U d'/of OTTAWA
39003002354636

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chosesvues01hugo

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

CHOSES VUES

I

IL A ÉTÉ TIRÉ À PART

5 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 1 à 5

5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 6 à 10

40 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 11 à 50

300 exemplaires sur papier vélin du Marais, numérotés de 51 à 350

VICTOR HUGO

MAI 29 1973

CHOSES VUES

I

Universitas
BIBLIOTHECA
Traviensis

PARIS

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCCXIII

PQ
2285
.C5
1913
V.1
c.3

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Nous publions *Choses vues* en deux volumes. Nous devons auparavant aux lecteurs quelques explications. Lorsque Paul Meurice fit paraître en 1887 le premier volume, après avoir puisé dans les innombrables manuscrits des fragments datés de 1838 à 1875, ce n'était dans sa pensée qu'une première sélection, une sorte d'amorce, car il aurait fallu plusieurs années pour lire et classer tous les morceaux inédits concernant la politique, l'histoire, le théâtre, l'académie. Or Paul Meurice était sollicité par la publication des œuvres achevées ou inachevées. Gros travail.

L'impression des œuvres posthumes ayant suivi son cours, le classement des manuscrits avait été poussé plus activement, et un second volume de *Choses vues* (nouvelle série) de 1825 à 1871 fut publié en 1900.

Ces mots *nouvelle série* indiquaient d'autres séries possibles et même probables, et en effet Paul Meurice nous disait à cette époque que les manuscrits inédits étaient encore si nombreux qu'il possédait largement les éléments d'un troisième volume.

Lorsqu'il conçut le plan de cette édition avec des notes, il pensa que les manuscrits inédits devaient être donnés en reliquat ou introduits dans le texte. Pour les œuvres anciennes, ayant paru du vivant de Victor Hugo, il n'y avait nulle hésitation, les inédits devaient figurer dans le reliquat; pour les œuvres posthumes, au fur et à mesure que s'opérait la classification des manuscrits, il était nécessaire, dans la pensée de Paul Meurice, de les compléter en introduisant dans le

texte même les fragments inédits. C'est la règle que nous avons suivie pour *Alpes et Pyrénées, France et Belgique, Dieu, Théâtre en liberté.*

En revanche, nous avons dû retirer de *Choses vues* (nouvelle série) : 1° le récit intitulé À Reims, le manuscrit portant une indication qui le classe dans les fragments inédits de *William Shakespeare;* 2° *Amours de prison,* qu'on a pu lire dans *les Misérables*[1].

Pour les deux séries de *Choses vues,* en raison même de cette idée que les fragments inédits pouvaient constituer un troisième volume, mais qu'à défaut de ce volume ils devaient figurer dans l'édition actuelle, il convenait, dans un but d'unité et de clarté, de remanier les deux volumes, de les refondre, en classant les faits et les notes chronologiquement et en y introduisant à leur date les inédits, puisqu'il ne pouvait être question de reliquat dans une œuvre posthume.

C'est le parti auquel nous nous sommes arrêté, assuré que nous répondions au désir de notre cher et grand ami.

Cette méthode était d'autant plus rationnelle que le lecteur aurait pu être troublé et dépaysé, si, après avoir suivi tout d'abord les faits pendant une période de quarante années, il avait dû revenir en arrière sur d'autres faits appartenant cependant aux mêmes époques.

Ce travail de refonte nous conduisait à un autre travail. Ces *Choses vues* apportent un supplément d'information à l'histoire, mais l'histoire est-elle toujours bien connue, ou tout au moins est-elle présente à l'esprit du lecteur? Ces récits d'un témoin ne risquent-ils pas de perdre, sinon leur valeur, du moins une partie de leur intérêt s'ils ne sont pas éclairés par la lumière des événements. Aussi nous a-t-il semblé que, pour leur donner tout leur relief, il convenait, à l'aide de notes, de rappeler les faits auxquels ils se rapportaient; ce sera ainsi un livre d'histoire, d'histoire inédite en marge de l'histoire.

[1] *Les Misérables,* III[e] partie, *Marius.*

CHOSES VUES

I

RÉCITS DE TÉMOINS OCULAIRES.

I

L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI.

Personne n'a donné sur l'exécution de Louis XVI certains détails minutieux et caractéristiques qu'on va trouver ici, écrits pour la première fois, rapportés par un témoin oculaire [1].

L'échafaud ne fut pas dressé, comme on le croit généralement, au centre même de la place, à l'endroit où est aujourd'hui l'obélisque, mais au lieu que l'arrêté du Conseil exécutif provisoire désigne en ces termes précis : «entre le pied d'estal et les Champs-Élysées».

Qu'était-ce que ce piédestal? Les générations actuelles qui ont vu passer tant de choses, s'écrouler tant de statues et tomber tant de piédestaux, ne savent plus trop quel sens donner aujourd'hui à cette désignation si vague et seraient embarrassées de dire à quel monument avait servi de base la pierre mystérieuse que le Conseil exécutif de la Révolution appelle laconiquement le *pied d'estal.* Cette pierre avait porté la statue de Louis XV.

Notons en passant que cette place étrange, qui s'est appelée successivement *place Louis XV, place de la Révolution, place de la Concorde, place Louis XVI, place du Garde-Meuble* et *place des Champs-Élysées,* et qui n'a pu garder aucun nom, n'a pu garder non plus aucun monument. Elle a eu la statue de

[1] Ce témoin oculaire était un nommé Leboucher qui, arrivé de Bourges à Paris en décembre 1792, avait assisté de près à l'exécution de Louis XVI. Il raconta, en 1840, à Victor Hugo la plupart de ces détails, qui avaient, on le conçoit, laissé dans son esprit une trace profonde. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Louis XV, qui a disparu; on y a projeté une fontaine expiatoire, qui devait laver le centre ensanglanté de la place et dont la première pierre n'a même pas été posée; on y avait ébauché un monument à la Charte; nous n'avons jamais vu que le socle de ce monument. Au moment où l'on allait y ériger une figure de bronze représentant la Charte de 1814, la Révolution de Juillet est arrivée avec la Charte de 1830. Le piédestal de Louis XVIII s'est évanoui comme s'était écroulé le piédestal de Louis XV. Maintenant à ce même lieu nous avons mis l'obélisque de Sésostris. Il avait fallu trente siècles au grand désert pour l'engloutir à moitié; combien faudra-t-il d'années à la place de la Révolution pour l'engloutir tout à fait?

En l'an 1 de la République, ce que le Conseil exécutif appelait le «pied d'estal» n'était plus qu'un bloc informe et hideux. C'était une sorte de symbole sinistre de la royauté elle-même. Les parements de marbre et de bronze en avaient été arrachés, la pierre mise à nu était partout fendue et crevassée; de larges entailles de forme carrée indiquaient sur les quatre faces la place du bas-relief rompu à coups de marteau. L'histoire des trois races royales avait été brisée et mutilée de même aux flancs de la vieille monarchie. A peine distinguait-on encore au sommet du piédestal un reste d'entablement, et sous la corniche un cordon d'oves frustes et rongées, surmonté de ce que les architectes appellent un *chapelet de patenôtres.* Sur la table même du piédestal on apercevait une espèce de monticule formé de débris de toute sorte et dans lequel croissaient çà et là quelques touffes d'herbe. Cet amas de choses sans nom avait remplacé la royale statue. Le symbole n'est-il pas complet?

L'échafaud était dressé à quelques pas de cette ruine, un peu en arrière. Il était revêtu de longues planches assemblées transversalement qui masquaient la charpente. Une échelle sans rampe ni balustrade était appliquée à la partie postérieure, et ce qu'on n'ose appeler la tête de cette horrible construction était tourné vers le Garde-Meuble. Un panier de forme cylindrique, recouvert de cuir, était disposé à l'endroit même où devait tomber la tête du roi pour la recevoir; et à l'un des angles de l'entablement, à droite de l'échelle, on distinguait une longue manette d'osier préparée pour le corps et sur laquelle l'un des bourreaux, en attendant le roi, avait posé son chapeau.

Qu'on se figure maintenant au milieu de la place ces deux choses lugubres à quelques pas l'une de l'autre, le piédestal de Louis XV et l'échafaud de Louis XVI, c'est-à-dire la ruine de la royauté morte et le martyre de la royauté vivante; qu'on développe autour de ces deux choses quatre lignes formidables d'hommes armés, maintenant un grand carré vide au milieu d'une foule immense; qu'on se représente, à gauche de l'échafaud

les Champs-Élysées, à droite les Tuileries, qui, négligées et livrées au caprice du passant, n'étaient plus qu'un amas de collines et de terrassements informes; qu'on pose sur ces mélancoliques édifices, sur ces arbres noirs et effeuillés, sur cette morne multitude le ciel sombre et glacial d'une matinée d'hiver, on aura une idée de l'aspect qu'offrait la place de la Révolution au moment où Louis XVI, traîné dans la voiture du maire de Paris, vêtu de blanc, le livre des psaumes à la main, y arriva pour mourir à dix heures et quelques minutes, le 21 janvier 1793.

Étrange excès d'abaissement et de misère, le fils de tant de rois, enveloppé de bandelettes et sacré comme les rois d'Égypte, allait être dévoré entre deux couches de chaux vive, et à cette royauté française, si grande jusque dans la mort, qui avait eu à Versailles un trône d'or et à Saint-Denis soixante sarcophages de granit, il ne restait plus qu'une estrade de sapin et un cercueil d'osier.

Nous ne dirons pas ici les détails connus. En voici qu'on ignore. Les bourreaux étaient au nombre de quatre; deux seulement firent l'exécution; le troisième resta au pied de l'échelle et le quatrième était monté sur la charrette qui devait transporter le corps du roi au cimetière de la Madeleine et qui attendait à quelques pas de l'échafaud.

Les bourreaux étaient en culottes courtes, vêtus de l'habit à la française tel que la Révolution l'avait modifié, et coiffés de chapeaux à trois cornes que chargeaient d'énormes cocardes tricolores. Ils exécutèrent le roi le chapeau sur la tête, et ce fut sans ôter son chapeau que Sanson, saisissant aux cheveux la tête coupée de Louis XVI, la présenta au peuple et en laissa, pendant quelques instants, ruisseler le sang sur l'échafaud.

Dans ce même moment, son valet ou son aide défaisait ce qu'on appelait *les sangles;* et, tandis que la foule considérait tour à tour le corps du roi entièrement vêtu de blanc, comme nous l'avons dit, et encore attaché, mains liées derrière le dos, sur la planche-bascule, et cette tête dont le profil doux et bon se détachait sur les arbres brumeux et sombres des Tuileries, deux prêtres, commissaires de la Commune, chargés par elle d'assister, comme officiers municipaux, à l'exécution du roi, causaient à haute voix et riaient aux éclats dans la voiture du maire. Jacques Roux, l'un d'eux, montrait dérisoirement à l'autre les gros mollets et le gros ventre de Capet.

Les hommes armés qui entouraient l'échafaud n'avaient que des sabres et des piques; il y avait fort peu de fusils. La plupart portaient de larges chapeaux ronds ou des bonnets rouges. Quelques pelotons de dragons à cheval en uniforme étaient mêlés à cette troupe de distance en distance. Un escadron entier de ces dragons était rangé en bataille sous les terrasses

des Tuileries. Ce qu'on appelait le bataillon de Marseille formait une des faces du carré.

La guillotine, — c'est toujours avec répugnance qu'on écrit ce mot hideux, — semblerait aujourd'hui fort mal construite aux gens du métier. Le couteau était tout simplement suspendu à une poulie fixée au milieu de la traverse supérieure. Cette poulie et une corde de la grosseur du pouce, voilà tout l'appareil. Le couteau, chargé d'un poids médiocre, était de petite dimension et à tranchant recourbé, ce qui lui donnait la forme renversée d'une corne ducale ou d'un bonnet phrygien. Aucune capote n'était disposée pour abriter la tête du patient royal, et tout à la fois en masquer et en circonscrire la chute. Toute cette foule put voir tomber la tête de Louis XVI, et ce fut grâce au hasard, grâce peut-être à la petitesse du couteau qui diminua la violence du choc, qu'elle ne rebondit pas hors du panier jusque sur le pavé. Incident horrible, qui se produisit d'ailleurs souvent pendant les exécutions de la Terreur. On voit qu'on décapite aujourd'hui les assassins et les empoisonneurs plus décemment. La guillotine a reçu beaucoup de «perfectionnements».

A la place où tomba la tête du roi, un long ruisseau de sang coula le long des planches de l'échafaud jusque sur le pavé. Quand l'exécution fut terminée, Sanson jeta au peuple la redingote du roi qui était en molleton blanc, et en un instant elle disparut, déchirée par mille mains. *Scinderunt vestimenta sua.*

Un homme monta sur la guillotine les bras nus et remplit par trois fois ses deux mains de caillots de sang qu'il dispersa au loin sur la foule en criant : *Que ce sang retombe sur nos têtes!* Les révolutions produisent de ces épouvantables semeurs. Ils ensemencent l'avenir de désastres et de catastrophes; et un demi-siècle après eux, les générations effrayées voient germer les choses terribles qu'ils ont jetées dans le sillon.

En défilant autour de l'échafaud, tous ces hommes armés qu'on appelait *les volontaires* trempèrent dans le sang de Louis XVI leurs baïonnettes, leurs piques et leurs sabres. Aucun des dragons ne les imita. Les dragons étaient des soldats.

Oh! que les fondateurs de monarchies seraient accablés et tristes, et comme ils sentiraient se mêler à leur pensée auguste une pensée amère, s'ils pouvaient distinguer à travers les siècles les sombres figures de l'avenir! S'ils savaient! S'ils pouvaient voir, dans les profondes perspectives de l'histoire, ce qu'il advient de nos entreprises, de nos fondations, de nos empires, de nos rêves; ce que les places publiques font des statues royales; ce que les peuples font des couronnes; ce que les échafauds font des trônes; ce que les multitudes peuvent faire d'un homme; quel abaissement remplace la

majesté; quel collier d'indignité et de misère peut venir se sceller brusquement à l'extrémité d'une longue chaîne de grandeur et de gloire; et à quel panier d'osier peuvent aboutir soixante sarcophages de granit!

Au moment où la tête de Louis XVI tomba, l'abbé Edgeworth était encore près du roi. Le sang jaillit jusque sur lui. Il revêtit précipitamment une redingote brune, descendit de l'échafaud et se perdit dans la foule. Le premier rang des spectateurs s'ouvrit devant lui avec une sorte d'étonnement mêlé de respect; mais, au bout de quelques pas, l'attention de tous était encore tellement concentrée sur le centre de la place où l'évènement venait de s'accomplir, que personne ne regardait plus l'abbé Edgeworth.

Le pauvre prêtre, enveloppé de la grosse redingote qui cachait le sang dont il était couvert, s'enfuit tout effaré, marchant comme un homme qui rêve et sachant à peine où il allait. Cependant, avec cette sorte d'instinct que conservent les somnambules, il passa la rivière, prit la rue du Bac, puis la rue du Regard et parvint ainsi à gagner la maison de M^me^ de Lézardière, près de la barrière du Maine.

Arrivé là, il quitta ses vêtements souillés, et resta plusieurs heures, comme anéanti, sans pouvoir recueillir une pensée ni prononcer une parole.

Des royalistes qui l'avaient suivi, et qui avaient assisté à l'exécution, entourèrent l'abbé Edgeworth et lui rappelèrent l'adieu sublime qu'il venait d'adresser au roi : — *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Chose étrange! ces paroles si mémorables n'avaient laissé aucune trace dans l'esprit de celui qui les avait dites. — Nous les avons entendues, lui disaient les témoins de la catastrophe, encore tout émus et tout frémissants. — C'est possible, répondait-il, mais je ne m'en souviens pas.

L'abbé Edgeworth a vécu une longue vie sans pouvoir se rappeler s'il avait prononcé réellement ces paroles. C'était comme un éclair qui avait passé sur ses lèvres.

M^me^ de Lézardière, atteinte d'une grave maladie depuis près d'un mois, ne put supporter le coup de la mort de Louis XVI. Elle mourut dans la nuit même du 21 janvier. L'abbé Edgeworth, envoyé pour ainsi dire dans cette maison par la providence, lui administra les derniers sacrements et lui donna les dernières consolations. Il finit sa journée comme il l'avait commencée.

II

M. de Sèze, le défenseur de Louis XVI, avait passé à Ferney dans sa jeunesse. Il fit dire à M. de Voltaire qu'un avocat au parlement de Bordeaux sollicitait l'honneur de le voir. M. de Voltaire y consentit et dit de fort belle humeur : — Qu'on fasse entrer M. l'avocat au parlement de Bordeaux.

Au moment où M. de Sèze fut introduit dans la cour de Ferney, il aperçut sur le perron un vieillard coiffé d'un bonnet de fourrure et enveloppé d'une vaste robe de chambre à collet fourré. C'était M. de Voltaire. Les yeux brillants illuminaient sa mine chafouine au milieu de tout ce poil. Du plus loin qu'il vit M. de Sèze, il lui cria : *Hé! soyez le bienvenu, Monsieur l'avocat. J'aime le talent même chez les avocats. Vous devez plaire aux belles dames et faire des vers galants, n'est-ce pas?*

> Quand on est comme vous, et qu'on est bourdelois,
> De Phébus et d'amour on doit suivre les lois.

III

M. de Voltaire voulait que ses servantes crussent en Dieu. Un jour à Ferney il avait à dîner sept ou huit philosophes. Quatre ou cinq belles suissesses servaient à table. Entre la poire et le fromage le marquis d'Argout se prit à nier l'âme et le baron d'Holbach à nier Dieu. — *Assez, messieurs!* dit Voltaire, *si Dieu n'est pas, la femme existe.* Et, se tournant vers les servantes : — *Fermez les oreilles et montrez les talons.*

IV

[LE PILLAGE.]

[RÉVOLTE DE SAINT-DOMINGUE[1].]

Il me semblait assister à un rêve. Qui n'a point vu ce spectacle ne saurait s'en faire une idée. Je vais essayer pourtant de vous en peindre quelque chose. Je vous dirai simplement ce que j'avais sous les yeux; ce petit coin d'une grande scène minutieusement reproduit vous fera comprendre l'aspect général de la ville pendant ces trois jours de pillage. Multipliez ces détails à l'infini et vous aurez l'ensemble.

Je m'étais réfugié près de la porte de la ville, chétive barrière à claire-voie faite de longues lattes peintes en jaune, réunies par des traverses et taillées en pointe à leur extrémité supérieure. J'avais auprès de moi une espèce de hangar sous lequel s'était abrité un groupe de ces malheureux colons dépossédés. Ils gardaient le silence et semblaient pétrifiés dans toutes les attitudes du désespoir. A quelques pas en dehors du hangar, un d'entre eux, un vieillard, s'était assis sur un tronc d'acajou gisant à terre comme un fût de colonne, et pleurait. Un autre essayait en vain de retenir une femme blanche tout effarée qui voulait s'enfuir avec son enfant, sans savoir où, à travers cette foule de nègres furieux, déguenillés et rugissants.

Les nègres cependant, libres, vainqueurs, ivres, fous, ne faisaient nulle attention à ce groupe misérable et désolé. A quelques pas de nous, deux d'entre eux, le couteau entre les dents, égorgeaient un bœuf sur lequel ils étaient agenouillés. Un peu plus loin, les pieds dans le sang du bœuf, deux négresses vêtues en marquises, couvertes de rubans et de pompons, la gorge nue, la tête encombrée de plumes et de dentelles, hideuses à voir, se disputaient une magnifique robe de satin de Chine, que l'une avait saisie avec les ongles, et l'autre avec les dents. A leurs pieds, plusieurs négrillons pillaient une malle ouverte et brisée d'où cette robe avait été arrachée.

Le reste était incroyable à voir et inexprimable à dire. C'était une foule, une cohue, une mascarade, un sabbat, un carnaval, un enfer, une chose bouffonne et terrible. Des nègres, des négresses, des mulâtres, dans toutes

[1] Ce récit n'est pas daté; il se rapporte aux soulèvements qui éclatèrent dans l'île (du 23 août 1791 au 23 juin 1793) alors que les mulâtres et les nègres revendiquaient l'égalité politique. (*Note de l'éditeur.*)

les postures, dans tous les travestissements, étalant tous les costumes et, ce qui est pire, toutes les nudités.

Là, un mulâtre à gros ventre, à figure affreuse, vêtu comme les planteurs d'une veste et d'un pantalon de basin blanc, et coiffé d'une mitre d'évêque, la crosse en main et l'air furieux. Ailleurs, trois ou quatre nègres tout nus, affublés d'un chapeau à trois cornes et vêtus d'un habit de soldat rouge ou bleu, les buffleteries blanches croisées sur leur peau noire, harcelaient un malheureux milicien prisonnier, qu'ils traînaient par la ville les mains liées derrière le dos. Ils frappaient du plat de la main sur sa chevelure poudrée et en tiraient la longue queue avec de grands éclats de rire. De temps en temps, ils s'arrêtaient et le forçaient à se mettre à genoux, lui faisant signe que c'était là qu'ils allaient le fusiller. Puis ils le relevaient d'un coup de crosse et allaient quelques pas plus loin recommencer cette agonie.

Une ronde de vieilles mulâtresses gambadaient au milieu de la foule. Elles s'étaient accoutrées des robes les plus fraîches de nos femmes blanches les plus jeunes et les plus jolies, et elles relevaient leur jupe en dansant de façon à montrer leurs jambes sèches et leurs cuisses jaunes. Rien d'étrange du reste comme toutes ces modes charmantes du siècle frivole de Louis XV, ces larges paniers, ces habits à pasquilles, ces falbalas, ces caracos de velours, ces jupes de pékin, ces dentelles, ces panaches, tout ce luxe coquet et fantasque, mêlé à ces faces difformes, noires, camuses, crépues, effroyables. Ainsi affublés, ce n'étaient plus même des nègres et des négresses; c'étaient des guenons et des singes. Ajoutez à cela un vacarme assourdissant. Toute bouche qui ne faisait pas une contorsion poussait un hurlement.

Je n'ai pas fini : il faut que vous acceptiez cette peinture complète, et jusqu'au moindre détail.

A vingt pas de moi, il y avait un cabaret, signalé par une couronne d'herbes sèches passée dans une pioche. Un affreux bouge. Rien qu'une lucarne et des tables à trois pieds. A cabaret borgne, tables boiteuses. Des nègres et des mulâtres buvaient là, et s'enivraient, et s'abrutissaient, et fraternisaient. Il faut avoir vu ces choses pour les peindre. Devant les tables des ivrognes se pavanait une négresse assez jeune, vêtue d'une veste d'homme non boutonnée, d'une jupe de femme à peine attachée, coiffée d'une immense perruque de magistrat, un parasol sur une épaule, et un fusil à baïonnette sur l'autre, sans chemise d'ailleurs et le ventre nu.

Je vous l'ai dit, des nudités partout. Quelques blancs absolument nus couraient misérablement à travers ce pandémonium. On emportait sur une civière le cadavre d'un gros homme tout nu, de la poitrine duquel sortait un poignard comme une croix sort de terre.

On ne voyait de toutes parts que des gnômes cuivrés, bronzés, rouges, noirs, agenouillés, assis, accroupis, entassés, ouvrant des malles, forçant des serrures, essayant des bracelets, agrafant des colliers, endossant des vestes ou des robes, brisant, déchirant, arrachant; deux noirs mettaient en même temps les deux manches du même habit et se gourmaient de leurs deux poings restés libres.

C'était la seconde période d'une ville mise à sac, le vol. La joie après la rage. Il y en avait bien encore dans des coins quelques-uns qui tuaient, mais la plupart pillaient.

Chacun emportait son butin, l'un dans ses bras, l'autre dans une hotte, l'autre sur une brouette.

Le plus étrange, c'est qu'au milieu de cette effroyable cohue, marchait et se déployait, en ordre et avec toute la gravité solennelle d'une procession, la file interminable des pillards assez riches ou assez heureux pour avoir des attelages. C'était bien là un autre bariolage!

Imaginez des chariots de toute sorte traînant des chargements de toute espèce. Un carrosse à quatre chevaux plein de vaisselle brisée et d'ustensiles de cuisine, et sur chaque cheval deux ou trois nègres harnachés et empanachés. Un grand fourgon à bœufs encombré de ballots soigneusement cordés et empilés, avec des fauteuils de damas au flanc, des poêles à frire, des fourches à fumier, et au sommet, sur la pyramide, une négresse la gorge au vent, un collier au cou, une plume sur la tête. Un vieux cabriolet de campagne traîné par un seul mulet et portant dix malles et dix nègres, dont trois sur la bête. Mêlez à cela, sous des entassements de toute nature, je vous l'ai dit, des vinaigrettes, des brancards, des chaises à porteurs. Les meubles les plus précieux avec les objets les plus sordides. La masure et le salon vidés pêle-mêle dans une charrette. Supposez un immense déménagement de fous défilant à travers une ville.

Ce qui était incompréhensible, c'est la tranquillité avec laquelle les petits voleurs regardaient les gros. Les pillards à pied se rangeaient pour laisser passer les pillards en voiture.

Il y avait bien quelques patrouilles. Si l'on peut appeler patrouille une escouade de cinq à six singes déguisés en soldats et tapant chacun au hasard sur un tambour.

Près de la barrière de la ville, par où sortait cette immense file de voitures, caracolait un mulâtre à cheval, un grand drôle sec, jaune, maigre, affublé d'un rabat blanc et d'une robe de juge dont il avait retroussé les manches, une épée dans une main, jambes nues, et talonnant un cheval ventru qui piaffait à travers la foule. C'était le magistrat chargé de maintenir l'ordre à la sortie de la ville.

Un peu plus loin chevauchait un autre groupe. Un nègre en habit rouge avec un cordon bleu et des épaulettes de général, et un immense chapeau surchargé de plumes tricolores, se faisait jour à travers toute cette canaille. Il était précédé d'un horrible petit négrillon casqué qui battait du tambour, et suivi de deux mulâtres, l'un en habit de colonel, l'autre en turc avec un turban du mardi gras sur son affreuse tête chinoise.

J'apercevais au loin dans la plaine des bataillons de soldats déguenillés rangés autour d'une grande maison qui avait un drapeau tricolore et un balcon couvert de monde. Cela avait tout l'air d'un balcon où il se fait une harangue.

Plus loin, au delà de ces bataillons, de ce balcon, de ce drapeau et de cette harangue, je ne voyais plus qu'une magnifique nature pleine d'un calme immense, des arbres verts et charmants, des montagnes d'une forme superbe, le ciel sans un nuage, l'océan sans une ride.

Chose étrange et triste que de voir se produire si effrontément la grimace de l'homme en présence de la face de Dieu!

Dicté par moi le 25 septembre 1845.

V

LE CARDINAL MAURY [1].

Le cardinal Maury était gourmand et avare. Son assiette et son verre étaient deux gouffres. Chez lui, il buvait dans une espèce de hanap d'une capacité énorme. Hors de chez lui, à table, il acceptait tout ce qu'on lui offrait et avait toujours autour de son assiette cinq ou six autres assiettes bien garnies, rangées en cercle et attendant leur tour.

Il n'avait que deux chevaux. Quand il allait à Saint-Cloud, où son service de grand aumônier l'appelait près de l'empereur, c'était toujours le matin. Le soir, ses deux haridelles étant fatiguées de la course, il ne sortait jamais, pour quelque raison que ce fût.

Un jour pourtant, après un de ces voyages du matin à Saint-Cloud, il se souvint, vers six heures du soir, qu'il était invité à dîner chez M. Gaudin, duc de Gaëte, ministre des finances. Les dîners du duc de Gaëte étaient excellents. Que faire ? Crever ses chevaux, ou manquer ce bon dîner ? L'avare querellait le gourmand. Le cardinal prit son parti. Il couvrit sa calotte rouge d'un chapeau rond et s'enveloppa d'une ample redingote, puis il sortit furtivement du palais archiépiscopal, et alla place de Grève où il monta dans un cabriolet de place. Le cocher le conduisit au ministère des finances. Arrivé là, il présenta cent sous au cocher, et lui dit de se payer. Le cocher n'avait pas de monnaie. — Monsieur, dit-il au cardinal, j'en vais aller chercher. — Où ? demande le cardinal. — Au cabaret, là, en face. — Diable, reprend le cardinal, qui me dit que tu me rapporteras ma monnaie ? — Venez avec moi, si vous voulez, dit le cocher. Le cardinal le prend au mot, et va se faire rendre sa monnaie au cabaret, où tous les cochers de place attablés regardaient ses bas rouges que sa redingote ne cachait pas. Le lendemain, l'histoire courait de fiacre en fiacre dans Paris.

Il avait le propos libre, et même obscène en présence des femmes. Un jour, à la campagne, il se trouva à dîner dans une maison où était aussi Dazincourt, qu'il avait connu assez intimement, étant abbé Maury. Le dîner

[1] L'abbé Maury remplaça Lefranc de Pompignan à l'Académie française en 1785; élu aux États généraux le 3 avril 1789, il parla contre la constitution civile du clergé et ne cessa d'attaquer Mirabeau; il fut nommé archevêque de Nicée le 1er mai 1792, évêque de Montefiascone, décrété d'accusation par la Convention le 22 octobre 1792, cardinal en 1794, aumônier du prince Jérôme en 1806. (*Note de l'éditeur.*)

commença bien. Dazincourt, qui était de bonne compagnie et avait du monde, conta de la meilleure façon du monde plusieurs historiettes décemment gaies, qui firent grand plaisir et eurent grand succès. Cela enhardit le cardinal qui se mit à conter, sans la moindre gaze et la moindre précaution, des anecdotes telles qu'au milieu du dîner la maîtresse de la maison dut faire signe à deux jeunes filles de seize ans, ses filles, de se lever de table et de se retirer.

Le soir, quand il fut parti, Dazincourt dit :

— C'est moi qui ai fait le cardinal et le cardinal a fait le figaro.

Il se faisait une étrange idée de ses fonctions d'archevêque. Il fut nommé archevêque de Paris le jour où M. Pasquier fut nommé préfet de police. M. Pasquier était (à ce qu'il m'a conté) consterné. Le cardinal était rayonnant. Tous deux allèrent le jour même faire leur cour à l'empereur et prêter serment. Ils se rencontrèrent dans l'antichambre de l'empereur. Le cardinal alla à M. Pasquier et lui prit la main en disant : *L'empereur sait faire ses affaires. Il a pourvu le même jour à toutes les polices de l'empire.*

C'était sans doute cette pensée que le cardinal avait dans l'esprit le jour où l'empereur manda aux Tuileries l'abbé d'Astros, chanoine de Saint-Denis. L'abbé d'Astros passait pour avoir trempé dans des intriguailleries royalistes. L'empereur furieux le semonça rudement, et lui ordonna d'aller rendre compte de sa conduite au ministre de la police. Le cardinal, craignant que l'abbé d'Astros ne s'échappât, le prit dans sa voiture et le conduisit lui-même. M. d'Astros ne sortit de la voiture de l'archevêque que pour entrer au ministère de la police, du ministère de la police que pour aller à Vincennes, et de Vincennes qu'à la restauration.

Un jour, le cardinal prêchait à Notre-Dame. Un agent tout effaré vient trouver M. Pasquier, préfet de police. — Qu'y a-t-il? — Ah! Monsieur le préfet, le scandale est dans Notre-Dame. Monseigneur l'archevêque prêche, et sa maîtresse est dans la chaire. — Voilà le préfet fort alarmé. L'empereur ne prenait pas plaisamment les scandales publics. M. Pasquier court à Notre-Dame. Le cardinal, qui était fort verbeux, prêchait en effet. Une foule immense, juchée et grimpée sur des chaises, entourait la chaire, et un étrange propos circulait en effet dans cette foule. On entendait partout murmurer tout bas : *C'est la maîtresse du cardinal! C'est la maîtresse du cardinal!* Les regards de la foule étaient en effet fixés sur un petit panache blanc en plumes d'autruche, coiffure fort à la mode alors, qu'on voyait au-dessus de la rampe de l'escalier de la chaire se balancer en cadence à chaque mot que prononçait l'archevêque. Nul doute. Une femme était dans la chaire. M. Pasquier fend la foule et arrive jusqu'à la chaire, fort scandalisé et surtout fort effrayé. Ce n'était pas la maîtresse du cardinal, c'était une vieille dame polonaise fort

dévote et empanachée de blanc, qui s'était glissée dans la chaire pour mieux entendre, s'était assise sur l'escalier, et balançait béatement la tête, sans se douter qu'un bout de plume mît la cathédrale en rumeur.

Le cardinal était fort prolixe et fort long. Son discours de réception à l'Académie française contient quatrevingt-treize mille lettres. Il doit pourtant être moins long que celui de M. de Lacretelle aîné qui ne put être prononcé qu'en deux séances.

L'âge, l'ambition, les dignités, les richesses, l'avarice et la gloutonnerie l'avaient éteint. N'étant qu'abbé Maury, il avait eu beaucoup de verve et d'esprit. A l'Assemblée constituante, il s'en prenait volontiers et surtout à Mirabeau. Il le taquinait, le harcelait, le piquait, le persécutait, le tourmentait. C'était le taon de ce taureau. Chaque fois que Mirabeau montait à la tribune, l'abbé Maury s'y élançait après lui. Un jour Mirabeau se retourna et lui dit : — L'abbé, me poursuivrez-vous ainsi jusqu'au tombeau ? — *Jusqu'au tombereau,* reprit Maury.

(A moi conté hier soir, 23 mai 1842, par MM. Pasquier et Portalis.)

VI

À l'époque où Sébastiani était ambassadeur de l'empereur Napoléon près du sultan Sélim, il arriva un jour qu'un bimbachi quelconque se réfugia dans l'enceinte réservée au bain de l'ambassadeur de France, parmi les caïques de l'ambassade. Le pauvre homme était condamné à mort par l'aga des janissaires et se sauvait devant force chiaoux qu'il avait à ses trousses. Le général demanda à l'aga la grâce du bimbachi et l'obtint.

Quelques jours après, comme l'ambassadeur traversait le Bosphore, il aperçut à quelque distance la barque du janissaire aga et le personnage fumant sa pipe assis sur la poupe. Le général fit mettre une embarcation à l'eau et, jugeant la rencontre à propos, envoya Franchini à l'aga pour le remercier de la tête du bimbachi.

Franchini arrive à bord de la barque turque et s'acquitte de sa commission avec force gestes et révérences. Le turc ôte un peu sa pipe de sa bouche et répond : — Dis au général, ton maître, que je suis son ami. Il m'a demandé une tête, je la lui ai donnée, et il me remercie pour si peu de chose! Comment donc! dis-lui de ne pas se gêner, que je suis tout à son service, et que je suis prêt à lui accorder, quand il le voudra, non pas une tête, mais dix, mais cent, si cela lui fait plaisir. J'ai été heureux de lui faire une politesse.

Et il se remet à fumer sa pipe.

VII

CONTÉ PAR LE ROI JERÔME.

I

Le divorce tint à peu de chose. *L'empereur,* comme le disait Jérôme, *avait des habitudes avec l'impératrice.* Il lui en coûtait de renoncer à Joséphine, au cœur un peu, au lit surtout. Il est probable, c'est l'opinion de Jérôme, que si Eugène de Beauharnais n'eût pas fait de la générosité hors de propos, le divorce n'eût pas eu lieu. L'empereur ne demandait qu'à ne pas être poussé.

Napoléon s'ouvrit du divorce à Eugène. Il s'attendait à une vive résistance, il trouva un visage tout de suite obéissant et résigné. Pour Eugène le père s'effaçait, c'était le maître. Il n'aimait pas, il flatta. Il ne se sentait pas vraiment fils. Il dit à l'empereur : — Je ferai ce que vous voudrez, et il sacrifia sa mère.

Le conseil s'assembla sur la question. L'archichancelier parla le premier et la posa. L'empereur était présent. Après l'archichancelier, Napoléon donna la parole à Eugène. En ce moment-là, tout était encore possible. Si Eugène eût protesté, l'empereur eût hésité, si Eugène eût pleuré, l'empereur eût cédé. L'empereur ne résistait pas aux larmes. Mais Eugène fut stoïque, c'est-à-dire fut courtisan. Il déclara que sa mère et lui n'avaient rien à objecter au bien de l'empire et à la volonté de l'empereur.

Jérôme parla après Eugène. Il parla avec réserve, et sur l'ordre formel de l'empereur. Il était pour Joséphine, il lui croyait une étoile, il la défendit. Pour lui la fortune du corse était mêlée à la fortune de la créole. Mais ce fut inutile. Le coup était porté. Porté par Eugène à Joséphine.

L'empereur maintint sa résolution, convenue avant le conseil, mais qu'Eugène, et Eugène seul, pouvait faire chanceler.

Après ce conseil, Joséphine rentra dans sa chambre qui était voisine de la chambre du conseil; elle s'assit à côté du lit qu'elle ne devait plus partager avec Napoléon, et comme elle sentit que tout était fini, elle pleura.

20 novembre 1848.

II

C'était vers l'époque du divorce. M. Molé, sur le point d'être nommé grand-juge, faisait très fort sa cour à l'empereur.

Un soir l'empereur était dans le salon de famille. Il y avait l'empereur, l'impératrice, l'archichancelier, et Jérôme. M. Molé était dans un coin.

Entrèrent Talleyrand et Fouché. Ils avaient fait quelque méfait. L'empereur, souriant et gai le moment d'auparavant, jugea utile de se mettre en colère. — Ah! Monsieur l'évêque! Ah! Monsieur le moine! — Il les traite comme deux drôles.

Le prince de Bénévent et le duc d'Otrante écoutèrent en silence et subirent la bourrasque, impassibles, immobiles, Talleyrand avec son masque de plâtre, Fouché avec sa face de pain d'épice, comme si le tonnerre eût grondé sur d'autres. Je me trompe, la harangue impériale n'était pas un coup de tonnerre, c'était un coup de pied au cul. La chose finie, ils saluèrent profondément Sa Majesté et se retirèrent. Les gens de service les virent passer dans l'antichambre l'air satisfait.

Mais Jérôme n'était pas content. Comme il était tout jeune homme, petit prince devant le grand empereur, nain devant le géant et un enfant devant un héros, quand il n'était pas de l'avis de Napoléon et que quelque chose le froissait, il se taisait et *faisait la mine.*

L'empereur s'approcha.

— Eh bien, qu'avez-vous donc, Monsieur le roi de Westphalie?

— Sire...

— Parlez.

— Sire...

— Mais parlez donc, Monsieur le petit roi!

— Eh bien, Sire, si j'avais à me plaindre de Talleyrand et de Fouché, et si j'étais l'empereur, je les ferais fusiller ou pendre, mais je ne les mortifierais pas.

L'empereur se mit à rire.

— Il ne faut pas dire fusiller ou pendre, Monsieur. Il faut dire fusiller et pendre. Fusiller Talleyrand, pendre Fouché, ce sera mesuré, ce sera bien.

Puis il prit un air sérieux.

— Et que dit Monsieur l'archichancelier?

— Sire, je dis que le roi de Westphalie n'a pas tout à fait tort.

L'empereur devint soucieux.

En effet, il devait crouler pour d'autres causes; mais la dent des rats n'a pas nui à l'écroulement.

III

A Dresde, l'empereur eut une vraie cour de rois. N'y vint pas qui voulut. Napoléon choisit. Les princes de l'Europe briguèrent Dresde comme sous Louis XIV les grands seigneurs de France briguaient Marly.

Tous les soirs l'empereur tenait cercle. Les souverains, grands et petits, y assistaient, inclinés devant le maître, tous égaux dans la déférence, et l'on ne distinguait parmi eux plus de grandeur qu'à plus d'humilité. Les gros en effet avaient plus à perdre que les autres; de là plus de crainte, et la crainte se traduisait en respect.

Les choses en étaient à ce point que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse n'osaient pas s'asseoir devant Napoléon. Ils se tenaient en sa présence chapeau bas, attendant pour parler que l'empereur parlât, et souriant le plus et le mieux qu'ils pouvaient. L'empereur d'Autriche en habit blanc, en culotte blanche, en bas de soie blancs, semblait un beau-père d'opéra-comique. Le roi de Prusse, grand, busqué, sanglé d'une ceinture d'ordonnance, les yeux toujours baissés, avait l'air d'un caporal devant son colonel.

Cela fut si fort un soir et si remarqué, les deux princes étant debout à côté de Napoléon étendu sur un canapé, que l'impératrice d'Autriche, rouge de dépit, ne put s'empêcher de faire signe à son mari de s'asseoir. Ses froncements d'yeux et ses haussements d'épaules ne purent rien sur le pauvre bonhomme d'empereur qui resta debout.

Être debout, c'était une manière d'être à plat ventre.

21 novembre 1848.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VIII

ARRIVÉE DE NAPOLÉON À PARIS[1].

— 20 MARS 1815. —

L'histoire et les mémoires contemporains ont tronqué ou mal rapporté ou même omis complètement certains détails de l'arrivée de l'empereur à Paris au 20 mars 1815.

Dans la nuit du 19, l'empereur quitta Sens. Il arriva à trois heures du matin à Fontainebleau. Vers cinq heures du matin, au petit jour, il passa en revue le peu de troupes qu'il avait amenées et celles qui s'étaient ralliées à lui à Fontainebleau même. Il y avait de tous les corps, de tous les régiments, de toutes les armes, un peu de la grande armée, un peu de la garde. A six heures, la revue passée, cent vingt lanciers montèrent à cheval pour le devancer et l'aller attendre à Essonnes. Ces lanciers étaient commandés par le colonel Galbois, aujourd'hui lieutenant-général, et qui s'est dans ces derniers temps distingué à Constantine.

Ils étaient à peine à Essonnes depuis trois quarts d'heure, faisant rafraîchir leurs chevaux, que la voiture de l'empereur arriva. L'escorte de lanciers fut en selle en un clin d'œil et entoura la voiture, qui repartit sur-le-champ après avoir relayé. L'empereur s'arrêtait sur la route aux gros villages pour recevoir les placets des habitants et les soumissions des autorités et quelquefois écouter les harangues. Il était dans le fond de la voiture, ayant à sa gauche le général Bertrand en grand uniforme. Le colonel Galbois galopait à la portière du côté de l'empereur; la portière du côté de Bertrand était gardée par un maréchal des logis de lanciers nommé Ferrès, aujourd'hui marchand de vins à Puteaux, ancien housard fort brave, que l'empereur connaissait personnellement et appelait par son nom. Personne d'ailleurs sur la route n'approchait l'empereur. Tout ce qui lui était destiné passait par les mains du général Bertrand.

A trois ou quatre lieues au delà d'Essonnes, le cortège impérial trouva la route barrée par le général Colbert, à la tête de deux escadrons et de trois régiments échelonnés du côté de Paris.

Le général Colbert avait précisément été colonel du régiment de lanciers

[1] Napoléon, après avoir abdiqué à Fontainebleau le 11 avril 1814, partit pour l'île d'Elbe; à la suite de fautes commises par les Bourbons, il débarqua au golfe Juan, près de Cannes, le 1er mars 1815 et, en vingt jours, arriva à Paris. (*Note de l'éditeur.*)

dont un détachement escortait l'empereur. Il reconnut ses lanciers et ses lanciers le reconnurent. Ils crièrent : — Général, ralliez-vous à nous! Le général leur dit : — Mes enfants, faites votre devoir. Je fais le mien. — Puis il tourna bride et s'en alla à droite à travers champs avec quelques cavaliers qui le suivirent. Il n'eût pu résister. Ses régiments derrière lui criaient : — *Vive l'empereur!*

Cette rencontre ne retarda Napoléon que quelques minutes. Il continua son chemin. L'empereur, entouré seulement de ses cent vingt lanciers, arriva ainsi à Paris. Il entra par la barrière de Fontainebleau, prit la grande allée d'arbres qui est à gauche, le boulevard du Mont-Parnasse, les autres boulevards jusqu'aux Invalides, puis le pont de la Concorde, le quai du bord de l'eau et le guichet du Louvre.

A huit heures un quart du soir, il était aux Tuileries.

1844

IX

Quand le général Allard[1] arriva à la cour de Runjeet-Sing, roi de Lahore, ce n'était qu'un pauvre capitaine français cherchant fortune au loin après la chute de l'empire et de l'empereur. Lui, et un autre français qui l'avait suivi, tâchaient de se faire agréer et de se rendre utiles à cette cour demi-barbare. Triste condition de l'exil d'apprivoiser l'hospitalité des pays sauvages!

Un jour, Allard obtient du maharadjah la permission de faire des fouilles. Alexandre a passé dans cette partie de l'Inde. On trouve parfois çà et là des médailles grecques, des vases, des poignées d'épée, des débris. La fouille fut heureuse. On déterra entre autres choses de prix une urne pleine de monnaies. Allard, ravi, fit porter la trouvaille au roi.

Le maharadjah était assis dans sa tente, à terre, sur un tapis, les jambes croisées. Force nababs faisaient cercle autour du roi.

— Qu'est cela? dit Runjeet-Sing en apercevant l'urne déposée à ses pieds.

— Sire, répondit Allard, ce sont des monnaies grecques. Cela a appartenu aux soldats d'Alexandre, un illustre maharadjah presque aussi puissant et presque aussi grand que vous. C'est très précieux.

Runjeet-Sing regarda dédaigneusement ces pauvres sous macédoniens, couverts de poussière, vert de grisés, sordides.

— Cela est précieux?

— Oui, sire.

— Et pourquoi?

— Parce que cela est ancien.

— Tu te trompes, dit le roi sauvage, une chose n'est pas précieuse parce qu'elle est ancienne.

Il resta un moment pensif, puis prenant une poignée de terre à côté de lui :

— Regarde, dit-il. Cela est plus ancien que tes monnaies, et pourtant cela n'est pas précieux.

[1] Le général Allard fut aide de camp du maréchal Brune, puis, ayant cherché fortune en Égypte et en Perse, se mit au service de Runjeet-Sing dont il organisa les armées. Ce qui permit au souverain de soumettre le Pendjab. (*Note de l'éditeur.*)

1830.

FAITS CONTEMPORAINS.

I

7 mars 1830, Minuit.

On joue *Hernani* au Théâtre-Français depuis le 25 février. Cela fait chaque fois cinq mille francs de recette. Le public siffle tous les soirs tous les vers; c'est un rare vacarme, le parterre hue, les loges éclatent de rire. Les comédiens sont décontenancés et hostiles; la plupart se moquent de ce qu'ils ont à dire. La presse a été à peu près unanime et continue tous les matins de railler la pièce et l'auteur. Si j'entre dans un cabinet de lecture, je ne puis prendre un journal sans y lire : «Absurde comme *Hernani;* monstrueux comme *Hernani;* niais, faux, ampoulé, prétentieux, extravagant et amphigourique comme *Hernani*». Si je vais au théâtre pendant la représentation, je vois à chaque instant, dans les corridors où je me hasarde, des spectateurs sortir de leur loge et en jeter la porte avec indignation.

M^lle^ Mars joue son rôle honnêtement et fidèlement, mais en rit, même devant moi. Michelot joue le sien en charge et en rit, derrière moi. Il n'est pas un machiniste, pas un figurant, pas un allumeur de quinquets qui ne me montre au doigt.

Aujourd'hui, j'ai dîné chez Joanny qui m'en avait prié. Joanny joue Ruy Gomez. Il demeure rue du Jardinet, n° 1, avec un jeune séminariste, son neveu. Le dîner a été grave et cordial. Il y avait des journalistes, entre autres M. Merle, le mari de M^me^ Dorval. Après le dîner, Joanny, qui a des cheveux blancs les plus beaux du monde, s'est levé, a empli son verre, et s'est tourné vers moi. J'étais à sa droite. Voici littéralement ce qu'il m'a dit; je rentre, et j'écris ses paroles :

— Monsieur Victor Hugo, le vieillard maintenant ignoré qui remplissait, il y a deux cents ans, le rôle de Don Diègue dans *le Cid* n'était pas plus pénétré de respect et d'admiration devant le grand Corneille que le vieillard qui joue Don Ruy Gomez ne l'est aujourd'hui devant vous.

II

Les deux premiers français qui mirent le pied dans Alger en 1830 ont été Éblé, autrefois mon camarade à Louis-le-Grand en mathématiques spéciales, et Daru, aujourd'hui mon collègue à la Chambre des pairs. Voici comment :

Éblé (fils du général) était premier lieutenant et Daru second lieutenant de la batterie qui ouvrit le feu contre la place. Il est d'usage que, lorsqu'une armée entre dans une ville prise d'assaut, la batterie qui a ouvert la brèche et tiré le premier coup de canon passe en tête et marche avant tout le monde. C'est ainsi qu'Éblé et Daru entrèrent les premiers dans Alger.

Il y avait encore sur la porte par où ils passèrent des têtes de français fraîchement coupées, reconnaissables à leurs favoris blonds ou roux et à leurs cheveux longs. Les turcs et les arabes sont tondus. Le sang de ces têtes ruisselait le long du mur. Les assiégés n'avaient pas eu le temps ou n'avaient pas pris la peine de les enlever. Dernière bravade peut-être.

Les troupes allèrent se ranger sur la place devant la Casbah. Éblé et Daru y arrivèrent les premiers. Comme ils trouvaient le temps long, ils obtinrent de leur capitaine, vieux troupier et bonhomme, la permission d'entrer dans la Casbah en attendant. — Je n'y vois pas d'inconvénient, dit le vieux soldat, lequel sortait des armées d'un homme qui n'avait *pas vu d'inconvénient* à entrer dans Potsdam, dans Schœnbrunn, dans l'Escurial et dans le Kremlin. Éblé et Daru profitèrent bien vite de la permission.

La Casbah était déserte. Il n'y avait pas deux heures que les dernières femmes du dey l'avaient quittée. C'était un déménagement qui ressemblait à un pillage. Les meubles, les divans, les boîtes, les écrins ouverts et vides étaient jetés pêle-mêle au milieu des chambres. Le palais entier était une collection de niches et de petits compartiments. Il n'y avait pas trois salles grandes comme une de nos salles à manger ordinaires. Une chose qui frappa Daru et Éblé, c'était la quantité d'étoffes de Lyon en pièces empilées dans les appartements secrets du dey. Cela par moments avait l'air d'un magasin, soit que le dey en eût la manie, soit qu'il en fît le commerce. Il y en avait tant que, le soir, les officiers logés à la Casbah les arrangèrent sur le carreau de façon à s'en faire des matelas et des oreillers.

Les soldats du reste regorgent de toutes sortes de choses prises dans la déroute du camp de Hussein-dey. Daru acheta un chameau cinq francs.

1847.

III

M. le duc d'Orléans me contait il y a quelques années qu'à l'époque qui suivit immédiatement la révolution de Juillet, le roi lui fit prendre séance dans son conseil. Le jeune prince assistait aux délibérations des ministres. Un jour, M. Mérilhou, qui était garde des sceaux, s'endormit pendant que le roi parlait. — De Chartres, dit le roi à son fils, réveille M. le garde des sceaux. — Le duc d'Orléans obéit, il était assis à côté de M. Mérilhou, il le pousse doucement du coude; le ministre dormait profondément; le prince recommence, le ministre dormait toujours. Enfin le prince pose sa main sur le genou de M. Mérilhou qui s'éveille en sursaut et dit : — *Finis donc, Sophie! tu me chatouilles toujours!*

1847.

IV

Voici de quelle façon le mot *sujet* a disparu du préambule des lois et ordonnances.

M. Dupont de l'Eure, en 1830, était garde des sceaux. Le 7 août, le jour même où le duc d'Orléans prêta serment comme roi, M. Dupont de l'Eure lui porta une loi à promulguer. Le préambule disait : *Mandons et ordonnons à tous nos sujets,* etc. Le commis chargé de copier la loi, jeune homme fort exalté, s'effaroucha du mot *sujets,* et ne copia point.

Le garde des sceaux arrive. Le jeune homme était employé dans son cabinet. — Eh bien, dit le ministre, la copie est-elle faite? que je la porte à la signature du roi. — Non, Monsieur le ministre, répond le commis.

Explication. M. Dupont de l'Eure écoute, puis pince l'oreille du jeune homme et lui dit, moitié souriant, moitié fâché :

— Allons donc, Monsieur le républicain, voulez-vous bien copier cela tout de suite!

Le commis baissa la tête comme un commis qu'il était, et copia.

Cependant, M. Dupont conte la chose au roi en riant. Le roi n'en rit pas. Tout faisait difficulté alors. M. Dupin aîné, ministre sans portefeuille, avait entrée au conseil; il éluda le mot et tourna l'obstacle; il proposa cette rédaction qui fut adoptée et qui a été toujours admise depuis : *Mandons et ordonnons à tous.*

1847.

1835.

[FIESCHI[1].]

Tant que Fieschi, après son arrestation, crut que ses complices lui portaient intérêt, il garda le silence. Un jour, il apprit par sa maîtresse, Nini Lassave, la fille borgne, que Morey avait dit : *Quel malheur que l'explosion ne l'ait pas tué!* A dater de ce moment, la haine s'empara de Fieschi; il dénonça Pepin et Morey, et mit à les perdre autant d'acharnement qu'il avait mis jusque-là de volonté à les sauver.

Morey et Pepin furent arrêtés. Fieschi devint l'auxiliaire dévoué de l'accusation. Il entra dans les plus minutieux détails, révéla tout, indiqua tout, éclaircit tout, traqua, expliqua, dévoila, démasqua, et ne faillit en rien, et ne mentit jamais, se souciant peu de mettre sa tête sous le couteau, pourvu que les deux autres têtes tombassent.

Un jour, il dit à M. Pasquier : « Ce Pepin est si bête qu'il inscrivait sur son livre l'argent qu'il me donnait pour la machine en en indiquant l'emploi. Faites une perquisition chez lui. Prenez son livre des six premiers mois de 1835. Vous trouverez au haut d'une page une mention de cette nature faite de sa main. » On suit ses instructions, la perquisition est ordonnée, le livre est saisi. M. Pasquier examine le livre, le procureur général examine le livre, on n'y trouve rien. Cela paraît étrange. Pour la première fois, Fieschi était en défaut. On le lui dit. Il répond : « Cherchez mieux. » Nouvelles recherches, peines perdues. On adjoint aux commissaires de la chambre un ancien juge d'instruction que cette affaire fit conseiller à la cour royale de Paris. (M. Gaschon, que le chancelier Pasquier, en me contant tout cela,

[1] Au moment où le roi Louis-Philippe rentrait, après avoir passé une revue des troupes pour célébrer, le 28 juillet 1835, l'anniversaire des Trois glorieuses, une effroyable détonation se fit entendre d'une fenêtre du troisième étage, au n° 50 du boulevard du Temple. Dans la cour de cette maison, un individu tout couvert de sang était arrêté; les débats s'ouvrirent à la Chambre des pairs constituée en Cour de justice, sous la présidence du baron Pasquier : Fieschi, Morey et Pepin furent condamnés à mort. (*Note de l'éditeur.*)

appelait Gâcon ou Cachon.) Ce juge, homme expert, prend le registre, l'ouvre, et, en deux minutes, trouve au haut d'une page, en effet, la mention dénoncée par Fieschi. Pepin s'était borné à la barrer négligemment, mais elle était restée fort lisible. Le président de la cour des pairs et le procureur général, par une sorte d'habitude facile à comprendre, n'avaient pas lu les passages barrés, et cette mention leur avait échappé.

La chose trouvée, on amène Fieschi, on amène Pepin, et on les confronte devant le livre. Consternation de Pepin. Joie de Fieschi. Pepin bredouille, se trouble, pleure, parle de sa femme et de ses trois enfants. Fieschi triomphe. L'interrogatoire fut décisif et perdit Pepin. La séance avait été longue; M. Pasquier renvoie Pepin, tire sa montre et dit à Fieschi : — Cinq heures! Allons! en voilà assez pour aujourd'hui. Il est temps que vous alliez dîner. — Fieschi fait un bond : — Dîner! oh! j'ai dîné aujourd'hui. J'ai coupé le cou à Pepin. —

Je tiens tout ceci du chancelier lui-même.

J'ai dit que Fieschi était exact dans les moindres détails. Il dit un jour qu'au moment de son arrestation il avait un poignard sur lui. Il n'était resté aucune trace de ce poignard dans aucun procès-verbal.

— Fieschi, lui dit M. Pasquier, à quoi bon mentir? Vous n'aviez pas de poignard. Aucun procès-verbal n'en fait mention.

— Je le crois bien, Monsieur le président, dit Fieschi. En arrivant au corps de garde, j'ai profité d'une minute où les sergents de ville avaient le dos tourné pour jeter le poignard sous le lit de camp où l'on m'avait couché. Il y doit être encore. Faites chercher. Ces gendarmes sont des cochons. Ils ne balayent pas sous leur lit.

On alla au corps de garde, on déplaça le lit de camp, et l'on trouva le poignard.

J'étais à la cour des pairs la veille de sa condamnation. Morey était pâle et immobile. Pepin faisait semblant de lire un journal. Fieschi gesticulait, déclamait, riait. A un certain moment, il se leva et dit : — Messieurs les pairs, dans quelques jours, ma tête sera séparée de mon corps, je serai mort et je pourrirai sous la terre. J'ai commis un crime et je rends un service. Mon crime, je vais l'expier; mon service, vous en recueillerez les fruits. Après moi, plus d'émeutes, plus d'assassinats, plus de troubles. J'aurai essayé de tuer le roi, j'aurai abouti à le sauver.

Ces paroles, le geste, le son de voix, l'heure, le lieu, me frappèrent. Cet homme me parut courageux et résolu. Je dis la chose à M. Pasquier, qui me répondit : — Il ne croyait pas mourir.

C'était un bravo, un condottiere, rien autre chose. Il avait servi, et mêlait à son crime je ne sais quelles idées militaires. — Votre action est bien

horrible, lui disait M. Pasquier; mitrailler des inconnus, des gens qui ne vous ont fait aucun mal, des passants! — Fieschi répliqua froidement : — C'est ce que font des soldats en embuscade.

On démolit en ce moment, boulevard du Temple, la maison Fieschi. La charpente du toit est dégarnie de tuiles. Les fenêtres sans vitres et sans châssis laissent voir l'intérieur des chambres. Au fond, par les croisées du coin de la cour, on aperçoit l'escalier que Fieschi, Pepin et Morey montèrent et descendirent tant de fois avec leur hideux projet dans l'esprit. La cour est encombrée d'échelles et de charpentes, et le rez-de-chaussée est enveloppé d'une palissade en planches. Ce qu'on distingue de la chambre de Fieschi semble avoir été orné et enjolivé par les différents locataires qui l'ont habitée depuis. Un papier semé d'un petit dessin verdâtre tapisse les murs et le plafond, sur lequel une cordelière, aussi en papier, dessine un Y. Ce plafond est, du reste, déjà entamé et largement lézardé par la pioche des maçons. Un estaminet qui occupait le rez-de-chaussée a dû déménager, ce qui fait qu'on lit cet avis sur un écriteau appliqué à la palissade d'en bas :

Le rendez-vous de la Gaîté est même boulevard, n° 40.

18 avril 1842.

Il y a en ce moment un jeune médecin, nommé le docteur Deboret, qui a dans la bouche une dent de Fieschi. Ayant été chargé de l'autopsie, il eut la tête en son pouvoir. Les dents lui parurent belles, et il en prit une pour remplacer une molaire qui lui manquait. Il la montre à qui veut la voir.

1844, mars.

1838.

TALLEYRAND.

19 mai.

Rue Saint-Florentin, il y a un palais et un égout.

Le palais, qui est d'une noble, riche et morne architecture, s'est appelé longtemps : *Hôtel de l'Infantado;* aujourd'hui on lit sur le fronton de sa porte principale : *Hôtel Talleyrand.* Pendant les quarante années qu'il a habité cette rue, l'hôte dernier de ce palais n'a peut-être jamais laissé tomber son regard sur cet égout.

C'était un personnage étrange, redouté et considérable; il s'appelait Charles-Maurice de Périgord; il était noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable. On pourrait dire que tout en lui boitait comme lui; la noblesse, qu'il avait faite servante de la république, la prêtrise, qu'il avait traînée au Champ de Mars, puis jetée au ruisseau, le mariage, qu'il avait rompu par vingt scandales et par une séparation volontaire, l'esprit, qu'il déshonorait par la bassesse. Cet homme avait pourtant sa grandeur.

Les splendeurs des deux régimes se confondaient en lui; il était prince du vieux royaume de France, et prince de l'empire français.

Pendant trente ans, du fond de son palais, du fond de sa pensée, il avait à peu près mené l'Europe. Il s'était laissé tutoyer par la révolution, et lui avait souri, ironiquement, il est vrai; mais elle ne s'en était pas aperçue. Il avait approché, connu, observé, pénétré, remué, retourné, approfondi, raillé, fécondé tous les hommes de son temps, toutes les idées de son siècle, et il y avait eu dans sa vie des minutes où, tenant en sa main les quatre ou cinq fils formidables qui faisaient mouvoir l'univers civilisé, il avait pour pantin Napoléon I^er^, empereur des français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse. Voilà à quoi jouait cet homme.

Après la révolution de Juillet, la vieille race, dont il était grand cham-

bellan, étant tombée, il s'était retrouvé debout sur son pied et avait dit au peuple de 1830, assis, bras nus, sur un tas de pavés : Fais-moi ton ambassadeur.

Il avait reçu la dernière confession de Mirabeau et la première confidence de Thiers. Il disait de lui-même qu'il était un grand poëte et qu'il avait fait une trilogie en trois dynasties : acte I^er^, *l'empire de Buonaparte;* acte II, *la maison de Bourbon;* acte III, *la maison d'Orléans.*

Il avait fait tout cela dans son palais, et, dans ce palais, comme une araignée dans sa toile, il avait successivement attiré et pris héros, penseurs, grands hommes, conquérants, rois, princes, empereurs, Bonaparte, Sieyès, M^me^ de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant, Alexandre de Russie, Guillaume de Prusse, François d'Autriche, Louis XVIII, Louis-Philippe, toutes les mouches dorées et rayonnantes qui bourdonnent dans l'histoire de ces quarante dernières années. Tout cet étincelant essaim, fasciné par l'œil profond de cet homme, avait successivement passé sous cette porte sombre qui porte écrit sur son architrave : HÔTEL TALLEYRAND.

Eh bien, avant-hier 17 mai 1838, cet homme est mort. Des médecins sont venus, et ont embaumé le cadavre. Pour cela, à la manière des égyptiens, ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne. La chose faite, après avoir transformé le prince de Talleyrand en momie et cloué cette momie dans une bière tapissée de satin blanc, ils se sont retirés, laissant sur une table la cervelle, cette cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt rois, contenu le monde.

Les médecins partis, un valet est entré, il a vu ce qu'ils avaient laissé : Tiens! ils ont oublié cela. Qu'en faire? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé, et a jeté ce cerveau dans cet égout.

Finis rerum.

1839.

JOURNAL D'UN PASSANT

PENDANT L'ÉMEUTE DU 12 MAI[1].

Dimanche 12 mai.

M. de Togores sort de chez moi. Nous avons parlé de l'Espagne. A mes yeux, géographiquement depuis la formation des continents, historiquement depuis la conquête des Gaules par les romains, politiquement depuis le duc d'Anjou, l'Espagne fait partie intégrante de la France. Jose primero est le même fait que Felipe quinto; la pensée de Louis XIV a été continuée par Napoléon. Nous ne pouvons donc sans grave imprudence négliger l'Espagne. Malade, elle nous pèse; saine et forte, elle nous étaie. Nous la traînons ou nous nous appuyons sur elle. C'est un de nos membres, nous ne pouvons l'amputer, il faut le soigner et le guérir. La guerre civile est une gangrène. Malheur à nous si nous la laissons empirer, elle nous gagnera. Le sang français se mêle largement au sang espagnol par le Roussillon, la Navarre et le Béarn. Les Pyrénées ne sont qu'une ligature, efficace seulement pour un temps.

M. de Togores partageait mon avis. C'était également, me disait-il, l'opinion de son oncle le duc de Frias lorsqu'il était président du conseil de la reine Christine.

Nous avons aussi causé de M^lle^ Rachel qu'il a trouvée médiocre dans Ériphile, et que je n'ai pas encore vue.

A trois heures je rentre dans mon cabinet.

Ma petite fille vient d'ouvrir ma porte tout effarée et m'a dit : — Papa, sais-tu ce qui se passe? On se bat au pont Saint-Michel.

[1] Barbès, Martin Bernard, Blanqui avaient préparé une insurrection; après avoir pénétré dans le magasin de l'armurier Lepage, ils s'emparèrent d'un certain nombre d'armes, marchèrent sur le poste de la Conciergerie pour s'emparer de la préfecture de police. Le lieutenant Drouineau, commandant du poste, tomba mortellement blessé; à la préfecture de police, les insurgés furent repoussés et prirent possession de l'Hôtel de Ville. L'insurrection fut réprimée en vingt-quatre heures. (*Note de l'éditeur.*)

Je n'en veux rien croire. Nouveaux détails. Un cuisinier de la maison et le marchand de vin voisin ont vu la chose. Je fais monter le cuisinier. En effet, en passant sur le quai des Orfèvres, il a vu un groupe de jeunes gens tirer des coups de fusil sur la préfecture de police. Une balle a frappé le parapet près de lui. De là, les assaillants ont couru place du Châtelet et à l'Hôtel de Ville, tiraillant toujours. Ils sont partis de la Morgue, que le brave homme appelle *la Morne.*

Pauvres jeunes fous! avant vingt-quatre heures, bon nombre de ceux qui sont partis de là seront revenus là.

On entend la fusillade. La maison est en rumeur. Les portes et les croisées s'ouvrent et se ferment avec bruit. Les servantes causent et rient aux fenêtres.

On dit que l'insurrection a gagné la Porte-Saint-Martin. Je sors, je suis les boulevards. Il fait beau. La foule se promène dans ses habits du dimanche. On bat le rappel.

A l'entrée de la rue du Pont-aux-Choux, il y a des groupes qui regardent dans la direction de la rue de l'Oseille. On distingue beaucoup de monde et beaucoup de tumulte autour d'une vieille fontaine qu'on aperçoit du boulevard et qui fait l'angle d'un carrefour dans la Vieille rue du Temple. Au milieu de ce tumulte on voit passer trois ou quatre petits drapeaux tricolores. Commentaires. On reconnaît que ces drapeaux sont tout simplement l'ornement d'une petite charrette à bras où l'on colporte je ne sais quelle drogue à vendre.

A l'entrée de la rue des Filles-du-Calvaire, des groupes regardent dans la même direction. Quelques ouvriers en blouse passent près de moi. J'entends l'un d'eux dire : — Qu'est-ce que cela me fait? je n'ai ni femme, ni enfant, ni maîtresse.

Sur le boulevard du Temple, les cafés se ferment. Le Cirque Olympique se ferme aussi. La Gaîté tient bon, et jouera.

La foule des promeneurs grossit à chaque pas. Beaucoup de femmes et d'enfants. Trois tambours de la garde nationale, vieux soldats, l'air grave, passent en battant le rappel. La fontaine du Château-d'Eau jette bruyamment sa belle gerbe de fête. Derrière, dans la rue basse, la grande grille et la grande porte de la mairie du v^e^ arrondissement sont fermées l'une sur l'autre. Je remarque dans la porte de petites meurtrières.

Rien à la Porte-Saint-Martin que beaucoup de foule qui circule paisiblement à travers des régiments d'infanterie et de cavalerie stationnés entre les deux portes. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin ferme ses bureaux. On enlève les affiches sur lesquelles je lis : *Marie Tudor.* Les omnibus marchent.

Dans tout ce trajet, je n'ai pas entendu de fusillade, mais la foule et les voitures font grand bruit.

Je rentre dans le Marais. Vieille rue du Temple, les commères causent tout effarouchées sur les portes. Voici les détails. L'émeute a traversé le quartier. Vers trois heures, deux ou trois cents jeunes gens mal armés ont brusquement investi la mairie du VII^e^ arrondissement, ont désarmé le poste et pris les fusils. De là ils ont couru à l'Hôtel de Ville et ont fait la même équipée. En entrant au corps de garde, ils ont gaîment embrassé l'officier. Quand ils ont eu l'Hôtel de Ville, qu'en faire? Ils s'en sont allés. S'ils avaient la France, en seraient-ils moins embarrassés que de l'Hôtel de Ville? Il y a parmi eux beaucoup d'enfants de quatorze à quinze ans. Quelques-uns ne savent pas charger leur fusil; d'autres ne peuvent le porter. Un de ceux qui ont tiré rue de Paradis est tombé sur son derrière après le coup. Deux tambours tués en tête de leurs colonnes sont déposés à l'Imprimerie royale, dont la grande porte est fermée.

En ce moment on fait des barricades rue des Quatre-Fils. Aux angles de toutes les petites rues de Bretagne, de Poitou, de Touraine, etc., il y a des groupes qui écoutent. Un grenadier de la garde nationale passe en uniforme, le fusil sur le dos, regardant autour de lui d'un air inquiet.

Il est sept heures; je suis sur mon balcon, place Royale, on entend des feux de peloton.

Huit heures du soir. — Je suis les boulevards jusqu'à la Madeleine. Ils sont couverts de troupes. Quelques gardes nationaux marchent en tête de toutes les patrouilles. Les promeneurs du dimanche sont mêlés à toute cette infanterie, à toute cette cavalerie. De distance en distance un cordon de soldats verse doucement la foule d'un côté du boulevard sur l'autre. Le Vaudeville joue.

Une heure du matin. — Les boulevards sont déserts. Il n'y a plus que les régiments qui bivouaquent de distance en distance. En revenant, je me suis engagé dans les petites rues du Marais. Tout est calme et sinistre. La Vieille rue du Temple est noire comme un four. Les lanternes y ont été brisées.

La place Royale est un camp. Il y a quatre grands feux devant la mairie, autour desquels les soldats causent et rient assis sur leurs sacs. La flamme découpe la silhouette noire des uns et empourpre la face des autres.

Les feuilles vertes et fraîches des arbres de mai s'agitent joyeusement au-dessus des brasiers.

J'avais une lettre à jeter à la poste. J'y ai mis quelques précautions, car

IMPRIMERIE NATIONALE

tout est suspect à ces braves gardes nationaux. Je me souviens qu'à l'époque des émeutes d'avril 1834 je passais devant un poste de garde nationale ayant sous le bras un volume des œuvres du duc de Saint-Simon. J'ai été signalé comme saint-simonien, et j'ai failli être massacré.

Au moment où je rentrais chez moi, un escadron de hussards, tenu en réserve toute la journée dans la cour de la mairie, en est sorti brusquement et a défilé devant moi au galop, se dirigeant vers la rue Saint-Antoine. En montant mon escalier, j'entendais s'éloigner les pas des chevaux.

Lundi 13 mai. *Huit heures du matin.*

Plusieurs compagnies de garde nationale sont venues s'ajouter à la troupe de ligne campée place Royale. Beaucoup d'hommes en blouse se promènent parmi les gardes nationaux, regardés et regardant d'un air soucieux. Un omnibus débouche par la rue du Pas-de-la-Mule. On lui fait rebrousser chemin.

Tout à l'heure mon frotteur, appuyé sur son balai, disait : Pour qui me mettrai-je?

Il a ajouté un moment après :

— Quel chien de gouvernement! on me doit trente francs, et je ne puis rien tirer des gens!

On bat le rappel.

Je déjeune en lisant les journaux. M. Duflot vient. Il était hier soir aux Tuileries. C'était la réception du dimanche; le roi paraissait fatigué, la reine était triste.

Puis il s'est promené dans Paris. Il a vu rue du Grand-Hurleur un homme tué, un ouvrier, couché à terre, le front percé d'une balle, endimanché. C'était le soir. Il y avait à côté de lui une chandelle allumée. Le mort avait des bagues aux doigts, et sa montre dans son gousset d'où sortait un gros paquet de breloques.

Hier à trois heures et demie, aux premiers coups de fusil, le roi a fait appeler le maréchal Soult et lui a dit : — Maréchal, l'eau se trouble. Il faut pêcher des ministres.

Une heure après, le maréchal est venu chez le roi et lui a dit, en se frottant les mains, avec son accent méridional : — *Cetté fois, sire, jé crois qué nous férons notré coup.*

Il y a, en effet, un ministère ce matin dans le *Moniteur.*

Midi. — Je sors. On entend la fusillade rue Saint-Louis. On a fait évacuer la place Royale aux hommes en blouse, et maintenant on ne laisse

plus pénétrer dans la place que les personnes qui y demeurent. L'émeute est rue Saint-Louis. On craint que les insurgés ne pénètrent un à un place Royale et ne fusillent la troupe de derrière les piliers des arcades.

Il y a aujourd'hui deux cent douze ans deux mois et deux jours, Beuvron, Bussy d'Amboise et Buquet, d'une part, Boutteville, Deschapelles et La Berthe, d'autre part, se battaient à outrance à l'épée et au poignard, en plein jour, à cette même heure, et dans cette même place Royale. Pierre Corneille avait alors vingt et un ans.

J'entends un garde national regretter la grille qu'on vient de démolir si stupidement, et dont les tronçons sont encore, en ce moment, gisants sur le pavé.

Un autre garde national dit : — Moi, je suis républicain, c'est tout simple, parce que je suis suisse.

Les abords de la place Royale sont déserts. La fusillade continue, très nourrie et très voisine.

Rue Saint-Gilles, devant la porte de la maison occupée, en 1784, par la fameuse comtesse de La Motte-Valois de l'affaire du collier, un garde municipal m'interdit le passage.

Je gagne la rue Saint-Louis par la rue des Douze-Portes. La rue Saint-Louis a un aspect singulier. On voit à l'un des bouts une compagnie de soldats qui barre toute la rue et s'avance lentement en braquant ses fusils. Je suis enveloppé de gens qui fuient dans toutes les directions. Un jeune homme vient d'être tué au coin de la rue des Douze-Portes.

Impossible d'aller plus loin. Je retourne vers le boulevard.

Au coin de la rue du Harlay il y a un cordon de gardes nationaux. L'un d'eux, qui a le ruban bleu de juillet, m'arrête brusquement : — On ne passe pas! — Et sa voix se radoucit tout à coup : — Vraiment, je ne vous conseille pas d'aller par là, monsieur. — Je lève les yeux, c'est mon frotteur.

Je passe outre.

J'arrive à la rue Saint-Claude. A peine y ai-je fait quelques pas que je vois tous les passants se hâter. Une compagnie d'infanterie vient de paraître à l'extrémité de la rue, près de l'église. Deux vieilles femmes, dont l'une porte un matelas, passent près de moi avec des interjections de terreur. Je continue d'avancer vers les soldats qui barrent le bout de la rue. Quelques jeunes drôles en blouse fuient autour de moi.

Tout à coup les soldats abaissent leurs fusils et couchent en joue. Je n'ai que le temps de me jeter derrière une borne qui me garantit du moins les jambes. J'essuie le feu. Personne ne tombe dans la rue. Je m'avance vers les soldats en agitant mon chapeau pour qu'ils ne recommencent pas. Arrivé près d'eux, ils m'ouvrent leurs rangs, je passe, et nous ne nous disons rien.

La rue Saint-Louis est déserte. C'est l'aspect de la rue à quatre heures du matin en été : boutiques fermées, fenêtres fermées, personne, plein jour. Rue du Roi-Doré, les voisins causent sur leurs portes. Deux chevaux, dételés de quelque charrette dont on a fait une barricade, passent rue Saint-Jean-Saint-François, suivis du charretier tout désorienté. Un gros de garde nationale et de troupe de ligne semble embusqué au bout de la rue Saint-Anastase. — Je m'informe.

Il y a une demi-heure environ, sept ou huit jeunes ouvriers sont venus là, traînant des fusils qu'ils savaient à peine charger. C'étaient des adolescents de quatorze à quinze ans. Ils ont préparé leurs armes en silence au milieu des voisins et des passants qui les regardaient faire, puis ils ont envahi une maison où il n'y a qu'une vieille femme et un petit enfant. Là, ils ont soutenu un siège de quelques instants. La fusillade que j'ai essuyée était pour quelques-uns d'entre eux qui s'enfuyaient par la rue Saint-Claude.

Toutes les boutiques sont fermées, excepté celle du marchand de vin où les insurgés ont bu et où les gardes nationaux boivent.

Trois heures. — Je viens d'explorer les boulevards. Ils sont couverts de foule et de troupe. On entend des feux de peloton dans la rue Saint-Martin. Devant la fenêtre de Fieschi, j'ai vu passer un lieutenant général à cheval, en grand uniforme, entouré d'officiers et suivi d'un escadron de fort beaux dragons, le sabre au poing.

Il y a une manière de camp au Château-d'Eau. Les actrices de l'Ambigu sont sur le balcon de leur foyer qui regardent. Aucun théâtre des boulevards ne jouera ce soir.

Tout désordre a disparu rue Saint-Louis. L'émeute est concentrée aux Halles. Un garde national me disait tout à l'heure : — Ils sont là dans les barricades plus de quatre mille. — Je n'ai rien répondu à ce brave homme. Dans des moments comme celui-ci, tous les yeux sont verres grossissants.

Dans une maison en construction, rue des Cultures-Saint-Gervais, les maçons ont repris leurs travaux. On vient de tuer un homme rue de la Perle. Rue des Trois-Pavillons, je vois des jeunes filles qui jouent au volant.

Il y a rue de l'Écharpe un blanchisseur effarouché qui dit avoir vu passer des canons. Il en a compté huit.

Huit heures du soir. — Le Marais continue d'être assez calme. On me dit qu'il y a des canons place de la Bastille. J'y vais, mais je ne puis rien distinguer; le crépuscule est trop sombre. Plusieurs régiments attendent là, silencieusement, infanterie et cavalerie. Le peuple se fait au spectacle des four-

gons, d'où l'on distribue des vivres à la troupe. Les soldats se disposent à bivouaquer. On entend le bruit du bois qu'on décharge sur le pavé pour les feux de la nuit.

Minuit. — Des bataillons entiers font patrouille sur les boulevards. Les bivouacs sont allumés partout, et jettent des reflets d'incendie sur les façades des maisons. Un homme habillé en femme vient de passer rapidement à côté de moi, avec un chapeau blanc et un voile noir très épais, qui lui cache entièrement la figure. Au moment où minuit sonnait aux horloges des églises, j'ai entendu distinctement dans le silence de la ville deux feux de peloton très longs et très soutenus.

J'écoute passer dans la direction de la rue du Temple une longue file de voitures qui fait un grand bruit de ferraille. Sont-ce des canons?

Deux heures du matin. — Je rentre chez moi. Je remarque de loin que le grand feu de bivouac allumé au coin de la rue Saint-Louis et de la rue de l'Écharpe a disparu.

En approchant, je vois un homme accroupi devant la fontaine qui fait tomber l'eau du robinet sur quelque chose. Je regarde. L'homme paraît inquiet. Je reconnais qu'il éteint à la fontaine des bûches à demi consumées, puis il les charge sur ses épaules et s'en va. Ce sont les derniers tisons que les troupes ont laissés sur le pavé en quittant leurs bivouacs. En effet, il n'y a plus maintenant que quelques tas de cendre rouge. Les soldats sont rentrés dans leurs casernes. L'émeute est finie. Elle aura du moins servi à chauffer un pauvre diable en hiver.

1840-1841.

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON[1].

15 DÉCEMBRE.

NOTES PRISES SUR PLACE.

J'ai entendu battre le rappel dans les rues depuis six heures et demie du matin. Je sors à onze heures. Les rues sont désertes, les boutiques fermées; à peine voit-on passer une vieille femme çà et là. On sent que Paris tout entier s'est versé d'un seul côté de la ville comme un liquide dans un vase qui penche.

Il fait très froid; un beau soleil, de légères brumes au ciel. — Les ruisseaux sont gelés.

Comme j'arrive au pont Louis-Philippe, une nuée s'abaisse et quelques flocons de neige poussés par la bise viennent me fouetter le visage. — En passant près de Notre-Dame je remarque que le bourdon ne tinte pas.

Rue Saint-André-des-Arcs, le mouvement fébrile de la fête commence à se faire sentir. — Oui, c'est une fête; la fête d'un cercueil exilé qui revient en triomphe. — Trois hommes du peuple, de ces pauvres ouvriers en haillons, qui ont froid et faim tout l'hiver, marchent devant moi tout joyeux. L'un d'eux saute, danse et fait mille folies en criant : Vive l'empereur! De jolies grisettes parées passent, menées par leurs étudiants. Des fiacres se hâtent vers les Invalides.

Rue du Four, la neige s'épaissit. Le ciel devient noir. Les flocons de neige le sèment de larmes blanches. Dieu semble vouloir tendre aussi.

Cependant le tourbillon dure peu. Un pâle rayon blanchit l'angle de la rue de Grenelle et de la rue du Bac, et, là, les gardes municipaux arrêtent les voitures. Je passe outre. Deux grands chariots vides menés par des soldats

[1] Une loi du 10 juin 1840 ordonna l'érection du tombeau de Napoléon Ier aux Invalides; les cendres de Napoléon furent provisoirement déposées dans la chapelle Saint-Jérôme où elles demeurèrent jusqu'en 1861. (*Note de l'éditeur.*)

du train viennent à grand bruit derrière moi et rentrent dans leur quartier au bout de la rue de Grenelle au moment où je débouche sur la place des Invalides. Là, je crains un moment que tout ne soit fini et que l'empereur ne soit passé, tant il vient de passants de mon côté, lesquels semblent s'en retourner. C'est tout simplement la foule qui reflue, refoulée par un cordon de gardes municipaux à pied. Je montre mon billet pour la première estrade à gauche, et je franchis la haie.

Ces estrades sont d'immenses échafaudages qui couvrent, du quai à la grille du dôme, tous les gazons de l'Esplanade. Il y en a trois de chaque côté.

Au moment où j'arrive, le mur des estrades de droite me cache encore la place. J'entends un bruit formidable et lugubre. On dirait d'innombrables marteaux frappant en cadence sur des planches. Ce sont les cent mille spectateurs entassés sur les échafauds, qui, glacés par la bise, piétinent pour se réchauffer en attendant que le cortège passe.

Je monte sur l'estrade. Le spectacle n'est pas moins étrange. Les femmes, presque toutes bottées de gros chaussons et voilées, disparaissent sous des amas de fourrures et de manteaux; les hommes promènent des cache-nez extravagants.

La décoration de la place, bien et mal. Le mesquin habillant le grandiose. Des deux côtés de l'avenue deux rangées de figures héroïques, colossales, pâles à ce froid soleil, qui font un assez bel effet. Elles paraissent de marbre blanc. Mais ce marbre est du plâtre. Au fond, vis-à-vis le dôme, la statue de l'empereur, en bronze. Ce bronze aussi est du plâtre. Dans chaque entre-deux des statues, un pilier en toile peinte et dorée d'assez mauvais goût surmonté d'un pot-à-feu, — plein de neige pour le moment. Derrière les statues, les estrades et la foule; entre les statues, la garde nationale éparse; au-dessus des estrades, des mâts à la pointe desquels flottent magnifiquement soixante longues flammes tricolores.

Il paraît qu'on n'a pas eu le temps d'achever l'ornementation de la grande entrée de l'hôtel. On a ébauché au-dessus de la grille une façon d'arc de triomphe funèbre en toile peinte et en crêpe, avec lequel le vent joue comme avec les vieux linges pendus à la lucarne d'une masure. Une rangée de mâts tout nus et tout secs se dressent au-dessus des canons et, à distance, ressemblent à ces allumettes que les petits enfants piquent dans du sable. Des nippes et des haillons, qui ont la prétention d'être des tentures noires étoilées d'argent, frissonnent et clapotent pauvrement entre ces mâts.

Au fond, le dôme, avec son pavillon et son crêpe, glacé de reflets métalliques, estompé par la brume sur le ciel lumineux, fait une figure sombre et splendide.

Il est midi.

Le canon de l'hôtel tire de quart d'heure en quart d'heure. La foule piétine et bat la semelle. Des gendarmes déguisés en bourgeois, mais trahis par leurs éperons et leurs cols d'uniforme, se promènent çà et là. En face de moi, un rayon éclaire vivement une assez mauvaise statue de Jeanne d'Arc, qui tient une palme à la main dont elle semble se faire un écran comme si le soleil lui faisait mal aux yeux.

A quelques pas de la statue, un feu, où des gardes nationaux se chauffent les pieds, est allumé dans un tas de sable.

De temps en temps des musiciens militaires envahissent un orchestre dressé entre les deux estrades du côté opposé, y exécutent une fanfare funèbre, puis redescendent en hâte et disparaissent dans la foule, sauf à reparaître le moment d'après. Ils quittent la fanfare pour le cabaret.

Un crieur erre dans l'estrade, vendant des complaintes à un sou et des relations de la cérémonie. J'achète deux de ces papiers.

Tous les yeux sont fixés sur l'angle du quai d'Orsay par où doit déboucher le cortège. Le froid augmente l'impatience. Des fumées blanches et noires montent çà et là à travers le massif brumeux des Champs-Élysées, et l'on entend des détonations lointaines.

Tout à coup les gardes nationaux courent aux armes. Un officier d'ordonnance traverse l'avenue au galop. La haie se forme. Des ouvriers appliquent des échelles aux pilastres et commencent à allumer les pots-à-feu. Une salve de grosse artillerie éclate bruyamment à l'angle est des Invalides; une épaisse fumée jaune, coupée d'éclairs d'or, remplit tout ce coin. D'où je suis, on voit servir les pièces. Ce sont deux beaux vieux canons sculptés du XVII^e^ siècle dans le bruit desquels on sent le bronze. — Le cortège approche.

Il est midi et demi.

A l'extrémité de l'Esplanade, vers la rivière, une double rangée de grenadiers à cheval, à buffleteries jaunes, débouche gravement. C'est la gendarmerie de la Seine. C'est la tête du cortège. En ce moment le soleil fait son devoir et apparaît magnifiquement. Nous sommes dans le mois d'Austerlitz.

Après les bonnets à poil de la gendarmerie de la Seine, les casques de cuivre de la garde municipale de Paris, puis les flammes tricolores des lanciers secouées par le vent d'une façon charmante. Fanfares et tambours.

Un homme en blouse bleue grimpe par les charpentes extérieures, au risque de se rompre le cou, dans l'estrade qui me fait face. Personne ne l'aide. Un spectateur en gants blancs le regarde faire et ne lui tend pas la main. L'homme arrive pourtant.

Le cortège, mêlé de généraux et de maréchaux, est d'un admirable aspect. Le soleil, frappant les cuirasses des carabiniers, leur allume à tous sur la poi-

trine une étoile éblouissante. Les trois écoles militaires passent avec une fière et grave contenance. Puis l'artillerie et l'infanterie, comme si elles allaient au combat; les caissons ont à leur arrière-train la roue de rechange, les soldats ont le sac sur le dos.

A quelque distance, une grande statue de Louis XIV, largement étoffée, et d'un assez bon style, dorée par le soleil, semble regarder cette pompe avec stupeur.

La garde nationale à cheval paraît. Brouhaha dans la foule. Elle est en assez bon ordre pourtant; mais c'est une troupe sans gloire, et cela fait un trou dans un pareil cortège. On rit.

J'entends ce dialogue :

— Tiens! ce gros colonel! comme il tient drôlement son sabre! — Qu'est-ce que c'est que ça! — C'est Montalivet.

D'interminables légions de garde nationale à pied défilent maintenant, fusils renversés comme la ligne, dans l'ombre de ce ciel gris. Un garde national à cheval, qui laisse tomber son chapska et galope ainsi quelque temps nu-tête malgré qu'il en ait, amuse fort la galerie, c'est-à-dire cent mille personnes.

De temps en temps le cortège s'arrête, puis il reprend sa marche. On achève d'allumer les pots-à-feu qui fument entre les statues comme de gros bols de punch.

L'attention redouble. Voici la voiture noire à frise d'argent de l'aumônier de la *Belle-Poule,* au fond de laquelle on entrevoit le prêtre en deuil; puis le grand carrosse de velours noir à panneaux-glaces de la commission de Sainte-Hélène, quatre chevaux à chacun de ces deux carrosses.

Tout à coup le canon éclate à la fois à trois points différents de l'horizon. Ce triple bruit simultané enferme l'oreille dans une sorte de triangle formidable et superbe. Des tambours éloignés battent aux champs.

Le char de l'empereur apparaît.

Le soleil, voilé jusqu'à ce moment, reparaît en même temps. L'effet est prodigieux.

On voit au loin, dans la vapeur et dans le soleil, sur le fond gris et roux des arbres des Champs-Élysées, à travers de grandes statues blanches qui ressemblent à des fantômes, se mouvoir lentement une espèce de montagne d'or. On n'en distingue encore rien qu'une sorte de scintillement lumineux qui fait étinceler sur toute la surface du char tantôt des étoiles, tantôt des éclairs. Une immense rumeur enveloppe cette apparition.

On dirait que ce char traîne après lui l'acclamation de toute la ville comme une torche traîne sa fumée.

Au moment de tourner dans l'avenue de l'Esplanade, il reste quelques

instants arrêté par quelque hasard du chemin devant une statue qui fait l'angle de l'avenue et du quai. J'ai vérifié depuis que cette statue était celle du maréchal Ney.

Au moment où le char-catafalque a paru, il était une heure et demie.

Le cortège se remet en marche.

Le char avance lentement. On commence à en distinguer la forme.

Voici les chevaux de selle des maréchaux et des généraux qui tiennent le cordon du poêle impérial.

Voici les quatrevingt-six sous-officiers légionnaires portant les bannières des quatrevingt-six départements. Rien de plus beau que ce carré, au-dessus duquel frissonne une forêt de drapeaux. On croirait voir marcher un champ de dahlias gigantesques.

Voici un cheval blanc couvert de la tête aux pieds d'un crêpe violet, accompagné d'un chambellan bleu ciel brodé d'argent et conduit par deux valets de pied vêtus de vert et galonnés d'or. C'est la livrée de l'empereur. Frémissement dans la foule : — *C'est le cheval de bataille de Napoléon!* — La plupart le croyaient fortement. Pour peu que le cheval eût servi deux ans à l'empereur, il aurait trente ans, ce qui est un bel âge de cheval.

Le fait est que ce palefroi est un bon vieux cheval-comparse qui remplit depuis une dizaine d'années l'emploi de cheval de bataille dans tous les enterrements militaires auxquels préside l'administration des pompes funèbres.

Ce coursier de paille porte sur son dos la vraie selle de Bonaparte à Marengo. Une selle de velours cramoisi à double galon d'or, — assez usée.

Après le cheval viennent en lignes sévères et pressées les cinq cents marins de la *Belle-Poule,* jeunes visages pour la plupart, en tenue de combat, en veste ronde, le chapeau rond verni sur la tête, les pistolets à la ceinture, la hache d'abordage à la main et le sabre au côté, un sabre court à large poignée de fer poli.

Les salves continuent.

En ce moment on raconte dans la foule que ce matin le premier coup de canon tiré aux Invalides a coupé les deux cuisses d'un garde municipal. On avait oublié de déboucher la pièce. On ajoute qu'un homme a glissé, place Louis XV, sous les roues du char et a été écrasé.

Le char est maintenant très près. Il est précédé presque immédiatement de l'état-major de la *Belle-Poule,* commandé par M. le prince de Joinville à cheval. M. le prince de Joinville a le visage couvert de barbe (blonde), ce qui me paraît contraire aux règlements de la marine militaire. Il porte pour la première fois le grand cordon de la Légion d'honneur. Jusqu'ici il ne figurait sur le livre de la Légion que comme simple chevalier.

Arrivé précisément en face de moi, je ne sais quel obstacle momentané

se présente. Le char s'arrête. Il fait une station de quelques minutes entre la statue de Jeanne d'Arc et la statue de Charles V.

Je puis le regarder à mon aise. L'ensemble a de la grandeur. C'est une énorme masse, dorée entièrement, dont les étages vont pyramidant au-dessus des quatre grosses roues dorées qui la portent. Sous le crêpe violet semé d'abeilles, qui le recouvre du haut en bas, on distingue d'assez beaux détails : les aigles effarés du soubassement, les quatorze Victoires du couronnement portant sur une table d'or un simulacre de cercueil. Le vrai cercueil est invisible. On l'a déposé dans la cave du soubassement, ce qui diminue l'émotion.

C'est là le grave défaut de ce char. Il cache ce qu'on voudrait voir, ce que la France a réclamé, ce que le peuple attend, ce que tous les yeux cherchent, le cercueil de Napoléon.

Sur le faux sarcophage on a déposé les insignes de l'empereur, la couronne, l'épée, le sceptre et le manteau. Dans la gorge dorée qui sépare les Victoires du faîte des aigles du soubassement, on voit distinctement, malgré la dorure déjà à demi écaillée, les lignes de suture des planches de sapin. Autre défaut. Cet or n'est qu'en apparence. Sapin et carton-pierre, voilà la réalité. J'aurais voulu pour le char de l'empereur une magnificence qui fût sincère.

Du reste, la masse de cette composition sculpturale n'est pas sans style et sans fierté, quoique le parti pris du dessin et de l'ornementation hésite entre la renaissance et le rococo.

Deux immenses faisceaux de drapeaux pris sur toutes les nations de l'Europe se balancent avec une emphase magnifique à l'avant et à l'arrière du char.

Le char, tout chargé, pèse vingt-six mille livres. Le cercueil seul pèse cinq mille livres.

Rien de plus surprenant et de plus superbe que l'attelage des seize chevaux qui traînent le char. Ce sont d'effrayantes bêtes, empanachées de plumes blanches jusqu'aux reins, et couvertes de la tête aux pieds d'un splendide caparaçon de drap d'or, lequel ne laisse voir que leurs yeux, ce qui leur donne je ne sais quel air terrible de chevaux-fantômes.

Des valets de pied à la livrée impériale conduisent cette cavalcade formidable.

En revanche, les dignes et vénérables généraux qui portent les cordons du poêle ont la mine la moins fantastique qui soit. En tête deux maréchaux, le duc de Reggio, petit et borgne [1], à droite; à gauche, le comte Molitor; en

[1] M. le duc de Reggio n'est pas réellement borgne. Il y a quelques années, à la suite d'un refroidissement, le maréchal a été atteint d'une paralysie locale qui a envahi la joue et la paupière droites. Depuis cette époque il ne peut ouvrir l'œil. Du reste, dans toute cette céré-

arrière, à droite, un amiral, le baron Duperré, gros et jovial marin; à gauche, un lieutenant général, le comte Bertrand, cassé, vieilli, épuisé; noble et illustre figure. Tous les quatre sont revêtus du cordon rouge.

Le char, soit dit en passant, n'aurait dû avoir que huit chevaux. Huit chevaux, c'est un nombre symbolique qui a un sens dans le cérémonial. Sept chevaux, neuf chevaux, c'est un roulier; seize chevaux, c'est un fardier; huit chevaux, c'est un empereur[1].

Les spectateurs des estrades n'ont cessé de battre la semelle qu'au moment où le char-catafalque a passé devant eux. Alors seulement les pieds font silence. On sent qu'une grande pensée traverse cette foule.

Le char s'est remis en marche, les tambours battent aux champs, le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes.

Derrière le corbillard viennent en costumes civils tous les survivants parmi les anciens serviteurs de l'empereur, puis tous les survivants parmi les soldats de la garde, vêtus de leurs glorieux uniformes déjà étranges pour nous.

Le reste du cortège, composé des régiments de l'armée et de la garde nationale, occupe, dit-on, le quai d'Orsay, le pont Louis XVI, la place de la Concorde et l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'arc de l'Étoile.

---

monie il a montré un admirable courage. Criblé de blessures, âgé de soixante-quinze ans, il est resté en plein air, par un froid de quatorze degrés, depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, en grand uniforme et sans manteau, par respect pour son général. Il a fait le trajet de Courbevoie aux Invalides à pied, *sur ses trois jambes cassées,* me disait spirituellement la duchesse de Reggio. Le maréchal, en effet, ayant eu deux fractures à la jambe droite et une à la jambe gauche, a eu bien véritablement trois jambes cassées.

Après tout, il est remarquable que, sur tant de vieillards exposés pendant si longtemps à ce grand froid, il ne leur soit arrivé malheur à aucun. Chose rare, ces funérailles n'ont enterré personne. (*Note de Victor Hugo.*)

[1] 29 décembre 1840. — On a su, depuis, que les magnifiques housses de brocart d'or qui caparaçonnaient les seize chevaux étaient en tissu de verre. Économie peu digne. Trompe-l'œil inconvenant. Aujourd'hui on lit dans les journaux cette singulière annonce :

« Un grand nombre de personnes venues à l'établissement des tissus de verre, rue de Charonne, 97, pour voir le manteau impérial qui a décoré les côtés du char funèbre de Napoléon, ont désiré garder un souvenir de la grande cérémonie en faisant l'acquisition de quelques aigles de ce manteau. Le directeur de cet établissement, qui, pour exécuter la commande du gouvernement, a été forcé de les leur refuser, se trouve aujourd'hui en mesure de les satisfaire. »

Ainsi, statues de bronze en plâtre, Victoires d'or massif en carton-pierre, manteau impérial en tissu de verre, et, quinze jours après la cérémonie, — aigles à vendre. (*Note de Victor Hugo.*)

Le char n'entre pas dans la cour des Invalides, la grille posée par Louis XIV serait trop basse. Il se détourne à droite; on voit les marins entrer dans le soubassement et ressortir avec le cercueil, puis disparaître sous le porche élevé à l'entrée du palais. Ils sont dans la cour.

C'est fini pour les spectateurs du dehors. Ils descendent à grand bruit et en toute hâte des estrades. Des groupes s'arrêtent de distance en distance devant des affiches collées sur les planches et ainsi conçues : LEROY, LIMONADIER, *rue de la Serpe, près des Invalides. — Vins fins et pâtisseries chaudes.*

Je puis maintenant examiner la décoration de l'avenue. Presque toutes ces statues de plâtre sont mauvaises. Quelques-unes sont ridicules. Le Louis XIV, qui, à distance, avait de la masse, est grotesque de près. Macdonald est ressemblant. Mortier aussi. Ney le serait, si l'on ne lui avait trop haussé le front. Du reste, le sculpteur l'a fait exagéré et risible à force de vouloir être mélancolique. La tête est trop grosse. A ce sujet on raconte que, dans la rapidité de cette improvisation de statues, les mesures ont été mal données. Le jour de la livraison venu, le statuaire a fourni un maréchal Ney trop grand d'un pied. Qu'ont fait les gens des Beaux-arts ? Ils ont scié à la statue une tranche de ventre de douze pouces de large, et ils ont recollé tant bien que mal les deux morceaux.

Le plâtre badigeonné en bronze de l'empereur est embu et couvert de taches qui font ressembler la robe impériale à de la vieille serge verte rapiécée.

Ceci me rappelle — car la génération des idées est un étrange mystère — que cet été, chez M. Thiers, j'entendis Marchand, le valet de chambre de l'empereur, raconter que Napoléon aimait les vieux habits et les vieux chapeaux. Je comprends et je partage ce goût. Pour un cerveau qui travaille, la pression d'un chapeau neuf est insupportable.

— L'empereur, disait Marchand, avait emporté de France trois habits, deux redingotes et deux chapeaux; il a fait avec cette garde-robe ses six ans de Sainte-Hélène; il ne portait pas d'uniforme.

Marchand ajoutait d'autres détails curieux. L'empereur, aux Tuileries, semblait souvent changer rapidement de costume. En réalité il n'en était rien. L'empereur était habituellement en costume civil, c'est-à-dire une culotte de casimir blanc, bas de soie blancs, souliers à boucles. Mais il y avait toujours là, dans le cabinet voisin, une paire de bottes à l'écuyère doublée en soie blanche jusqu'au-dessus du genou. Quand un incident survenait et qu'il fallait que l'empereur montât à cheval, il ôtait ses souliers, mettait ses bottes, endossait son uniforme, et le voilà militaire. Puis il ren-

trait, quittait ses bottes, reprenait ses souliers et redevenait civil. La culotte blanche, les bas et les souliers ne servaient jamais qu'un jour. Le lendemain cette défroque impériale appartenait au valet de chambre.

Il est trois heures. Une salve d'artillerie annonce que la cérémonie vient de s'achever aux Invalides. Je rencontre B... Il en sort. La vue du cercueil a produit une émotion inexprimable.

Les paroles dites ont été simples et grandes. M. le prince de Joinville a dit au roi : *Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.* Le roi a répondu : *Je le reçois au nom de la France.*

Puis il a dit à Bertrand : *Général, déposez sur le cercueil la glorieuse épée de l'empereur.* Et à Gourgaud : *Général, déposez sur le cercueil le chapeau de l'empereur.*

Le *Requiem,* de Mozart, a fait peu d'effet. Belle musique, déjà ridée. Hélas! la musique se ride!

Le catafalque n'a été terminé qu'une heure avant l'arrivée du cercueil. B... était dans l'église à huit heures du matin. Elle n'était encore qu'à moitié tendue et les échelles, les outils et les ouvriers l'encombraient. La foule arrivait pendant ce temps-là.

On a essayé de grandes palmes dorées de cinq ou six pieds de haut aux quatre coins du catafalque. Mais, après les avoir posées, on a vu qu'elles faisaient un médiocre effet. On les a ôtées [1].

M. le prince de Joinville, qui n'avait pas vu sa famille depuis six mois, est allé baiser la main de la reine et serrer joyeusement celles de ses frères et sœurs. La reine l'a reçu gravement, sans effusion, en reine plutôt qu'en mère.

Pendant ce temps-là les archevêques, les curés et les prêtres chantaient le *Requiescat in pace* autour du cercueil de Napoléon.

Le cortège a été beau, mais trop exclusivement militaire, suffisant pour Bonaparte, non pour Napoléon. Tout les corps de l'État eussent dû y figurer, au moins par députations. Du reste, l'incurie du gouvernement a été extrême.

[1] 23 décembre. — Depuis la translation du cercueil, l'église des Invalides est ouverte à la foule qui la visite. Il y passe, chaque jour, cent mille personnes, de dix heures du matin à quatre heures du soir. L'éclairage de la chapelle coûte à l'État 350 francs par jour. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur (qui passe pour fils de l'empereur, soit dit en passant), gémit hautement de cette dépense. (*Note de Victor Hugo.*)

Il était pressé d'en finir. Philippe de Ségur, qui a suivi le char comme ancien aide de camp de l'empereur, m'a conté qu'à Courbevoie, au bord de la rivière, par un froid de quatorze degrés, ce matin, à huit heures, il n'y avait pas même une salle d'attente chauffée. Ces deux cents vieillards de l'ancienne maison de l'empereur ont dû attendre une heure et demie sous une espèce de temple grec ouvert aux quatre vents.

Même négligence pour les bateaux à vapeur qui ont fait avec le corps le trajet du Havre à Paris, trajet admirable, d'ailleurs, par l'attitude recueillie et grave des populations riveraines. Aucun de ces bateaux n'était convenablement aménagé, les vivres manquaient. Point de lits. Ordre de ne pas descendre à terre.

M. le prince de Joinville était obligé de coucher, lui vingtième, dans une chambre commune, sur une table. D'autres couchaient dessous. On dormait à terre, et les plus heureux sur des banquettes ou des chaises. Il semblait que le pouvoir eût eu de l'humeur. Le prince s'en est plaint tout haut et a dit : Dans cette affaire, tout ce qui vient du peuple est grand, tout ce qui vient du gouvernement est petit.

Voulant gagner les Champs-Élysées, j'ai traversé le pont suspendu où j'ai donné mon sou. Générosité véritable, car la foule qui encombre le pont se dispense de payer.

Les légions et les régiments sont encore en bataille dans l'avenue de Neuilly.

L'avenue est décorée ou plutôt déshonorée dans toute sa longueur par d'affreuses statues en plâtre figurant des Renommées et par des colonnes triomphales surmontées d'aigles dorés et posés en porte-à-faux sur des piédestaux en marbre gris. Les gamins se divertissent à faire des trous dans ce marbre qui est en toile.

Sur chaque colonne on lit entre deux faisceaux de drapeaux tricolores le nom et la date d'une des victoires de Bonaparte.

Un médiocre décor d'opéra occupe le sommet de l'arc de triomphe, l'empereur debout sur un char entouré de Renommées, ayant à sa droite la Gloire et à sa gauche la Grandeur. Que signifie une statue de la grandeur? Comment exprimer la grandeur par une statue? Est-ce en la faisant plus grande que les autres? Ceci est du galimatias monumental.

Ce décor, mal doré, regarde Paris. En tournant autour de l'arc, on le voit par derrière. C'est une vraie ferme de théâtre. Du côté de Neuilly

l'empereur, les Gloires et les Renommées ne sont plus que des châssis grossièrement chantournés.

A propos de cela, les figures de l'avenue des Invalides ont été étrangement choisies, soit dit en passant. La liste publiée donne des alliances de noms bizarres et hardies. En voici une : *Lobau. Charlemagne. Hugues Capet.*

Il y a quelques mois, je me promenais dans ces mêmes Champs-Élysées avec Thiers, alors premier ministre. Il eût à coup sûr mieux *réussi* cette cérémonie. Il l'eût prise à cœur. Il avait des idées. Il sent et il aime Napoléon. Il me contait des anecdotes sur l'empereur. M. de Rémusat lui a communiqué les mémoires inédits de sa mère. Il y a là cent détails.

L'empereur était bon et taquin. La taquinerie est la méchanceté des bons. Caroline, sa sœur, voulait être reine. Il la fit reine, reine de Naples. Mais la pauvre femme eut beaucoup de soucis dès qu'elle eut un trône, et s'y rida et s'y fana quelque peu.

Un jour Talma déjeunait avec Napoléon — l'étiquette n'admettait Talma qu'au déjeuner. — Voici que la reine Caroline arrivant de Naples, pâle et fatiguée, entre chez l'empereur. Il la regarde, puis se tourne vers Talma, fort empêché entre ces deux majestés. — Mon cher Talma, lui dit-il, elles veulent toutes être reines, elles y perdent leur beauté. Regardez Caroline. Elle est reine, elle est laide.

Au moment où je passe, on achève de démolir les innombrables estrades tendues de noir et décorées de banquettes de bal qui ont été élevées par des spéculateurs à l'entrée de l'avenue de Neuilly. Sur l'une d'elles, en face du jardin Beaujon, je lis cet écriteau : — *Places à louer. Tribune d'Austerlitz. S'adresser à M. Berthellemot, confiseur.*

De l'autre côté de l'avenue, sur une baraque de saltimbanques ornée de deux affreuses peintures d'enseigne représentant, l'une, la mort de l'empereur, l'autre, le fait d'armes de Mazagran, je lis cet autre écriteau : NAPOLÉON DANS SON CERCUEIL. TROIS SOUS.

Des hommes du peuple passent et chantent : *Vive mon grand Napoléon! vive mon vieux Napoléon!*

Des marchands parcourent la foule, criant : Tabac et cigares! D'autres offrent aux passants je ne sais quel liquide chaud et fumant dans une théière

IMPRIMERIE NATIONALE.

de cuivre en forme d'urne et voilée d'un crêpe. Une vieille revendeuse met naïvement son caleçon au milieu du brouhaha.

Vers cinq heures, le char-catafalque, vide maintenant, remonte l'avenue des Champs-Élysées afin d'aller *se remiser* sous l'arc de l'Étoile. Ceci est une belle idée.

Mais les magnifiques chevaux-spectres sont fatigués. Ils ne marchent qu'avec peine, et lentement, au grand effort des cochers. Rien de plus étrange que les hu-ho! et les dia-hu! tombant sur cet attelage à la fois impérial et fantastique.

Je reviens chez moi par les boulevards. La foule y est immense. Tout à coup elle s'écarte et se retourne avec une sorte de respect. Un homme passe fièrement au milieu d'elle. C'est un ancien houzard de la garde impériale : vétéran de haute taille et de ferme allure.

Il est en grand uniforme, pantalon rouge collant, veste blanche à passementerie d'or, dolman bleu ciel, colback à flamme et à torsades, le sabre au côté, la sabretache battant la cuisse, l'aigle sur la gibecière. Autour de lui les petits enfants crient : Vive l'empereur!

Il est certain que toute cette cérémonie a eu un singulier caractère d'escamotage. Le gouvernement semblait avoir peur du fantôme qu'il évoquait. On avait l'air tout à la fois de montrer et de cacher Napoléon. On a laissé dans l'ombre tout ce qui eût été trop grand ou trop touchant. On a dérobé le réel et le grandiose sous des enveloppes plus ou moins splendides, on a escamoté le cortège impérial dans le cortège militaire, on a escamoté l'armée dans la garde nationale, on a escamoté les chambres dans les Invalides, on a escamoté le cercueil dans le cénotaphe.

Il fallait au contraire prendre Napoléon franchement, s'en faire honneur, le traiter royalement et populairement en empereur, et alors on eût trouvé de la force là où l'on a failli chanceler.

Aujourd'hui, 11 mars 1841, après trois mois, j'ai revu l'Esplanade des Invalides.

J'étais allé visiter un vieil officier malade. Il faisait le plus beau temps du monde, un soleil chaud et jeune, une journée plutôt de la fin que du commencement du printemps.

Toute l'Esplanade est bouleversée. Elle est encombrée par la ruine des funérailles. On a enlevé l'échafaudage des estrades. Les carrés de gazon qu'elles couvraient ont reparu, hideusement rayés en tous sens par l'ornière profonde des charrettes à plâtras. Des statues qui bordaient l'avenue triom-

phale, deux seulement sont encore debout : *Marceau* et *Duguesclin*. Çà et là, des tas de pierres, restes des piédestaux.

Des soldats, des invalides, des marchands de pommes errent au milieu de toute cette poésie tombée.

Une foule joyeuse passait rapidement devant les Invalides, allant voir le puits artésien. Dans un coin silencieux de l'Esplanade stationnaient deux omnibus couleur chocolat (Béarnaises), portant cette affiche en grosses lettres :

PUITS DE L'ABATTOIR DE GRENELLE.

Il y a trois mois, ils portaient celle-ci :

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON AUX INVALIDES.

Dans la cour de l'Hôtel, le soleil égayait et réchauffait une cohue de marmots et de vieillards, la plus charmante du monde. C'était jour de visite publique. Les curieux affluaient. Les jardiniers taillaient les charmilles. Les lilas bourgeonnaient dans les petits jardins des invalides. Un jeune garçon de quatorze ans chantait à tue-tête, grimpé sur l'affût du dernier canon à droite, celui-là même qui a tué un gendarme en tirant la première salve funèbre, le 15 décembre.

Je note en passant que depuis trois ans on a juché ces admirables pièces du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle sur de hideux petits affûts en fonte qui sont de l'effet le plus misérable et le plus mesquin. Les anciens affûts de bois, énormes, trapus, massifs, supportaient dignement ces bronzes magnifiques et monstrueux.

Une nuée d'enfants, paresseusement surveillés par leurs bonnes, penchées chacune vers leur soldat, s'ébattait parmi les vingt-quatre grosses coulevrines apportées de Constantine et d'Alger.

On a du moins épargné à ces engins gigantesques l'affront des affûts d'*uniforme*. Elles gisent couchées à terre des deux côtés de la porte d'entrée. Le temps en a peint le bronze d'un vert clair et charmant, et elles sont couvertes d'arabesques par larges plaques. Quelques-unes, les moins belles, il faut en convenir, sont de fabrique française. On lit sur la culasse : *François Durand, fondeur du roi de France à Alger.*

Pendant que je copiais l'inscription, une toute petite fille, jolie et fraîche, vouée au blanc, s'amusait à remplir de sable avec ses petits doigts roses la lumière de l'un de ces gros canons turcs. Un invalide, le sabre nu, debout sur ses deux jambes de bois, et chargé sans doute de garder cette artillerie, la regardait faire en souriant.

Au moment où je quittais l'Esplanade, vers trois heures, un petit groupe, marchant lentement, la traversait. C'était un homme vêtu de noir, un crêpe au bras et au chapeau, suivi de trois autres, dont l'un, couvert d'une blouse bleue, tenait un jeune garçon par la main. L'homme au crêpe avait sous le bras une espèce de boîte blanchâtre à demi cachée par un drap noir, qu'il portait comme un musicien porte l'étui dans lequel est renfermé son instrument.

Je me suis approché. L'homme noir, c'était un croque-mort; la boîte, c'était la bière d'un enfant.

Le trajet que faisait le convoi parallèlement à la façade des Invalides coupait en croix la ligne qu'avait suivie, il y a trois mois, le corbillard de Napoléon.

Aujourd'hui, 8 mai, je suis retourné aux Invalides pour voir la chapelle Saint-Jérôme où l'empereur est provisoirement déposé. Toute trace de la cérémonie du 15 décembre a disparu de l'Esplanade. Les quinconces sont retracés; le gazon pourtant n'a pas encore repoussé. Il faisait un assez beau soleil mêlé par instant de nuages et de pluie. Les arbres étaient verts et joyeux. Les pauvres vieux invalides causaient doucement avec des tas de marmots et se promenaient dans leurs petits jardins pleins de bouquets. C'est ce charmant moment de l'année où les derniers lilas s'effeuillent, où les premiers faux-ébéniers fleurissent.

Les larges ombres des nuages passaient rapidement dans la cour d'honneur où il y a, sous une archivolte du premier étage, une statue pédestre en plâtre de Napoléon, assez triste pendant du Louis XIV équestre fièrement sculpté en pierre sur le grand portail.

Tout autour de la cour, au-dessous de la corniche des toits, sont encore collées, derniers vestiges des funérailles, les longues bandes minces de toile noire sur lesquelles on avait peint en lettres d'or, trois par trois, les noms des généraux de la révolution et de l'empire. Le vent commence pourtant à les arracher çà et là. Sur l'une de ces bandes, dont la pointe détachée flottait à l'air, j'ai lu ces trois noms :

SAURET — CHAMBURE — HUG...

La fin du troisième nom avait été déchirée et emportée par le vent. Était-ce *Hugo* ou *Huguet?*

Quelques jeunes soldats entraient dans l'église. J'ai suivi ces *tourlourous,*

comme on dit aujourd'hui. Car en temps de guerre le soldat appelle le bourgeois *pékin,* en temps de paix le bourgeois appelle le soldat *tourlourou.*

L'église était nue et froide, presque déserte. Au fond, une grande toile grise tendue du haut en bas masquait l'énorme archivolte du dôme. On entendait derrière cette toile des coups de marteau sourds et presque lugubres.

Je me suis promené quelques instants en lisant sur les piliers les noms de tous les hommes de guerre enterrés là.

Tout le long de la haute nef, au-dessus de nos têtes, les drapeaux conquis sur l'ennemi, ce tas de haillons magnifiques, frissonnaient doucement près de la voûte.

Dans les intervalles des coups de marteau j'entendais un chuchotement dans un coin de l'église. C'était une vieille femme qui se confessait.

Les soldats sont sortis, et moi derrière eux.

Ils ont tourné à droite, par le corridor de Metz, et nous nous sommes mêlés à une foule assez nombreuse et fort parée qui suivait cette direction. Le corridor débouche dans la cour intérieure où est la petite entrée du dôme.

J'ai retrouvé là, dans l'ombre, trois autres statues de plomb, descendues de je ne sais où, que je me rappelle avoir vues, à cette même place, étant tout enfant, en 1815, lors des mutilations d'édifices, de dynasties et de nations qui se firent à cette époque. Ces trois statues, du plus mauvais style de l'empire, froides comme ce qui est allégorique, mornes comme ce qui est médiocre, sont là debout le long du mur, dans l'herbe, parmi des tas de chapiteaux, avec je ne sais quel faux air de tragédies sifflées. L'une d'elles tient un lion attaché à une chaîne et représente la Force. Rien n'a l'air désorienté comme une statue posée à plat sur le sol, sans piédestal; on dirait un cheval sans cavalier ou un roi sans trône. Il n'y a que deux attitudes pour le soldat, la bataille ou la mort; il n'y en a que deux pour le roi, l'empire ou le tombeau; il n'y en a que deux pour la statue, être debout dans le ciel ou couchée sur la terre.

Une statue à pied étonne l'esprit et importune l'œil. On oublie qu'elle est de plâtre ou de bronze et que le bronze ne marche pas plus que le plâtre, et l'on est tenté de dire à ce pauvre personnage à face humaine si gauche et si malheureux dans sa posture d'apparat : — Eh bien! va donc! va! marche! continue ton chemin! démène-toi! La terre est sous tes pieds. Qui te retient? qui t'empêche? — Du moins le piédestal explique l'immobilité. Pour les statues comme pour les hommes, un piédestal c'est un petit espace étroit et honorable, avec quatre précipices tout autour.

Après avoir passé les statues, j'ai tourné à droite et je suis entré dans l'église par la grande porte de la façade postérieure qui donne sur le boulevard.

Plusieurs jeunes femmes ont franchi la porte en même temps que moi, en riant et en s'appelant.

La sentinelle nous a laissés passer. C'était un vieux soldat triste et courbé, le sabre au poing, peut-être un ancien grenadier de la garde impériale, — immobile et muet dans l'ombre, et appuyant le bout de sa jambe de bois usée sur une fleur de lys de marbre à demi arrachée du pavé.

Pour arriver à la chapelle où est Napoléon, on marche sur une mosaïque fleurdelysée. La foule, les femmes et les soldats se hâtaient. Je suis entré à pas lents dans l'église.

Un jour d'en haut, blanc et blafard, plutôt un jour d'atelier qu'un jour d'église, éclairait l'intérieur du dôme. Sous la coupole même, à l'endroit où était l'autel et où sera le tombeau, s'élevait, abrité du côté de la nef par l'immense toile grise, le grand échafaudage qui a servi à démolir le baldaquin construit sous Louis XIV. Il ne restait plus de ce baldaquin que les fûts des six grosses colonnes de bois qui en soutenaient le chef. Ces colonnes, sans chapiteaux et sans tailloirs, étaient encore supportées verticalement par six façons de bûches qu'on avait substituées aux piédestaux. Les feuillages d'or, dont les spirales donnaient un faux air de colonnes torses, avaient déjà disparu, laissant une trace noire sur les six fûts dorés. Les ouvriers perchés çà et là dans l'intérieur de l'échafaudage avaient l'air de grands oiseaux dans une cage énorme.

D'autres, en bas, arrachaient le pavé. D'autres allaient et venaient dans l'église, portant leurs échelles, sifflant et causant.

A ma droite, la chapelle de Saint-Augustin était pleine de décombres. De larges pans brisés et amoncelés de cette belle mosaïque où Louis XIV avait enraciné ses fleurs de lys et ses soleils cachaient les pieds de sainte Monique et de sainte Alipe, stupéfaites et comme scandalisées dans leurs niches. La Religion de Girardon, debout entre les deux fenêtres, regardait gravement ce désordre.

Au delà de la chapelle Saint-Augustin, de grandes lames de marbre, qui avaient été le dallage du dôme, posées verticalement les unes contre les autres, masquaient à demi un guerrier blanc couché au bas d'une assez haute pyramide de marbre noir engagée dans le mur. Au-dessous du guerrier un écartement des dalles permettait de lire ces trois lettres :

UBA

C'était le tombeau de *VaUBAn.*

De l'autre côté de l'église, vis-à-vis le tombeau de Vauban, était le tombeau de Turenne. Celui-ci avait été plus respecté que l'autre.

Aucun entassement de ruines ne s'appuyait à cette grande machine de

sculpture, plutôt pompeuse que funèbre, plutôt faite pour l'opéra que pour l'église, selon la froide et noble étiquette qui régissait l'art de Louis XIV. Aucune palissade, aucun déblai n'empêchait le passant de voir Turenne vêtu en empereur romain mourir là d'un boulet autrichien, au-dessus du bas-relief en bronze de la bataille de Turheim, et de lire cette date mémorable : 1675, année où Turenne mourut, où le duc de Saint-Simon naquit et où Louis XIV posa la première pierre de l'Hôtel des Invalides.

A droite, contre l'échafaudage du dôme et le tombeau de Turenne, entre le silence de ce sépulcre et le tapage des ouvriers, dans une petite chapelle barricadée et déserte, j'entrevoyais, derrière une balustrade, par l'ouverture d'une arcade blanche, un groupe de statues dorées, posées là, pêle-mêle, et sans doute arrachées du baldaquin, qui semblaient s'entretenir à voix basse de toute cette dévastation. Elles étaient six, six anges ailés et lumineux, six fantômes d'or sinistrement éclairés d'un pâle rayon de soleil. L'une de ces statues montrait du doigt aux autres la chapelle de Saint-Jérôme sombre et tendue de deuil et semblait prononcer avec terreur ce mot : Napoléon. Au-dessus de ces six spectres, sur la corniche du petit dôme de la chapelle, un grand ange de bois doré jouait de la basse, les yeux levés au ciel, presque avec l'attitude que le Véronèse donne au Tintoret dans les Noces de Cana.

Cependant j'étais arrivé au seuil de la chapelle de Saint-Jérôme.

Une grande archivolte avec une haute portière de drap violet assez chétif *imprimé* de grecques et de palmettes d'or; au sommet de la portière, l'écusson impérial en bois peint; à gauche, deux faisceaux de drapeaux tricolores surmontés d'aigles qui avaient l'air de coqs retouchés pour la circonstance; des invalides décorés de la Légion d'honneur, la pique à la main; la foule silencieuse et recueillie entrant sous la voûte; au fond, à une profondeur de huit à dix pas, une grille de fer peinte en bronze; sur la grille, qui est d'une ornementation lourde et molle, des têtes de lion, des N dorées qui ont l'air de clinquant appliqué, les armes de l'empire, la main de justice et le sceptre surmonté d'une figurine de Charlemagne assis, la couronne en tête et le globe à la main; au delà de la grille, l'intérieur de la chapelle, je ne sais quoi d'auguste, de formidable et de saisissant, un lampadaire allumé, un grand aigle d'or, largement éployé, dont le ventre brillait d'un reflet de lampe funèbre et les ailes d'un reflet de soleil; au-dessous de l'aigle, sous une vaste et éblouissante gerbe de drapeaux ennemis, le cercueil, dont on voyait les pieds d'ébène et les anneaux d'airain; sur le cercueil, la grande couronne impériale pareille à celle de Charlemagne, le diadème de laurier d'or pareil

à celui de César, le poêle de velours violet semé d'abeilles; en avant du cercueil, sur une crédence, le chapeau de Sainte-Hélène et l'épée d'Eylau; sur le mur, à droite du cercueil, au milieu d'une rondache argentée ce mot : *Wagram;* à gauche au milieu d'une autre rondache, cet autre mot : *Austerlitz;* tout autour, sur la muraille, une tenture de velours violet brodée d'abeilles et d'aigles; tout en haut, à la naissance de la voûte, au-dessus de la lampe, de l'aigle, de la couronne, de l'épée et du cercueil, une fresque et dans cette fresque l'ange du jugement sonnant de la trompette sur saint-Jérôme endormi, — voilà ce que j'ai vu d'un coup d'œil, et voilà ce qu'une minute a gravé dans ma mémoire pour ma vie.

Le chapeau, bas, large des bouts, peu usé, orné d'une ganse noire, de dessous laquelle sortait une très petite cocarde tricolore, était posé sur l'épée, dont la poignée d'or ciselé était tournée vers l'entrée de la chapelle et la pointe vers le cercueil.

Il y avait de la mesquinerie mêlée à cette grandeur. Cela était mesquin par le drap violet imprimé et non brodé, par le carton peint en pierre, par ce fer creux peint en bronze, par cet écusson de bois, par ces N de paillon, par ce cippe de toile badigeonné en granit, par ces aigles quasi-coqs. Cela était grand par le lieu, par l'homme, par la réalité, par cette épée, par ce chapeau, par cet aigle, par ces soldats, par ce peuple, par ce cercueil d'ébène, par ce rayon de soleil.

La foule était là comme devant un autel où le Dieu serait visible. Mais en sortant de la chapelle, après avoir fait cent pas, elle entrait voir la cuisine et la grande marmite. La foule est ainsi faite.

C'est avec une profonde émotion que je regardais ce cercueil. Je me rappelais qu'il n'y a pas encore un an, au mois de juillet, un M. *** s'était présenté chez moi et, après m'avoir dit qu'il était maître ébéniste dans la rue des Tournelles et mon voisin, m'avait prié de lui donner mon avis sur un objet important et précieux qu'il était chargé de «confectionner» en ce moment. Comme je m'intéresse fort aux progrès que peut faire cette petite architecture intérieure qu'on appelle l'ameublement, j'avais accueilli cette demande et j'avais suivi M. *** rue des Tournelles. Là, après m'avoir fait traverser plusieurs grandes salles encombrées et m'avoir montré une foule immense de meubles en chêne et en acajou, chaises gothiques, secrétaires à galerie estampée, tables à pieds tors, parmi lesquels j'avais admiré une vraie vieille armoire de la renaissance incrustée de nacre et de marbre, fort délabrée et fort charmante, l'ébéniste m'avait introduit dans un grand atelier plein

d'activité, de hâte et de bruit, où une vingtaine d'ouvriers travaillaient avec je ne sais quels morceaux de bois noir entre les mains. J'avais aperçu dans un coin de l'atelier une sorte de grande boîte noire en ébène longue d'environ huit pieds, large de trois, garnie à ses extrémités de gros anneaux de cuivre. Je m'étais approché. — C'est là précisément, m'avait dit le maître, ce que je voulais vous montrer. — Cette boîte noire, c'était le cercueil de l'empereur. Je l'avais vue alors, je la revoyais aujourd'hui. Je l'avais vue vide, creuse, toute grande ouverte. Je la revoyais pleine, habitée par un grand souvenir, à jamais fermée.

Je me souviens que j'en considérai longtemps l'intérieur. Je regardai surtout une grande veine blanchâtre dans la planche d'ébène qui forme la paroi latérale gauche et je me disais : — Dans quelques mois le couvercle sera scellé sur cette bière, et mes yeux seront peut-être fermés depuis trois ou quatre mille ans avant qu'il soit donné à d'autres yeux humains de voir ce que je vois en ce moment, le dedans du cercueil de Napoléon.

Je pris alors tous les morceaux de cercueil qui n'étaient pas encore ajustés, je les soulevai et je les pesai dans mes mains. Cette ébène était fort belle et fort lourde. Le maître, voulant me donner une idée de l'ensemble, fit poser par six hommes le couvercle sur le cercueil. Je n'approuvai pas cette forme banale qu'on a donnée à cette bière, forme qu'on donne aujourd'hui à tous les cercueils, à tous les autels et à toutes les corbeilles de noces. J'eusse mieux aimé que Napoléon dormît dans une gaine égyptienne comme Sésostris ou dans un sarcophage roman comme Mérovée. Le simple est aussi du grand.

Sur le couvercle brillait en assez grandes lettres ce nom : *Napoléon.* — En quel métal sont ces lettres? dis-je au maître. Il me répondit : — En cuivre, mais on les dorera. — Il faut, repris-je, que ces lettres soient en or. Avant cent ans, les lettres de cuivre seront oxydées et auront rongé le bois du cercueil. Combien les lettres en or coûteraient-elles à l'État? — Environ vingt mille francs, monsieur. — Le soir même, j'allai chez M. Thiers, alors président du conseil, et je lui dis la chose. — Vous avez raison, me dit M. Thiers, les lettres seront en or, je vais en donner l'ordre. — Trois jours après, le traité du 15 juillet a éclaté; je ne sais si M. Thiers a donné les ordres, si on les a exécutés, et si les lettres qui sont aujourd'hui sur le cercueil sont des lettres d'or.

Je sortais de la chapelle Saint-Jérôme comme quatre heures sonnaient et je me disais en m'en allant :

— En apparence, voici un N de clinquant qui brise, éclipse et remplace les L de marbre couronnées et fleurdelysées de Louis XIV; mais en réalité cela n'est pas. Si ce dôme est étroit, l'histoire est large. Un jour viendra où l'on rendra son dôme à Louis XIV et où l'on donnera un sépulcre à Napoléon.

1841.

ORIGINE DE « FANTINE ».

V. H. fut nommé à l'Académie un mardi. Deux jours après Mme de Girardin, qui demeurait alors rue Laffitte, l'invita à dîner.

A ce dîner était Bugeaud, qui n'était encore que général, qui venait d'être nommé gouverneur général de l'Algérie et qui allait partir pour son poste.

Bugeaud était alors un homme de soixante-cinq ans, vigoureux, très coloré de visage, marqué de petite vérole. Il avait une certaine brusquerie qui n'était jamais de la grossièreté. C'était un paysan mélangé de l'homme du monde, fruste et rempli d'aisance, — n'ayant rien de la lourdeur de la culotte de peau, — spirituel et galant.

Mme de Girardin mit le général à sa droite et V. H. à sa gauche. La conversation s'établit entre le poëte et le troupier, Mme de Girardin servant de truchement.

Le général était en grande humeur contre l'Algérie. Il prétendait que cette conquête empêchait la France de parler haut à l'Europe; que, du reste, rien n'était plus facile à conquérir que l'Algérie, qu'on y pouvait sans peine bloquer les troupes, qu'elles seraient prises ainsi que des rats et qu'on n'en ferait qu'une bouchée; — qu'en outre, il était très difficile de coloniser l'Algérie; que le sol était improductif : il avait inspecté les terrains lui-même, et il avait constaté qu'il y avait un pied et demi de distance entre chaque tige de blé.

— Comment! dit V. H., voilà ce qu'est devenu ce que l'on appelait le grenier des romains! Mais, en serait-il ce que vous dites, je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde. Notre mission s'accomplit, je ne chante qu'hosanna. Vous pensez

autrement que moi, c'est tout simple. Vous parlez en soldat, en homme d'action. Moi je parle en philosophe et en penseur[1].

V. H. quitta d'assez bonne heure Mme de Girardin. C'était le 9 janvier. Il neigeait à flocons. Il avait des souliers minces, et, quand il fut dans la rue, il vit l'impossibilité de revenir à pied chez lui. Il descendit la rue Taitbout, sachant qu'il y avait une place de cabriolets sur le boulevard au coin de cette rue. Il n'y en avait aucun. Il attendit qu'il en vînt.

Il faisait ainsi le planton, quand il vit un jeune homme ficelé, et cossu dans sa mise, se baisser, ramasser une grosse poignée de neige et la planter dans le dos d'une fille qui stationnait au coin du boulevard et qui était en robe décolletée.

Cette fille jeta un cri perçant, tomba sur le fashionable, et le battit. Le jeune homme rendit les coups, la fille riposta, la bataille alla crescendo, si fort et si loin que les sergents de ville accoururent.

Ils empoignèrent la fille et ne touchèrent pas à l'homme.

En voyant les sergents de ville mettre la main sur elle, la malheureuse se débattit. Mais, quand elle fut bien empoignée, elle témoigna la plus profonde douleur.

Pendant que deux sergents de ville la faisaient marcher de force, la tenant chacun par le bras, elle s'écriait :

— Je n'ai rien fait de mal, je vous assure, c'est le monsieur qui m'en a fait. Je ne suis pas coupable; je vous en supplie, laissez-moi. Je n'ai rien fait de mal, bien sûr, bien sûr!

Les sergents de ville lui répliquaient sans l'écouter : — Allons, marche; tu en as pour tes six mois. — La pauvre fille à ces mots : *Tu en as pour tes six mois,* recommençait à se justifier et redoublait ses suppliques et ses prières. Les sergents de ville, peu touchés de ses larmes, la traînèrent à un poste rue Chauchat, derrière l'Opéra.

V. H., intéressé malgré lui à la malheureuse, les suivait, au milieu de cette cohue de monde qui ne manque jamais en pareille circonstance.

Arrivé près du poste, V. H. eut la pensée d'entrer et de prendre parti pour la fille. Mais il se dit qu'il était bien connu, que justement les journaux

[1] En 1846 — cinq ans après — l'opinion de Bugeaud était entièrement changée. Il vint trouver Victor Hugo, alors pair de France, pour le prier de parler dans la question du budget. Bugeaud dit qu'après expérience il avait acquis la conviction que l'annexion de l'Algérie à la France avait d'excellents côtés, qu'il avait trouvé un système de colonisation applicable, qu'il peuplerait la Mitidja, grand plateau au milieu de l'Afrique, de colons civils, qu'à côté il éléverait une colonie de troupes. Il prit pour comparaison une lance : — le manche serait un civil, la flèche la troupe; de façon à ce que les deux colonies se touchassent sans se mêler, etc., etc. — En résumé, le général Bugeaud, que l'Afrique avait fait maréchal et duc d'Isly, était devenu très favorable à l'Afrique. (*Note de Victor Hugo.*)

étaient pleins de son nom depuis deux jours et que se mêler à une semblable affaire c'était prêter le flanc à toutes sortes de mauvaises plaisanteries. Bref, il n'entra pas.

La salle où l'on avait déposé la fille était au rez-de-chaussée et donnait sur la rue. Il regarda ce qui se passait, à travers les vitres. Il vit la pauvre femme se traîner de désespoir par terre, s'arracher les cheveux; la compassion le gagna, il se mit à réfléchir, et le résultat de ses réflexions fut qu'il se décida à entrer.

Quand il mit le pied dans la salle, un homme, qui était assis devant une table éclairée par une chandelle et qui écrivait, se retourna et lui dit d'une voix brève et péremptoire :

— Que voulez-vous, Monsieur?

— Monsieur, j'ai été témoin de ce qui vient de se passer; je viens déposer de ce que j'ai vu et vous parler en faveur de cette femme.

A ces mots, la femme regarda V. H., muette d'étonnement, et comme étourdie.

— Monsieur, votre déposition, plus ou moins intéressée, ne sera d'aucune valeur. Cette fille est coupable de voies de fait sur la place publique, elle a battu un monsieur. Elle en a pour ses six mois de prison.

La fille recommençait à sangloter, à crier, à se rouler. D'autres filles qui l'avaient rejointe lui disaient : «Nous irons te voir. Calme-toi. Nous te porterons du linge. Prends cela en attendant.» Et en même temps elles lui donnaient de l'argent et des bonbons.

— Monsieur, dit V. H., lorsque vous saurez qui je suis, vous changerez peut-être de ton et de langage et vous m'écouterez.

— Qui êtes-vous donc, monsieur?

V. H. ne vit aucune raison pour ne pas se nommer. Il se nomma. Le commissaire de police, car c'était un commissaire de police, se répandit en excuses, devint aussi poli et aussi déférent qu'il avait été arrogant, lui offrit une chaise et le pria de vouloir bien prendre la peine de s'asseoir.

V. H. lui raconta qu'il avait vu, de ses yeux vu, un monsieur ramasser un paquet de neige et le jeter dans le dos de cette fille; que celle-ci, qui ne voyait même pas ce monsieur, avait poussé un cri témoignant d'une vive souffrance; qu'en effet elle s'était jetée sur le monsieur, mais qu'elle était dans son droit; qu'outre la grossièreté du fait, le froid violent et subit causé par cette neige pouvait, en certain cas, lui faire le plus grand mal; que, loin d'ôter à cette fille — qui avait peut-être une mère ou un enfant — le pain gagné si misérablement, ce serait plutôt l'homme coupable de cette tentative envers elle qu'il faudrait condamner à des dommages-intérêts; enfin que ce n'était pas la fille qu'on aurait dû arrêter, mais l'homme.

Pendant ce plaidoyer, la fille, de plus en plus surprise, rayonnait de joie et d'attendrissement. — Que ce monsieur est bon! disait-elle. Mon Dieu, qu'il est bon! Mais c'est que je ne l'ai jamais vu, c'est que je ne le connais pas du tout!

Le commissaire de police dit à V. H. :

— Je crois tout ce que vous avancez, Monsieur; mais les sergents de ville ont déposé, il y a un procès-verbal commencé. Votre déposition entrera dans ce procès-verbal, soyez-en sûr. Mais il faut que la justice ait son cours et je ne puis mettre cette fille en liberté.

— Comment! Monsieur, après ce que je viens de vous dire et qui est la vérité — vérité dont vous ne pouvez pas douter, dont vous ne doutez pas, — vous allez retenir cette fille? Mais cette justice est une horrible injustice.

— Il n'y a qu'un cas, Monsieur, où je pourrais arrêter la chose, ce serait celui où vous signeriez votre déposition; le voulez-vous?

— Si la liberté de cette femme tient à ma signature, la voici.

Et V. H. signa.

La femme ne cessait de dire : Dieu! que ce monsieur est bon! Mon Dieu, qu'il est donc bon!

Ces malheureuses femmes ne sont pas seulement étonnées et reconnaissantes quand on est compatissant envers elles; elles ne le sont pas moins quand on est juste.

[NOTES ÉPARSES.]

Avril 1841.

Le mois passé, à Rome, un sculpteur quelconque nommé, je crois, Lemoine, invite M. Ingres à venir voir un groupe de sa façon dans son atelier. M. Ingres y va, le statuaire découvre le groupe, c'est un fort gros marbre, une œuvre énorme, il y a pâli cinq ans.

M. Ingres tourne autour de la chose, silencieux, et suivi du sculpteur pantelant. M. Ingres regarde, scrute, examine, met ses mains autour de ses yeux, fait un cornet de papier et regarde le groupe au travers pour mieux l'isoler, etc. Une demi-heure se passe ainsi sans dire mot. Enfin le sculpteur tremblant se risque et dit à M. Ingres : — Eh bien! Monsieur, que pensez-vous de mon groupe? — M. Ingres se tourne et répond : — *Moi? J'aime mieux une borne.*

Il y a encore à Boulak sur la porte d'une grande vieille masure cette inscription : *Caserne du 3^e^ régiment de dragons.* On voit à l'une des portes d'Alexandrie un caisson laissé là par le général Marmont pendant la campagne d'Égypte. Les arabes ne l'ont pas dérangé et il se rouille, respecté comme un monument, à l'endroit même où les français l'ont dételé [1]. — Je me rappelle avoir vu à Burgos, en 1811, nos soldats se faire une cible du tombeau du Cid.

---

30 mai.

Hier, je dînais chez Waleswski. Thiers nous contait qu'il y a deux ans, après sa sortie du ministère, il visitait de compagnie avec M. de Montrond, l'ami goutteux de Talleyrand, les bords du lac de Côme. Au haut d'une

[1] M. Corbelet, consul général à Alexandrie, m'a conté tous ces détails aujourd'hui même 29 mai 1841. (*Note de Victor Hugo.*)

montée, on avait des mulets de renfort, on les quitta. Pendant qu'on relayait, Thiers regardait avec quelque compassion ces pauvres mulets détachés du licol, suants, essoufflés, meurtris par le harnois, zébrés de coups de fouet, tristes et l'air tout désorienté.

— Regardez ça, mon cher, lui dit Montrond, voilà ce que c'est que des ministres dételés.

[PANNEAU D'ARMOIRIES.]

Le panneau qui était en face du lit était tellement noirci par le temps et effacé par la poussière qu'au premier aspect il n'y distingua que des lignes confuses et des contours indéchiffrables; mais, tout en pensant à autre chose, ses yeux y revenaient sans cesse avec cette persistance mystérieuse et machinale que le regard a quelquefois; des détails singuliers commencèrent à se détacher de cet ensemble mêlé et obscur, sa curiosité s'éveilla vivement, l'attention qui se fixe est comme une lumière, et la tapisserie, se débrouillant peu à peu, finit par lui apparaître dans son entier et par se dessiner distinctement, comme vaguement éclairée, sur la muraille sombre.

Ce n'était qu'un panneau d'armoiries, chargé sans doute du blason des anciens maîtres du château; mais ce blason était étrange.

L'écusson était au bas du panneau, et ce n'est pas lui qu'on voyait d'abord. Il avait la forme bizarre des écussons germaniques du XV^e^ siècle; il était figuré debout, quoique arrondi par le bas, sur une pierre décrépite et rongée de mousses. Des deux angles supérieurs, l'un s'inclinait à gauche et se roulait sur lui-même comme le coin d'une page d'un vieux livre; l'autre angle, relevé de toute l'inclinaison du premier, portait à son extrémité un immense et magnifique morion de profil, dont la mentonnière débordait la visière, ce qui était horrible et faisait ressembler ce casque à un bec de poisson. Pour cimier deux ailes d'aigle, vastes, robustes, noueuses, dressées et déployées, l'une rouge, l'autre noire, et, parmi les plumes de ces ailes, la ramure membraneuse, tordue et presque vivante d'un varech monstrueux ressemblant plus encore à un polype qu'à un panache. Du milieu de ce panache sortait une courroie liée par une boucle, laquelle montait jusqu'à l'angle d'une fourche de bois, grossière et plantée droite en terre, et de là descendait jusqu'à une main qui la retenait.

Une figure de femme était debout à gauche près de l'écusson. C'était une ravissante vision. Elle était grande, mince, svelte, avec une robe de brocart amplement répandue sur les pieds, une gorgerette à mille plis et un collier de grosses pierreries. Elle avait sur la tête un énorme et superbe turban de cheveux blonds sur lequel était posée une couronne de filigrane qui n'était pas ronde et qui suivait toutes les ondulations de la chevelure. Le visage, quoique un peu trop rond et trop large, était exquis. C'étaient des yeux d'ange et une bouche de vierge, mais dans ces yeux du ciel il y

IMPRIMERIE NATIONALE.

avait un regard terrestre, et sur cette bouche de vierge un sourire de femme. Dans ce lieu, à cette heure, sur cette tapisserie, ce mélange d'extase divine et de volupté humaine avait je ne sais quoi de charmant et d'effrayant.

Derrière la femme, se penchant vers elle et à son oreille, apparaissait un homme. Était-ce un homme? tout ce qu'on voyait de son corps, jambes, bras, poitrine, était velu comme la peau d'un singe; ses mains et ses pieds étaient crochus comme des griffes de tigre. Quant au visage, c'était ce qu'on pouvait imaginer de plus fantastique et de plus affreux. Sous une barbe épaisse et hérissée on distinguait à peine un nez de chat-huant et une bouche à rictus de bête fauve. Les yeux disparaissaient sous une grosse chevelure touffue, frisée, étrange. Chacune des boucles de cette frisure se terminait en spirale pointue et tordue comme une vrille, et en regardant de près il se trouvait que chacune de ces vrilles était une petite vipère.

L'homme souriait à la femme. C'était une chose inquiétante et sinistre que le contact de ces deux figures également chimériques, l'une presque un ange, l'autre presque un monstre; choc révoltant des deux extrémités de l'idéal. L'homme soutenait la fourche, la femme serrait la courroie de ses doigts délicats et roses. C'était ce qu'on appelle en termes héraldiques les supports de l'écusson.

Quant à l'écusson en lui-même, il était de sable, c'est-à-dire noir, et au milieu se détachait, avec la vague blancheur de l'argent, une chose décharnée et difforme qui, comme le reste, finit par se débrouiller tout à fait. C'était une tête de mort. Le nez manquait, les orbites des yeux étaient caves et profonds, le trou de l'oreille s'apercevait à droite, toutes les coutures de la boîte osseuse serpentaient sur le crâne, et la mâchoire n'avait plus que deux dents.

Mais cet écusson noir, cette tête de mort livide, si minutieusement dessinée qu'elle semblait sortir de la tapisserie, étaient moins lugubres que les deux personnages qui soutenaient ce hideux blason et qui semblaient chuchoter dans les ténèbres.

Au bas du panneau, dans un coin, on lisait cette date : 1503.

[1841.]

[LA PÂQUERETTE.]

29 mai 1841.

Il y a quelques jours, je traversais la rue de Chartres [1]. Une palissade en planches, qui liait deux îles de hautes maisons à six étages, attira mon attention. Elle projetait sur le pavé une ombre que les rayons du soleil, passant entre les planches mal jointes, rayaient de charmants fils d'or parallèles, comme on en voit sur les beaux satins noirs de la Renaissance. Je m'approchai et je regardai à travers les fentes.

Cette palissade enclôt aujourd'hui le terrain sur lequel était bâti le théâtre du Vaudeville, brûlé, il y a deux ans, en juin 1839.

Il était deux heures après midi, le soleil était ardent, la rue était déserte.

Une façon de porte bâtarde peinte en gris, encore ornée de feuillures rococo et qui probablement fermait il y a cent ans quelque boudoir de petite-maîtresse, avait été ajustée à la palissade. Il n'y avait qu'un loquet à soulever. J'entrai dans l'enclos.

Rien de plus triste et de plus désolé. Un sol plâtreux. Çà et là de grosses pierres ébauchées par le maçon, puis abandonnées et attendant, à la fois blanches comme des pierres de sépulcre et moisies comme des pierres de ruine. Personne dans l'enclos. Sur les murs des maisons voisines des traces encore visibles de flamme et de fumée.

Cependant, depuis la catastrophe, deux printemps successifs avaient détrempé cette terre, et dans un coin du trapèze, derrière une énorme pierre verdissante sous laquelle se prolongeaient des cryptes pour les cloportes, les nécrophores et les mille-pieds, un peu d'herbe avait poussé à l'ombre.

Je m'assis sur cette pierre et je me penchai sur cette herbe.

Ô mon Dieu! il y avait là la plus jolie petite marguerite du monde, autour de laquelle allait et venait coquettement une charmante mouche microscopique.

Cette fleur des prés croissant paisiblement et selon la douce loi de la nature, en pleine terre, au centre de Paris, entre deux rues, à deux pas du Palais-Royal, à quatre pas du Carrousel, au milieu des passants, des bou-

[1] La petite rue de Chartres, sur le terrain occupé aujourd'hui par le pavillon de Rohan, allait des terrains vagues du Carrousel à la place du Palais-Royal. L'ancien théâtre du Vaudeville y était construit. (*Note de l'éditeur.*)

tiques, des fiacres, des omnibus et des carrosses du roi, cette fleur des champs voisine des pavés m'a ouvert un abîme de rêverie.

Qui eût pu prévoir, il y a dix ans, qu'il y aurait là un jour une pâquerette!

S'il n'y avait jamais eu sur cet emplacement, comme sur les terrains d'à côté, que des maisons, c'est-à-dire des propriétaires, des locataires et des portiers, des habitants soigneux éteignant la chandelle et le feu la nuit avant de s'endormir, il n'y aurait jamais eu là de fleur des prés.

Que de choses, que de pièces tombées ou applaudies, que de familles ruinées, que d'incidents, que d'aventures, que de catastrophes résumés par cette fleur! Pour tous ceux qui vivaient de la foule appelée ici tous les soirs, quel spectre que cette fleur, si elle leur était apparue il y a deux ans! Quel labyrinthe que la destinée et que de combinaisons mystérieuses pour aboutir à ce ravissant petit soleil jaune aux rayons blancs!

Il a fallu un théâtre et un incendie, ce qui est la gaîté d'une ville et ce qui en est la terreur, l'une des plus gracieuses inventions de l'homme et l'un des plus redoutables fléaux de Dieu, des éclats de rire pendant trente ans et des tourbillons de flammes pendant trente heures pour produire cette pâquerette, joie de ce moucheron!

Pour qui sait les voir, les plus petites choses sont souvent les plus grandes.

1842.

[NOTES ÉPARSES.]

11 mars 1842.

Harel, qui a de l'esprit, me disait tout à l'heure : *Louis-Philippe est un homme remarquable. Il a réussi à être usurpateur sans être glorieux. Fonder une dynastie sans épée; cela ne s'était pas vu depuis Adam.*

Hier 30 mars 1842, dans ce terrain vague qui est à gauche de l'Arc de l'Étoile, à l'extrémité de la grande avenue des Champs-Élysées, je me suis arrêté à la porte d'un petit clos enfermé dans un treillage au-dessus duquel il y avait cet écriteau : *Terrain à vendre ou à louer.* J'ai regardé là pendant quelques instants un joli petit enfant qui jouait et cherchait dans l'herbe les premières violettes. Comme je suivais de l'œil cet enfant, j'ai remarqué dans l'herbe où il marchait trois gros aigles en plâtre et trois grosses boules aussi en plâtre jetés à terre et couverts de moisissure. J'ai reconnu les aigles et les sphères qui ornaient le couronnement des cippes funèbres des Champs-Élysées le jour des funérailles de Napoléon. L'enfant faisait attention aux violettes et non aux aigles. Je suis resté là longtemps rêveur.

En revenant par les boulevards, mes yeux sont tombés par hasard sur la fenêtre de Fieschi. L'un des carreaux est cassé et raccommodé avec du papier.

---

3 avril. — Hier j'ai vu dans l'atelier de M. Jean Duseigneur, statuaire, un buste en plâtre de Louis XVIII, de grandeur naturelle (probablement de Bosio ou de Valois), que M. Duseigneur avait acheté le matin même, à un marchand de bric-à-brac, *vingt sous.*

[LA MORT DU DUC D'ORLÉANS[1].]

Hier, 13 juillet 1842, M. le duc d'Orléans est mort par accident.

A ce sujet, quand on médite l'histoire des cent cinquante dernières années, une remarque vient à l'esprit. Louis XIV a régné, son fils n'a pas régné; Louis XV a régné, son fils n'a pas régné; Louis XVI a régné, son fils n'a pas régné; Napoléon a régné, son fils n'a pas régné; Charles X a régné, son fils n'a pas régné; Louis-Philippe règne, son fils ne régnera pas. Fait extraordinaire! Six fois de suite la prévoyance humaine désigne dans tout un peuple une tête qui devra régner, et c'est précisément celle-là qui ne règne pas. Six fois de suite la prévoyance humaine est en défaut. Le fait persiste avec une redoutable et mystérieuse obstination. Une révolution survient, un universel tremblement d'idées qui engloutit en quelques années un passé de dix siècles et toute la vie sociale d'une grande nation; cette commotion formidable renverse tout, excepté le fait que nous venons de signaler; elle le fait jaillir au contraire du milieu de tout ce qu'elle fait crouler; un grand empire s'établit, un Charlemagne apparaît, un monde nouveau surgit, le fait persiste; il semble être du monde nouveau comme il était du monde ancien. L'empire tombe, les vieilles races reviennent, le Charlemagne se dissout, l'exil prend le conquérant et rend les proscrits; les révolutions se reforment et éclatent, les dynasties changent trois fois, les évènements passent sur les évènements, les flots passent sur les flots, — toujours le fait surnage, tout entier, sans discontinuité, sans modification, sans rupture. Depuis que les monarchies existent, le droit dit : *Le fils aîné du roi règne toujours,* et voilà que, depuis cent quarante ans, le fait répond : *Le fils aîné du roi ne règne jamais.* Ne semble-t-il pas que c'est une loi qui se révèle, et qui se révèle, dans l'ordre inexplicable des faits humains, avec ce degré de persistance et de précision qui jusqu'à présent n'avait appartenu qu'aux faits matériels? N'est-il pas temps que la providence intervienne pour déranger

[1] Ferdinand, duc d'Orléans, fils aîné de Louis Philippe, né en 1810, avait porté d'abord le titre de duc de Chartres. Il se signala au siège d'Anvers en 1832, en Algérie en 1835, franchit les *Portes de Fer* en 1840. Il avait épousé en 1837 la princesse Hélène de Mecklembourg dont il eut deux fils : le comte de Paris et le duc de Chartres. Il périt le 13 juillet 1842, près du château de Neuilly. Ses chevaux s'étaient emportés, il s'élança de sa voiture et se fracassa le crâne sur le pavé. (*Note de l'éditeur.*)

elle-même cela, et ne serait-il pas effrayant que certaines lois de l'histoire se manifestassent aux hommes avec la même exactitude, la même rigidité, et pour ainsi dire la même dureté, que les grandes lois de la nature ?

Pour le duc d'Orléans mourant, on jeta en hâte quelques matelas à terre et on fit le chevet d'une vieille chaise-fauteuil de paille qu'on renversa.

Un poêle délabré était derrière la tête du prince. Des casseroles et des marmites et des poteries grossières garnissaient quelques planches le long du mur. De grandes cisailles d'émondeur, un fusil de chasse, quelques images coloriées à deux sous, clouées à quatre clous, représentant Mazagran, le Juif Errant, et l'attentat de Fieschi, un portrait de Napoléon et un portrait du duc d'Orléans (Louis-Philippe) en colonel-général de hussards, complétaient la décoration de la muraille. Le pavé était un carreau de brique rouge non peinte. Deux vieux bahuts-armoires étayaient à gauche le lit de mort du prince.

Le chapelain de la reine, qui assistait le curé de Neuilly au moment de l'extrême-onction, est un fils naturel de Napoléon, l'abbé Guillon, qui ressemble beaucoup à l'empereur, moins l'air de génie.

Le maréchal Gérard assistait à cette agonie en uniforme, le maréchal Soult en habit noir avec sa figure de vieil évêque, M. Guizot en habit noir. Le roi avait un pantalon noir et un habit marron. La reine était en robe de soie violette garnie de dentelles noires.

---

20 juillet.

Dieu a fait deux dons à l'homme : l'espérance et l'ignorance. L'ignorance est le meilleur des deux.

Chaque fois que M. le duc d'Orléans, prince royal, allait à Villiers, son palais d'été, il passait devant une maison d'aspect chétif, n'ayant que deux étages et une seule fenêtre à chacun de ses deux étages, avec une pauvre boutique peinte en vert à son rez-de-chaussée. Cette boutique, sans fenêtre sur la route, n'avait qu'une porte qui laissait entrevoir dans l'ombre un comptoir, des balances, quelques marchandises vulgaires étalées sur le carreau, et au-dessus de laquelle était peinte en lettres jaune sale cette inscription : Commerce d'épicerie. Il n'est pas bien sûr que M. le duc d'Orléans, jeune,

insouciant, joyeux, heureux, ait jamais remarqué cette porte; ou, s'il y a parfois jeté les yeux en courant rapidement sur ce chemin de plaisance, il l'aura regardée comme la porte d'une boutique misérable, d'un bouge quelconque, d'une masure. C'était la porte de son tombeau.

Aujourd'hui mercredi, 20 juillet 1842, j'ai visité le lieu où le prince est tombé, il y a précisément à cette heure une semaine. C'est à l'endroit de la chaussée qui est compris entre le vingt-sixième et le vingt-septième arbre à gauche, en comptant les arbres à partir de l'angle que fait le chemin avec le rond-point de la Porte Maillot. Le dos d'âne de la chaussée a vingt et un pavés de largeur. Le prince s'est brisé le front sur le troisième et le quatrième pavé à gauche, près du bord. S'il eût été lancé dix-huit pouces plus loin, il serait tombé sur la terre.

Le roi a fait enlever les deux pavés tachés de sang, et l'on distinguait encore aujourd'hui, malgré la boue d'une journée pluvieuse, les deux pavés nouveaux fraîchement posés.

En face, sur le mur, entre les deux arbres, les passants ont tracé sur le plâtre une croix avec cette date : *13 juillet 1842;* à côté est écrit ce mot : *martir* (*sic*).

Du lieu où le prince est tombé on aperçoit à droite, dans une éclaircie, entre les maisons et les arbres, l'arc de l'Étoile. Du même côté, et à une portée de pistolet, apparaît un grand mur blanc entouré de hangars et de gravois, bordé d'un fossé et surmonté d'un enchevêtrement de grues, de cabestans et d'échafaudages. Ce sont les fortifications de Paris.

Pendant que je considérais les deux pavés et la croix tracée sur le mur, une bande d'écoliers, tous coiffés de chapeaux de paille, m'a entouré subitement, et ces jeunes, fraîches et riantes figures se sont groupées avec une curiosité insouciante autour du lieu fatal. A quelques pas plus loin, une jeune servante embrassait et caressait un tout petit enfant avec de grands éclats de rire.

La maison où le prince a expiré porte le n° 4 *bis* et est située entre une fabrique de savon et un gargotier-marchand de vin. La boutique du rez-de-chaussée est fermée. Au mur, à droite de la porte, est adossé un banc de bois grossier, sur lequel deux ou trois vieilles femmes se réchauffaient au soleil. Au-dessus de leur tête était collée, sur le fond vert du badigeon, une grande affiche blanche portant ces mots : *Eau minérale de Esprit Putot.* Des rideaux de calicot blanc à la fenêtre du premier semblent indiquer que la maison est encore habitée.

Force buveurs, attablés chez le marchand de vin voisin, riaient et causaient bruyamment. Deux portes au delà, sur la maison n° 6, presque vis-à-vis l'endroit où le prince s'est tué, est peinte cette enseigne en lettres noires : *Chanudet, paveur.*

Chose singulière : le prince est tombé à gauche, et l'autopsie a constaté que le corps était contus et le crâne brisé du côté droit.

M. Villemain (c'est lui-même qui me le disait avant-hier) est arrivé près du prince une demi-heure à peine après l'accident. Toute la famille royale y était déjà. En voyant entrer M. Villemain, le roi vint à lui vivement et lui dit : — C'est une chute cruelle; il est encore évanoui, mais il n'a aucune fracture, tous les membres sont souples et en bon état.

Le roi avait raison; tout le corps du prince était sain et intact, excepté la tête, laquelle, sans déchirure ni lésion extérieure, était brisée sous la peau *comme une assiette,* me dit Villemain.

Quoi qu'on en ait dit, le prince n'a ni pleuré ni parlé. Le crâne étant fracassé et le cerveau déchiré, cela était impossible. Il n'y avait plus qu'un reste de vie organique. Le mourant ne voyait pas, ne sentait pas, ne souffrait pas. M. Villemain l'a vu seulement remuer les jambes deux fois.

Le côté gauche du chemin est occupé par des jardins et des maisons de plaisance; du côté droit, il n'y a que des masures.

Le 13 juillet, quand le prince sortit des Tuileries pour la dernière fois, il rencontra d'abord le monument humain qui éveille le plus puissamment l'idée de la durée, l'obélisque de Rhamsès, mais il put songer qu'à cette même place avait été dressé l'échafaud de Louis XVI. Il rencontra ensuite le monument qui éveille le plus splendidement l'idée de la gloire, l'arc de triomphe de l'Étoile, mais il put se souvenir que sous cette même voûte avait passé le cercueil de Napoléon. Cinq cents pas plus loin, il rencontra un chemin qui doit son nom sinistre à l'insurrection du 6 octobre fomentée par Philippe-Égalité contre Louis XVI. Ce chemin s'appelle la route de la *Révolte.* Au moment où ils y entrèrent, les chevaux qui conduisaient le petit-fils d'Égalité s'emportèrent, *se révoltèrent,* pour ainsi dire, et, aux deux tiers de cette route fatale, le prince tomba.

Le duc d'Orléans s'appelait Ferdinand comme son aïeul de Naples, Philippe comme son père et son aïeul de France, Louis comme Louis XVI,

Charles comme Charles X, et Henri comme Henri V. Dans son acte mortuaire, on a omis (est-ce à dessein?) son nom sicilien de Rosolino. J'avoue que j'ai regretté ce nom gracieux qui rappelait Palerme et sainte Rosalie. On a craint je ne sais quel ridicule. Rosolino est charmant pour les poëtes et bizarre pour les bourgeois.

Comme je m'en revenais vers six heures du soir, j'ai remarqué cette affiche en grosses lettres, collée çà et là sur les murailles : *Fête de Neuilly, le 3 juillet.*

Dicté le 14 novembre 1842.

Voici un rêve que j'ai fait cette nuit. Je l'écris uniquement à cause de la date.

J'étais chez moi, mais dans un chez-moi qui n'est pas le mien, et que je ne connais pas. Il y avait plusieurs vastes salons, très beaux et très éclairés. C'était le soir. Une soirée d'été. J'étais dans l'un de ces salons près d'une table avec quelques amis qui étaient mes amis en rêve, mais dont je ne connais pas un. On causait gaîment et l'on riait aux éclats. Les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes.

Tout à coup j'entends une rumeur derrière moi. Je me retourne et je vois venir à moi, au milieu d'un groupe de personnes que je ne connaissais pas, M. le duc d'Orléans.

J'allai au prince avec un mouvement de joie, et sans aucune surprise d'ailleurs. Le prince paraissait fort gai et en belle humeur. Je ne me souviens plus du vêtement qu'il portait.

Je lui tendis la main en le remerciant d'être ainsi venu chez moi cordialement et sans s'être fait annoncer. Je me rappelle lui avoir dit très distinctement : Merci, prince. Il me répondit par un serrement de main.

En ce moment, je tournai la tête et je vis trois ou quatre hommes qui posaient sur la cheminée un buste de M. le duc d'Orléans en marbre blanc. Je m'aperçus alors qu'il y avait déjà sur cette même cheminée un autre buste du prince en bronze. Les hommes mirent le buste de marbre à la place du buste de bronze et se retirèrent en silence. Le prince m'entraîna vers l'une des fenêtres qui, comme je l'ai dit, étaient ouvertes. Il me semble que, dans ce moment-là, nous passâmes d'un salon dans l'autre. Cela est vague dans mon esprit. Nous nous assîmes, le prince et moi, près de la fenêtre, qui avait vue

sur une admirable perspective. C'était l'intérieur d'une ville. Dans mon rêve je connaissais fort bien cette ville, mais, en réalité, c'est un lieu que je n'ai jamais vu.

Au-dessous de la fenêtre s'étendait et se prolongeait, entre deux masses noires d'édifices, un large fleuve que le clair de lune faisait éclatant par endroit. Au fond, dans la brume, s'élevaient les deux clochers aigus et gigantesques d'une espèce de cathédrale extraordinaire; à gauche, tout près de la fenêtre, l'œil se perdait dans une petite ruelle sombre. Je ne me rappelle pas qu'il y eût dans cette ville des lumières aux fenêtres et des habitants dans les rues.

Cet endroit m'était connu, je le répète, et j'en parlais au prince comme d'une ville où j'aurais voyagé, en le félicitant d'être venu la voir, lui aussi.

Le ciel était d'un bleu tendre et d'une mollesse charmante. Un vent tiède agitait dans un coin des arbres à peine distincts. Le fleuve bruissait doucement. Tout cet ensemble avait je ne sais quelle sérénité inexprimable. Il semblait qu'on y sentît l'âme des choses. J'invitais le prince à contempler cette belle nuit, et je me souviens que je lui disais distinctement ces paroles : — Vous êtes prince; on vous apprendra à admirer la politique humaine; apprenez aussi à admirer la nature.

Comme je causais avec M. le duc d'Orléans, je me suis senti pris d'un saignement de nez; je me suis retourné et j'ai reconnu, parmi des personnes qui s'entretenaient derrière nous à voix basse à quelque distance, M. Mélesville et M. Blanqui. Le sang que je sentais couler sur ma bouche et sur mes joues était très noir et très épais. Le prince le regardait couler et continuait de me parler sans témoigner d'étonnement. J'essayai vainement d'arrêter ce saignement avec mon mouchoir. Enfin je m'adressai à M. Blanqui et je lui dis : Vous qui êtes médecin, arrêtez donc ce sang et expliquez-moi ce que cela veut dire. M. Blanqui, qui n'était médecin que dans mon rêve, et qui dans la réalité est économiste, ne me répondit pas. Je continuai de causer avec le prince, et le sang continua de couler.

Je ne sais au juste comment il se fait que j'aie cessé de m'occuper de ce sang qui m'inondait le visage. Il y a ici un moment de trouble et de brume dans lequel je ne distingue plus que très confusément les formes de ce rêve. Ce que je sais, c'est que j'entendis tout à coup dans le salon que nous venions de quitter un nouveau brouhaha pareil à celui qui avait annoncé la venue de M. le duc d'Orléans. Un de mes amis entra et me dit : C'est le général Lafayette qui vient vous voir. Je me levai vivement et je rentrai dans le premier salon. Le général Lafayette y était en effet, je le reconnus parfaitement et je trouvai sa visite toute simple et toute naturelle. Il était appuyé sur son fils Georges, qui avait une grosse figure rouge et réjouie, et qui me

prit les mains en me les secouant très fort. Le général était très pâle. Beaucoup de personnes inconnues l'entouraient. Il m'est impossible de me rappeler ce que je dis au général et ce qu'il me répondit. Au bout de très peu d'instants, il me dit : Je suis pressé, il faut que je parte, donnez-moi le bras jusqu'à votre porte. Alors il appuya son coude gauche sur mon épaule droite et son coude droit sur l'épaule gauche de son fils Georges, et nous nous dirigeâmes à pas très lents vers la porte.

Au moment où j'arrivais à l'escalier et où j'allais descendre avec le général, je me retournai et je jetai un coup d'œil derrière moi. Mon regard évidemment perçait en ce moment-là les épaisseurs de toutes les murailles, car je vis en entier plusieurs grands salons. Il n'y avait plus personne; tout était toujours éclairé, mais tout était désert. Seulement, je vis, seul et toujours assis à la même place dans l'embrasure de la même fenêtre, M. le duc d'Orléans qui me regardait tristement. En ce moment je m'éveillai.

J'ai eu ce rêve dans la nuit du 13 au 14 novembre 1842, précisément quatre mois après la mort de M. le duc d'Orléans, tué le 13 juillet, et dans la nuit même du jour où expirait le deuil porté pour la mort du prince.

J'ajoute qu'il est très rare que j'aie des rêves ayant forme précise et déterminée comme celui-ci, et que jamais jusqu'à ce jour je n'avais vu en songe M. le duc d'Orléans.

[À ALGER.]

20 octobre 1842.

L'autre jour, à Alger, — nous entrions dans ce mois d'octobre qui est si beau quand il est beau, — le soleil se couchait splendidement. Le ciel était bleu; l'air était tiède; la brise caressait le flot, le flot caressait la rive; de magnifiques rayons horizontaux découpaient, pour l'amusement des yeux qui errent çà et là tandis que l'esprit rêve, de bizarres trapèzes d'ombre et de clarté sur cet amphithéâtre de maisons carrées, plates, basses et blanches qui est Alger et qui a vu Hariadan Barberousse et Charles-Quint; une joie profonde et secrète, cette joie inexprimable qui, à de certaines heures et dans de certaines saisons, palpite au fond de la nature, semblait animer et faire vivre sur le rivage, dans la plaine et sur les collines, tous ces beaux arbres qui épanouissent leur verdure éternelle dans la sombre et éclatante poésie de l'Orient : le palmier qu'a chanté Homère, l'aloès qu'a célébré Hafiz, le lentisque dont a parlé Daniel, le figuier dont a parlé Job. Un bateau à vapeur, qui venait de France, et qui portait un nom charmant, *le Ramier,* était amarré au môle; la cheminée fumait doucement, faisant un petit nuage capricieux dans tout cet azur, et de loin on eût dit le narguilé colossal du géant Spahan. Tout cet ensemble était grand, charmant et pur; pourtant ce n'était point ce que regardait un groupe nombreux, hommes, femmes, arabes, juifs, européens, accourus et amassés autour du bateau à vapeur.

Des calfats et des matelots allaient et venaient du bateau à terre, débarquant des colis sur lesquels étaient fixés tous les regards de la foule. Sur le débarcadère, des douaniers ouvraient les colis, et, à travers les ais des caisses entrebâillées, dans la paille à demi écartée, sous les toiles d'emballage, on distinguait des objets étranges, deux longues solives peintes en rouge, une échelle peinte en rouge, un panier peint en rouge, une lourde traverse peinte en rouge dans laquelle semblait emboîtée par un de ses côtés une lame épaisse et énorme de forme triangulaire.

Spectacle autrement attirant, en effet, que le palmier, l'aloès, le figuier et le lentisque, que le soleil et que les collines, que la mer et que le ciel : — c'était la civilisation qui arrivait à Alger sous la forme d'une guillotine.

1843.

[DANS LA RUE.]

20 avril 1843.

Tout à l'heure je traversais le Pont-Neuf. Un beau soleil d'avril faisait joyeusement verdoyer les touffes d'arbre des bains Vigier. Les laveuses battaient allègrement leur linge au bord de l'eau. Deux enfants du peuple ont passé près de moi au coin du pont. Deux enfants du peuple, deux pauvres gamins, l'un ayant dix ans peut-être, l'autre sept, gais, frais, souriants, en guenilles, mais pleins de vie et de santé, courant, riant, ayant le loisir devant eux et la joie en eux. Le plus petit s'est penché vers le plus grand et lui a dit : *Passons-nous à la morgue?*

---

28 juillet 1843.

Tout à l'heure un enfant déguenillé passait rue de La Tour-d'Auvergne avec un affreux caniche. L'enfant siffla le chien et l'appela : Hé! Guizot!

Le chien accourut.

Puis l'enfant continua sa marche en chantant : Guizot, Gui, gui, gui, gui, zo, zo.

Faites-vous donc un grand nom pour que les gamins le jettent aux chiens!

[ROYER-COLLARD.]

Dicte le 16 juin 1843.

Hier, à l'Académie, la séance n'étant pas encore ouverte, M. Royer-Collard et M. Ballanche sont venus s'asseoir auprès de moi. Nous nous sommes mis à causer. C'était pourtant plutôt une conversation à deux qu'à trois. J'écoutais plus que je ne parlais.

— Voici enfin la chaleur qui vient, a dit M. Royer-Collard.

— Oui, a répondu M. Ballanche, mais il en vient trop. C'est déjà trop pour moi.

— Comment! a repris M. Royer-Collard, vous n'êtes donc pas méridional?

— Non. Cette chaleur m'accable. Je la subis. Je me résigne.

— Il faut se résigner aux saisons comme aux hommes, a dit M. Royer-Collard.

— La résignation est le fond de tout.

— Si l'on ne savait pas se résigner, a poursuivi M. Royer-Collard, on mourrait de colère.

Puis, après un moment de silence, et en appuyant sur les mots de la façon qui lui est particulière : — Je ne dis pas qu'on mourrait *en* colère, je dis qu'on mourrait *de* colère.

— Moi, a dit M. Ballanche, la colère n'est plus dans mon tempérament. Je n'en ai plus.

— Je n'ai plus de colère, a reparti M. Royer-Collard, parce que je réfléchis qu'une demi-heure après je ne serai plus en colère.

— Et moi, a répliqué M. Ballanche, je n'ai plus de colère parce que j'ai l'esprit troublé.

Après un moment de silence, il a ajouté en souriant : — La dernière fois que je me suis mis en colère, c'est à l'époque de la coalition. La coalition, oui, oui, la coalition a été ma dernière colère.

— Je ne me mettais déjà plus en colère dans ce temps-là, a répondu M. Royer-Collard, je regardais faire. J'ai protesté beaucoup plus en dedans qu'au dehors de moi, comme proteste un homme qui ne parle plus. Depuis lors je suis resté trois ans encore à la Chambre. Je le regrette. C'est trois ans de trop. Je suis resté trop longtemps à la Chambre; j'aurais dû me retirer

plus tôt. Pourtant pas à l'époque de la révolution de Juillet, pas à l'époque du refus de serment; on se serait mépris sur ma pensée.

J'ai dit :

— Vous avez raison, Monsieur, il y avait dans la révolution de Juillet un fond de droit que vous ne pouviez méconnaître; vous n'étiez pas de ceux qui pouvaient protester contre elle.

— Aussi ne l'ai-je point fait, m'a répondu M. Royer-Collard en souriant. Je ne blâme pas ceux qui ont agi autrement que moi. Chacun a sa conscience, et dans les choses politiques il y a beaucoup de manières d'être honnête. On a l'honnêteté qui résulte des lumières qu'on a.

Il a gardé un moment le silence, comme s'il recueillait ses souvenirs, puis il a repris :

— Eh! mon Dieu! Charles X aussi était honnête.

Puis il s'est tu.

Je l'ai laissé rêver un instant, et, voulant connaître le fond de sa pensée, j'ai repris :

— Quoi qu'on en ait dit, c'était un roi honnête homme, et, quoi qu'on en ait dit encore, il n'est tombé que par sa faute. Les historiens arrangeront cela comme ils voudront, mais cela est. C'est Charles X qui a renversé Charles X.

— Oui, a répondu M. Royer-Collard en me faisant de la tête un grave signe d'assentiment, il s'est précipité, il l'a voulu, c'est vrai! On a dit qu'il était mal conseillé. Erreur! erreur! Personne ne le conseillait. On a prétendu qu'il consultait le cardinal de la Farre, M. de Latil, M. de Polignac, son entourage. Plût au ciel qu'il l'eût fait! Aucun de ceux qui l'entouraient n'était aussi avant que lui dans le vertige; aucun ne lui eût donné d'aussi mauvais conseils que ceux qu'il se donnait à lui-même. Tous ceux qui entouraient le roi — ce qu'on appelait les courtisans — étaient plus sages que lui.

M. Royer-Collard a gardé un moment le silence, puis a repris avec un sourire triste qu'il a eu souvent pendant cette conversation :

— Plus sages, c'est-à-dire moins fous.

Encore un silence; puis il a ajouté :

— Non, personne ne le conseillait.

Et après un autre silence :

— Et rien ne le conseillait! Il était depuis sa jeunesse resté identique à lui-même. C'était toujours le comte d'Artois, il n'avait pas changé. N'avoir pas changé, eût-on vécu quatrevingts ans, c'était la seule qualité qu'il estimât. Il appelait cela avoir *un caractère*. Il disait que, depuis la Révolution, il n'y avait en France et dans le siècle que deux hommes, M. de La Fayette et lui. Il estimait M. de La Fayette.

IMPRIMERIE NATIONALE.

— En effet, ai-je dit, c'étaient deux cerveaux faits à peu près de la même façon. Seulement ils logeaient une idée différente. Voilà tout.

— Et ils étaient organisés, a repris M. Royer-Collard, pour aller l'un et l'autre au bout de leur idée. Charles X devait faire ce qu'il a fait. C'était fatal. Je le savais, je connaissais le roi, je le voyais de temps en temps; comme j'avais été royaliste, il m'accueillait bien, il me traitait avec bonté. J'avais prévu sans peine le coup qu'il méditait. M. de Chateaubriand pourtant n'y croyait point. Il vint me voir à son retour de son ambassade de Rome et me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis la chose. Les avis étaient partagés. Les meilleurs esprits doutaient que tant de démence fût possible. Mais moi, je ne doutais pas. Le jour où je portai au roi l'adresse des deux cent vingt et un, c'était vers la fin de février 1830, je pourrais dire que je lus l'évènement de Juillet dans ses regards.

— Comment vous reçut-il? demandai-je.

— Bien. Froidement. Avec gravité. Avec douceur. Je lui lus l'adresse simplement, avec fermeté pourtant, sans appuyer sur les passages et sans les dissimuler. Le roi écouta cela comme autre chose. Quand j'eus fini... — Ici M. Royer-Collard s'est interrompu et il a ajouté, toujours avec le même triste sourire : — Ce que je vais vous dire là est peu royal... Quand j'eus fini de parler, — le roi était assis sur ce qu'on appelait le trône, — il tira de dessous sa cuisse un papier qu'il déplia et qu'il nous lut. C'était sa réponse à notre adresse. D'ailleurs, il ne manifesta pas de colère. Il en avait montré beaucoup, deux ans auparavant, à l'époque d'une autre adresse, — vous savez, Monsieur Ballanche, — de celle qu'avait rédigée M. Delalot. L'usage était de communiquer l'adresse de la Chambre la veille au soir afin que le roi pût préparer sa réponse. Quand le roi reçut l'adresse Delalot, les ministres étaient présents, il entra dans une telle colère qu'on l'entendit crier du Carrousel. Il déclara tout net qu'il ne recevrait pas l'adresse, qu'il casserait la Chambre. C'était une vraie fureur, et qui était au comble. Le moment était périlleux. M. de Portalis, qui était alors garde des sceaux, se risqua. Vous connaissez M. de Portalis, Monsieur Victor Hugo, je ne vous le donne pas pour un héros, mais voyez ce que peut une parole honnête sur un esprit obstiné. M. de Portalis, debout devant Charles X, se borna à lui dire : — Si telles sont les intentions du roi pour demain, il faut que le roi nous donne dès à présent ses ordres pour après-demain. — Chose remarquable, ce peu de paroles fit tomber la colère de Charles X, *exigui pulveris jactu*. Il se tourna avec dépit vers M. de Martignac et lui dit : — Eh bien, Martignac, je les recevrai, mais mettez-vous là à cette table, prenez une plume, et faites-moi une réponse verte et dure et digne du roi de France. — M. de Martignac obéit. Pendant qu'il écrivait, la colère du roi tomba

encore; et quand M. de Martignac eut fini et qu'il lut au roi le projet de réponse, déjà fort amorti par l'esprit conciliant de Martignac, Charles X prit vivement la plume pour en biffer la moitié et adoucir le reste. Voilà comme passe la colère, même la colère d'un roi, même la colère d'un obstiné, même la colère de Charles X.

En ce moment, comme la séance était ouverte depuis quelques instants, le directeur de l'Académie (M. Flourens) a agité la sonnette, et un huissier a crié : A vos places, Messieurs. M. Royer-Collard s'est levé et et m'a dit : — Au reste, tous ces détails-là ne seront pas recueillis et ne seront jamais de l'histoire.

— Peut-être, ai-je répondu.

[LA REINE CHRISTINE.]

1843.

Avant-hier, vendredi 8 décembre, la reine Christine d'Espagne se promenait aux Tuileries.

Je l'ai vue passer. Elle était vêtue d'une robe de mousseline transparente, laissant voir un dessous bleu-ciel. Elle avait un chapeau de velours violet. C'est une personne d'une quarantaine d'années, assez belle encore. Elle a beaucoup d'embonpoint, et marche en se dandinant comme j'ai vu faire à M. le duc d'Angoulême. Elle a de beaux yeux et va la tête levée.

Au moment où elle passait près de moi, me voyant arrêté et l'œil fixé sur elle, elle m'a jeté un beau et fier regard de reine. Deux hommes l'accompagnaient sans lui donner le bras. Celui qui était à sa gauche, assez gros homme à favoris, cheveux, moustaches et sourcils noirs, est Muñoz, son mari. Ce Muñoz est une façon de Bergami.

La reine parlait très haut et avec beaucoup de vivacité. Elle venait de la terrasse des Feuillants, et a longé la façade du château jusqu'à la grille du bord de l'eau. Là, elle a trouvé sa voiture qui l'attendait. Elle y est montée seule avec Muñoz. L'autre cavalier a salué profondément en prenant congé de la reine, et s'en est allé par le Pont-Royal, tandis que la voiture suivait le quai vers les Champs-Élysées.

À L'ACADÉMIE.

1843-1851.

I

M. de Roquelaure, évêque de Senlis, était de l'Académie de 1772 et fut de l'Académie de 1814. Il atteignit presque cent ans. C'était un évêque de cour, grave et libre. Il vivait encore en 1818. Je me rappelle l'avoir vu maintes fois à cette époque le jeudi, moi tout jeune adolescent introduit dans la bibliothèque de l'Institut par recommandation de M. François de Neufchâteau qui me protégeait comme *enfant sublime,* ayant été lui-même *enfant prodige.* Ce n'est pas par vanité que je rappelle ceci. Je reviens à l'abbé de Roquelaure.

Tout en feuilletant mes in-folios, je le regardais par la porte vitrée de la salle de la bibliothèque où siégeait à cette époque l'Académie. C'était un vieillard droit et vert à grand profil du temps de Louis XIV. Il portait le petit manteau violet et les bas violets. Il parlait très haut, même pendant les séances publiques. M. de Vaublanc, alors ministre, qui avait fait des académiciens par ordonnance, voulut être fait académicien par l'Académie. Il avait publié un gros lourd poëme qu'il appelait *le Dernier des Césars.* Il se présenta, fit des visites, etc. Au premier tour de scrutin, il n'eut que quatorze voix contre seize. M. de Roquelaure, qui avait voté pour lui, dit à haute voix :

— *Donnez-moi un autre nom. Un ministre qui ne passe pas au premier tour ne passe pas du tout.*

C'est M. Cuvier qui a remplacé M. de Roquelaure.

II

A l'époque où parut la *Lucrèce*[1] de M. Ponsard, j'eus avec M. Viennet, en pleine Académie, le dialogue que voici :

M. Viennet. — Avez-vous vu la *Lucrèce* qu'on joue à l'Odéon?

[1] En 1843.

Moi. — Non.

M. Viennet. — C'est très bien.

Moi. — Vraiment, c'est bien?

M. Viennet. — C'est plus que bien, c'est beau.

Moi. — Vraiment, c'est beau?

M. Viennet. — C'est plus que beau, c'est magnifique.

Moi. — Vraiment, là, magnifique?

M. Viennet. — Oh! magnifique!

Moi. — Voyons, cela vaut-il *Zaïre?*

M. Viennet. — Oh! non! Oh! comme vous y allez! Diable! *Zaïre!* Non, cela ne vaut pas *Zaïre.*

Moi. — C'est que c'est bien mauvais, *Zaïre!*

1847.

III

Séance du 23 novembre 1843.

Charles Nodier. — L'Académie, cédant à l'usage, a supprimé universellement la consonne double dans les verbes où cette consonne suppléait euphoniquement le *d* du radical *ad.*

Moi. — J'avoue ma profonde ignorance. Je ne me doutais pas que l'usage eût fait cette suppression et que l'Académie l'eût sanctionnée. Ainsi, on ne devrait plus écrire *atteindre, approuver, appeler, appréhender,* etc., mais *ateindre, aprouver, apeler, aprehender.* Si l'Académie et l'usage décrètent une pareille orthographe, je déclare que je n'obéirai ni à l'usage ni à l'Académie.

M. Victor Cousin. — Je ferai observer à M. Hugo que les altérations dont il se plaint viennent du mouvement de la langue, qui n'est autre chose que la décadence.

Moi. — M. Cousin m'ayant adressé une observation personnelle, je lui ferai observer à mon tour que son opinion n'est, à mes yeux, qu'une opinion, et rien de plus. J'ajoute que, selon moi, *mouvement de la langue* et *décadence* sont deux. Rien de plus distinct que ces deux faits. Le mouvement ne prouve en aucune façon la décadence. La langue, depuis le jour de sa première formation, est en mouvement; peut-on dire qu'elle est en décadence? Le mouvement, c'est la vie; la décadence, c'est la mort.

M. Cousin. — La décadence de la langue française a commencé en 1789.

Moi. — A quelle heure, s'il vous plaît?

IV

1845.

Voici dans quel ordre les académiciens *exacts* siégeaient (en 1845) aux séances particulières de l'Académie.

Les trois membres du bureau (le directeur, le chancelier, le secrétaire perpétuel) sur l'estrade.

A la droite du bureau :

M. Royer-Collard. — M. le duc Pasquier. — M. le comte Molé. — M. le baron de Barante. — M. le baron Guiraud. — M. Dupin aîné. — M. le comte de Salvandy.

Sur le pan coupé faisant bras d'équerre et se rattachant perpendiculairement à la table qui faisait face au bureau :

M. Flourens. — M. Lacretelle. — M. Dupaty.

En face du bureau :

M. Tissot. — M. Ancelot. — M. Droz. — M. de Pongerville. — Moi.

A gauche :

M. de Feletz. — M. Brifaut. — M. Patin. — M. Sainte-Beuve.

Sur le pan coupé de gauche :

M. Viennet. — M. Mignet. — M. Lebrun. — M. Cousin.

A la gauche du bureau :

M. Mérimée. — M. le comte Philippe de Ségur.

V

1er décembre 1846.

Dans la nouvelle salle des séances privées de l'Académie, la statue de Racine a été mise dans un coin et la statue de Corneille au centre, derrière le fauteuil du président.

Autrefois, c'était Racine qui était au centre, et Corneille dans le coin. C'est un pas de fait.

Encore une démolition, encore une reconstruction, encore un pas, et ce sera Molière qu'on mettra à la place d'honneur.

VI

17 décembre 1846.

Aujourd'hui jeudi, à l'Académie, je chapitrais Dupin aîné sur Balzac. Il m'interrompit :

— Diable! diable! vous voudriez que Balzac entrât à l'Académie d'emblée, du premier coup, comme ça! Vous citez des exemples, mais ils ne prouvent rien. (J'avais cité MM. Flourens, Patin, Saint-Marc Girardin, Molé, Brifaut.) Songez donc! Balzac d'emblée à l'Académie! Vous n'avez pas réfléchi. Est-ce que cela se peut? Mais c'est que vous ne pensez pas à une chose : il le mérite!

VII

Séance du jeudi 24 décembre 1846.

Un copiste malhabile, chargé de fournir des exemples, avait donné celui-ci, tiré, disait-il, de Regnard (*le Joueur*) :

Je me mettrais en gage, à mon besoin d'argent.

Là-dessus, la commission du Dictionnaire bâcla une théorie pour démontrer comme quoi la locution était excellente, et neuve, et faisait partie des originalités de la langue française.

L'Académie était en train d'approuver le rapporteur M. Patin, lorsqu'un membre (M. Ancelot) fit remarquer que Regnard n'avait pas écrit un mot de cela, et que le texte était (*le Joueur,* acte II, scène IX) :

— Je me mettrais en gage en un besoin urgent.
— Sur cette nippe-là vous auriez peu d'argent.

Un peu plus, la chose était dans le Dictionnaire avec la manière de s'en servir.

VIII

14 janvier [1847].

Alfred de Vigny et moi avons fait manquer aujourd'hui l'élection à l'Académie.

D'un côté, on portait Empis; de l'autre, Victor Leclerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre. Nous avons mis des billets blancs.

Il y avait trente-quatre votants; majorité : dix-huit voix. Il y a eu cinq tours de scrutin. M. Empis a eu jusqu'à quinze voix, M. Victor Leclerc, jusqu'à seize.

Il y a eu des voix données, aux divers tours, à MM. Émile Deschamps, La Mennais, Alfred de Musset et Béranger. Avec nos deux voix, nous pouvions faire l'élection. Nous avons tenu bon.

Il a fallu remettre, et l'on a remis à un mois.

Au premier tour, quand on a proclamé les deux billets blancs, M. Flourens a dit :

— Voilà deux voix perdues.

Je lui ai répondu :

— Perdues! dites : placées à gros intérêts! Mon intention est d'amener l'un des deux partis à s'entendre avec nous qui sommes l'appoint tout-puissant, et à nommer Balzac ou Dumas en échange de nos voix.

C'est de cette façon que j'ai fait nommer, il y a deux ans, Alfred de Vigny.

IX

SÉANCE D'ÉLECTION.

11 février 1847.

31 académiciens présents. — 31 présents. Il faut 16 voix.

Absents : Thiers, Ballanche, Chateaubriand, Lamartine, de Vigny.

Brifaut et Guiraud, malades.

PREMIER TOUR.

Émile Deschamps.....	2 voix.
Victor Leclerc.....	14 —
Empis.....	15 —

MM. de Lamartine et Ballanche arrivent à la fin du premier tour. M. Thiers arrive au commencement du second; ce qui fait 34.

Le directeur demande à M. Thiers s'il a promis sa voix. Il répond en riant : — *Non,* et ajoute : — *Je l'ai offerte.* On rit.

M. Cousin, à M. Lebrun, directeur : — Vous ne vous êtes pas servi de l'expression sacramentelle. On ne demande pas à l'académicien s'il a *promis* sa voix, mais s'il l'a *engagée.*

Il y a un fauteuil vide près de moi. De Vigny est absent. Pongerville est allé voter à l'écart. J'ai à ma droite Feletz et à ma gauche Scribe.

SECOND TOUR.

34, majorité 18.

Émile Deschamps	2 voix.
Empis	18 —
Victor Leclerc	14 —

Empis, 18, nommé. La nomination a été déterminée et faite par MM. de Lamartine et Ballanche.

En sortant, j'ai rencontré Léon Gozlan, qui m'a dit : — Eh bien? — J'ai répondu : — Il y a eu élection. C'est Empis.

— Comment l'entendez-vous? m'a-t-il dit.

— Des deux manières.

— Empis?...

— Et tant pis!

X

Aujourd'hui mardi, 9 mars, à cinq heures moins un quart de l'après-midi, on admirait encore le récit de Théramène à l'Académie. M. Mérimée lisait les poëmes envoyés au concours pour la *découverte de la vapeur.* Il lit mal les vers. M. Viennet l'a interrompu et lui a dit : — *Vous tueriez le récit de Théramène!*

XI

16 mars 1847.

Aujourd'hui, à l'Académie, en écoutant les poëmes, mauvais jusqu'au grotesque, qu'on a envoyés au concours de 1847, M. de Barante disait : — Vraiment, dans ce temps-ci, on ne sait plus faire les vers médiocres.

Grand éloge de l'excellence poétique et littéraire de ce temps-ci, sans que M. de Barante s'en doutât.

XII

22 avril 1847. — Élection de M. Ampère. C'est un progrès sur la dernière. Progrès lent. Mais les Académies, comme les vieux, vont à petits pas.

Pendant la séance et après l'élection, Lamartine m'a envoyé par un huissier ces deux vers :

C'est un état peu prospère
D'aller d'Empis en Ampère.

Je lui ai répondu par le même huissier :

Mais le destin serait pis
D'aller d'Ampère en Empis.

XIII

1er décembre 1847.

Alexis de Saint-Priest m'a fait aujourd'hui une visite *académique.* Il avait vu ce matin M. de Chateaubriand, c'est-à-dire un spectre. M. de Chateaubriand est complètement paralysé, il ne marche plus, il ne remue plus. Sa tête seule vit. Il était très rouge, avec l'œil triste et éteint. Il s'est soulevé et a prononcé quelques sons inarticulés où M. de Saint-Priest n'a pu saisir que cette phrase dite en une grande minute :

L'Académie, — Monsieur, — ne vous sera pas — difficile, — j'espère.

M. de Saint-Priest n'est resté qu'un quart d'heure, le cœur serré.

XIV

30 décembre 1847.

On a voulu me faire directeur de l'Académie. J'ai refusé. On a nommé Scribe. J'ai dit : — Tant que l'Académie tiendra un de ses membres en pénitence (M. de Vigny) je tiendrai compagnie à ce membre. — On ne veut nommer M. de Vigny ni directeur, ni chancelier, à cause de son démêlé avec M. Molé.

XV

[1848.]

Deuxième séance après la révolution de Février. Il y avait MM. de Barante et Molé qui n'étaient pas à la précédente. MM. de Sainte-Aulaire, Cousin, de Ségur, Rémusat, Tocqueville, Mignet, Viennet étaient à celle-ci et à la précédente. M. Mérimée y était en garde national. M. Dupin, qui assistait à la précédente, n'est pas venu à celle-ci. La dernière fois, quand il vint, il sortait de l'hôtel de ville où il avait accompagné la cour de cassation et crié, dit-on : *Vive la République!* — Il s'approcha de moi et me dit : Savez-vous le mot du bonhomme Séguier? — Non. — Voici : *C'est le sixième gouvernement que je regarde passer du haut de mon tribunal.* — Et M. Dupin se mit à rire.

On disait en ce moment-là qu'il était destitué et remplacé par maître Baroche, bâtonnier de l'ordre des avocats.

XVI

29 décembre 1848. Vendredi.

Hier jeudi, j'avais deux devoirs à la même heure, l'Assemblée et l'Académie, la question du sel d'une part, de l'autre la question beaucoup plus petite des deux fauteuils vacants. J'ai pourtant donné la préférence à la dernière, voici pourquoi. Au palais Bourbon, il s'agissait d'empêcher le parti Cavaignac de tuer le nouveau cabinet; au palais Mazarin, il s'agissait d'empêcher l'Académie d'outrager la mémoire de Chateaubriand. Il y a des cas où les morts pèsent plus que les vivants; je suis allé à l'Académie.

L'Académie avait décidé brusquement jeudi dernier, à l'ouverture de la séance, à l'heure où personne encore n'est venu, à quatre ou cinq qu'ils étaient autour du tapis vert, qu'elle remplirait, le 11 janvier (c'est-à-dire dans trois semaines), les deux places laissées vacantes par MM. de Chateaubriand et Vatout. Cette étrange alliance, je ne dis pas de noms, mais de mots, — *remplacer MM. de Chateaubriand et Vatout,* — ne l'avait pas arrêtée une minute. L'Académie est ainsi faite; son esprit, cette sagesse qui produit tant de folies, se compose de l'extrême légèreté combinée avec l'extrême pesanteur. De là beaucoup de sottise et beaucoup de sottises.

Sous cette légèreté pourtant il y avait une intention. Cette étourderie était pleine de profondeur. Le brave parti qui mène l'Académie, car il y a des partis partout, même à l'Académie, espérait, l'attention publique étant

ailleurs, la politique absorbant tout, escamoter le fauteuil de Chateaubriand pêle-mêle avec le fauteuil de Vatout; deux muscades dans le même gobelet. De cette façon, le public stupéfait se serait retourné un beau matin et aurait vu tout bonnement M. de Noailles dans le fauteuil de Chateaubriand. Peu de chose, un grand seigneur à la place d'un grand écrivain.

Puis, après l'éclat de rire, chacun se serait remis à ses affaires, les distractions seraient venues bien vite, grâce au roulis de la politique, et, quant à l'Académie, mon Dieu! un duc et pair de plus dedans, un ridicule de plus dessus, la belle histoire! elle eût vécu comme cela.

M. de Noailles est un personnage d'ailleurs considérable. Un grand nom, de hautes manières, une immense fortune, un certain poids en politique sous Louis-Philippe, accepté des conservateurs quoique ou parce que légitimiste, lisant des discours qu'on écoutait, il avait une grande place dans la Chambre des pairs; ce qui prouve que la Chambre des pairs avait une petite place dans le pays.

M. de Chateaubriand, qui haïssait tout ce qui pouvait le remplacer et souriait à tout ce qui pouvait le faire regretter, avait eu la bonté de lui dire quelquefois, au coin du feu de M^me^ Récamier, «qu'il le souhaitait pour successeur»; ce qui, M. de Chateaubriand mort, avait fait bâcler bien vite à M. de Noailles un gros livre en deux volumes sur M^me^ de Maintenon, au seuil duquel une faute de français seigneuriale m'avait arrêté dès la première page de la préface.

Voilà où en était la chose quand je me décidai à aller à l'Académie.

La séance indiquée pour deux heures comme à l'ordinaire, s'ouvrit comme à l'ordinaire à trois heures un quart[1].

XVII

11 janvier [1849].

C'est l'élection du successeur de M. de Chateaubriand.

Je suis allé à l'Académie de bonne heure. L'heure fixée était midi.

Comme je traversais la cour du Louvre, la foule était amassée autour du piédestal informe qui a porté la statue de M. le duc d'Orléans. En février, on avait peint des deux côtés de ce piédestal cette inscription :

AUX CITOYENS DE PARIS
MORTS POUR LA LIBERTÉ
les 22, 23 et 24 février,
LA RÉPUBLIQUE RECONNAISSANTE.

[1] L'élection fut ajournée au 11 janvier 1849. (*Note de l'éditeur.*)

Or la moitié de cette inscription du côté de la rue Croix-des-Petits-Champs était tombée en plâtras sur les marches du monument. Qui avait fait cela? J'ai entendu en passant un ouvrier qui disait : *C'est la pluie,* et une vieille femme qui venait du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois qui répondait : *Non; c'est le ciel.*

Cependant je passe le pont des Arts et me voici à l'Institut. Le cadran marque midi un quart. Les retardataires se hâtent.

Il pleut à verse. Les personnages politiques arrivent en carrosses, les gens de lettres à pied, crottés et mouillés comme les chiens dont parle Ronsard et les poëtes dont parle Boileau. — Les classiques montent l'escalier en toussant. Dans la grande salle, quelques groupes d'académiciens, M. Cousin avec M. Saint-Marc-Girardin, M. Mérimée avec M. de Rémusat, M. Pasquier avec M. Molé. M. Dupaty m'accoste, me proteste qu'il pense comme moi sur toute chose et profite de mon sourire pour me dire des vers. Les académiciens ôtent, les vieux leurs houppelandes, les jeunes (cinquante-cinq ans) leurs paletots, mettent leurs parapluies dans des coins, échangent des poignées de mains, signent la feuille de présence et s'informent du paiement de ce que La Fontaine appelait «les gages». Le mois de décembre n'a point encore été payé. Le trésor s'exécute-t-il? M. Pingard, en culottes et en bas noirs, salue et dit avec grâce : Hélas non! L'Académie flaire la banqueroute et fait une horrible grimace.

J'entre dans la petite salle et je gagne ma place, M. de Sainte-Aulaire me dit bonjour et s'assied près de moi, M. de Barante vient me prendre le bouton de mon habit, M. de Féletz, mon voisin de droite, me conte ses griefs contre M. de Falloux, Empis et Pongerville se penchent à mon oreille en me disant : — *Balzac, n'est-ce pas?* Réplique : — *Pardieu!* — M. Pasquier vient à mon banc. Nous causons. Il se plaint de ses yeux. — On fait silence. M. Villemain lit le procès-verbal.

L'Académie est toute rangée autour du tapis vert. Ce qu'on appelle le tapis vert, ce sont de petites tables étroites disposées en carrés longs avec des rallonges intérieures en potences, et des dessus de gros drap vert.

La dernière élection me revient à l'esprit. Il y a un an environ. Celle où on a nommé M. Vatout. M. de Chateaubriand, déjà malade, n'était pas à cette séance, j'y causai assez longuement avec M. Guizot; M. de Lamartine y arriva le scrutin ouvert et détermina par son vote l'élection de Vatout. Aujourd'hui, M. de Chateaubriand est mort, M. Guizot exilé, M. de Lamartine tombé. La royauté et l'immortel que nous fîmes, M. Vatout, ont eu le temps de mourir entre les deux scrutins.

Il y a trente-un académiciens rangés dans cet ordre à partir de la droite du bureau :

De droite à gauche : Ségur, Ampère, Vitet, Rémusat, Mérimée, Lamar-

tine, Baour, Tissot, Empis, Dupaty, Scribe, Flourens, Pongerville, Hugo, Feletz, Brifaut, Sainte-Aulaire, Barante, Mérimée, Lebrun, Mignet, Patin, Saint-Marc-Girardin, Pasquier, Dupin aîné, Tocqueville, Thiers, Cousin.

Bureau : Villemain, Viennet (directeur), Ancelot (chancelier).

M. Villemain a d'abord lu les lettres des deux candidats, il n'y en a que deux : MM. de Balzac et de Noailles. La lettre de M. de Balzac rappelle ses titres et *ses visites;* on murmure un peu à cette phrase : *Je me retirai devant la proposition de M. Hugo par M. Nodier.* La lettre de M. le duc de Noailles contient cette faute de français : Je me présente pour *succéder au fauteuil* qu'occupait M. de Chateaubriand. On remarque que Balzac dit *M. le vicomte de Chateaubriand* et que M. le duc de Noailles dit *M. de Chateaubriand.*

Le règlement lu, les académiciens prêtent le vieux serment qu'ils n'ont point promis leur voix. M. de Ségur, le premier interrogé, répond à M. Viennet, directeur, qui lui demande : Avez-vous engagé votre suffrage? — *Pas plus que vous.* — M. Thiers jure en riant; on dirait un serment politique.

Il est une heure moins un quart.

On procède au scrutin. Mais d'abord qu'est-ce que c'est que le scrutin? Chaque fois qu'il doit y avoir un vote, tout académicien trouve en arrivant à sa place des petits carrés de papier coupés et préparés, et aperçoit sur le bureau ce qu'on appelle *les urnes.* Ce sont des urnes en effet, deux choses en fer-blanc peint couleur acajou. Il est impossible de ne pas faire remonter ces objets jusqu'à l'empire, époque où florissait le style sec. Rien de plus plat, de plus lourd, de plus écrasé, de plus anguleux, de plus ventru, de plus laid que ces boîtes du scrutin, affreux moules d'où sont sortis tous les académiciens depuis quarante ans. Quand le directeur a dit les mots sacramentels : *Messieurs, on va procéder au scrutin,* M. Pingard prend majestueusement une des deux urnes et passe devant les académiciens, chacun jette son bulletin dans cette hideuse casserole, et quand «le tour est fait» Pingard va vider le tout sur le bureau. Le directeur compte les bulletins et le dépouillement suit.

J'ai jeté un jour dans l'urne ce quatrain :

Je ne voterai pas du tout,
Car l'envie a rempli d'embûches
Pour le génie et pour le goût
Ces urnes d'où sortent des cruches.

M. de Noailles a eu 25 voix, Balzac 4, deux billets nuls, un blanc, l'autre portant ceci : *Un homme de lettres, et plus de duc s'il est possible.* M. Brifaut s'est écrié à la lecture de ce bulletin : — Il n'y a pas de duc ici. — Le bulletin,

assez bête, est de Viennet. J'ai voté pour Balzac, avec Empis, Pongerville et Lamartine.

Puis je suis allé à l'Assemblée nationale. En y arrivant, j'ai rencontré Berryer qui m'a pris la main. Je lui ai dit : — Vous auriez bien dû nous tirer d'embarras. — Berryer a repris : — Pour remplacer Chateaubriand, il vous fallait un grand talent, et vous ne l'avez pas sous la main. — Si! précisément! ai-je dit en la lui serrant.

XVIII

18 janvier [1849].

Académie. Élection pour feu Vatout.

Il n'y a que vingt-sept votants. M. de Pongerville, mon voisin, m'a dit : — Depuis que je suis de l'Académie, c'est la seconde fois que je vois cela.

PREMIER TOUR.

Majorité 14.

Saint-Priest	10	
Nisard	8	
Saintine	3	
Chasles	4	
Balzac	2	Vigny et moi.

DEUXIÈME TOUR.

Saint-Priest	12	
Nisard	11	
Saintine	3	
Chasles	—	
Balzac	1	moi.

TROISIÈME TOUR.

Saint-Priest	14	
Nisard	12	
Saintine	1	
Balzac	—	

XIX

4 octobre 1849.

Je viens d'entendre M. Viennet dire : — *Je pense en bronze.*

XX

19 mars 1850.

On juge le concours de prose.

Voici comment :

M. de Barante lit une brochure, M. Mérimée écrit, MM. Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet, Lebrun et Sainte-Aulaire rient de je ne sais quels lazzis de M. Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois, M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, de Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis, M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit, en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une manière d'almanach qu'il tient entr'ouvert. M. Tissot dort. Moi j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents.

Le sujet du concours est l'éloge de M^me^ de Staël.

XXI

26 mars.

J'étais arrivé de bonne heure, à midi. Je me chauffais, car il fait très froid, la terre est couverte de neige, ce qui déplaît aux abricotiers. M. Guizot, adossé à la cheminée, me disait : — Comme membre de la commission du prix dramatique j'ai lu dans ma seule journée d'hier six pièces de théâtre nouvelles. — C'est, lui ai-je répondu, pour vous punir de n'en avoir pas vu jouer une seule pendant dix-huit ans. — En ce moment M. Thiers s'est approché et le bonjour s'est échangé entre les deux hommes. Le voici :

M. Thiers. — Bonjour, Guizot.

M. Guizot. — Bonjour, Monsieur.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XXII

[1850.]

Jay, Lacretelle à la campagne. Ancelot en mission. M. de Barante absent. Droz, Brifaut, Pongerville malades.

32. — Majorité : 17.

PREMIER TOUR.

Musset	5	Musset.	Vigny.
Montalembert	11		Lamartine.
Nisard	16		Cousin.
Ém. Deschamps	—		V. Hugo.
			Empis.

DEUXIÈME TOUR.

Musset	Même.
Montalembert	
Nisard	

TROISIÈME TOUR.

Musset	Même.
Montalembert	
Nisard	

QUATRIÈME TOUR.

M. de Barante arrive. — 33. Majorité : 17.

Musset	5
Montalembert	12
Nisard	16

CINQUIÈME TOUR.

Musset	Même.
Montalembert	
Nisard	

Remis à fin novembre.

XXIII

Aujourd'hui jeudi 12 septembre 1850, l'Académie travaillant au Dictionnaire, à propos du mot *accroître,* on a proposé cet exemple tiré de M^me^ de Staël :

La misère accroît l'ignorance et l'ignorance la misère.

Trois objections ont surgi immédiatement :

1° Antithèse;

2° Écrivain contemporain;

3° Chose dangereuse à dire.

L'Académie a rejeté l'exemple.

XXIV

ÉLECTION.

28 novembre 1850.

Les deux morts : Féletz, Droz.

Présents : Barante, Jay, de Vigny, Sainte-Aulaire, Lacretelle, Tocqueville, Ampère, Thiers, Molé, Saint-Marc Girardin.

PREMIER TOUR.

Musset	5.
Nisard	23.

XXV

[Janvier 1851.]

MM. de Montalembert et Ponsard.

Montalembert écrit :

— Le souvenir des suffrages obtenus une première fois m'encourage à une seconde.

Absents : Cousin, Barante, Jay, Lacretelle, Vigny.

Présents : Guizot, Molé, Thiers, Salvandy, Mérimée, Vitu, Baour, Flourens, Scribe, Dupaty, Tissot, Lamartine, Ancelot, Empis, Hugo, Brifaut,

BIBLIOTHECA

Patin, Sainte-Aulaire, Magnin, Lebrun, Ségur, Rémusat, Dupin, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Pongerville, Noailles, Pasquier, Saint-Priest, Villemain.

30. — Majorité : 16.

PREMIER TOUR.

Musset	2
Montalembert	25
Ponsard	2
blanc	1

J'ai voté pour Musset.

1844.

PORTRAITS.

I

LE GRAND-DUC MICHEL.

Le grand-duc Michel, frère de l'empereur de Russie, a en ce moment une quarantaine d'années. C'est un assez aimable homme, simple et gracieux dans le monde, passant ses soirées fort volontiers au foyer intérieur du théâtre et vivant mêlé aux comédiens français que l'empereur fait venir de Paris.

Il est très aimé dans le monde et très haï des soldats. Ceci est de la politique russe. Le frère de l'empereur doit être haï de l'armée. Le grand-duc Michel a pour fonction de tourmenter le soldat russe. Il faut, sous peine de déplaire en haut, qu'il soit haï en bas. Aussi il prodigue à l'armée les corvées, les parades, les exercices de grand matin, les fatigues en pure perte, les minuties, les châtiments. A cela près, c'est un bon homme.

Il est gai et fait des calembours. A une revue, le fils du prince Eugène, le duc de Leuchtenberg, piaffait sur un beau cheval. Michel le regardait. — Monseigneur, dit le duc, vous admirez ce cheval ? — Non, répondit Michel, j'admire le Beauharnais.

Janvier 1844.

II

LE DUC DE SAXE-WEIMAR.

M. le duc Bernard de Saxe-Weimar est, en cette année 1844, un homme d'environ cinquante-deux ans. C'est un allemand de haute taille, fort gros,

les mains larges, le pied petit, blond, le visage rouge, le nez camard, les moustaches rousses, les yeux enfoncés et vifs.

Il a du monde, de l'esprit et des lettres. Il a beaucoup voyagé et beaucoup lu. Lire, c'est voyager; voyager, c'est lire. On s'en aperçoit en l'écoutant. Il est bienveillant, cordial, ouvert, plein d'idées. Il parle français tout à la fois avec peine et avec facilité, avec peine par la prononciation, avec facilité par l'esprit. Sa façon est aimable, militaire, franche, et plaît sur-le-champ. Il est oncle de M^me^ la duchesse d'Orléans.

Je le vis pour la première fois à Saint-Cloud, chez le roi, le 28 septembre 1844, veille de la remise des drapeaux d'Isly et de Mogador aux Invalides. Il m'accueillit avec une grâce parfaite. Nous causâmes de tout et d'autre chose encore. Je crois qu'il est lieutenant général au service de Prusse (feld-maréchal-lieutenant).

En 1831, au siège d'Anvers, il commandait une division contre nous dans l'armée hollandaise. Il a fait ses premières armes contre nous, et le hasard a voulu qu'il pût me le dire tout en restant obligeant. Ce fut même son premier mot : — Monsieur Victor Hugo, vous aviez un vaillant père, un franc soldat, un brave homme. J'étais, en 1814, devant Thionville, qu'il a admirablement défendue. Il a publié un journal de ce siège qui est un excellent livre et que j'ai dans ma bibliothèque, — *près des vôtres,* a-t-il ajouté avec un sourire qui restait parfaitement spirituel et doux sous ses épaisses moustaches. Puis il a fait l'éloge des français. — Après avoir été les premiers dans la guerre, a-t-il dit, ils sont les premiers dans la poésie. C'est toujours la grande nation.

Il m'a parlé de Gœthe et de Schiller, dont les tombeaux sont dans la chapelle ducale de Weimar, à droite et à gauche du tombeau de son grand-père. Ce fut son grand-père qui appela Gœthe à Weimar. Schiller vint de lui-même. Schiller, dans sa jeunesse, était si pauvre qu'il refusait quelquefois des lettres qui lui venaient par la poste, faute d'avoir de quoi payer le facteur. Une de ses filles a épousé un français nommé Junot; parent, dit-on, du général. Deux noms illustres, a ajouté le duc, qui sont venus se rencontrer dans le mariage.

— Oui, ai-je repris, Schiller et Junot, Allemagne et France, c'est un beau mariage, en effet, c'est un symbole.

Le duc a visité toutes les cours de l'Europe, la Russie, l'Angleterre, Constantinople, une partie de l'Orient. Il me parlait fort gaiement des lazarets et de ses quarantaines. En Crimée, il a exploré les cavernes des anciens troglodytes qui ne communiquent avec le sol supérieur que par des puits profonds. L'échelle tirée, ils étaient chez eux. Il y a des traces de culte dans ces cavernes, de culte chrétien même; des vierges Marie peintes dans le

style byzantin sur fond d'or, et à même sur le rocher. Le duc parlait de tout cela agréablement, mieux qu'un antiquaire et presque aussi bien qu'un poëte. Il est fort enthousiaste de l'ordre de Malte. L'histoire de l'abbé Vertot qu'il a lue dans une de ses quarantaines n'a même pu réussir à l'en dégoûter. — Écrivez donc cette histoire, me disait-il.

— Vous avez eu raison, observait-il dans un autre moment, de dire dans la conclusion de votre livre du *Rhin* qu'avec leurs contreforts méridionaux et septentrionaux, Espagne, Italie, Autriche, Grèce, Danemark, Suède, Norvège, la France et l'Allemagne sont proprement et réellement l'Europe. Cela est tellement vrai, ajoutait-il, que nous en avons comme le sentiment inné et involontaire. Il m'est arrivé de dire un jour tout naïvement à l'empereur de Russie : — Sire, nous avons d'autres idées en Europe.

Nous étions dans le grand salon de la reine, magnifique salle dans le style de Louis XIV, qu'il admirait fort. Il y a deux aigles au-dessus d'une glace.

— Il devait y avoir là, me dit-il, une N qu'on aura effacée en 1814. — J'ai examiné et j'ai répondu : — Non, mon prince; ces deux aigles ont été sculptées et dorées là du temps de Louis XIV; elles ont les yeux fixés sur un soleil, emblème du roi. — Il a examiné à son tour et m'a dit : — Vous avez raison, l'aigle de Napoléon n'est pas éployée; celles-ci le sont.

Le temps qu'il devait faire le lendemain l'inquiétait fort. Il devait accompagner le roi Louis-Philippe à la revue des drapeaux. Le ciel était noir, chargé de nuages, et jetait par moments de grands éclairs pâles qui blanchissaient jusqu'à la table de la reine. Le duc se tournait à chaque instant vers les fenêtres. Tout à coup, la pluie s'est mise à tomber. — Monseigneur, lui a dit M^me^ Adélaïde, vous aurez mauvais temps demain. — Il a répondu : — Cela m'est égal un jour de bataille, cela me fâche un jour de revue.

Comme prince, il avait le privilège de s'asseoir dans le salon de la reine, et il en usait. Il était vêtu de noir, en pantalon, en souliers et en bas de soie. Il portait la plaque de la Légion d'honneur, et le grand cordon, un peu trop étroit pour son large ventre et son immense gilet blanc.

III

UNE MÈRE DE ROI.

M^me^ de Montléar est une fort grande dame. Elle est petite-fille du feu roi de Saxe et mère du roi actuel de Sardaigne, l'ancien prince de Carignan. Je

ne sais plus ce qu'elle est à la vice-reine d'Italie, Mme Eugène de Beauharnais.

Elle a épousé un petit gentilhomme du Béarn, M. de Montléar, qu'on a fait prince, et elle s'appelle la princesse de Montléar. Du reste, elle ne va pas à la cour de Sardaigne, car elle n'y aurait pas de rang, ou du moins elle seule aurait un rang, son mari non, encore moins ses enfants. Elle reste à Paris.

C'est une femme étrange comme la position qu'elle a. Elle réalise d'une façon frappante l'idée qu'on se fait de ces anciennes électrices qui figurent dans les Mémoires. J'imagine que Mme la margrave de Bareith devait être quelque chose d'approchant. La princesse de Montléar est une grande femme fort laide, avec de beaux yeux d'homme, une coiffure frisée qui lui cache le front, parlant beaucoup, vite et haut, fière, bizarre, rude, familière, pas méchante, spirituelle, négligée, mal faite en tout, des bonnets ridicules, des jupes qui lui viennent à mi-jambe, et avec tout cela le plus grand air du monde.

Le roi son fils lui a fait don de son portrait, petite miniature entourée de perles dont la singularité est d'être couverte d'une glace faite d'un gros diamant aminci jusqu'à l'épaisseur du verre. Cette glace de diamant fait un étrange effet. La princesse de Montléar porte la chose en bracelet. Elle en fait grandement montre et en tire vanité. Du reste, elle paraît tenir beaucoup plus à la glace qu'au portrait.

Juillet 1844.

IV

Salvandy dînait dernièrement chez Villemain. Le dîner fini, on passe dans le salon, on cause. Huit heures du soir sonnent, les trois petites filles de M. Villemain entrent pour embrasser leur père et lui dire bonsoir. La dernière s'appelle Lucette; sa naissance a coûté la raison à sa mère; c'est une douce et charmante enfant de cinq ans.

— Eh bien, Lucette, dit le père à celle-là, chère enfant, est-ce que vous ne direz pas une fable de La Fontaine avant de vous aller coucher?

— Voilà, dit M. de Salvandy, une petite personne qui dit aujourd'hui des fables et qui fera faire un jour des romans.

Lucette ne comprit pas. Elle se contenta de regarder avec ses grands yeux étonnés Salvandy qui se pavanait.

— Eh bien, reprend M. de Salvandy, Lucette, nous direz-vous une fable?

L'enfant ne se fait pas prier, et commence avec sa petite voix naïve, ses beaux yeux honnêtes et doux toujours fixés sur Salvandy :

On se croit aisément un personnage en France.

Octobre 1844.

V

M. Santy, Centi, Santhi ou Sentil est un ancien secrétaire de M. Thiers. Ce pauvre diable vient de faire une tragédie. Cela s'appelle *le Comte d'Egmont*. C'est fort plat. La pièce se joue, succès classique, pas un chat dans la salle, pas un sou dans la caisse. Le lieu de la scène est à l'Odéon. Après trois représentations, la tragédie disparaît de l'affiche. L'auteur accourt, furieux, essoufflé. Il aborde le directeur, M. Lireux. Dialogue :

— Monsieur, vous ne jouez pas ma pièce?

— C'est vrai, Monsieur.

— Pourquoi cela, Monsieur?

— Parce qu'elle ne fait pas d'argent, Monsieur.

— Monsieur, je suis prêt à prouver qu'elle ne fait que cent francs de moins que *le Bachelier de Ségovie* de M. Casimir Bonjour joué par vous en ce moment.

— Cent francs de moins, c'est juste, Monsieur, fait Lireux, et je ne conteste pas. La plus forte recette du *Bachelier de Ségovie* a été de quatre-vingt-dix-neuf francs.

Novembre 1844.

VI

LE CHANCELIER PASQUIER.

Philémon et Baucis ne sont plus une rareté. Le vieux couple se multiplie parmi nous à beaucoup d'exemplaires, au mariage près. Il y a la duchesse de Vienne et le baron de Vitrolles, M^me^ de Castellane et M. Molé, M. de Chateaubriand et M^me^ Récamier, M. Guizot et la princesse de Liéven,

le chancelier Pasquier et M^me^ de Boignes. M. Pasquier et M^me^ de Boignes vont se marier, dit-on. A eux deux ils ont cent quarante-quatre ans. M. Pasquier est veuf de cette année.

Le chancelier a peu de part aux nominations de pairs. Voici ce qu'il me disait l'autre jour : — Ma position est difficile et délicate. On me consulte pour ne pas nommer, on ne me consulte pas pour nommer. La veille de ce qu'on appelle une fournée, le roi me fait appeler, et là, dans un cabinet voisin du conseil des ministres, il me communique la liste. Je puis nuire, je ne puis servir. C'est intolérable; la dernière fois je me suis plaint au roi et je l'ai prié de m'épargner cette corvée. Du reste depuis quatorze ans que je préside la Chambre, je n'ai fait nommer que deux pairs dont l'un est le premier président Boullet [1] qui a épousé ma nièce. Je n'ai donc que fort peu d'influence et je serais charmé qu'on cessât même de me consulter si je ne dois être consulté que de cette façon. Je n'aime pas les fournées. Je voudrais des promotions de pairs tous les trois mois, et qu'on n'en nommât jamais plus de quatre ou cinq à la fois. On serait forcé à de bons choix et l'on ne pourrait cacher beaucoup de fretin sous deux ou trois grands noms comme cela se fait dans les fournées. Somme toute, je n'y puis rien, et je m'en lave les mains. Avant 1830, on consultait plus sérieusement le chancelier. Casimir Perier a commencé la mauvaise tradition d'à présent. A l'époque de sa grosse fournée d'octobre 1831, il était fort mon ami, il me devait quelque reconnaissance, j'avais grandement aidé à son établissement ministériel. Un soir je le rencontrai je ne sais plus où, à un spectacle, ou à un concert, ou à un bal. — Ah! me dit-il, je suis charmé de vous voir. Et me prenant à part : — Tenez, me dit-il, seriez-vous curieux de jeter un coup d'œil sur la liste des pairs qui paraîtra demain dans le *Moniteur?* — Et ce disant, il tirait un papier de sa poche. — Monsieur Perier, lui dis-je, ne prenez pas cette peine. A mon âge, on a les yeux fatigués, et on lit mieux ce qui est imprimé que ce qui est écrit. Je lirai votre liste demain matin dans le *Moniteur.*

Novembre 1844.

[1] De Nancy, je crois. (*Note de Victor Hugo.*)

LE BOUGE.

[1844.]

Ah! vous voulez une description de ce bouge? J'hésitais à vous l'infliger. Mais vous la voulez. Ma foi! la voilà. Ne vous en prenez qu'à vous, c'est votre faute.

« Bah! dites-vous, je vois cela d'ici. Un repaire chassieux et bancal. Quelque vieille maison! »

D'abord, ce n'est pas une vieille maison, c'est bien pis, c'est une maison neuve.

En vérité, une vieille maison! vous comptiez sur une vieille maison et vous en faisiez fi d'avance! Ah bien oui! on vous en donnera, des vieilles maisons! Une masure! mais savez-vous que c'est charmant, une masure! La muraille est d'une belle couleur chaude et puissante avec des trous à papillons, des nids d'oiseaux, de vieux clous où l'araignée accroche ses rosaces, mille accidents amusants à regarder; la fenêtre n'est qu'une lucarne, mais elle laisse passer de longues perches où pendent, se séchant au vent, toutes sortes de nippes bariolées, loques blanches, haillons rouges, drapeaux de misère qui donnent un air de joie à la baraque et resplendissent au soleil; la porte est lézardée et noire, mais approchez et examinez, elle a sans nul doute quelque antique ferrure du temps de Louis XIII, découpée comme une guipure; le toit est plein de crevasses, mais dans chaque crevasse il y a un liseron qui fleurira au printemps ou une marguerite qui s'épanouira à l'automne; la tuile est rapiécée avec du chaume, parbleu! je le crois bien, c'est une occasion d'avoir sur son toit une colonie de gueules-de-loup roses et de mauves sauvages; une belle herbe verte tapisse le pied de ce mur décrépit; le lierre y grimpe joyeusement et en cache les nudités, les plaies et les lèpres peut-être; la mousse couvre de velours vert le banc de pierre qui est à la porte. Toute la nature prend en pitié cette chose dégradée et charmante que vous appelez une masure, et lui fait fête. Ô masure! vieux logis honnête et paisible, doux et aimable à voir! rajeuni tous les ans par avril et par mai! embaumé par la giroflée et habité par l'hirondelle!

Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, ce n'est pas d'une vieille maison, je le répète, c'est d'une maison neuve, — d'une masure neuve, si vous voulez.

Cette chose a été bâtie il y a deux ans tout au plus. Le mur a cette hideuse et glaciale blancheur du plâtre neuf. Le tout est chétif, mesquin, haut, triangulaire, et a la forme d'un morceau de fromage de Gruyère coupé pour un dessert d'avare. Il y a des portes toutes neuves qui ne ferment pas, des châssis de fenêtres à vitres blanches déjà constellées çà et là d'étoiles de papier. Ces étoiles sont coupées coquettement et collées avec soin. Il y a un affreux faux luxe qui fait mal. Des balcons de fer creux mal attachés au mur, déjà rouillé et pourri autour des scellements; des serrures de pacotille autour desquelles vacillent, accrochés à trois clous, d'horribles ornements de cuivre gaufré qui se vertdegrise; des persiennes peintes en gris qui se disloquent, non parce qu'elles sont vermoulues, mais parce qu'elles ont été faites en bois vert par un menuisier voleur. On a froid en regardant cette maison. On frissonne en y entrant. Une humidité verdâtre suinte au pied de la muraille. Cette bâtisse d'hier est déjà une ruine; c'est plus qu'une ruine, c'est un désastre; on sent que le propriétaire est en faillite et que l'*entrepreneur* est en fuite.

Derrière la maison, un mur blanc et neuf comme le reste enclôt un espace dans lequel un tambour-major ne pourrait se coucher tout de son long. Cela s'appelle le jardin. On y voit sortir de terre, tout grelottant, un petit arbre long, fluet et malade, qui semble toujours être en hiver, car il n'a pas une seule feuille. Ce balai s'appelle un peuplier. Le reste du jardin est ensemencé de vieux tessons et de culs de bouteilles. On y remarque deux ou trois chaussons de lisière.

Dans un coin se dresse sur un tas d'écailles d'huîtres un vieux arrosoir de fer-blanc peint en vert, bossué, rouillé et crevé, habité par des colimaçons qui l'argentent de leurs traînées de bave.

Entrez. Dans l'antique masure, dans l'autre, vous trouverez peut-être une échelle *branlant,* comme dit Régnier, *du haut jusques en bas.* Ici vous trouvez un escalier.

Cet escalier, *orné* d'une rampe à boule de cuivre, a quinze ou vingt marches de bois, hautes, étroites, à angles tranchants, lesquelles montent perpendiculairement au premier étage et tournent sur elles-mêmes selon une spirale d'environ dix-huit pouces de diamètre. Ne seriez-vous pas tenté de demander une échelle?

Au haut de cet escalier, si vous y arrivez, mettez la chambre où nous vous avons déjà introduit. Donner une idée de cette chambre est difficile. C'est le *bouge neuf* dans toute son abominable réalité. La misère est là partout; une misère toute fraîche, qui n'a ni passé, ni avenir, et qui ne peut prendre racine nulle part. On devine que le locataire est emménagé d'hier et déménagera demain. Qu'il est arrivé sans dire d'où il venait et qu'il s'en ira en mettant la clef sous la porte.

Le mur est *orné* d'un papier bleu foncé à rosaces jaunes. La fenêtre est *ornée* d'un rideau de calicot rouge où les trous tiennent lieu de rosaces. Il y a devant la fenêtre une chaise dépaillée, près de la chaise un fourneau, sur le fourneau une marmite, près de la marmite un pot à fleur renversé dont le trou contient une chandelle de suif, près du pot à fleur un panier plein de charbon, qui fait rêver suicide et asphyxie, au-dessus du panier une planche encombrée d'objets sans nom au milieu desquels on distingue un balai râpé et un vieux jouet d'enfant figurant un cavalier vert sur un cheval cramoisi. La cheminée, mesquine et étroite, est en marbre noirâtre taché de mille petites gouttelettes blanches. Elle est couverte de verres cassés et de tasses non lavées. Dans l'une de ces tasses plonge une paire de besicles en fer-blanc. Un chou traîne à terre. Dans l'intérieur de la cheminée flotte un torchon accroché à l'un des croissants. Pas de feu, ni au fourneau, ni à la cheminée. Un tas d'affreuses ordures remplace le tas de cendres. Pas de glace sur la cheminée; un tableau de toile vernie représentant un nègre tout nu aux genoux d'une blanche décolletée et en robe de bal sous une tonnelle.

En face de la cheminée, une casquette d'homme et un bonnet de femme pendent à deux clous des deux côtés d'un miroir fêlé.

Au fond de la chambre, un lit. C'est-à-dire un matelas posé sur deux planches qu'exhaussent deux tréteaux. Au-dessus du lit, d'autres planches échafaudées en claire-voie supportent un encombrement inexprimable de linges, de hardes et de haillons. Un faux cachemire, dit *cachemire français,* passe par une crevasse de la claire-voie et se drape au-dessus du grabat.

Maintenant mêlez au fourmillement hideux de toutes ces choses la saleté, l'odeur infecte, les taches d'huile et de suif, la poussière partout. Dans le coin près du lit, est posé debout un énorme sac de copeaux, et sur une chaise, à côté du sac, traîne un vieux journal. J'ai eu la curiosité de regarder le titre et la date. C'est *le Conſtitutionnel* du 25 avril 1843.

A présent qu'ajouter? Je n'ai pas dit le plus horrible. La maison est odieuse, la chambre est abominable, le grabat est hideux; mais tout cela n'est rien.

Au moment où j'entrais, il y avait sur le lit une femme endormie.

Une femme vieille, courte, trapue, rouge, bouffie, huileuse, tuméfiée, grasse, effroyable, énorme. Son affreux bonnet dérangé laissait voir sa tempe grisonnante, rose et chauve.

Elle dormait tout habillée. Elle avait un fichu jaunâtre, une jupe brune, et, par-dessus tout cela, sur son ventre monstrueux, un vaste tablier souillé comme le pantalon de toile d'un forçat.

Au bruit que je fis en entrant, elle s'agita, se dressa sur son séant, montra ses grosses jambes couvertes d'inqualifiables bas bleus, et étendit en bâillant

ses bras charnus terminés par des poings de boucher. Je m'aperçus que la vieille était robuste et formidable.

Elle se tourna vers moi et ouvrit ses yeux. Je ne les vis pas.

— Monsieur, me dit-elle d'une voix très douce, qui demandez-vous?

Au moment d'adresser la parole à cet être, j'éprouvai la sensation qu'on aurait en présence d'une truie à laquelle il faudrait dire : Madame.

Je ne savais trop que répondre et je cherchais dans mon esprit. En cet instant, mon regard errant du côté de la fenêtre tomba sur une espèce de tableau suspendu au dehors comme une enseigne. C'était une enseigne en effet, une peinture représentant une jeune et jolie femme décolletée, coiffée d'un immense chapeau à panache, et tenant un enfant dans ses bras; le tout dans le style des devants de cheminée du temps de Louis XVIII. Au-dessous du tableau se détachait cette inscription en grosses lettres :

M^me^ BÉCŒUR

Sage-femme

SEIGNE ET VAXINE

— Madame, dis-je, je demande M^me^ Bécœur.

La truie métamorphosée en femme me répondit avec un sourire aimable :

— C'est moi-même, monsieur.

FAITS CONTEMPORAINS.

I

Aujourd'hui 20 mars 1844, j'ai failli être tué d'un coup de canon, à quatre heures après midi sur le quai de la Grève. Voici comment. Je marchais tête baissée rêvant à je ne sais quels vers. Un convoi d'artillerie passait en ce moment sur le quai. Je n'y prenais pas garde. A un certain moment j'ai traversé le quai pour gagner le bord de l'eau. Tout à coup un bruit formidable m'a réveillé comme d'un songe. Une pièce de canon venait de tomber à mes pieds sur le pavé. C'était une énorme coulevrine d'Alger qu'on transportait à Vincennes. La chaîne qui la suspendait à l'affût mobile venait de se casser et la pièce, longue d'environ douze pieds, était tombée. Un pas de plus, elle m'écrasait. C'était un canon fondu au siècle dernier à Alger par un français, et sur lequel j'ai lu ce chiffre qui indiquait sans doute le poids : 6 185.

II

4 août 1844.

Voici un fait étrange qui vient de se passer ces jours-ci et qui n'est connu que des personnes intéressées à le cacher.

M. Pradier, l'excellent statuaire, a un talent merveilleux et une femme coquette. Son talent l'enrichit, sa femme le ruine. La femme fait plus de besogne encore que le talent, d'où il suit que le pauvre grand sculpteur gagne cinquante mille francs par an et marche à l'hôpital.

Il y a deux ans, le roi lui a commandé une statue de M. le duc d'Orléans, en bronze, couchée, pour le tombeau du prince qui est à Dreux. M. Pradier a fait la statue qui a été fondue dernièrement chez un fondeur du quartier Popincourt. Cependant M. Pradier devait quatre mille francs à son fondeur. Les effets sont venus à échéance; M. Pradier, toujours gêné et n'ayant pas l'argent, n'a pu payer; le fondeur lui-même, pris de court,

comptait sur ce payement pour payer ses ouvriers à la fin du mois. Le non-payement, c'était la faillite. Que faire?

La statue du prince était encore chez lui. Il l'a mise en gage pour avoir les quatre mille francs. Ainsi la statue sépulcrale du duc d'Orléans, avant d'aller à Dreux, aura été au Mont-de-Piété.

AUX TUILERIES. — 1844.

I

LE ROI LOUIS-PHILIPPE.

28 juin 1844.

Conversation avec le roi.

Il me disait à propos de langues : — L'anglais est un squelette allemand vêtu d'habits français.

Il me contait que M. de Talleyrand lui avait dit un jour : — Vous ne ferez jamais rien de Thiers, qui serait pourtant un excellent instrument. Mais c'est un de ces hommes dont on ne peut se servir qu'à la condition de les satisfaire. Or, il ne sera jamais satisfait. Le malheur, pour lui comme pour vous, c'est qu'il ne puisse plus être cardinal.

A propos des fortifications de Paris, le roi me contait comment l'empereur Napoléon apprit la nouvelle de la prise de Paris par les alliés.

L'empereur marchait sur Paris à la tête de sa garde. Près de Juvisy, à un endroit de la forêt de Fontainebleau où il y a un obélisque (que je ne vois jamais sans un serrement de cœur, me disait le roi), un courrier qui venait au-devant de Napoléon lui apporta la nouvelle de la capitulation de Paris. Paris était pris. L'ennemi y était entré. L'empereur devint pâle. Puis il cacha son visage dans ses deux mains, et resta ainsi un quart d'heure immobile. Puis, sans dire une parole, il tourna la bride de son cheval, et reprit la route de Fontainebleau. — Le général Atthelin assistait à cette chose et l'a contée au roi.

Juillet 1844.

Il y a quelques jours, le roi disait au maréchal Soult (devant témoins) : — Maréchal, vous souvient-il du siège de Cadiz[1] ? — Pardieu, sire, je le

[1] Le maréchal Soult, à la tête des troupes françaises, assiégea la ville de Cadiz en décembre 1810, mais la ville ne put être prise et les Cortès s'y installèrent. En février 1811, le siège fut recommencé sans succès et dut être levé après six mois, en août 1812. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

crois bien ! J'ai assez pesté devant ce maudit Cadiz. J'ai investi la place et j'ai été forcé de m'en aller comme j'étais venu. — Maréchal, pendant que vous étiez devant, j'étais dedans. — Je le sais, sire. — Les cortès et le cabinet anglais m'offraient le commandement de l'armée anglo-espagnole. — Je me le rappelle. — L'offre était grave. J'hésitais beaucoup. Porter les armes contre la France ! pour ma famille, c'est possible; mais contre mon pays. J'étais fort perplexe. Sur ces entrefaites, vous me fîtes demander par un affidé une entrevue secrète, entre la place et votre camp, dans une petite maison située sur la Cortadura. Vous en souvenez-vous, Monsieur le maréchal ? — Parfaitement, sire; le jour même fut fixé et le rendez-vous pris. — Et je n'y vins pas. — C'est vrai. — Savez-vous pourquoi ? — Je ne l'ai jamais su. — Je vais vous le dire. Comme je me disposais à vous aller trouver, le commandant de l'escadre anglaise, averti de la chose je ne sais comment, tomba brusquement chez moi et me prévint que j'étais sur le point de tomber dans un piège; que, Cadiz étant imprenable, on désespérait de m'y saisir, mais qu'à la Cortadura je serais arrêté par vous; que l'empereur voulait faire du duc d'Orléans le second tome du duc d'Enghien, et que vous me feriez immédiatement fusiller. Là, vraiment, ajouta le roi avec un sourire, la main sur la conscience, est-ce que vous vouliez me faire fusiller ? — Le maréchal est resté un moment silencieux, puis a répondu, avec un autre sourire, non moins inexprimable que le sourire du roi : — Non, sire, je voulais vous compromettre.

La conversation a changé d'objet. Quelques instants après, le maréchal a pris congé du roi, et le roi, en le regardant s'éloigner, a dit en souriant à la personne qui entendait cette conversation : — Compromettre ! compromettre ! cela s'appelle aujourd'hui compromettre. En réalité, c'est qu'il m'aurait fait fusiller.

---

4 août 1844.

Hier, le roi m'a dit : — Un de mes embarras en ce moment, dans toute cette affaire de l'université et du clergé, c'est M. Affre.

— Alors, sire, ai-je dit, pourquoi l'avez-vous nommé ?

— C'est une faute que j'ai faite, je m'en accuse. J'avais d'abord nommé à l'archevêché de Paris le cardinal d'Arras, M. de la Tour d'Auvergne.

— C'était un bon choix, ai-je repris.

— Oui, bon. Insignifiant. Un vieillard honnête et nul. Un bonhomme. Il était fort entouré de carlistes. Fort circonvenu. Toute sa famille me haïssait. On l'amena à refuser. Ne sachant que faire, et pressé, je nommai M. Affre. J'aurais dû m'en défier. Il n'a pas la figure ouverte ni franche. J'ai pris cet

air en dessous pour un air de prêtre, j'ai eu tort. Et puis, vous savez, c'était en 1840. Thiers me le proposait et me poussait. Thiers ne se connaît pas en archevêques. J'ai fait cela légèrement. J'aurais dû me souvenir de ce que M. de Talleyrand m'avait dit un jour : — Il faut toujours que l'archevêque de Paris soit vieux. Le siège est plus tranquille, et vaque plus souvent. — J'ai nommé M. Affre qui était jeune, c'est un tort. Au reste, je vais rétablir le chapitre de Saint-Denis, et en nommer primicier le cardinal de la Tour d'Auvergne. Ceci va faire endiabler mon archevêque. Le nonce du pape, auquel je parlais tout à l'heure de mon projet, en a beaucoup ri, et m'a dit : — L'abbé Affre fera quelque folie. — Au reste il irait à Rome, que le pape le fêterait fort mal. Il a agi comme un pauvre sire dans toute occasion depuis qu'il est archevêque. Un archevêque de Paris, qui a de l'esprit, doit toujours être bien avec le roi ici et avec le pape là-bas.

Août 1844.

L'autre mois, le roi alla à Dreux. C'était l'anniversaire de la mort de M. le duc d'Orléans. Le roi avait choisi ce jour pour mettre en ordre les cercueils des siens dans le caveau de famille.

Il se trouvait dans le nombre un cercueil qui contenait tous les ossements des princes de la maison d'Orléans que M^me^ la duchesse d'Orléans, mère du roi, avait pu recueillir après la Révolution, où ils furent violés et dispersés. Ce cercueil, placé dans un caveau séparé, avait été défoncé dans ces derniers temps par la chute d'une voûte. Les débris de la voûte, pierres et plâtras, s'y étaient mêlés aux ossements.

Le roi fit apporter ce cercueil devant lui et le fit ouvrir. Il était seul dans le caveau avec le chapelain et deux aides de camp. Un autre cercueil plus grand et plus solide avait été préparé. Le roi prit lui-même et de sa main les ossements de ses aïeux l'un après l'autre dans le cercueil brisé et les rangea avec soin dans le cercueil nouveau. Il ne souffrit pas que personne autre y touchât. De temps en temps il comptait les crânes et disait : — Ceci est M. le duc de Penthièvre. Ceci est M. le comte de Beaujolais. Puis il complétait de son mieux et comme il pouvait chaque groupe d'ossements.

Cette cérémonie dura de neuf heures du matin à sept heures du soir, sans que le roi prît de repos ni de nourriture.

Août 1844.

Hier 15, après avoir dîné chez M. Villemain qui habite une maison de campagne près Neuilly, je suis allé chez le roi.

Le roi n'était pas dans le salon, où il n'y avait que la reine, Madame Adélaïde et quelques dames, parmi lesquelles M^me^ Firmin Rogier, qui est charmante. Il y avait beaucoup de visiteurs, entre autres M. le duc de Broglie et M. Rossi avec lesquels je venais de dîner, M. de Lesseps qui s'est distingué dans ces derniers temps comme consul à Barcelone, M. Firmin Rogier, le comte d'Argout.

J'ai salué la reine qui m'a beaucoup parlé de M^me^ la princesse de Joinville accouchée d'avant-hier et dont l'enfant est venu le même jour que la nouvelle du bombardement de Tanger par son père. C'est une petite fille. M^me^ la princesse de Joinville passe sa journée à la baiser en disant : — Comme elle est gentille! avec son doux accent méridional que les plaisanteries de ses beaux-frères n'ont pu encore lui faire perdre.

Pendant que je parlais à la reine, Madame la duchesse d'Orléans, vêtue de noir, est entrée et s'est assise près de Madame Adélaïde qui lui a dit : — Bonsoir, chère Hélène.

Un moment après, M. Guizot, en noir, une chaîne de décorations et un ruban rouge à la boutonnière, la plaque de la Légion d'honneur à l'habit, pâle et grave, a traversé le salon. Je lui ai pris la main en passant et il m'a dit : — Je vous ai été chercher inutilement ces jours-ci. Venez donc passer une journée à la campagne avec moi. Nous avons à causer. Je suis à Auteuil. Place d'Aguesseau, n° 4. — Je lui ai demandé : — Le roi viendra-t-il ce soir ? — Il m'a répondu : — Je ne crois pas. Il est avec l'amiral de Mackau. Les nouvelles sont sérieuses. Il en a pour toute la soirée. — Puis M. Guizot est parti.

Il était près de dix heures, j'allais en faire autant, et j'étais déjà dans l'antichambre, quand une dame d'honneur de Madame Adélaïde, envoyée par la princesse, est venue me dire que le roi désirait causer avec moi et me faisait prier de rester. Je suis rentré dans le salon qui s'était presque vidé.

Un moment après, comme dix heures sonnaient, le roi est venu. Il était sans décorations et avait l'air préoccupé. En passant près de moi, il m'a dit : — Attendez que j'aie fait ma tournée; nous aurons un peu plus de temps quand on sera parti. Il n'y a plus que quatre personnes et je n'ai à dire que quatre mots. Il ne s'est en effet arrêté un moment qu'auprès de l'ambassadeur de Prusse et de M. de Lesseps qui avait à lui communiquer une lettre d'Alexandrie, relative à l'étrange abdication du pacha d'Égypte.

Tout le monde a pris congé, puis le roi est venu à moi, m'a saisi le bras

et m'a mené dans le grand salon d'attente, où il s'est assis et m'a fait asseoir sur un canapé rouge qui est entre deux portes vis-à-vis de la cheminée. Alors il s'est mis à parler vivement, énergiquement, comme si un poids se levait de dessus sa poitrine.

— Monsieur Hugo, je vous vois avec plaisir. Que pensez-vous de tout ceci ? Tout cela est grave et surtout paraît grave. Mais en politique, je le sais, il faut quelquefois tenir compte de ce qui paraît autant que de ce qui est. Nous avons fait une faute en prenant ce chien de protectorat[1]. Nous avons cru faire une chose populaire pour la France, et nous avons fait une chose embarrassante pour le monde. L'effet populaire a été médiocre; l'effet embarrassant est énorme. Qu'avions-nous besoin de nous empêtrer de Taïti (le roi prononçait Taëte)[2] ? Que nous faisait cette pincée de grains de tabac au milieu de l'Océan ? A quoi bon loger notre honneur à quatre mille lieues de nous dans la guérite d'une sentinelle insultée par un sauvage et par un fou ? En somme, il y a du risible là-dedans. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, c'est petit, il n'en sortira rien de gros. Sir Robert Peel a parlé comme un étourdi. Il a fait, lui, une sottise d'écolier. Il a diminué sa considération en Europe. C'est un homme grave, mais capable de légèretés. Et puis il ne sait pas de langues. Un homme qui ne sait pas de langues, à moins d'être un homme de génie, a nécessairement des lacunes dans les idées. Or, sir Robert n'a pas de génie. Croiriez-vous cela ? il ne sait pas le français. Aussi il ne comprend rien à la France. Les idées françaises passent devant lui comme des ombres. Il n'est pas malveillant, non; il n'est pas ouvert, voilà tout. Il a parlé étourdiment. Je l'avais jugé ce qu'il est, il y a quarante ans. Il y a quarante ans que je l'ai vu pour la première fois. Il était alors jeune homme et secrétaire du comte de... (je n'ai pas bien entendu le nom. Le roi parlait vite). J'allais souvent dans cette maison. J'étais alors en Angleterre. Je pensai en voyant ce jeune Peel qu'il irait loin, mais qu'il s'arrêterait. Me suis-je trompé ?

Il y a des anglais, et des plus hauts placés, qui ne comprennent rien aux français. Comme ce pauvre duc de Clarence, qui a, depuis, été Guillaume IV. Ce n'était qu'un matelot. Il faut se garer de l'esprit matelot, je le dis souvent

[1] Le protectorat de Taïti. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Pritchard, consul d'Angleterre, n'ayant pas réussi à faire accepter le protectorat de Taïti par le gouvernement anglais, la reine Pomaré, quoique toujours dominée par l'influence anglaise, dut, sous la pression des chefs de l'île, demander le protectorat français, qui fut concédé par la convention du 25 mars 1843. Pritchard fut fort malmené par les français qui prirent possession de l'île. Le gouvernement anglais réclama, sous menace de guerre, le désaveu des brutalités commises et une indemnité pour Pritchard, en même temps que le ministre Robert Peel prononçait des paroles violentes contre la France. Louis-Philippe se soumit à toutes les exigences anglaises. (*Note de l'éditeur.*)

à mon fils de Joinville. Qui n'est qu'un marin n'est rien sur terre. Or, ce duc de Clarence me disait : — Duc d'Orléans, il faut une guerre tous les vingt ans entre la France et l'Angleterre. L'histoire le montre. — Je lui répondais : — Mon cher duc de Clarence, à quoi bon les gens d'esprit si on laisse le genre humain refaire toujours les mêmes sottises? — Le duc de Clarence ne savait pas un mot de français, non plus que Peel.

Quelle différence de ces hommes-là à Huskisson! Vous savez? Huskisson qui est mort si fatalement sur les rails d'un chemin de fer? — Celui-là était un maître homme. Il savait le français et il aimait la France. Il avait été mon camarade au club des Jacobins. Je ne dis pas cela en mauvaise part. Il comprenait tout. S'il y avait en ce moment un homme comme cela en Angleterre, lui et moi ferions la paix du monde. — Monsieur Hugo, nous la ferons sans lui. Je la ferai tout seul. — Sir Robert Peel reviendra sur ce qu'il a dit. Hé mon Dieu! il a dit cela. Sait-il seulement pourquoi et comment? Avez-vous vu le parlement d'Angleterre? On parle de sa place, debout, au milieu des siens, on est entraîné, on dit plus souvent encore ce que pensent les autres que ce qu'on pense soi-même. Il y a une communication magnétique. On la subit. On se lève (ici le roi s'est levé et a imité le geste de l'orateur qui parle au parlement). L'assemblée fermente tout auprès de vous; on se laisse aller, on dit de ce côté-ci : *L'Angleterre a subi une grossière injure,* et de ce côté-là : *Avec une grossière indignité.* Ce sont tout simplement des applaudissements qu'on cherche des deux côtés. Rien de plus. Mais cela est mauvais. Cela est dangereux. Cela est funeste. En France notre tribune qui isole l'orateur a bien ses avantages.

De tous les hommes d'État anglais, je n'en ai connu qu'un qui sût se soustraire à ces entraînements des assemblées. Ce n'était pas M. Fox, homme rare pourtant. C'était M. Pitt. M. Pitt avait de l'esprit, quoiqu'il fût de haute taille. Il avait l'air gauche et parlait avec embarras. Sa mâchoire inférieure pesait un quintal. De là une certaine lenteur qui amenait par force la prudence dans ses discours. Quel homme d'État d'ailleurs que ce Pitt! On lui rendra justice un jour, même en France. On en est encore à Pitt et Cobourg. Mais c'est une niaiserie qui passera. M. Pitt savait le français. Il faut, pour faire de bonne politique, des anglais qui sachent le français et des français qui sachent l'anglais.

Tenez, je vais aller en Angleterre le mois prochain. J'y serai très bien reçu : je parle anglais. Et puis, les anglais me savent gré de les avoir étudiés assez à fond pour ne pas les détester. Car on commence toujours par détester les anglais. C'est l'effet de la surface. Moi je les estime et j'en fais état. Entre nous, j'ai une chose à craindre en allant en Angleterre, c'est le trop bon accueil. J'aurai à éluder une ovation. De la popularité là-bas me ferait de

l'impopularité ici. Cependant, il y a une autre difficulté. Il ne faut pas non plus que je me fasse mal recevoir. Mal reçu là-bas, raillé ici. Oh! ce n'est pas facile de se mouvoir quand on est Louis-Philippe! n'est-ce pas, monsieur Hugo?

Je tâcherai pourtant de m'en tirer mieux que ce grand bêta d'empereur de Russie qui est allé là au grand galop chercher une chute. Voilà un pauvre sire. Quel niais! ce n'est qu'un caporal russe, occupé d'un talon de botte et d'un bouton de guêtre. Quelle idée! arriver à Londres la veille du bal des polonais! Est-ce que j'irais en Angleterre la veille de l'anniversaire de Waterloo? à quoi bon aller chercher une avanie? Les nations ne dérangent pas leurs idées pour nous autres princes. Monsieur Hugo! monsieur Hugo! les princes intelligents sont bien rares. Voyez ce pacha d'Égypte, qui avait de l'esprit, et qui abdique, comme Charles-Quint qui avait du génie pourtant et qui a fait la même sottise! Voyez cet imbécile de roi du Maroc! Quelle misère de gouverner à travers cette cohue de rois ahuris! On ne me fera pourtant pas faire la grosse faute! On m'y pousse, on ne m'y précipitera pas. Écoutez ceci et retenez-le, le secret de maintenir la paix, c'est de prendre toute chose par le bon côté, aucune par le mauvais. Oh! sir Robert Peel est un singulier homme de parler ainsi à tort et à travers! Il ne connaît pas toute notre force. Il ne réfléchit pas!

Tenez, le prince de Prusse disait cet hiver à ma fille, à Bruxelles, une chose bien vraie : — Ce que nous envions à la France, c'est l'Algérie. Non à cause de la terre, mais à cause de la guerre. C'est un grand et rare bonheur qu'a la France d'avoir là à ses portes une guerre qui ne trouble pas l'Europe et qui lui fait une armée. Nous, nous n'avons encore que des soldats de revues et de parades. Le jour où une collision éclaterait, nous n'aurions que des soldats faits par la paix. La France seule, grâce à Alger, aurait des soldats faits par la guerre. — Voilà ce que disait le prince de Prusse et c'était juste.

En attendant, nous faisons aussi des enfants. Le mois dernier, c'était ma fille de Nemours, ce mois-ci, c'est ma fille de Joinville. Elle m'a donné une princesse. J'aurais mieux aimé un prince. Mais bah! dans la position d'isolement qu'on veut faire à ma maison parmi les maisons royales de l'Europe, il faut songer aux alliances de l'avenir. Eh bien, mes petits-enfants se marieront entre eux. Cette petite, qui est née d'hier, ne manquera pas de cousins, — ni de mari, par conséquent. —

Ici le roi s'est mis à rire, et je me suis levé. Il avait parlé presque sans interruption pendant cinq quarts d'heure. Je disais çà et là quelques mots seulement. Pendant cette espèce de long monologue, Madame Adélaïde a passé, se retirant dans ses appartements. Le roi lui a dit : — *Je vais te rejoindre tout à l'heure,* et a continué.

Il était près de onze heures et demie quand j'ai quitté le roi.

C'est dans cette conversation que le roi me dit : — Êtes-vous allé en Angleterre ? — Non, sire. — Eh bien, quand vous irez, — car vous irez, — vous verrez; c'est étrange, ce n'est plus rien qui ressemble à la France; c'est l'ordre, l'arrangement, la symétrie, la propreté, l'ennui, des arbres taillés, des chaumières jolies, des pelouses tondues, dans les rues un profond silence. Les passants sérieux et muets comme des spectres. Dès que vous parlez dans la rue, — français que vous êtes, vivant que vous êtes, — vous voyez ces spectres se retourner et murmurer avec un mélange inexprimable de gravité et de dédain : — *French people!* — Quand j'étais à Londres, je me promenais donnant le bras à ma femme et à ma sœur, nous causions, parlant pas très haut, vous savez, nous sommes des gens comme il faut, — tous les passants se retournaient, bourgeois et hommes du peuple, et nous les entendions grommeler derrière nous : — *French people! French people!*

---

5 septembre 1844.

... Le roi s'est levé, a marché quelques instants, comme violemment agité, puis est venu se rasseoir près de moi, et m'a dit :

— Tenez, vous avez dit à Villemain un mot qu'il m'a rapporté. Vous lui avez dit : « Le démêlé entre la France et l'Angleterre à propos de Taïti et de Pritchard me fait l'effet d'une querelle de café entre deux sous-lieutenants, dont l'un a regardé l'autre de travers; il en résulte un duel à mort. Or deux grandes nations ne doivent pas se comporter comme deux mousquetaires. Et puis, dans le duel à mort de deux nations comme l'Angleterre et la France, c'est la civilisation qui serait tuée. » Ce sont bien là vos paroles, n'est-ce pas ?

— Oui, sire.

— Elles m'ont frappé, et je les ai écrites le soir même à une personne couronnée, car j'écris souvent toute la nuit. Je passe bien des nuits à refaire ce qu'on a défait. Je ne le dis pas. Loin de m'en savoir gré, on m'en injurierait. Oh ! oui, je fais un rude travail. A mon âge, avec mes soixante et onze ans, pas un instant de vrai repos, ni jour, ni nuit. Comment voulez-vous que je ne sois pas toujours inquiet ? je sens l'Europe pivoter sur moi.

---

6 septembre 1844.

Le roi me disait hier : — Ce qui rend la paix difficile, c'est qu'il y a en Europe deux choses que les rois de l'Europe détestent, la France et

moi. Moi plus encore que la France. Je vous parle en toute franchise. Ils me haïssent parce que je suis Orléans; ils me haïssent parce que je suis moi. Quant à la France, on ne l'aime pas, mais on la tolérerait en d'autres mains. Napoléon leur était à charge; ils l'ont renversé en le poussant à la guerre qu'il aimait. Je leur suis à charge, ils voudraient me jeter bas, en me poussant hors de la paix que j'aime.

Puis il a mis ses deux mains sur ses yeux; et est resté un moment, la tête appuyée en arrière aux coussins du canapé, pensif et comme accablé.

---

6 septembre 1844.

— Je n'ai jamais vu, me disait le roi, qu'une seule fois Robespierre en chambre (*dans une chambre, de près,* mais je conserve l'expression même du roi). C'était dans un endroit appelé Mignot, près de Poissy, qui existe encore. Cela appartenait alors à un riche fabricant de drap de Louviers appelé M. Decréteau. C'était en quatrevingt-onze ou douze. M. Decréteau m'invita un jour à venir dîner à Mignot. J'y allai. L'heure venue, on se mit à table. Il y avait Robespierre et Pétion. Je connaissais beaucoup Pétion, mais je n'avais jamais vu Robespierre. C'était bien la figure dont Mirabeau avait fait le portrait d'un mot, *un chat qui boit du vinaigre.* Il fut très maussade et desserra à peine les dents, laissant à regret échapper une parole de temps en temps, et fort âcre. Il paraissait contrarié d'être venu, et que je fusse là. Au milieu du dîner, Pétion s'adressant à M. Decréteau s'écria : — Mon cher amphitryon, mariez-moi donc ce gaillard-là! — Il montrait Robespierre. Robespierre de s'exclamer : — Qu'est cela et que veux-tu dire, Pétion? — Pardieu, fit Pétion, je veux dire qu'il faut que tu te maries. Je veux te marier. Tu es plein d'âcreté, d'hypocondrie et de fiel, d'humeur noire, de bile et d'atrabile. J'ai peur de tout cela pour nous. Il faudrait une femme pour fondre toutes ces amertumes et faire de toi un bonhomme. — Robespierre hocha la tête et voulut faire un sourire, mais ne parvint qu'à faire une grimace. — C'est la seule fois, reprit le roi, que j'aie vu Robespierre en chambre. Depuis je l'ai retrouvé à la tribune de la Convention. Il était ennuyeux au suprême degré, parlait lentement, longuement et pesamment, et était plus âcre, plus maussade et plus amer que jamais. On voyait bien que Pétion ne l'avait pas marié.

---

7 septembre 1844.

Le roi me disait jeudi dernier : — M. Guizot a de grandes qualités et d'immenses défauts. (Chose bizarre, M. Guizot m'avait dit précisément la même chose du roi le mardi d'auparavant, — en commençant par les défauts.) M. Guizot a au plus haut degré, et je l'en estime profondément, le courage de l'impopularité chez ses adversaires; il ne l'a pas parmi ses amis. Il ne sait pas se brouiller momentanément avec ses partisans, ce qui était le grand art de M. Pitt. Dans cette affaire de Taïti, comme dans l'affaire du droit de visite, M. Guizot n'a pas peur de l'opposition, ni de la presse, ni des radicaux, ni des carlistes, ni des dynastiques, ni des cent mille hurleurs des cent mille carrefours de France; il a peur de Jacques Lefebvre[1]. Que dira Jacques Lefebvre? Et Jacques Lefebvre a peur du 11e arrondissement. Que dira le 11e arrondissement? Le 11e arrondissement n'aime pas les anglais, il faut tenir tête aux anglais; mais il n'aime pas la guerre, il faut céder aux anglais. Tenir tête en cédant. Arrangez cela. Le 11e arrondissement gouverne Jacques Lefebvre, Jacques Lefebvre gouverne Guizot; un peu plus le 11e arrondissement gouvernerait la France.

Je dis à Guizot : — Mais que craignez-vous? Ayez donc du courage. Soyez d'un avis. — Ils sont là tous pâles et immobiles et ne répondent pas. Oh! la peur! Monsieur Hugo, c'est une étrange chose que la peur du bruit qui se fera dehors! elle prend celui-ci, puis celui-là, et elle fait le tour de la table. Je ne suis pas ministre, mais, si je l'étais, il me semble que je n'aurais pas peur. Je verrais le bien et j'irais droit devant moi. Et quel plus grand but? La civilisation par la paix!

Octobre 1844.

M. Guizot sort tous les jours après son déjeuner, à midi, et va passer une heure chez Mme la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin. Le soir il y retourne, et, excepté les jours officiels, il y passe toutes ses soirées.

M. Guizot a cinquante-sept ans, la princesse en a cinquante-huit.

A ce sujet, le roi disait un soir à M. Duchâtel, ministre de l'intérieur :

— Guizot n'a donc pas un ami qui le conseille? Qu'il prenne garde à ces femmes du nord. Il ne se connaît pas en femmes du nord. Quand une

[1] Jacques Lefebvre était député du 11e arrondissement de Paris, et, en sa qualité de banquier, inspirait un grand respect à M. Guizot.

femme du nord est vieille et a affaire à un homme plus jeune qu'elle, elle le suce jusqu'à la moelle.

Puis le roi de rire.

M. Duchâtel, qui est gros et gras, qui a des favoris et quarante-cinq ans, rougit très fort.

Novembre.

Le roi, chez lui, le soir, ne porte habituellement aucune décoration. Il est vêtu d'un habit marron, d'un pantalon noir et d'un gilet de satin noir ou de piqué blanc. Il a une cravate blanche, des bas de soie à jour et des souliers vernis. Il porte un toupet gris, peu dissimulé, et coiffé à la mode de la restauration. Point de gants. Il est gai, bon, affable et causeur.

Son voyage en Angleterre l'a charmé. Il m'en a parlé une heure et demie avec force gestes et imitations de l'accent anglais et des pantomimes anglaises.

— J'ai été fort bien accueilli, me disait-il. La foule, les acclamations, les salves d'artillerie, les banquets, cérémonies, fêtes, visites des corps de ville, harangue de la cité de Londres, rien n'a manqué. Dans tout cela, deux choses surtout m'ont touché. Près de Windsor, à un relais, un homme, qui avait suivi ma voiture en courant, s'est arrêté près de moi à la portière, en criant : — Vive le roi! vive le roi! vive le roi! — en français. Puis il a ajouté, toujours en français : — Sire, soyez le bienvenu chez ce vieux peuple d'Angleterre; vous êtes dans un pays qui sait vous apprécier. — Cet homme ne m'avait jamais vu et ne me reverra jamais. Il n'attend rien de moi. Il m'a semblé que c'était la voix du peuple. Cela m'a touché plus que tous les compliments. — En France, au relais après Eu, un ivrogne me voyant passer a dit à haute voix : — Voilà le roi de retour. Tout est bien. Les anglais sont contents, les français seront tranquilles. — Paix et satisfaction des peuples, c'est en effet mon but.

Oui, j'ai été bien reçu en Angleterre. Et si l'empereur de Russie a comparé son accueil au mien, il a dû souffrir, lui qui est vaniteux. Il est venu en Angleterre avant moi pour m'empêcher de faire mon voyage. C'est une sottise. Il eût mieux fait de venir après moi. On eût été obligé de le traiter de la même façon. Par exemple, il n'est pas aimé à Londres. Je ne sais pas si l'on eût pu obtenir que le corps de ville se dérangeât pour l'aller voir. Ces aldermen sont des blocs.

Louis-Philippe s'amusait fort de M. Dupin aîné, qui, croyant exagérer les raffinements du langage de cour, appelle Madame Adélaïde, sœur du roi, *ma belle demoiselle.*

SAINT-CLOUD.

16 novembre.

Le roi était hier soucieux et paraissait fatigué. Quand il m'a aperçu, il m'a conduit dans le salon qui est derrière le salon de la reine, et il m'a dit en me montrant un grand canapé de tapisserie où sont figurés des perroquets dans des médaillons : — Asseyons-nous sur ces oiseaux. — Puis il m'a pris la main, et s'est plaint assez amèrement :

— Monsieur Hugo, on me juge mal. On dit que je suis fin. On dit que je suis habile. Cela veut dire que je suis traître. Cela me blesse. Je suis un honnête homme. Tout bonnement. Je vais droit devant moi. Ceux qui me connaissent savent que j'ai de l'ouverture de cœur. Thiers, en travaillant avec moi, me dit un jour que nous n'étions pas d'accord : — Sire, vous êtes fin, mais je suis plus fin que vous. — La preuve que non, lui répondis-je, c'est que vous me le dites. — Thiers, du reste, a de l'esprit, mais il est trop fier d'être un parvenu. Guizot vaut mieux. C'est un homme solide. Un point d'appui. Espèce rare et que j'estime. Il est supérieur même à Casimir Perier, qui avait l'esprit étroit. C'était une âme de banquier scellée à la terre comme un coffre-fort. Oh! que c'est rare, un vrai ministre! Ils sont tous comme des écoliers. Les heures de conseil les gênent. Les plus grandes affaires se traitent en courant. Ils ont hâte d'être à leurs ministères, à leurs commissions, à leurs bureaux, à leurs bavardages. Dans les temps qui ont suivi 1830, ils avaient l'air humiliés et inquiets quand je les présidais. Et puis, aucun goût vrai du pouvoir. Peu de grandeur au fond, pas de suite dans les projets, pas de persistance dans les volontés. On quitte la partie comme un enfant sort de classe. Le jour de sa sortie du ministère, le duc de Broglie dansait de joie dans la salle du conseil. Le maréchal Maison arrive. — Qu'avez-vous, mon cher duc? — Maréchal, nous quittons le ministère! — Vous y êtes entré comme un sage, dit le maréchal qui avait de l'esprit, et vous en sortez comme un fou. —

Le comte Molé, lui, avait une manière de me céder et de me résister tout à la fois. — Je suis de l'avis du roi quant au fond, disait-il, je n'en suis pas quant à l'opportunité. — M. Humann, qui a été ministre des finances, était bon économiste, mais alsacien et entêté. Quand nous étions en désaccord, notam-

ment pour la conversion des rentes, je lui disais, si c'était en été : — Monsieur Humann, venez avec moi à Eu. Nous prendrons une calèche ou un char à bancs, et nous causerons en nous promenant dans la forêt. Nous partions pour la ville d'Eu, je faisais mettre les chevaux à la voiture, et nous nous en allions par le bois, lui pérorant, moi regardant les arbres, cela durait toute la journée, et je m'en revenais le soir après avoir promené M. Humann.

Je n'aime pas le système des finances en France. Je suis payé pour m'en plaindre. C'est-à-dire pas payé. L'arriéré me doit soixante-quinze millions dont je n'aurai jamais un sou. On me doit pour la principauté de Dombes, pour Gaillon, pour Vernon. On me doit pour Rambouillet. J'en ai fait mon deuil, mais cela m'impatiente d'être accusé quand c'est moi qui devrais réclamer et récriminer. Enfin, n'importe! Monsieur Hugo, si vous saviez comme les choses se passent quelquefois au conseil! Le traité du droit de visite, ce fameux droit de visite! croiriez-vous cela? n'a pas même été lu en conseil. Le maréchal Sébastiani, alors ministre, disait : — Mais, messieurs, lisez donc le traité. — Je disais : — Mes chers ministres, mais lisez donc le traité. — Bah! nous n'avons pas le temps, nous savons ce que c'est. Que le roi signe! disaient-ils. — Et j'ai signé.

II

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

M^me^ la duchesse d'Orléans est une femme rare, d'un grand esprit et d'un grand sens. Je ne pense pas qu'on l'apprécie complètement aux Tuileries. Le roi pourtant en fait haute estime, et cause souvent très particulièrement avec elle. Il lui arrive fréquemment de lui donner le bras le soir pour la reconduire du salon de famille à ses appartements. Il ne paraît pas que les princesses brus lui fassent toujours aussi bon visage.

---

26 février 1844.

Hier, M^me^ la duchesse d'Orléans me disait : — Mon fils n'est pas ce qu'on peut appeler un enfant aimable. Il n'est pas de ces jolis petits prodiges qui font honneur à leur mère, et dont on dit : — Que d'à-propos! que d'esprit! que de grâce! Il a du cœur, je le sais, il a de l'esprit, je le crois; mais personne ne sait et ne croit cela que moi. Il est timide, farouche, silencieux, effaré aisément. Que sera-t-il? je l'ignore. Souvent à son âge un enfant dans sa position comprend qu'il faut plaire, et se met, tout petit qu'il est, à jouer son rôle. Le mien se cache dans la jupe de sa mère et baisse les yeux. Tel qu'il est, je l'aime ainsi. Je le préfère même. J'aime mieux un sauvage qu'un comédien.

Août 1844.

M. le comte de Paris a signé l'acte de naissance de la princesse Françoise de Joinville. C'est la première fois que le petit prince signait son nom. Il ne savait ce qu'on lui voulait, et quand le roi lui a dit en lui présentant l'acte : — Paris, signe ton nom, l'enfant a refusé. M^me^ la duchesse d'Orléans l'a pris entre ses genoux, et lui a dit un mot tout bas. Alors l'enfant a pris la plume et, sous la dictée de son aïeul, a écrit sur l'acte L. P. d. O. Il a fait l'O démesuré et les autres lettres gauchement, fort embarrassé et tout honteux comme les enfants farouches.

Il est charmant pourtant et adore sa mère, mais c'est à peine s'il sait qu'il s'appelle *Louis-Philippe d'Orléans*. Il écrit à ses camarades, à son précepteur, à sa mère; mais les petits billets qu'il fait, il les signe *Paris*. C'est le seul nom qu'il se connaisse.

Ce soir, le roi a mandé M. Régnier, précepteur du prince, et lui a donné l'ordre d'apprendre au comte de Paris à signer son nom.

1845.

[LES DERNIERS MINISTRES DE CHARLES X.]

Juillet 1845.

M. Guernon-Ranville [1], un des quatre ministres condamnés en 1830 et amnistiés en 1838, habite en ce moment son château de Ranville, en Normandie. Il vit là dans une profonde retraite. Son plaisir est d'aller de temps en temps se promener au bord de la mer, qui n'est qu'à une lieue de Ranville et qu'on voit des fenêtres de sa maison. Il a quatre ou cinq mille francs de rente à lui, et vingt-cinq ou trente mille du chef de sa femme, veuve en premières noces du général de Montmarie.

On a peu de distractions et de visiteurs au château de Ranville. Cette année, cependant, M. Guernon-Ranville a fait venir, pour divertir et occuper ses hôtes, le fameux somnambule Alexis et son magnétiseur, M. de Marcillet.

M. Guernon-Ranville a cinquante-huit ans, et n'en paraît guère plus de quarante-cinq. Les vicissitudes de sa vie ont glissé sur lui sans l'accabler. Il se plaint pourtant de sa détention au fort de Ham. Elle a duré huit ans. Quoique condamné à vie, il espérait n'être emprisonné que cinq ans, se fondant sur ceci, dit-il, que l'*emprisonnement* perpétuel n'est dans aucune loi. Il oubliait que la Cour des pairs est souveraine, et fait la loi en l'appliquant.

Le régime de Ham était fort dur pour les ministres condamnés. Ils étaient là quatre : M. le prince de Polignac, M. de Chantelauze, M. de Peyronnet et M. Guernon-Ranville. M. de Polignac gardait dans sa prison même, avec ses compagnons d'adversité, je ne sais quelle distance aristocratique. Il était le seul condamné à la mort civile, ce qui excitait sa femme à se faire faire par lui un enfant tous les ans. Avant cette époque, M^me^ la princesse de Polignac ne voulait plus avoir et n'avait plus d'enfants. Il est né de

[1] Guernon-Ranville était ministre de l'instruction publique dans le cabinet Polignac en 1829; condamné à la prison perpétuelle après la révolution de 1830, il bénéficia de l'amnistie; par une fantaisie singulière, il reçut une série de noms de baptême qui formaient une phrase par leur assemblage : Martial Côme Annibal Perpétue Magloire. (*Note de l'éditeur.*)

la captivité de Ham plusieurs garçons, auxquels M. de Polignac a donné, du chef de sa femme, une existence de princes en Hongrie. Ils ne pouvaient avoir d'état légal en France. M. Guernon-Ranville et M. de Chantelauze vivaient presque en commun et faisaient tous les soirs leur partie d'échecs ensemble. M. de Peyronnet se confinait dans sa cellule et s'isolait. — Sa raison, dit M. Guernon-Ranville, commençait à s'altérer. — M. de Polignac avait un peu de hauteur et M. de Peyronnet un peu de dédain.

Les sentinelles avaient ordre de tirer sur les prisonniers quand ils mettaient la tête à la fenêtre à de certaines heures. M. Guernon-Ranville a un souvenir amer de sa captivité.

Quoiqu'on pense généralement le contraire, il affirme que M. de Peyronnet avait approuvé les ordonnances. Il avait même, comme ministre de l'intérieur, rédigé en entier l'ordonnance électorale. Elle était telle que M. Guernon-Ranville, le jour où il la lut au conseil, lui dit en sortant du cabinet du roi : « Vous auriez pu écrire cette loi en un article : *Les Préfets feront les élections.* » M. de Peyronnet se mit à rire.

M. de Polignac resta jusqu'au bout le grand seigneur oublieux et distrait. La garnison de Paris étant jugée trop faible pour le coup d'état qui allait éclater, M. de Polignac, ministre de la guerre par intérim, en l'absence du maréchal de Bourmont qui prenait Alger, proposa au roi de faire venir vingt mille hommes de renfort des garnisons des environs. Il signa l'ordre. — « Expédiez-le bien vite », dit le roi. — « J'en chargerai mes courriers », dit M. de Polignac. — Il mit l'ordre dans sa poche. Deux jours après, au fort de la bataille, les vingt mille hommes attendus n'arrivaient pas. — « *Oh! mon Dieu!* » s'écria M. de Polignac. Il porta la main à sa poche, l'ordre y était encore. Il l'avait oublié.

Du reste, M. Guernon-Ranville vit paisible. Il vient à Paris de temps en temps. L'an dernier, pourtant, il a fait le voyage de Belgrave-Square. Il en parlait dernièrement. — « J'ai retrouvé là, disait-il, quelque ombre du passé. Le prince me consultait en tout. J'avais état de ministre près de lui. »

[GRÉGOIRE XVI.]

Novembre 1845.

Grégoire XVI doit avoir à cette heure passé quatrevingts ans. C'est un pape grand marcheur. Une superstition empêche les papes de marcher dans Rome; un pape, qui marche dans Rome, lui porte malheur. C'est la croyance populaire. Hors de Rome, tant qu'il lui plaît.

Presque tous les jours, si le temps est beau, Grégoire XVI se fait transporter en carrosse aux portes de la ville. Là, il met pied à terre, et se prend à marcher à grands pas. Tout vieux qu'il est il fatigue les jeunes. C'est une chose étrange de voir passer dans la campagne de Rome, avec sa robe blanche et son chapeau de velours rouge, ce pape de quatrevingts ans, suivi d'un cortège d'évêques et de prélats essoufflés.

Grégoire XVI ne peut souffrir qu'on le porte. Or les papes passent leur vie sur les épaules d'autrui. C'est là sa croix, non de porter, mais d'être porté. Le balancement des porteurs lui donne des nausées et des maux de tête. A chaque cérémonie de Saint-Pierre ou du Vatican, Grégoire XVI est malade de ce balancement trois jours avant et trois jours après.

Son nez est la plus fâcheuse difformité qui se puisse voir. C'est une sorte de tubercule énorme et hideux qui lui envahit presque tout le visage.

Le peuple de Rome a un jeu. Chaque fois qu'une marmite, ébréchée ou fêlée ou trop vieille, est jetée au rebut, les enfants des rues s'en emparent, lui mettent de la poudre sous le ventre, et la font sauter. Ceci se fait avec de grands cris de joie. Grégoire XVI, qui est du peuple, n'étant jadis qu'un pauvre moine, a conservé le goût de ce jeu. On prétend qu'un jour un cardinal voulut lui en donner le plaisir. Le pape accepta. La marmite fut disposée dans un grand jardin : au moment où le pape s'en approchait, le feu prit à la poudre par hasard, dit-on. Le peuple qui fait ce conte dit que le cardinal, jaloux de l'élection de Cappellari, voulait faire le siège vacant, et aida le hasard. Un éclat de la marmite frappa le pape au visage et lui déchira les cartilages du nez. La plaie guérit, mais le gonflement persista. De là cette excroissance monstrueuse.

Grégoire XVI craint la France. C'est pour lui le pays du démon; une sorte de plateau supérieur de l'enfer.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VILLEMAIN.

7 décembre.

Dans les premiers jours de décembre 1845 j'allai voir Villemain. Je ne l'avais pas vu depuis le 3 juillet; il y avait précisément cinq mois. Villemain avait été atteint dans les derniers jours de décembre 1844 de cette cruelle maladie qui a marqué la fin de sa carrière politique.

Il faisait froid, le temps était sombre, j'étais triste moi-même; c'était le cas d'aller consoler quelqu'un. Je montai donc chez Villemain.

Il demeurait alors dans le logement attribué au secrétaire perpétuel de l'Académie française, au second étage de l'escalier à droite, au fond de la deuxième cour de l'Institut.

Je montai cet escalier; je sonnai à la porte, qui est à droite, on ne vint pas; je sonnai une seconde fois; la porte s'ouvrit.

C'était Villemain lui-même.

Il était pâle, défait, vêtu d'une longue redingote noire boutonnée en haut d'un seul bouton, ses cheveux gris en désordre. Il me regarda d'un air grave et me dit sans me sourire :

— Tiens, c'est vous, ah! bonjour.

Puis il ajouta : — Je suis seul, je ne sais où sont mes domestiques, entrez donc.

Il me conduisit par un long corridor dans une chambre, et de là dans sa chambre à coucher.

Tout ce logement est triste et a quelque chose qui sent le grenier de couvent. La chambre à coucher, éclairée de deux fenêtres sur la cour, avait pour tout meuble un lit d'acajou sans rideaux et sans couvre-pied; sur le lit une feuille de papier blanc posée négligemment; quelques fauteuils de crin; une commode entre les deux fenêtres et un bureau chargé de papiers, de livres, de journaux et de lettres ouvertes.

Presque toutes ces lettres avaient des en-têtes imprimées comme : *Chambre des pairs, Institut de France, Conseil d'État, Journal des savants,* etc. Sur la cheminée, le *Moniteur* du jour, quelques lettres et quelques livres, parmi lesquels l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* par M. de Lacretelle, qui vient de paraître.

Près du lit il y avait un petit lit d'enfant à balustrade d'acajou avec un

couvre-pied vert. Sur le mur, vis-à-vis le lit, trois cadres accrochés, contenant le portrait de Villemain lithographié et les portraits des deux aînées de ses petites filles, peints à l'huile et assez ressemblants. Sur la cheminée une pendule dérangée et qui marquait une autre heure que l'heure qu'il était réellement; dans la cheminée un feu presque éteint.

Villemain me fit asseoir et me prit les mains. Il avait quelque chose d'égaré, mais de doux et de grave. Il me demanda des nouvelles de mon été, me dit qu'il avait voyagé, me parla de quelques amis communs, des uns avec affection, des autres avec défiance. Puis son air devint plus calme, et il causa pendant un quart d'heure de choses littéraires avec une grande élévation d'esprit, clair, simple, élégant, spirituel, quoique toujours triste et sans sourire une seule fois.

Tout à coup il me dit en me regardant fixement :

— J'ai dans la tête un point douloureux, je souffre, j'ai des préoccupations pénibles. Si vous saviez quelles machinations il y a contre moi!

— Villemain, lui dis-je, calmez-vous.

— Non, reprit-il, cela est vraiment affreux! — Après un silence, il ajouta, comme se parlant à lui-même : — Ils ont commencé par me séparer de ma femme; je l'aimais, je l'aime toujours; elle avait quelque chose dans l'imagination; cela a pu engendrer des fantômes. Mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'on a réussi à créer en elle une antipathie contre moi; et puis, voilà, on m'a séparé d'elle, ensuite on m'a séparé de mes enfants. Ces pauvres petites filles, elles sont charmantes, vous les avez vues, c'est ma passion. Eh bien! je n'ose pas aller les voir, et, quand je les vois, je me borne à m'assurer qu'elles se portent bien et qu'elles sont roses, gaies et fraîches, et j'ai peur de leur donner même un baiser sur le front. Grand Dieu! on se servirait peut-être de mon contact pour leur faire du mal! Est-ce que je sais les inventions qu'ils auraient? Ainsi on m'a séparé de ma femme, on m'a séparé de mes enfants, maintenant je suis seul.

Après une pause, il continua :

— Non, je ne suis pas seul! je ne suis pas même seul! j'ai des ennemis, j'en ai partout, ici, dehors, autour de moi, chez moi! Tenez, mon ami, j'ai fait une faute, je n'aurais pas dû entrer dans les choses politiques. Pour y réussir, pour y être fort et solide, il m'eût fallu de l'appui; un appui intérieur, le bonheur; un appui extérieur... quelqu'un. (Il voulait sans doute désigner le roi.) Ces deux appuis m'ont manqué tous les deux. Je me suis jeté au milieu des haines, ainsi, follement; j'étais désarmé et nu; elles se sont acharnées sur moi; aujourd'hui j'ai fini de toute chose.

Puis tout à coup me regardant avec une sorte d'angoisse :

— Mon ami, quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous raconte, quoi qu'on

vous affirme sur moi, mon ami, promettez-moi que vous n'ajouterez foi à aucune calomnie. C'est qu'ils sont si infâmes! Pourtant ma vie est bien sombre, mais elle est bien pure. Si vous saviez ce qu'ils inventent, on ne peut se figurer cela. Oh! quelles indignités! Il y a de quoi devenir fou. Si je n'avais pas mes petites filles, je me tuerais. Savez-vous ce qu'ils ont dit? Oh! je ne veux pas répéter cela!... Ils disent que, la nuit, des maçons montent par cette fenêtre pour coucher avec moi.

J'éclatai de rire. — Et cela vous tourmente! mais cela est niais et bête!

— Oui, me dit-il, je suis au second étage, mais ils ont tant de malice qu'ils mettent la nuit de grandes échelles contre mon mur pour le faire croire. Et quand je songe que ces choses-là, ces turpitudes-là, on les dit en bas et on les croit en haut, et personne pour me défendre! Les uns me font un visage froid, les autres un visage faux. Victor Hugo, jurez-moi que vous ne croirez à aucune calomnie.

Il s'était levé, j'étais profondément ému, je lui dis toutes les paroles douces et cordiales qui peuvent apaiser.

Il poursuivit :

— Oh! les abominables haines! Voici comment ils ont commencé. Quand je sortais, ils s'arrangeaient de façon à ce que tout ce que je voyais eût un aspect sinistre, je ne rencontrais que des hommes boutonnés jusqu'au menton, des gens habillés de rouge, des toilettes extraordinaires, des femmes vêtues moitié en noir, moitié en violet, qui me regardaient avec des cris de joie, et partout des corbillards de petits enfants suivis d'autres petits enfants, les uns en noir, les autres en blanc. Vous me direz : Mais ce ne sont là que des présages, et un esprit sérieux ne se trouble pas pour des présages. Mon Dieu, je le sais bien; ce ne sont pas les présages qui m'effrayaient, c'est la pensée qu'on me haïssait au point de se donner tant de peine pour rassembler tant de spectacles lugubres autour de moi. Si un homme me hait assez pour m'envelopper sans cesse d'une volée de corbeaux, ce qui m'épouvante, ce ne sont pas les corbeaux, c'est sa haine.

Ici encore je l'interrompis. — Vous avez des ennemis, lui dis-je, mais vous avez aussi des amis, songez-y.

Il retira vivement ses mains des miennes :

— Tenez, me dit-il, écoutez bien ce que je vais vous dire, Victor Hugo, et vous jugerez ce que j'ai dans l'âme. Vous verrez si je souffre et si mes ennemis ont réussi à ébranler toute confiance et à éteindre toute lumière en moi. Je ne sais plus où j'en suis, ni ce qu'on me veut. Tenez, vous! vous êtes un homme noble entre tous, vous êtes de sang vendéen, de sang militaire, je dis plus, de sang guerrier, il n'y a rien en vous que de pur et de loyal, vous n'avez besoin de rien ni de personne, je vous connais depuis

vingt ans et je ne vous ai jamais vu faire une action qui ne fût honorable et digne. Eh bien, jugez de ma misère, en mon âme et conscience je ne suis pas sûr que vous ne soyez pas envoyé ici par mes ennemis pour m'espionner.

Il souffrait tant que je ne pouvais que le plaindre. Je lui repris la main. Il me regardait d'un air égaré.

— Villemain, lui dis-je, doutez que le ciel soit bleu, mais ne doutez pas que l'ami qui vous parle ici soit loyal.

— Pardon, reprit-il, pardon, oh! je le sais bien, je disais là des choses folles; vous ne m'avez jamais manqué, vous, quoique vous ayez eu quelquefois à vous plaindre de moi. Mais j'ai tant d'ennemis! Si vous saviez! cette maison en est pleine. Ils sont partout cachés, invisibles, ils m'obsèdent, je sens leurs oreilles qui m'écoutent, je sens leurs regards qui me voient. Quelle anxiété que de vivre ainsi!

En ce moment, par un de ces hasards étranges qui arrivent parfois comme à point nommé, une petite porte masquée dans la boiserie près de la cheminée s'ouvrit brusquement. Il se retourna au bruit.

— Qu'est-ce?

Il alla à la porte, elle donnait sur un petit corridor. Il regarda dans le corridor.

— Y a-t-il quelqu'un là? demanda-t-il.

Il n'y avait personne.

— C'est le vent, lui dis-je.

Il revint près de moi, mit le doigt sur sa bouche, me regarda fixement et me dit à voix basse avec un accent de terreur inexprimable :

— Oh! non!

Puis il resta quelques instants immobile, silencieux, le doigt sur sa bouche comme quelqu'un qui écoute, et les yeux à demi tournés vers cette porte, qu'il laissa ouverte.

Je sentis qu'il était temps d'essayer de lui parler efficacement. Je le fis rasseoir, je lui pris la main.

— Écoutez, Villemain, lui dis-je, vous avez vos ennemis, des ennemis nombreux, j'en conviens...

Il m'interrompit, son visage s'illumina d'un éclair de triste joie.

— Ah! me dit-il, au moins vous en convenez, vous! tous ces imbéciles me disent que je n'ai pas d'ennemis et que je suis visionnaire.

— Si, repris-je, vous avez vos ennemis, mais qui n'a pas les siens? Guizot a ses ennemis, Thiers a ses ennemis, Lamartine a ses ennemis. Moi qui vous parle, est-ce que je ne lutte pas depuis vingt ans? Est-ce que je ne suis pas depuis vingt ans haï, déchiré, vendu, trahi, conspué, sifflé, raillé, insulté, calomnié? Est-ce qu'on n'a pas parodié mes livres et travesti mes actions? Moi

aussi, on m'obsède, on m'espionne, on me tend des pièges, on m'y fait même tomber; qui sait si on ne m'a pas suivi aujourd'hui même pendant que j'allais de chez moi chez vous? Mais qu'est-ce que tout cela me fait? Je dédaigne. C'est une des choses les plus difficiles et les plus nécessaires de la vie que d'apprendre à dédaigner. Le dédain protège et écrase. C'est une cuirasse et une massue. Vous avez des ennemis? Mais c'est l'histoire de tout homme qui a fait une action grande ou créé une idée neuve. C'est la nuée qui bruit autour de tout ce qui brille. Il faut que la renommée ait des ennemis comme il faut que la lumière ait des moucherons. Ne vous en inquiétez pas; dédaignez! Ayez la sérénité dans votre esprit comme vous avez la limpidité dans votre vie. Ne donnez pas à vos ennemis cette joie de penser qu'ils vous affligent et qu'ils vous troublent. Soyez content, soyez joyeux, soyez dédaigneux, soyez fort.

Il hocha la tête tristement :

— Cela vous est facile à dire à vous, Victor Hugo! Moi je suis faible. Oh! je me connais bien. Je sais mes limites. J'ai un certain talent pour écrire, mais je sais jusqu'où il va; j'ai une certaine justesse dans l'esprit, mais je sais jusqu'où elle va. Je me fatigue vite. Je n'ai pas d'haleine. Je suis mou, irrésolu, hésitant. Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais pu faire. Dans les régions de la pensée, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour créer. Dans la sphère de l'action, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour lutter. La force! mais c'est précisément ce qui me manque! Or le dédain est une des formes de la force.

Il resta un moment pensif, puis ajouta, cette fois avec un sourire :

— C'est égal, vous m'avez fait du bien, vous m'avez calmé, je me sens mieux. La sérénité est contagieuse. Oh! si je pouvais en venir à porter mes ennemis comme vous portez les vôtres!

En ce moment la porte s'ouvrit, deux personnes entrèrent, un M. Fortoul, je crois, et un neveu de Villemain.

Je me levai.

— Vous vous en allez déjà? me dit-il.

Il me conduisit par le corridor jusqu'à l'escalier.

Là, il me dit :

— Mon ami, je crois en vous.

— Eh bien, lui dis-je, je vous ai dit de dédaigner vos ennemis; faites-le. Mais vous en avez deux dont il faut vous occuper et dont il faut vous défaire. Ces deux ennemis sont la solitude et la rêverie. La solitude amène la tristesse; la rêverie produit le trouble. Ne soyez pas seul et ne rêvez pas. Allez, sortez, marchez, mêlez vos idées à l'air ambiant, respirez librement et à pleine poitrine, visitez vos amis, venez me voir.

— Mais me recevrez-vous? me dit-il.

— Avec joie.

— Quand?

— Tous les soirs si vous voulez.

Il hésita, puis il dit :

— Eh bien! je viendrai. J'ai besoin de vous voir souvent. Vous m'avez fait du bien. A bientôt.

Il hésita encore, puis il reprit :

— Mais si je ne viens pas?

— Alors, lui dis-je, ce sera moi qui viendrai.

Je lui serrai la main et je descendis l'escalier.

Comme j'étais en bas près de sortir dans la cour, j'entendis sa voix qui disait :

— A bientôt, n'est-ce pas?

Je levai les yeux. Il avait descendu un étage, et il me disait doucement adieu avec un sourire.

1846.

[LA VISION DES « MISÉRABLES ».]

1846.

Hier, 22 février, j'allais à la Chambre des pairs. Il faisait beau et très froid, malgré le soleil et midi. Je vis venir rue de Tournon un homme que deux soldats emmenaient. Cet homme était blond, pâle, maigre, hagard; trente ans à peu près, un pantalon de grosse toile, les pieds nus et écorchés dans des sabots avec des linges sanglants roulés autour des chevilles pour tenir lieu de bas; une blouse courte, souillée de boue derrière le dos, ce qui indiquait qu'il couchait habituellement sur le pavé; la tête nue et hérissée. Il avait sous le bras un pain. Le peuple disait autour de lui qu'il avait volé ce pain et que c'était à cause de cela qu'on l'emmenait. En passant devant la caserne de gendarmerie, un des soldats y entra, et l'homme resta à la porte gardé par l'autre soldat.

Une voiture était arrêtée devant la porte de la caserne. C'était une berline armoriée portant aux lanternes une couronne ducale, attelée de deux chevaux gris, deux laquais en guêtres derrière. Les glaces étaient levées, mais on distinguait l'intérieur tapissé de damas bouton d'or. Le regard de l'homme fixé sur cette voiture attira le mien. Il y avait dans la voiture une femme en chapeau rose, en robe de velours noir, fraîche, blanche, belle, éblouissante, qui riait et jouait avec un charmant petit enfant de seize mois enfoui sous les rubans, les dentelles et les fourrures.

Cette femme ne voyait pas l'homme terrible qui la regardait.

Je demeurai pensif.

Cet homme n'était plus pour moi un homme, c'était le spectre de la misère, c'était l'apparition brusque, difforme, lugubre, en plein jour, en plein soleil, d'une révolution encore plongée dans les ténèbres, mais qui vient. Autrefois le pauvre coudoyait le riche, ce spectre rencontrait cette gloire; mais on ne se regardait pas. On passait. Cela pouvait durer ainsi longtemps. Du moment où cet homme s'aperçoit que cette femme existe, tandis que cette femme ne s'aperçoit pas que cet homme est là, la catastrophe est inévitable.

ATTENTAT DE LECOMTE[1].

25 avril 1846.

J'ai dîné hier chez M. Decazes avec lord Palmerston et lord Lansdowne.

Lord Palmerston est un homme replet, petit, blond, qu'on dit spirituel. Il a la figure pleine, ronde, large, colorée, réjouie et fine, un peu vulgaire. Il avait un cordon rouge et une plaque que je crois être celle du Bain.

Le marquis de Lansdowne fait un contraste parfait avec lord Palmerston. Il est grand, brun, sec, grave et gracieux, l'air distingué; un gentleman. Il avait une plaque à l'habit, et, au cou, un ruban bleu sombre, auquel pendait une décoration d'or émaillé en forme de roue surmonté de la harpe d'Irlande.

M. Decazes m'a amené ces deux messieurs. Nous avons causé quelques instants de l'Irlande, des céréales et de la maladie des pommes de terre.

— La maladie de l'Irlande est plus grave encore, ai-je dit à lord Palmerston.

— Oui, m'a-t-il répondu. Les campagnards irlandais sont bien misérables. Vos paysans à vous sont heureux. Ah! vous êtes bien favorisés par le ciel! Quel climat que la France!

— Oui, mylord, ai-je repris, mais vous êtes, vous, favorisés par la mer. Quelle citadelle que l'Angleterre!

Lady Palmerston est gracieuse et cause bien. Elle a dû être charmante. Elle n'est plus jeune. Lord Palmerston l'a épousée il y a quatre ans, après un amour mutuel qui durait depuis trente ans. Je conclus de la chose que lord Palmerston appartient un peu à l'histoire et beaucoup au roman.

A table, j'étais entre M. de Montalivet et Alexandre Dumas. M. de Montalivet avait la plaque de la Légion d'honneur et Alexandre Dumas la plaque

[1] Le 16 avril 1846, le roi faisait dans la forêt de Fontainebleau une promenade en char à bancs. Il avait à côté de lui M. de Montalivet, et, derrière lui, la reine et plusieurs de leurs enfants. On rentrait vers six heures, et on longeait les murs du parquet d'Avon quand deux coups de fusil partirent à gauche, mais n'atteignirent personne.

Gardes forestiers, gendarmes, des officiers de hussards qui escortaient le roi, tous se précipitèrent. Un palefrenier escalada le mur et saisit un homme dont le visage était à demi masqué d'un mouchoir. C'était un ex-garde général des forêts de la couronne, destitué de son emploi dix-huit mois auparavant, pour grave manquement au service. (*Note de l'éditeur.*)

d'un ordre qu'il m'a dit être de Saint-Jean et que je crois lucquois ou piémontais.

J'ai mis M. de Montalivet sur l'évènement du 16 avril. Il était, comme on sait, dans le char à bancs à côté du roi.

— De quoi causiez-vous avec le roi au moment de l'explosion? lui ai-je dit.

— Je ne puis m'en souvenir, m'a-t-il répondu. Je me suis permis de questionner le roi à ce sujet. Il ne peut également se le rappeler. La balle de Lecomte a tué quelque chose, c'est notre mémoire. Tout ce que je sais, c'est que notre conversation, sans être importante, nous occupait fort. Si elle n'eût pas absorbé toute notre attention, nous aurions certainement aperçu Lecomte quand il s'est dressé au-dessus du mur pour tirer. Le roi du moins, car, moi, je tournais un peu le dos pour parler au roi. Tout ce que je me rappelle, c'est que je gesticulais très fort dans ce moment-là. Quand le premier coup est parti, quelqu'un de l'escorte a crié : C'est un chasseur qui décharge son fusil. J'ai dit au roi : — Singulier chasseur qui tire le reste de sa poudre sur les rois! — Comme j'achevais, le second coup a parti. Je me suis écrié : — C'est un assassin! — Oh! a dit le roi, pas si vite! ne jugeons pas comme cela! Attendons! cela va s'expliquer. — Vous reconnaissez bien là le roi, n'est-ce pas? Calme, serein, devant l'homme qui venait de tirer sur lui, presque bienveillant. En ce moment, la reine m'a touché doucement l'épaule, je me suis retourné, elle m'a montré sans dire une parole la bourre du fusil qui était tombée sur ses genoux et qu'elle venait de ramasser. Ce silence avait quelque chose de paisible qui était solennel et touchant. La reine, quand sa voiture penche un peu, tremble de verser; elle se signe lorsqu'il tonne; elle a peur d'un feu d'artifice; elle met pied à terre quand il faut passer un pont. Lorsqu'on tire sur le roi et qu'elle est là, elle est tranquille. N'est-ce pas que c'est beau? Au reste, qu'aucune catastrophe ne soit arrivée, c'est un miracle.

— Oui, certes, ai-je dit. Cette carabine pleine de balles déchargée sur cette voiture pleine de monde, et pas une goutte de sang versé, tous ces arbres criblés et pas une personne atteinte, c'est un miracle, mais un miracle comme ceux que la providence fait aujourd'hui. Autrefois, selon la tradition, elle arrêtait le soleil, elle faisait remonter les fleuves, elle faisait parler les bêtes; aujourd'hui elle se borne à troubler l'esprit qui rêve un crime; elle persuade au misérable de mettre deux balles dans un canon de fusil, et lui fait oublier qu'à vingt pas les deux balles s'écarteront nécessairement de vingt pieds; elle lui persuade de bourrer le canon d'à côté de chevrotines et de gros plomb, et lui fait oublier que le coup ainsi forcé déviera certainement et relèvera de deux pieds à six pas; en tout cela elle fait une chose simple, et cette

chose simple est un miracle. J'avoue que ce genre de miracles me plaît mieux que l'ancien, et me prouve mieux la providence.

— Vous avez raison, a dit le chancelier qui nous écoutait. Au reste, Lecomte, que j'ai interrogé aujourd'hui, explique l'énorme charge de son fusil par un calcul. Il voulait, dit-il, tuer le roi et atteindre beaucoup de monde afin que les sains et saufs étant occupés à secourir les blessés, personne ne pût songer à le poursuivre.

J'ai repris : — Chose frappante que ce moyen ! L'assassin croyait assurer son salut, et il assurait le salut du roi !

COUR DES PAIRS.

1^er^ juin, midi un quart.

La tribune et le fauteuil du président ont été enlevés.

L'accusé est assis à la place où est habituellement la tribune, et il est adossé à une draperie de serge verte mise là pour le procès, entre quatre gendarmes à bonnets de grenadiers, buffleteries jaunes, plumets rouges; devant lui sont assis cinq avocats, rabats blancs et robes noires. Celui du milieu a le ruban de la Légion d'honneur et les cheveux gris. C'est M^e^ Duvergier, le bâtonnier. Derrière l'accusé, des banquettes rouges occupées par des spectateurs remplissent l'hémicycle où siége d'ordinaire M. le chancelier.

L'accusé a quarante-huit ans, il n'en paraît guère que trente-six. Il n'a rien sur sa physionomie qui annonce ce qu'il a fait. C'est un de ces visages calmes et presque insignifiants qui disposent plutôt bien que mal. Le général Voirol, mon voisin, me dit : — Il a l'air d'un bon diable. — Cependant, l'expression sombre gagne peu à peu cette figure assez belle, quoique d'un type vulgaire, et il prend l'air d'un mauvais diable. De la place où je suis, ses cheveux et ses moustaches paraissent noirs. Il a le visage allongé, les joues colorées. Il baisse presque toujours les yeux; quand, par moment, il les relève, c'est jusqu'au plafond. Si c'était un fanatique, je dirais jusqu'au ciel. Il a une cravate noire, une chemise blanche, et une vieille redingote noire à un seul rang de boutons, sans ruban, quoiqu'il soit légionnaire. Le général Berthezène se penche vers moi et me conte qu'hier Lecomte avait été tranquille tout le jour, mais qu'il devint furieux quand on lui refusa *un habit noir neuf* qu'il avait demandé *pour paraître devant la haute cour.* Ceci est un trait de caractère.

Pendant l'appel des pairs, il a promené ses yeux çà et là. Aux questions

préliminaires du chancelier, il a répondu à voix basse. Quelques pairs ont crié : *Plus haut.* Le chancelier lui a dit de se tourner vers la cour.

On a introduit les témoins, parmi lesquels quelques femmes fort parées et des paysannes. Ils sont à ma droite, dans le couloir à gauche de la tribune. M. Decazes va et vient parmi les témoins. On introduit M. de Montalivet, premier témoin, avec le cordon rouge et deux plaques, dont une étrangère. Il arrive en boitant, à cause de sa goutte. Un valet, en livrée feuille morte à collet rouge, le soutient.

Un jeune avocat en robe se tient debout derrière l'accusé. On introduit un tout jeune pair qui ne paraît pas plus de dix-huit ans et qui est, je crois, M. d'Aboville.

J'échange un salut avec M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, qui est derrière moi dans la tribune diplomatique.

Pendant la suspension de l'audience, j'ai examiné les pièces à conviction qui sont dans le couloir de droite. Le fusil est à deux coups, à canons rubannés, la batterie ornée d'arabesques renaissance; presque une arme de luxe. La blouse que portait l'assassin est bleue, assez usée. Le foulard dont il s'est caché le visage pour tirer est un foulard de coton, fond café, à raies blanchâtres. A toutes ces pièces pend un petit carton portant les signatures des agents de l'instruction et la signature de *Pierre Lecomte.*

5 juin.

Pendant une suspension d'audience, j'ai vu cet homme de près. Il paraît son âge. Il a le visage hâlé d'un chasseur et flétri d'un prisonnier. Quand il parle, quand il s'anime, quand il se lève debout, son aspect devient étrange. C'est un geste brusque, une attitude farouche. Son sourcil droit se dresse vers l'angle du front et lui donne je ne sais quel air égaré et diabolique. Il parle d'une voix sourde, mais ferme.

Il y a eu un moment où, expliquant son crime, il disait :

— Je m'étais arrêté, le 15 avril, sur la place du Carrousel, il pleuvait, j'étais sous un auvent; je regardais machinalement des estampes. On causait dans la boutique à côté, trois hommes et une femme; j'écoutais, machinalement aussi, j'étais triste. Tout à coup, le nom du roi m'a frappé, on parlait du roi, j'ai regardé ces hommes, je les ai reconnus pour des domestiques du château, ils disaient que le roi partirait le lendemain pour Fontainebleau. En ce moment-là, mon idée m'est apparue. Elle m'est apparue clairement, affreusement. La pluie a cessé. J'ai étendu la main en dehors de l'auvent, j'ai vu qu'il ne pleuvait plus, je m'en suis allé. Je suis rentré chez moi, dans ma

chambre. Dans ma petite chambre démeublée et misérable. J'y suis resté seul. Trois heures. J'ai songé, j'ai rêvé. J'étais bien malheureux. Mon projet me revenait toujours. Et puis la pluie a recommencé, le temps était sombre, il faisait grand vent, un ciel presque noir. Je me suis senti comme fou. Tout à coup, je me suis levé. C'était fini, je venais de prendre mon parti. — Voilà comment la chose m'est venue.

Dans un autre moment, à une observation de M. le chancelier que le crime était sans motif, il a dit :

— Comment! j'ai écrit au roi. Une fois, deux fois, trois fois. Le roi ne m'a pas répondu. Oh! alors...

Il n'a pas achevé sa pensée; mais son poing s'est crispé sur la barre. En ce moment il était effrayant. C'est vraiment un homme fauve. Il se rassied. Le voilà au repos. Calme et farouche.

Pendant que le procureur général parlait, il s'agitait comme un loup, et paraissait furieux. Quand son défenseur (Duvergier) a parlé, il lui est venu des larmes aux yeux. Elles coulaient sur ses joues, grosses et visibles.

Dicté par moi, ce 6 juin 1846.

Voici comment cela se passe. A l'appel de son nom fait à haute voix par le greffier, chaque pair se lève et prononce la sentence, également à haute voix.

Les trente-deux pairs qui ont voté avant moi ont tous prononcé la peine des parricides; quelques-uns, par adoucissement, la peine capitale.

Quand mon tour est venu, je me suis levé. J'ai dit :

— En présence de l'énormité du crime et de la futilité du motif, il m'est impossible de croire que le coupable ait agi dans la pleine possession de sa liberté morale, de sa volonté. Je ne pense pas que ce soit là une créature humaine ayant une perception nette de ses idées ni une conscience claire de ses actions. Je ne puis prononcer contre cet homme d'autre peine que la détention perpétuelle.

J'ai dit ces paroles à très haute voix. Dès les premiers mots tous les pairs se sont retournés et m'ont écouté dans un silence qui semblait m'inviter à poursuivre. Je me suis cependant arrêté là et je me suis rassis. L'appel nominal a continué.

Le marquis de Boissy s'est levé à son tour et a dit :

— Nous venons d'entendre des paroles graves. M. le vicomte Victor Hugo a émis une opinion qui me frappe profondément et à laquelle je me rallie. Je pense, comme lui, que le coupable n'a pas la plénitude de sa raison. Je prononce la détention perpétuelle.

L'appel nominal a continué.

Je ne dois pas oublier de dire que quelques instants avant moi, M. le conseiller Mesnard, appelé à son tour, avait déclaré que sa longue habitude des procès criminels comme ancien magistrat lui donnait peut-être le droit d'affirmer que l'accusé Pierre Lecomte n'offrait aucun des signes de la manie, de l'hypocondrie ou de la folie, qu'il devait par conséquent subir la responsabilité de son acte, c'est-à-dire la peine des parricides. A cette observation près, presque aucun pair ne parlait au delà de son vote qui se faisait d'une façon brève et sans rien ajouter à l'indication de la peine.

L'appel nominal s'est prolongé avec cette lugubre monotonie : *la peine capitale, la peine des parricides,* et est arrivé, suivant l'ordre des dates de prise de séance, jusqu'aux plus anciens pairs. Le vicomte Dubouchage, appelé à son tour, a dit :

— Jusqu'ici, dans tous les procès de cette nature, toutes les fois que la vie du roi a été menacée, j'ai voté pour la peine la plus sévère. Cette fois, déjà inquiété pendant le débat par l'attitude de l'accusé, mais pleinement éclairé par les observations de M. Victor Hugo, je déclare que, selon mon opinion, le coupable n'est pas sain d'esprit. M. le vicomte Hugo en a indiqué les motifs en peu de mots, mais d'une façon qui me paraît victorieuse. Je me rallie à son vote et je prononce comme lui la détention perpétuelle.

Les autres pairs, il n'en restait plus qu'un très petit nombre, ont voté tous la peine des parricides.

M. le chancelier, appelé le dernier, s'est levé et a dit :

— Je prononce la peine des parricides. Maintenant, un second tour d'opinion va commencer. Le premier vote n'est que provisoire, le deuxième seul est définitif. Chacun est donc libre de se rétracter ou de persister. Une opinion digne d'une profonde attention en elle-même, non moins digne de considération par la bouche dont elle émane, s'est produite avec autorité, quoique en minorité imperceptible, pendant le cours du vote. Je crois devoir déclarer ici que pendant la durée de cette longue instruction, pendant sept semaines, j'ai vu l'accusé tous les jours, je l'ai interrogé, pressé, questionné, et, comme disaient les anciens parlementaires, retourné dans tous les sens. Jamais, jamais un seul instant sa lucidité d'esprit ne s'est troublée. Je l'ai toujours trouvé raisonnant juste avec l'affreuse logique de son action, mais sans déraison comme sans repentir. Ce n'est donc pas un fou, je l'affirme. C'est un homme qui sait ce qu'il a voulu et qui accepte ce qu'il a fait. Qu'il en subisse les conséquences. Je rappelle à la Cour, pour achever d'éclairer sa religion, que la peine du parricide ne se complique plus du poing coupé. Le coupable, mené en chemise, pieds nus, la tête couverte d'un voile noir, exposé sur l'échafaud pendant la lecture de l'arrêt, voilà toute l'aggravation.

En terminant, je reviens aux idées par lesquelles j'ai commencé, et je serais touché que nos nobles collègues dissidents les prissent en considération.

Le comte Molé qui avait voté la peine capitale s'est levé et a dit :

J'ignorais que le poing coupé eût été aboli. Du moment où cette torture a été supprimée je n'hésite plus à voter la peine des parricides.

Le marquis de Gabriac, qui s'était abstenu de voter et avait réservé son opinion, a dit :

— Je vote la peine des parricides.

On a commencé le second appel nominal. Le nombre des pairs votant la peine des parricides s'est encore accru.

A l'appel de mon nom, je me suis levé, un profond silence s'est fait. J'ai dit :

— La cour comprendra les scrupules d'une conscience effrayée qui, pour la première fois, sent s'agiter en elle d'aussi redoutables questions. Ce moment, messieurs les pairs, est solennel pour tous; il ne l'est ici pour personne autant que pour moi. J'ai sur les peines irréparables des idées arrêtées et complètes depuis dix-huit années. Ces idées, vous les connaissez. Simple écrivain, je les ai publiées, homme politique, si Dieu m'aide, je les appliquerai. A la place que j'occupe ici, que nous occupons tous, on est tout à la fois juge et législateur. Ce double caractère est tellement mêlé en nous dans toutes nos fonctions, qu'en présence des nécessités politiques comme en présence des devoirs judiciaires, on peut dire que, chez le pair de France, le législateur se compose du juge et le juge se compose du législateur. A aucun moment de notre vie publique, il ne nous est donné d'abstraire de nous-même et d'oublier l'une ou l'autre de ces deux qualités, législateur et juge, et ces deux qualités ne font qu'une mission. Ainsi, au point de vue général, je répugne aux peines irréparables; dans le cas particulier, je ne les admets pas. Ce n'est pas que je n'aie point recueilli dans tout ce qui m'intéresse ici plus d'un enseignement utile et sérieux. J'ai écouté avec recueillement les observations présentées par M. le chancelier. Elles sont graves, venant d'un si éminent esprit. Je suis frappé de l'unanimité imposante de cette imposante assemblée. Mais l'opinion de M. le chancelier, l'unanimité de la cour, cela est beaucoup en présence du raisonnement, cela n'est rien devant la conscience. Depuis que le procès est pendant, j'ai médité et je me suis préparé au grand acte que nous accomplissons par un examen sévère. Avant les débats, j'ai lu, relu, étudié toutes les pièces du procès; pendant les débats, j'ai considéré l'attitude, la physionomie, le geste, j'ai scruté l'âme de l'accusé. Eh bien, je le dis à cette cour composée d'hommes justes, je le dis à M. le chancelier dont l'opinion a tant de poids, je persiste dans mon vote. Le résultat de mes études, c'est une conviction. Cette conviction la voici : L'accusé est un homme solitaire. La solitude est bonne aux

grands esprits et mauvaise aux petits. La solitude trouble les cerveaux qu'elle n'illumine pas. Pierre Lecomte, homme solitaire, esprit chétif, devait de toute nécessité devenir un homme farouche et d'un esprit troublé. L'attentat sur le roi, et sur quel roi ! sur le prince le plus sage et le plus éminent de l'Europe, l'attentat sur un père, et sur quel père ! et à quelle heure ! lorsqu'il est entouré de sa famille ! l'attentat sur un groupe de femmes et d'enfants, la mort jetée au hasard, vingt crimes possibles ajoutés et mêlés à un crime voulu, voilà l'action. Elle est monstrueuse. Rien n'a arrêté ce misérable. Maintenant, examinons le motif, le voici : Une retenue de vingt francs sur une gratification annuelle, une démission acceptée, trois lettres restées sans réponse. Comment ne pas être frappé d'un tel rapprochement et d'un tel abîme ! Je le répète en terminant, en présence de ces deux extrêmes, le crime le plus grand, le motif le plus futile, il est évident pour moi que la raison manque, que la pensée qui a fait un tel rapprochement et franchi un tel abîme n'est pas une pensée lucide, et que ce coupable, cet assassin, cet homme sauvage et solitaire, cet être effaré et féroce, est un fou. Ce n'est pas un fou pour un médecin peut-être, c'est un fou à coup sûr pour un moraliste. J'ajoute que la politique est ici d'accord avec la justice, et qu'il est toujours bon de retirer la raison humaine d'un crime qui révolte la nature et qui ébranle la société. Je persiste dans mon vote. —

Les pairs m'ont écouté avec une attention profonde et sympathique. MM. de Boissy et Dubouchage ont persisté comme moi, M. de Boissy en disant qu'il eût souhaité que l'arrêt portât : la *détention perpétuelle dans une maison d'aliénés.*

A son tour de voter, le premier président Séguier a dit que *si la peine des parricides n'existait pas, il faudrait l'inventer pour Pierre Lecomte.*

MM. de Broglie, Molé, Portalis, Beugnot, Daru, Montalembert, Cousin, Thénard et Gay-Lussac ont voté la peine des parricides.

MM. d'Harcourt, Pontécoulant, Villemain, de la Moskowa ont voté la peine capitale.

Il y avait 232 votants. Voici comment se sont réparties les voix :

196 pour la peine des parricides ;

33 pour la peine capitale ;

3 pour la détention perpétuelle.

On peut dire que la Chambre des pairs tout entière fut froissée de la mise à mort de Lecomte. Elle avait condamné pour qu'on fît grâce. C'était une occasion de clémence qu'elle offrait au roi. Le roi saisissait volontiers ces oc-

IMPRIMERIE NATIONALE.

casions, la Chambre le savait. Quand elle apprit que l'exécution venait d'avoir lieu, elle fut surprise, presque blessée.

Immédiatement après la condamnation, M. le chancelier et M. le premier président Franck-Carré avaient été appelés chez le roi. M. Franck-Carré était le pair commissaire qui avait été chargé du rapport de l'instruction. Ils allèrent chez le roi dans la voiture du chancelier. M. Franck-Carré, quoique ayant voté la peine des parricides, était ouvertement favorable à la grâce. M. le chancelier y inclinait également, mais sans vouloir se prononcer. Chemin faisant, il dit au président Franck-Carré :

— J'ai dirigé l'information, j'ai dirigé l'instruction, j'ai dirigé les débats. Je n'ai pas été sans influence sur le vote. Je ne veux pas m'expliquer sur la grâce. Assez de responsabilité comme cela ! Ils feront ce qu'ils voudront.

Dans le cabinet du roi, il tint respectueusement le même langage. Il déclina tout parti pris d'opinion sur la question de la grâce. M. le président Franck-Carré fut explicite. Le roi entrevoyait l'opinion du chancelier.

Me Duvergier avait pris son client à gré, comme fait toujours l'avocat qui le défend. C'est un effet naturel. Le procureur général finit par haïr l'accusé, et l'avocat par l'aimer. Lecomte fut condamné le vendredi. Le samedi, Me Duvergier alla chez le roi.

Le roi le reçut bien, mais il lui dit : — J'examinerai, je verrai. Le cas est grave. Mon danger est le danger de tous. Ma vie importe à la France, c'est pour cela que je dois la défendre. Savez-vous comment il se fait qu'on tire sur moi ? C'est qu'on ne me connaît pas, c'est qu'on me calomnie, on dit partout : — Louis-Philippe est un gueux, Louis-Philippe est un coquin, Louis-Philippe est un avare, Louis-Philippe fait tout le mal. Il veut des dotations pour ses fils, de l'argent pour lui. Il corrompt le pays. Il l'avilit au dedans et l'abaisse au dehors. C'est un vieux anglais. A bas Louis-Philippe ! Que diable ! il faut bien que je protège un peu ce pauvre Louis-Philippe, maître Duvergier ! C'est égal, je réfléchirai. Vous savez que je déteste la peine de mort. Chaque fois qu'il faut signer un rejet de grâce, le supplice commence par moi. Tous mes penchants, tous mes instincts, tous mes principes sont de votre côté. Cependant je suis le roi constitutionnel, j'ai des ministres qui décident. Et puis, que voulez-vous ? il faut bien que je songe aussi un peu à moi.

Me Duvergier sortit navré. Il comprit que le roi ne ferait pas grâce.

Le conseil des ministres fut unanime pour l'exécution de l'arrêt de la cour des pairs.

Le lendemain dimanche, Me Duvergier reçut par exprès une lettre de M. le garde des sceaux Martin du Nord, lui annonçant que *le roi avait cru devoir décider que la loi aurait son cours.* Il était encore dans la première émotion de l'espérance définitivement perdue lorsqu'un nouvel exprès arriva.

Nouvelle lettre. Le garde des sceaux informait le bâtonnier que « le roi, voulant donner au condamné Pierre Lecomte un *nouveau* gage de sa bonté, avait décidé que la pension dudit Lecomte serait reversible sur la tête de sa sœur, la vie de cette sœur durant, et que dès à présent sa majesté mettait à la disposition de cette sœur une somme de trois mille francs comme secours.

« J'ai pensé, monsieur le bâtonnier, disait le garde des sceaux en terminant, qu'il vous serait agréable de transmettre vous-même à cette malheureuse femme cette marque de la bienveillance royale. »

Me Duvergier crut avoir mal lu la première lettre. — *Nouveau gage!* dit-il à un de ses amis présent. Je me suis donc trompé. Le roi fait donc grâce! — Mais il relut la lettre, et vit qu'il n'avait que trop bien lu. *Nouveau gage* demeura inexplicable pour lui. Il refusa la commission dont le garde des sceaux le chargeait.

Quant à la sœur de Lecomte, elle refusa les trois mille francs et la pension. — Elle les refusa avec quelque amertume et aussi avec quelque dignité.

— Dites au roi, dit-elle, que je le remercie. Je l'eusse mieux remercié d'autre chose. Dites-lui que je n'oublie pas mon frère assez vite pour prendre sa dépouille. Ce n'est pas là le bienfait que j'attendais du roi. Je n'ai besoin de rien, je suis bien malheureuse et bien misérable, je meurs de faim à peu près, mais il me convient de mourir ainsi, puisque mon frère meurt comme cela. Qui fait mourir le frère n'a pas le droit de nourrir la sœur.

M. Mérilhou joua dans toute cette affaire un rôle lugubrement actif. Il était l'un des pairs-commissaires. Pendant l'instruction, il voulait retirer du dossier la lettre du docteur Gallois qui parlait de Lecomte comme d'un fou. Il fut un moment question de supprimer cette lettre.

Lecomte fut assez courageux au dernier moment. Cependant, la nuit qui précéda l'exécution, il demanda, vers deux heures du matin, le procureur général, M. Hébert; et M. Hébert, en le quittant après un quart d'heure d'entretien, dit : *Il est battu de l'oiseau; il n'y a plus personne.*

THÉÂTRE.

I

19 juillet 1846.

Ces jours-ci Méry était à l'Opéra. Méry a contracté au théâtre de Marseille où il est comme le roi l'habitude de parler haut pendant la représentation et d'interpeller acteurs, public, commissaire de police, qui bon lui semble. Il était donc à l'Opéra, au balcon. Méry aime fort la musique. On jouait je ne sais quoi. Deux cors de chasse, deux trombones, deux de ces machines qu'on appelle ophicléides ou sax-horns jouaient terriblement faux et faisaient un bruit désagréable au-dessous de lui. Méry se lève. Il met sa main droite en garde-vue sur ses yeux et dirige son rayon visuel vers le chef d'orchestre en lui disant :

— Monsieur Habeneck ?

Toute la salle se retourne, y compris le chef d'orchestre et tout l'orchestre.

— Est-il là, monsieur Habeneck ? reprend Méry. Est-ce monsieur Habeneck ? Enfin, n'importe ! Monsieur Habeneck ou le quelqu'un qui est à sa place. — Monsieur ! nous vous donnons huit cent mille francs par an pour avoir des cuivres. Ayez la bonté de m'extirper ces deux cors que j'ai là, à mes pieds.

II

27 juillet. — Il y a juste aujourd'hui seize ans la révolution de Juillet éclatait. Ce soir-là, les théâtres reçurent l'ordre de ne point fermer quoiqu'on se battît déjà sur les boulevards.

A la Porte-Saint-Martin, dont Crosnier était alors le directeur, on donnait je ne sais quel mélodrame appelé *le Bigame* qui était, je crois, d'un nommé M. Sauvage. Une pauvre femme qui avait du talent pour les rôles gais et qui a eu une vie bien triste et une mort bien triste, M^me^ Adolphe, débutait dans cette pièce. Il y avait dix ou douze spectateurs dans la salle. On entendait de dehors la rumeur, les cris et les coups de fusil. Entrait qui voulait.

Les contrôleurs laissaient passer. Les acteurs jouaient avec accablement et sans savoir ce qu'ils disaient.

Tout à coup, au milieu d'un acte, un groupe effaré entre dans la salle avec des sabres nus et le drapeau tricolore, portant un jeune homme sanglant qui venait d'être tué par la fusillade à la porte même du théâtre et criant : — *Misérables! pendant qu'on égorge vos frères, vous jouez la comédie!* — Cela fit tomber la toile.

III

29 juillet 1846.

M^lle^ Déjazet est allée à Londres l'autre semaine. Elle était curieuse de voir le prince Louis Napoléon qui vient de s'évader du fort de Ham et qui est en Angleterre, sous prétexte qu'il s'est échappé pour aller embrasser son vieux père mourant à Florence. M^lle^ Déjazet, désirant une introduction près du prince, s'est adressée à M. Alexandre Dumas qui lui a donné ces trois lignes écrites sur un chiffon de papier : — *M^lle^ Déjazet. — Pour le prince Louis Napoléon. — Avec mille compliments empressés. — Alexandre Dumas.*

IV

Septembre 1846.

Potier, vieux, a joué à la Porte-Saint-Martin sur les derniers temps de sa vie. Il était à la ville comme au théâtre. Les petits garçons le suivaient en disant : *Voilà Potier!* Il avait une petite maison de campagne près de Paris d'où il venait aux répétitions monté sur un petit cheval, ses grandes jambes maigres traînant presque à terre.

Tiercelin était helléniste. — Odry est faïencier. — Lepeintre jeune, avec son encolure d'éléphant, fait des dettes et mène une vie de *coquin de neveu.*

Alcide Tousez, Sainville, Ravel sont dans la coulisse ce qu'ils sont sur la scène, faisant des coqs-à-l'âne et disant des joyeusetés.

Arnal fait des vers classiques, admire Samson, s'indigne de n'avoir pas la croix, et, dans la coulisse, le rouge sur le nez et sur les joues, la perruque sur la tête, entre deux gifles données ou reçues, il cause du dernier discours de Guizot, du libre-échange et de Robert Peel; il s'interrompt, fait son entrée, joue sa scène de parade, rentre et reprend gravement : — Je disais donc que Robert Peel...

Le pauvre Arnal a failli dernièrement devenir fou. Il avait une maîtresse qu'il adorait. Cette femme le grugea. Une fois riche, elle lui dit : — Il faut faire une fin, notre situation est immorale, un honnête homme m'offre son nom, je me marie. — Arnal de se désoler. — Je vous donne la préférence, dit la belle, épousez-moi. — Arnal est marié. La femme l'a quitté et est devenue une bourgeoise. Arnal en a manqué perdre la raison de chagrin. Cela ne l'empêche pas de jouer tous les soirs ses pasquinades au Vaudeville. Il rit de ce qu'il est laid, de ce qu'il est vieux, de ce qu'il est grêlé, de toutes ces choses qui l'ont empêché de plaire à la femme qu'il aime, et il en fait rire le public, et il a la mort dans l'âme. Pauvre queue-rouge! que d'éternelles et incurables douleurs dans la gaieté d'un bouffon! Quel lugubre métier que le rire!

V

RACHEL.

1846. — Octobre.

Ces jours derniers, MM. Ponroy et de la Boulaye sont allés voir M^lle^ Rachel à Marly. M^lle^ Rachel s'habillait. On les a fait entrer, en attendant, dans l'appartement de M. et M^me^ Félix. Un enfant de trois ans, fort peu vêtu et fort peu débarbouillé, jouait dans un coin de la chambre à côté d'une chaise dépaillée avec quelques vieux jouets fort délabrés, plutôt haillons que joujoux. Ils crurent que c'était l'enfant du portier et lui firent quelques questions. C'était M. Alexandre Colonna Walewski, petit-fils de Napoléon et du père Félix, marmot qui à un bout de sa destinée a l'empereur et à l'autre bout un marchand de lorgnettes. La mère de M^lle^ Rachel survint. Elle voulut montrer « à ces messieurs » comme l'enfant était aimable, et le fit travailler. L'enfant est dressé à répondre à trois questions. Voici ces questions que fait la mère avec les réponses que fait l'enfant :

Première question. — Qu'est-ce que c'est que M. Walewski (son père)?

Réponse. — C'est un fou.

Deuxième question. — Qu'est-ce que c'est que M^lle^ Anaïs?

Réponse. — C'est une vieille coquette.

Troisième question. — Qu'est-ce que c'est que M^me^ Aubert?

Réponse. — C'est une vieille bête.

Excepté ces quelques détails de son éducation, l'enfant est négligé par M^lle^ Rachel qui le laisse chez ses grands-parents et dit que le bruit qu'il fait *lui casse la tête.*

C'est ce même enfant qui, à l'âge de deux ans, fut mené un soir chez le comédien Samson, à un bal de mardi gras, costumé en Napoléon avec le petit chapeau et la redingote grise.

Mlle Rachel a dans sa chambre à coucher un règlement de sa vie écrit de sa main et affiché. La chose est en vingt-deux articles. En voici quelques-uns :

— Entrer quelquefois dans le petit foyer, jamais dans le grand.
— Être affectueuse et bonne avec mes camarades, jamais familière.
— Ne plus recevoir Mlle Anaïs et M. Émile de Girardin.
— Faire mon devoir au théâtre avec zèle, mais sans compromettre ma santé.
— Donner à mon fils la fortune et la gloire.
— Me faire respecter de ma sœur Sarah.

Le duc de Guiche, qui a été l'amant de Mlle Rachel, ne la voyait plus. Il disait l'autre soir : *Je vais y retourner, afin de lire le plan de vie.*

VI

Novembre 1846.

Mirecourt, du Théâtre Français, est grand, sec, maigre et confident. Quelqu'un disait un jour devant Mlle Mars que Mirecourt avait parfois une tournure assez élégante et quelque chose qui plaisait.

— *Vu de dos,* dit Mlle Mars, *quand il s'en va.*

VII

30 novembre 1846. — Théophile Gautier me disait ce matin, en parlant de *la Juive de Constantine :* — Ça, ma pièce? Noël Parfait y a effacé tout ce qui était de moi; Théodore Cogniard y a effacé tout ce qui était de Noël Parfait; Clarence y a effacé tout ce qui était de Théodore Cogniard; Porcher y a effacé tout ce qui était de Clarence.

Clarence est l'acteur et Porcher le claqueur.

VIII

18 décembre 1846. — Hier mercredi, j'étais à l'orchestre du Vaudeville. Il y avait près de moi un jeune homme avec un petit chapeau presque sans bords, la tête tondue, un lorgnon dans l'œil, d'énormes favoris ébouriffés se rattachant à de grosses moustaches, le col droit, un vaste habit à petite queue, un gilet fait pour un ventre, des breloques, des pantalons rayés à carreaux et à pied d'éléphant pour faire ressortir de petites bottes vernies, un élégant enfin. Cet élégant disait : — « V'là Walewski ! Y a là Duverger dans une loge avec sa sœur et un chapeau blanc. Tu peux pas la voir d'ici. Dis donc, Saint-Dizier, tu connais Nicolaï ? Il est là dans *eune* baignoire avec *eune* femme. Je sais pas qui *c'é.* Va donc, tâche de voir la femme. Tu me diras qui *c'é.*

Un autre en paletot blanc l'aborde et lui dit : — « Dis donc ! Connais-tu ça, M. de *Humbol,* un allemand qui a fait des livres ? »

Le premier. — « Connais pas. Crédié ! Regarde donc ! les jolies jambes qu'a Doche ! »

IX

[LES TABLEAUX VIVANTS.]

Dans l'automne de 1846, il y eut un spectacle qui fit fureur à Paris. C'étaient des femmes nues, vêtues seulement d'un maillot rose et d'une jupe de gaze, exécutant des pauses qu'on appelait *Tableaux vivants,* avec quelques hommes pour lier les groupes. Cela se passait à la Porte-Saint-Martin et au Cirque. J'eus la curiosité d'y aller un soir et de les voir de près. J'entrai dans l'intérieur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'on allait, par parenthèse, reprendre *Lucrèce Borgia.* Villemot, le régisseur, garçon qui avait l'aspect pauvre et de l'intelligence, me dit : — Je vais vous introduire dans le gynécée. — Il me fit pénétrer dans un espace disposé derrière la toile, et éclairé par une herse et force portants.

Il y avait là une vingtaine d'hommes qui allaient, venaient, travaillaient ou regardaient, auteurs, acteurs, pompiers, lampistes, machinistes, et, au milieu de ces hommes, sept ou huit femmes absolument nues allant et venant aussi avec l'air de la plus naïve tranquillité. Le maillot de soie rose qui les couvrait des pieds à la nuque était tellement fin et transparent qu'on voyait

non seulement les doigts des pieds, le nombril, les bouts du sein, mais encore les veines et la couleur du moindre signe de la peau sur toutes les parties du corps. Vers le bas-ventre pourtant le maillot s'épaississait et l'on ne distinguait plus que les formes. Les hommes qui les assistaient étaient arrangés de même. Ces gens étaient tous anglais.

De cinq en cinq minutes, le rideau s'entr'ouvrait, et ils exécutaient un *tableau*. Pour cela ils étaient montés et disposés dans des attitudes immobiles sur un large disque en planches, lequel tournait sur un pivot. Un enfant de quatorze ans couché dessous sur un matelas suffisait à manœuvrer ce disque. Hommes et femmes étaient affublés de chiffons de gaze ou de mérinos fort laids de loin et fort ignobles de près. C'étaient des statues roses. Quand le disque avait achevé un tour et montré les statues sous toutes leurs faces au public entassé dans la salle obscure, le rideau se refermait, on disposait un autre tableau, et la chose recommençait le moment d'après.

Deux de ces femmes étaient fort jolies. Une ressemblait à M^me^ Rey qui joua la Reine dans *Ruy Blas* en 1840. C'était celle-là qui faisait Vénus. Elle était admirablement faite. Une autre était plus que jolie, elle était belle et superbe. On ne pouvait rien voir de plus magnifique que son œil noir et triste, sa bouche dédaigneuse, son sourire à la fois enivrant et hautain. Elle s'appelait, je crois, Maria. Dans un tableau qui représentait un *marché d'esclaves*, elle avait le désespoir impérial et l'accablement stoïque d'une reine vendue toute nue dans la rue au premier passant. Son maillot, déchiré sur la hanche, laissait voir sa chair blanche et ferme. C'étaient, du reste, de pauvres filles de Londres. Toutes avaient les ongles sales.

Rentrées dans la coulisse, elles riaient volontiers aussi bien avec les machinistes qu'avec les auteurs, baragouinant le français, et ajustant toutes sortes d'affreux oripeaux sur leurs charmants visages. Elles avaient ce paisible sourire de la parfaite innocence ou de la complète corruption.

Trait de probité. — Un homme a trouvé deux billets, l'un de mille francs, l'autre de l'Odéon. Il a rapporté fidèlement le billet de l'Odéon. On ne saurait donner trop de publicité à de pareils actes qui honorent notre époque.

ATTENTAT DE JOSEPH HENRI[1].

29 juillet 1846, minuit.

Suzanne, la femme de chambre, vient de rentrer. Elle est allée à la fête. Elle a vu le feu d'artifice. Elle a dit en entrant — elle était radieuse :

— Ah! madame, quel bonheur! C'est mon cousin qui a arrêté l'homme qui a tiré sur le roi.

— Comment! quoi! on a tiré sur le roi?

— Oui, et mon cousin a arrêté l'homme! quel bonheur! C'est ce soir, tout à l'heure. Le roi était au balcon. L'homme a tiré deux coups de deux pistolets à la fois dans ses deux mains. Il a manqué le roi. Oh! on a applaudi, applaudi! Le roi était content. C'est lui qui a désigné d'où est parti la fumée. Mais mon cousin, qui est sergent de ville en bourgeois, était là. Tout près de l'homme. Il n'a eu qu'à se tourner. C'est lui qui a arrêté l'homme.

— Comment s'appelle-t-il?

— Joseph Legros.

— L'assassin?

— Non, mon cousin. C'est un grand. L'homme est un petit. Je ne sais plus comment il s'appelle, j'ai oublié. Il avait l'air triste. Il faisait semblant de pleurer. Quand on l'a emmené il disait comme ça : — Ah! mon Dieu! il faudra donc que je meure! — Il a cinquante ans. On a trouvé de l'or sur lui. Il va passer une mauvaise nuit tout de même. Mon cousin est bien content, et monsieur le curé aussi est bien content. (C'est un chanoine de Notre-Dame qui loge sur le même carré que le cousin sergent de ville.) Quel bonheur! hein, madame, quel bonheur!

---

30 juillet.

Il y a, ici près, rue de Limoges, 8, une maison à porte cochère, de grave et morne apparence, quelque ancienne maison parlementaire, avec une

[1] Joseph Henri vint se placer à 90 mètres du balcon des Tuileries où se trouvait le roi avec la reine et les princesses et tira deux coups de feu. On sut qu'il était dévoué au gouvernement et qu'il votait avec les conservateurs, mais qu'il avait, depuis quinze ans, l'esprit troublé. (*Note de l'éditeur.*)

petite cour carrée. A gauche de la porte est un grand écriteau noir au centre duquel sont les armes de France. Sur cet écriteau sont des inscriptions en lettres de bois, jadis dorées, et ainsi disposées :

SOUVENIRS ET NÉCESSAIRES
de Dames

Breveté du gouvernement, sans garantie.
ARMES

FOURNITURES DE BUREAU
en tous genres

MANUFACTURE D'OBJETS DE FANTAISIE EN ACIER DAMASQUINÉ
ET AUTRES MATIÈRES

8 — JOSEPH HENRI — 8

Joseph Henri est l'assassin. Il a une femme et trois enfants.

Dans la cour à droite, au coin, il y a une porte bâtarde, au-dessus de laquelle on lit :

JOSEPH HENRI
Le Magasin est au premier.

Toute la maison est d'un aspect déchu et lugubre.

1er août.

Avant-hier, je suis allé m'écrire chez le roi qui est parti pour Eu. Cela se fait sur des façons de registres à dos de parchemin vert comme nos livres de blanchisseuse. Il y a cinq registres, un pour chaque membre de la famille royale. On envoie chaque soir les registres au roi, et la reine les lit avec soin.

Je ne suppose pas qu'on s'*écrivît* ainsi chez Louis XIV ou chez Napoléon.

Cela me rappelle la première fois que je dînai aux Tuileries. Un mois après, je rencontre M. de Rémusat qui était du nombre des convives et qui me dit : — Avez-vous fait votre visite de digestion ?

Ces manières bourgeoises ont du charme et de la grâce, cependant elles vont un peu loin quelquefois. A force de bourgeoisie on finira par ne plus voir la royauté. Alors pourquoi pas un président ? Je comprends à merveille

la royauté vivant de la vie de famille; mais, cela posé, j'aime mieux la façon patriarchale que la façon bourgeoise. La vie patriarchale est simple comme la vie bourgeoise et majestueuse comme la vie royale.

M. Lebrun, qui est venu s'écrire avec moi, me contait qu'il y a quelques années le roi des belges était aux Tuileries. M. Lebrun va le voir. Il parle au portier.

— Le roi des belges, s'il vous plaît?

— Le roi des belges? Ah! tenez, monsieur, dans la seconde cour : la petite porte. Vous monterez au troisième, vous prendrez le corridor à gauche. Le roi des belges, c'est le n° 9.

M. le prince de Joinville habite une mansarde des Tuileries. M. le duc de Saxe-Cobourg est logé au Louvre, dans un corridor, comme le roi des belges, et il a sur la porte sa carte clouée : *Duc de Saxe-Cobourg.*

---

7 août.

Aujourd'hui la cour des pairs a tenu une séance secrète pour recevoir la plainte du procureur général contre Joseph Henri. Cent trente et un pairs étaient présents. Au tour d'opinion sur la question de savoir s'il y avait lieu d'informer contre Joseph Henri, cent vingt-neuf ont répondu *oui,* deux ont répondu *non.* Ce sont MM. de Boissy et Dubouchage.

PROCÈS DE JOSEPH HENRI.

NOTES PENDANT LES AUDIENCES[1].

25 août.

L'accusé a été introduit, après la cour, par quatre gendarmes dont deux le tenaient sous les bras. Il y en avait six à Lecomte.

Joseph Henri est un petit homme qui paraît avoir passé cinquante ans. Il est vêtu d'une redingote noire; il a un gilet de soie noire, une cravate noire, des favoris, les cheveux noirs, le nez long. Il ressemble à l'avocat Phi-

[1] Ces notes sont destinées à dire ce que les journaux ne disent pas. (*Note de Victor Hugo.*)

lippe Dupin qui est mort cette année. Seulement il est moins coloré et plus petit.

Il entre, salue la cour trois fois comme un acteur salue le parterre, et s'assied. Pendant l'appel nominal, il prend du tabac avec un air de profonde tranquillité.

L'appel et le contre-appel terminés, M. le chancelier lui dit de se lever et l'interroge sur ses nom et prénoms. Il répond à voix basse, d'une façon sourde et timide.

— Élevez la voix, lui dit le chancelier.

L'accusé répète ses réponses à haute voix et très intelligiblement. Il a l'air d'un bon bourgeois qui prend un passeport et que l'employé du bureau questionne. Il se rassied et dit quelques mots à l'oreille de son défenseur,

JOSEPH HENRI
Croquis de Victor Hugo

M. Baroche, bâtonnier de l'ordre des avocats. Il y a cinq avocats à la barre.

Un prêtre est dans la foule qui encombre l'hémicycle derrière l'accusé. L'accusé a des besicles. Derrière le prêtre, il y a un turc.

L'accusé est tellement petit que, debout, il ne dépasse pas la tête des gendarmes assis à côté de lui. Il se mouche de temps en temps avec bruit dans un mouchoir blanc à carreaux bleus. Il a la mine d'un greffier de campagne. Toute sa personne respire je ne sais quoi de doux, de triste et d'apaisé. Par moment cependant il prend sa tête de ses deux mains et l'air désespéré perce sous l'air indifférent. Il est en effet à la fois désespéré

et indifférent. Le procureur général et le chancelier lui disent qu'il joue une comédie. Il les regarde sans colère et comme un homme qui ne comprend pas.

Il parle beaucoup, assez vite, quelquefois bas, souvent très haut. Il semble ne rien voir qu'à travers un voile et ne rien entendre qu'à travers une cloison. On dirait qu'il y a un mur à peine transparent entre le monde réel et lui. Il regarde tout fixement, comme s'il cherchait à démêler les choses et à distinguer les visages derrière un obstacle. Il dit paisiblement des paroles égarées. Cela pourtant a un sens pour qui médite.

Il finit une longue explication ainsi :

— Mon crime est sans tache. Maintenant mon âme est comme dans un labyrinthe.

Le procureur général lui dit : — Je ne suis pas votre dupe. Vous avez un but, c'est d'éviter la peine de mort en paraissant l'invoquer et d'obtenir quelque autre peine moins grave.

— Bah! s'écrie-t-il, pouvez-vous dire cela? Les autres peines sont une punition, la peine de mort est un anéantissement.

Puis il rêve un instant et il ajoute :

— Mon esprit! voilà dix-huit ans qu'il souffre. Je ne sais pas dans quel état se trouve mon esprit. Je l'ignore; mais vous voyez que je ne tâche pas de faire le fou.

— Vous aviez, dit le chancelier, des pensées sauvages.

Il répond :

— Je n'avais pas de pensées sauvages. Je n'avais que des pensées... (ici il figure avec le geste un essaim d'oiseaux qui volerait autour de sa tête)... que je croyais qui me venaient de Dieu.

Puis il se tait un moment, et reprend presque violemment :

— J'ai beaucoup souffert, beaucoup! (et croisant les bras) et croyez-vous que je ne souffre plus?

On lui objecte certains passages de ce qu'il a écrit, il dit :

— Comme vous voudrez. Tout ce que j'ai écrit, je l'ai écrit, écrit, écrit; mais je ne l'ai pas lu.

Dans un autre moment, il jette ceci à travers l'interrogatoire, et d'une manière tout à fait inattendue :

— J'ai des croyances. Ma principale croyance est qu'il y a là-haut des récompenses et des punitions.

On lui parle de tous les régicides, de Fieschi, d'Alibaud, de Lecomte; son visage devient sombre, et il s'écrie :

— A quel propos me parlez-vous de tous ceux-là dont vous venez de prononcer les noms?

En ce moment Viennet passe derrière moi et me dit : — Ce n'est pas un fou, c'est un sot.

J'aurais dit, moi, tout le contraire.

On lui demande : — Pourquoi avez-vous écrit à M. de Lamartine et à M. Raspail?

Il répond : — Parce que j'avais lu quelque chose de leurs écrits, et qu'ils m'avaient paru philanthropes, et parce que je croyais que la philanthropie n'était pas qu'au bec de la plume.

Il termine souvent ses réponses par ce mot adressé à la cour, et dit presque à voix basse : *Appréciez.*

Le procureur général résume et accumule toutes les charges et conclut en lui disant :

— Que répondez-vous?

— Je ne réponds rien.

Et il porte la main à son front comme s'il avait une douleur là.

Au milieu d'une longue divagation mêlée çà et là d'éclairs d'intelligence et même de pensée, il s'interrompt et demande une soupe, et fait une foule de recommandations au valet qui la lui apporte. Il a un tremblement très visible. Il a bu plusieurs fois des verres d'eau pendant l'interrogatoire. Son tremblement est si fort qu'il ne peut porter le verre à sa bouche qu'en le soutenant des deux mains.

Il appelle le procureur général *Monsieur le procureur.* Quand il parle du roi, il dit *Sa Majesté.*

Pendant le réquisitoire très violent du procureur général, il fait des signes approbatifs. Pendant la plaidoirie de son avocat, il fait des signes négatifs. Du reste, il les écoute avec une profonde attention. A un moment, M. Hébert dit :

— L'accusé n'a aucune haine politique. Il proteste même de son respect et de son admiration pour le roi. — Joseph Henri baisse deux fois la tête en signe d'assentiment. A un autre endroit, le procureur général affirme que *l'accusé veut un châtiment dérisoire.* Il dit non de la tête et prend du tabac.

Pendant la suspension de l'audience, Villemain m'a abordé dans la salle de lecture et m'a dit :

— Que pensez-vous de tout cela? Je trouve que personne ici n'est naturel, ni l'accusé, ni le procureur général, ni le chancelier. Ils m'ont l'air d'être tous de mauvaise foi et qu'aucun ne dit ce qu'il pense. Il y a je ne sais quoi de faux, de louche et de trouble dans cette affaire.

Durant l'audience, Villemain regardait Joseph Henri avec une attention triste et fixe.

27 août.

La délibération a commencé à onze heures vingt minutes, les pairs, sans épée et sans chapeau, à huis clos, les seuls greffiers présents qui sont MM. Cauchez et de la Chauvinière. — L'appel nominal a constaté la présence de cent soixante-cinq pairs.

En prenant séance, les pairs ont crié de toutes parts : — Faites ouvrir les ventilateurs, donnez du jour, donnez de l'air. — Il faisait une chaleur accablante dans cette salle hermétiquement fermée.

Deux questions ont été posées par M. le chancelier :

— L'accusé Henri est-il coupable d'attentat à la vie du roi ? Est-il coupable d'attentat à la personne du roi ?

Je ne dois pas omettre de dire que, pendant l'appel, Lagrenée est venu me trouver à mon banc et m'a dit : — Je serai le seul du corps diplomatique qui ne votera pas la mort. — Je l'en ai félicité, puis il est allé se rasseoir derrière le banc de Bussière.

Un autre pair, un des nouveaux, que je ne connaissais pas, a quitté sa place, s'est dirigé vers moi, et s'est assis sur le fauteuil à côté qui était vide, en me disant :

— Vous ne me connaissez pas ?

— Non.

— Eh bien, je vous ai tenu tout petit, haut comme ça, sur mes genoux. Je suis l'ami de votre père. Je suis le général Rapatel.

Je me suis rappelé ce nom, que mon père citait souvent. J'ai serré la main au général. Nous avons causé avec effusion. Il m'a parlé de mon enfance, je lui ai parlé de ses grandes guerres, ce qui nous rajeunissait l'un et l'autre.

Puis le silence s'est fait. Le tour d'opinion commençait[1].

Le greffier a proclamé le résultat. L'absence de M. le président Franck-Carré avait réduit le nombre des pairs à cent soixante-quatre. (Les trois cinquièmes sont exigibles pour la condamnation.) Majorité : cent trois. Cent vingt-deux pairs avaient déclaré l'attentat à la personne, trente-huit l'attentat à la vie, quatre l'offense.

La séance a été suspendue pour un quart d'heure. Les pairs ont quitté la salle des délibérations et se sont répandus en groupes dans le palais. M. de la

[1] Voir à la fin de ce volume, pages 423 à 429, les notes prises en séance sur les votes motivés de chaque pair. (*Note de l'éditeur.*)

Redorte m'a abordé comme j'entrais dans la salle du trône. Nous avons conféré; nous avons reconnu que beaucoup de doctrines excessives avaient été émises particulièrement par les anciens pairs; qu'il y avait là une tendance, une pente, un péril; et nous sommes convenus qu'il fallait tout faire pour empêcher la Chambre des pairs de devenir, comme corps politique, un parlement-croupion et comme corps judiciaire une chambre étoilée. Quelques autres pairs se sont joints à nous. Je leur ai déclaré que j'étais d'avis d'écouter toujours la raison d'État en même temps que la justice; mais que j'écouterais la raison d'Etat comme la voix humaine et la justice comme la voix divine.

Un moment après, je causais avec M. de Mornay à côté de la boîte aux lettres. Un pair que j'aime et que j'estime m'a abordé et m'a dit que les anciens renonçaient à la peine de mort, qu'ils voyaient le sentiment de la Chambre et s'y rendaient, mais que d'accord avec la majorité ils voteraient les travaux forcés à perpétuité; qu'on me demandait de me rallier à ce vote. J'ai dit que cela m'était impossible, que je félicitais nos anciens d'abandonner la peine capitale, mais que je ne voterais pas les travaux forcés; que dans mon opinion cette peine dépassait l'offense; que du reste elle était antipathique à la dignité de la chambre et à ses précédents. Le comte Rey, qui nous écoutait, était de cet avis. J'ai été surpris de le voir, un quart d'heure plus tard, voter, comme la majorité, les travaux forcés.

On est rentré en séance, il était quatre heures et demie.

Quatorze pairs ont voté la peine de mort; cent trente-trois les travaux forcés à perpétuité.

Plusieurs pairs m'ont dit : — Vous devez être content. Il n'y a pas de condamnation à mort. Voilà un bon arrêt.

J'ai répondu :

— Il pourrait être meilleur.

On a introduit le procureur général et l'avocat général en robes rouges; puis le public, qui s'est précipité en tumulte. Il y avait beaucoup de gens en blouse. On a fait sortir deux femmes qui étaient entrées avec la foule. On a fait l'appel des pairs; puis M. le chancelier a lu l'arrêt au milieu d'un profond silence.

P.-S. 12 septembre.

La peine n'a pas été commuée, l'arrêt sera exécuté.

Joseph Henri, qui avait été transféré du Luxembourg à la Conciergerie et de la Conciergerie à la Roquette, est parti avant-hier pour Toulon dans une voiture cellulaire, avec huit voleurs.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pendant l'opération du ferrement, il était faible et tremblait convulsivement, et faisait pitié à tout le monde. Il ne pouvait croire qu'il fût en effet forçat. Il murmurait à demi-voix : — *Ah! mon Dieu! si j'avais su!*

Son procès, déduction faite des frais mis à sa charge, a coûté *treize mille francs* à l'État.

Avec ces treize mille francs, autrement employés, vous auriez eu un tableau de maître de plus dans vos musées et un galérien de moins dans vos bagnes.

Quelle triste chose de penser que ces treize mille francs, donnés à temps, l'eussent empêché de faire ce qu'il a fait et de tomber où il est!

FAITS CONTEMPORAINS.

I

12 août.

On a remarqué à Notre-Dame un chiffonnier qui y vient entendre la messe tous les matins. Il dépose à la porte sa hotte et son crochet, entre dans l'église et prie dévotement. De temps en temps il donne à la loueuse de chaises une pièce de dix sous en la priant de mettre cette pièce dans le tronc des pauvres. Dans les commencements, la femme lui disait : — Que ne la mettez-vous vous-même ? — Il répondit : Non, si l'on me voyait approcher du tronc vêtu comme je suis, on croirait que je veux voler.

Il y a à Douai un bourreau qui est un homme particulier. Il a pris au sérieux sa qualité légale de *fonctionnaire* public, et chaque fois qu'il rencontre un employé quelconque, un professeur du collège, ou le maire, ou le sous-préfet, il le salue *comme collègue*. On lui rend son salut. Tous les dimanches il va à la messe, mais il n'entre pas dans l'église et se tient à la porte, quelque temps qu'il fasse, tête nue. Chaque fois qu'il met un homme à mort, il fait dire une messe pour le repos de son âme.

Charlot, l'ancien bourreau de Paris qui a laissé son nom à la rue où il demeurait (rue Charlot au Marais), avait aussi ses singularités. Il demeurait dans une petite maison solitaire dont on voit encore le balcon au coin de la rue Charlot et de la rue de Normandie. Il était riche. Il avait dans sa maison, au rez-de-chaussée, une grande table de douze couverts, servie tous les jours et où venaient manger sans payer douze chevaliers de Saint-Louis pauvres. Charlot n'entrait jamais dans cette salle.

II

LE PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

Août 1846.

Le prince royal de Bavière est en ce moment à Paris. Il est venu chez moi et ne m'a pas trouvé; M. le baron de Bourgoing, ministre de France à Munich, me l'a dit l'autre jour à la Chambre des pairs. Hier, je suis allé voir

le prince, qui demeure place Vendôme, hôtel de Bristol. Il était six heures du soir. Il pleuvait un peu, je suis venu en cabriolet de place. J'ai demandé au portier : M. le prince royal de Bavière y est-il ? — Le portier, qui est une portière, m'a répondu : — Je crois que son Altesse Royale est sortie. — Un homme, vêtu de noir, qui passait, m'a demandé ma carte et a dit : Je vais voir.

Un moment après, cet homme est revenu et m'a annoncé que le prince me priait de monter.

J'ai suivi cet homme qui m'a conduit au premier étage dans un petit salon sans antichambre, meublé de vieux fauteuils d'acajou garnis en drap bleu. Il y avait une malle dans la cheminée. Je suis resté là seul quelques instants, puis une porte s'est ouverte, un personnage est entré qui avait des moustaches blondes, un cordon noir au cou sur sa chemise blanche, et une croix blanche au côté sur son habit noir. C'était le lecteur du prince. Son Altesse s'habillait et allait me recevoir. Ce monsieur a voulu m'ôter mon chapeau par excès de politesse, mais notre mode à Paris est de le garder, ce que j'ai fait.

La porte s'est rouverte. Un homme est entré, assez jeune, d'un visage agréable, d'une quarantaine d'années, en noir, avec une croix blanche et un ruban jaune à la boutonnière. C'est un français légitimiste, M. le vicomte de Vaublanc, neveu de l'ancien ministre. M. le vicomte de Vaublanc s'est fixé à la cour de Bavière, où il est lecteur de la princesse royale et grand-maître de la cour du prince. Il dînait avec le prince chez M. Guizot, et n'avait pas mis le pied à l'hôtel des Affaires étrangères depuis 1823, année où M. de Chateaubriand y était. Nous avons causé de ces souvenirs.

Puis est arrivé M. le baron de Bourgoing, avec plaque et cordon bleu, lequel dînait aussi chez M. Guizot. On a parlé d'une revue de vingt mille hommes qui avait eu lieu le matin au champ de mars, que M. le duc d'Aumale avait passée, où M. le duc de Montpensier commandait son régiment et à laquelle M. le prince royal de Bavière assistait.

Nous étions tous restés debout, quoiqu'on eût avancé des fauteuils.

Un moment après est entré un homme fort charmant qu'on appelait *Monsieur le baron*. Il s'est penché à l'oreille de M. de Vaublanc, qui s'est tourné vers moi et m'a dit qu'en sa qualité de grand-maître il allait m'introduire auprès du prince royal.

La porte du petit salon s'est rouverte à deux battants, j'ai traversé le palier de l'escalier, et je suis entré, M. de Vaublanc et les autres me précédant, dans de grands appartements qui donnent sur la place Vendôme. Une dernière porte s'est ouverte à deux battants et M. de Vaublanc m'a introduit dans un salon vaste et assez magnifique, à hautes fenêtres, à boiseries blanches

du dernier siècle, toutes les chicorées dorées; puis il s'est retiré et la porte s'est refermée derrière moi.

Au milieu du salon, près d'une table ronde, il y avait un jeune homme debout, vêtu d'un pantalon blanc, d'un gilet blanc et d'un habit noir avec une large plaque en diamants, en souliers et bas de soie blancs; trente-quatre ans environ, laid, quoique l'air intelligent, la tournure d'un élégant d'à présent, c'est-à-dire quelque chose de gauche et d'un peu commun, l'œil vif, le nez gros, d'épaisses moustaches, le visage mal chiffonné. C'était le prince Maximilien de Bavière.

Le prince s'est avancé. Nous avons causé. Il m'a paru spirituel. Nous avons parlé d'architecture, de poésie, de l'Allemagne et de la France. Il m'a fait force compliments et m'a répété à plusieurs reprises : — En France, on vous appelle le poëte français; nous autres, nous vous appelons le poëte européen. Aussi, ajoutait-il, comment se fait-il que vous vous passionniez pour la question du Rhin?

Il m'a parlé de la Chambre des pairs, du roi, qu'il était allé voir trois fois à Eu, et de M. Guizot, chez lequel il dînait. Il avait visité Notre-Dame. Il m'a fort invité à aller à Munich. Je lui ai dit que je savais tout ce que le roi son père avait fait pour Munich, et quelle physionomie athénienne il avait su donner à cette vieille ville allemande. — Venez donc voir tout cela, m'a-t-il dit, me pressant presque jusqu'à me faire promettre.

Il m'a paru bien comprendre cette pensée qu'il doit y avoir, dans l'état actuel de la civilisation, amitié entre tous les peuples européens et fraternité entre la France et l'Allemagne. Il est revenu sur ce qu'a tenté son père en fait de monuments. — Oui, disait-il, c'est beau, c'est bien, mais c'est de l'architecture néo-grecque, on fait ailleurs de l'architecture néo-latine. Pensez-vous, monsieur Victor Hugo, qu'un roi pourrait susciter un art original et avoir l'architecture de son règne? Il n'y a plus d'architectes. — Là où vous les cherchez, lui ai-je répondu. Prince, en ce siècle, il n'y a pas d'architectes parmi les architectes, il y en a parmi les poëtes. Cherchez-les là.

Il parle bien français.

Au bout d'une demi-heure, j'ai pris congé du prince. Il m'a fort exprimé le regret de partir le lendemain et de ne pouvoir me rendre ma visite. On m'a reconduit avec le même cérémonial. J'ai traversé la cour encombrée de voitures et je suis allé sous les arcades de la rue Castiglione prendre l'omnibus des Filles-du-Calvaire, qui m'a ramené chez moi.

III

SALVANDY.

1846.

M. de Salvandy était, au grand nom près, le Sosthènes de La Rochefoucauld de la branche cadette. Mêmes ridicules, mêmes vanités; mêmes façons chevaleresques, mêmes instincts généreux, même talent littéraire. Dans son enfance, M. de Salvandy s'était fait chasser du lycée Napoléon. Voici à quelle occasion. Il était lecteur de sa classe au réfectoire. Un jour il s'avisa de composer un bulletin de victoire de la grande armée et de le lire pendant le dîner. Grandes acclamations. C'était pendant la guerre de 1812. Le lendemain point de victoire au *Moniteur*. Tout le contraire. Le jeune Salvandy fut chassé du lycée et exclus pour ce fait de tous les autres lycées. Il devait plus tard être grand-maître de l'Université.

Il avait vingt-trois ans quand Mme Gail le mena chez Mme Gay. Ce fut son entrée dans le monde. Il n'avait pas quatre mouchoirs dans son tiroir. Mme Gay de s'exclamer. — Ah mais, ma chère, dit-elle à Mme Gail, votre petit jeune homme est plein de ridicules. Il faut le corriger. — Grand Dieu, s'écrie Mme Gail, ne lui ôtez pas ça! Qu'est-ce qui lui restera? Et puis, c'est par là qu'il arrivera.

C'est par là qu'en effet il est arrivé.

Il a été ministre, académicien, député, comte, ambassadeur, grand-cordon de la Légion d'honneur.

Il y avait un coiffeur d'Agen appelé Jasmin qui faisait des vers patois. Un jour, vers décembre 1846, il s'avisa d'écrire à ce Jasmin une lettre qu'il fit mettre dans les journaux. Cette lettre commençait par : *Mon cher confrère.*

— Est-ce en qualité de perruquier? dit Mme de Girardin.

Mme Gay me disait de lui : Avec son toupet, ses hanches, ses façons et ses ridicules, il est pétri de finesses habiles. Ses ridicules mêmes sont des moyens. Il a des gaucheries visibles et des adresses cachées.

IV

M. de Salvandy était allé chez M. Roy à ...

M. Roy a deux millions de rente. M. de Salvandy arrive, dîne, et, à dix heures du soir, chacun va se coucher. M. de Salvandy a coutume de lire

tard la nuit. Entré dans la chambre qui lui est destinée, il regarde sur la cheminée et n'y trouve qu'un petit bout de bougie. Il dit au laquais qui l'avait accompagné : — Apportez-moi de la bougie. — Monsieur, en voilà. — Je veux une bougie entière. J'ai besoin de travailler et de lire. — Impossible, monsieur. — Comment, impossible ? — M. le comte est rentré chez lui. — Eh bien ? — C'est M. le comte qui a les clefs. — En ce cas, descendez au salon et apportez-moi une des bougies qui sont sur la cheminée. — Impossible, monsieur. — Comment, encore impossible ? — Puisque M. le comte est rentré chez lui. — Fort bien. Mais son salon n'est pas sa chambre à coucher. — M. le comte, en se retirant, emporte dans sa chambre à coucher les bougies du salon. — Et il s'enferme ? — Il s'enferme.

Comme M. de Salvandy insistait, le laquais alla chez M. de Talhouet, gendre de M. Roy, et eut une bougie. Quant à du feu (il faisait froid, c'était en automne) nul moyen d'avoir du bois. M. de Salvandy se coucha, et lut dans son lit, satisfait d'avoir conquis une chandelle et n'osant aspirer à une bûche.

A LA CHAMBRE DES PAIRS.

1846-1848.

I

FABVIER.

Fabvier avait vaillamment fait les guerres de l'Empire; l'obscure affaire de Grenoble le brouilla avec la Restauration. Il s'expatria vers 1816. C'était l'époque du départ des aigles. Lallemand alla en Amérique, Allard et Ventura dans l'Inde, Fabvier en Grèce.

La révolution de 1820 éclata. Il y fut héroïque. Il créa un corps de quatre mille palikares pour lesquels il n'était pas un chef, mais un dieu. Il leur donnait de la civilisation et leur prenait de la barbarie. Il fut rude et brave entre tous, et presque sauvage, mais de cette grande sauvagerie homérique. On eût plutôt dit qu'il sortait de la tente d'Achille que du camp de Napoléon. Il invitait l'ambassadeur anglais à dîner à son bivouac. L'ambassadeur le trouvait assis près d'un grand feu où rôtissait un mouton entier. Une fois la bête rôtie et débrochée, Fabvier appuyait l'orteil de son pied nu sur le mouton fumant et saignant, et en arrachait un quartier qu'il offrait à l'ambassadeur. Dans les mauvais jours, rien ne le rebutait, ni le froid, ni le chaud, ni la fatigue, ni la faim; il commençait par lui les privations. Les palikares disaient : Quand le soldat mange de l'herbe cuite, Fabvier mange de l'herbe crue.

Je savais son histoire, mais je ne connaissais pas sa personne quand, en 1846, le général Fabvier fut nommé pair de France. Un jour le chancelier dit : — M. le baron Fabvier a la parole, et le général monta à la tribune. J'attendais un lion, je vis une vieille femme.

Une vieille femme, je me trompe.

C'était un masque mâle, héroïque et formidable, qu'on eût dit pétri et tripoté par la main d'un géant et qui semblait en avoir gardé une grimace fauve et terrible. Mais l'étrange, c'était la parole douce, lente, grave, contenue, caressante, qui s'alliait à cette férocité magnifique. Une voix d'enfant sortait de ce mufle de tigre.

Le général Fabvier débitait à la tribune des discours appris par cœur,

gracieux, fleuris, pleins d'images forestières et pastorales, des idylles. A la tribune, cet Ajax se changeait en Némorin.

Il parlait bas comme un diplomate, il souriait comme un courtisan. Il ne haïssait pas d'être agréable aux princes. Voilà ce que la pairie avait fait de lui. Somme toute, ce n'était qu'un héros.

II

22 août 1846.

Le marquis de Boissy a l'aplomb, le sang-froid, la possession de lui-même, l'organe particulier, la facilité de parole, quelquefois de l'esprit, la qualité imperturbable, tout l'accessoire d'un grand orateur. Il ne lui manque que le talent. Il fatigue la Chambre, ce qui fait que les ministres se dispensent de lui répondre. Il parle tant que tout le monde se tait. Il ferraille avec le chancelier comme avec son ennemi particulier.

Hier, en sortant de la séance que Boissy avait pauvrement et petitement occupée tout entière, M. Guizot me disait : — C'est un fléau. La Chambre des députés ne le souffrirait pas dix minutes après les deux premières fois. La Chambre des pairs lui applique sa haute politesse, et elle a tort. Boissy ne se taira que le jour où toute la Chambre se lèvera et s'en ira en l'entendant demander la parole.

— Y songez-vous? lui ai-je dit. Il ne resterait plus que lui et le chancelier. Ce serait un duel sans témoins.

III

1847.

La Chambre des pairs est dans l'usage de ne jamais répéter dans ses réponses aux discours de la couronne les qualifications que le roi donne à ses enfants. Il est également d'usage de ne jamais donner aux princes le titre d'altesse royale en parlant d'eux au roi. Il n'y a point d'altesse devant la majesté.

Aujourd'hui 18 janvier, on discutait l'adresse. M. de Boissy a quelquefois des saillies d'esprit vif et heureux à travers ses déraisons. Il disait aujourd'hui : — Je ne suis pas de ceux qui savent gré au gouvernement des bienfaits de la providence.

Il s'est querellé comme d'ordinaire avec M. le chancelier. Il faisait je ne sais quelle excursion, *extra-vagabat,* la Chambre murmurait et criait : *A la question!* Le chancelier se lève : — Monsieur le marquis de Boissy, la Chambre vous rappelle à la question. Elle m'en évite la peine. (J'ai dit tout bas à Lebrun : — Notre confrère eût bien pu dire *m'en épargne.*) — J'en suis charmé pour vous, Monsieur le chancelier, répond M. de Boissy. — Et la Chambre de rire. Quelques instants après, le chancelier a pris sa revanche. M. de Boissy s'était empêtré dans je ne sais quelle chicane à propos du règlement. Il était tard. La Chambre s'impatientait. — Si vous n'aviez pas soulevé un incident inutile, dit le chancelier, vous auriez fini votre discours depuis longtemps à votre satisfaction et à la satisfaction de tout le monde.

A cela tout le monde riait. — Ne riez pas! s'est écrié le duc de Mortemart. Ces rires sont la diminution du Corps. En entendant de telles choses j'ai plutôt envie de pleurer. — M. de Pontécoulant a dit : — M. de Boissy taquine M. le chancelier, M. le chancelier tracasse M. de Boissy. Absence de dignité des deux parts!

Un moment après M. Dubouchage parlait. M. le vicomte Dubouchage nasille. J'entre et je dis à M. le prince de la Moskowa :

— Qu'y a-t-il?

— Dubouchage parle.

— De quoi?

— Du nez.

Pendant la séance, M. le duc de Mortemart est venu à mon banc et nous avons causé de l'empereur. M. de Mortemart a fait les grandes guerres. Il en parle noblement. Il était officier d'ordonnance de l'empereur dans la campagne de 1812.

— C'est là, me dit-il, que j'ai appris à connaître l'empereur. Je le voyais de près à chaque instant, jour et nuit. Je le voyais se raser le matin, passer l'éponge sur son menton, tirer ses bottes, pincer l'oreille à son valet de chambre, causer avec le grenadier de faction devant sa tente, rire, jaser, dire des riens, et à travers tout cela, dicter des ordres, tracer des plans, interroger les prisonniers, consulter les généraux, statuer, résoudre, entreprendre, décider, souverainement, simplement, sûrement, en quelques minutes, sans rien laisser perdre, ni un détail de la chose utile, ni une seconde du temps nécessaire. Dans cette vie intime et familière du bivouac, il était sublime et à chaque instant son intelligence jetait des éclairs. Je vous réponds que celui-là faisait mentir le proverbe : *Il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre.*

— Monsieur le duc, lui ai-je dit, c'est que le proverbe a tort. Tout grand homme est grand homme pour son valet de chambre.

À cette séance, M. le duc d'Aumale, ayant ses vingt-cinq ans accomplis, est venu siéger pour la première fois. M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville étaient assis près de lui derrière le banc des ministres, à leurs places ordinaires. Ils n'étaient pas de ceux qui riaient le moins.

M. le duc de Nemours, s'étant trouvé le plus jeune de son bureau, y a fait les fonctions de secrétaire, comme c'est l'habitude. M. de Montalembert a voulu lui en épargner la peine. — Non, a dit le prince, c'est mon devoir. — Il a pris l'urne, et a fait, comme secrétaire, le tour de la table pour recueillir les scrutins.

IV

1847.

La Chambre des pairs était fort préoccupée l'autre jour. Les bruits de guerre circulaient[1]. M. Decazes disait dans mon bureau : — Je suis heureux, dans ma tristesse, de décharger librement mon cœur devant douze de mes collègues. Nous ne sommes pas en état de faire la guerre. Il faudrait insister près du roi pour l'amener à vouloir que la France ait une flotte, que la France ait une armée et que l'armée ait une réserve. Il faudrait en revenir au système du maréchal Saint-Cyr. Le service était de douze ans, six ans sous les drapeaux, six ans dans la réserve. Lisez le rapport que fit le maréchal à la Chambre des pairs à cette occasion. Ce fameux discours qui le fit surnommer l'*orateur-ministre.* Soit dit en passant, j'avais commandé ce discours à M. Guizot, qui le fit en une nuit. — Ne croyez pas aux gardes nationales mobiles. Ce serait un million d'hommes, dit-on. Un million d'hommes sur le papier. Un million d'hommes qui n'aurait pas de jambes et qui ne marcherait pas. — (J'interromps : — Si! ils auraient des jambes! j'en ai peur, du moins. — Il se tourne vers moi :) — En 1840, le duc d'Orléans me disait : — Duc Decazes, nous sommes à la guerre. Je commanderai un corps d'armée. Je voudrais avoir de la garde nationale avec moi. Pensez-vous qu'il m'en vienne? — Je lui ai dit : — Quand Votre Altesse en aurait dix mille! — Ce serait un beau succès, me dit-il. — Eh bien, qu'est-ce que dix mille hommes?

[1] Dès octobre 1846, le cabinet de Londres, à la tête duquel se trouvait lord Palmerston, s'appliquait à contrecarrer ouvertement la politique française dans toute l'Europe. Sa mauvaise humeur avait été provoquée par les mariages espagnols conclus en dépit de l'Angleterre, qui avait d'autres visées. En effet, Louis-Philippe avait négocié le mariage d'Isabelle II, reine d'Espagne, avec D. François d'Assise, et marié son fils, le duc de Montpensier, à l'infante Louise, sœur de la reine d'Espagne. (*Note de l'éditeur.*)

En effet, nous aurions contre nous l'Angleterre, les trois puissances du Nord, toute l'Europe, l'univers! et pas de flotte! pas d'armée! Quatrevingt mille hommes en Algérie. Le blocus devant Alger, la colonie coupée, la famine dans les camps, dans les villes, dans les ports; les bédouins d'un côté, les anglais de l'autre, Abd-el-Kader ici, l'amiral Napier là; pas de pain; pas de courage qui tienne contre la faim; il faudrait se rendre, et voilà nos quatrevingt mille hommes sur les pontons de l'Angleterre! —

J'écoutais cette douleur vraie ou feinte avec quelque surprise, et je me disais que le roi Louis-Philippe avait traité la France comme on traite les enfants tapageurs à qui on ôte les couteaux.

Faire ce tour à un enfant, passe; mais à un peuple!

Le marquis d'Harcourt, secrétaire du bureau, était plus rassurant, par d'autres raisons. Il ne croyait pas à une rupture. Il arrivait de Londres. La reine y était venue de Windsor. Elle n'avait pas, contre son habitude, invité M. de Sainte-Aulaire, notre ambassadeur, à l'y venir trouver. Mais à son arrivée à Londres, elle l'avait fait demander; M. de Sainte-Aulaire était accouru à Saint-James, et la reine lui avait fort gracieusement et du même ton que toujours parlé du roi, demandant des nouvelles de la reine et des princes. Puis, elle l'avait invité à dîner.

Je songeais qu'il vaudrait mieux être rassuré par cinquante vaisseaux de ligne à flot et par six cent mille baïonnettes sur pied que par une invitation à dîner de Sa Majesté la reine d'Angleterre.

V

Au sortir de la séance du 21 janvier 1847 où la Chambre des pairs parla de Cracovie [1] et se tut sur la frontière du Rhin, je descendais le grand escalier de la Chambre en causant avec M. de Chastellux. M. Decazes m'arrêta au passage. — Eh bien, qu'avez-vous fait pendant la séance? — J'ai écrit à M^me^ Dorval (je tenais la lettre à la main). — Quel beau dédain! Pourquoi n'avez-vous pas parlé? — A cause du vieux proverbe :

Tout avis solitaire
Doit rêver et se taire.

[1] Cracovie adjugée à l'Autriche en 1846 du consentement de la Prusse et de la Russie. C'était une violation des traités de Vienne de 1815; le Gouvernement français ne protesta pas. (*Note de l'éditeur.*)

— Vous différiez donc d'opinion?... — Avec toute la Chambre? Oui. — Que voulez-vous donc? — Le Rhin. — Ah! diable! — J'aurais protesté et parlé sans échos, j'ai mieux aimé me taire. — Ah! le Rhin! avoir le Rhin! Oui! c'est beau. Poésie! poésie! — Poésie que nos pères ont faite à coups de canon et que nous referons à coups d'idées! — Mon cher collègue, a repris M. Decazes, il faut attendre. Moi aussi, je veux le Rhin. Il y a trente ans, je disais à Louis XVIII : Sire, je serais désolé si je pensais que je mourrai sans voir la France maîtresse de la rive gauche du Rhin. Mais avant d'en parler, avant même d'y songer, il faut que nous fassions des enfants. — Eh bien! ai-je répliqué, voilà trente ans de cela. Les enfants sont faits.

VI

23 avril 1847.

On discute à la Chambre des pairs une loi assez mauvaise sur le remplacement militaire. Aujourd'hui, c'était l'article capital qui passait.

M. de Nemours est venu à la séance. Il y a à la Chambre quatrevingts lieutenants généraux. La plupart trouvaient l'article mauvais. Tous se sont levés pour l'adopter, sous l'œil du duc de Nemours qui semblait les compter tous.

Les magistrats, les membres de l'Institut, les ambassadeurs ont voté contre.

Je disais au président Franck-Carré assis à côté de moi : — C'est la lutte du courage civil et de la poltronnerie militaire.

L'article a été adopté.

VII

14 juillet 1847.

J'ai parlé hier à la Chambre pour Jérôme Napoléon[1].

Voici les principaux qui ont voté comme moi : le comte de Pontécoulant, le prince de la Moskowa, l'amiral Grivel, le marquis d'Audiffret, l'amiral Halgan, les généraux Marbot, Fabvier, Neigre, Lagrange, Pernetty, Gourgaud, l'amiral Roussin, le maréchal Molitor, le général Rapatel, le général Barthezène, le duc de Trévise, Cousin, le comte Daru, le comte Mathieu de la Redorte, le comte Lanjuinais, le comte Foy, le comte de

[1] Victor Hugo appuyait la pétition de Jérôme Napoléon pour l'abrogation des lois d'exil. (*Note de l'éditeur.*)

Mornay, le marquis de Boissy, le marquis de Gouvion Saint-Cyr, le prince de Wagram, le prince d'Eckmühl, le duc de Massa.

Il y a eu contre dix-huit voix de majorité. Le chiffre *dix-huit!* le *18* juin 1815! Louis XVIII!

Le général Fabvier m'a dit : — Vous avez été si gentil quand vous avez dit : *Parlons un peu de l'empereur!* — Un huissier, ancien chef de bataillon, pleurait au bas de la tribune.

C'était, comme a dit le général Gourgaud, l'anniversaire de la bataille de Marengo et de la bataille de Friedland. — J'ajoute que c'est dans quatre jours l'anniversaire de la bataille de Waterloo. — Avant la séance, le maréchal Soult m'a abordé et m'a dit : — Vous me faites de la peine, vous allez plaider une mauvaise cause. — J'ai répondu en souriant : — Monsieur le maréchal, je respecte tant votre gloire que je n'enregistre pas ces paroles-là. — Il a pris cela pour un compliment. Le duc Decazes n'a pas voté. Le maréchal Soult et le duc de Montebello ont levé la main contre la pétition. Le maréchal Soult, soit. Il a tant de gloire, qu'il peut y mettre un peu de honte, si cela lui plaît. Cela le regarde. Mais le duc de Montebello! le fils de Lannes!

VIII

22 juin 1847.

Affaire Girardin à la Chambre des pairs[1]. Acquittement. On a voté par boules, les blanches pour la condamnation, les noires pour l'acquittement. Il y a eu 199 votants, 65 blanches, 134 noires. Je disais, en mettant ma boule noire dans l'urne : — En le noircissant, nous le blanchissons.

Je disais à M^me^ D... : — Pourquoi le ministère et Girardin ne se provoquent-ils pas à un procès en cour d'assises? Elle m'a répondu : — Parce que Girardin ne se sent pas assez fort et que le ministère ne se sent pas assez pur.

MM. de Montalivet et Molé et les pairs du château ont voté, chose bizarre, pour Girardin contre le gouvernement. M. Guizot a appris le résultat à la Chambre des députés, et a paru furieux. Un député lui a dit : — Et les aides de camp qui ont voté contre vous!

---

[1] Émile de Girardin attaqua vivement Louis-Philippe à la fin de son règne et publia dans la *Presse* des accusations que le Gouvernement considéra comme injurieuses; il fut traduit devant la Chambre des pairs et acquitté. (*Note de l'éditeur.*)

IX

28 juin 1847.

En arrivant à la Chambre, j'ai trouvé Franck-Carré très scandalisé.

Il tenait à la main un prospectus de vin de Champagne signé *le comte de Mareuil,* et timbré du manteau de pair et de la couronne de comte avec les armes de Mareuil. Il avait montré la chose au chancelier qui lui avait dit : — Je n'y peux rien.

— Si un simple conseiller faisait chose pareille dans ma cour, me disait Franck-Carré, j'y pourrais pourtant quelque chose. J'assemblerais les Chambres, et je le ferais admonester disciplinairement.

Il avait raison.

X

7 janvier 1848.

Discussion de l'adresse dans les bureaux de la Chambre des pairs.

J'étais du quatrième bureau. Entre autres changements, j'ai demandé celui-ci. Il y avait : «Nos princes, vos enfants bien-aimés, accomplissent en Afrique les devoirs de serviteurs de l'État.» J'ai proposé : «*Les* princes, vos enfants bien-aimés, etc., accomplissent, etc., *leurs* devoirs de serviteurs de l'État.» Cette niaiserie a fait l'effet d'une opposition farouche.

XI

14 janvier 1848.

La Chambre des pairs a empêché d'Alton-Shée de prononcer à la tribune même le nom de la Convention. Il y a eu effroyable vacarme de couteaux sur les pupitres et de cris : — A l'ordre! et on l'a fait descendre presque violemment de la tribune.

J'ai été au moment de leur crier : — Vous faites là une séance de la Convention; seulement avec des couteaux de bois!

J'ai été retenu par cette pensée que ce mot, jeté à travers leur colère, ils ne le pardonneraient jamais, non seulement à moi, ce qui m'importe peu, mais aux vérités calmes que je pourrais avoir à leur dire et à leur faire accepter plus tard.

VISITE À LA CONCIERGERIE.

Septembre 1846.

Je me rappelle que le jeudi 10 septembre 1846, jour de Saint-Patient, je me déterminai à aller à l'Académie. Il y avait séance publique pour les prix Monthyon et discours de M. Viennet. Arrivé à l'Institut, je montai l'escalier assez perplexe. Devant moi, grimpait résolument et gaîment, avec une prestesse d'écolier, un membre de l'Institut en costume, habit boutonné, serré et pincé à la taille, maigre, sec, la démarche vive, la tournure jeune. Il se retourna. C'était Horace Vernet. Il avait d'immenses moustaches et trois croix de commandeur au cou. En 1846, Horace Vernet avait certainement plus de soixante ans.

Arrivé au haut de l'escalier, il entra. Je ne me sentis ni aussi jeune, ni aussi hardi que lui, et je n'entrai pas.

Sur la place de l'Institut, je rencontrai le marquis de B.

— Vous sortez de la séance de l'Académie, me dit-il.

— Non, répondis-je, on ne sort pas quand on n'est pas entré. Et vous, comment êtes-vous à Paris ?

— J'arrive de Bourges.

Le marquis, légitimiste très vif, avait été voir don Carlos, le fils de celui qui prenait le titre de Charles V. Don Carlos, que les fidèles appelaient le prince des Asturies, puis le roi d'Espagne, et qui était, pour la diplomatie européenne, le comte de Montemolin, voyait avec quelque dépit le mariage de sa cousine doña Isabelle avec l'infant don François d'Assises, duc de Cadix, lequel venait de se conclure en ce même moment. Il avait témoigné toute sa surprise au marquis, et lui avait même montré une lettre de l'infant adressée à lui, comte de Montemolin, et où se trouvait cette phrase textuelle : Je ne songerai pas à ma cousine tant que tu seras entre elle et moi.

Nous échangeâmes une poignée de main, et M. de B. me quitta.

Comme je m'en revenais par le quai des Morfondus, passant devant les grosses vieilles tours de Saint-Louis, il me prit velléité de visiter la Conciergerie du palais.

Il me serait impossible de dire à quel propos cette idée me vint, si ce n'est peut-être que j'eus envie de voir comment les hommes s'y étaient pris pour rendre hideux au dedans ce qui est si magnifique au dehors, ou bien qu'il

me vint fantaisie de remplacer une séance à l'Académie par une visite à la Conciergerie, à l'imitation de Frédérick Lemaître qui, jouant *Robert Macaire,* fit annoncer un beau jour sur l'affiche que, ce soir-là, le cinquième acte serait remplacé par un ballon.

Je tournai donc à droite dans la petite cour, je sonnai à la grille du guichet, on m'ouvrit, je me nommai. J'avais sur moi ma médaille de pair. On me donna un guichetier pour me guider partout où je voudrais aller.

La première impression qui frappe lorsqu'on entre dans une prison, c'est un sentiment d'obscurité et d'oppression, une diminution de respiration et de clarté, je ne sais quoi de nauséabond et de fade qui se mêle au lugubre et au funèbre. La prison a son odeur comme elle a son clair-obscur. L'air n'y est plus de l'air, le jour n'y est plus du jour. Des barreaux de fer ont donc quelque pouvoir sur ces deux choses libres et divines, l'air et la lumière!

La salle où l'on entrait d'abord n'était autre chose que l'ancienne salle des gardes de saint-Louis, halle immense, divisée par des cloisons en une foule de compartiments pour les besoins de la prison. Partout des ogives, des cintres surbaissés et des piliers à chapiteaux; le tout raclé, ratissé, aplani et abâtardi par l'horrible goût des architectes de l'empire et de la restauration. Je fais cette remarque une fois pour toutes, tout l'édifice ayant été arrangé de cette façon. On voyait encore dans cette salle des gardes à droite en entrant le coin à mettre les piques, marqué par une ogive-imposte à demi engagée dans l'angle des deux murs.

L'avant-greffe où je me trouvais est le lieu où se faisait autrefois la *toilette* des condamnés. Le greffe était à gauche. Il y avait dans ce greffe un bonhomme fort poli, enfoui sous des cartons, entouré d'armoires, qui se leva à mon entrée, ôta son bonnet, fit allumer une chandelle et me dit :

— Monsieur veut sans doute voir Héloïse et Abeilard?

— Pardieu, dis-je, je ne demande pas mieux.

Le bonhomme prit la chandelle, dérangea un carton vert qui portait cette inscription : *Sortie du mois,* et me montra dans un coin obscur, derrière une grande armoire, un pilier avec un chapiteau représentant un moine et une nonne adossés, la nonne tenant dans sa main un énorme phallus. Cela était peint en jaune et s'appelait Héloïse et Abeilard.

Mon bonhomme reprit :

— Maintenant que Monsieur a vu Héloïse et Abeilard, il veut sans doute voir le cachot des condamnés à mort?

— Sans doute, répondis-je.

— Conduisez Monsieur, dit le bonhomme au guichetier.

Puis il se replongea dans ses cartons. Cet être paisible est chargé des écrous.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Je rentrai dans l'avant-greffe, où j'admirai en passant une vaste et superbe table rocaille du goût Louis XV le plus vif et le plus joli, avec marbre contourné; du reste sale, hideuse, engluée de badigeon jadis blanc, et rencognée dans l'obscurité.

Puis je traversai une chambre sombre, encombrée de bois de lits, d'échelles, de vieux tessons et de vieux châssis. Dans cette chambre, le guichetier m'ouvrit une porte avec un affreux bruit de grosses clefs et de verrous tirés, et me dit :

— Voilà, Monsieur.

Je pénétrai dans le cachot des condamnés à mort.

C'était une pièce assez vaste, voûtée, basse, pavée de l'antique pavage de saint-Louis, pierres de liais carrées alternant avec des carreaux d'ardoises. Des pavés manquaient çà et là. Un soupirail assez large, cintré, armé de ses barreaux et de sa hotte, y jetait une sorte de jour blanc et blafard. Point d'autres meubles qu'un ancien poêle en fonte du temps de Louis XV, orné de panneaux en relief que la rouille empêchait de distinguer, et devant la lucarne un grand fauteuil à bras en bois de chêne, qui était une chaise percée. Le fauteuil était du temps de Louis XIV, et garni de cuir qui se déchirait et laissait passer le crin. Le poêle était à droite de la porte.

Mon guide m'expliqua que, lorsque le cachot était occupé, on y dressait au fond un lit de sangle. Un gendarme et un gardien, relevés de trois heures en trois heures, veillaient nuit et jour près du condamné, toujours debout, sans chaises et sans lits, pour qu'ils ne pussent s'endormir.

Nous revînmes à l'avant-greffe sur lequel s'ouvraient encore deux salles : le parloir des prisonniers privilégiés qui obtenaient de recevoir leurs visites autrement que derrière une double grille, et le « salon de MM. les avocats » qui avaient le droit de communiquer librement et tête-à-tête avec leurs clients. Ce « salon », ainsi qualifié par l'inscription placée sur la porte, était une longue salle éclairée d'un soupirail, garnie de longs bancs de bois et pareille à l'autre parloir.

Il paraît que quelques jeunes avocats avaient en certains cas abusé du tête-à-tête légal. Les voleuses et les empoisonneuses sont quelquefois fort jolies. On s'était aperçu de l'abus et l'on avait adapté au « salon » une porte vitrée. De cette façon, on ne pouvait pas entendre, mais on pouvait voir.

En ce moment survint le directeur de la Conciergerie, qui s'appelait M. Lebel. C'était un vieillard à l'air respectable, avec quelque finesse dans le regard. Il avait une longue redingote et le ruban de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

Il s'excusa près de moi de n'avoir pas été averti plus tôt de ma présence, et

me pria de lui permettre de m'accompagner lui-même dans la visite que je voulais faire.

L'avant-greffe communiquait par une grille avec une vaste, longue et large galerie voûtée.

— Qu'est cela? dis-je à M. Lebel.

— Monsieur, me dit-il, c'était jadis une dépendance des cuisines de saint-Louis. Cela nous a été bien utile dans les émeutes. Je ne savais que faire de mes prisonniers. M. le préfet de police m'envoie demander : — Avez-vous beaucoup de place en ce moment? Combien pouvez-vous loger de détenus? — Je réponds : — J'en puis loger deux cents. — On m'en envoie trois cent cinquante, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en loger encore? — Je crus qu'on se moquait. Cependant je fis de la place en employant l'infirmerie des femmes. — Vous pouvez, dis-je, m'envoyer cent détenus. — On m'en envoie trois cents. Pour le coup, j'étais mécontent, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en caser encore? — Maintenant, ai-je répondu, tant que vous voudrez. — Monsieur, on m'en a envoyé six cents! Je les ai mis ici. Ils couchaient à terre sur des bottes de paille. Ils étaient fort exaltés. L'un d'eux, Lagrange, le républicain de Lyon, me dit : — Monsieur Lebel, si vous voulez me laisser voir ma sœur, je vous promets de faire faire silence dans la chambrée. — Je lui laissai voir sa sœur, il tint parole, et ma chambrée de six cents diables devint comme un petit paradis. Mes gens de Lyon furent sages ainsi et charmants jusqu'au jour où, la cour des pairs ayant évoqué l'affaire, on les mit en contact dans l'instruction avec les émeutiers de Paris qui étaient à Sainte-Pélagie. Ceux-ci leur dirent : — Êtes-vous fous d'être tranquilles comme cela? Mais il faut se plaindre, il faut crier, il faut être furieux! — Voilà mes lyonnais furieux, grâce aux parisiens. Des satans! Ah! j'ai eu bien de la peine! Ils me disaient : — Monsieur Lebel, ce n'est pas à cause de vous, mais à cause du gouvernement. Nous voulons montrer les dents au gouvernement. — Et Reverchon se déshabillait, et se mettait tout nu.

— Il appelait cela montrer les dents? dis-je à M. Lebel.

Cependant le guichetier avait ouvert la grande grille du fond de la voûte, puis d'autres grilles et de lourdes portes, et je me trouvais au cœur de la prison.

Je voyais, à travers des ogives grillées, le préau des hommes. C'était une assez grande cour oblongue dominée de toutes parts par les hautes bâtisses de saint-Louis, aujourd'hui plâtrées et déformées.

Des hommes s'y promenaient par groupes de deux ou trois; d'autres étaient assis dans des coins, sur des bancs de pierre qui font le tour de la cour. Presque tous avaient des habits de prison, grosses vestes, pantalons de toile; deux ou trois pourtant étaient en redingote.

L'un de ces derniers était encore propre et grave, et avait je ne sais quel air de ville. C'était la ruine d'un monsieur.

Ce préau n'avait rien de sinistre. Il est vrai qu'il faisait un beau soleil, et que tout rit au soleil, même la prison. Il y avait deux carrés de fleurs avec des arbres petits, mais bien verts, et, entre les deux carrés, au milieu de la cour, une fontaine jaillissante avec bassin de pierre.

Ce préau était l'ancien cloître du palais. L'architecte gothique l'avait entouré des quatre côtés d'une galerie à arches ogives. Les architectes modernes avaient rempli ces ogives de maçonnerie. Ils y avaient installé des planchers et des cloisons, et pratiqué deux étages. Chaque arcade donnait une cellule au rez-de-chaussée et une au premier.

Ces cellules, planchéiées et propres, n'avaient rien de très repoussant. Neuf pieds de long sur six de large, une porte sur le corridor, une fenêtre sur le préau, des verrous, une grosse serrure et un vasistas grillé à la porte, des barreaux à la fenêtre, une chaise, un lit dans l'angle à gauche de la porte, ce lit garni de grosse toile et de gros lainage, mais très soigneusement et très carrément fait, voilà ce que c'était que ces cellules.

On était à l'heure de la récréation. Presque toutes étaient ouvertes, les hommes étant au préau.

Deux ou trois cependant restaient fermées, et les détenus, de jeunes ouvriers, cordonniers ou chapeliers pour la plupart, y travaillaient, faisant grand bruit de marteaux. C'étaient, me dit-on, des prisonniers laborieux et de bonne conduite qui avaient préféré le travail à la promenade.

La pistole était au-dessus. Les cellules y étaient un peu plus grandes et un peu moins propres, grâce à la liberté dont on y jouissait, moyennant *seize centimes* par jour. En général, dans une prison, plus il y a de propreté, moins il y a de liberté. Ces malheureux sont ainsi faits que leur propreté est le signe de leur servitude.

Ils n'étaient pas seuls dans leurs cellules à la pistole; ils étaient quelquefois deux ou trois ensemble; il y avait une grande chambre où ils étaient six.

Un vieillard lisait dans cette chambre, honnête et paisible figure. Il leva les yeux de dessus son livre quand j'entrai, et me regarda de l'air d'un curé de campagne qui lit son bréviaire assis sur l'herbe avec le ciel au-dessus de sa tête. Je questionnai, mais je ne pus savoir de quoi ce *goodman* était accusé.

Sur le mur blanchi à la chaux, près de la porte, ces quatre vers étaient écrits au crayon :

Dans la gendarmerie,
Quand un gendarme rit,
Tous les gendarmes rient
Dans la gendarmerie.

Au-dessous, un parodiste avait ajouté :

Dans la Conciergerie,
Quand un concierge rit,
Tous les concierges rient
Dans la Conciergerie.

M. Lebel me fit remarquer, dans le préau, l'endroit par où s'était évadé un détenu quelques années auparavant. Il avait suffi à cet homme de l'angle droit que formaient les deux murs du préau au coin le plus septentrional. Il s'était adossé à cet angle et s'était hissé, avec la seule force musculaire des épaules, des coudes et des talons, jusqu'au toit, où il avait saisi un tuyau de poêle. Que ce tuyau fléchît sous son poids, il était mort. Parvenu sur le toit, il était redescendu dans les cours extérieures et s'était enfui. Tout cela en plein jour. On le reprit dans le palais de Justice. Il s'appelait Bottemole.

— Une pareille évasion méritait plus de succès, me dit M. Lebel. J'ai presque eu du regret en le voyant revenir.

A l'entrée du préau des hommes, il y avait, à gauche, un petit greffe réservé au gardien en chef, avec une table disposée en équerre devant la fenêtre, un fauteuil de cuir et toutes sortes de cartons et de paperasses sur cette table. Derrière cette table et ce fauteuil, il y avait un espace oblong de huit pieds environ sur quatre. C'était l'emplacement de l'ancien cachot de Louvel.

Le mur qui le séparait du greffe avait été démoli. A une hauteur d'environ sept pieds, le mur s'interrompait et était remplacé par un grillage en barreaux de fer qui montait jusqu'au plafond. Le cachot ne recevait de jour que par là et par le vasistas de la porte, jour de souffrance qui venait du corridor et du greffe et non du préau. Par ce grillage et par ce vasistas, on observait, nuit et jour, Louvel, dont le lit était dans l'angle au fond. Cela n'empêchait pas la présence de deux surveillants dans le cachot même. Lorsqu'on démolit le mur, l'architecte fit conserver la porte, porte très basse, armée d'une grosse serrure carrée à verrou rond, et fit sceller cette porte dans la muraille extérieure. C'est là que je la vis.

Je me rappelle que, dans mon extrême jeunesse, je vis Louvel passer sur le Pont-au-Change le jour où on le mena à la place de Grève. C'était, il me semble, au mois de juin. Il faisait un beau soleil. Louvel était dans une charrette, les bras liés derrière le dos, une redingote bleue jetée sur les épaules, un chapeau rond sur la tête. Il était pâle. Je le vis de profil. Toute sa physionomie respirait une sorte de férocité grave et de fermeté violente. Il avait quelque chose de sévère et de froid.

Avant de quitter le quartier des hommes, M. Lebel me dit :

— Voici un endroit curieux.

Et il me fit entrer dans une salle ronde, voûtée, assez haute, d'environ quinze pieds de diamètre, sans aucune baie ni fenêtre, et ne recevant de jour que par la porte. Autour de cette salle régnait un banc de pierre circulaire.

— Savez-vous où vous êtes ici ? me demanda M. Lebel.

— Oui, lui répondis-je.

J'avais reconnu la fameuse chambre de la question.

Cette chambre occupe le rez-de-chaussée de la tour crénelée, la plus petite des trois tours rondes qui sont sur le quai.

Au milieu, il y avait une chose sinistre et singulière. C'était une sorte de longue et étroite table en pierre de liais, rejointoyée avec du plomb coulé dans les fentes, très épaisse, et portée sur trois piliers de pierre. Cette table était haute d'environ deux pieds et demi, longue de huit et large de vingt pouces.

En levant les yeux, je vis un gros crochet de fer rouillé scellé dans la clef de la voûte, qui est une pierre ronde.

Cette chose était le lit de la question. On posait dessus un matelas de cuir sur lequel on étendait le patient.

Ravaillac a passé six semaines couché sur cette table, les pieds et les mains liés, bouclé à la ceinture par une courroie à laquelle se rattachait une longue chaîne qui pendait de la voûte. Le dernier anneau de cette chaîne était passé dans le crochet que je voyais encore fixé au-dessus de ma tête. Six gardes gentilshommes et six gardes de la prévôté le veillaient nuit et jour.

Damiens a été gardé, comme Ravaillac, dans cette chambre, et garrotté sur ce lit pendant tout le temps que dura l'instruction et le jugement de son procès.

Desrues, Cartouche, la Voisin ont été questionnés sur cette table.

La marquise de Brinvilliers y fut étendue toute nue, attachée et, pour ainsi dire, écartelée par quatre chaînes aux quatre membres, et subit là cette affreuse question extraordinaire par l'eau qui lui fit dire :

— Comment allez-vous faire pour mettre ce gros tonneau d'eau dans ce petit corps ?

Toute une sombre histoire est là, qui s'est infiltrée, pour ainsi dire, goutte à goutte, dans les pores de ces pierres, dans ces murailles, dans cette voûte, dans ce banc, dans cette table, dans ce pavé, dans cette porte. Elle est là tout entière; elle n'en est jamais sortie; elle y a été enfermée, elle est restée sous les verrous. Rien n'en a transpiré, rien ne s'en est évaporé au dehors. Personne n'en a jamais rien dit, rien conté, rien trahi, rien révélé. Cette

crypte, qui ressemble à l'intérieur d'un entonnoir renversé, cette caverne faite de main d'homme, cette boîte de pierre, a gardé le secret de tout le sang qu'elle a bu, de tous les hurlements qu'elle a étouffés. Les effroyables choses qui se sont accomplies dans cet antre de juges y palpitent et y vivent encore, et y dégagent on ne sait quels miasmes hideux.

Étrange horreur que cette chambre! étrange horreur que cette tour posée au beau milieu du quai, sans fossé et sans muraille qui la sépare des passants!

Au dedans, les scies, les brodequins, les chevalets, les roues, les tenailles, le marteau qui enfonce les coins, le grincement de la chair touchée par le fer rouge, le pétillement du sang sur la braise, les interrogations froides des juges, les rugissements désespérés du torturé; au dehors, à quatre pas, les bourgeois qui vont et viennent, les femmes qui jasent, les enfants qui jouent, les marchands qui vendent, les voitures qui roulent, les bateaux sur la rivière, le tumulte de la ville, l'air, le ciel, le soleil, la liberté!

Chose sinistre à penser, cette tour sans fenêtres a toujours paru silencieuse au passant; elle ne faisait pas plus de bruit alors qu'à présent. Quelle est donc l'épaisseur de ces murailles, pour que de la tour on n'entendît pas le bruit de la rue, et pour que de la rue on n'entendît pas le bruit de la tour!

Je considérais cette table surtout, avec une curiosité pleine d'effroi. Des prisonniers y avaient gravé leurs noms. Vers le milieu, huit ou dix lettres commençant par une M et formant un mot illisible, y étaient assez profondément entaillées. A l'une des extrémités avait été écrit au poinçon ce nom : *Merel.* (Je cite de mémoire et je puis me tromper, mais je crois que c'est le nom.)

Le mur était d'une nudité hideuse. Il semblait qu'on en sentît toute l'effroyable et impitoyable épaisseur. Le pavage était le même que le pavage de la chambre des condamnés à mort, c'est-à-dire l'ancien pavé blanc et noir de saint-Louis, à carreaux alternés. Un grand poêle carré en briques avait remplacé l'ancien réchaud de la torture. Cette chambre sert, l'hiver, de chauffoir aux prisonniers.

De là nous pénétrâmes dans le bâtiment des femmes.

Après une heure de séjour dans la prison, j'étais déjà si accoutumé aux grilles et aux verrous que je n'y faisais plus attention, non plus qu'à cet air particulier aux prisons qui m'avait suffoqué en entrant. Il me serait donc impossible de dire ce qu'on ouvrit de portes pour nous faire passer du quartier des hommes dans le quartier des femmes. Je ne m'en souviens plus.

Je me rappelle seulement qu'une vieille au nez d'oiseau de proie apparut à une grille et nous ouvrit, en nous demandant si nous désirions faire le tour du préau. Nous acceptâmes.

Le préau des femmes était beaucoup plus petit et beaucoup plus triste que le préau des hommes.

Il n'y avait qu'un carré de verdure et de fleurs fort étroit, et je ne crois pas qu'il y eût d'arbres. Au lieu de fontaine jaillissante, un lavoir dans un coin.

Une prisonnière, bras nus, y lavait son linge. Huit ou dix femmes étaient assises dans le préau, groupées ensemble, parlant, cousant et travaillant. J'ôtai mon chapeau. Elles se levèrent en me regardant avec curiosité.

C'étaient, la plupart, des espèces de demi-bourgeoises ayant des encolures de marchandes de quarante ans. Cela me parut être l'âge moyen. Il y avait pourtant deux ou trois jeunes filles.

A côté du préau il y avait une petite salle où nous entrâmes. Deux jeunes filles y étaient, l'une assise, l'autre debout. Celle qui était assise paraissait malade, l'autre la soignait.

Je demandai :

— Qu'a donc cette jeune fille?

— Oh! ce n'est rien, dit l'autre, grande et assez jolie brune aux yeux bleus, elle est sujette à cela. Elle se trouve un peu mal. Cela la prenait souvent à Saint-Lazare. Nous y étions ensemble. J'ai soin d'elle.

— De quoi est-elle accusée? repris-je.

— C'est une bonne. Elle a pris six paires de bas à ses maîtres.

Cependant la malade pâlissait et perdait tout à fait connaissance. C'était une pauvre fille de seize ou dix-sept ans.

— Donnez-lui de l'air, dis-je.

La grande la prit dans ses bras comme un enfant et l'emporta dans la cour. M. Lebel envoya chercher de l'éther.

— Elle a pris six paires de bas, me dit-il, mais c'est la troisième fois.

Nous rentrâmes dans la cour. La petite était couchée sur le pavé. Toutes les prisonnières s'empressaient autour d'elle et lui faisaient respirer de l'éther. La vieille surveillante lui ôtait ses jarretières pendant que la grande brune la délaçait.

Tout en défaisant le corset, elle disait :

— Cela lui prend chaque fois qu'elle met un corset. Je t'en donnerai, des corsets! Petite bête, va!

Dans ces mots : *petite bête, va!* il y avait je ne sais quel accent tendre et compatissant.

M. Lebel tâtait le pouls à la malade. Je profitai de cela et je lui glissai une pièce de cinq francs dans la main.

Toutes se récrièrent : — Ah! la voilà qui revient! Pauvre petite! — C'est parce qu'on lui a défait ses jarretières, dit l'une.

— C'est parce qu'on lui a ôté son corset, dit l'autre.

— C'est parce qu'elle a respiré de l'éther, dit une troisième.

— C'est parce que M. le Directeur lui a tâté le pouls, reprit la surveillante.

La grande brune se pencha vers moi et me dit tout bas : — C'est parce que vous lui avez donné cent sous.

Nous passâmes outre.

Une des particularités de la Conciergerie, c'est que toutes les cellules occupées par les régicides depuis 1830 étaient dans le quartier des femmes.

J'entrai d'abord dans la cellule qui avait été occupée par Lecomte et qui venait d'être habitée par Joseph Henri.

C'était une chambre assez grande, presque vaste, claire, n'ayant d'un cachot que le pavé, la porte armée de la plus grosse serrure qu'il y eût à la Conciergerie, et la fenêtre, large ouverture grillée vis-à-vis de la porte.

Cette chambre, du reste, était ainsi meublée : dans l'angle, près de la fenêtre, lit de quatre pieds et demi de large en acajou, forme bateau, grande mode de la restauration; de l'autre côté de la fenêtre, secrétaire en acajou; près du lit, commode en acajou avec mains et poignées en cuivre doré; sur la commode, une glace, et, devant la glace, une pendule en acajou en forme de lyre avec cadran doré et ciselé; petit tapis carré au pied du lit; quatre fauteuils en acajou et en velours d'Utrecht; entre le lit et le secrétaire un poêle en faïence.

Cet ameublement, à l'exception du poêle, qui choque le goût des bourgeois, est l'idéal d'un boutiquier enrichi. Joseph Henri en fut ébloui.

Je demandai ce que ce pauvre fou était devenu. Après avoir été transféré de la Conciergerie à la Roquette, il venait de partir, le matin même, en compagnie de huit voleurs, pour le bagne de Toulon.

La fenêtre de cette cellule donnait sur le préau des femmes. Elle était garnie d'une vieille hotte vermoulue et percée de trous. Par ces trous on pouvait voir ce qui se passait dans le préau, distraction pour le prisonnier qui n'était peut-être pas sans inconvénient pour ces femmes, lesquelles se croyaient seules dans cette cour et à l'abri de tout regard.

A côté était la cellule jadis occupée par Fieschi et Alibaud. Ouvrard, qui l'avait le premier habitée, y avait fait mettre une cheminée en marbre (marbre Sainte-Anne, noir veiné de blanc) et une grande boiserie faisant alcôve et cabinet de toilette.

L'ameublement était tout en acajou et à peu près pareil au mobilier de la chambre de Joseph Henri.

Après Fieschi et Alibaud, cette cellule avait eu pour habitants l'abbé de La Mennais et M^me^ la marquise de Larochejaquelein, puis le prince Louis-

Napoléon, puis enfin ce «grand bêta de prince de Berghes», comme disait M. Lebel.

Vis-à-vis les deux portes de ces deux cellules s'ouvrait l'infirmerie des femmes, longue et large halle trop basse pour sa grandeur. Il y avait là une vingtaine de lits; personne dans les lits. Je m'en étonnais.

— Je n'ai presque jamais de malades, me dit M. Lebel. D'abord les prisonniers ne font que passer ici. Ils viennent pour être jugés, et s'en vont tout de suite, acquittés, en liberté; condamnés, à leur destination. Tant qu'ils sont ici, l'attente de leur jugement les tient dans une surexcitation qui ne laisse place à rien autre chose. Ah bien, oui! ils ont bien le temps d'être malades! ils ont bien une autre fièvre que la fièvre! A l'époque du choléra, qui était aussi la grande époque des émeutes, j'avais ici sept cents prisonniers. Il y en avait partout, dans les guichets, dans les greffes, dans les avant-greffes, dans les cours, sur les lits, sur la paille, sur le pavé. Je disais : — Bon Dieu! pourvu que le choléra ne se mette pas dans tout ça! — Monsieur, je n'ai pas eu un malade!

Il y a certainement un enseignement dans ces faits. Il est prouvé qu'une préoccupation énergique préserve de toute maladie. Dans les temps de peste, sans négliger les procédés d'assainissement et d'hygiène, il faudrait distraire le peuple par de grandes fêtes, de grands spectacles, de grandes émotions. Personne ne s'occupant de l'épidémie, elle s'évanouirait.

Quand il y avait dans les cellules d'en face quelque coupable d'attentat à la personne du roi, l'infirmerie des femmes se transformait en corps de garde. On installait là quinze ou vingt gardiens, qui y étaient au secret comme le prisonnier lui-même, ne pouvant voir personne, pas même leurs femmes, et cela tout le temps que durait l'instruction, quelquefois six semaines, quelquefois deux mois.

— Voilà ce que je fais, ajouta M. Lebel qui me donnait ces détails, quand j'ai des régicides.

Cette phrase lui vint le plus naturellement du monde; c'était pour lui une sorte d'habitude *d'avoir des régicides.*

— Vous avez, lui dis-je, parlé du prince de Berghes d'une façon assez dédaigneuse. Qu'en pensez-vous donc?

Il essuya ses besicles avec sa manche et me répondit :

— Oh! mon Dieu, je n'en pense rien; c'était un pauvre grand niais. Bien élevé, ayant de fort bonnes manières, l'air très doux; mais un imbécile. Quand il arriva ici, je le mis d'abord dans cette salle, dans cette infirmerie, qui est grande, pour qu'il eût de l'air et de l'espace. Il me fit appeler. — Monsieur, me dit-il, est-ce que mon affaire est grave? — Je balbutiai quelques paroles embarrassées. — Pensez-vous, reprit-il, que je pourrai sortir

ce soir? — Oh! non, lui-dis-je. — En ce cas, demain? — Ni demain, repris-je. — Ah! çà, vraiment! mais est-ce que vous croyez qu'on va me tenir huit jours ici? — Peut-être davantage. — Plus de huit jours! plus de huit jours! Décidément, mon affaire est donc grave? Est-ce que vous pensez que mon affaire est grave? — Il se promenait de long en large, me répétant toujours cette question, à laquelle je ne répondais jamais. Du reste, sa famille ne l'abandonna pas. La duchesse sa mère et la princesse sa femme venaient le voir tous les jours. La princesse, une très jolie petite femme, demanda à partager sa prison. Je lui fis entendre que cela ne se pouvait. — Au reste, qu'était-ce que son affaire? Un faux, oui, mais pas de motif. C'était un acte stupide, rien de plus. Les jurés l'ont condamné parce qu'il était prince. Si c'eût été quelque fils de riche marchand, on l'eût acquitté. — Après sa condamnation à trois ans de prison, on me l'a laissé quelque temps ici, puis on l'a transféré dans une maison de santé dont on a loué un pavillon pour lui seul. Il est là depuis bientôt un an, on l'y laissera encore six mois, puis on le graciera. Par exemple, d'être prince, cela lui a nui dans son procès, mais cela le sert dans sa prison.

Comme nous traversions un couloir, mon guide m'arrêta et me fit remarquer une porte basse d'environ quatre pieds et demi de haut, armée d'une énorme serrure carrée et d'un gros verrou, à peu près pareille à la porte du cachot de Louvel. C'était la porte du cachot de Marie-Antoinette, la seule chose de sa prison qu'on eût conservée telle qu'elle était, Louis XVIII ayant fait de sa cellule une chapelle. Je considérai cette porte avec un douloureux attendrissement. C'est par cette porte que sortait la reine pour aller au tribunal révolutionnaire; c'est par là qu'elle sortit pour aller à l'échafaud.

Cette porte ne tournait plus sur ses gonds. Depuis 1814 elle était scellée dans le mur.

J'ai dit qu'on l'avait conservée telle qu'elle était, je me trompais. On l'avait barbouillée d'une affreuse peinture couleur nankin, mais cela ne compte pas. Quel est le souvenir sanglant qu'on n'a pas badigeonné en jaune ou en rose?

Un moment après, j'étais dans la chapelle qui a été le cachot.

Si l'on eût vu là le pavé nu, la muraille nue, les barreaux au soupirail, le lit de sangle de la reine et le lit de camp du gendarme et le paravent historique qui les séparait, c'eût été une émotion profonde et une impression inexprimable. On y voyait un petit autel de bois qui eût fait honte à une église de village, un mur badigeonné (en jaune, bien entendu), des vitraux de café turc, un plancher exhaussé faisant estrade et sur le mur deux ou trois abominables tableaux où le mauvais style de l'empire luttait avec le

mauvais goût de la restauration. L'entrée du cachot avait été remplacée par une archivolte percée dans le mur. Le passage voûté par où la reine montait au tribunal avait été muré. Il y a un vandalisme respectueux plus révoltant encore que le vandalisme haineux, parce qu'il est niais. On ne voyait plus rien là de ce qui était sous les yeux de la reine, si ce n'est un peu du pavé que le plancher heureusement ne couvrait pas tout entier. Ce pavé était un antique carrelage chevronné de briques scellées de champ et montrant le petit côté.

Une chaise de paille posée sur l'estrade marquait la place où avait été le lit de la reine.

En sortant de ce lieu vénérable profané par une piété bête, j'entrai dans une grande salle, à côté, qui avait été la prison des prêtres pendant la Terreur et dont on avait fait la chapelle de la Conciergerie. C'était fort mesquin et fort laid, comme la chapelle-prison de la reine. Le tribunal révolutionnaire tenait ses séances au-dessus de cette salle.

Tout en circulant dans les profondeurs du vieil édifice, j'apercevais çà et là, par des soupiraux, d'immenses caves, des halles mystérieuses et désertes, avec des herses s'ouvrant sur la rivière, des galetas effrayants, des passages noirs. Dans ces cryptes abondaient les toiles d'araignée, les pierres moussues, les lueurs livides, les choses vagues et difformes. Je demandais à M. Lebel : — Qu'est-ce que ceci? — Il me répondait : — Cela ne sert plus.

A quoi cela avait-il servi?

Nous dûmes repasser par le préau des hommes. En le traversant, M. Lebel me fit remarquer un escalier près des latrines. C'est là que s'était pendu peu de jours auparavant, aux barreaux de la rampe, un assassin, nommé Savoye, qu'on venait de condamner aux galères.

— Les jurés se sont trompés, avait dit cet homme; je devais être condamné à mort. J'arrangerai cela.

Il «arrangea cela» en se pendant.

Il était particulièrement confié à un détenu qu'on avait élevé à la fonction de gardien pour le surveiller, et que M. Lebel cassa.

Pendant que le directeur de la Conciergerie me donnait ces détails, un prisonnier assez bien vêtu s'approcha de nous. Il paraissait désirer qu'on lui parlât; je lui fis quelques questions. C'était un gascon, qui avait été ouvrier brodeur et passementier, puis aide de l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris, ce qu'on appelait jadis «valet de bourreau», puis enfin, disait-il, palefrenier dans les écuries du roi.

— Monsieur, me dit-il, je vous prie, demandez à M. le directeur qu'on ne me mette pas l'habit de la prison et qu'on me laisse mon fainéant.

Ce mot, qu'il faut prononcer *faignant*, signifie paletot dans le nouvel argot. Il avait en effet un paletot assez propre. J'obtins qu'on le lui laissât et je le fis causer.

Il faisait beaucoup d'éloges de *Monsieur Sanson*, le bourreau, son ancien maître.

M. Sanson habitait rue des Marais-du-Temple, dans une maison isolée dont les persiennes sont toujours fermées. Il recevait beaucoup de visites. Force anglais l'allaient voir. Quand des visiteurs se présentaient chez M. Sanson on les introduisait dans un joli salon au rez-de-chaussée, *tout meublé en acajou*, au milieu duquel il y avait un excellent piano, habituellement ouvert et chargé de musique. Peu après, M. Sanson arrivait, et faisait asseoir ses visiteurs. On devisait de choses et d'autres. En général les anglais demandaient à voir la guillotine. M. Sanson satisfaisait ce désir, sans doute moyennant quelque paraguante, et menait les ladies et les gentlemen dans la rue voisine (la rue Albouy, je crois), chez le charpentier des hautes-œuvres. Il y avait là un hangar clos où la guillotine était toujours dressée. Les étrangers se rangeaient autour, et on la faisait *travailler*. On guillotinait des bottes de foin.

Un jour, une famille anglaise composée du père, de la mère et de trois belles filles toutes roses et toutes blondes, se présenta chez Sanson. C'était pour voir la guillotine. Sanson les mena chez le charpentier. On fit jouer l'instrument. Le couteau s'abaissa et se releva plusieurs fois à la demande des jeunes filles. L'une d'elles cependant, la plus jeune, la plus jolie, n'était pas satisfaite. Elle se fit expliquer par le bourreau, dans les moindres détails, ce qu'on appelle *la toilette des condamnés*. Elle n'était pas contente encore. Enfin elle se tourna timidement vers le bourreau :

— Monsieur Sanson ? dit-elle.

— Mademoiselle ? dit le bourreau.

— Comment fait-on quand l'homme est sur l'échafaud ? Comment l'attache-t-on ?

Le bourreau lui expliqua cette chose affreuse, et lui dit : Nous appelons cela *enfourner*.

— Eh bien, Monsieur Sanson, dit la jeune fille, je désire que vous m'enfourniez.

Le bourreau tressaillit. Il se récria. La jeune fille persista.

— C'est une idée que j'ai, dit-elle, de pouvoir dire que j'ai été attachée là-dessus.

Sanson s'adressa au père, à la mère. Ils lui répondirent : Puisque c'est son envie, faites.

Il fallut céder. Le bourreau fit asseoir la jeune miss, lui lia les jambes

d'une ficelle, les bras d'une corde derrière le dos, l'attacha sur la bascule et l'y *boucla* avec la ceinture de cuir. Il voulut s'en tenir là.

— Non, non, il y a encore quelque chose, dit-elle.

Sanson alors coucha la bascule, plaça la tête de la jeune fille dans l'horrible lunette et referma sur elle le capuchon de cette lunette. Alors elle se déclara satisfaite.

Plus tard, en contant la chose, Sanson disait : — J'ai vu le moment où elle allait me dire : *Il y a encore quelque chose. Laissez tomber le couteau.*

Presque tous les visiteurs anglais demandent à voir le couteau qui a coupé la tête de Louis XVI. Ce couteau a été vendu comme vieille ferraille, de même que tous les autres couteaux de la guillotine quand ils sont hors de service. Les anglais ne peuvent le croire, et offrent à Sanson de le lui acheter. S'il eût voulu faire ce commerce, on aurait vendu autant de *couteaux de Louis XVI* que de cannes de Voltaire.

Des anecdotes sur Sanson, mon homme, qui se disait ancien palefrenier des Tuileries, voulut passer aux anecdotes sur le roi. Il avait entendu les causeries du roi avec les ambassadeurs, etc. — Je l'en tins quitte. Je me rappelai sa qualité de gascon et son état de brodeur, et ses révélations politiques me parurent être de la haute passementerie.

Jusqu'en 1826, la Conciergerie n'avait eu d'autre entrée et d'autre issue qu'un guichet sur la cour du palais de Justice. C'est par là que sortaient les condamnés à mort. En 1826 fut pratiquée la porte qu'on voit sur le quai entre les deux grosses tours rondes. Ces deux tours avaient au rez-de-chaussée, comme la tour de la question, une chambre sans fenêtre. Les deux grotesques ogives, sans voussures et sans triangle équilatéral pour base, qu'on y admire encore en ce moment et qui sont des chefs-d'œuvre d'ignorance, ont été ouvertes dans ces magnifiques murailles par une sorte de maçon nommé Peyre, qui avait la fonction d'architecte du palais de Justice et qui l'a mutilé, déshonoré et défiguré comme on le peut voir.

Ces deux chambres, désormais éclairées, ont donné deux belles salles circulaires. Les murs en sont ornés d'arcades ogives engagées, d'une pureté admirable, qui s'appuient sur des consoles exquises. Ces charmantes merveilles d'architecture et de sculpture étaient destinées à ne jamais voir le jour et étaient faites, chose étrange, pour l'horreur et les ténèbres.

La première des deux chambres, la plus voisine du préau des hommes, avait été assignée pour dortoir aux gardiens. Il y avait là une douzaine de lits faisant comme les rayons d'une étoile autour d'un poêle placé au centre. Au-dessus de chaque lit, une planche scellée dans le mur à travers les meneaux délicats de l'architecture supportait les « effets » des gardiens, représentés en général par une brosse, une valise et une vieille paire de bottes. Au-dessus

d'un des lits pourtant, à côté de la paire de bottes qui ne manquait à aucun, il y avait un monceau de livres. Je le remarquai; on me l'expliqua. C'était la bibliothèque d'un gardien nommé Peiset, duquel Lacenaire avait fait un lettré. Cet homme, voyant Lacenaire lire et écrire sans cesse, l'avait admiré, puis consulté. Il n'était pas sans idées; Lacenaire lui avait conseillé de s'instruire; quelques-uns des livres qui étaient là étaient des livres de Lacenaire; Lacenaire les lui avait donnés, Peiset avait acheté quelques autres bouquins sur le quai; il prenait l'avis de Lacenaire qui lui disait : Lisez ceci, ne lisez pas cela. Peu à peu le geôlier était devenu un penseur, et c'est ainsi qu'une intelligence s'était éveillée et ouverte à ce souffle hideux.

On ne pouvait entrer dans l'autre chambre que par une porte sur laquelle on lisait cette inscription : *Passage réservé à M. le directeur.* M. Lebel me l'ouvrit fort gracieusement, et nous nous trouvâmes dans son « salon ».

Cette chambre était, en effet, transformée en *salon du directeur.* Elle était presque identiquement pareille à l'autre, mais autrement *décorée.* C'était une chose bizarre que ce salon avec son arrangement. L'architecture de saint-Louis, un lustre qui venait d'Ouvrard, d'affreux papier peint dans les ogives, un bureau d'acajou, des meubles à housse de toile écrue, un vieux portrait de magistrat sans châssis et sans cadre cloué à même sur le mur et de travers, des gravures, des paperasses, une table qui ressemblait à un comptoir; toute cette chambre ainsi meublée tenait du palais, du cachot et de l'arrière-boutique. Cela était patibulaire, magnifique, laid, bête, sinistre, royal et bourgeois.

C'était dans cette chambre qu'étaient admis les visiteurs des prisonniers privilégiés. Du temps de sa détention, qui avait laissé beaucoup de traces à la Conciergerie, M. Ouvrard y recevait ses amis. Le prince de Berghes y recevait sa femme et sa mère.

— Qu'est-ce que cela me fait qu'ils aient leurs visites ici ? me dit M. Lebel. Ils se croient dans un salon et ils n'en sont pas moins en prison.

Le brave homme avait l'air profondément convaincu que M^me^ la duchesse et M^me^ la princesse de Berghes devaient se croire là dans un salon.

C'était là aussi que M. le chancelier duc Pasquier avait coutume de faire les premiers actes des instructions qui lui étaient confiées, pour les procès devant la cour des pairs.

L'appartement du directeur communiquait avec ce salon. C'était fort chétif et fort laid. L'espèce de bouge qui lui servait de chambre à coucher ne recevait de jour et d'air, à ce qu'il me sembla, car je passai rapidement, que par les portes. C'était propre, mais de cette propreté qui sent la vétusté, avec toutes sortes d'encombrements dans les coins, et de vieux petits meubles, et toutes ces minuties qui caractérisent les chambres de vieillards. La salle

à manger était plus grande et avait des fenêtres. Deux ou trois jolies jeunes filles y étaient assises sur des chaises de paille et travaillaient sous l'œil d'une matrone d'environ cinquante ans. Elles se levèrent d'un air modeste et doux à mon passage, et leur père, M. Lebel, les baisa au front.

Rien de plus étrange que cet intérieur de presbytère anglican ayant pour enveloppe le dedans infâme d'une prison, et muré, pour ainsi dire, et chastement conservé, au centre de tous les vices, de tous les crimes, de tous les opprobres et de toutes les hontes.

— Mais, dis-je à M. Lebel, qu'est devenue la salle des cheminées? où donc est-elle?

Il parut chercher comme quelqu'un qui ne comprend pas.

— La salle des cheminées? Vous dites, monsieur, la salle des cheminées?

— Oui, repris-je, une grande salle qui était sous la salle des pas perdus, et où il y avait aux quatre coins quatre immenses cheminées bâties au XIII^e^ siècle. Pardieu! je me rappelle fort bien l'avoir visitée il y a quelque vingt ans, en compagnie de Rossini, de Meyerbeer et de David d'Angers.

— Ah! dit M. Lebel, je sais ce que vous voulez dire. C'est ce que nous appelons les cuisines de saint-Louis.

— Cuisines de saint-Louis, si bon vous semble. Mais qu'est devenue cette salle? Outre les quatre cheminées, elle avait de beaux piliers qui supportaient la voûte. Je ne l'ai point vue dans tout cela. Est-ce que votre architecte, M. Peyre, l'a escamotée?

— Oh! non! Seulement il nous l'a arrangée.

Ce mot, dit tranquillement, me fit frissonner. La salle des cheminées était un des plus admirables monuments de l'architecture royale et domestique du moyen-âge. Qu'est-ce qu'un être comme l'architecte Peyre avait pu en faire?

M. Lebel continua :

— Nous ne savions trop où mettre nos détenus pendant les heures où ils «passent à l'instruction». M. Peyre a pris la salle des cuisines de saint-Louis, et nous en a fait une magnifique souricière à trois compartiments, un pour les hommes, un pour les femmes, un pour les enfants. Du reste, il a accommodé cela le mieux possible, et il n'a pas trop démoli la vieille salle, je vous assure.

— Voulez-vous m'y conduire? dis-je à M. Lebel.

— Volontiers.

Nous traversâmes des corridors, des couloirs, des passages longs, larges, bas, étroits. De temps en temps nous rencontrions un escalier encombré de gendarmes, et nous voyions passer, au milieu d'un remue-ménage d'agents et d'argousins, quelque pauvre diable que les huissiers se transmettaient en disant à voix haute ce mot : *Disponible.*

— Que signifie ce mot? dis-je à mon guide.

— Cela veut dire que voilà un homme dont le juge d'instruction a fini et dont le gendarme peut disposer.

— Pour le mettre en liberté?

— Non, pour le ramener en prison.

Enfin une dernière porte s'ouvrit.

— Vous voici, me dit le directeur, dans la salle que vous cherchez.

Je regardai.

J'étais dans les ténèbres.

J'avais un mur devant les yeux.

Cependant ma prunelle s'accoutuma à l'obscurité, et au bout de quelques instants je distinguai à ma droite, dans un enfoncement, une haute et magnifique cheminée en entonnoir renversé, bâtie en pierre et appuyée par un arc-boutant à jour du plus beau style à un pilier qui lui faisait face.

— Ah! dis-je, voici une des cheminées. Mais où sont les trois autres?

— Il n'y a plus, me répondit M. Lebel, que celle-ci qui soit intacte. Sur les trois autres, deux sont entièrement démolies, la troisième est mutilée, cela était nécessaire pour notre souricière. C'est comme il a été nécessaire de remplir avec de la maçonnerie les intervalles des piliers. Il a fallu faire des cloisons. L'architecte a conservé cette cheminée comme spécimen du style de l'architecture de ce temps-là.

— Et, ajoutai-je, de l'ineptie des architectes de notre temps. Ainsi, plus de salle; des cloisons; et, sur quatre cheminées, trois détruites. On a arrangé cela sous Charles X. Voilà ce que les fils de saint-Louis ont fait des souvenirs de saint-Louis.

— Il est vrai, reprit M. Lebel, qu'on eût bien pu installer cette souricière ailleurs. Mais que voulez-vous, monsieur? on n'a pas songé à tout cela, et on avait cette salle sous la main. Du reste, on l'a fort bien disposée. Elle est divisée par des murs de pierre en trois compartiments longitudinaux éclairés chacun par une des fenêtres de l'ancienne salle. Le premier est celui des enfants. Voulez-vous y entrer?

Un porte-clefs nous ouvrit une lourde porte percée d'un judas qui permettait de surveiller l'intérieur de la souricière, et nous entrâmes.

La souricière des enfants était une salle oblongue, un parallélogramme garni de deux bancs de pierre sur ses deux principaux côtés. Il y avait là trois enfants. Le plus grand était assez grand. Il pouvait avoir dix-sept ans, et était vêtu d'affreuses guenilles jaunâtres.

Je parlai au plus petit, qui avait une figure assez intelligente, quoique énervée et abrutie.

— Petit, quel âge as-tu?

IMPRIMERIE NATIONALE.

— Douze ans, Monsieur.

— Qu'est-ce que tu as fait pour être ici ?

— J'ai pris des pêches.

— Où ça ?

— Dans un jardin, à Montreuil.

— Tout seul ?

— Non, avec mon camarade.

— Où est ton camarade ?

Il me désigna l'autre, vêtu comme lui de la bure brune des prisons, et un peu plus grand, et me dit :

— C'est lui.

— Vous avez donc escaladé un mur ?

— Non, Monsieur, les pêches étaient par terre, sur le chemin.

— Vous n'avez fait que vous baisser ?

— Oui, Monsieur.

— Et les ramasser ?

— Oui, Monsieur.

Ici, M. Lebel se pencha à mon oreille et me dit :

— On lui a déjà fait sa leçon.

Il était du reste évident que l'enfant mentait. Son regard n'avait ni fermeté, ni candeur. Il me considérait en dessous, comme un fripon examine une dupe, et ayant de plus cet air charmé d'un enfant qui fait sa dupe d'un homme.

— Petit, repris-je, tu ne dis pas la vérité.

— Si, Monsieur.

Ce *si, Monsieur* fut dit avec cette impudence dans laquelle on sent que tout manque, même l'assurance. Il ajouta hardiment :

— Et pour cela, on m'a condamné à trois ans, mais *j'en rappelle.*

— Tes parents ne t'ont donc pas réclamé ?

— Non, Monsieur.

— Et ton camarade, est-il condamné ?

— Non, ses parents l'ont réclamé.

— Il est donc meilleur que toi ?

L'enfant baissa la tête.

M. Lebel me dit :

— Il est condamné à passer trois ans dans une maison de correction pour y être élevé ; — acquitté, du reste, comme n'ayant pas agi avec discernement. Le malheur et le regret de tous ces petits vauriens, c'est de n'avoir pas seize ans. Ils font mille efforts pour persuader à la justice qu'ils ont seize ans, et qu'ils sont coupables *avec discernement.* En effet, seize ans et un jour, leurs

fredaines sont punies de quelques mois de prison; un jour moins de seize ans, ils ont trois ans de clôture à la Roquette.

Je donnai quelque argent à ces pauvres petits diables, auxquels peut-être l'éducation seule avait manqué. A tout prendre et à tout peser, la société est plus coupable envers eux qu'ils ne sont coupables envers elle. Nous pouvions leur demander : Qu'as-tu fait de nos pêches? soit. Mais ils pouvaient nous répondre : Qu'avez-vous fait de notre intelligence?

— Merci, Monsieur, me dit le petit en mettant l'argent dans sa poche.

— Je t'aurais donné le double, lui dis-je, si tu n'avais pas menti.

— Monsieur, répliqua l'enfant, on m'a condamné, mais j'en rappelle.

— Que tu aies pris des pêches, c'est mal, mais c'est plus mal encore d'avoir menti.

L'enfant ne parut pas comprendre.

— J'en rappelle, dit-il.

Nous sortîmes de la cellule, et, comme la porte se refermait, l'enfant nous suivait du regard en répétant encore : — J'en rappelle.

Les deux autres n'avaient pas soufflé une parole.

Le geôlier verrouilla la porte en grommelant :

— Tenez-vous tranquilles, mes petits rats.

Ce mot me rappela que nous étions dans une souricière.

Le second compartiment était destiné aux hommes et absolument semblable au premier. Je n'y entrai pas et je me bornai à regarder par le judas. Il était plein de détenus, parmi lesquels le porte-clefs me désigna un tout jeune homme à figure douce, assez bien mis et l'air pensif. C'était un nommé Pichery, chef d'une bande de voleurs, qu'on allait juger dans quelques jours.

La troisième tranche coupée par l'architecte Peyre dans les cuisines de saint-Louis était la geôle des femmes. On nous l'ouvrit. Je n'y vis que sept ou huit prisonnières qui avaient toutes passé leurs quarante ans, à l'exception d'une femme assez jeune et ayant encore quelque reste de beauté. Cette pauvre créature se cachait derrière les autres. Je compris cette pudeur et je ne fis ni ne permis aucune question.

Toutes sortes de petits bagages de femmes, des paniers, des cabas, des sacs à ouvrage, des tricots commencés, encombraient les bancs de pierre. Il y avait aussi de gros morceaux de pain bis. Je pris ce pain. Il était couleur fumier, sentait fort mauvais, et s'attachait aux doigts comme une glu.

— Qu'est-ce que c'est ça? dis-je à M. Lebel.

— C'est le pain de la prison.

— Mais il est abominable.

— Vous trouvez, Monsieur?

— Voyez vous-même.

— C'est un entrepreneur qui le fournit.

— Et qui fait sa fortune, n'est-ce pas?

— M. Chayet, secrétaire de la préfecture, est chargé de recevoir ce pain. Il le trouve fort bon. Si bon qu'il n'en mange pas d'autre à sa table.

— M. Chayet, dis-je, a tort de conclure du pain qu'il reçoit au pain que les détenus mangent. Parce que le spéculateur lui envoie tous les jours une friandise, cela ne prouve pas qu'il n'envoie point une pourriture aux prisonniers.

— Vous avez raison, Monsieur, j'en parlerai.

J'ai su depuis que le pain avait été vérifié et amélioré.

Rien de remarquable du reste, dans cette cellule, si ce n'est que les murs étaient chargés d'inscriptions charbonnées de toutes parts. Voici les trois qui se détachaient en plus gros caractères que les autres : — *Corset.* — *Je suis codanée à six moit pour vacabonage.* — *Amour pour la vie.*

Les trois portes des trois compartiments donnaient sur le même couloir, long corridor obscur aux deux extrémités duquel s'arrondissaient, comme deux tiares de pierre, les deux cheminées conservées, sur lesquelles, comme je l'ai déjà dit, il n'y en avait qu'une qui fût entière. La seconde avait perdu sa principale beauté, son arc-boutant. On ne voyait plus que la place des deux autres dans les encoignures du compartiment des enfants et du compartiment des femmes.

C'est sur la plus orientale de ces deux dernières cheminées qu'était sculptée la curieuse figure du démon Mahidis. Le démon Mahidis était un diable persan que saint-Louis avait rapporté de la croisade. On le voyait sur cette cheminée avec ses cinq têtes, car il avait cinq têtes, et chacune de ces cinq têtes avait composé un de ces chants qu'on appelle *rangs* dans l'Inde, et qui sont la plus ancienne musique connue.

Ces rangs sont encore célèbres et redoutés dans tout l'Hindoustan, à cause de leur pouvoir magique. Il n'est pas un jongleur assez hardi pour les chanter. L'un de ces rangs, chanté en plein midi, fait venir la nuit tout à coup, et fait sortir de terre un immense cercle d'ombre qui s'étend aussi loin que la voix du chanteur peut porter.

Un autre rang s'appelle le rang Ihupuck. Quiconque le chante périt par le feu. Une tradition conte que l'empereur Akbar eut un jour la fantaisie d'entendre chanter ce rang. Il fit venir un fameux musicien appelé Naïk-Gopaul, et lui dit :

— Chante-moi le rang Ihupuck.

Voilà le pauvre ténor qui tremble de la tête aux pieds et se jette aux genoux de l'empereur. L'empereur avait sa fantaisie et fut inflexible. Tout ce que put obtenir le ténor, ce fut la permission d'aller revoir une dernière

fois sa famille. Il part, retourne dans sa ville, fait son testament, embrasse son vieux père et sa vieille mère, dit adieu à tout ce qu'il aimait dans ce monde, et revient près de l'empereur.

Six mois s'étaient écoulés. Les rois d'Orient ont des caprices mélancoliques et tenaces.

— Ah! te voilà, musicien, dit Shah-Akbar d'un air doux et triste, sois le bienvenu. Tu vas me chanter le rang Ihupuck.

Nouveaux tremblements et nouvelles supplications de Naïk-Gopaul. Mais l'empereur tint bon. C'était l'hiver. La Jumna était gelée, on y patinait. Naïk-Gopaul fait casser la glace et se met dans l'eau jusqu'au cou.

Il commence à chanter. Au deuxième vers, l'eau était chaude; à la deuxième strophe, la glace était fondue; à la troisième strophe, la rivière se mit à bouillir. Naïk-Gopaul cuisait, il était couvert d'ampoules. Au lieu de chanter, il se mit à crier :

— Grâce, sire!

— Continue, dit Akbar qui n'aimait pas médiocrement la musique.

Le pauvre diable se remit à chanter; sa face était cramoisie, les yeux lui sortaient de la tête, il chantait toujours, l'empereur écoutait avec volupté; enfin, quelques étincelles pétillèrent dans les cheveux hérissés du ténor.

— Grâce! cria-t-il une dernière fois.

— Chante, dit l'empereur.

Il commença la dernière strophe en hurlant. Tout à coup les flammes jaillirent de sa bouche, puis de tout son corps, et le feu le dévora au milieu de l'eau.

Voilà un des effets habituels de la musique de ce démon Mahidis qui était représenté sur la cheminée démolie.

Il avait une femme appelée Parbutta, qui est l'auteur de ce que les Indous appellent le *sixième rang.* Trente *rangines,* musique d'un ordre femelle et inférieur, ont été dictés par Boimha. Ce sont ces trois diables ou dieux qui ont inventé la gamme composée de vingt et une notes qui forme la base de la musique de l'Inde.

Comme nous nous retirions, trois hommes en habit noir, conduits par un porte-clefs, passaient près de nous; c'étaient des visiteurs.

— Trois nouveaux députés, me dit tout bas M. Lebel.

Ils avaient des favoris, de hautes cravates et parlaient comme des académiciens de province. Ils admiraient beaucoup. Ils s'extasiaient surtout devant les travaux faits pour embellir la prison et l'approprier aux besoins de la justice. L'un d'eux soutenait que Paris s'embellissait prodigieusement, *grâce aux architectes de bon goût qui modernisaient* (sic) *les anciens édifices;* et il affirmait que l'Académie française devrait faire de ces embellissements de Paris le sujet

d'un concours de poésie. Cela me fit songer qu'en effet M. Peyre a fait au palais de Justice ce que M. Godde a fait à Saint-Germain-des-Prés et ce que M. Debret a fait à Saint-Denis; et, pendant que M. Lebel donnait quelques ordres aux gardiens, j'écrivis au crayon, sur un pilier de la salle des cheminées, ces vers, qui pourront concourir, si jamais l'Académie ouvre le concours désiré par ces messieurs, et qui, j'espère, auront le prix :

Un sixain vaut une longue ode
Pour chanter Debret, Peyre et Godde;
L'oison gloussant, l'âne qui brait,
Fêtent Godde, Peyre et Debret;
Et le dindon, digne compère,
Admire Debret, Godde et Peyre.

Au moment où M. Lebel se retournait, j'avais fini. Il me reconduisit jusqu'à la porte extérieure, et je sortis.

Comme je m'en allais, un groupe d'hommes en blouse, qui semblait attendre sur le quai, dit derrière moi :

— En voilà un qu'on met en liberté. Est-il heureux, celui-là!

Il paraît que j'étais fait comme un voleur. Du reste, j'avais passé deux heures à la Conciergerie, la séance de l'Académie ne devait pas être encore finie, et je songeai, avec un grand contentement d'âme, que, si j'y étais allé, je n'aurais pas été « mis en liberté » d'aussi bonne heure.

Quand le mariage de M. de Montpensier avec l'infante fut publié[1], le roi des belges bouda les Tuileries. Il est Orléans, mais il est Cobourg. C'était comme si sa main gauche avait donné un soufflet à sa joue droite.

Cependant le mariage fait, pendant que les jeunes mariés s'acheminaient de Madrid à Paris, le roi Léopold arriva à Saint-Cloud, où était le roi Louis-Philippe. Le roi des belges avait l'air froid et sévère. Louis-Philippe le prit dans une embrasure du salon de la reine, après dîner, et ils causèrent une grande heure. Léopold conservait son visage soucieux et *anglais.* Cependant, à la fin de la conversation, Louis-Philippe lui dit : — Voyez Guizot. — Je ne veux précisément pas le voir. — Voyez-le, reprit Louis-Philippe. Nous reprendrons cette conversation quand vous l'aurez vu.

Le lendemain, M. Guizot se présenta chez le roi Léopold. Il portait un énorme portefeuille plein de papiers. Le roi le reçut. L'abord de Léopold fut glacial. Cependant tous deux s'enfermèrent. Il est probable que M. Guizot communiqua au roi des belges tous les documents relatifs au mariage et toutes les pièces diplomatiques. On ne sait ce qui se passa entre eux. Ce qui est certain, c'est que lorsque M. Guizot sortit du cabinet du roi, Léopold avait l'air gracieux quoique triste, et qu'on l'entendit dire au ministre en le quittant : — J'étais venu mécontent de vous, je partirai satisfait. Vous avez, précisément dans cette affaire, acquis un nouveau titre à mon estime et à notre reconnaissance. Je voulais vous gronder, je vous remercie.

Ce furent les propres paroles du roi.

Octobre 1846.

On vient d'envoyer Alexandre Dumas en Espagne comme *historiographe du mariage* de M. de Montpensier. Voici comment ont été faits les fonds pour ce voyage. Le ministère de l'instruction publique a donné quinze cents francs, pris sur *les encouragements et secours aux gens de lettres;* plus quinze cents francs pris sur les *Missions littéraires;* le ministère de l'intérieur a donné trois mille francs pris sur la caisse des fonds particuliers; M. de Montpensier a donné douze mille francs; total dix-huit mille francs. En recevant la somme Dumas a dit : *Bon! cela paiera toujours mes guides!*

[1] Septembre 1846.

En arrivant à Madrid pour les mariages, le fils d'Alexandre Dumas a rencontré Achard. Il lui a écrit ce billet :

J'arrive des pays les plus extravagants,
On m'a volé ma plume et j'ai perdu mes gants,
Mais puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

---

12 octobre. — Ce fut la Convention qui fit de l'Hôtel de Bourbon un palais législatif. Elle le destina au Conseil des cinq-cents[1]. Sous la tribune construite par son ordre elle fit placer dans un bloc de pierre une boîte en plomb qui contenait toutes les monnaies du moment, plus un exemplaire de la constitution de l'an III. En 1829, de nouveaux travaux amenèrent la démolition de cette tribune. On retrouva intacts les écus de cinq francs et les gros sous. Quant à la constitution de l'an III, elle était littéralement en poussière.

---

26 octobre. — Civilisation de la Grèce. — La guillotine vient d'être *installée* à Athènes. Le peuple y répugnait, le gouvernement a triomphé des répugnances du peuple. On a enfin réussi après seize ans d'hésitation à guillotiner cinq hommes sur le Pirée. Dans les premiers jours du mois d'octobre 1846, le soleil de Grèce a éclairé ces deux choses placées en face l'une de l'autre : le Parthénon et la guillotine.

Note écrite le 12 décembre suivant.

Pendant que j'écrivais ceci le 26 octobre, un acte horrible de piraterie s'accomplissait dans les eaux de Scio. Une barque pirate, montée de huit bandits, abordait en pleine mer un navire de commerce et le pillait. Deux juifs étaient à bord de ce navire. Les pirates leur demandèrent leur argent. Sur le refus des marchands juifs, ils en prirent un, le lièrent de cordes et lui donnèrent l'estrapade dans la mer. Le malheureux juif, retiré à demi mort après plusieurs immersions, s'obstina à dire qu'il n'avait pas d'argent; ils lui firent sauter la cervelle d'un coup de pistolet. L'autre juif, voyant cela, terrifié, dit aux pirates où était son argent et celui de son camarade.

[1] Assemblée législative créée par la Constitution de l'an III qui succéda immédiatement à la Convention. (*Note de l'éditeur.*)

6 novembre. — Les deux chefs de l'armée qui conquit Alger en 1830, Bourmont et Duperré, viennent de mourir à peu de jours de distance. Le maréchal de Bourmont commandait l'armée, l'amiral Duperré la flotte. Je n'oublierai jamais que M. de Bourmont était du nombre des généraux qui assistaient le 30 janvier 1828 aux funérailles de mon père.

---

19 novembre. — La police autrichienne vient de saisir *le Dante* dans la poche d'un voyageur français entrant en Lombardie, comme *œuvre pestilentielle de l'esprit français contemporain.*

---

5 décembre 1846.

Le 27 novembre dernier, une vieille femme appelée M^me^ Guérin, âgée de soixante-six ans et demeurant rue des Fossés-du-Temple, n° 34, au quatrième, était malade d'une maladie qui paraissait peu grave et que le médecin avait qualifiée indigestion. Il était cinq heures du matin, sa fille, veuve, nommée M^me^ Guérard, qui logeait avec elle, s'était levée de bonne heure, avait allumé sa lampe et travaillait assise au coin du feu près du lit de sa mère. Tout en travaillant, la fille dit à la mère : — Tiens! M^me^ Lanne doit être revenue de la campagne. — (Cette M^me^ Lanne était l'ancienne épicière du coin de la rue Saint-Louis et de la rue Saint-Claude, une bonne grosse femme d'une soixantaine d'années, retirée avec quarante mille livres de rente et logée au premier, boulevard Beaumarchais, n° ..., dans la maison neuve.) — Il faudra, ajouta M^me^ Guérard, que j'aille la voir aujourd'hui. — C'est inutile, dit la mère. — Pourquoi, ma mère? — C'est qu'elle est morte il y a une heure. — Bah! ma mère! que dites-vous là? rêvez-vous? — Non, je suis bien éveillée, je n'ai pas dormi de la nuit, et comme quatre heures du matin sonnaient, j'ai vu passer M^me^ Lanne qui m'a dit : — Je m'en vas. Venez-vous?

La fille crut que sa mère avait fait un rêve. Le jour vint, elle alla voir M^me^ Lanne. Cette femme était morte dans la nuit à quatre heures du matin. Le même soir, M^me^ Guérin fut prise d'un vomissement de sang. Le médecin appelé dit : — Elle ne passera pas les vingt-quatre heures. — En effet, le lendemain, à midi, un second vomissement de sang la prit et elle mourut.

J'ai connu M^me^ Guérin et je tiens le fait de M^me^ Guérard, femme pieuse et honnête qui n'a menti de sa vie.

[SOIRÉE CHEZ M. GUIZOT.]

18 décembre 1846.

Je crois avoir écrit quelque part : *La France est à la mode en Europe.* En 1846, la France n'était pas moins à la mode hors d'Europe. L'Afrique en particulier se tournait vers nous avec une admiration pleine de germes pour l'avenir. L'empereur du Maroc, Abd-el-Rhaman, nous envoyait en ambassade Ben-Achache, le pacha de Tétouan. Le vice-roi d'Égypte, Mehemet-Ali, nous envoyait son fils, Ibrahim-pacha. Le bey de Tunis, Ahmed, venait à Paris en personne. Cela n'était jamais arrivé à un bey de Tunis. Le dey d'Alger, Hussein, nous avait visités en 1831, mais ce n'était pas absolument de son plein gré. Je me rappelle qu'à cette époque cet Hussein assista à la Porte-Saint-Martin à une représentation de *Marion de Lorme.*

Le bey de Tunis, Ahmed-bey, auquel on donnait le titre d'altesse et qu'on avait salué à Toulon de vingt et un coups de canon comme tête couronnée, était un homme de quarante-cinq ans. On lui en eût bien donné soixante. Je le vis à une fête chez M. Guizot. Il avait une assez belle tête, un grand nez, une grande barbe grise, l'œil vif et le regard d'un enfant intelligent qui désire apprendre. Et en effet un barbare est un enfant. Il était vêtu à cette affreuse mode turque d'à-présent qui prévaut dans tout l'empire ottoman depuis que l'antique *Constitutionnel* de MM. Étienne et Jay a persuadé au sultan Mahmoud que la civilisation consiste dans un pantalon à sous-pieds et dans une redingote à-la-propriétaire.

Le bey de Tunis était donc habillé, à ce qu'il croyait, en lieutenant général français. Il avait une capote de caporal avec un collet de général, le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur, plusieurs baudriers et ceinturons brodés d'or, une foule de croissants et de médaillons ovales en diamants suspendus au cou ou cousus sur sa poitrine, d'énormes épaulettes portant un croissant de diamants entouré de dix ou douze petites étoiles en rubis, un sabre au côté. Tout cet accoutrement mêlait dans une sorte de composé bizarre le charlatan de carrefour, le tambour-major de régiment et le suisse de cathédrale. Un vaste tarbouch rouge, orné d'une houppe bleue à laquelle était attaché un petit papier découpé comme ceux qu'on met dans les boîtes à bonbons, complétait cet ensemble et le rendait barbare

sans le rendre pittoresque. Voilà pour quel déguisement ces braves turcs ont abandonné leur costume national, le plus magnifique que les hommes aient jamais porté. Les turcs avaient de plus que nous la beauté; nous avons réussi à leur donner notre laideur. Nos pédants de civilisation appellent cela un progrès.

Le bey était entouré de six ou huit tunisiens, affublés comme lui de broderies extravagantes sur d'horribles redingotes de drap. Parmi ces tunisiens il y avait un italien appelé le chevalier Raffo, qui était le ministre des finances du bey.

La fête de M. Guizot était belle. On y exécuta le septuor de Beethoven. Il y avait cohue, comme toujours. M. Guizot faisait les honneurs avec le grand cordon de la Légion d'honneur sur l'habit et la Toison d'or au cou. En passant près de moi le bey me coudoya avec sa grosse épaulette, et se retourna en s'excusant avec un sourire empressé et quelques mots d'un italien peu intelligible. L'italien était la seule langue européenne qu'il parlât. Louis-Philippe la parlait aussi. Mais quand ils causaient en italien l'un et l'autre, ils ne se comprenaient pas.

Je suppose que le bey parlait levantin et que Louis-Philippe parlait sarde.

Entre autres personnes auxquelles j'ai parlé à cette soirée il y avait le marquis d'Escayrac de Lautour qui m'a présenté son fils, jeune homme de vingt ans lequel arrive de Madagascar, MM. Edmond Blanc et Liadières qui m'ont parlé de la commission du Théâtre-Français dont nous sommes, le général Cavaignac, le maréchal Molitor, M. et M^me^ Ancelot, M. et M^me^ de Lagrenée, le prince de Craon, dont le fils sert dans la marine, le duc de Praslin, le duc Decazes, M. et M^me^ Duchâtel, M. et M^me^ Cuvillier-Fleury, la duchesse Decazes, M. Victor Leclerc en ce moment candidat à l'Académie, Granier de Cassagnac, Brindeau du *Messager,* M. Edmond Leclerc, l'ambassadeur d'Espagne Martinez de la Rosa, Napoléon Duchâtel qui va être ambassadeur en Espagne, M. et M^me^ Lebrun, Alphonse Royer avec le Nicham au cou, M. Poirson, proviseur du collège Charlemagne, etc. Peu de jolies femmes, beaucoup d'hommes fort laids.

La vieille mère de M. Guizot a quatrevingt-quatre ou cinq ans. Elle assiste aux soirées, assise au coin de la cheminée, en guimpe et en coiffe noire, parmi les broderies, les plaques et les grands cordons. On croit voir au milieu de ce salon de velours et d'or une apparition des Cévennes.

M. Guizot lui disait un jour :

— Vous rappelez-vous, ma mère, le temps où votre grand'mère nous

parlait des dragons qui la poursuivaient dans la montagne et des balles qui venaient trouer ses jupes?

A l'époque de la naissance de M. Guizot, 89 n'avait pas encore refait l'état civil des protestants. Ils étaient hors la loi. Ce qui fait que M. Guizot est né légalement bâtard. Il n'a été inscrit, en venant au monde, sur aucun registre, et ne pourrait prouver sa qualité de citoyen français.

M. Guizot. — Eh bien, nous allons recommencer les luttes.

Moi. — Vous ne craignez rien à notre Chambre?

M. Guizot. — Non. L'opposition me fait dire qu'elle me harcèlera peu. Excepté M. de Boissy, qui ne m'a prévenu de rien de ce qu'il fera. — M. de Montalembert parlera sur Cracovie. Mais nous aurons un paragraphe dans le discours du trône qui, j'espère, ne laissera rien à dire.

Moi. — Et vous ferez bien. Quant à moi, voici mon sentiment. Si la Chambre eût été en session à l'époque de l'évènement de Cracovie, j'eusse pris la parole, et j'eusse dit : — Je demande la permission de féliciter la France. Supprimer Cracovie, c'est nous rendre le Rhin. Les traités de 1815 ne sont plus. Ces traités ont été faits contre nous, on les viole contre nous, on les violera encore contre nous; la dernière violation sera pour nous. Je félicite la France et je glorifie la Pologne.

M. le vicomte de Flavigny. — Soit. Mais n'est-ce pas un malheur que des gouvernements...

M. de Lagrenée. — Des gouvernements monarchiques!...

M. de Flavigny. — ... donnent l'exemple de l'infraction des traités et de la violation du droit des gens?...

Moi. — Cela n'a rien de nouveau. M. Guizot, qui est un grand historien, sait mieux que nous que rien n'est plus fréquent dans l'histoire de l'Europe. Tous les gouvernements ont de tout temps violé tous les droits, à commencer par le droit des gens. Les canons s'appelaient l'*ultima ratio*. Qui a force a droit, voilà quelle était la maxime; les petits états dévorés par les grands; les poules mangées par les renards; les renards mangés par les loups; les loups mangés par les lions, voilà quelle était la pratique. Ce qui est une nouveauté, c'est le respect du droit. Ceci est l'honneur de la civilisation du XIX^e^ siècle de vouloir que le faible soit respecté par le fort, et que la morale éternelle soit au-dessus des piques et des mousquets. Les trois puissances qui ont détruit Cracovie ont fait une faute, non en ce qu'elles auraient violé la tradition des siècles passés, mais parce qu'elles ont outragé l'esprit du temps présent.

M. Guizot. — C'est juste.

M. de Flavigny. — Mais l'histoire des papes, pourtant...

Moi. — L'histoire des papes vaut mieux que l'histoire des rois, mais elle a aussi ses ombres. Les papes ont, eux aussi, manqué à leur parole et enfreint la foi jurée.

M. Guizot, *riant.* — Ah! ne disons point de mal de la papauté en ce moment. Il y a un pape que j'aime et que je porte dans mon cœur.

Moi. — D'accord. Mais le précédent! Mais Grégoire XVI! — Quant à Pie IX, je suis aussi de ceux qui espèrent.

M. Guizot. — Je l'estime parce qu'il aime et appelle les conseils, parce qu'il demande à chacun un avis, sauf à se décider sainement après, parce qu'il veut le bien, le cherche toujours et le trouve souvent. Je l'estime parce qu'il concède avec grâce et affection ce qui est juste. Je l'estime parce qu'il sait dire aussi : *Je ne ferai jamais cela.* Il a la douceur et la fermeté.

Moi. — Si l'on avait su, on ne l'aurait pas nommé!

M. Guizot. — Sans doute. Les cardinaux étaient pressés. Ils ont eu le bon esprit d'être pressés. Ils sentaient que tarder quinze jours, c'était risquer une explosion. Les légations étaient minées. Tout l'état romain pouvait être en feu en vingt-quatre heures. Ils se sont hâtés de sortir du provisoire. Il y avait d'anciennes candidatures, de vieilles brigues dans lesquelles ils n'ont pas voulu entrer. Cela eût demandé trop de temps. Rien n'est tortueux et rien n'est long comme ces galeries creusées souterrainement par l'intrigue italienne. Ils ont brusqué la chose. Ils ont pris celui qu'ils connaissaient le moins, le premier venu. C'est ainsi que Mastaï a été nommé.

Moi. — Voilà une vraie élection faite par la providence. Les hommes s'en sont peu mêlés.

M. Guizot. — Il a été tellement surpris de son élection qu'il s'est évanoui quand on la lui a annoncée. Si c'était à refaire aujourd'hui, il n'aurait pas six voix.

Moi. — Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait selon son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit! Il peut troubler d'un mot le cœur des masses. Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît! Quel rayonnement, s'il le veut! Et puis quelle admirable situation! Il n'a ni empire, ni armée. Point de provinces à perdre, point de soldats à faire battre. Il ne risque rien, il n'a point d'enjeu.

M. de Flavigny. — Voyez pourtant Pie VII.

Moi. — Oui, Napoléon. Il y a aussi Barberousse. Cela arrive tous les six cents ans. Et puis, qu'est-ce que cela? Pie VII ne tombe pas comme Charles X. Un roi ne revient jamais d'Holyrood. Un pape revient toujours

de Fontainebleau. Un pape ne tombe jamais. Pour lui, la chute n'est pas la déchéance, c'est le martyre. C'est quand il est à genoux qu'il est tout-puissant. J'en reviens à Pie IX, et j'espère en lui. Un roi intelligent, ce n'est que la lumière sur le trône. Un pape intelligent, c'est la lumière sur l'autel.

1847.

FAITS CONTEMPORAINS.

I

Le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre, me disait en janvier 1847 :

— Quand on saura le côté secret de l'affaire de Cracovie, on saura ceci : c'est que la Russie a dit à l'Autriche : Prenez Cracovie. Voulez-vous ? Non ? Alors, je la prends.

— Ainsi, ai-je répondu, l'Autriche a cédé, et son audace est de l'obéissance ! Sa violence est une lâcheté ! Son usurpation est une abdication !

Lord Normanby est un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, blond, l'air anglais, — on l'aurait à moins, — élégant, gracieux, grand seigneur, bon garçon et dandy.

Il a été vice-roi d'Irlande et ministre de l'intérieur en Angleterre. Il est auteur de deux ou trois romans de *high-life*. Il a un ruban bleu sur sa cravate blanche, une plaque en diamant sur son habit noir. Il parle français avec difficulté et avec esprit.

II

O'Connell, en 1847, commençait à se casser. Ses soixante-treize ans lui pesaient, malgré sa haute stature et ses larges épaules.

Cet homme d'une éloquence si violente et si âpre était, dans un salon, obséquieux, complimenteur, modeste jusqu'à être humble, doux jusqu'à être doucereux. Lord Normanby me disait : *O'Connell est maniéré.*

O'Connell avait dans le comté de Kerry un ancien château patrimonial où il chassait deux mois de l'année, recevant les visiteurs et les traitant en

vieux lord campagnard, exerçant, me disait encore le marquis de Normanby, *une hospitalité sauvage.*

Son éloquence, faite pour la foule et pour l'Irlande, avait peu d'action sur les communes d'Angleterre. Cependant il eut dans sa vie deux ou trois grands succès au parlement. Mais le tréteau lui allait mieux que la tribune.

III

Les séances du parlement d'Angleterre commencent à cinq heures et durent jusque vers minuit, quelquefois elles vont jusqu'à deux ou trois heures du matin. Vers sept heures et demie, on s'en va dîner, députés et ministres, laissant les orateurs pérorer. On revient après le dîner. De là tant d'indigestions et d'apoplexies.

Dans les deux chambres anglaises, les membres siègent en bottes, en paletots et en redingotes, le chapeau sur la tête. On ne se découvre que lorsqu'il vient un message de la couronne. Les membres des communes n'ont pas de costume officiel. Le costume des pairs se compose d'une robe. Le petit costume est une robe de drap rouge, le petit collet (lord Normanby prononçait *collier*) d'hermine. Des bandes d'hermine appliquées sur la robe indiquent le titre du pair. Les ducs ont quatre bandes à droite et à gauche; les marquis quatre bandes à droite et trois bandes à gauche; les comtes trois bandes à droite et trois à gauche; les vicomtes trois à droite et deux à gauche; les barons deux bandes seulement de chaque côté. Le grand costume ne se porte que le jour du couronnement. C'est une vaste robe de velours écarlate avec collet d'hermine, sans bandes. Les pairs portent sur la tête la couronne de leur titre.

Lorsqu'il y a conférence entre les comités des deux chambres, les pairs sont assis à une table en habit de ville, avec leur chapeau de cérémonie sur la tête, qui est pointu comme au temps de Charles I^er^; les membres des communes sont debout et découverts.

Il est interdit dans les deux chambres de lire des discours écrits. Un membre des communes essaya un jour de lire des notes. L'orateur le rappela à l'ordre.

Il est également défendu d'y lire le journal, c'est un cas de manque de respect. Si un membre malencontreux s'avise de déployer dans quelque coin un *Times* ou un *Morning Chronicle,* toute la chambre se soulève et l'on crie de toutes parts : *à l'ordre! à l'ordre!*

IV

Hier jeudi, 14 janvier, j'ai dîné chez M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

Il y avait le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre; le duc de Caraman, jeune grand seigneur intelligent et simple, très occupé d'études philosophiques; Dupin aîné, avec son air de bourgeois brusque; M. de Rémusat, l'académicien d'il y a huit jours, esprit fin, intelligence impartiale; M. Gay-Lussac, le chimiste, que sa renommée a fait pair de France et à qui la nature a donné une figure de bon paysan; l'autre chimiste, M. Dumas, homme de talent, un peu trop frisé, et montrant beaucoup le ruban de commandeur de la Légion d'honneur; Sainte-Beuve, chauve et petit; Alfred de Musset, avec son air jeune, sa barbe blonde, ses opinions équivoques et son visage spirituel; M. Ponsard, homme de trente-deux ans, aux traits réguliers, aux yeux grands et ternes, au front médiocre, le tout encadré d'une barbe noire et d'une chevelure noire, beau garçon pour les boutiquières, grand poëte pour les bourgeois; M. Michel Chevalier, avec sa tête tondue, son front fuyant, son profil d'oiseau et sa taille mince; Alfred de Vigny, autre blond à profil d'oiseau, mais à longs cheveux; Viennet, avec sa grimace; Scribe, avec son air placide, un peu préoccupé d'une pièce qu'on lui jouait le soir même au Gymnase et qui est tombée; Dupaty, triste de sa chute du 7 en pleine Académie; Montalembert, avec ses cheveux longs et son air anglais, doux et dédaigneux; Philippe de Ségur, causeur familier et gai, au nez aquilin, aux yeux enfoncés, aux cheveux gris imitant la coiffure de l'empereur; les généraux Fabvier et Rapatel, en grand uniforme, Rapatel avec sa bonne figure ronde, Fabvier avec sa face de lion camard; Mignet, souriant et froid; Gustave de Beaumont, tête brune, vive et ferme; Halévy, toujours timide; l'astronome Leverrier, un peu rougeaud; Vitet, avec sa grande taille et son sourire aimable quoiqu'il lui déchausse les dents; M. Victor Leclerc, le candidat académique qui avait échoué le matin; Ingres, à qui la table venait au menton, si bien que sa cravate blanche et son cordon de commandeur semblaient sortir de la nappe; Pradier, avec ses longs cheveux et son air d'avoir quarante ans quoiqu'il en ait soixante; Auber, avec sa tête en torticolis, ses façons polies et ses deux croix d'officier à sa boutonnière.

J'étais à côté de lord Normanby, qui est un fort aimable homme, quoiqu'il soit l'ambassadeur de la mauvaise humeur. Je lui ai fait remarquer le bout de la table ainsi composé : Ingres, Pradier, Auber; la peinture, la sculpture et la musique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mme de Salvandy avait lord Normanby à sa droite et M. Gay-Lussac à sa gauche; M. de Salvandy avait à sa droite M. Dupin et à sa gauche M. de Rémusat.

V

Le 18 janvier 1847, il y eut un bal chez Mme la duchesse de Galliera. Le feu prit. Voilà la fumée partout. On crie au feu! Chacun songe à l'incendie de la princesse de Schwartzenberg. Panique. C'est à qui se sauvera. *C'est à qui sauvera.* Les cavaliers emportent les femmes évanouies. Les maris s'effarent et tremblent qu'on ne sauve leurs femmes. Les valses s'achèvent en dévouements. On voit M. Molé emporter dans ses bras Mme de Castellane. Un moment après quelqu'un arrive et dit à Mme de Girardin : — Où est M. Molé? Avez-vous vu M. Molé? — Mme de Girardin, qui regardait le feu et ne s'étonnait pas, répondit tranquillement : — Je viens de le voir occupé à sauver quelque chose d'affreux.

La maison était un hôtel de la rue d'Astorg appartenant au marquis d'Aligre. Mme de Galliera avait chez elle *la Madeleine* de Canova qui ne courut aucun risque et un admirable tableau de Murillo qui un moment fut exposé. M. de Niewerkerque s'écria : Sauvez le Murillo! et en oublia Mme la princesse Mathilde Demidoff.

Il y avait un « invité » qui poussait beaucoup à la démolition de la maison. C'était M. Visconti, architecte.

M. le duc de Montpensier ne voulut pas s'en aller quoiqu'on lui dît : — *Mais, Monseigneur, c'est l'heure où Votre Altesse se retire d'habitude.* — Il y eut un moment de danger. Une salle en planches bâtie dans le jardin faillit prendre feu. Quand le feu fut éteint, les trois quarts des invités étaient partis. Il ne restait plus qu'une salle non brûlée et quelques danseurs intrépides qui se remirent à valser avec les danseuses qu'ils avaient sauvées. Mme la duchesse de Maillé entra dans ce salon et dit : — *Je viens voir danser le bataillon sacré.*

VI

Hier 5 février, j'étais aux Tuileries. Il y avait spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à causer.

M. Guizot avait fait dans la journée à la Chambre des députés un discours très noble, très beau et très fier sur notre commencement de querelle avec l'Angleterre[1]. On parlait beaucoup de ce discours. Les uns approuvaient, les autres blâmaient.

M. le baron de Billing passa auprès de moi, donnant le bras à une femme que je ne voyais pas.

— Bonjour, me dit-il. Que pensez-vous du discours?

Je répondis :

— J'en suis content. J'aime à voir qu'on se relève enfin dans ce pays-ci. On dit que cette fierté est imprudente, je ne le pense pas. Le meilleur moyen de n'avoir pas la guerre, c'est de montrer qu'on ne la craint pas. Voyez, l'Angleterre a plié devant les États-Unis il y a deux ans. Elle pliera de même devant la France. Soyons insolents, on sera doux; si nous sommes doux, on sera insolent.

En ce moment, la femme à laquelle il donnait le bras s'est tournée vers moi, et j'ai reconnu l'ambassadrice d'Angleterre.

Elle avait l'air très fâchée; elle m'a dit :

— Oh! Monsieur!...

J'ai répondu :

— Ah! Madame!...

Et la guerre a fini là. Plaise à Dieu que ce soit là aussi tout le dialogue entre la reine d'Angleterre et le roi de France!

[1] Voir note, p. 171.

AUX TUILERIES. — 1847.

I

LE ROI LOUIS-PHILIPPE.

I

1847.

Louis-Philippe faisait venir ses ministres à toute heure de jour et de nuit, dans quelque négligé qu'il se trouvât. — *Quand on a l'honneur de servir le roi,* disait M. Dumon, *on le voit dans tous les négligés possibles.* — Un matin, le roi manda M. Dumon. Le ministre entra dans la chambre à coucher. Le roi était en chemise. M. Dumon fut quelque peu interdit et embarrassé du costume. Sa Majesté causa affaires naturellement, simplement, longuement, sans mettre ses culottes, c'était l'été. M. Dumon put remarquer que le roi avait la peau blanche comme une femme. Tout à coup le roi se jette sur une vieille redingote qu'il avait là, et l'endosse en disant : — *A propos, j'ai fait demander Madame Adélaïde, elle va venir, il faut que je sois décent.* — Madame Adélaïde vint, et causa avec le roi sans paraître scandalisée ni surprise. Toute la décence se borna à une redingote.

Quand M. Dumon me conta cette histoire, je ne pus m'empêcher de lui dire : — Voilà tout ce qui reste au roi des opinions de sa jeunesse. Il est sans-culotte dans l'intimité.

Louis-Philippe disait volontiers : — *Il n'y a pas des choses faciles et des choses difficiles; il y a des choses possibles et des choses impossibles.*

II

1847.

Le roi Louis-Philippe me dit un jour :

— Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie.

— Et de qui, sire?

— De M^me^ de Genlis.

— Bah! mais elle était votre précepteur.

Le roi se mit à rire, et reprit :

— Comme vous dites. Et un rude précepteur, je vous jure. Elle nous

avait élevés avec férocité, ma sœur et moi. Levés à six heures du matin, hiver comme été, nourris de lait, de viandes rôties et de pain; jamais une friandise, jamais une sucrerie; force travail, peu de plaisirs. C'est elle qui m'a habitué à coucher sur des planches. Elle m'a fait apprendre une foule de choses manuelles; je sais, grâce à elle, un peu faire tous les métiers, y compris le métier de frater. Je saigne mon homme comme Figaro. Je suis menuisier, palefrenier, maçon, forgeron. Elle était systématique et sévère. Tout petit, j'en avais peur; j'étais un garçon faible, paresseux et poltron; j'avais peur des souris. Elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. En grandissant, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce que j'avais près d'elle. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite. Elle me traita fort mal. C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau. Elle me disait à chaque instant : — Mais, Monsieur de Chartres, grand dadais que vous êtes, qu'avez-vous donc à vous fourrer toujours dans mes jupons! — Elle avait trente-six ans, j'en avais dix-sept.

Le roi, qui vit que cela m'intéressait, continua :

— On a beaucoup parlé de M^me^ de Genlis, on l'a peu connue. On lui a attribué des enfants qu'elle n'avait point faits, Paméla, Casimir. Voici : elle aimait ce qui était beau et joli, elle avait le goût des gracieux visages autour d'elle. Paméla était une orpheline qu'elle recueillit à cause de sa beauté; Casimir était le fils de son portier. Elle trouvait cet enfant charmant; le père battait le fils : — Donnez-le-moi, dit-elle un jour. — Le portier consentit, et cela lui fit Casimir. En peu de temps, Casimir devint le maître de la maison. Elle était vieille alors. Paméla est de sa jeunesse, de notre temps à nous. M^me^ de Genlis adorait Paméla. Quand il fallut émigrer, M^me^ de Genlis partit pour Londres avec ma sœur et une somme de cent louis. Elle emmena Paméla. A Londres, ces dames étaient misérables et vivaient chichement en hôtel garni. C'était l'hiver. Vraiment, Monsieur Hugo, on ne dînait pas tous les jours. Les bons morceaux étaient pour Paméla. Ma pauvre sœur soupirait, et était le souffre-douleurs, la Cendrillon. C'est comme je vous le dis. Ma sœur et Paméla, pour économiser les malheureux cent louis, couchaient dans la même chambre. Il y avait deux lits, mais rien qu'une couverture de laine. Ma sœur l'eut d'abord. Mais un soir M^me^ de Genlis lui dit : « Vous êtes robuste et de bonne santé; Paméla a bien froid, j'ai mis la couverture à son lit. » Ma sœur fut outrée, mais n'osa s'insurger; elle se contenta de grelotter toutes les nuits. Du reste, ma sœur et moi nous adorions M^me^ de Genlis. —

M^me^ de Genlis mourut trois mois après la révolution de Juillet. Elle eut juste le temps de voir son élève roi.

Louis-Philippe était vraiment bien un peu son ouvrage. Elle avait fait cette éducation comme un homme et non comme une femme. Elle n'avait absolument pas voulu compléter son œuvre par la suprême éducation de l'amour. Chose bizarre dans une femme si peu scrupuleuse, qu'elle ait ébauché le cœur et qu'elle ait dédaigné de l'achever!

Quand elle vit le duc d'Orléans roi, elle se borna à dire : — J'en suis bien aise.

Ses dernières années furent pauvres et presque misérables. Il est vrai qu'elle n'avait aucun ordre et semait l'argent sur les pavés. Le roi la venait voir souvent; il la visita jusqu'aux derniers jours de sa vie. Sa sœur, Madame Adélaïde, et lui ne cessèrent de témoigner à M^me^ de Genlis toute sorte de respect et de déférence.

M^me^ de Genlis se plaignait seulement un peu de ce qu'elle appelait *la ladrerie* du roi. Elle disait :

— Il était prince, j'en ai fait un homme; il était lourd, j'en ai fait un homme habile; il était ennuyeux, j'en ai fait un homme amusant; il était poltron, j'en ai fait un homme brave; il était ladre, je n'ai pu en faire un homme généreux. Libéral, tant qu'on voudra; généreux, non.

II

LES PRINCES.

I

1847.

Au spectacle de la cour, qui eut lieu le 5 février 1847, on donnait *l'Élixir d'amour* de Donizetti. C'étaient les chanteurs italiens, la Persiani, Mario, Tagliafico. Ronconi jouait (jouait est le mot, car il jouait très bien) le rôle de Dulcamara, habituellement représenté par Lablache. C'était pour la taille, non pour le talent, un nain à la place d'un géant. La salle de spectacle des Tuileries avait encore en 1847 sa décoration empire, des lyres, des griffons, des cous de cygne, des palmettes et des grecques, d'or sur fond gris, le tout froid et pâle.

Il y avait peu de jolies femmes, M^me^ Cuvillier-Fleury était la plus jolie, M^me^ V. H. la plus belle. Les hommes étaient en uniforme ou en habit habillé. Deux officiers de l'empire se faisaient remarquer par le costume de leur époque. Le comte Dutaillis, manchot de l'empire et pair de France, avait son vieil uniforme de général de division, brodé de feuilles de chêne jusque sur les retroussis. Le grand collet droit lui montait à l'occiput; il avait une vieille plaque de la Légion d'honneur tout ébréchée; sa broderie était rouillée et sombre. Le comte de Lagrange, ancien beau, avait un gilet blanc à paillettes, une culotte courte de soie noire, des bas blancs, c'est-à-dire roses, des souliers à boucles, l'épée au côté, le frac noir, et le chapeau de pair à plume blanche. Le comte Dutaillis eut plus de succès que le comte de Lagrange. L'un rappelait la Monaco et la Trénitz; l'autre rappelait Wagram.

M. Thiers, qui avait fait la veille un assez médiocre discours, poussait l'opposition jusqu'à être en cravate noire.

M^me^ la duchesse de Montpensier, qui avait quinze ans depuis huit jours, portait une large couronne de diamants et était fort jolie. M. de Joinville était absent. Les trois autres princes étaient là en lieutenants généraux, avec la plaque et le grand cordon de la Légion d'honneur. M. de Montpensier seul portait la Toison d'or.

M^me^ Ronconi, belle personne, mais d'une beauté effarée et sauvage, était dans une petite loge sur la scène derrière le manteau d'arlequin. On la

regardait beaucoup. — Du reste, on n'applaudissait personne, ce qui glaçait les chanteurs et tout le monde.

Cinq minutes avant la fin du spectacle, le roi commençait à faire son petit ménage. Il pliait son bulletin satiné et le mettait dans sa poche, puis il essuyait les verres de ses jumelles, les refermait avec soin, cherchait son étui sur son fauteuil, et remettait les jumelles dans l'étui en ajustant fort scrupuleusement les agrafes. Il y avait tout un caractère dans cette façon méthodique.

M. de Rambuteau y était. On se racontait ses derniers *rambutismes* (le mot était d'Alexis de Saint-Priest). On prétendait que M. de Rambuteau au dernier jour de l'an avait mis sur ses cartes : *M. de Rambuteau et Venus.* Ou par variante : *M. de Rambuteau, Venus en personne.*

II

1847.

Le mercredi 24 février, il y eut concert chez M. le duc de Nemours aux Tuileries. M^lle^ Grisi, M^me^ Persiani, une M^me^ Corbari, Mario, Lablache et Ronconi chantèrent. M. Auber, qui dirigea le concert, n'y mit par malheur rien de sa musique. Ce fut tout Rossini, Mozart et Donizetti. La première partie du quintette de *Matilda di Chabran* y fut chantée admirablement. C'est une chose exquise.

On arrivait à huit heures et demie chez M. le duc de Nemours, qui logeait au premier étage du pavillon Marsan au-dessus des appartements de M^me^ la duchesse d'Orléans. En arrivant, on attendait dans un premier salon que les deux portes du grand salon s'ouvrissent, les femmes assises, les hommes debout. Dès que le prince et la princesse paraissaient, ces portes s'ouvraient toutes grandes, et l'on entrait. C'est une fort belle pièce que ce grand salon. Le plafond est évidemment du temps de Louis XIV, quoique M. Lamy s'en prétende l'auteur. Les murs sont tendus de damas vert à galons d'or. Les fenêtres ont des sous-rideaux de damas rouge. Le meuble est damas vert et or. L'ensemble est royal.

Le roi et la reine des belges étaient à ce concert; le duc de Nemours entra donnant le bras à la reine sa sœur, le roi donnant le bras à la duchesse de Nemours. Suivaient M^mes^ d'Aumale et de Montpensier. La reine des belges ressemble à la reine des français, à l'âge près. Elle était coiffée d'une toque bleu ciel, M^me^ d'Aumale d'une couronne de roses, M^me^ de Montpensier d'un diadème de diamants, M^me^ de Nemours de ses cheveux

blonds. Les quatre princesses prirent place en face du piano sur des fauteuils à dos élevé; toutes les autres femmes derrière elles; les hommes derrière les femmes emplissant les portes et le premier salon. Le roi des belges avait une assez belle et grave figure, le sourire fin et agréable; il était assis à gauche des princesses.

Le duc de Broglie vint s'asseoir à sa gauche, puis M. le comte Molé, puis M. Dupin aîné. M. de Salvandy, voyant un fauteuil vide à droite du roi, s'y assit. Tous cinq avaient le cordon rouge, y compris M. Dupin. Ces quatre hommes représentaient autour du roi des belges l'ancienne noblesse militaire, l'aristocratie parlementaire, la bourgeoisie avocassière, et la littérature clair-de-lune; c'est-à-dire un peu de ce que la France a d'illustre et un peu de ce qu'elle a de ridicule.

MM. d'Aumale et de Montpensier étaient à droite dans une fenêtre avec M. le duc de Wurtemberg qu'ils appelaient *leur frère Alexandre.* Tous les princes avaient le grand cordon et la plaque de Léopold pour faire honneur au roi des belges; MM. de Nemours et de Montpensier la Toison d'or. La Toison de M. de Montpensier était en diamants et magnifique.

Les chanteurs italiens chantaient au piano debout et s'asseyaient dans les repos sur des chaises à dossiers de bois.

M. le prince de Joinville était absent ainsi que sa femme.

On contait que dernièrement il était allé en bonne fortune. M. de Joinville est d'une force prodigieuse. Un grand laquais disait derrière moi : — Je ne voudrais pas qu'il me donnât une calotte. — Tout en cheminant vers son rendez-vous, M. de Joinville crut s'apercevoir qu'on le suivait : il revint sur ses pas, aborda l'escogriffe et tapa — comme un sourd.

Après la première partie du concert, MM. d'Aumale et de Montpensier vinrent dans le second salon où je m'étais réfugié avec Théophile Gautier, et nous causâmes une bonne heure. Les deux princes me parlèrent beaucoup de choses littéraires, des *Burgraves,* de *Ruy Blas,* de *Lucrèce Borgia,* de M^me^ Halley, de M^lle^ George, de Frédérick Lemaître. Et beaucoup aussi de l'Espagne, du mariage, des combats de taureaux, des baise-mains, de l'étiquette, que M. de Montpensier « déteste ». — Les espagnols aiment la royauté, ajoutait-il, et surtout l'étiquette. En politique comme en religion, ils sont bigots plutôt que croyants. Ils se sont fort scandalisés pendant les fêtes du mariage parce que la reine a osé un jour sortir à pied!

MM. d'Aumale et de Montpensier sont de charmants jeunes gens, vifs, gais, gracieux, spirituels, sincères, pleins de cette aisance qui se communique. Ils ont tout à fait bon air. Ce sont des princes; ce sont peut-être aussi des intelligences. M. de Nemours est embarrassé et embarrassant. Quand il vient à vous avec ses favoris blonds, ses yeux bleus, son cordon

rouge, son gilet blanc et son air triste, il vous consterne. Il ne vous regarde jamais en face. Il cherche toujours ce qu'il va dire et ne sait jamais ce qu'il dit.

III

1847.

Aux Tuileries, le prince de Joinville passe son temps à faire cent folies; un jour, il ouvre les robinets de toutes les fontaines, et inonde les appartements; un autre jour, il coupe tous les cordons de sonnettes. Signe d'ennui.

Ce qui ennuie le plus ces pauvres princes, c'est de recevoir et de parler aux gens en cérémonie. Cette obligation revient à peu près tous les jours. Ils appellent cela, — car il y a un argot des princes, — *faire la fonction*. Le duc de Montpensier est le seul qui la fasse toujours avec grâce. Un jour, M^me^ la duchesse d'Orléans lui demandait pourquoi, il répondit : — Ça m'amuse.

Il a vingt ans, il commence.

IV

1847.

La surdité de M. le prince de Joinville augmente. Tantôt il s'en attriste, tantôt il s'en égaie. Un jour il me disait : — Parlez plus haut, je suis sourd comme un pot. — Une autre fois, il se pencha vers moi, et me dit en riant : — J'abaisse le pavillon de l'oreille. — C'est le seul que Votre Altesse abaissera jamais, lui ai-je répondu.

M. de Joinville est d'un naturel un peu fantasque, tantôt joyeux jusqu'à la folie, tantôt sombre jusqu'à l'hypocondrie. Il garde des silences de trois jours, ou on l'entend rire aux éclats dans les mansardes des Tuileries. En voyage, il se lève à quatre heures du matin, réveille tout le monde, et fait sa besogne de marin en conscience. Il semble qu'il veuille gagner ses épaulettes *après*.

Il aime la France et ressent tout ce qui la touche. Cela explique ses accès d'humeur noire. Comme il ne peut parler à sa guise, il se concentre et s'aigrit. Il a parlé cependant plus d'une fois, et bravement. On ne l'a pas écouté, ou on ne l'a pas entendu. Il me disait un jour : — Qu'est-ce qu'ils disent donc de moi? Ce sont eux qui sont sourds!

Il n'a pas, comme le feu duc d'Orléans, la coquetterie princière, qui est une grâce si victorieuse, et le désir d'être agréable. Il cherche peu à plaire aux individus. Il aime la nation, le pays, son état, la mer. Il a des manières franches, le goût des plaisirs bruyants, une belle taille, une belle figure, quelques faits d'armes qu'on a exagérés, de l'esprit, du cœur; il est populaire.

M. de Nemours est tout le contraire. On dit à la cour : — M. le duc de Nemours a du guignon.

M. de Montpensier a le bon esprit d'aimer, d'estimer et d'honorer profondément Mme la duchesse d'Orléans.

L'autre jour, il y eut bal masqué et costumé aux Tuileries, mais seulement dans la famille et le cercle intime, entre princesses et dames d'honneur. M. de Joinville y vint tout déguenillé, en costume Chicard complet. Il y fut d'une gaîté violente, et fit mille danses inouïes. Ces cabrioles, prohibées ailleurs, faisaient rêver la reine. — Mais où donc a-t-il appris tout cela? — disait-elle. Puis elle ajoutait : — Les vilaines danses! fi! — Puis elle reprenait tout bas : — Comme il a de la grâce!

Mme de Joinville était en débardeur et affectait des allures de titi. Elle était charmante et fort délurée. — Je l'élève, — disait le prince de Joinville. Elle va volontiers à ce que la cour exècre le plus, *aux spectacles des boulevards!*

Elle a, l'autre jour, fort scandalisé Mme de Hall, femme d'un amiral, protestante fort puritaine, en lui demandant : — Madame, avez-vous vu *la Closerie des genêts?*

V

1847.

M. le prince de Joinville avait imaginé une *scie* qui exaspérait la reine. C'était un vieil orgue de Barbarie qu'il s'était procuré. Il arrivait chez la reine jouant de cet orgue en chantant des chansons enrouées. Le tout était hideux. La reine commençait par rire. Puis cela durait un quart d'heure, une demi-heure. — Joinville, finis! — La chose continuait. — Joinville, va-t'en! — Le prince, chassé par une porte, rentrait par l'autre avec son orgue, ses chansons et son enrouement. La reine finissait par s'enfuir chez le roi.

Mme la duchesse d'Aumale parlait malaisément français; mais, dès qu'elle se mettait à parler italien, l'italien de Naples, elle tressaillait comme le poisson qui retombe dans l'eau, et se mettait à gesticuler avec toute la verve napolitaine. — Mets donc tes mains dans tes poches, lui criait M. le duc

d'Aumale. Je te ferai attacher. Pourquoi gesticules-tu comme cela ? — Je ne m'en aperçois pas, disait la princesse. — Le prince me dit un jour : — Cela est vrai, elle a raison. Elle ne s'en aperçoit pas. Tenez, vous ne le croiriez pas, ma mère, si grave, si froide, si réservée tant qu'elle parle français, si par hasard elle se met à parler napolitain, se met à gesticuler comme Polichinelle!

VI

1847.

M. le duc de Montpensier salue gracieusement et gaiement tous les passants; M. le duc d'Aumale, le moins qu'il peut; on dit à Neuilly qu'il a peur de déranger sa coiffure; il soulève seulement le bord de son chapeau; M. le duc de Nemours n'y met ni autant d'empressement que M. de Montpensier, ni autant de répugnance que M. d'Aumale. Du reste, les femmes disent qu'en les saluant il les regarde « d'une manière gênante ».

VII

9 avril 1847.

Tous les jours en cette saison les princes vont à Neuilly. M. et M^me^ de Montpensier passent rue de Chartres chaque matin en voiture à quatre chevaux, toujours ensemble, toujours riant, causant, gesticulant, et parfois se baisant, heureux et amoureux. M. de Nemours arrive à cheval, seul avec un domestique. M^me^ de Nemours vient en voiture à deux chevaux et promène ses enfants.

M. le comte de Paris, qui a bientôt neuf ans, court et galope à cheval dans le parc, jouant ou parlant très haut, criant après son petit frère de Chartres, et se plaignant qu'on va trop lentement. M. le comte de Paris est d'une gracieuse figure, il est vif et gai, et mange toujours allègrement quelque grosse brioche où il mord à belles dents.

Il y a trois ans, en juin 1844, M^me^ la duchesse d'Elchingen eut l'idée de faire pour son jeune fils qui s'appelle Michel Ney un livre-souvenir. Elle pria M^me^ la duchesse d'Orléans d'écrire une ligne sur la première page. M^me^ la duchesse d'Orléans écrivit :

— La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse. — Seulement *principe* est la traduction protestante. Notre version catholique dit : *est le commen-*

cement de la sagesse; ce qui est une autre idée, plus grande, *initium sapientiæ.*

Au-dessous de la signature de sa mère, le jeune prince écrivit de sa grosse écriture d'enfant de six ans :

— Mon cher Michel, souvenez-vous du petit Paris.

Vers cette époque, le prêtre sicilien Contrafatto s'adressa à la reine pour obtenir sa grâce. La reine écrivit de sa main sur le placet un mot que j'ai vu et que voici : — *Envoyer récomandée au garde des sceaux* (sic). —

La reine était sicilienne, ces fautes d'orthographe n'avaient rien que de très simple. Dans son placet, écrit en italien, Contrafatto appelait la reine *Sire* et signait *il sacerdote.* Il savait que cette qualité était de nature à faire une vive impression sur Marie-Amélie. Il donnait ainsi son adresse : *Au bagne de Brest.* Il y était détenu sous le n° 17105.

VIII

1847.

Le comte de Paris est d'un caractère grave et doux; il apprend bien. Il a de la tendresse naturelle, il est doux à ceux qui souffrent.

Son jeune cousin de Wurtemberg, qui a deux mois de plus que lui, en est jaloux, comme sa mère, la princesse Marie, était jalouse de la mère du comte de Paris. Du vivant de M. le duc d'Orléans, le petit Wurtemberg a été longtemps l'objet des préférences de la reine, et, dans la petite cour des corridors et des chambres à coucher, on flattait la reine par des comparaisons de l'un à l'autre, toujours favorables à Wurtemberg. Aujourd'hui, cette inégalité a cessé. La reine, par un sentiment touchant, inclinait vers le petit Wurtemberg parce qu'il n'avait plus sa mère; maintenant il n'y a plus de raison pour qu'elle ne se retourne pas vers le comte de Paris, puisqu'il n'a plus son père.

Le petit Michel Ney joue tous les dimanches avec les deux princes. Il a onze ans, il est fils du duc d'Elchingen. L'autre jour, il disait à sa mère : — Wurtemberg est un ambitieux. Quand nous jouons, il veut toujours être le chef. D'abord, il veut toujours qu'on l'appelle Monseigneur. Cela m'est égal de lui dire Monseigneur, mais je ne veux pas qu'il soit le chef. L'autre jour j'avais inventé un jeu, et je lui ai dit : — Non, Monseigneur, vous ne serez pas le chef! c'est moi qui serai le chef, parce que j'ai inventé le jeu. Ainsi! Et Chabannes sera mon lieutenant. Vous et M. le comte de Paris, vous serez les soldats. — Paris a bien voulu, mais Wurtemberg s'en est allé. C'est un ambitieux.

De ces jeunes mères du château, M^me^ la duchesse d'Orléans mise à part, M^me^ de Joinville est la seule qui ne gâte pas ses enfants. Aux Tuileries, on appelle sa petite fille *Chiquette,* tout le monde, le roi lui-même. Le prince de Joinville appelle sa femme *Chicarde* depuis le bal des pierrots; de là, Chiquette. A ce bal des pierrots, le roi disait : — Comme Chicarde s'amuse! — Le prince de Joinville dansait toutes les danses risquées. M^me^ de Montpensier et M^me^ Liadières étaient les seules qui fussent décolletées. — Ce n'est pas de bon goût, disait la reine. — Mais c'est joli, disait le roi.

IX

[FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER.]

6 juillet.

M. de Montpensier a donné cette nuit une fête dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes.

C'était beau et charmant. La fête a coûté au prince deux cent mille francs. On avait dressé dans le bois une foule de tentes, empruntées au garde-meuble et au trésor d'armes de France, quelques-unes historiques. Cela seul a coûté dix mille francs. Il y avait la tente de l'empereur du Maroc, prise à la bataille d'Isly, et exposée il y a trois ans aux Tuileries, sur un plancher construit dans le grand bassin; la tente d'Abd-el-Kader, prise avec la Smala, fort belle, avec des arabesques rouges et jaunes brodées en soie; une autre tente du bey de Constantine, d'une forme admirablement élégante; enfin la tente donnée à Napoléon par le sultan Sélim.

Celle-là effaçait toutes les autres. Du dehors c'était une tente ordinaire, remarquable seulement par de petites fenêtres dans la toile, dont le châssis était indiqué avec de la corde; trois fenêtres de chaque côté. On y entrait, c'était superbe. On était comme dans un immense coffret de brocart d'or; sur ce brocart des fleurs et mille caprices d'ornement. On regardait de près les cordes des fenêtres, c'était de la plus magnifique passementerie d'or et d'argent. Chaque fenêtre avait sa banne de brocart; la chemise de la tente était de soie à larges raies rouges et bleues alternées. Si j'avais été Napoléon, j'aurais aimé mettre mon lit de fer dans cette tente d'or et de fleurs, et y dormir la veille de Wagram, d'Iéna et de Friedland.

Ces admirables tentes étaient fort déparées par d'affreux meubles en acajou qu'on y avait assez pauvrement installés.

M. de Montpensier faisait les honneurs avec beaucoup de bonne grâce.

On dansait sous une immense marquise où se tenaient les princesses. Elles y étaient toutes, excepté Mme la duchesse d'Orléans. M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles pour assister à la fête. La reine Marie-Christine y était près de sa fille, Mme de Montpensier. La «reyna gobernadora» a des restes de beauté, mais elle est trop grasse et a les cheveux tout gris.

Les tables étaient dressées sous d'autres tentes. Il y avait profusion de rafraîchissements, et des buffets partout. Les invités, quoiqu'ils fussent plus de quatre mille, n'étaient ni rares, ni nombreux. Nulle part ce n'était cohue. Il n'y avait pas assez de femmes.

La fête avait un bel aspect militaire. Deux énormes canons de bronze du temps de Louis XIV faisaient les colonnes de la porte d'entrée. Les artilleurs de Vincennes avaient construit çà et là des colonnades de piques avec des chapiteaux de pistolets.

L'allée principale du parc était éclairée en verres de couleurs. On croyait voir au milieu des arbres les colliers d'émeraudes et de rubis des nymphes. Cette allée vue en enfilade rappelait en petit la merveilleuse illumination de la grande avenue des Champs-Élysées en lustres de couleur, au 29 juillet. Des mèches à sape brûlaient dans les taillis et jetaient des lueurs à travers le bois. Il y avait trois grands peupliers éclairés sur le ciel sombre d'une manière fantastique qui surprenait. Les branches et les feuilles remuaient au vent parmi des clartés d'opéra.

Des deux côtés de la grande allée, on avait dressé les panoplies gothiques du musée d'artillerie; les unes adossées aux chênes et aux tilleuls; les autres droites, la lance au poing, visière baissée, sur des simulacres de chevaux caparaçonnés, armoriés, enharnachés, et revêtus de chanfreins éclatants. Ces statues d'acier, masquées et immobiles au milieu de cette fête, toutes couvertes d'éclairs et de ruissellements lumineux, avaient quelque chose d'éblouissant et de sinistre.

On dansait des contredanses chantées. Rien de charmant comme ces voix d'enfants chantant au loin dans les arbres des mélodies tendres et gaies; on eût dit des chevaliers enchantés arrêtés à jamais dans ce bois en écoutant la chanson des fées.

Partout sous les arbres on avait suspendu des lanternes chinoises qui ressemblaient à de grosses oranges lumineuses. Rien de plus étrange que ces fruits de feu éclos tout à coup sur ces branches noires.

De temps en temps des sonneries de trompettes coupaient triomphalement le bourdonnement de la fête.

Au fond de l'allée, les artilleurs avaient suspendu une grande étoile de la Légion d'honneur faite avec des baguettes de fusil. Ils avaient disposé dans le taillis, en guise de bancs et de chaises, des piles de boulets, des mortiers

Paixhans et des obusiers. Deux monstrueux canons de siège gardaient la croix d'honneur. Au-dessous étaient les bustes en plâtre du roi et de la reine.

Au milieu de tout cela allait et venait une foule où j'ai vu Auber, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas avec son fils, Taylor, Charles Dupin, Théophile Gautier, Thiers, Guizot, Rothschild, le comte Daru, le président Franck-Carré, les généraux Gourgaud, Lagrange, Saint-Yon, le duc de Fézensac, le garde des sceaux Hébert, le prince et la princesse de Craon, le préfet de police, lord Normanby, Narvaez, duc de Valence, le ministre du commerce, M. Cunin-Gridaine, force pairs et ambassadeurs, etc. On causait surtout et l'on s'indignait des deux langages contraires tenus par le ministère aux deux Chambres dans l'affaire de la pétition du roi Jérôme[1]. — Il y avait une affreuse poussière.

Il y avait deux arabes en burnous blancs, le cadi de Constantine et Bou-Maza.

Bou-Maza a de beaux yeux, mais un vilain regard, une jolie bouche et un affreux sourire; cela est traître et féroce; il y a dans cet homme du renard et du tigre. Je lui ai cependant trouvé une assez belle expression dans un moment où, se croyant seul dans le bois, il s'était approché de la tente d'Abd-el-Kader et la considérait. Il avait l'air de lui dire : — Que fais-tu ici? — Bou-Maza est jeune; il paraît vingt-cinq ans.

Vers une heure du matin on a tiré un feu d'artifice et l'on a éclairé le bois avec des feux de Bengale. Puis on a servi la table des princesses; toutes les femmes ont soupé assises, les hommes debout. Après, on s'est remis à danser. Je regrette de n'avoir pu rester jusqu'à la fin. J'aurais voulu voir apparaître à travers les branches noires, au milieu de cette fête prête à s'éteindre, de ces girandoles ternies, de ces illuminations mourantes, de ces danseurs fatigués, de ces femmes couvertes de fleurs, de diamants et de poussière, de ces visages pâles, de ces yeux endormis, de ces toilettes défaites, cette première lueur du jour si blanche et si triste.

Du reste, je crois, je ne sais pourquoi, que le souvenir de cette fête restera; elle m'a laissé quelque chose d'inquiet dans l'esprit. Depuis quinze jours on en parlait, et le peuple de Paris s'en occupait beaucoup. Hier, depuis les Tuileries jusqu'à la barrière du Trône, une triple haie de spectateurs garnissait les quais, la rue et le faubourg Saint-Antoine, pour voir défiler les voitures des invités. A chaque instant, cette foule jetait à ces passants brodés et chamarrés dans leurs carrosses des paroles hargneuses et sombres. C'était comme un nuage de haine autour de cet éblouissement d'un moment.

Chacun en arrivant racontait son aventure. On avait hué Louis Boulanger

[1] Pétition du roi Jérôme pour l'abrogation des lois d'exil. (*Note de l'éditeur.*)

et Achard; on avait craché dans la voiture de Tony Johannot; on avait jeté de la boue et de la poussière dans la calèche du général Narvaez. Théophile Gautier, si calme et si impassible, si turc dans sa tranquillité, en était tout pensif et tout sombre.

Il semblerait pourtant que cette fête n'eût rien d'impolitique et ne pouvait rien avoir d'impopulaire; au contraire, M. de Montpensier en dépensant deux cent mille francs a fait dépenser un million. Voilà, dans cet instant de misère, douze cent mille francs en circulation au profit du peuple; il devrait être content. Eh bien, non.

Le luxe est un besoin des grands états et des grandes civilisations. Cependant il y a des heures où il ne faut pas que le peuple le voie. Mais qu'est-ce qu'un luxe qu'on ne voit pas? Problème. Une magnificence dans l'ombre, une profusion dans l'obscurité, un faste qui ne se montre pas, une splendeur qui ne fait mal aux yeux à personne. Cela est-il possible? Il faut y songer pourtant. Quand on montre le luxe au peuple dans des jours de disette et de détresse, son esprit, qui est un esprit d'enfant, franchit tout de suite une foule de degrés; il ne se dit pas que ce luxe le fait vivre, que ce luxe lui est utile, que ce luxe lui est nécessaire. Il se dit qu'il souffre, et que voilà des gens qui jouissent; il se demande pourquoi tout cela n'est pas à lui. Il examine toutes ces choses, non avec sa pauvreté, qui a besoin de travail et par conséquent besoin des riches, mais avec son envie. Ne croyez pas qu'il conclura de là : Eh bien! cela va me donner des semaines de salaire, et de bonnes journées. Non, il veut, lui aussi, non le travail, non le salaire, mais du loisir, du plaisir, des voitures, des chevaux, des laquais, des duchesses. Ce n'est pas du pain qu'il veut, c'est du luxe. Il étend la main en frémissant vers toutes ces réalités resplendissantes qui ne seraient plus que des ombres s'il y touchait. Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien.

Plus rien pour personne.

Ceci est plein de périls. Quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans tous les cerveaux, ce sont des évènements.

Ce qui irrite surtout le peuple, c'est le luxe des princes et des jeunes gens; il est en effet trop évident que les uns n'ont pas eu la peine, et que les autres n'ont pas eu le temps de le gagner. Cela lui semble injuste et l'exaspère; il ne réfléchit pas que les inégalités de cette vie prouvent l'égalité de l'autre.

Équilibre, équité : voilà les deux aspects de la loi de Dieu. Il nous montre le premier aspect dans le monde de la matière et des corps; il nous montrera le second dans le monde des âmes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

X

5 novembre 1847.

Il y a quatre ans, M. le duc d'Aumale était caserné à Courbevoie avec le 17e dont il était alors colonel. Le matin, l'été, après les manœuvres qui se faisaient à Neuilly, il s'en revenait, assez volontiers seul et les mains derrière le dos, le long du bord de l'eau. Il rencontrait presque tous les jours une jolie fille appelée Adèle Protat qui allait tous les matins à la messe de Courbevoie à Neuilly et s'en retournait à la même heure que M. d'Aumale. La jeune fille remarquait le jeune officier, ignorant qu'il était prince et ne connaissant même pas assez les épaulettes pour voir qu'il était colonel. On finit par s'aborder et par causer. Le soleil, les fleurs, les belles matinées aidant, quelque chose parut qui ressemblait à l'amour. Adèle Protat croyait avoir affaire tout au plus à un capitaine. Il lui disait : — Venez me voir à Courbevoie. — Elle refusait. Faiblement.

Un soir, elle passa en bateau près de Neuilly. Deux jeunes gens se baignaient. Elle reconnut son officier. — Voilà le duc d'Aumale, dit le batelier. — Bah! dit-elle, et elle pâlit.

Le lendemain, elle ne l'aimait plus. Elle l'avait vu nu, et elle le savait prince.

XI

1847.

La voiture de cérémonie de Louis-Philippe était une grosse berline bleue traînée par huit chevaux; l'intérieur était de damas jaune d'or; il y avait sur les portières le chiffre couronné du roi et sur les panneaux des couronnes royales. Huit petites couronnes d'argent appliquées à fleur de l'impériale faisaient le tour de la voiture. Il y avait un immense cocher sur le siège, et trois laquais derrière, tous en bas de soie, avec la livrée tricolore des d'Orléans.

Le roi montait le premier, et s'asseyait dans le coin à droite. Après lui, M. le duc de Nemours, qui s'asseyait près du roi; les trois autres princes montaient ensuite, et s'asseyaient, M. de Joinville en face du roi, M. de Montpensier en face de M. de Nemours, M. d'Aumale au milieu.

Le jour des séances royales, les grandes députations des deux Chambres, douze pairs et vingt-cinq députés tirés au sort, allaient attendre le roi sur le grand escalier du palais Bourbon. Comme c'était presque toujours l'hiver, il faisait un froid violent sur cet escalier, un vent de bise faisait frissonner tous ces vieillards, et il y a de vieux généraux de l'empire qui n'étaient pas morts d'avoir été à Austerlitz, à Friedland, au cimetière d'Eylau, à la grande redoute de la Moskowa, à la fusillade des carrés écossais de Waterloo, et qui sont morts d'avoir été là.

Les pairs étaient à droite, les députés à gauche, debout, laissant libre le milieu de l'escalier. L'escalier était cloisonné de tentures de coutil blanc rayé de bleu, qui garantissaient fort mal du vent. Où sont les bonnes et magnifiques tapisseries de Louis XIV? Cela était royal; on y a renoncé. Le coutil est bourgeois, et plaît mieux aux députés. Il les charme, et les gèle.

La reine arrivait la première avec les princesses, sans M^me^ la duchesse d'Orléans qui venait à part avec M. le comte de Paris. Ces dames montaient l'escalier rapidement, saluant à droite et à gauche, sans parler, mais gracieusement, suivies d'une nuée d'aides de camp et de ces vieilles farouches enturbannées que M. de Joinville appelait *les turcs de la reine;* M^mes^ de Dolossieu, de Chanaleilles, etc.

A la séance royale de 1847, la reine donnait le bras à M^me^ la duchesse de Montpensier. La princesse était emmitouflée à cause du froid. Je n'ai vu qu'un gros nez rouge. Les trois autres princesses marchaient derrière et causaient en riant toutes trois. M. Anatole de Montesquiou venait ensuite en uniforme de maréchal de camp fort usé.

Le roi arrivait quelque cinq minutes après la reine; il montait plus rapidement encore qu'elle, suivi des princes courant comme des écoliers, et

saluait les pairs à droite et les députés à gauche. Il s'arrêtait un moment dans la salle du trône et échangeait quelques bonjours avec les membres des deux députations. Puis il entrait dans la grande salle.

Le discours du trône était écrit sur parchemin recto et verso, et tenait en général quatre pages. Le roi le lisait d'une voix ferme et de bonne compagnie.

Le maréchal Soult était à cette séance, tout resplendissant de plaques, de cordons et de broderies, et se plaignant de ses rhumatismes. M. le chancelier Pasquier n'y vint pas, s'excusant sur le froid et sur ses quatrevingts ans. Il était venu l'année d'auparavant. Ce fut la dernière fois.

En 1847, j'étais de la grande députation.

Pendant que je me promenais dans le salon d'attente, causant avec M. Villemain, de Cracovie, des traités de Vienne et de la frontière du Rhin, j'entendais bourdonner les groupes autour de moi, et des lambeaux de toutes les conversations m'arrivaient.

M. LE GÉNÉRAL COMTE DE LAGRANGE. — Ah! voici le maréchal (Soult).

LE BARON PÈDRE LACAZE. — Il se fait vieux.

LE VICOMTE CAVAIGNAC. — Soixante-dix neuf ans.

LE MARQUIS DE RAIGECOURT. — Quel est le doyen de la Chambre des pairs en ce moment?

LE DUC DE TRÉVISE. — N'est-ce pas M. de Pontécoulant?

LE MARQUIS DE LAPLACE. — Non, c'est le président Boyer. Il a quatre-vingt-douze ans.

LE PRÉSIDENT BARTHE. — Passés.

LE BARON D'OBERLIN. — Il ne vient plus à la Chambre.

M. VIENNET. — On dit que M. Rossi revient de Rome.

LE DUC DE FÉSENZAC. — Ma foi! je le plains de quitter Rome. C'est la plus belle et la plus aimable ville du monde. J'espère bien y finir mes jours.

LE COMTE DE MONTALEMBERT. — Et Naples!

LE BARON THÉNARD. — Je préfère Naples.

M. FULCHIRON. — Oui, parlez-moi de Naples. Eh, mon Dieu! j'y étais quand ce pauvre Nourrit s'est tué. Je logeais dans une maison voisine de la sienne.

LE BARON CHARLES DUPIN. — Il s'est tué volontairement? ce n'est pas un accident?

M. FULCHIRON. — Oh! c'est bien un suicide. On l'avait sifflé la veille. Il n'a pu supporter cela. C'était dans un opéra fait exprès pour lui et intitulé *Polyeucte*. Il s'est jeté de soixante pieds de haut. Son chant ne plaisait pas à ce public-là. Nourrit était trop accoutumé à chanter Glück et Mozart. Les Napolitains disaient de lui : *Vecchio canto.*

LE BARON DUPIN. — Pauvre Nourrit! que n'a-t-il attendu! Duprez n'a

plus de voix. Il y a onze ans, Duprez a démoli Nourrit; aujourd'hui Nourrit démolirait Duprez.

Le marquis de Boissy. — Quel froid sur cet escalier!

Le comte Philippe de Ségur. — Il faisait encore plus froid l'autre jour à l'Académie. Ce pauvre Dupaty est un bon homme, mais il a fait un méchant discours.

Le baron Feutrier. — Je cherche une bouche de chaleur. Quel affreux courant d'air! c'est à se sauver.

Le baron Charles Dupin. — M. Français de Nantes avait imaginé cet expédient pour se débarrasser des solliciteurs et abréger les instances. Il donnait volontiers ses audiences entre deux portes.

M. Thiers avait alors une vraie cour de députés. En sortant de cette séance, il marchait devant moi. Un gigantesque député, que je ne voyais que de dos, se dérangea en disant : *Place aux hommes historiques!* Et l'homme grand laissa passer le petit.

Historique? Soit. De quelle façon ?

ABDUL MEDJID.

Le sultan Abdul Medjid a peu de physionomie, il est laid plutôt que beau; cependant ses yeux sont doux et intelligents. Il marche et se meut lentement, ce qui est étiquette, et ce qui peut être aussi débilité et rachis. Il a du reste les meilleures intentions. Dernièrement il faisait faire son portrait par un jeune peintre français. — Faire faire son portrait, chose énorme pour un turc, monstrueuse pour un sultan! — Il parlait histoire avec le peintre et le questionnait fort. Tout à coup il l'interrompit et soupira en disant : — Oh! j'étudie le plus que je peux! Nous autres sultans on nous cachait le passé comme le présent. Mais je commence à savoir. Il y a eu des choses bien tristes et bien mauvaises dans toutes les histoires, et en particulier dans la nôtre. Mais avec l'aide de Dieu, j'espère que sous mon règne il n'y en aura pas chez moi ni par moi!

C'est dans cette pensée qu'il a destitué le pacha de Salonique, vieux turc qui faisait religieusement toutes les vieilles cruautés comme nos ultras font toutes les vieilles bêtises. Ce pacha, le plus féroce des hommes et le plus dévot des osmanlis, s'écria en recevant l'ordre du sultan qui le déposait : — *C'est fini, le vieil esprit s'en va! le monde est aux infidèles!*

L'étiquette se brise en Turquie comme ailleurs. Maintenant le sultan reçoit le corps diplomatique debout. Après les trois saluts qu'on lui fait, il entre dans les groupes et il cause. Il ne sait que le turc auquel il mêle par-ci par-là quelques mots italiens. Il bégaie aussi quelques mots français. Image de son peuple qui bégaie la civilisation.

Ce mot lui-même, *civilisation,* vient d'entrer dans la langue turque. Les turcs n'en avaient aucun synonyme. Ô barbarie!

Ils ont de l'esprit du reste. Le grand-duc Constantin, qui les a visités l'an dernier, savait et parlait le turc. Il croyait ainsi leur plaire; il leur a déplu. Cette connaissance étrange et unique dans un prince européen leur a paru un en-cas.

MADAME DE CHATEAUBRIAND.

M^me^ de Chateaubriand mourut le 11 février.

C'était une personne maigre, sèche, noire, très marquée de petite vérole, laide, charitable sans être bonne, spirituelle sans être intelligente.

Elle était fort convenablement avec M. de Chateaubriand. Dans mon extrême jeunesse, quand je venais voir M. de Chateaubriand, j'avais peur d'elle. Elle me recevait d'ailleurs assez mal.

En 1847, M. de Chateaubriand avait soixante-dix-huit ans, selon son compte; il eût eu quatrevingts suivant le compte de son vieil ami, M. Bertin l'aîné, mais il avait cette faiblesse, disait M. Bertin, de vouloir être né non en 1767 mais en 1769, parce que c'était l'année de Napoléon.

Vers les derniers temps de sa vie, M. de Chateaubriand était presque en enfance. Il n'avait, me disait M. Pilorge, son ancien secrétaire, que deux ou trois heures à peu près lucides par jour.

A la mort de sa femme, il alla au service funèbre et revint chez lui en riant aux éclats. — Preuve d'affaiblissement du cerveau, disait Pilorge. — Preuve de raison! reprenait Édouard Bertin, sa femme était très méchante, il était enchanté.

M^me^ de Chateaubriand était fort bonne, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort méchante. Elle avait la bonté officielle, ce qui ne fait aucun tort à la méchanceté domestique. Elle avait fondé un hospice, l'infirmerie Marie-Thérèse; elle visitait les pauvres, surveillait les crèches, présidait les bureaux de charité, secourait les malades, donnait et priait; et en même temps elle rudoyait son mari, ses parents, ses amis, ses gens, était aigre, dure, prude, médisante, amère. Le bon Dieu pèsera tout cela là-haut.

Elle était fort laide, avait la bouche énorme, les yeux petits, l'air chétif, et faisait la grande dame, quoiqu'elle fût plutôt la femme d'un grand homme que la femme d'un grand seigneur. Elle, de sa naissance, n'était autre chose que la fille d'un armateur de Saint-Malo. M. de Chateaubriand la craignait, la détestait, la ménageait et la cajolait.

Elle profitait de ceci pour être insupportable aux pâles humains. Je n'ai jamais vu abord plus revêche et accueil plus formidable. J'étais adolescent quand j'allais chez M. de Chateaubriand. Elle me recevait fort mal, c'est-à-dire ne me recevait pas du tout. J'entrais, je saluais, M^me^ de Chateaubriand ne me voyait pas, j'étais terrifié. Ces terreurs faisaient de mes visites à M. de

Chateaubriand de vrais cauchemars auxquels je songeais quinze jours et quinze nuits d'avance. Mme de Chateaubriand haïssait quiconque venait chez son mari autrement que par les portes qu'elle ouvrait. Elle ne m'avait point présenté, donc elle me haïssait. Je lui étais parfaitement odieux, et elle me le montrait. M. de Chateaubriand se dédommageait de ces suggestions.

Une seule fois dans ma vie, et dans la sienne, Mme de Chateaubriand me reçut bien.

Un jour j'entrais, pauvre petit diable, comme à l'ordinaire fort malheureux, avec ma mine de lycéen épouvanté, et je roulais mon chapeau dans mes mains. M. de Chateaubriand demeurait encore alors rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 27. J'avais peur de tout chez lui, même de son domestique qui m'ouvrait la porte. J'entrai donc. Mme de Chateaubriand était dans le salon qui précédait le cabinet de son mari. C'était le matin et c'était l'été. Il y avait un rayon de soleil sur le parquet, et, ce qui m'éblouit et m'émerveilla, bien plus que le rayon de soleil, un sourire sur le visage de Mme de Chateaubriand!

— C'est vous, monsieur Victor Hugo? me dit-elle. Je me crus en plein rêve des *Mille et une Nuits;* Mme de Chateaubriand souriant! Mme de Chateaubriand sachant mon nom! prononçant mon nom! C'était la première fois qu'elle daignait paraître s'apercevoir que j'existais. Ja saluai jusqu'à terre. Elle reprit : — Je suis charmée de vous voir. Je n'en croyais pas mes oreilles. Elle continua : — Je vous attendais, il y avait longtemps que vous n'étiez venu. Pour le coup, je pensai sérieusement qu'il devait y avoir quelque chose de dérangé soit en moi, soit en elle. Cependant elle me montrait du doigt une pile quelconque assez haute qu'elle avait sur une petite table, puis elle ajouta : — Je vous ai réservé ceci, j'ai pensé que cela vous ferait plaisir; vous savez ce que c'est?

C'était un chocolat religieux qu'elle protégeait, et dont la vente était destinée à de bonnes œuvres. Je pris et je payai. C'était l'époque où je vivais quinze mois avec huit cents francs. Le chocolat catholique et le sourire de Mme de Chateaubriand me coûtèrent quinze francs, c'est-à-dire vingt jours de nourriture. Quinze francs, c'était pour moi alors comme quinze cents francs aujourd'hui.

C'est le sourire de femme le plus cher qui m'ait jamais été vendu.

Un soir, M. de Chateaubriand, qui était alors ministre des affaires étrangères, se promenait avec Mme de Castellane sous les beaux arbres de Chan-

tilly. Le jour tomba, l'entretien non. M. de Chateaubriand fit à Mme de Castellane ces vers, qui sont jolis :

Aux portes du couchant, le ciel se décolore.
Le jour n'éclaire plus notre tendre entretien ;
Mais est-il un sourire aux lèvres de l'Aurore
Aussi doux que le tien ?

Je les ai d'elle-même.

M. de Chateaubriand, au commencement de 1847, était paralytique ; Mme Récamier était aveugle. Tous les jours, à trois heures, on portait M. de Chateaubriand près du lit de Mme Récamier. Cela était touchant et triste. La femme qui ne voyait plus cherchait l'homme qui ne sentait plus ; leurs deux mains se rencontraient. Que Dieu soit béni ! on va cesser de vivre qu'on s'aime encore.

THÉÂTRE.

I

MADEMOISELLE MARS.

Dans sa dernière maladie, M^lle^ Mars avait souvent le délire. Un soir, le médecin arrive. Elle était en proie à une fièvre ardente et rêvait tout haut; elle parlait du théâtre, de sa mère, de sa fille, de sa nièce Georgina, de tout ce qu'elle avait aimé; elle riait, pleurait, criait, poussait de grands soupirs.

Le médecin s'approche de son lit et lui dit : — Chère dame, calmez-vous, c'est moi. — Elle ne le reconnaît pas et continue de délirer. Il reprend : — Voyons, montrez-moi votre langue, ouvrez la bouche. M^lle^ Mars le regarde, ouvre la bouche et dit : — Tenez, regardez. Oh! toutes mes dents sont bien à moi!

Célimène vivait encore.

Samedi 20 février.

Ouverture du Théâtre-Historique. J'en suis sorti à 3 heures et demie du matin.

M^lle^ Mars était la seule personne vivante qui figurât dans les peintures du porche du Théâtre-Historique.

M^me^ d'A..., en entendant dire cela, a dit :

— Ceci range M^lle^ Mars parmi les morts; elle n'a pas longtemps à vivre.

M^lle^ Mars est morte le 20 mars, un mois jour pour jour après l'ouverture du Théâtre-Historique.

Elle avait soixante-neuf ans; deux ans de plus que M^lle^ George. M^lle^ Mars avait cinquante-deux ans lorsqu'elle créa doña Sol, personnage de dix-sept ans.

Elle laisse un fils, caissier chez le banquier Gontard. On n'a pas envoyé de billets de faire part à cause de l'embarras de mettre : « M^lle^ Mars est morte. Son fils a l'honneur de vous en faire part. »

26 mars.

J'ai été à l'enterrement de M^lle Mars.

Je suis arrivé à midi. Le corbillard était déjà à la Madeleine. Il y avait une foule immense et le plus beau soleil du monde. C'était jour de marché aux fleurs sur la place. J'ai pénétré avec assez de peine jusque sur le perron; mais, là, impossible d'aller plus loin. L'unique porte était encombrée; personne ne pouvait plus entrer.

J'apercevais dans l'ombre de l'église, à travers la clarté éblouissante de midi, les étoiles rougeâtres des cierges rangés autour d'un haut catafalque noir. Les peintures du dôme faisaient un fond mystérieux.

J'entendais les chants des morts qui venaient jusqu'à moi, et tout autour de moi les propos et les cris de la foule. Rien n'est triste comme un enterrement; on ne voit que des gens qui rient. Chacun accoste gaîment son voisin et cause de ses affaires.

L'église et le portail étaient tendus de noir, avec un écusson en galons d'argent contenant la lettre M. Je me suis approché du corbillard qui était en velours noir galonné d'argent avec cette lettre M. Quelques touffes de plumes noires avaient été jetées à l'endroit où l'on met le cercueil.

Le peuple de Paris est comme le peuple d'Athènes, léger, mais intelligent. Il y avait là des gens en blouse et en manches retroussées qui disaient des choses vraies et vives sur le théâtre, sur l'art, sur les poëtes. Ils cherchaient et nommaient dans la foule les noms célèbres. Il faut à ce peuple de la gloire. Quand il n'a pas de Marengo ni d'Austerlitz, il veut et il aime les Dumas et les Lamartine. Cela est lumineux et ses yeux y courent.

Je suis resté sous le péristyle, abrité du soleil par une colonne. Quelques poëtes m'avaient rejoint et m'entouraient, Joseph Autran, Adolphe Dumas, Hippolyte Lucas, Auguste Maquet.

Alexandre Dumas est venu à nous avec son fils. La foule le reconnaissait à sa tête chevelue, et le nommait.

Vers une heure, le corps est sorti de l'église, et tout le monde.

Les propos éclataient parmi les assistants :

— Ah! voilà Bouffé! — Où est donc Arnal? — Le voici. — Tiens, ceux-ci en noir sont les sociétaires du Théâtre-Français. — Le Théâtre-Français assiste à son propre enterrement. — Voilà des femmes, M^me Volnys, M^me Guyon, Rose Chéri. — Celle-ci, c'est Déjazet; elle n'est plus très jeune; cela doit lui donner à réfléchir. Etc., etc.

Le corbillard s'est mis en mouvement, et nous avons tous suivi à pied. Derrière nous, venaient une douzaine de voitures de deuil, et quelques

calèches où il y avait des actrices. Il y avait bien dix mille personnes à pied. Cela faisait un flot sombre qui avait l'air de pousser devant lui le corbillard cahotant ses immenses panaches noirs.

Des deux côtés du boulevard, il y avait une autre foule qui faisait la haie. Des femmes en chapeaux roses étaient assises souriantes sur les espèces de degrés que font les trottoirs. Les balcons étaient encombrés de monde. Vers la Porte Saint-Martin, j'ai quitté le convoi, et je m'en suis allé pensif.

---

27 mars. — J'ai écrit hier quelques pages sur l'enterrement de M^lle^ Mars. Voici quelques autres détails. Dumas est allé jusqu'au cimetière avec son fils. Frédérick Lemaître s'y trouvait donnant le bras à M^lle^ Clarisse Miroy. Toutes les actrices du Théâtre-Français étaient là, vêtues de deuil. M^lle^ Doze (l'élève favorite de M^lle^ Mars qui l'élevait contre M^lle^ Plessy), nouvellement mariée à M. Roger de Beauvoir, y était aussi, mais point en deuil. On l'a remarqué. On a remarqué aussi que, pendant les discours, les prêtres sont remontés dans leur voiture pour ne point entendre l'éloge d'une comédienne. La foule était telle qu'on montait sur les tombes et qu'on défonçait les grilles des sépultures. La multitude a piétiné la fosse d'une jeune fille enterrée de la veille, qui se trouvait par malheur près de là.

Toutes les actrices avaient d'énormes bouquets de violettes qu'elles ont jetés sur le cercueil de M^lle^ Mars. Cela faisait un monceau haut de plus de deux pieds. Les bouquets de M^lle^ Rachel et de M^me^ Volnys étaient de vraies bottes de fleurs. M^me^ Doche donnait le bras à M^lle^ Rachel. Il y avait aussi quelques chanteurs des Bouffes, entre autres Lablache. Viennet, dans son discours, a appelé M^lle^ Mars *l'illustre Mars.* On a déposé provisoirement M^lle^ Mars dans le caveau de sa nièce Georgina Mars, morte il y a quelques années.

II

23 mai.

On a donné jeudi *l'École des familles* de M. Adolphe Dumas. Lundi M. Édouard Thierry demandait à Alexandre Dumas :

— Quand joue-t-on au Théâtre-Historique *l'École des familles* de votre homonyme ?

— Jeudi, dit Alexandre Dumas.

— Combien de temps pensez-vous qu'on la joue?

— Jeudi.

— Mais je ne vous demande pas quand, je vous demande combien de temps on la jouera?

— Eh bien, reprend Alexandre Dumas, je vous dis : jeudi.

III

MADEMOISELLE GEORGE.

23 octobre.

M^lle George est venue me voir aujourd'hui. Elle était triste et en grande toilette, avec une robe bleue à raies blanches.

Elle m'a dit : — Je suis lasse! Je demandais la survivance de Mars. Ils m'ont donné une pension de deux mille francs, qu'ils ne paient pas. Une bouchée de pain, et encore je ne la mange pas. On voulait m'engager à l'Historique (au Théâtre-Historique), j'ai refusé. Qu'irais-je faire là parmi ces ombres chinoises? Une grosse femme comme moi! Et puis où sont les auteurs? où sont les pièces? où sont les rôles? Quant à la province, j'ai essayé l'an passé, mais c'est impossible sans Harel. Je ne sais pas diriger des comédiens. Que voulez-vous que je me démêle avec ces malfaiteurs? Je devais finir le 24, je les ai payés le 20, et je me suis enfuie. Je suis revenue à Paris voir la tombe de ce pauvre Harel. C'est affreux, une tombe! ce nom, qui est là, sur cette pierre, c'est horrible. Pourtant je n'ai pas pleuré. J'ai été sèche et froide. Quelle chose que la vie! penser que cet homme si spirituel est mort idiot! Il passait des journées à faire comme cela avec ses doigts. Il n'y avait plus rien. — Idiot! — Eh bien, c'est fini. J'aurai Rachel à mon bénéfice; je jouerai avec elle cette galette d'*Iphigénie*. Nous ferons de l'argent. Cela m'est égal. Et puis elle ne voudrait pas jouer *Rodogune!* Je jouerai aussi, si vous le permettez, un acte de *Lucrèce Borgia*. Voyez-vous, je suis pour Rachel; elle est fine celle-là. Comme elle vous mâte tous ces drôles de Comédiens français! Elle renouvelle ses engagements, se fait assurer des feux, des congés, des montagnes d'or; puis, quand c'est signé, elle dit : — Ah! à propos, j'ai oublié de vous dire que j'étais grosse de quatre mois et demi, je vais être cinq mois sans pouvoir jouer! — Elle fait bien. Si j'avais eu ces façons, je ne serais pas à crever comme un chien sur la paille. Voyez-vous, les tragédiennes sont des comédiennes, après tout. Cette pauvre Dorval, savez-vous ce qu'elle devient? En voilà une à plaindre! Elle joue je ne sais où, à Toulouse, à Carpentras, dans des granges, pour gagner sa vie! Elle est réduite comme

moi à montrer sa tête chauve et à traîner sa pauvre vieille carcasse sur des planches mal rabotées, devant quatre chandelles de suif, parmi des cabotins qui ont été aux galères! ou qui devraient y être! Ah, Monsieur Hugo, tout cela vous est égal à vous qui vous portez bien, mais nous sommes de pauvres misérables créatures!

IV

FRÉDÉRICK LEMAÎTRE.

1847.

Frédérick Lemaître est bourru, morose, et bon. Il vit seul avec ses enfants et sa maîtresse, qui est en ce moment M^lle^ Clarisse Miroy.

Frédérick aime la table. Il n'invite jamais personne à dîner que Porcher, le claqueur, par occasion. Frédérick et Porcher se tutoient. Porcher a du bon sens, de bonnes manières et beaucoup d'argent, qu'il prête galamment aux auteurs dont le terme va échoir. Porcher est l'homme dont Harel disait : — Il aime, protège et méprise les gens de lettres.

Frédérick n'a jamais moins de quinze ou vingt plats à sa table. Quand la servante les apporte, il les regarde et les juge sans les goûter. Souvent il dit : — C'est mauvais. — En avez-vous mangé? — Non, Dieu m'en garde! — Mais goûtez-y. — C'est détestable. — Mais, je vais y goûter, dit Clarisse. — C'est exécrable. Je vous le défends. — Mais laissez-moi essayer. — Qu'on emporte ce plat! c'est une ordure. — Et il fait venir sa cuisinière et lui lave la tête.

Il est extrêmement craint de tous dans sa maison. Ses domestiques vivent dans la terreur. Ses enfants tremblent. A table, s'il ne parle pas, personne ne dit mot. Qui oserait rompre le silence quand il se tait? On dirait un dîner de muets ou un souper de trappistes, à la chère près. Il mange volontiers le poisson à la fin. S'il a un turbot, il se le fait servir après les crèmes. Il boit en dînant une bouteille et demie de vin de Bordeaux. Puis après dîner il allume son cigare et, tout en le fumant, il boit deux autres bouteilles de vin.

C'est du reste, un comédien de génie et fort bonhomme. Il pleure aisément et pour un mot, dur ou doux, qu'on lui dit fâché.

Il a eu une fois une attaque de goutte. Porcher qui a la goutte s'en est tiré par l'hydrothérapie. — Comment as-tu fait? lui a dit un jour Frédérick. — Je me suis mis à ne boire que de l'eau. — J'aime mieux avoir la goutte, dit Frédérick.

Ceci remonte à 1840. Mlle Atala Beauchêne [1] avait quitté Frédérick Lemaître, le grand et merveilleux comédien. Frédérick l'adorait. Il fut inconsolable.

La mère de Mlle Atala avait fort conseillé sa fille en cette occasion. Frédérick était un peu brutal, quoique très amoureux. Quoique ou parce que. Et puis, un russe fort riche se présentait. Bref, Mlle Atala persista dans sa résolution et ne voulut plus voir Frédérick, quoi qu'il pût dire et faire.

Frédérick fit d'effroyables menaces, surtout contre la mère.

Un matin, on sonne à tour de bras chez la mère. Elle ouvre et recule effrayée. C'était Frédérick. Il entre, s'assied sur la première chaise venue, et dit à la vieille femme : — N'ayez pas peur, je ne viens pas vous f..... ma botte au c.., je viens pleurer.

[1] Mlle Atala Beauchêne avait créé, sous le nom de Louise Baudoin, le rôle de la reine, dans *Ruy Blas*, en 1838.

NOTES ÉPARSES.

Le prince Elim Mestzchersky disait à Émile Deschamps : — Avec les glaces de Pétersbourg et le soleil de Crimée, la Russie a les deux grandes conditions de santé, la tête froide et les pieds chauds. — *Vous oubliez la troisième,* dit Émile Deschamps, *elle n'a pas le ventre libre* (la Pologne).

L'autre jour, j'étais dans mon cabinet à travailler. On m'apporte une lettre ainsi conçue :

« J'envoie à M. le vicomte Victor Hugo un billet pour le bal du 15 février donné à ..... au profit des pauvres. Prix : 20 francs. Mon domestique attendra la réponse.

« La comtesse de L. »

J'ai mis un napoléon sous cachet et j'ai écrit ceci sur l'enveloppe :

Voici mes vingt francs, comtesse,
Quoi qu'on puisse en vérité,
Manquer à la charité
Qui manque à la politesse.

Puis j'ai fait remettre la chose au laquais.

---

3 mars. — Rembrandt n'aimait pas qu'on regardât sa peinture de près. Il repoussait les gens du coude et disait : — *Un tableau n'est pas fait pour être flairé.*

---

5 mars. — La reine Victoria vient d'ordonner dans toute l'Angleterre un jour de jeûne liturgique et d'humiliation pour obtenir de la divine providence qu'elle daigne ne plus appesantir son bras sur l'Irlande. — Quelle dérision,

l'Angleterre jeûne pour l'Irlande qui meurt de faim! Ne jeûnez pas, nourrissez-là!

---

8 mars. — Le 20 février on a vu à Rome ce qui ne s'y était jamais vu, un ambassadeur du *turc* au pape.

L'ambassade de Bajazet à Innocent VIII fut purement politique. Celle-ci est purement cordiale. L'ambassadeur s'appelle Chékib-Effendi. Le sultan et le pape ont échangé des promesses d'*amitié*. Encore un pas de l'esprit civilisateur en dehors de l'esprit catholique. Et ce pas s'est fait à Rome.

---

5 avril. — Le comte Roy vient de mourir. Il avait deux millions cinq cent mille francs de rente. Il vivait avec deux cent mille francs par an. — C'est dommage, disais-je hier, qu'un poëte n'ait jamais deux millions de rentes. On verrait. Ce serait un beau spectacle qu'une grande imagination se jouant dans une grande richesse. — *Oh!* s'est écrié Théophile Gautier, *si j'avais deux millions de rente, je voudrais que Paris passât sa vie, assis sur son derrière, à me les regarder manger!*

IMPRIMERIE NATIONALE

[LA PRISON DES CONDAMNÉS À MORT.]

Avril 1847.

La prison des condamnés à mort, placée à côté et bâtie en pendant de la prison des jeunes détenus, est une vivante et saisissante antithèse. Ce n'est pas seulement le commencement et la fin du malfaiteur qui se regardent; c'est aussi la confrontation perpétuelle des deux systèmes pénitentiaires, la claustration cellulaire et l'emprisonnement en commun. Il suffit presque de ce vis-à-vis pour juger la question. C'est un duel sombre et silencieux entre le cachot et la cellule, entre la vieille prison et la prison nouvelle.

D'un côté, tous les condamnés pêle-mêle, l'enfant de dix-sept ans avec le vieillard de soixante-dix, le prisonnier de treize mois avec le forçat à vie, le gamin imberbe qui a chipé des pommes et l'assassin de grandes routes sauvé de la place Saint-Jacques et jeté à Toulon par les circonstances atténuantes, des presque innocents et des quasi damnés, des yeux bleus et des barbes grises, de hideux ateliers infects où se coudoient et travaillent, dans des espèces de ténèbres, à des choses sordides et fétides, sans air, sans jour, sans parole, sans regard, sans intérêt, d'affreux spectres mornes, dont les uns épouvantent par leur vieillesse, les autres par leur jeunesse.

De l'autre côté, un cloître, une ruche; chaque travailleur dans sa cellule, chaque âme dans son alvéole; un immense édifice à trois étages remplis de voisins qui ne se sont jamais vus; une ville composée d'une foule de petites solitudes; rien que des enfants, et des enfants qui ne se connaissent pas, qui vivent des années, l'un près de l'autre, sans jamais entendre ni le bruit de leurs pas, ni le son de leur voix, séparés par un mur et par un abîme; le travail, l'étude, les outils, les livres, huit heures de sommeil, une heure de repos, une heure de jeu dans une petite cour à quatre murs, la prière soir et matin, la pensée toujours.

D'un côté un cloaque; de l'autre une culture.

Vous entrez dans une cellule, vous trouvez un enfant debout devant un établi qu'éclaire une fenêtre à vitres dépolies dont un carreau du haut peut s'ouvrir. L'enfant est vêtu de grosse bure grise, propre, grave, paisible. Il s'interrompt, car il travaillait, et il salue. Vous l'interrogez, il répond avec un regard sérieux et une parole douce. Les uns font des serrures, douze par jour; les autres des sculptures pour meubles; etc., etc. Il y a autant d'états que

d'ateliers, autant d'ateliers que de corridors. L'enfant en outre sait lire et écrire. Il a dans sa prison un maître pour l'esprit comme pour le corps.

Il ne faut pas croire cependant qu'à force de douceur cette prison soit inefficace comme châtiment. Non, elle est profondément triste. Tous ces détenus ont un air qui est particulier.

Il y a du reste encore beaucoup de critiques à faire; le système cellulaire commence. Il a presque tous ses perfectionnements devant lui; mais déjà, tel qu'il est, incomplet et insuffisant, il est admirable à côté du système de l'emprisonnement en commun.

Le prisonnier, captif de tous les côtés et libre seulement du côté du travail, s'intéresse à ce qu'il fait, quoi qu'il fasse. Tel enfant joueur, qui haïssait toute occupation, devient un ouvrier acharné. C'est que peu de travail ennuie et beaucoup de travail amuse.

Quand on est séquestré, on parvient à trouver du plaisir dans le travail le plus aride comme on finit par trouver de la lumière dans la cave la plus noire.

L'autre jour, le 5 avril, je visitais la prison des condamnés, je dis au directeur qui m'accompagnait :

— Vous avez un condamné à mort ici en ce moment?

— Oui, monsieur, le nommé Marquis, qui a essayé de tuer à coups de couteau une fille Térisse pour la voler.

— Je voudrais, dis-je, parler à cet homme.

— Monsieur, dit le directeur, je suis ici pour prendre vos ordres, mais je ne puis vous introduire près du condamné.

— Parce que?

— Monsieur, les règlements de police nous défendent de laisser pénétrer qui que ce soit dans la cellule des condamnés à mort.

Je repris :

— J'ignore, Monsieur le directeur de la prison, ce que prescrivent les règlements de police; mais je sais ce que prescrit la loi. La loi place les prisons sous la surveillance des chambres et les ministres en particulier sous la surveillance des pairs de France, qui peuvent être appelés à les juger. Partout où il peut y avoir un abus, le législateur doit entrer et regarder. Il peut y avoir des choses mauvaises dans le cachot d'un condamné à mort. Il est de mon devoir d'entrer et de votre devoir d'ouvrir.

Le directeur ne répliqua point et me conduisit.

Nous côtoyâmes une petite cour où il y a quelques fleurs et qu'entoure une galerie. C'est le promenoir spécial des condamnés à mort. Quatre hauts bâtiments l'entourent. Au milieu d'un des côtés de la galerie, il y a une grosse porte bardée de fer. Un guichetier l'ouvrit, et je me trouvai dans une

sorte d'antichambre obscure et dallée de pierres. Je vis devant moi trois portes, une en face, les deux autres à droite et à gauche; trois lourdes portes de chêne percées d'un guichet à grille et chargées d'une énorme armature de fer. Ces trois portes donnent sur trois cellules destinées à des condamnés à mort qui attendent leur sort après leur double pourvoi en grâce et en cassation. C'est en général un répit de deux mois. — Il n'y a encore eu, me dit le directeur, que deux de ces cellules occupées à la fois.

On m'ouvrit la porte du milieu. C'était celle du cachot habité en ce moment.

J'entrai.

Au moment où j'entrai, un homme se leva vivement et resta debout.

Cet homme était au fond de la chambre. Ce fut lui que je vis d'abord. Un jour blafard qui tombait d'une large fenêtre à hotte placée au-dessus de sa tête l'éclairait par derrière. Il avait la tête nue, le col nu, des chaussons aux pieds, un pantalon de laine brune et la camisole. Les manches de cette camisole de grosse toile grise étaient nouées par devant. A travers cette toile on distinguait sa main qui tenait une pipe toute bourrée. Il allait allumer cette pipe à l'instant où la porte s'était ouverte. C'était le condamné.

On ne voyait par la fenêtre qu'un peu de ciel pluvieux.

Il y eut un moment de silence. J'éprouvais trop d'émotions à la fois pour pouvoir parler.

C'était un jeune homme, il n'avait évidemment pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans. Ses cheveux, châtains et naturellement frisés, étaient coupés courts; sa barbe n'était pas faite. Il avait les yeux grands et beaux, mais le regard petit et vilain, le nez écrasé, les tempes proéminentes, les os de derrière l'oreille larges, ce qui est mauvais signe, le front bas, la bouche laide, et, à gauche, au bas de la joue, ce gonflement particulier que donne l'angoisse. Il était pâle. Toute cette figure était bouleversée; cependant, à notre entrée, il s'efforça de sourire.

Il était debout, il avait à sa gauche son lit, une espèce de grabat en désordre sur lequel il était probablement étendu le moment d'auparavant, et à sa droite une petite table de bois barbouillée en jaune ayant pour dessus une planche peinte en marbre Sainte-Anne. Sur cette table il y avait des écuelles de grosse terre vernie contenant des légumes cuits à l'eau et un peu de viande, un morceau de pain et une blague de cuir pleine de tabac à fumer et ouverte. Une chaise de paille était à côté de la table.

Ce n'était plus ici l'effrayant cabanon des condamnés de la Conciergerie. C'était une chambre assez vaste, assez claire, badigeonnée en jaune, meublée de ce lit, de cette chaise, de cette table, d'un poêle en faïence qui était à notre gauche, d'une planche ajustée à un angle du mur vis-à-vis la fenêtre

et chargée de vieilles hardes et de vieux tessons. Dans un autre angle il y avait une chaise carrée qui remplaçait l'ignoble baquet classique des anciens cachots. Tout cela était propre ou à peu près, rangé, aéré, balayé, et avait ce je ne sais quoi de bourgeois qui ôte aux choses leur horreur aussi bien que leur beauté. La fenêtre, garnie de doubles barreaux, était ouverte. Deux petites chaînes, destinées à en retenir les châssis, pendaient à deux clous au-dessus de la tête du condamné.

Près du poêle, deux hommes se tenaient debout, un soldat sans autre arme que son sabre, et un gardien. Les condamnés ont toujours ainsi auprès d'eux deux hommes qui ne les quittent ni jour ni nuit. On relève ces hommes de trois heures en trois heures.

Ce ne fut pas dans le premier moment que je pus considérer tout cet ensemble. Le condamné absorbait toute mon attention.

M. Paillard de Villeneuve m'accompagnait. Ce fut le directeur qui rompit le silence le premier.

— Marquis, dit-il en me montrant, Monsieur vient dans votre intérêt.

— Monsieur, dis-je alors, si vous avez quelque réclamation à faire, je suis ici pour l'entendre.

Le condamné s'inclina et me répondit en souriant d'un sourire qui faisait mal :

— Je n'ai à me plaindre de rien, Monsieur. Je suis bien ici. Ces messieurs (il montrait les deux gardiens) sont très bons et veulent bien causer avec moi. M. le directeur vient me voir de temps en temps.

— Comment êtes-vous nourri? repris-je.

— Très bien, Monsieur. J'ai double ration.

Il ajouta après un silence :

— *Nous* avons droit à double ration, et puis j'ai du pain blanc.

Je regardai le morceau de pain, qui était très blanc en effet.

Il ajouta :

— Le pain de la prison, c'est la seule chose à laquelle je n'aurais pas pu m'accoutumer. A Sainte-Pélagie où j'ai été en prévention, nous avions formé une société de jeunes gens pour être entre nous et n'être pas mêlés avec les autres, et pour avoir du pain blanc.

Je repris :

— Étiez-vous mieux à Sainte-Pélagie qu'ici?

— J'étais bien à Sainte-Pélagie, et je suis bien ici.

Je poursuivis :

— Vous disiez que vous ne vouliez pas être *mêlé avec les autres*. Qu'entendiez-vous par ce mot, *les autres?*

— C'était, répondit-il, beaucoup de gens du commun qu'il y avait.

Le condamné était fils d'un portier de la rue Chabanais.

— Votre lit est-il bon? lui demandai-je.

Le directeur souleva les couvertures et me dit :

— Voyez, monsieur, un sommier, deux matelas et deux couvertures.

— Et deux traversins, ajouta Marquis.

— Dormez-vous bien? lui dis-je.

Il répondit sans hésiter :

— Très bien.

Il y avait sur le lit un livre dépareillé tout ouvert.

— Vous lisiez?

— Oui, Monsieur.

Je pris le livre; c'était un *Abrégé de géographie et d'histoire* imprimé au dernier siècle. Les pages du commencement et une moitié de la reliure manquaient. Le livre était ouvert à l'endroit du lac de Constance.

— Monsieur, me dit le directeur, c'est moi qui lui ai prêté ce livre.

Je me tournai vers Marquis.

— Ce livre vous intéresse-t-il?

— Oui, Monsieur, répondit-il; M. le directeur m'a prêté aussi les voyages de Lapérouse et du capitaine Cook. J'aime ces aventures de nos grands navigateurs. Je les ai déjà lus, mais je les relis volontiers, et je les relirai avec plaisir dans un an ou dans dix ans.

Il ne dit pas *je relirais,* mais *je relirai.* Du reste, le pauvre jeune homme était beau parleur et s'écoutait avec un certain plaisir. *Nos grands navigateurs* est textuel. Il parlait en style de journal. Dans tout le reste de la conversation, je remarquai cette absence de naturel. Tout s'efface devant la mort, excepté l'affectation. La bonté s'évanouit, la méchanceté s'en va, l'homme bienveillant devient amer, l'homme rude devient doux; l'homme affecté reste affecté. Chose étrange que la mort vous touche et ne vous rende pas simple!

C'était un pauvre ouvrier vaniteux, un peu artiste, trop et trop peu, que la vanité avait perdu. Il avait le goût de paraître et de jouir. Il avait dérobé un matin cent francs dans la commode de son père et le lendemain, après une journée de plaisir, de bons repas, de spectacle, de débauches, etc., il avait assassiné une fille pour la voler. Cette affreuse échelle qui a tant d'échelons, qui va du vol domestique à l'assassinat, de la réprimande paternelle à l'échafaud, les scélérats comme Lacenaire et Poulmann mettent vingt ans à la descendre; lui, ce jeune homme, qui n'était qu'un enfant hier, l'avait enjambée. En vingt-quatre heures, il avait, comme disait dans la cour un vieux forçat ancien maître d'école, *pris tous ses grades.*

Quel abîme qu'une telle destinée!

Je feuilletai le livre quelques instants et je repris :

— Est-ce que vous n'aviez aucun moyen d'existence?

Il releva la tête et répondit avec une sorte de fierté :

— Si fait, Monsieur.

Puis il continua, je ne l'interrompais pas :

— J'étais dessinateur pour meubles, j'ai même étudié pour être architecte. Je m'appelle Marquis, je suis élève de M. Le Duc.

Il voulait parler de M. Viollet-le-Duc, architecte du Louvre. Je remarquai dans la suite de ses paroles qu'il prononçait avec quelque complaisance ces mots *Marquis, M. Le Duc.*

Cependant il ne s'était point arrêté.

— J'avais commencé la fondation d'un journal de dessins pour les ébénistes. J'avais fait déjà quelques planches. Je voulais donner aux tapissiers des dessins dans le goût renaissance faits selon les règles du métier, ce qu'ils n'ont jamais. Ils sont forcés de se contenter de gravures de modes fort incorrectes.

— Vous aviez une bonne idée. Pourquoi ne l'avoir point mise à exécution?

— Cela a manqué, monsieur.

Il dit ce mot d'un ton paisible et ajouta :

— Pourtant je ne peux pas dire que j'aie manqué d'argent. J'avais du talent; je vendais mes dessins; j'aurais, bien sûr, fini par les vendre ce que j'aurais voulu.

Je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Alors, pourquoi?...

Il me comprit, et répondit :

— Je ne sais vraiment pas. C'est une idée qui m'a traversé l'esprit. Je ne me serais vraiment pas cru capable de cela jusqu'à ce jour néfaste.

Sur ce mot, *jour néfaste,* il s'interrompit, puis reprit avec une sorte d'insouciance :

— Je regrette de n'avoir point là quelques dessins, je vous les montrerais. Je faisais aussi le paysage. M. Le Duc m'avait appris l'aquarelle. Je réussissais le genre Cicéri. J'ai fait des choses qu'on aurait juré qu'elles étaient de M. Cicéri. J'aime beaucoup le dessin. A Sainte-Pélagie, j'ai dessiné les portraits de plusieurs de mes compagnons, mais au crayon seulement. On n'a pas voulu laisser entrer ma boîte d'aquarelle.

— Pourquoi ? dis-je sans réflexion.

Il hésita, je regrettai ma question, car j'entrevoyais le motif.

— Monsieur, reprit-il, c'est qu'on se figurait qu'il pouvait y avoir du poison dans les couleurs. On avait tort. Ce sont des couleurs à l'eau.

— Mais, observa le directeur, il y a du minium dans le vermillon?

— C'est possible, dit-il. Le fait est qu'on n'a pas voulu, et j'ai dû me contenter du crayon. Les portraits étaient tout de même ressemblants.

— Et ici, que faites-vous?

— Je m'occupe.

Il resta rêveur sur cette réponse, puis ajouta :

— Je dessinerais bien. Ceci (en montrant la camisole) ne me gênerait pas. A la rigueur on dessinerait (il agitait sa main sous la manche en parlant ainsi). Et puis ces messieurs (montrant les gardiens) sont très bons. Ils m'ont déjà offert de me laisser lever les manches. Mais je fais autre chose, je lis.

— Vous voyez, sans doute, l'aumônier.

— Oui, Monsieur, il vient.

Ici, il se tourna vers le directeur.

— Mais je n'ai pas encore vu l'abbé Montès.

Ce nom dans cette bouche me fit un effet sinistre. J'ai vu une fois dans ma vie l'abbé Montès, un jour d'été, par un beau soleil, sur le pont au Change, dans la charrette qui menait Louvel à l'échafaud.

Cependant le directeur avait répondu :

— Ah! dame! c'est qu'il est vieux, il a près de quatrevingt-six ans; le pauvre bonhomme fait son service comme il peut.

— Quatrevingt-six ans! dis-je. C'est ce qu'il faut, pourvu qu'il ait un peu de force. A cet âge on est si près de Dieu qu'on doit avoir de bien belles paroles.

— Je le verrai avec plaisir, dit Marquis tranquillement.

— Monsieur, lui dis-je, il faut espérer.

— Oh! reprit-il, je ne me décourage pas. D'abord j'ai mon pourvoi en cassation et puis j'ai ma demande en grâce. La sentence qui me condamne peut être cassée, je ne dis pas qu'elle ne soit pas juste, mais elle est un peu sévère, on aurait pu considérer mon âge et admettre des circonstances atténuantes. Et puis j'ai signé mon placet au roi. Mon père, qui vient me voir, m'a dit d'être tranquille. C'est M. Le Duc qui remettra lui-même le placet à Sa Majesté. M. Le Duc me connaît bien, il connaît bien son élève Marquis. Le roi est accoutumé à ne lui rien refuser. Il est impossible qu'on ne me fasse pas grâce, je ne dis pas de tout, mais...

Il se tut.

— Oui, lui dis-je, ayez bon espoir. Vous avez ici-bas vos juges d'un côté et votre père de l'autre. Mais là-haut, vous avez aussi votre père et votre juge, qui est Dieu, et qui ne peut pas sentir la nécessité de vous condamner sans éprouver en même temps le besoin de vous pardonner. Espérez donc!

— Merci, Monsieur, répondit Marquis.

Il y eut encore un silence.

Je lui demandai :

— Désirez-vous quelque chose?

— Je voudrais sortir et me promener dans la cour un peu plus souvent. Voilà tout, Monsieur; je ne sors guère qu'un quart d'heure par jour.

— C'est trop peu, dis-je au directeur. Pourquoi cela?

— C'est que nous avons une telle responsabilité! répondit le directeur.

— Comment! dis-je, mettez quatre gardiens si deux ne suffisent pas. Mais ne refusez pas à ce jeune homme un peu d'air et de soleil. Une cour au centre de la prison, des verrous et des grilles partout, quatre hautes murailles tout autour, quatre gardiens toujours là, la camisole de force, des sentinelles à chaque guichet, deux chemins de ronde et deux enceintes de soixante pieds de haut, que craignez-vous? Il faut que le prisonnier soit libre de se promener dans la cour quand il le demande.

Le directeur s'inclina et dit :

— C'est juste, Monsieur, je remplirai vos intentions.

Le condamné me remercia avec une sorte d'effusion.

— Il est temps que je vous quitte, lui dis-je. Tournez-vous du côté de Dieu et ayez bon courage.

— J'aurai bon courage, Monsieur.

Il m'accompagna jusqu'au seuil, et la porte se referma.

Le directeur me fit entrer à droite dans le cabanon voisin.

Celui-là était d'une forme plus allongée que l'autre, il n'y avait qu'un lit et un vase de terre grossière sous le lit.

— C'est ici, me dit le directeur, qu'a été enfermé Poulmann. Dans les six semaines qu'il a passées ici, il a usé trois paires de souliers à marcher sur ce plancher. Il avait même usé les planches. Il marchait sans cesse, et trouvait moyen de faire quinze lieues par jour dans son cabanon. C'était un terrible homme.

— Vous avez eu Joseph Henri? lui dis-je.

— Oui, monsieur, mais à l'infirmerie. Il était malade. Celui-là écrivait toujours. À M. le garde des sceaux. À M. le procureur général. À M. le chancelier. À M. le grand référendaire. Des lettres, des lettres de quatre pages à tout le monde, et d'une petite écriture serrée. Je lui dis un jour en riant : — Heureusement que vous n'êtes pas obligé de lire ce que vous écrivez! — Évidemment personne ne les lisait, ces lettres-là. C'était un fou.

Comme je sortais de la prison, le directeur me fit remarquer les deux chemins de ronde. De hautes murailles, une herbe rare, une guérite de trente en trente pas, cela glace.

Il me fit remarquer, sous la fenêtre même des condamnés à mort, une place où deux soldats en faction se sont brûlé la cervelle l'an dernier. Ils se sont mis le canon de leur fusil dans la bouche et se sont fait sauter le crâne. On voit encore la guérite trouée par les deux balles. Les pluies de l'hiver ont lavé les taches de sang sur le mur. L'un s'est tué parce que l'officier de ronde, le voyant sans son fusil qu'il avait déposé dans la guérite, lui avait dit en passant : *Quinze jours de salle de police.* — L'autre, on n'a jamais su pourquoi.

[PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES[1].]

CHAMBRE DES PAIRS.

6 mai. — Le nouveau garde des sceaux, M. Hébert, a apporté aujourd'hui à la Chambre l'ordonnance qui la constitue cour de justice pour juger le général Cubières à propos de l'affaire Parmentier. Le général assistait à la séance. Il était à sa place, assis au bureau comme secrétaire de la Chambre qu'il est en ce moment. Le chancelier présidait. Le général paraissait calme et regardait de temps en temps avec une lorgnette d'ivoire les tribunes où il y avait beaucoup de femmes. Personne n'est allé lui parler, ni lui prendre la main. La Chambre était nombreuse et triste. Il a deux ou trois fois adressé la parole à M. de Ségur-Lamoignon, assis à côté de lui, qui lui répondait avec une répugnance visible. Chacun se demandait : — Comment est-il là? pourquoi est-il venu? — Cousin, assis à côté de moi, me disait : — Il n'est donc pas allé consulter son vertueux ami intime M. Passy qui lui eût dit crûment son fait!

Le comte Daru a lu l'ordonnance. Puis le général Cubières a demandé la parole. Le chancelier a dit : — La parole est à M. Despans-Cubières. On a remarqué cette forme. Le général est monté à la tribune, assez pâle, et a parlé dix minutes environ, pour ne dire ni oui, ni non, sans faiblesse et sans fermeté. Il expliquera, a-t-il dit. Puis il est retourné à sa place de secrétaire, à la grande stupeur de tous. La séance législative a commencé, et le chancelier a appelé le comte Beugnot à la tribune. Vingt minutes après le général a quitté la Chambre. Pas un ne lui a dit un mot. Cousin me disait : — J'ai été ministre avec lui, nous sommes presque amis. Eh bien, s'il passait là, je ne lui donnerais pas la main. Je ne suis pas assez brave pour cela.

Comme le général descendait le grand escalier, Viennet qui montait l'a rencontré. Viennet est allé à lui et lui a dit : Insensé! (style Viennet) comment avez-vous écrit de telles lettres! — C'est là mon seul tort, a répondu Cubières. Je n'en ai pas eu d'autres.

[1] Affaire des mines de Gouhenans. — MM. Cubières, Parmentier et Pellapra sont accusés «d'avoir, en 1842, corrompu par offres, dons et présents, le ministre des travaux publics, pour obtenir la concession d'une mine de sel gemme située dans le département de la Haute-Saône». — M. Teste est accusé «d'avoir, étant ministre des travaux publics, agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire». *Réquisitoire du procureur général Delangle.*

Du reste, il ne paraît pas comprendre la gravité de sa situation. Il y a quinze jours, il était au concert du ministre de l'intérieur où a chanté Mlle de Santa-Colonna. Il était fort gai, cet affreux procès devait éclater le lendemain. Ce hideux Parmentier le tenait. On ne s'en serait pas douté. Il riait. Il avait de l'esprit, du vrai esprit libre et heureux. Philippe de Ségur lui disait ce soir-là : — Que dites-vous des recommandations que fait le roi de Prusse à son peuple en lui donnant une constitution? — Il me fait l'effet, répondit Cubières, d'Arlequin qui donne des tambours et des trompettes à ses enfants et qui leur dit : Amusez-vous bien, mais ne faites pas de bruit. — Et tous de rire. — Il était mardi à la soirée de M. Guizot.

Au moment où il est sorti de la Chambre, le comte de Pontécoulant est monté à mon banc avec son air de vieux sénateur de quatrevingt-cinq ans. Il s'est penché sur mon fauteuil et m'a dit : — Que pensez-vous de cela? — J'ai levé les yeux au ciel. Il a ajouté : — Un pair de France accusé d'escroquerie! nous revenons au temps du cardinal Dubois et de la princesse de Guéménée. J'ai trop vécu.

M. Cubières était un homme aimable et cordial. C'était lui qui m'avait fait les honneurs de la Chambre, le jour où j'y siégeai pour la première fois. Il me montra tout, les salons, la bibliothèque, la buvette, le vestiaire, le jardin. Il me fit admirer «nos roses et nos oiseaux». Je le connaissais depuis son ministère de 1840. A cette époque, nous nous rencontrâmes dans un coucou allant tous deux à Saint-Prix où nos femmes étaient à la campagne. Le général Cubières avait de l'esprit, de l'indécision, point d'éloquence, des manières faciles. Il était brave, et avait servi avec mon oncle Louis.

Je m'aperçois que je viens d'en parler comme s'il était mort.

— Que n'a-t-il tué quelqu'un! disais-je à Lagrenée, que n'est-il traduit devant la cour des pairs pour haute trahison, ou pour attentat à la sûreté de l'État! je voudrais qu'il m'eût tiré un coup de pistolet et être au lit de la blessure! — Vous seriez, me dit Lagrenée, le Grangeneuve de la chambre des pairs!

Les vieux généraux étaient particulièrement consternés.

25 juin. — La cour des pairs a statué en chambre du conseil sur le président Teste dans l'affaire Cubières. A midi et demi précis, appel nominal. M. le chancelier a été d'avis d'intervertir l'ordre du réquisitoire du procureur général et de commencer par Teste. Ainsi fait. M. de Pontois, appelé le premier, a réservé son vote. M. de Ponthon, appelé le second, a dit non pour la mise en accusation. Jusqu'à M. Troplong, presque tous ont dit non. M. Troplong a parlé et bien parlé pour la mise en accusation. Seulement il a justifié son nom. M. de Malleville aussi a trop longuement parlé dans le

même sens. M. Renouard a opiné assez éloquemment pour l'accusation. Mon tour venu, je me suis levé et j'ai dit : — A mon avis, retirer M. Teste de l'affaire, ce serait la juger d'avance; ce serait en retirer le fait de corruption; ce serait condamner M. le général Cubières à se débattre uniquement désormais sous cette affreuse accusation d'escroquerie que je souhaite passionnément voir écarter. Je maintiens M. Teste dans l'accusation. — Ceci a été particulièrement au cœur des vieux généraux qui ont applaudi. On a fait deux tours de scrutin. Au premier, 188 votants; il y a eu 148 *oui,* 40 *non;* au deuxième, 181 votants, il y a eu 142 *oui,* 39 *non.* M. Teste a été mis en accusation. La séance, ouverte à midi et demi, a été levée à six heures.

26 juin. — Suite de la délibération. — Il y avait 187 pairs. La mise en accusation :

1° Pour le fait de corruption, a été votée : contre Cubières, au premier tour, par 163 *oui* contre 24 *non;* au deuxième, par 160 *oui* contre 26 *non;* — contre Parmentier, au premier tour, par 162 *oui* contre 25 *non;* le second tour, n'ayant pas été réclamé, n'a pas eu lieu; — contre Pellapra, aux deux tours, par 162 *oui* contre 25 *non;*

2° Pour le fait d'escroquerie : contre Cubières, au premier et au second tour par 134 *oui* contre 53 *non;* — contre Pellapra, au premier tour, par 137 *oui* contre 50 *non*, au deuxième tour qui a eu lieu sur la demande formelle du duc de Coigny, par 136 *oui* contre 50 *non.* Au premier tour, sur la question d'escroquerie, j'ai dit : — L'affaire est en ce moment obscure pour tout le monde, pour le public et pour nous, juges; elle ne se compose encore à l'heure qu'il est que de vraisemblances et d'invraisemblances. Eh bien! toutes les vraisemblances sont du côté de la corruption, toutes les invraisemblances du côté de l'escroquerie. Ceci me frappe. Aucune pièce dans ces deux volumes de 800 pages ne tend à établir réellement l'escroquerie. En cet état, je ne puis me résigner à porter une accusation, qui est déjà une dégradation, contre un pair de France, contre un lieutenant général, contre un ancien soldat, et je dis non. — Au deuxième tour, j'ai dit : — Messieurs, je persiste. Tout à l'heure, quand je mettais en regard la qualité de la personne et la bassesse du délit, ce n'était pas un argument; c'était une manière de faire comprendre à la cour ma profonde répugnance à prononcer légèrement contre une telle personne une telle accusation. Messieurs, dans cette affaire, nous n'avons que le choix des choses tristes, la pensée va avec douleur de M. le président Teste à M. le général Cubières. Eh bien, dans cette alternative poignante, j'aime encore mieux voir à notre barre un ancien ministre corrompu qu'un ancien ministre escroc. Pour faire de tels choix, il

faut, j'en conviens, être en de telles extrémités. Je ne veux donc pas accuser légèrement, — je dis légèrement, — le général Cubières d'escroquerie. Je répète qu'il n'y a dans le dossier aucune pièce qui prouve à sa charge ce délit, pire qu'un crime. S'il en était autrement, s'il y avait contre lui des indices réels, des indices suffisants, Messieurs, sa qualité, que j'invoquais tout à l'heure, serait à mes yeux une circonstance aggravante; et précisément parce qu'il est pair de France, précisément parce qu'il a été soldat, et soldat de nos plus glorieuses armées, je voterais l'accusation avec un sévère empressement. Il n'en est pas ainsi. Je dis non.

M. de Broglie a dit *non,* M. Pasquier a dit *oui.*

La séance, ouverte à midi, a été levée à cinq heures et demie.

En sortant de la séance, le duc de B. m'a dit : — Prenez garde, avec des procès comme ceux-là on ébranle plus que le cabinet, on court risque de faire tomber le gouvernement, les institutions, l'État. — J'ai répondu : — L'homme n'est pas bien solide sur ses jambes qu'on fait tomber en lui brossant son habit.

29 juin. — Hier les quatre accusés ont été mandés (ils ne sont pas arrêtés) au Luxembourg et interrogés de nouveau. M. Cubières a dit qu'il voulait un salon pour lui seul, à présent et pendant tout le procès, entendant ne pas se trouver avec ses coaccusés. M. Teste est furieux; il a dit avec sa vivacité méridionale : — *C'est bon. Je vais en foudroyer plusieurs. On m'appelait il y a vingt ans le lion du midi, maintenant le lion est vieux, mais il est toujours lion.* —

Voici ce qu'on raconte du reste. — M^me^ Cubières aurait dit à M. Hipp. Passy, il y a deux jours : — *Eh bien! mon mari parlera. Il le faut. La vérité est qu'il a donné cent quinze mille francs à M. Pellapra pour M. Teste.* — Je tiens ceci de M. de Mesnard auquel M. Troplong l'a dit, le tenant de Passy lui-même.

7 juillet. — Pellapra s'est enfui. Le procès commence demain.

Jeudi 8 juillet. — Premier jour du procès.

A midi je suis arrivé. Les pairs étaient dans la galerie des tableaux. J'y suis allé. Tous parlaient de l'évasion de Pellapra. M. le chancelier est entré. Des banquettes avaient été préparées selon l'usage pour les pairs et une table pour le chancelier avec un fauteuil, sous le tableau de *Marius à Carthage,*

à quelques pas du tableau des *Enfants d'Édouard.* Une grande draperie bleue, ornée d'un assez vilain galon jaune, coupait la galerie en deux.

Le chancelier a réclamé la parole. On a fait silence. Il a expliqué à la cour qu'avant d'entrer en séance il était de son devoir de l'entretenir de Pellapra. Pellapra s'est évadé. Y a-t-il quelque reproche à faire, soit au chancelier, soit même à la cour? devait-on mettre les accusés en état d'arrestation? Non. En thèse générale et pour tous les accusés, la cour des pairs a toujours adouci le plus qu'elle a pu les formes de la justice et n'ordonne d'arrestations que les indispensables. Dans le cas particulier, pourquoi une arrestation? Point de prison attachée même à la culpabilité déclarée. La dégradation civique, nulle privation de la liberté, voilà la peine encourue. La prévention pourrait-elle être plus sévère que la condamnation [1]. En outre, la qualité des personnes n'était-elle pas à considérer? Pouvait-on craindre l'évasion d'un homme comme Pellapra *si puissamment riche,* a dit le chancelier, que la contumace va frapper par le séquestre de tous ses biens? Enfin, quoi qu'il en soit, l'évasion est consommée, le chancelier s'est concerté avec le procureur général, la cour statuera. Le chancelier réclame une ordonnance de prise de corps contre Pellapra. En attendant, il a décerné un mandat d'amener. Le ministre de l'intérieur a mis le télégraphe en mouvement. Le signalement de Pellapra a été envoyé par toute la France. Le chancelier a lu ce signalement : *Soixante-quinze ans, visage allongé, teint coloré.* — Coloré? point du tout! a dit le duc de Brancas. Il est livide.

M. le chancelier a ajouté que, sur son ordre, la police s'était transportée chez Pellapra, quai Malaquais, 17; que Pellapra était absent, que M^me^ Pellapra était seule chez elle, et avait répondu aux questions du commissaire délégué que son mari *serait de retour dans deux jours.*

Le greffier, M. Cauchy, sur l'ordre du chancelier, a lu à la cour une lettre de Pellapra à son avocat, M^e^ Gauthier, envoyée par l'avocat à M. le chancelier. Dans cette lettre, Pellapra rappelle ses infirmités, sa vieillesse, les incommodités qui l'empêcheraient de soutenir les longueurs du débat, l'effroi que lui cause une incarcération possible loin des siens auxquels il est habitué, la fatigue, la souffrance, tant d'émotions depuis six semaines; il dit à son avocat, qu'il appelle *son cher ami,* que sa conscience ne lui reproche rien, et que s'il déserte le débat et l'accusation publique, ce n'est pas par peur de la justice, mais par crainte de ses infirmités et de ses maladies.

A cette lettre était joint un certificat d'un médecin, membre de l'académie

[1] *21 juillet.* — Je relis après le procès ces notes écrites au moment même et sur place, et je fais cette remarque que le chancelier, qui ne voyait pas au commencement de l'affaire de prison possible pour les condamnés, a fini par voter la prison pour Teste à qui on l'a infligée et pour Cubières à qui on l'a épargnée. (*Note de Victor Hugo.*)

de médecine, dont j'ai oublié le nom. Ce certificat constate « une grave maladie chirurgicale » (la fistule) pour laquelle Pellapra serait « en traitement » et aurait déjà subi « plusieurs opérations douloureuses ».

Le chancelier a repris la parole et rappelé à la cour son usage (très contestable) de n'adresser de questions que par l'intermédiaire du président.

Comme nous entrions en séance, Montalembert m'a abordé et m'a dit : — Voici ce que vient de me conter le général Prével. Il y a trois jours, dimanche, le général traversait les Tuileries donnant le bras à un conseiller d'État de ses amis, M. Amédée Thierry, le frère de l'écrivain. Sous les marronniers, il aperçut un vieillard qui se promenait et qui vint droit à lui. C'était Pellapra. Le général, un peu embarrassé de la rencontre, voulait tourner court; Pellapra ne lui en laissa pas le temps et l'apostropha d'un bonjour brusque en ajoutant : — Mon général, voulez-vous gagner dix mille francs? — Non, dit le général assez bourrument, pas avec vous. — Bah! reprit Pellapra en riant, je vous les donne et j'en donne autant à Monsieur que je ne connais pas, dit-il en désignant M. Amédée Thierry, si vous pouvez me prouver l'un ou l'autre que j'ai mis cinq sous dans ma poche dans l'affaire qui m'amène jeudi devant la cour des pairs!

Il s'est évadé le lendemain pendant la fête du parc des Minimes.

Le soir du jour où les pairs instructeurs se déterminèrent à mettre M. Teste en prévention, le hasard voulut que le chancelier dût se rendre à Neuilly avec le bureau de la chambre pour porter au roi une loi votée.

Le chancelier et les pairs du bureau (parmi lesquels était le comte Daru) trouvèrent le roi furieux. Il savait la mise en prévention de M. Teste. Du plus loin qu'il les aperçut, il marcha vivement à eux :

— Comment, Monsieur le chancelier, s'écria-t-il, vous n'aviez pas assez d'un de mes anciens ministres! il vous en a fallu un second! Vous prenez Teste à présent! Ainsi, j'ai passé dix-sept ans à relever le pouvoir en France; en un jour, en une heure, vous le faites retomber! Vous détruisez l'ouvrage de tout mon règne! vous avilissez l'autorité, la puissance, le gouvernement! Et vous faites cela, vous, Chambre des pairs! — Etc.

La bourrasque fut violente. Le chancelier fut très ferme. Il tint résolument tête au roi. Il dit que sans doute il fallait consulter la politique, mais qu'il fallait aussi écouter la justice; que la Chambre des pairs avait, elle aussi, son indépendance comme pouvoir législatif, et sa souveraineté comme pouvoir judiciaire; que cette indépendance et cette souveraineté devaient être respectées, et au besoin se feraient respecter; que d'ailleurs, dans l'état où était

l'opinion, il eût été fort grave de lui refuser satisfaction; que ce serait mal servir l'État, mal servir le pays, mal servir le roi, que de ne pas faire ce que l'opinion demande et ce que la justice exige; qu'il y avait des moments où il était plus prudent d'avancer que de reculer, et qu'enfin ce qui était fait était fait.

— Et bien fait, ajouta Daru.

— Nous verrons, dit le roi.

Et de furieux il devint soucieux.

La députation de la Chambre se retira quelques instants après. Le roi ne fit pas mine de la retenir.

Jeudi 8 juillet.

Midi et demi. — La cour entre. Foule dans les tribunes. Personne dans les tribunes réservées, excepté le colonel Poizat, commandant du palais. Dans

la tribune diplomatique, deux personnes seulement, lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, et le comte de Lœwenhœlm, ministre de Suède.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On introduit les accusés. Peu de spectateurs dans l'hémicycle derrière le banc des accusés. Trois tables revêtues de serge verte ont été dressées vis-à-vis la cour; à chacune de ces tables il y a une chaise; des bancs derrière pour les avocats. Le président Teste s'assied à la table du milieu, le général Cubières à la table de droite, Parmentier à la table de gauche. Tous trois sont en noir.

Parmentier est entré assez longtemps après les deux pairs. Teste, qui est commandeur de la Légion d'honneur, en a la rosette à la boutonnière; Cubières, qui est grand-officier, le simple ruban. Avant de s'asseoir, le général cause un moment avec son avocat, puis feuillette d'un air très occupé le volume des pièces. Il a son visage ordinaire. Teste est pâle et calme. Il se frotte les mains comme lorsqu'on est satisfait. Parmentier est gras, chauve, les cheveux gris blanc, la face rouge, le nez en bec, la bouche faite d'un coup de sabre, les lèvres minces; l'air d'un coquin. Il a une cravate blanche, ainsi que le président Teste. Le général a une cravate noire.

Les trois accusés ne se regardent pas. Parmentier baisse les yeux et affecte de jouer avec la chaîne d'or de sa montre qu'il étale avec une affectation de provincial sur son gilet noir. Un jeune homme à petites moustaches noires, qu'on dit être son fils, s'assied à sa gauche.

Derrière moi plusieurs députés, le président de Belleyme, M. Marie, l'avocat républicain, M. Janvier, l'avocat quasi-légitimiste, M. Léon de Malleville, vice-président de la chambre des députés, causent des accusés.

Interrogé sur ses qualités, Teste se lève et dit :

— J'ai pensé qu'il n'était pas convenable d'apporter sur ce banc les dignités dont j'avais été revêtu (mouvement); je les ai déposées hier dans les mains du roi. (Mouvement : très bien.)

On lit l'acte d'accusation. Cubières tient son visage et son front cachés dans sa main gauche et suit la lecture sur le volume distribué. Teste la suit également, et annote son exemplaire avec une plume de fer qu'il tient à la main. Il a mis ses besicles. De temps en temps, il prend du tabac dans une grande tabatière de buis, et cause avec son avocat, M. Paillet. Parmentier semble très attentif.

Moi, au milieu de cette lecture, où les mots de corruption, de prévarication, de fraude, d'escroquerie reviennent fatalement et sans cesse, je ne puis m'empêcher de songer que M. Cubières appartenait à ce ministère du 1er mars dont Odilon Barrot disait le lendemain du jour de sa formation : *C'est jeune, c'est honnête, ça me va.*

En dépit des usages de la cour, des femmes assistaient au procès. Elles sont rangées au-dessus de nos têtes autour du trou du lustre. On les aperçoit à travers le vitrage.

10 juillet.

Voici où j'en suis après les deux premières journées :

J'ai parlé à M. le général Cubières quatre ou cinq fois dans ma vie, à M. le président Teste une fois seulement, et pourtant, dans cette affaire, je m'intéresse à leur sort comme s'ils étaient pour moi des amis de vingt ans — des frères. Pourquoi? Je le dis tout de suite : C'est que je les crois innocents.

Je les crois est trop faible; en ce moment, je les vois innocents. Cela changera peut-être, car cette affaire remue comme une onde et change d'aspect à chaque instant; mais à cette heure, après bien des perplexités, après bien des transitions, après bien des passages douloureux, où ma conscience a plus d'une fois frémi et frissonné, dans ma conviction, M. le général Cubières est innocent du fait de l'escroquerie, M. le président Teste est innocent du fait de la corruption.

Qu'est-ce donc que cette affaire? Pour moi, elle se résume en deux mots : courtage et chantage; courtage prélevé par Pellapra, chantage exercé par Parmentier. Le courtage, entaché de dol et d'escroquerie, a produit le fait incriminé; le chantage a produit le scandale. De là tout le procès.

Je n'ai nul goût pour la culpabilité qui ne m'est pas invinciblement démontrée. Mon penchant est de croire à l'innocence. Tant qu'il reste dans les probabilités de la cause un refuge possible à l'innocence des accusés, toutes mes hypothèses, je ne dis pas y inclinent, mais s'y précipitent.

4e journée. — Dimanche, 11 juillet.

Il y a suspension aujourd'hui. La première audience a été employée à la lecture de l'acte d'accusation; la seconde et la troisième, avant-hier et hier, à l'interrogatoire des accusés.

Au commencement de l'audience de vendredi, ont été lues des lettres communiquées inopinément par MM. Léon de Malleville et Marrast et qui semblent jeter une vive lueur sur ce procès. Les accusés avaient été arrêtés la veille au soir. Ils sont arrivés à l'audience pâles, défaits; Parmentier, pourtant, l'air plus assuré que les deux autres.

M. Teste a écouté la lecture des nouvelles pièces, le coude sur sa table et se cachant à demi le visage dans sa main; le général Cubières les yeux baissés; Parmentier avec un embarras visible.

L'interrogatoire a commencé par le général.

M. Cubières a une figure pouparde, le regard indécis, la parole hésitante, les joues colorées; je le crois innocent de l'escroquerie; cependant aucun cri

du cœur. Pendant l'interrogatoire, il était debout, et frappait la table avec la pointe d'un couteau de bois, très doucement et comme en cadence, geste de profonde tranquillité. Le procureur général, M. Delangle, avocat assez médiocre, a été insolent avec lui deux ou trois fois; Cubières, soldat de Waterloo, n'a pas trouvé une parole pour le souffleter. J'en souffrais pour lui. Dans l'opinion de la cour, il est déjà condamné.

Pendant la suspension de l'audience, Montalembert me disait : — Vous avez une mauvaise place, loin de la tribune, ce qui force les pairs à se retourner quand vous parlez. Vous devriez vous rapprocher de nous. Tenez, Cubières avait une place excellente, à gauche, un peu au-dessus de moi. Il ne reviendra pas, prenez-la. — C'est égal, je ne la prendrai pas.

La première partie de l'interrogatoire a paru mal conduite. Il n'y avait qu'un cri à la buvette. Le chancelier est un vieillard remarquable et rare, mais enfin il a quatrevingt-deux ans. A quatrevingt-deux ans, on n'affronte ni une femme ni une foule.

Parmentier, interrogé après le général, a parlé avec aisance et une sorte de faconde vulgaire qui était quelquefois l'esprit, souvent la logique, toujours l'adresse, jamais l'éloquence. C'est un homme qui est naïvement un gueux. Il ne s'en doute pas. C'est une âme difforme qui est impudique, et qui étale ses nudités comme ferait Vénus. Repoussant spectacle qu'un crapaud qui se croit beau. On le huait. D'abord il n'entendait ou ne comprenait pas; il a cependant fini par comprendre; alors la sueur a perlé sur son visage, par instants, au milieu des marques de dégoût de l'assemblée, il essuyait avec anxiété son front chauve et ruisselant, il regardait autour de lui avec une sorte de supplication et d'égarement, se sentant perdu, et cherchant à se raccrocher, et cependant il continuait de parler et d'exposer ses laideurs, et les murmures couvraient sa parole, et son angoisse croissait. En ce moment-là, ce misérable m'a fait pitié.

M. Teste, interrogé hier, a parlé comme un homme innocent et m'a fait revenir de loin à son sujet. Il a été souvent et grandement éloquent. Ce n'était pas un avocat; c'était un homme vrai qui souffrait, qui arrachait ses entrailles, et qui les jetait là, sous les yeux de ses juges, en disant : Voyez! Souvent même c'était un homme noble. Il m'a ému profondément. Pendant qu'il parlait, il m'est apparu cette lueur que toute l'affaire pouvait s'expliquer par une escroquerie de Pellapra.

Teste a soixante-sept ans, l'accent méridional, la bouche grande et expressive, un pli profond de douleur à la joue droite, le front chauve et intelligent, l'œil profondément enfoncé et par instants lumineux; toute l'habitude du corps affaissée, accablée et pourtant énergique.

Il s'agitait, se démenait, haussait les épaules, souriait amèrement, prenait

du tabac, feuilletait son dossier, l'annotait rapidement, tenait en échec le procureur général et le chancelier, protégeait Cubières, qui l'a perdu, méprisait Parmentier, qui le défend, jetait des mots, des répliques, des soupirs, des plaintes, des rugissements. Il était tumultueux et pourtant simple, bouleversé et pourtant digne. Il était clair, rapide, persuasif, suppliant, menaçant; plein d'angoisse sans aucun trouble, modéré et violent, fier, attendri, admirable.

A un certain moment, il m'a fait mal. C'étaient des cris de l'âme qui sortaient de sa poitrine. J'ai été tenté de me lever et de lui dire : — Vous m'avez convaincu; je quitte mon siège et je vais prendre place sur ce banc à côté de vous; me voulez-vous pour défenseur? — Et puis je me suis arrêté, pensant que, si son innocence continue de m'apparaître, je lui serai peut-être plus utile comme juge parmi ses juges.

Pellapra est le nœud du procès. Son évasion semble désoler sincèrement Teste. On disait hier qu'il venait d'être repris.

Ce Pellapra a douze millions. Il avait une fort jolie femme, très coquette sous l'empire et sous la restauration. En 1815, elle était la maîtresse de M. le duc de Berry. Un jour, après un fort doux rendez-vous, comme elle remettait son châle pour s'en aller, le prince lui dit : — Qu'est-ce que c'est que ça? quel affreux châle avez-vous là, ma chère? — Bah! lui dit-elle, vous le trouvez laid, Monseigneur? — Horrible. — Eh bien, j'y tiens beaucoup. — Et pourquoi? — Parce que c'est un châle de l'impératrice Joséphine. — Comment le savez-vous? — Parce que c'est l'empereur qui me l'a donné. — Bah! reprit M. le duc de Berry. Et comment cela? — Voici, Monseigneur. J'étais pour l'empereur ce que je suis pour vous. Un jour, comme je sortais de sa chambre, ayant très chaud et fort en hâte, l'empereur courut après moi, et me dit : — Mais tu as les épaules nues, tu vas t'enrhumer! — Il regarde autour de lui, il y avait sur un fauteuil un châle de l'impératrice Joséphine, il me le jeta sur les épaules. C'est celui-ci, et j'y tiens.

Le châle en effet était assez laid. Sous l'empire le laid régnait; on n'aimait pas les châles à grands dessins; on n'en voulait qu'à petites bordures. Le mérite d'un châle était de passer par une bague.

Du reste M. de Berry était peu magnifique.

— C'est égal, dit-il, le châle de ton Buonaparte est fort vilain.

Mais il n'en donna pas un autre.

Avant l'empereur, M^me^ Pellapra avait eu Ouvrard, puis Fouché, puis Murat, enfin Napoléon. C'était comme une échelle à laquelle elle montait. L'empereur ne la garda que six semaines. Du reste il fit sur-le-champ Pellapra receveur général et lui donna ses cinq cent mille francs de cautionnement.

Ceci commença la fortune de l'homme. Au retour de l'île d'Elbe, Mme Pellapra, encore fort jolie, se trouvait à Lyon quand l'empereur y entra. L'empereur y resta trois jours dont il passa les trois nuits avec Mme Pellapra. C'est elle qui le raconte à l'heure qu'il est.

La foule était plus grande encore ces deux jours-ci. L'anxiété est inexprimable parmi les spectateurs. Si Pellapra reparaît, le jour se fera. Je souhaite ardemment que Teste soit innocent, et innocent, qu'il soit sauvé.

Après l'audience d'hier, je l'ai suivi des yeux comme il s'en allait. Il a traversé lentement et tristement les bancs de la pairie, regardant à droite et à gauche ces fauteuils sur lesquels peut-être il ne s'asseoira plus. Deux huissiers, qui le gardaient, marchaient l'un devant, l'autre derrière lui.

5e journée. — 12 juillet.

Nouvelles pièces [1]. — Changent encore la face de l'affaire, chargent Teste. Le général Cubières se lève et ajoute foi à ces pièces. — Teste répond avec énergie et hauteur, mais il faiblit pourtant. Sa bouche se contracte. Il me fait mal. Je commence à trembler qu'il ne nous ait tous trompés. Parmentier écoute, presque avec un sourire, les deux mains croisées négligemment sur ses bras. — Teste se rassied et prend force prises de tabac dans sa grande tabatière de buis, puis s'essuie la sueur du front avec un foulard rouge. — La cour est profondément émue.

— Je juge de ce qu'il souffre par ce que je souffre moi-même, me dit M. de Pontécoulant.

— Quel supplice! dit le général Neigre.

— C'est un coup de guillotine qui tombe lentement, dit Bertin de Vaux.

L'anxiété est au comble dans la cour et le public. On ne veut pas perdre un mot. Les pairs crient à tous ceux qui prennent la parole : Plus haut! plus haut! on n'entend pas! — Le chancelier prie la cour de considérer ses quatrevingts ans.

Il fait une chaleur insupportable.

Cubières a deux avocats, dont Baroche; Teste deux avocats, Mes Paillet et Dehans. Parmentier, un avocat, nommé Benoît-Champy. En outre quinze avocats sont assis derrière eux. Plus le fils de Teste, homme d'une quarantaine d'années, chauve, député.

[1] Lettre de Mme Pellapra signée *Émilie Pellapra*. — Six billets de Teste, reconnus par lui (il les a pris d'une main tremblante et a dit : *C'est de moi*). — Extraits de bordereaux de Pellapra paraissant constater la remise des 93,000 francs à Teste. (*Note de Victor Hugo.*)

L'agent de change Goupil est entendu. Teste se débat.

M. Charles Dupin interroge l'agent de change. Teste le suit et l'applaudit du sourire. Rien n'est plus douloureux que ce sourire.

Cette fois, on a tenu la chambre du conseil avant l'audience, dans l'ancienne salle.

Les pairs bourdonnaient comme une ruche. Le chancelier est venu à mon banc et m'a parlé Académie, — qu'un abbé Bautain se présentait pour succéder à M. Ballanche, — ce que j'en pensais. — Qu'à son avis il serait convenable qu'un ecclésiastique fût de l'Académie, mais que cet ecclésiastique devrait être ou très éminent par le talent, ou très éminent par la dignité, — que cet abbé Bautain ne lui semblait réunir ni l'une, ni l'autre de ces deux conditions; — qu'on lui avait parlé, le comte Portalis, bon juge, d'un des deux cardinaux récemment nommés, le cardinal Giraud, comme d'un bon écrivain et d'un homme distingué, — si j'en savais quelque chose, et si je serais opposé à cette nomination. — J'ai répondu très sommairement que je ne connaissais comme gens de talent ni l'abbé Bautain ni le cardinal Giraud, et que du reste je trouverais fort bon qu'il y eût des prêtres distingués ou illustres, non seulement à l'Académie, mais à la Chambre des pairs. — M. le chancelier a abondé dans mon sens, puis m'a parlé du procès, de sa fatigue, de sa douleur; disant combien une séance de l'Académie était une douce chose auprès d'une audience de la cour des pairs.

Dans sa déposition, M. Legrand, sous-secrétaire d'État aux travaux publics, a qualifié Teste : *une personne qui est assise derrière moi.* Teste a haussé les épaules.

Après la déposition grave du notaire Roquebert, le visage de Teste prend l'expression de l'agonie. Il se penche vers la table et dit quelques mots à voix basse.

A la production de la pièce venue du Trésor, Teste a rougi, s'est essuyé le front avec angoisse et s'est tourné vers son fils. Ils ont échangé quelques mots. Puis Teste s'est remis à feuilleter son dossier, et le fils a laissé tomber sa tête sur ses deux mains.

Depuis une heure, Teste a vieilli de dix ans; sa tête branle, sa lèvre inférieure tombe. C'était hier un lion, aujourd'hui c'est une ganache.

Tout dans cette affaire marche par secousses violentes. Hier, je *voyais* Teste innocent, aujourd'hui je le vois coupable. Hier, je l'admirais, aujourd'hui je serais tenté de le mépriser, s'il n'était pas si malheureux. Mais je n'ai plus que de la pitié.

La séance d'hier 12 juillet est un des plus terribles spectacles auxquels j'aie assisté dans ma vie. C'est un écartèlement moral. Ce que nos pères ont

vu il y a quatrevingts ans, en place de Grève, le jour de l'exécution de Damiens, nous l'avons vu hier, jour de l'exécution du président Teste en cour des pairs. Nous avons vu tenailler et écarteler une personne morale. D'heure en heure, d'instant en instant, on lui arrachait quelque chose à midi, sa considération de magistrat; à une heure, sa renommée de ministre intègre; à deux heures, sa conscience d'honnête homme; une demi-heure plus tard, le respect des autres; un quart d'heure après, le respect de lui-même. A la fin, ce n'était plus qu'un cadavre. Cela a duré six heures.

Quant à moi, je le disais au duc d'Estissac et au premier président Legagneur, je doute que je puisse jamais avoir la force, même Teste convaincu et coupable, d'ajouter une peine quelconque à ce châtiment inouï, à cet effroyable supplice infligé par la providence.

6e journée. — 13 juillet.

Comme j'arrivais au vestiaire, M. le vicomte Lemercier, qui y était aussi, m'a dit :

— Savez-vous la nouvelle?

— Non.

— Teste a voulu se tuer; il s'est manqué.

En effet, le fait est vrai. M. Teste s'est tiré hier à neuf heures du soir deux coups de pistolet, l'un dans la bouche, l'amorce a raté; l'autre sur le cœur, la balle a fait coup de poing, le coup étant tiré de trop près. Teste a tiré les deux coups à la fois, des deux mains; c'est ce qui a fait avorter le suicide.

Le chancelier a fait donner lecture, en chambre du conseil, des pièces qui constatent l'évènement; elles ont été relues ensuite en séance publique. Les pistolets ont été déposés sur le bureau de la cour. Ce sont deux très petits pistolets, tout neufs, à crosse d'ivoire.

Teste, n'ayant pu parvenir à se tuer, refuse de paraître désormais devant la cour. Il a écrit au chancelier une lettre où il dit qu'il renonce à sa défense, *les pièces produites hier ne laissant plus de place à la contradiction.* Ceci est triste. C'est un avocat qui parle, ce n'est pas un homme. Un homme eût dit : Je suis coupable.

Quand nous sommes entrés en séance, M. Dupin l'aîné, qui était assis derrière moi au banc des députés, m'a dit :

— Devinez quel est le livre que Teste a fait demander pour se désennuyer?

— Je ne sais.

— *Monte-Cristo!* « Pas les quatre premiers volumes, a-t-il dit, je les ai

lus. » On n'avait pas *Monte-Cristo* à la bibliothèque de la Chambre des pairs; on l'a fait louer dans un cabinet de lecture qui ne l'avait que par liasses de feuilletons. Teste passe son temps à lire ces liasses, et est fort calme. M. Dupin a ajouté après un silence : Ceci achève de peindre l'homme.

— Êtes-vous sûr de tout cela? ai-je dit.

Mon voisin, M. le duc de Brancas, qui est un bon et noble vieillard, m'a dit :

— Ne vous opposez plus à la condamnation. C'est la justice de Dieu qui se fait.

Au moment, hier soir, où l'on est venu dire au général Cubières que Teste s'était tiré deux coups de pistolet, le général a pleuré amèrement.

Je remarque que c'est aujourd'hui une date fatale, 13 juillet.

La place de Teste est vide à l'audience.

Le greffier La Chauvinière lit les pièces. M. Cubières écoute avec un air de profonde tristesse, puis se couvre les yeux de sa main. Parmentier tient la tête constamment baissée. Les faits d'hier, la tentative de suicide de Teste et sa lettre au chancelier détruisent radicalement tout l'abominable système de Parmentier.

On remarque autour de moi que le valet de chambre de Teste qui était avec lui dans la prison s'appelle Poignard. Il était au service de Teste depuis six ans.

A une heure dix minutes, le procureur général Delangle prend la parole. Il dit à deux reprises, au milieu de l'émotion : *Messieurs les pairs...* puis s'arrête et reprend : *Le procès est fini.* Le procureur général n'a parlé que dix minutes.

Une particularité, c'est que Teste et Delangle se sont toute leur vie côtoyés; Delangle suivant Teste, et, à la fin, le poursuivant. Teste a été bâtonnier des avocats, Delangle l'a été immédiatement après lui. Teste est nommé président de chambre à la cour de cassation, Delangle entre à la même chambre comme avocat général. Teste est accusé, Delangle est procureur général.

Le mouvement du père et du fils, que je notais hier au moment de la production des pièces du Trésor, m'est maintenant expliqué; le père disait au fils : — Donne-moi les pistolets. — Le fils les a remis, puis il a laissé tomber sa tête dans ses mains.

Il me semble que cette sombre tragédie a dû se passer ainsi.

Pendant que l'avocat de Parmentier parlait, Cubières ôtait et remettait paisiblement une bague qu'il avait à la main gauche.

Dans la suspension d'audience, le colonel Poizat, commandant du palais, a dit à un pair, le baron Feutrier, que Pellapra allait arriver; qu'on lui avait envoyé, sur sa réclamation, des saufs-conduits.

14 juillet.

A l'ouverture de la séance, le chancelier lit une lettre par laquelle Cubières donne sa démission de pair.

La question de la culpabilité des accusés est posée[1].

Sur Cubières. — Escroquerie écartée à l'unanimité.

Teste. — Culpabilité de corruption.

1er tour, à l'unanimité : *oui.*

Cubières, culpabilité; deux tours. — 186 votants. — 183 *oui.*

Parmentier, culpabilité : à l'unanimité, *oui.*

15 juillet.

Application des peines :

Contre Teste : dégradation civique, à l'unanimité moins une voix : *oui.* — Teste a été condamné à 94,000 francs d'amende et trois ans de prison.

16 juillet.

Cubières : La dégradation civique. — La cour prononce 10,000 francs d'amende.

---

16 juillet. 4 heures après midi.

Une réflexion me préoccupe pendant toute la durée de cette délibération, réflexion que je ne dirai pas à la cour. C'est que si c'était un X quelconque qui fût accusé du fait de corruption devant la cour et convaincu et que M. Teste, dans l'état où était sa conscience, siégeât comme pair parmi les juges, il voterait pour la peine la plus sévère.

Il paraît que la condamnation de Cubières à la dégradation civique qui vient d'être prononcée a déjà transpiré et est arrivée jusqu'à la prison. Tout à l'heure, on entendait de la rue les cris affreux de Mme Cubières et de Mme de Sampayo, sa sœur, qui étaient avec le général au moment où la nouvelle lui a été donnée.

[1] Voir à la fin de ce volume, pages 429 à 438, les notes prises en séance sur les votes motivés de chaque pair. (*Note de l'éditeur.*)

Comme nous sortions, et que nous étions au vestiaire, Anatole de Montesquiou, qui a constamment voté dans le sens *le plus humain*, m'a fait remarquer, dans le deuxième compartiment du vestiaire, près de celui où je m'habille, un vieil habit de pair suspendu à côté de l'habit du ministre de l'instruction publique. Cet habit était usé aux coudes, les boutons dédorés, les broderies fanées; un vieux ruban de la Légion d'honneur était à la boutonnière, plus jaune que rouge et à demi dénoué. Au-dessus de cet habit était inscrit, selon l'usage, le nom de celui auquel il appartenait : M. Teste.

Les pairs magistrats étaient consternés que Cubières n'eût pas de prison. Voilà un arrêt bien bizarre! disaient-ils, la dégradation et la liberté! Et puis que faire maintenant de Parmentier? — Je leur ai dit : — Vous avez trop tendu la corde, elle a cassé. Vous avez pesé sur la cour pour obtenir la dégradation civique; la pitié a réagi et vous a refusé la prison. C'est bien fait.

---

17 juillet.

Suite de la délibération intérieure. — Appel nominal à midi.

Parmentier.

M. le chancelier fait lire deux lettres de Parmentier, en date d'hier et de ce matin. Dans la première, Parmentier supplie la cour de lui tenir compte de son douloureux étonnement lorsqu'il a vu M. Teste évidemment coupable, étonnement qui prouve son innocence à lui Parmentier; dans la seconde il supplie la cour de considérer que tout au plus avait-il voulu corrompre pour une concession de 14 kilomètres, et que, la concession n'ayant pas été obtenue, le crime n'a pas été commis; que du reste rien ne prouve que les 94,000 francs donnés par Pellapra aient été donnés pour Gouhenans, que Teste et Pellapra avaient nécessairement bien d'autres affaires et qu'enfin il est avec un profond respect, etc...

Ces lettres lues, on a commencé le tour d'opinion.

La dégradation civique. 10,000 francs d'amende. Pas de prison.

Mon opinion est que le public trouvera l'arrêt de la cour des pairs juste pour Teste, dur pour Cubières, doux pour Parmentier.

A quatre heures et demie, les portes ont été ouvertes au public. Une foule immense attendait depuis le matin. En un instant, les tribunes ont été tumultueusement remplies. C'était comme un flot.

Puis un profond silence quand l'appel nominal a commencé.

Les pairs répondaient en général d'une voix éteinte et fatiguée.

Puis le chancelier s'est couvert de son mortier de velours noir doublé d'hermine et a lu l'arrêt. Le procureur général était à son poste. Le chancelier a lu l'arrêt d'un accent ferme, bien remarquable dans un vieillard de quatre-vingts ans.

Quoique en aient dit quelques journaux, il n'a pas versé de « larmes silencieuses ».

L'arrêt va être lu immédiatement par le greffier en chef, Cauchy, aux condamnés.

Il y aura, demain 18, juste un mois que Teste fut mis en prévention par les pairs instructeurs, et qu'il leur dit : Je vous remercie de me placer dans cette position qui me rend le droit précieux de défense.

Comme nous descendions le grand escalier, Cousin m'a dit :

— Hugo, quel beau soleil ! ceci rappelle un chapitre de votre *Dernier jour d'un condamné.*

— Hélas ! ai-je répondu, la bonne nature conserve son calme, quoi que nous fassions, l'infini ne peut pas être troublé par le fini.

---

20 juillet.

Une particularité, c'est que c'est M. Teste qui a fait construire, étant ministre des travaux publics, cette prison du Luxembourg ; il a été le premier ministre qu'on y ait enfermé. Cela a fait songer au gibet de Montfaucon et à Enguerrand de Marigny.

M. Teste occupe dans cette prison une chambre séparée seulement par une cloison de la chambre du général Cubières. La cloison est si mince que, comme M. Teste parle haut, M^me^ Cubières, dès le premier jour, fut obligée de frapper à la cloison pour avertir M. Teste qu'elle entendait tout ce qu'il disait. Aussi le coup de pistolet fit-il tressaillir le général Cubières comme s'il avait été tiré dans sa chambre même.

La séance du 12 avait été tellement décisive qu'on pressentait quelque acte de désespoir possible. Pendant l'audience même, M. le duc Decazes avait fait mettre des barreaux aux fenêtres des prisonniers. Ils trouvèrent ces barreaux en rentrant et ne s'en étonnèrent pas. On leur retira également leurs rasoirs et leurs canifs, et ils durent dîner sans couteaux.

Des agents devaient ne plus les quitter un instant et passer la nuit près d'eux. Cependant on crut pouvoir laisser M. Teste seul avec son fils et ses avocats. Il dîna avec eux, presque silencieusement ; chose remarquable, car il parlait volontiers et beaucoup. Le peu qu'il dit, il causa de choses étrangères à l'affaire.

A neuf heures, le fils et les avocats se retirèrent. L'agent qui devait surveiller M. Teste reçut l'ordre de monter immédiatement; ce fut pendant les quelques minutes qui s'écoulèrent entre le départ de son fils et l'entrée de l'agent que M. Teste exécuta sa tentative de suicide.

Beaucoup de personnes ont douté que cette tentative fût sérieuse. A la Chambre, on en parlait ainsi. M. Delessert, le préfet de police, que j'ai questionné à ce sujet, m'a dit qu'il ne pouvait y avoir de doute; que M. Teste *avait bel et bien voulu se tuer.* Seulement il ne croit qu'à un coup de pistolet.

Après sa condamnation, M. le général Cubières a reçu beaucoup de visites; l'arrêt de la cour a manqué le but par trop de sévérité. Les visiteurs du général passaient, pour arriver jusqu'à sa cellule, devant la cellule de Parmentier, fermée seulement d'une porte vitrée avec un rideau blanc, au travers duquel on l'apercevait. Tous en passant accablaient Parmentier de paroles de mépris, ce qui a obligé cet homme à se cacher dans un coin où on ne le voyait plus.

On désigne pour remplacer M. Teste comme président de chambre à la cour de cassation M. Vincent Saint-Laurent qui a parlé presque violemment contre Teste à la cour des pairs. Si M. Vincent Saint-Laurent doit remplacer M. Teste, je regrette pour lui qu'il n'ait pas au moins trouvé moyen de s'abstenir dans le procès.

On répète un mot de M. Teste auquel je veux ne pas croire, mais qui sent l'avocat et qui par conséquent est malheureusement vraisemblable. Il aurait dit : — *Eh bien! ça pouvait se gagner!*

22 juillet.

Le nom de Teste est déjà enlevé de sa place à la Chambre des pairs. C'est le général Achard qui occupe maintenant son fauteuil.

Hier, mardi 21 juillet, comme j'allais de l'Académie à la Chambre des pairs, vers quatre heures, j'ai rencontré près de la porte de sortie de l'Institut, dans la partie la plus déserte de la rue Mazarine, Parmentier qui sortait de prison.

Il se dirigeait vers le quai. Son fils l'accompagnait.

Parmentier, vêtu de noir, portait son chapeau à la main, derrière le dos; de l'autre bras, il s'appuyait sur son fils. Le fils était triste. Parmentier paraissait profondément accablé. Il avait l'air épuisé d'un homme qui vient de faire une longue marche. Cette tête chauve semblait plier sous la honte. Ils allaient lentement.

On disait aujourd'hui à la Chambre que M^me^ Cubières a donné une

soirée le surlendemain de la condamnation. Il paraît simplement qu'elle s'est bornée à ne pas fermer sa porte.

Elle vient d'écrire aux journaux une lettre, peu utile à son mari, où il y a pourtant ceci qui est beau :

« On lui a ôté sa pairie, son grade, tout, jusqu'à sa dignité de citoyen... Il conserve ses cicatrices. »

M. le chancelier avait fait offrir à M. Cubières de sortir de prison par une des grilles du Luxembourg particulières au palais du chancelier. Un fiacre y eût attendu M. Cubières, et il y fût monté sans qu'aucun passant le pût voir. M. Cubières a refusé.

Une calèche découverte, attelée de deux chevaux, est venue stationner à la grille de la rue de Vaugirard, au milieu de la foule. M. Cubières y est monté, accompagné de sa femme et de M^me^ de Sampayo, et c'est ainsi qu'il est sorti de prison.

Depuis ce jour-là, il reçoit tous les soirs plus de cent personnes. Il y a toujours une quarantaine de voitures à sa porte.

FAITS CONTEMPORAINS.

I

1847.

Arago était un grand astronome. Chose inouïe, il regardait sans cesse le ciel et il ne croyait pas en Dieu. Ce malheur arrive parfois aux astronomes. Lalande était comme Arago. Ils étudient les étoiles et les soleils cependant. A quoi bon s'ils n'en tirent pas la vraie clarté ? Ces splendeurs de la création ne sont pas faites seulement pour l'œil de la chair. Ce sont des astres dans le ciel, ce sont des flambeaux dans l'esprit.

M. Arago avait une anecdote favorite. Quand Laplace eut publié sa *Mécanique céleste,* disait-il, l'empereur le fit venir. L'empereur était furieux. — Comment, s'écria-t-il en apercevant Laplace, vous faites tout le système du monde, vous donnez les lois de toute la création, et dans tout votre livre vous ne parlez pas une seule fois de l'existence de Dieu! — Sire, répondit Laplace, je n'avais pas besoin de cette hypothèse.

Arago, du reste, avait une joie d'enfant quand il avait résolu un grand problème. Il parvint à résoudre la question de savoir si la lumière est un corps ou une onde au moyen d'une roue que Bréguet exécuta et qui faisait trois mille tours par seconde. Un ressort était le moteur. Le frottement était si peu sensible que cette roue pouvait être faite en chocolat sans se briser. Sa démonstration présentée à l'Académie des sciences, Arago quitte l'Académie, rentre chez lui, aperçoit sa femme, lui prend son chapeau sur la tête et le foule aux pieds : — Tiens! voilà ton chapeau! — arrive à sa fille, lui arrache son châle et le déchire en deux : — Tiens! voilà ton châle! — Les femmes de s'effarer. — Qu'a-t-il? — Pardieu, dit Arago, je viens de résoudre le problème de la lumière et je puis bien vous acheter un châle et un chapeau!

Ce fut sous le Directoire que fut faite la grande lunette de l'Observatoire. Ibrahim-Pacha et le bey de Tunis vinrent, lorsqu'ils passèrent à Paris, visiter l'Observatoire. Ils regardèrent la lune par cette lunette; ils virent que ce n'était pas une lampe, comme dit le Koran, mais un monde. Ibrahim fut stupéfait; le bey de Tunis fut consterné.

II

12 août.

Je n'ai jamais eu beaucoup de goût pour M. de Rambuteau. Raison de plus pour noter un fait qui l'honore. Vers la fin de 1814, M. de Rambuteau était préfet de Lyon. M. le comte d'Artois y vint. M. de Rambuteau reçut le prince et fit les honneurs de la ville. Tout en montrant à *Monsieur* les beautés de Lyon, les souvenirs de l'empire revenaient. — Monseigneur, disait M. de Rambuteau, c'est l'empereur qui a fondé cet hôpital. Cette église tombait en ruine, l'empereur l'a rebâtie. Il y a ici une pyramide, parce que l'empereur a logé sur cette place, et toujours l'empereur. — Le duc de Fitz-James, impatienté, pousse le coude de Rambuteau et lui dit bas : — Ne prononcez donc pas ce mot devant *Monsieur*. — Monsieur le duc, dit M. de Rambuteau, il n'y a jamais eu de laquais dans ma famille. Je n'ai pas pu être le valet de chambre de M. Buonaparte. — Le prince entendit. — Édouard, dit-il au duc de Fitz-James, M. de Rambuteau a raison.

M. de Rambuteau a été chambellan de l'empereur.

LE DUC DE PRASLIN[1].

18 août, 4 heures de l'après-midi.

J'apprends à l'instant que M^me^ la duchesse de Praslin a été assassinée cette nuit dans son hôtel, faubourg Saint-Honoré, 55. Il y a des circonstances singulières que je compte écrire.

20 août.

La cour des pairs est convoquée pour demain afin de mettre en prévention M. de Praslin.

Samedi, 21 août. Écrit en séance.

A deux heures sept minutes, la séance publique est ouverte. Le garde des sceaux Hébert monte à la tribune et donne lecture de l'ordonnance qui constitue la cour des pairs.

Il y a des femmes dans les tribunes. Un homme gras, chauve et blanc, rouge de visage, ressemblant singulièrement à Parmentier, est dans la tribune de l'Ouest et attire un moment l'attention des pairs.

Le chancelier fait évacuer les tribunes, on introduit le procureur général Delangle et l'avocat général Bresson, en robes rouges. Le chancelier remarque que les tribunes ne sont pas complètement évacuées, celle des journalistes entre autres; il se fâche et donne des ordres aux huissiers. Les tribunes s'évacuent avec quelque peine.

M. de Praslin a été arrêté hier et transféré à la geôle de la Chambre sur mandat du chancelier. M. de Boissy proteste. MM. de Pontécoulant, Cousin et Portalis soutiennent ainsi que le chancelier la légalité du fait; mais il n'en

[1] Le duc de Choiseul-Praslin vécut en bonne intelligence avec sa femme jusqu'en 1840, lorsqu'il eut, à partir de cette époque, les gouvernantes de ses enfants pour maîtresses; l'une d'elles, M^lle^ Deluzy, exerça une grande autorité dans la maison; la vie devenait intolérable pour la duchesse, et à la suite de plaintes violentes de sa femme et d'une menace en séparation, le duc consentit à éloigner M^lle^ Deluzy, tout en continuant à lui rendre visite.

Le 18 août 1847 la duchesse mourut frappée de trente coups de couteau. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

demeure pas moins inconstitutionnel et fâcheux comme précédent, pouvant remonter d'ailleurs même jusqu'à la royauté. Les inviolabilités se tiennent.

M. le chancelier, pour remercier MM. de Pontécoulant et Cousin de l'appui qu'ils lui ont prêté, les propose à la Chambre pour faire partie de la commission d'instruction.

M. de Praslin a été écroué ce matin au point du jour. Il est dans la chambre où a été M. Teste.

C'est M. de Praslin qui, le 17 juillet, me passa la plume pour signer l'arrêt de MM. Teste et Cubières. Un mois après, jour pour jour, le 17 août, il signait son propre arrêt avec un poignard.

Le duc de Praslin est un homme de taille médiocre et de mine médiocre. Il a l'air très doux, mais faux. Il a une vilaine bouche et un affreux sourire contraint. C'est un blond blafard, pâle, blême, l'air anglais. Il n'est ni gras ni maigre, ni beau ni laid. Il n'y a pas de race dans ses mains, qui sont grosses et laides. Il a toujours l'air d'être prêt à dire quelque chose qu'il ne dit pas.

Je ne lui ai parlé que trois ou quatre fois dans ma vie. La dernière fois, nous avons monté le grand escalier ensemble; je l'ai prévenu que j'interpellerais le ministre de la guerre si l'on ne graciait pas Dubois de Gennes, dont le frère avait été secrétaire du duc; il me dit qu'il m'appuierait.

Il s'était assez mal conduit avec ce Dubois de Gennes. Il l'avait congédié assez légèrement. Le duc se chargeait de ses suppliques, disant qu'il les remettrait au roi en mains propres, et il les jetait à la poste.

M. de Praslin ne parlait pas à la Chambre. Il votait sévèrement dans les procès. Il a opiné très durement dans l'affaire Teste.

En 1830, je le voyais quelquefois chez le marquis de Marmier, depuis duc. Il n'était encore que marquis de Praslin; son père vivait. J'avais remarqué la marquise, belle grasse personne, contrastant avec le marquis, alors très maigre.

La pauvre duchesse était, à la lettre, déchiquetée, tailladée par le couteau, assommée par la crosse du pistolet. Allard, le successeur de Vidocq à la police de sûreté, a dit : — C'est mal fait; les assassins dont c'est l'état travaillent mieux; c'est un homme du monde qui a fait ça. — Les premiers soupçons se sont éveillés ainsi.

Après la séance, je suis allé au cabinet de lecture. Nous avons discuté à nouveau, les ducs de Noailles et de Brissac, le comte de Pontois, le premier président Séguier et moi sur la légalité de l'arrestation de M. de Praslin avant l'arrêt de compétence de la cour. Tous, excepté M. de Séguier, ont été de mon avis.

J'ai dit au duc de Noailles : — Les raisons données par le chancelier et

les autres pour pallier cette violation de la Charte sont tout simplement des raisons révolutionnaires, la nécessité, la raison d'État, etc. Avec ces raisons-là, l'inviolabilité royale disparaît. Si le roi commettait un crime matériel comme vient de faire M. de Praslin, savez-vous ce qu'on ferait?

— On l'arrêterait, m'a dit vivement le duc de Noailles.

— Et ensuite?

— On le jugerait.

— Et puis?

— On le guillotinerait, donc! s'est écrié le vieux duc de Brissac.

Le comte de Noé m'a abordé au vestiaire en me disant : — Comprenez-vous? il a fait du feu pour brûler sa robe de chambre!

Je lui ai dit : — Il avait quelque chose à brûler, ce n'était pas sa robe de chambre, c'était sa cervelle.

L'autre mois, l'armée a reçu son coup dans le général Cubières, la magistrature dans le président Teste; maintenant, l'ancienne noblesse reçoit le sien dans le duc de Praslin.

Il faut pourtant que cela s'arrête.

Dimanche 22.

A l'heure qu'il est, on voit encore à la fenêtre de M^lle^ de Luzzy, chez M^me^ Lemaire, rue du Harlay, dans la cour, le melon, le bouquet et le panier de fruits que le duc avait apportés de la campagne à M^lle^ de Luzzy, le soir même qui a précédé l'assassinat.

Le duc est gravement malade. On le dit empoisonné. Tout à l'heure, j'entendais une boutiquière qui disait : — Mon Dieu, pourvu qu'on ne me le tue pas! cela m'amuse tant de lire tout ça tous les matins dans le journal!

Dans son allocution à la cour en séance secrète, le chancelier a dit que « le devoir à remplir par la cour n'avait jamais été plus triste pour MM. les pairs ni plus pénible pour lui ». Il avait la voix véritablement altérée en prononçant ces paroles. Avant la séance, il était venu au cabinet de lecture, je lui avais dit bonjour et donné la main. Le vieux chancelier était accablé.

Le chancelier nous a dit en outre : — « Des bruits de suicide ou d'évasion ont couru. Messieurs les pairs peuvent être tranquilles. Aucune précaution ne sera épargnée pour que l'inculpé, s'il est reconnu coupable, ne puisse se soustraire d'une façon quelconque au châtiment public et légal qu'il aurait encouru et mérité. »

On dit que le procureur général Delangle récite déjà aux intimes son morceau d'effet, la description de la chambre après l'attentat; ici les meubles

somptueux, les franges d'or, les tentures de soie, etc.; là, une mare de sang; ici, la fenêtre ouverte, le jour levant, les arbres, les jardins à perte de vue, le chant des oiseaux, les rayons de soleil, etc.; là, le cadavre de la duchesse assassinée. Contraste. Le Delangle est d'avance émerveillé de la chose et s'éblouit de lui-même.

Le 17, M^lle^ de Luzzy avait dîné chez M^me^ Lemaire, à la table des sous-maîtresses. Elle était pâle et paraissait souffrante. — Qu'avez-vous? lui dit une de ses compagnes, M^lle^ Julie Rivière. — M^lle^ de Luzzy répondit qu'elle ne se portait pas bien, qu'elle s'était trouvée mal dans la journée, rue Saint-Jacques, que cependant le médecin n'avait pas jugé à propos de la saigner.

Le docteur Louis est le médecin de toute la famille de Praslin. On l'a appelé près du duc. Le préfet de police a fait promettre à M. Louis qu'il ne parlerait absolument au duc que de sa santé. La précaution était du reste absolument inutile. C'est à peine si le duc a répondu par des signes de tête aux questions du médecin. Il était dans un état de torpeur étrange. M. Louis a reconnu qu'il avait voulu s'empoisonner en avalant un narcotique.

Du reste, M. Louis ne le trouvait pas transportable le 20. Il pensait que le chancelier l'avait fait traîner au Luxembourg nonobstant son avis, espérant que le duc mourrait en route. Je ne le pense pas.

Le peuple est exaspéré contre le duc; la famille est plus exaspérée encore que le peuple. Si on le donnait à juger à sa famille, il serait plus sévèrement condamné que par la cour des pairs et plus cruellement supplicié que par le peuple.

---

24 août.

Le duc de Praslin est mort aujourd'hui à 5 heures après midi au Luxembourg.

Marquis a été exécuté à Versailles ce matin. Sous le couteau de la guillotine il a crié trois fois à voix haute : *Jésus Maria! Jésus Maria! Jésus Maria!*

---

27 août.

Le corps de M^me^ de Praslin était tombé nu et sanglant sur une causeuse. Quand on l'a relevé on a trouvé dessous une bourse pleine d'argent et un volume d'un livre intitulé : *Les gens comme il faut.*

---

27 août.

Jeudi, en sortant de l'Académie avec Cousin et le comte de Sainte-Aulaire, Cousin me disait :

— Vous verrez cette M^lle^ de Luzzy, c'est une femme rare. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre d'esprit et d'excellent langage. Son interrogatoire est admirable; encore vous ne le lirez que traduit par Cauchy; si vous l'aviez entendue, vous seriez émerveillé. On n'a pas plus de grâce, plus de tact, plus de raison. Si elle veut bien écrire quelque jour pour nous, nous lui donnerons, pardieu, le prix Montyon. Dominatrice, du reste, et impérieuse; c'est une femme méchante et charmante.

J'ai dit à Cousin : — Ah! çà, est-ce que vous en êtes amoureux?

Il m'a répondu : — Hée!

— Que pensez-vous de l'affaire? m'a demandé M. de Sainte-Aulaire.

— Qu'il faut qu'il y ait un motif. Autrement le duc est fou. La cause est dans la duchesse, ou dans la maîtresse, mais elle est quelque part; sans quoi le fait est impossible. Il y a au fond d'un pareil crime ou une grande raison ou une grande folie.

C'est mon opinion en effet. Quant à la férocité du duc, elle s'explique par sa stupidité. C'était une bête; ajoutez féroce.

Le peuple a déjà fait le mot *prasliner*. Prasliner sa femme.

Les pairs instructeurs ont visité avant-hier l'hôtel Praslin. La chambre à coucher est encore comme elle était le matin du crime. Le sang, de rouge, est devenu noir. Voilà la seule différence.

Cette chambre fait horreur. On y voit toute palpitante et comme vivante la lutte et la résistance de la duchesse. Partout des mains sanglantes allant d'un mur à l'autre, d'une porte à l'autre, d'une sonnette à l'autre. La malheureuse femme, comme les bêtes fauves prises au piège, a fait le tour de sa chambre en hurlant et en cherchant une issue sous les coups de couteau de l'assassin.

Le docteur Louis me disait :

— Le lendemain du crime, à dix heures et demie du matin, j'étais appelé et j'arrivais chez M. de Praslin. Je ne savais rien. Jugez de mon saisissement. Je trouve le duc couché. Il était déjà gardé à vue. Huit personnes, qui se relevaient d'heure en heure, ne le quittaient pas des yeux. Quatre agents de police étaient assis sur des fauteuils dans des coins. J'ai observé son état qui était horrible; les symptômes parlaient; c'était le choléra, ou le poison. On m'accuse de ne pas avoir dit tout de suite : *Il s'est empoisonné*. C'était le dénoncer, c'était le perdre. Un empoisonnement est un aveu tacite. « Vous

deviez le déclarer », m'a dit le chancelier. J'ai répondu : « Monsieur le chancelier, quand déclarer est dénoncer, un médecin ne déclare pas. »

— Du reste, ajoutait M. Louis, le duc était très doux; il adorait ses enfants, et passait sa vie à en avoir un sur les genoux et quelquefois en même temps un autre sur le dos. La duchesse était belle et intelligente; elle était devenue énorme. Le duc a souffert affreusement, mais avec le plus grand courage. Pas un mot, pas une plainte au milieu des tortures de l'arsenic.

Il paraît que M. de Praslin était admirablement bien fait. Quand on l'a déposé sur la table de l'autopsie, les médecins ont été frappés. L'un d'eux s'est écrié : Quel beau cadavre! — C'était un magnifique athlète, me disait le docteur Louis.

Le cercueil dans lequel on l'a inhumé porte une plaque de plomb sur laquelle est le n° 1054. Un numéro après sa mort, comme les forçats pendant leur vie; voilà toute l'épitaphe du duc de Choiseul-Praslin.

M^lle^ Deluzy, et non de Luzzy, est toujours à la Conciergerie. Elle se promène tous les jours à deux heures dans la cour. Elle porte tantôt une robe de nankin, tantôt une robe de soie à larges raies. Elle sait que beaucoup de regards sont fixés sur elle de toutes les fenêtres. Les gens qui l'ont vue disent qu'elle *prend des poses.* Elle fait la distraction de M. Teste, dont la fenêtre donne sur cette cour. Elle a envoyé chercher chez M^me^ Lemaire deux cents francs et du linge.

Granier de Cassagnac, qui l'a vue, m'en faisait ce portrait : — Elle a le front trop bas, le nez trop retroussé, les cheveux trop *blonds.* Cependant, somme toute, elle est jolie. Elle regarde fixement tous ceux qui passent, cherchant à observer et peut-être aussi à fasciner.

C'est une de ces femmes auxquelles il manque du cœur pour avoir de l'esprit. Elle est capable de sottises, non par passion, mais par égoïsme.

---

30 août.

Séance dans laquelle la cour s'est dessaisie.

A une heure un quart, j'entre dans la salle, il n'y a encore que peu de pairs. M. Villemain, M. Cousin, M. Thénard, quelques généraux, entre autres le général Fabvier, quelques premiers présidents, entre autres M. Barthe; il y a aussi M. le comte de Bondy, qui a une ressemblance physique singulière, en beaucoup mieux, avec le duc de Praslin.

Je cause avec le général Fabvier, puis longuement avec M. Barthe, de tout,

et de la Chambre des pairs en particulier. Il faut la relever, lui rendre le peuple sympathique en la rendant sympathique au peuple.

— Nous parlons du suicide d'Alfred de Montesquiou. Au vestiaire, c'était la conversation de tous; et aussi cet autre incident triste : le prince d'Eckmuhl a été arrêté dans la rue, la nuit passée, comme vagabond, et mis dans une prison de fous, après avoir donné des coups de couteau à sa maîtresse.

A deux heures, le chancelier s'est levé; il avait à sa droite le duc Decazes et à sa gauche M. de Pontécoulant. Il a parlé vingt minutes environ.

On introduit le procureur général.

Il y a une soixantaine de pairs environ. Le duc de Brancas et le marquis de Portes sont à côté de moi.

M. Delangle a déposé son réquisitoire tendant à ce que la cour se déclare dessaisie par la mort du duc.

Le procureur général sorti, le chancelier dit : — Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. de Boissy se lève. Il approuve une partie de ce qu'a dit le chancelier. Le poison a été pris avant que la cour des pairs eût été saisie; par conséquent, aucune responsabilité pour la cour. L'opinion générale accuse les pairs chargés de l'instruction d'avoir favorisé l'empoisonnement. (Réclamations.)

Comte de Lanjuinais. — Opinion mal fondée!

Boissy. — Mais universelle. (Non! non!) J'insiste pour qu'il soit établi qu'aucune responsabilité de l'empoisonnement ne revient à M. le chancelier, ni aux pairs instructeurs, ni à la cour.

M. le Chancelier. — Le doute ne peut exister dans l'esprit de personne. Le procès-verbal d'autopsie éclaircit complètement la question.

M. Cousin se joint au chancelier et, tout en partageant la sollicitude de M. de Boissy, croit qu'elle n'est point fondée.

M. de Boissy insiste. Il croit à une *aide coupable.* Mais il n'accuse personne dans les officiers de la cour.

M. Barthe se lève et cède la parole à M. le duc Decazes, qui raconte une entrevue avec M. de Praslin le mardi de sa mort à dix heures du matin.

Voici cette entrevue :

— Vous souffrez beaucoup, mon cher ami? aurait dit M. Decazes.

— Oui.

— C'est votre faute. Pourquoi vous être empoisonné?

Silence.

— Vous avez pris du laudanum?

— Non.

— Alors vous avez pris de l'arsenic ?

Le malade lève la tête et dit : Oui.

— Qui vous a procuré cet arsenic ?

— Personne.

— Comment cela ? Vous l'avez acheté vous-même chez un pharmacien ?

— Je l'ai apporté de Praslin.

Silence. Le duc Decazes reprend :

— Ce serait le moment pour vous, pour votre nom, pour votre famille, pour votre mémoire, pour vos enfants, de parler. S'empoisonner, c'est avouer. Il ne tombe pas sous le sens qu'un innocent, au moment où ses neuf enfants sont privés de leur mère, songe à les priver aussi de leur père. Vous êtes donc coupable ?

Silence.

— Au moins déplorez-vous votre crime ? Je vous en conjure, dites si vous le déplorez.

L'accusé lève les yeux et les mains au ciel, et dit avec une expression d'angoisse : — Si je le déplore !

— Alors, avouez ! — Est-ce que vous ne voulez pas voir le chancelier ?

L'accusé a fait un effort et a dit : — Je suis prêt.

— Eh bien, a repris le duc, je vais le faire prévenir.

— Non, a répondu le malade après un silence, je suis trop faible aujourd'hui. Demain. Dites-lui de venir demain.

Le soir, à quatre heures et demie, il était mort.

Ceci n'a pu être mis dans les actes, étant une conversation privée que M. Decazes ne répète que parce que la cour est en quelque sorte en famille.

M. Decazes ajoute ce détail : Quand on a transféré le duc au Luxembourg, il était vêtu d'un pantalon et d'une robe de chambre. Pendant le trajet, il n'a pas vomi. Il s'est plaint seulement d'une soif insupportable. En arrivant, à cinq heures du matin, on l'a déshabillé et couché sur-le-champ. On ne lui a remis la robe de chambre et le pantalon que le lendemain, quand on l'a transporté dans la pièce voisine, pour l'interrogatoire de M. le chancelier. Après cet interrogatoire, on lui a ôté de nouveau cette robe et ce pantalon et on l'a recouché. Il ne s'est pas relevé depuis. Il est donc impossible que, même eût-il eu quelque poison dans ses poches, il ait pu s'en servir. Il est vrai qu'on ne l'a pas fouillé; mais cela était bien inutile. On ne perdait pas de vue un de ses mouvements.

M. Barthe appelle l'attention sur le fait que l'empoisonnement a eu lieu le mercredi 19 et n'a pas été renouvelé.

M. de Boissy voudrait une punition pour ceux qui ont mal surveillé le duc. Il s'est empoisonné le mercredi à dix heures du soir.

M. le chancelier dit que M. de Boissy se trompe : c'est à quatre heures après midi. Ce sont, du reste, des faits qui arrivent fréquemment dans la justice ordinaire et dans les prisons les mieux gardées.

On vote l'arrêt qui dessaisit la cour par mains levées, à l'unanimité.

Le duc de Massa, après le vote, demande qu'on mette *son épouse* dans l'arrêt. Il y a une duchesse de Praslin *mère.* On fait droit à l'observation.

On fait rentrer le procureur général et on lui lit l'arrêt. La séance est levée à trois heures moins cinq minutes.

Beaucoup de pairs restent à causer dans la salle. M. Cousin dit à M. de Boissy : — Vous avez eu raison de questionner. C'était excellent.

Y a-t-il eu préméditation?

Préméditation? oui et non. Entendons-nous sur ce point.

Il y a la préméditation légale, la préméditation définie par le code, qui consiste à vouloir un crime, à le préparer, à le combiner, à l'échafauder, à l'arranger comme une œuvre de patience, comme un ouvrage d'art.

Et puis il y a la préméditation involontaire.

Un homme tue un matin sa femme. Il la tue dans des conditions étranges, inouïes, impossibles, insensées, hideusement folles et bêtes. Nous en avons eu récemment un exemple effrayant. (Le duc de Praslin.)

Voici comment les choses ont pu se passer.

On s'épouse. Sans se connaître. Les familles s'épousent, les terres s'épousent, les coffres-forts s'épousent, les noms s'épousent. Le jeune homme et la jeune fille ne se sont pas appareillés. Cependant on les marie. Les voilà mariés. Un beau jour la discordance éclate. Ces deux natures sont mal accouplées. Tout contact leur est choc. Les baisers s'achèvent en morsures. Le mari fait obstacle à la femme, la femme fait obstacle au mari. Ironies, amertumes, colères, querelles. On se déteste.

L'homme, qui du reste n'est pas bon, devient rêveur. Un jour que son esprit est sombre cette réflexion y éclôt : En voilà donc pour toute ma vie! quel boulet à traîner!

A quelque temps de là, il arrive qu'il lit dans un journal cette nouvelle : M^me^ la duchesse une telle est morte. — Pardieu, dit-il, c'était une bonne femme celle-là, et qui rendait son mari bien heureux! Quel dommage qu'elle soit morte plutôt qu'une autre! Les femmes bonnes s'en vont, les mauvaises restent.

On fait quelque partie de campagne, un accident survient, une voiture

verse, la femme n'a aucun mal. — Je n'aurai pas le bonheur qu'elle se rompe le cou, pense le mari.

La femme tombe malade. Le mari devient lugubrement joyeux. Il examine les chances du mal et se dit avec l'affreux cynisme du monologue : — Si elle pouvait crever!

Elle guérit.

Cependant, comme il faut qu'on ait une femme, n'ayant plus la sienne, il en prend une autre. Il est riche, jeune, etc., les occasions ne lui manquent pas, ni les femmes non plus. L'épouse s'en aperçoit. Nouvelles aigreurs. Scènes et scandales. Les domestiques comprennent et jasent. Chose plus triste, les enfants commencent à deviner et se taisent tristement devant leur père et leur mère.

On ne se déteste plus maintenant, ce qui est pire et plus noir, on se hait.

Une nuit, après quelque violente altercation, le mari songe : — Je donnerais bien cent mille francs à celui qui m'en délivrerait!

La vie continue son train, car la vie, comme les saisons, s'écoule, chargée de mille riens, à travers tout. On a d'horribles soucis au cœur, on entrevoit des abominations dans son âme, on frémit par moments devant les choses possibles dont on est capable, et cela n'empêche pas qu'on lise le journal, qu'on fasse des parties de chasse, qu'on dépense à peu près gaîment deux cent mille livres de rente, qu'on rie et qu'on fume son cigare, et qu'on aille à la cour si on est de la cour, ou à la Chambre si on est de la Chambre.

Un jour enfin un vent mauvais souffle dans ce ménage plein de tempêtes. Une circonstance fatale survient, de graves intérêts de nom ou de famille, ou de cœur, une fortune à préserver, une maîtresse à conserver. La femme, la mère, celle qui a tous les droits, s'exaspère d'une prétention quelconque du mari, et se met à le mordre furieusement, sans retenue et sans pitié, au plus sensible de la passion. Le mari s'en va morne et se dit : — Qu'elle y prenne garde! je lui tordrais le cou comme à un moineau.

De le dire à le faire il n'y a plus qu'un pas.

Ainsi l'esprit d'un homme se trouve monté ou descendu de rêverie en rêverie, comme par les marches d'un escalier, au niveau d'une pensée affreuse.

Par degrés, comme on dit.

Sa raison en vient à marcher et à se mouvoir presque à l'aise dans cette pensée où elle n'aurait pu tomber d'un coup sans se briser.

Le dénouement sera brusque, violent, imprévu, effroyable, imprudent, fou, et aura tous les caractères de l'improvisation. La moindre querelle suffit maintenant pour l'amener. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, lequel se trouvait plein. Plein? de quoi? d'une sorte de préméditation insen-

sible qui, pendant des années peut-être, avait filtré goutte à goutte, rancune à rancune, dans cette âme, et dont l'assassin, mûrissant à son insu, ne se rendait pas compte à lui-même. Le meurtre pénétrait peu à peu le meurtrier et l'emplissait sans qu'il s'en doutât. Il y a dans ces destinées fatales un jour où la colère se fait haine et un autre jour où la haine se fait crime.

Analysez ce crime : vous le trouverez composé de ces deux éléments qui s'excluent en apparence et se combinent en réalité : improvisation et préméditation.

UN RÊVE.

6 septembre 1847.

Cette nuit, j'ai rêvé ceci... — On avait parlé d'émeutes toute la soirée à cause des troubles de la rue Saint-Honoré.

Je rêvais donc. J'entrai dans un passage obscur. Des hommes passèrent auprès de moi et me coudoyèrent dans l'ombre. Je sortis du passage. J'étais dans une grande place carrée, plus longue que large, entourée d'une espèce de vaste muraille ou de haut édifice qui ressemblait à une muraille et qui la fermait des quatre côtés. Il n'y avait ni portes ni fenêtres à cette muraille; à peine çà et là quelques trous. A de certains endroits le mur paraissait criblé; dans d'autres il pendait à demi entr'ouvert comme après un tremblement de terre. Cela avait l'aspect nu, croulant et désolé des places des villes d'Orient.

Pas un seul passant. Il faisait petit jour. La pierre était grisâtre, le ciel aussi. J'entrevoyais à l'extrémité de la place quatre choses obscures qui ressemblaient à des canons braqués.

Une nuée d'hommes et d'enfants déguenillés passa près de moi en courant avec des gestes de terreur.

— Sauvons-nous! criait l'un d'eux, voici la mitraille.

— Où sommes-nous donc? demandai-je. Qu'est-ce que c'est que cet endroit-ci?

— Vous n'êtes donc pas de Paris? reprit l'homme. C'est le Palais-Royal.

Je regardai alors et je reconnus en effet, dans cette affreuse place dévastée et en ruine, une espèce de spectre du Palais-Royal.

Les hommes s'étaient enfuis comme une nuée. Je ne savais où ils avaient passé.

Je voulais fuir aussi. Je ne pouvais. Je voyais dans le crépuscule aller et venir une lumière autour des canons.

La place était déserte. On entendait crier : Sauvez-vous! on va tirer! — Mais on ne voyait pas ceux qui criaient.

Une femme passa près de moi. Elle était en haillons et portait un enfant sur son dos. Elle ne courait pas. Elle marchait lentement. Elle était jeune, pâle, froide, terrible. En passant près de moi elle me dit : — C'est bien

malheureux! le pain est à trente-quatre sous, et encore les boulangers trompent sur le poids.

Je vis la lumière faire un éclair au bout de la place et j'entendis le canon. Je m'éveillai.

On venait de fermer la porte cochère avec bruit.

[LES PLAISIRS DE SPA.]

18 septembre.

Voici quels sont, en cet an 1847, les plaisirs des baigneurs riches, nobles, élégants, intelligents, spirituels, généreux et distingués de Spa :

1° Emplir un baquet d'eau, y jeter une pièce de vingt sous, appeler un enfant pauvre, et lui dire : Je te donne cette pièce si tu la prends avec les dents. L'enfant plonge sa tête dans l'eau, y étouffe, y étrangle, sort tout mouillé et tout grelottant avec la pièce d'argent dans sa bouche, et l'on rit. C'est charmant.

2° Prendre un porc, lui graisser la queue, et parier à qui la tiendra le plus longtemps dans ses mains, le porc tirant de son côté, le gentilhomme du sien. Dix louis, vingt louis, cent louis.

On passe des journées à ces choses.

Cependant l'ancienne Europe s'écroule, les jacqueries germent entre les fentes et les lézardes du vieil ordre social; demain est sombre, et les riches sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier.

CONTÉ PAR LE ROI JÉRÔME.

Le lendemain du jour où Jérôme, rappelé de l'exil, était rentré à Paris, comme le soir venait et qu'il avait attendu vainement son secrétaire, s'ennuyant et seul, il sortit. C'était la fin de l'été (1847). Jérôme était descendu chez sa fille, la princesse Demidoff, dont l'hôtel touchait aux Champs-Élysées.

Il traversa la place de la Concorde, regardant tout autour de lui ces statues, cet obélisque, ces fontaines, toutes ces choses nouvelles pour l'exilé qui n'avait pas vu Paris depuis trente-deux ans. Il suivit le quai des Tuileries. Je ne sais quelle rêverie lui entrait peu à peu dans l'âme.

Arrivé au pavillon de Flore, il entra sous le guichet, tourna à gauche, prit un escalier sous la voûte et monta. Il avait monté deux ou trois marches, quand il se sentit saisir le bras. C'était le portier qui courait après lui.

— Eh! Monsieur, Monsieur! où allez-vous donc?

Jérôme le regarda d'un air surpris et répondit :

— Parbleu! chez moi.

A peine avait-il prononcé ce mot qu'il se réveilla de son rêve. Le passé l'avait enivré un moment. En me contant cela, il ajoutait : — Je m'en allai tout honteux, en faisant des excuses au portier.

BÉRANGER.

4 novembre 1847.

Aujourd'hui s'est faite l'installation de l'École normale, rue d'Ulm. M. Dubois m'avait prié d'y assister. Comme j'en sortais, je vois venir à moi, dans le couloir qui mène à l'escalier, un homme que je ne reconnais pas d'abord, face rouge, ronde, œil fin et vif, longs cheveux grisonnants, soixante ans passés, bouche bonne et souriante, vieille redingote brune mal boutonnée; grand chapeau de quaker à bords larges; à l'embonpoint près, quelque ressemblance avec mon frère Abel : c'était Béranger.

— Eh bonjour, Hugo!

— Eh bonjour, Béranger!

Il me prend le bras. Nous allons.

— Je vais vous conduire un bout de chemin, me dit-il; avez-vous une voiture?

— Mes jambes.

— Eh bien, moi de même.

Nous prenons par l'Estrapade. Rue Saint-Jacques, deux hommes vêtus de noir nous accostent.

— Diable! me dit Béranger, voilà deux cuistres! — l'un barbiste, l'autre membre de l'Académie des sciences. Les connaissez-vous?

— Non.

— Heureux homme! Hugo, vous avez toujours été heureux!

Les deux «cuistres» nous quittent après des bonjours. Nous montons par la rue Saint-Hyacinthe.

Béranger reprend :

— Vous avez donc été forcé, le mois passé, de faire l'éloge d'un grand homme du quart d'heure, mort entre son confesseur, sa maîtresse et son cocu?

— Ah çà! dis-je, vous mériteriez de ne pas être puritain. Ne parlez pas ainsi de Frédéric Soulié, qui était un talent sérieux et un cœur sans fiel.

— Au fait, répond Béranger, je disais une bêtise pour faire de l'esprit. Je ne suis pas puritain. Je hais cette engeance. Qui dit puritain dit méchant.

— Et surtout sot. La vraie vertu, la vraie morale et la vraie grandeur sont intelligentes et indulgentes.

Cependant nous passons la place Saint-Michel et nous entrons, toujours bras dessus, bras dessous, rue Monsieur-le-Prince.

— Vous avez bien fait, me dit Béranger, de vous en tenir à la popularité qu'on domine. Moi j'ai beaucoup de peine à me soustraire à la popularité qui vous monte dessus. Quel esclave qu'un homme qui a le malheur d'être populaire de cette popularité-là! Tenez, leurs banquets réformistes, cela m'assomme, et j'ai toutes les peines du monde à n'y pas aller. Je donne des excuses : je suis vieux, j'ai un mauvais estomac, je ne dîne plus, je ne me déplace pas, etc. — Bah! Vous vous devez! il faut qu'un homme comme vous donne ce gage! — Et cent autres *et cætera*. Je suis outré, quoi! Et cependant il faut faire bonne mine et sourire. Ah çà! mais c'est tout simplement le métier d'ancien bouffon de cour! Amuseur de prince, amuseur de peuple, même chose. Quelle différence y a-t-il entre le poëte suivant la cour et le poëte suivant la foule? Marot au XVI^e^ siècle, Béranger au XIX^e^, mais, mon cher, ce serait le même homme? Je n'y consens pas. Je m'y prête le moins que je peux. Ils se trompent sur mon compte. Je suis homme d'opinion, et non homme de parti. Oh! je la hais, leur popularité! J'ai bien peur que notre pauvre Lamartine ne donne dans cette popularité-là. Je le plains. Il verra ce que c'est. Hugo, j'ai du bon sens, je vous le dis, tenez-vous-en à la popularité que vous avez; c'est la vraie, c'est la bonne. Tenez, je me cite encore. En 1829, quand j'étais à la Force pour mes chansons, comme j'étais populaire, il n'était pas de bonnetier ou de gargotier ou de lecteur du *Constitutionnel* qui ne se crût le droit de venir me consoler dans mon cachot. — Allons voir Béranger! — Tiens! si j'allais voir Béranger! — On venait. Et moi qui étais en train de rêvasser à nos bêtises de poëtes et de chercher un refrain ou une rime entre les barreaux de ma fenêtre, au lieu de trouver ma rime, il me fallait recevoir mon bonnetier. Pauvre diable populaire, je n'étais pas libre dans ma prison! Oh! si c'était à recommencer! Comme ils m'ont ennuyé!

Tout en devisant, nous avions pris la rue Mazarine, et nous étions à la porte de l'Institut, où j'allais. C'était jour d'Académie.

— Entrez-vous? lui ai-je dit.

— Oh non!

Et il s'est enfui.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE COMTE MORTIER.

11 novembre 1847.

Hier, M. le chancelier Pasquier arrive chez M^me^ de Boignes et la trouve bouleversée, tenant une lettre à la main.

— Qu'avez-vous, Madame?

— Mon Dieu! cette lettre que je reçois! lisez.

Le chancelier prend la lettre, elle était signée *Mortier* et disait en substance : « Madame, quand vous lirez cette lettre, mes deux enfants et moi nous ne serons plus en vie. »

C'était M. le comte Mortier, pair de France et ancien ambassadeur je ne sais plus où, qui écrivait. M. Pasquier s'émut très fort. M. Mortier était connu pour un hypocondriaque parfait. Il y a quatre ans, à Bruges, il poursuivait sa femme, un rasoir à la main, voulant la tuer. Il y a un mois, il avait fait la même tentative; ce qui avait amené une séparation, dans laquelle M. Mortier avait gardé ses enfants, un petit garçon de sept ans et une petite fille de cinq. Hypocondrie née, à ce qu'il paraît, de la jalousie et dégénérant aisément en fureur.

Le chancelier demande sa voiture et ne s'assied pas.

— Où demeure M. Mortier?

— Rue Neuve-Saint-Augustin, hôtel Chatham, dit M^me^ de Boignes.

M. Pasquier arrive à l'hôtel Chatham. Il trouve l'escalier encombré, un commissaire de police, un serrurier avec sa trousse, la porte barricadée. L'éveil avait été donné. On avait sommé M. Mortier d'ouvrir, il refusait. On allait enfoncer la porte.

— Je vous le défends, dit le chancelier. Vous l'exaspéreriez, et, si le malheur n'est pas encore fait, il le ferait.

Du reste, depuis quelque temps M. Mortier ne répondait plus. Il n'y avait derrière cette porte fermée qu'un silence profond; silence effrayant, car il semblait que, si les enfants étaient encore vivants, ils devaient crier.

— On eût dit, me disait le chancelier en me contant cela aujourd'hui, que c'était la porte d'une tombe.

Cependant le chancelier se nomme :

— Monsieur le comte Mortier, c'est moi, M. Pasquier, le chancelier, votre collègue. Vous reconnaissez ma voix, n'est-ce pas?

Ici une voix répond : — Oui.

C'était la voix de M. Mortier.

Les assistants respirent.

— Eh bien, reprend M. Pasquier, vous me connaissez, ouvrez-moi.

— Non, répond la même voix..

Insistance de M. Pasquier.

— Non, répète la voix, puis elle se tait obstinément. Le silence recommence.

Ceci à plusieurs reprises. Il répondait, le dialogue reprenait, il refusait d'ouvrir, puis se taisait. On tremblait que, dans ces moments de silence, il ne fît cette affreuse chose.

Cependant le préfet de police était arrivé.

— C'est moi, votre collègue, Delessert, — et votre ancien camarade. — (Ils ont été camarades de collège, je crois.)

On parlemente ainsi pendant plus d'une heure. Enfin il consent à entr'ouvrir la porte, pourvu qu'on lui donne parole de ne point entrer. Parole lui est donnée. Il entr'ouvre la porte; on entre.

Il était dans l'antichambre, un rasoir ouvert à la main; derrière lui, la porte de communication de ses appartements fermée et la clef ôtée. Il paraissait en frénésie.

— Si quelqu'un approche, dit-il, c'en est fait de lui et de moi, je veux rester seul avec Delessert, et causer avec lui; j'y consens.

Conversation chanceuse avec un furieux armé d'un rasoir. M. Delessert, qui s'est bravement comporté, a fait retirer tout le monde, est resté seul avec M. Mortier, et après une résistance de vingt minutes l'a déterminé à quitter son rasoir.

Une fois désarmé, on l'a saisi.

Mais les enfants étaient-ils morts ou vivants? On tremblait d'y songer. Aux questions, il avait toujours répondu :

— Cela ne vous regarde pas.

On enfonce la porte de communication, et que trouve-t-on tout au fond de l'appartement? les deux enfants blottis sous des meubles.

Voici ce qui s'était passé :

Le matin, M. Mortier avait dit à ses enfants : — Je suis bien malheureux, vous m'aimez bien et je vous aime bien, je vais mourir. Voulez-vous mourir avec moi?

Le petit garçon dit résolûment :

— Non, papa.

Quant à la petite fille, elle hésitait. Pour la décider, le père lui passe le dos du rasoir doucement sur le cou, et lui dit :

— Tiens, chère enfant, cela ne te fera pas plus de mal que cela.

— Eh bien, papa, dit l'enfant, je veux bien mourir.

Le père sort, probablement pour aller chercher un second rasoir. Dès qu'il est sorti, le petit garçon se jette sur la clef, la prend, tire la porte, et la ferme en dedans à double tour.

Puis il emmène sa sœur au fond de l'appartement et se fourre avec elle sous des meubles.

Les médecins ont déclaré que M. le comte Mortier était fou mélancolique et furieux. On l'a conduit à une maison de santé.

Le rasoir était du reste sa manie. Quand on l'a eu saisi, on l'a fouillé; outre celui qu'il avait à la main, on lui en a trouvé un dans chaque poche.

Le même jour arrivait à Paris la nouvelle que notre collègue le comte Bresson s'était coupé la gorge à Naples où il était nouvellement ambassadeur. C'est une tristesse pour nous tous, et une stupeur.

Au simple point de vue humain, le comte Bresson avait tout; il était pair de France, ambassadeur, grand-croix. Son fils, dernièrement, venait d'être fait duc en Espagne. Comme ambassadeur, il avait deux cent mille francs de traitement. C'était un homme grave, bon, doux, intelligent, sensé, très raisonnable en tout, de haute taille avec de larges épaules, une bonne face carrée, et à cinquante-cinq ans l'air d'en avoir quarante; il avait la fortune, la grandeur, la dignité, l'intelligence, la santé, le bonheur dans la vie et aux affaires. Il se tue.

Nourrit aussi est allé se tuer à Naples.

Est-ce le climat? est-ce cet admirable ciel?

Le spleen naît aussi bien du ciel bleu que du ciel sombre. Mieux peut-être.

Comme la vie de l'homme, même la plus prospère, est toujours au fond plus triste que gaie, le ciel sombre nous est harmonieux. Le ciel éclatant et joyeux nous est ironique. La nature triste nous ressemble et nous console; la nature rayonnante, magnifique, impassible, sereine, splendide, éblouissante, jeune tandis que nous vieillissons, souriante pendant que nous soupirons, superbe, inaccessible, éternelle, satisfaite, calme dans sa joie, a quelque chose d'accablant.

A force de regarder le ciel impitoyable, indifférent et sublime, on prend un rasoir et l'on en finit.

GUIZOT.

30 novembre 1847.

M. Guizot me disait hier :

Il y a dix ou douze ans M. Thiers me dit un jour en manière de reproche : — Vous méprisez la popularité. — Je lui ai répondu : — Non, je méprise l'impopularité.

M. Guizot avait besoin de beaucoup de sommeil. Il se couchait à dix heures du soir et se levait à huit heures du matin, l'été à six. Quand il faisait partie du ministère du 27 octobre 1840 comme ministre des affaires étrangères, il occupait précisément l'appartement qu'avait occupé vingt ans auparavant M. de Chateaubriand pendant le ministère de 1823. Il se rasait le matin dans le petit cabinet qui donne sur le boulevard, et il recevait là ses intimes et ses dévoués tout en faisant sa toilette, comme dans ma jeunesse j'avais vu faire à M. de Chateaubriand à la même heure dans cette même chambre.

M. Guizot était essentiellement bon, et occupé du souci de ne faire de chagrin ni de mal à aucun cœur. Si occupé qu'il fût, même au milieu des plus grandes affaires et des plus violents orages, il écrivait chaque jour au moins un billet à la princesse de L., il en recevait au moins deux, et donnait audience au moins trois ou quatre fois au valet de chambre de la princesse. La princesse de L. n'était plus jeune et n'avait jamais été belle. Mais une des particularités de M. Guizot, c'est qu'il avait toujours aimé les vieilles femmes. Tous les jours à une heure, il faisait une visite à la princesse qui demeurait rue Saint-Florentin, et une autre après son dîner.

Du reste, c'était un homme faible et indécis dans le conseil, irrésolu dans le cabinet, vacillant dans le parti à prendre, que la tribune emplissait de décision, de hardiesse, de fermeté et de grandeur. Dès que son pied touchait la tribune, sa tête touchait le ciel.

[NOTES ÉPARSES.]

10 décembre 1847.

M. Barthélemy est venu me voir ce matin et m'a lu des vers qu'il m'adresse sur *la Poésie* et qui paraîtront dimanche dans *le Siècle*. Son point de vue est à la fois injuste et étroit. Je ne le lui ai pas dissimulé. Il m'appelle

Novateur dans le vers et non dans la pensée.

Toute cette épître, je le lui ai dit, rappelle par le fond mesquin des idées l'épître de Boileau à Molière :

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.

Il y a du reste de fort beaux vers dans l'épître de M. Barthélemy. Il m'a dit : — Je ne la publierai pas si elle vous déplaît. — Je lui ai dit : — Publiez. Je crois que vous avez aujourd'hui, et que j'ai demain. Le public vous donnera raison et la postérité vous donnera tort. Moi, je vis penché en avant.

---

19 décembre.

On a crié quand j'ai dit dans *Notre-Dame de Paris* que la chimie de nos jours ne fait guère que retrouver l'alchimie, si niée et si raillée depuis deux siècles, de même que le magnétisme explique et constate les prophètes, les sybilles, les visionnaires et les martyrs. Chaque jour le prouve. Ainsi l'éther et le chloroforme, ces miracles d'aujourd'hui, sont, pour qui a lu, de vieux miracles. Il y a, à la bibliothèque communale de Cambrai, deux exemplaires d'un livre intitulé : *Proprietates rerum Domini Bartholomei anglici.* L'un de ces exemplaires, édition de 1482, vient de l'abbaye de Saint-Aubert, l'autre, édition de 1488, vient de l'abbaye de Saint-Sépulcre. On y lit au livre XVII, chapitre 104, les quatre lignes que voici : — *Mandragoræ cortæ, vino mixtus, porrigitur ad bibendum, his quorum corpus, et, secundum, ut dolorem non sentiant, soporati.* — « L'écorce de mandragore, mêlée au vin, est présentée à boire à ceux dont le corps (doit subir quelque opération douloureuse) et sur-le-champ ils sont endormis de manière à ne point sentir la douleur. »

Je disais l'autre jour à un savant que cela ébouriffait : — Savez-vous? depuis quelque temps, à son insu, l'Académie des sciences dans ses séances du samedi ne fait autre chose que réhabiliter la magie.

---

26 décembre. — M. Teste est toujours à la Conciergerie. Il y reçoit beaucoup de visites. Ses amis ne l'ont point abandonné. Sa femme, vieille et malade, vient tous les jours à huit heures du matin, et ne s'en va qu'à sept heures du soir. Sa cellule, qui donne sur la cour des femmes, se trouve être précisément au-dessous de la chambre qu'il présidait à la cour de cassation, de sorte qu'à chaque instant il entend le bruit de la sonnette du président, de cette sonnette qu'il avait seul le droit d'agiter il n'y a pas un an. En face de sa fenêtre est la fenêtre du cabinet du bâtonnier de l'ordre des avocats. Ce cabinet aussi a été le sien.

On voulait faire transférer M. Teste dans une maison de santé, les médecins avaient donné un certificat de maladie, quoiqu'il ne fût pas malade. On a échoué. — M. Teste a donné des conseils affectueux à l'avocat de Rosemond de Beauvallon pour ses moyens de pourvoir en cassation. Il y a un an le même Teste eût été impitoyable à Beauvallon.

[MORT DE MADAME ADÉLAÏDE.]

31 décembre.

Cette sombre année qui a commencé par un vendredi finit par un vendredi.

A mon réveil, j'ai appris la mort de Madame Adélaïde.

A trois heures, la chambre des pairs est allée chez le roi apporter ses condoléances. Nous étions fort nombreux. Le chancelier y était en simarre avec l'antique tricorne des chanceliers, orné d'un énorme gland d'or. Il y avait Lagrenée, Mornay, Villemain, Barante, les généraux Sébastiani, Lagrange, etc., et le duc de Broglie et M. de Mackau, nommé d'avant-hier amiral de France.

Le roi a reçu la Chambre des pairs dans la salle du trône; il était tout en noir, sans décorations, et pleurait. M. le duc de Nemours, M. de Joinville et M. de Montpensier étaient en noir, sans plaque ni cordon, comme le roi; la reine, M^me^ la duchesse d'Orléans, M^mes^ de Joinville et de Montpensier en grand deuil. Il n'y avait qu'un seul ministre, le général Trézel.

Le roi s'est approché de moi et m'a dit : — Je remercie Monsieur Victor Hugo; il vient toujours à nous dans les occasions tristes. — Et les larmes lui ont coupé la parole.

C'est un coup pour le roi que cette perte. Sa sœur était pour lui *un ami.* C'était une femme intelligente et de bon conseil, qui abondait dans le sens du roi, sans jamais verser. Madame Adélaïde avait quelque chose de viril et de cordial, avec beaucoup de finesse. Elle avait de la conversation; je me rappelle un soir où elle me parla longuement, et juste, du *Rancé* de M. de Chateaubriand, qui venait de paraître.

Ma chère petite Didine était un jour allée la voir avec sa mère; Madame Adélaïde lui donna une poupée. Ma fille, qui avait alors sept ans, revint enthousiasmée. Quelques jours après, elle entendait dans le salon de grandes discussions sur les philippistes et les carlistes. Tout en jouant avec sa poupée, elle dit à demi-voix :

— Moi, je suis adélaïdiste.

Cela fait que j'ai été adélaïdiste aussi. La mort de cette brave vieille princesse m'a fait une vive peine.

Elle est morte en trois jours, d'une fluxion de poitrine qui est venue

compliquer une grippe. Elle était mardi à la séance royale. Qui lui eût dit qu'elle ne verrait pas 1848?

Depuis quelque temps elle était sujette à s'endormir le soir sur son fauteuil, mauvais signe. M. Louis a caractérisé la maladie qui l'a emportée : *une pneumonie intercurrente.*

Presque tous les matins, le roi avait une longue causerie, la plupart du temps politique, avec Madame Adélaïde. Il la consultait sur tout, et ne faisait rien de très grave contre son avis. Il regarde la reine comme son « ange gardien »; on pourrait dire que Madame Adélaïde était son « esprit gardien ». Quel vide pour un vieillard! Vide dans le cœur, dans la maison, dans les habitudes. Je souffrais de le voir pleurer. On sentait que c'étaient là de vrais sanglots venant du fond même de l'homme. Sa sœur ne l'avait jamais quitté. Elle avait partagé son exil, elle partageait un peu son trône. Elle vivait dévouée à son frère, absorbée en lui, ayant pour égoïsme le *moi* de Louis-Philippe.

Elle a fait M. de Joinville son héritier, Odilon Barrot et Dupin ses exécuteurs testamentaires.

Les pairs sont sortis des Tuileries consternés de toute cette douleur, et inquiets du choc qu'en recevra le roi.

Ce soir, relâche à tous les théâtres.

Ainsi a fini l'année 1847.

1848.

[AVANT LA RÉVOLUTION.]

[JOURNAL DE VICTOR HUGO.]

17 février. — Voici la situation politique telle que la fait la question du Banquet (qui sera donné, à ce qu'il paraît, le 22)[1].

Il y a un lion, d'autres disent un tigre, dans une cage fermée avec deux clefs. Le gouvernement a une de ces deux clefs, l'opposition a l'autre. Gouvernement et opposition se disent réciproquement : — Si tu ouvres avec ta clef, j'ouvrirai avec la mienne.

Qui sera dévoré ?

Tous les deux.

18 février. — Le Banquet continue de préoccuper l'attention. Que se passera-t-il ?

En sortant de la Chambre des pairs, j'étais avec Villemain, M. d'Argout nous a abordés. Villemain a dit : Je voudrais que ce Banquet fût passé. — *Oui,* a répondu M. d'Argout, *nous le voyons cuire, j'aimerais mieux le digérer.*

19 février. — M. Thiers est fort contrarié d'être obligé de se mêler de ce Banquet, d'y aller peut-être. C'est l'opposition qui l'a poussé là. M. Duvergier de Hauranne a dit : — *Tant pis ! nous l'avons jeté à l'eau. Il faut qu'il nage.*

---

[1] En 1847 eut lieu ce qu'on a appelé la *campagne des banquets ;* les chefs de l'opposition dynastique : Thiers, Duvergier de Hauranne, Odilon Barrot, etc., s'étaient joints aux radicaux pour obtenir du Gouvernement la réforme électorale. L'entêtement du ministère Guizot donna une nouvelle impulsion à la campagne des banquets qui, commencée en juillet 1847 dans toute la France, se prolongea jusqu'en février 1848. Le banquet du XII^e^ arrondissement, organisé par l'opposition dynastique et les radicaux, fut d'abord interdit par le Gouvernement, puis autorisé ; mais en présence des passions et de l'agitation que souleva l'annonce de cette manifestation qui devait être précédée d'un défilé de représentants à travers Paris, les organisateurs renoncèrent à leur projet. (*Note de l'éditeur.*)

20 février. — M. de Montpensier a dit à l'orfèvre Froment-Meurice qui est chef de bataillon de la garde nationale et qui lui parlait de l'émeute de mardi : — S'il y a émeute, le roi montera à cheval, y fera monter M. le comte de Paris, et ira se montrer au peuple.

Des canons et des caissons traversent les rues et se dirigent vers les Champs-Élysées.

La semaine qui précéda la révolution, Jérôme Napoléon fit une visite aux Tuileries. Il témoigna au roi quelque inquiétude de l'agitation des esprits. Le roi sourit, et lui dit : — Mon prince, je ne crains rien.

Et il ajouta après un silence : — Je suis nécessaire.

Jérôme essaya encore quelques observations. Le roi l'écouta et reprit : — Votre Altesse a la première révolution trop présente à l'esprit. Les conditions sont changées. Alors le sol était miné. Il ne l'est plus.

Il était du reste fort gai. La reine, elle, était sérieuse et triste. Elle dit au prince Jérôme : — *Je ne sais pas pourquoi, mais je ne suis pas tranquille. Cependant le roi sait ce qu'il fait.*

[L'INTERPELLATION.]

Le samedi 19 février 1848 on discutait à la Chambre des pairs la loi sur le travail des enfants dans les manufactures; je prenais à la discussion un vif intérêt, mais mon intention n'était pas d'y parler quoique mon collègue Charles Dupin m'en pressât vivement. J'étais allé m'asseoir au côté gauche de la Chambre, à la place du prince de la Moskowa que La Moskowa m'avait cédée depuis quelque temps et qui, étant plus proche de la tribune, me convenait mieux que la mienne.

Je venais d'écrire, en proie à je ne sais quelle rêverie, sur une feuille qu'on trouvera dans mes papiers, ces trois lignes auxquelles les évènements qui sont survenus donnent un sens frappant pour moi :

«La misère amène les peuples aux révolutions et les révolutions ramènent le peuple à la misère.»

En ce moment, pendant que Napoléon Duchâtel parlait de sa place dans le sens du projet du gouvernement, le marquis de Boissy est venu s'asseoir à côté de moi; il me dit :

— Eh bien, que pensez-vous de ce qui se passe? Est-ce que vous ne ferez rien?

— J'y songe, lui répondis-je.

— Mais il faut agir, reprit Boissy. Les évènements qui s'annoncent sont de la plus haute gravité. Il faudrait les prévenir.

— C'est aussi mon avis.

— Et quel moyen voyez-vous? demanda Boissy.

— Une interpellation à la Chambre des pairs. Un défi a été porté par ce gouvernement à l'opposition de la Chambre des députés et par la Chambre au gouvernement. La Chambre des pairs, jusqu'à ce jour, est neutre dans le débat. Si elle veut, elle peut résoudre la situation. Avec un vote de non-confiance, elle renverserait le cabinet, satisferait l'opposition, dégagerait la couronne et sauverait le pays. Comment obtenir ce vote de non-confiance? Par une interpellation.

Boissy s'écria : — C'est aussi mon sentiment.

— Eh bien, lui dis-je, faites l'interpellation.

— Non. Je viens vous le proposer. J'avais d'abord l'intention d'interpeller moi-même, mais il faut le faire utilement. Je me suis adressé à une vingtaine de pairs qui tous m'ont dit : Non. Mais tenez, allez trouver Victor Hugo,

s'il veut faire l'interpellation nous l'appuierons. Je viens à vous. La situation est dans vos mains, vous pouvez la trancher ou la résoudre. Le voulez-vous? Ma conviction est que vous pouvez entraîner la Chambre.

En parlant ainsi, Boissy avait pris une feuille de papier sur laquelle il avait écrit : « Je demande à la Chambre l'autorisation d'interpeller immédiatement le cabinet sur la situation de la capitale. » Puis il mit la date et, me présentant la plume : — Signez, dit-il.

— Écoutez, lui dis-je; j'étais tout prêt à vous appuyer. Je suis tout prêt à faire moi-même l'interpellation. Mais, comme vous le dites vous-même, il faut qu'elle soit utile. Pour cela il me faut l'appui de l'espèce de côté gauche que nous avons ici. Si Daru et ses amis me promettent leur concours, je me lève et je prends la parole sur-le-champ.

Boissy, sans me répondre, enjamba les trois ou quatre rangs de fauteuils qui me séparaient du comte Daru, lui toucha l'épaule, et un moment après j'avais Daru à ma droite et Boissy à ma gauche. J'exposai à Daru la situation, la proposition de Boissy, mon adhésion et ma résolution d'interpeller le ministère si lui, Daru, et ses amis promettaient de m'appuyer, ajoutant : En une occasion pareille il faut l'emporter. Mieux vaut encore ne pas se lever que se lever seul. Je suis d'avis qu'en politique il faut toujours se risquer et ne jamais se compromettre. J'aime le danger, mais je hais le ridicule.

Daru resta un moment pensif et me dit : — Nous ne vous appuierons pas.

— Pourquoi?

— Voici : Si les choses entre l'opposition et le cabinet étaient au point où vous les croyez, vous avez raison, il faudrait interpeller et nous nous lèverions avec vous; mais depuis hier deux heures de l'après-midi la situation a changé. Je viens de voir Dufaure qui, lui aussi, voulait interpeller le ministère à l'autre Chambre, et qui y renonce. Au fond, ni le cabinet ni l'opposition ne se soucient du Banquet. C'est un duel imprudemment engagé et on cherche à se dégager des deux parts. Ce matin on faisait encore les bravaches et on croisait le fer; ce soir on en est aux pourparlers. Ma conviction est que le duel n'aura pas lieu, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de banquet, partant pas d'émeute, partant pas de révolution. Dans cette situation, interpeller le cabinet, c'est le contraindre à s'expliquer. Il ne peut s'expliquer sans accuser l'opposition. De là un nouveau venin sur la querelle; et à quoi bon, quand les choses ne demandent qu'à s'apaiser? Il paraît en outre qu'il y aura demain dimanche un commencement d'émeute assez insignifiante, mais suffisante pour donner prétexte à l'opposition et faire ajourner le Banquet par respect pour la paix publique. Je crois donc que le mieux est de les laisser s'arranger et de se taire.

— Votre parti, dis-je à Daru, est-il absolument pris, tout à fait? Je crois

que vous avez tort; mais comme je ne puis me passer de vous, je renonce à l'interpellation.

J'étais dans ce moment-là entre le sage et le fou de la Chambre des pairs. Le fou me donnait le conseil sage, et le sage le conseil fou. J'ai eu tort, je le reconnais, de suivre le conseil du sage avec la conviction que le fou avait raison. Mais que faire? La loi des assemblées, c'est de n'y agir jamais seul.

Boissy avait écouté notre conversation. — Vous ne signez pas, me dit-il? — Non, lui répondis-je. Vous le voyez, Daru refuse.

— Eh bien, je signe et je ferai l'interpellation.

Il prit la plume, signa, et, comme il allait quitter le banc et faisait signe à un huissier de porter l'interpellation au président (qui, ce jour-là, était M. Barthe et non le chancelier), le comte Daru retint Boissy par le bras et lui dit : — Prenez garde! Vous croyez tout sauver, vous allez tout perdre.

Boissy s'arrêta, me regarda fixement, comme cherchant un conseil dans mes yeux, resta un moment pensif, et déchira la feuille sur laquelle il venait de signer en disant : — Comme vous voudrez.

Un moment après, il retourna à sa place, mais il ne put laisser finir la séance sans annoncer qu'il interpellerait le cabinet le surlendemain lundi sur la situation de la capitale; annonce qui fut fort mal accueillie par la Chambre.

Avant de s'en aller, Boissy vint à moi et me dit : — M'appuierez-vous? — Vous n'en doutez pas, lui dis-je. Il me serra la main en disant : — J'y ai bien compté.

Cependant la salle s'était vidée, le lustre s'était éteint, il ne restait plus que quelques bougies çà et là, et nous étions demeurés à nos places, Daru et moi.

Daru me disait : — Ne regrettez pas cette interpellation. Je vous jure qu'elle eût tout gâté. Quoi qu'il arrive, le ministère est changé à l'heure qu'il est. M. Molé a été appelé chez le roi et a dans sa poche la liste d'un nouveau cabinet.

Je pressai Daru de questions et nous causâmes assez longtemps. A sa réserve, je jugeai qu'il faisait partie du ministère nouveau. Le mercredi suivant, quand la liste du ministère Molé circula, je vis que je ne m'étais pas trompé.

Cependant Daru savait le fond de l'émeute : 20,000 ouvriers venus d'Amiens, de Beauvais et de Rouen à Paris, payés, enrégimentés, et prêts à une sorte de bataille rangée; les comités révolutionnaires en permanence, tous les symptômes d'une crise, tous les préparatifs d'une journée; et il ne voyait rien dans tout cela que la chute de Guizot et l'avènement de Molé! J'y voyais autre chose et notre conversation dura près d'une heure.

Elle nous avait profondément absorbés. Lorsque nous nous levâmes pour nous en aller, nous nous aperçûmes que Napoléon Duchâtel corrigeait à quelques pas de nous les épreuves de son discours. Son ami Pèdre Lacaze était assis à côté de lui. Il n'y avait plus que nous quatre dans la salle. Ils avaient certainement pu entendre tout ce que nous avions dit.

Le soir, plusieurs personnes vinrent chez moi et je racontai l'incident de la séance. Les avis étaient partagés sur l'opportunité de l'interpellation. Cependant, la plupart pensaient, contrairement à mon avis, que tout se résoudrait en une émeute insignifiante. Au milieu de la conversation, survint M. Hello, jeune avocat de talent qui, cinq jours plus tard, était nommé avocat général près la cour d'appel de la République. Je lui demandai son avis. Voici ce qu'il nous répondit :

— Je sors de Sainte-Pélagie. J'y ai dîné avec beaucoup de condamnés politiques qui ont tous été mes clients. Ils boivent du vin de Champagne, ils chantent *la Marseillaise,* ils sont dans la joie et ils dansent dans les corridors en criant à tue-tête : — « Dans trois jours nous serons libres ! »

[LES JOURNÉES DE FÉVRIER.]

23 février.

... Comme j'arrivais à la Chambre des pairs, il était trois heures précises, le général Rapatel entrait au vestiaire et me dit : — La séance est finie.

Je suis allé à la Chambre des députés. Au moment où mon cabriolet prenait la rue de Lille, une colonne épaisse et interminable d'hommes en vestes, en blouses et en casquettes, marchant bras dessus bras dessous, trois par trois, débouchait de la rue Bellechasse et se dirigeait vers la Chambre. Je voyais l'autre extrémité de la rue barrée par une rangée profonde d'infanterie de ligne, l'arme au bras. J'ai dépassé les gens en blouse qui étaient mêlés de femmes et qui criaient : *Vive la ligne! A bas Guizot!* Ils se sont arrêtés à une portée de fusil environ de l'infanterie. Les soldats ont ouvert leurs rangs pour me laisser passer. Les soldats causaient et riaient. Un, très jeune, haussait les épaules.

Je ne suis pas allé plus loin que la salle des Pas-Perdus. Elle était pleine de groupes affairés et inquiets. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Vivien, M. Merruau (du *Constitutionnel*) dans un coin; M. Émile de Girardin, M. d'Alton-Shée et M. de Boissy, M. Franck-Carré, M. d'Houdetot et M. de Lagrenée. M. Armand Marrast prenait M. d'Alton à part. M. de Girardin m'a arrêté au passage; puis France d'Houdetot et Lagrenée. MM. Franck-Carré et Vigier nous ont rejoints. On a causé. Je leur disais :

— Le cabinet est gravement coupable. Il a oublié que, dans un temps comme le nôtre, il y a des abîmes à droite et à gauche et qu'il ne faut pas gouverner trop près du bord. Il se dit : Ce n'est qu'une émeute, et il s'en applaudit presque. Il s'en croit raffermi; il tombait hier, le voilà debout aujourd'hui. Mais d'abord qui est-ce qui sait la fin d'une émeute? C'est vrai, les émeutes raffermissent les cabinets, mais les révolutions renversent les dynasties. Et quel jeu imprudent! risquer la dynastie pour sauver le ministère! Comment sortir de là? La situation tendue serre le nœud, et il est impossible de le dénouer aujourd'hui. L'amarre peut casser et alors tout s'en ira à la dérive. La gauche a manœuvré imprudemment et le cabinet follement. On est responsable des deux côtés. Mais quelle folie à ce cabinet de mêler une question de police à une question de liberté et d'opposer l'esprit de

IMPRIMERIE NATIONALE.

chicane à l'esprit de révolution! Il me fait l'effet d'envoyer des huissiers et du papier timbré à un lion. Les arguties de M. Hébert en présence de l'émeute! la belle affaire! Malheureusement il est trop tard pour décomposer les éléments de la crise. Le sang va couler.

Comme je disais cela, un député a passé près de nous et a dit : — La Marine est prise.

— Allons voir! m'a dit France d'Houdetot.

Nous sommes sortis. Nous avons traversé un régiment d'infanterie qui gardait la tête du pont de la Concorde. Un autre régiment barrait l'autre bout. La cavalerie chargeait, sur la place Louis XV, des groupes immobiles et sombres qui, à l'approche des cavaliers, s'enfuyaient comme des essaims. Personne sur le pont, qu'un général en uniforme et à cheval, la croix de commandeur au cou, le général Prévot. Ce général a passé au grand trot et nous a crié : On attaque!

Comme nous rejoignions la troupe qui était au bout opposé du pont, un chef de bataillon à cheval, en burnous galonné, gros homme à bonne et brave figure, a salué M. d'Houdetot. — Y a-t-il quelque chose? lui a demandé France. — Il y a, a dit le commandant, que je suis arrivé à temps. — C'est ce chef de bataillon qui a dégagé le palais de la Chambre que l'émeute avait envahi ce matin à dix heures.

Nous sommes descendus sur la place. Les charges de cavalerie tourbillonnaient autour de nous. A l'angle du pont, un dragon levait le sabre sur un homme en blouse. Je ne crois pas qu'il ait frappé. Du reste, la Marine n'était pas « prise ». Un attroupement avait jeté une pierre à une vitre de l'hôtel et blessé un curieux qui regardait derrière la vitre. Rien de plus.

Nous apercevions des voitures arrêtées et comme rangées en barricade dans la grande avenue des Champs-Élysées, à la hauteur du rond-point. D'Houdetot me dit : — Le feu commence là-bas. Voyez-vous la fumée? — Bah! ai-je répondu, c'est la vapeur de la fontaine. Ce feu est de l'eau. — Et nous nous sommes mis à rire.

Du reste, il y avait là en effet un engagement. Le peuple avait fait trois barricades avec des chaises. Le poste du grand carré des Champs-Élysées est venu pour détruire les barricades. Le peuple a refoulé les soldats à coups de pierres dans le corps de garde. Le général Prévot a envoyé une escouade de garde municipale pour dégager le poste. L'escouade a été entourée et obligée de se réfugier dans le poste avec les soldats. La foule a bloqué le corps de garde. Un homme a pris une échelle et, monté sur le toit du corps de garde, a arraché le drapeau, l'a déchiré et l'a jeté au peuple. Il a fallu un bataillon pour délivrer le poste.

— Diable! disait France d'Houdetot au général Prévot qui nous racontait ceci, un drapeau enlevé! Le général a répondu vivement : — Pris, non. Volé, oui.

Nous étions revenus sur le pont, M. Vivien passait et nous a abordés. Il était fort calme, et même de bonne humeur; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir les cheveux mal peignés, la chemise sale et les ongles noirs. Avec son grand vieux chapeau à larges bords et son paletot boutonné jusqu'à la cravate, l'ancien garde des sceaux avait l'air d'un sergent de ville. Du reste nous étions d'accord lui et moi. Il est certain qu'en ce moment on sent que toute la machine constitutionnelle est soulevée. Elle ne pose plus d'aplomb sur le sol. On entend le craquement. La crise se complique de toute l'Europe en rumeur.

M. Pèdre Lacaze est survenu, donnant le bras à Napoléon Duchâtel, tous deux fort gais. Ils ont allumé leur cigare au cigare de France d'Houdetot, et nous ont dit : — Savez-vous? Genoude dépose son acte d'accusation à lui tout seul. On n'a pas voulu le laisser signer l'acte d'accusation de la gauche. Il n'a pas voulu en avoir le démenti, et maintenant voilà le ministère entre deux feux : à gauche, toute la gauche; à droite, M. de Genoude. — Puis Napoléon Duchâtel a repris : — On dit qu'on a porté Duvergier de Hauranne en triomphe. — Ils n'auront pas eu grand'peine, a dit France d'Houdetot. — Le fait est qu'il n'est pas de poids, a dit Pèdre Lacaze. — Et ces messieurs s'en sont allés.

Vivien me contait que le roi avait jeté dans son tiroir un projet de loi de réforme électorale, en disant : — Voilà pour mon successeur! — C'est le mot de Louis XV, en supposant que la réforme soit le déluge.

Il paraît certain que le roi a interrompu M. Sallandrouze lui apportant les doléances des *progressistes,* et qu'il lui a demandé brusquement : — Vendez-vous beaucoup de tapis?

A cette même réception des progressistes, le roi a aperçu M. Blanqui et est allé à lui gracieusement : — Eh bien, Monsieur Blanqui, que dit-on? que se passe-t-il? — Sire, a dit M. Blanqui, je dois dire au roi qu'il y a dans les départements, et en particulier à Bordeaux, beaucoup d'agitation. — Ah! a interrompu le roi, encore les agitations! — Et il a tourné le dos à M. Blanqui.

Tout en causant : — Écoutez, me dit Vivien, il me semble que j'entends la fusillade.

Un jeune officier d'état-major s'est adressé en souriant au général d'Houdetot et lui a dit : — Mon général, en avons-nous encore pour longtemps? — Pourquoi? a dit France d'Houdetot. — C'est que je dîne en ville, a repris l'officier.

En ce moment, un groupe de femmes en deuil et d'enfants vêtus de noir passait rapidement sur l'autre trottoir du pont. Un homme donnait la main au plus grand des enfants. J'ai regardé et j'ai reconnu le duc de Montebello. — Tiens! a dit d'Houdetot, le ministre de la marine! — Il a couru et a causé un moment avec M. de Montebello. La duchesse avait eu peur, et toute la famille se réfugiait sur la rive gauche.

Nous sommes rentrés au palais de la Chambre, Vivien et moi. D'Houdetot nous a quittés. En un instant, nous avons été entourés. Boissy m'a dit : — Vous n'étiez pas au Luxembourg? J'ai essayé de parler sur la situation de Paris. J'ai été hué. A ce mot *la capitale en danger,* on m'a interrompu, et le chancelier, qui était venu présider exprès pour cela, m'a rappelé à l'ordre. Et savez-vous ce que m'a dit le général Gourgaud? — Monsieur de Boissy, j'ai soixante pièces de canon avec leurs caissons chargés de mitraille. C'est moi qui les ai chargés. — J'ai répondu : — Général, je suis charmé de savoir la pensée intime du château. — Et savez-vous ce qu'a dit le maréchal Bugeaud qui commande Paris depuis deux heures : — Eussé-je devant moi cinquante mille femmes et enfants, je mitraillerais. — Il y aura de belles choses d'ici à demain matin.

Duvergier de Hauranne, sans chapeau, les cheveux hérissés, pâle, mais l'air content, a passé en ce moment et m'a tendu la main.

Pendant que nous échangions un bonjour, un jeune homme à barbe blonde est survenu et lui a dit : — Avez-vous quelque chose de plus à me donner pour *la Patrie* (c'est le journal du soir). — Non, a dit Duvergier. Mais n'oubliez pas d'effacer la signature de Moreau. — Soyez tranquille. — Moreau, du département de la Seine. — Je sais. — C'est qu'il ne faut pas qu'il réclame, cela ferait mauvais effet. — J'y veillerai. — Prenez-en note. *Moreau, Seine.* — J'ai pris note. — Où? — Dans mon cerveau. Ne craignez rien. — Et le journaliste est parti.

J'ai laissé Duvergier et je suis entré dans la Chambre. Il n'y avait pas cent députés. On y discutait une loi sur la Banque de Bordeaux. Un bonhomme nasillard était à la tribune, et M. Sauzet lisait les articles de la loi d'un air endormi. M. de Belleyme, qui sortait, m'a serré la main en passant, et m'a dit : Hélas!

Plusieurs députés sont venus à moi, M. Marie, M. Roger (du Loiret), M. de Rémusat, M. Chambolle et quelques autres. Je leur ai conté le fait du drapeau arraché, grave à cause de l'audace de cette attaque d'un poste en *rase campagne.* Un d'eux a dit : — Le plus grave, c'est qu'il y a un mauvais dessous. Cette nuit, plus de quinze hôtels riches de Paris ont été marqués d'une croix sur la porte pour être pillés, entre autres l'hôtel de la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin, et l'hôtel de M^me^ de Talhouët. — Êtes-vous

sûr? ai-je demandé. — J'ai vu la croix de mes yeux sur la porte de Mme de Liéven, m'a-t-il répondu.

Le président Franck-Carré a rencontré ce matin M. Duchâtel et lui a dit : — Eh bien? — Cela va bien, a répondu le ministre. — Que faites-vous de l'émeute? — Je la laisse ici. Que voulez-vous qu'ils fassent place Louis XV et dans les Champs-Élysées? Il pleut. Ils vont piétiner là toute la journée. Ce soir, ils seront éreintés, et iront se coucher.

M. Étienne Arago, qui entrait, nous a jeté sans s'arrêter ces quatre mots : — Déjà sept blessés et deux tués. Il y a des barricades rue Sainte-Avoye.

La séance a fini. Je suis sorti en même temps que les députés et je m'en suis revenu par les quais.

On continuait de charger place de la Concorde. Deux barricades avaient été essayées rue Saint-Honoré. On dépavait le marché Saint-Honoré. Les omnibus des barricades avaient été relevés par la troupe. Rue Saint-Honoré, la foule laissait passer les gardes municipaux, puis les criblait de pierres dans le dos. Une multitude montait par les quais avec le bruit d'une fourmilière irritée. J'ai vu passer une très jolie femme en chapeau de velours vert avec un grand cachemire marchant au milieu d'un groupe de blouses et de bras nus. Elle relevait sa robe à outrance, à cause de la boue, et était fort crottée. Car il pleut de minute en minute. Les Tuileries étaient fermées. Aux guichets du Carrousel, la foule était arrêtée et regardait par les arcades la cavalerie rangée en bataille devant le palais.

Vers le pont du Carrousel, j'ai rencontré M. Jules Sandeau. Il m'a demandé : — Que pensez-vous de ceci? — Que l'émeute sera vaincue, mais que la révolution triomphera.

Tout le long du quai, des patrouilles passaient, et la foule criait : Vive la ligne! Les boutiques étaient fermées et les fenêtres ouvertes.

Place du Châtelet, j'ai entendu un homme dire à un groupe : — C'est 1830!

Non. En 1830, il y avait le duc d'Orléans derrière Charles X. En 1848, derrière Louis-Philippe il y a un trou. C'est triste de tomber de Louis-Philippe en Ledru-Rollin.

J'ai pris par l'Hôtel de Ville et par la rue Sainte-Avoye. Tout était tranquille à l'Hôtel de Ville, deux gardes nationaux se promenaient devant la grille et il n'y avait point de barricades rue Sainte-Avoye. Quelques gardes nationaux, en uniforme, le sabre au côté, allaient et venaient rue Rambuteau. On battait le rappel dans le quartier du Temple.

Jusqu'à ce moment, le pouvoir avait fait mine de se passer cette fois de la garde nationale. Ce serait peut-être prudent. Ce matin, le poste de garde nationale de service à la Chambre des députés a refusé de marcher.

On dit le roi fort calme et même gai. Il ne faut pourtant pas trop jouer ce jeu. Toutes les parties qu'on y gagne ne servent qu'à faire le total de la partie qu'on y perd.

Minuit sonne en ce moment. Il y a dix pièces de canon place de Grève. L'aspect du Marais est lugubre. Je m'y suis promené et je rentre. Les réverbères sont brisés et éteints sur le boulevard fort bien nommé *le boulevard noir.* Il n'y a eu ce soir de boutiques ouvertes que rue Saint-Antoine. Le théâtre Beaumarchais a fermé. La place Royale est gardée comme une place d'armes. Des troupes sont embusquées sous les arcades. Rue Saint-Louis, un bataillon est adossé silencieusement le long des murailles dans les ténèbres.

Tout à l'heure, quand l'heure a sonné, nous nous sommes levés et nous sommes allés sur le balcon, en disant : C'est le tocsin !

24 février.

Au jour, je vois, de mon balcon, arriver en tumulte devant la mairie une colonne de peuple mêlé de garde nationale. Une trentaine de gardes municipaux gardaient la mairie. On leur demande à grands cris leurs armes. Refus énergique des gardes municipaux, clameurs menaçantes de la foule. Deux officiers de la garde nationale interviennent : — A quoi bon répandre encore le sang ? toute résistance serait inutile. — Les gardes municipaux déposent leurs fusils et leurs munitions et se retirent sans être inquiétés.

Le maire du VIII^e^ arrondissement, M. Ernest Moreau, me fait prier de venir à la mairie. Il m'apprend la terrifiante nouvelle du massacre des Capucines. Et, de quart d'heure en quart d'heure, d'autres nouvelles arrivent de plus en plus graves. La garde nationale prend décidément parti cette fois contre le gouvernement et crie : Vive la Réforme ! L'armée, effrayée de ce qu'elle-même avait fait la veille, semble vouloir se refuser désormais à cette lutte fratricide. Rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie, les troupes se sont repliées devant la garde nationale. On vient nous dire qu'à la mairie voisine du IX^e^ arrondissement les soldats fraternisent et font patrouille avec les gardes nationaux. Deux autres messagers en blouse se succèdent : — La caserne de Reuilly est prise. — La caserne des Minimes s'est rendue.

— Et du gouvernement, je n'ai ni instruction, ni nouvelles ! dit M. Ernest Moreau. Quel est-il seulement, ce gouvernement ? Le ministère Molé existe-t-il encore ? Que faire ? — Allez jusqu'à la préfecture de la Seine, lui dit M. Perret, membre du conseil général ; l'Hôtel de Ville est à deux pas. — Eh bien, venez avec moi.

Ils partent. Je fais une reconnaissance autour de la place Royale. Partout

l'agitation, l'anxiété, une attente fiévreuse. Partout on travaille activement aux barricades déjà formidables. C'est plus qu'une émeute, cette fois, c'est une insurrection. Je rentre. Un soldat de la ligne, en faction à l'entrée de la place Royale, cause amicalement avec la vedette d'une barricade construite à vingt pas de lui.

Huit heures un quart. — M. Ernest Moreau est revenu de l'Hôtel de Ville. Il a vu M. de Rambuteau et rapporte des nouvelles un peu meilleures. Le roi a chargé Thiers et Odilon Barrot de former un ministère. Thiers n'est pas bien populaire, mais Odilon Barrot, c'est la Réforme. Par malheur, la concession s'aggrave d'une menace : le maréchal Bugeaud est investi du commandement général de la garde nationale et de l'armée. Odilon Barrot, c'est la Réforme, mais Bugeaud, c'est la répression. Le roi tend la main droite et montre le poing gauche.

Le préfet a prié M. Moreau de répandre et de proclamer ces nouvelles dans son quartier et au faubourg Saint-Antoine. — C'est ce que je vais faire, me dit le maire. — Bien! dis-je, mais croyez-moi, annoncez le ministère Thiers-Barrot et ne parlez pas du maréchal Bugeaud. — Vous avez raison.

Le maire requit une escouade de la garde nationale, prit avec lui les deux adjoints et les conseillers municipaux présents et descendit sur la place Royale. Un roulement de tambours amassa la foule. Il annonça le nouveau cabinet. Le peuple applaudit aux cris répétés de : — Vive la Réforme! Le maire ajouta quelques mots pour recommander l'ordre et la concorde et fut encore universellement applaudi. — Tout est sauvé! me dit-il en me serrant la main. — Oui, dis-je, si Bugeaud renonce à être le sauveur.

M. Ernest Moreau, suivi de son escorte, partit pour répéter sa proclamation place de la Bastille et dans le faubourg, et je montai chez moi pour rassurer les miens.

Une demi-heure après, le maire et son cortège rentraient émus et en désordre à la mairie. Voici ce qui s'était passé :

La place de la Bastille était occupée, à ses deux extrémités, par la troupe, qui s'y tenait l'arme au bras, immobile. Le peuple circulait librement et paisiblement entre les deux lignes. Le maire, arrivé au pied de la colonne de Juillet, avait fait sa proclamation et, de nouveau, la foule avait chaleureusement applaudi. M. Moreau se dirigea alors vers le faubourg Saint-Antoine. Au même moment, des ouvriers accostaient amicalement les soldats, leur disant : Vos armes, livrez vos armes. Sur l'ordre énergique du

capitaine, les soldats résistaient. Soudain un coup de fusil part, d'autres suivent. La terrible panique de la veille au boulevard des Capucines va se renouveler peut-être. M. Moreau et son escorte sont bousculés, renversés. Le feu des deux parts se prolonge plus d'une minute et fait cinq ou six morts ou blessés.

Heureusement, on était cette fois en plein jour. A la vue du sang qui coule, un brusque revirement s'est produit dans la troupe, et, après un instant de surprise et d'épouvante, les soldats, d'un élan irrésistible, ont levé la crosse en l'air en criant : Vive la garde nationale! Le général, impuissant à maîtriser ses hommes, s'est replié par les quais sur Vincennes. Le peuple reste maître de la Bastille et du faubourg.

— C'est un résultat qui aurait pu coûter plus cher; à moi surtout, disait M. Ernest Moreau. Et il nous montrait son chapeau troué d'une balle. — Un chapeau tout neuf! ajoutait-il en riant.

Dix heures et demie. — Trois élèves de l'École polytechnique sont arrivés à la mairie. Ils racontent que les élèves ont forcé les portes de l'École et viennent se mettre à la disposition du peuple. Un certain nombre d'entre eux se sont ainsi répartis entre les mairies de Paris.

L'insurrection fait des progrès d'heure en heure. Elle exigerait maintenant le remplacement du maréchal Bugeaud et la dissolution de la Chambre. Les élèves de l'École vont plus loin et parlent de l'abdication du roi.

Que se passe-t-il aux Tuileries? Pas de nouvelles non plus du ministère, pas d'ordre de l'état-major. Je me décide à partir pour la Chambre des députés en passant par l'Hôtel de Ville, et M. Ernest Moreau veut bien m'y accompagner.

Nous trouvons la rue Saint-Antoine toute hérissée de barricades. Nous nous faisons connaître au passage et les insurgés nous aident à franchir les tas de pavés.

En approchant de l'Hôtel de Ville, d'où partait une grande rumeur de foule, et en traversant un terrain en construction, nous voyons venir devant nous, marchant à pas précipités, M. de Rambuteau, le préfet de la Seine. — Hé! que faites-vous là, Monsieur le préfet? lui dis-je. — Préfet! est-ce que je suis encore préfet? répond-il d'un air bourru. — Des curieux, qui ne semblaient pas très bienveillants, s'amassaient déjà. M. Moreau avise une maison neuve à louer, nous y entrons, et M. de Rambuteau nous conte sa mésaventure.

— J'étais dans mon cabinet avec deux ou trois conseillers municipaux. Grand bruit dans le corridor. La porte s'ouvre avec fracas. Entre un grand

gaillard, capitaine de la garde nationale, à la tête d'une troupe fort échauffée. — Monsieur, m'a dit l'homme, il faut vous en aller d'ici. — Pardon, Monsieur; ici, à l'Hôtel de Ville, je suis chez moi et j'y reste. — Hier, vous étiez peut-être chez vous à l'Hôtel de Ville; aujourd'hui le peuple y est chez lui. — Eh! mais... — Allez à la fenêtre et regardez sur la place. — La place était envahie par une foule bruyante et grouillante où se confondaient les hommes du peuple, les gardes nationaux et les soldats. Et les fusils des soldats étaient aux mains des hommes du peuple. Je me suis retourné vers les envahisseurs et je leur ai dit : — Vous avez raison, Messieurs, vous êtes les maîtres. — Eh bien alors, a dit le capitaine, faites-moi reconnaître par vos employés. — C'était trop fort! J'ai répliqué : — Il ne manquerait plus que ça! — J'ai pris quelques papiers, j'ai donné quelques ordres, et me voici. Puisque vous allez à la Chambre, s'il y a encore une Chambre, vous direz au ministre de l'intérieur, s'il y a un ministère, qu'il n'y a plus, à l'Hôtel de Ville, ni préfet, ni préfecture.

Nous avons dû traverser à grand'peine l'océan humain qui couvrait, avec un bruit de tempête, la place de l'Hôtel-de-Ville. Au quai de la Mégisserie se dressait une formidable barricade; grâce à l'écharpe du maire, on nous a laissés la franchir. Au delà, les quais étaient à peu près déserts. Nous avons gagné la Chambre des députés par la rive gauche.

Le Palais-Bourbon était encombré d'une cohue bourdonnante de députés, de pairs et de hauts fonctionnaires. D'un groupe assez nombreux est sortie la voix aigrelette de M. Thiers : — Ah! voilà Victor Hugo! — Et M. Thiers est venu à nous, demandant des nouvelles du faubourg Saint-Antoine. Nous y avons ajouté celles de l'Hôtel de Ville; il a secoué lugubrement la tête. — Et par ici? dis-je. D'abord êtes-vous toujours ministre? — Moi! ah! je suis bien dépassé, moi! bien dépassé! On en est à Odilon Barrot, président du conseil et ministre de l'intérieur. — Et le maréchal Bugeaud? — Remplacé aussi par le maréchal Gérard. Mais ce n'est rien. La Chambre est dissoute; le roi a abdiqué; il est sur le chemin de Saint-Cloud, M^me^ la duchesse d'Orléans est régente. Ah! le flot monte, monte, monte!

M. Thiers nous engagea, M. Ernest Moreau et moi, à aller nous entendre avec M. Odilon Barrot. Notre action dans notre quartier, si important, pouvait être grandement utile. Nous nous sommes donc mis en route pour le ministère de l'intérieur.

Le peuple avait envahi le ministère et refluait jusque dans le cabinet du ministre, où allait et venait une foule peu respectueuse. A une grande table, au milieu de la vaste pièce, des secrétaires écrivaient. M. Odilon Barrot, la face rouge, les lèvres serrées, les mains derrière le dos, s'accotait à la che-

minée. Il dit en nous voyant : — Vous êtes au courant, n'est-ce pas? Le roi abdique, la duchesse d'Orléans est régente... — Si le peuple consent, dit un homme en blouse qui passait.

Le ministre nous emmena dans l'embrasure d'une fenêtre, en jetant autour de lui des regards inquiets. — Qu'allez-vous faire? que faites-vous? lui dis-je. — J'expédie des dépêches aux départements. — Est-ce très urgent? — Il faut bien instruire la France des évènements. — Mais, pendant ce temps-là, Paris les fait, les évènements. Hélas, a-t-il fini de les faire? La Régence, c'est bien, mais il faudrait qu'elle fût sanctionnée. — Oui, par la Chambre. La duchesse d'Orléans devrait mener le comte de Paris à la Chambre. — Non, puisque la Chambre est dissoute. Si la duchesse doit aller quelque part, c'est à l'Hôtel de Ville. — Y pensez-vous? Et le danger? — Aucun danger. Une mère, un enfant! Je réponds de ce peuple. Il respectera la femme dans la princesse. — Eh bien, allez aux Tuileries, voyez la duchesse d'Orléans, conseillez-la, éclairez-la. — Pourquoi n'y allez-vous pas vous-même? — J'en arrive. On ne savait où était la duchesse; je n'ai pu l'aborder. Mais dites-lui, si vous la voyez, que je suis à sa disposition, que j'attends ses ordres. Ah! Monsieur Victor Hugo, je donnerais ma vie pour cette femme et pour cet enfant!

Odilon Barrot est l'homme le plus honnête et le plus dévoué du monde, mais il est le contraire d'un homme d'action; on sentait le trouble et l'indécision dans sa parole, dans son regard, dans toute sa personne.

— Écoutez, me dit-il encore, ce qui importe, ce qui presse, c'est que le peuple connaisse ces graves changements, l'abdication, la Régence. Promettez-moi d'aller les proclamer à votre mairie, au faubourg, partout où vous pourrez. — Je vous le promets.

Je me dirige, avec M. Moreau, vers les Tuileries.

Rue Bellechasse, chevaux au galop. Un escadron de dragons passe comme un éclair et a l'air de s'enfuir devant un homme aux bras nus qui court derrière lui en brandissant un coupe-chou.

Les Tuileries sont encore gardées par les troupes. Le maire montre son écharpe, et nous passons. Au guichet, le concierge, auquel je me nomme, nous dit que M^me^ la duchesse d'Orléans, accompagnée de M. le duc de Nemours, vient de quitter le château, avec le comte de Paris, pour se rendre sans doute à la Chambre des députés. Nous n'avons donc plus qu'à continuer notre route.

A l'entrée du pont du Carrousel, des balles sifflent à nos oreilles. Ce sont les insurgés qui, place du Carrousel, tirent sur les voitures de la cour sortant des petites écuries. Un des cochers a été tué sur son siège.

— Ce serait trop bête de nous faire tuer en curieux! me dit M. Ernest Moreau. Passons de l'autre côté de l'eau.

Nous longeons l'Institut et le quai de la Monnaie. Au Pont-Neuf, nous nous croisons avec une troupe armée de piques, de haches et de fusils, conduite, tambour en tête, par un homme agitant un sabre et vêtu d'un grand habit à la livrée du roi. C'est l'habit du cocher qui vient d'être tué rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Quand nous arrivons, M. Moreau et moi, à la place Royale, nous la trouvons toute remplie d'une foule anxieuse. Nous sommes aussitôt entourés, questionnés, et nous n'arrivons pas sans peine à la mairie. La masse du peuple est trop compacte pour qu'on puisse parler sur la place. Je monte, avec le maire, quelques officiers de la garde nationale et deux élèves de l'École polytechnique, au balcon de la mairie. Je lève la main, le silence se fait comme par enchantement. Je dis :

— Mes amis, vous attendez des nouvelles. Voilà ce que nous savons : M. Thiers n'est plus ministre, le maréchal Bugeaud n'a plus le commandement (*Applaudissements*). Ils sont remplacés par le maréchal Gérard et par M. Odilon Barrot (*Applaudissements, mais plus clairsemés*). La Chambre est dissoute. Le roi a abdiqué (*Acclamation universelle*). La duchesse d'Orléans est régente (*Quelques bravos isolés, mêlés à de sourds murmures*).

Je reprends : — Le nom d'Odilon Barrot vous est garant que le plus large appel sera fait à la nation et que vous aurez le gouvernement représentatif dans toute sa sincérité.

Sur plusieurs points des applaudissements me répondent, mais il paraît évident que la masse est incertaine et non satisfaite.

Nous rentrons dans la salle de la mairie. — Il faut à présent, dis-je à M. Ernest Moreau, que j'aille faire la proclamation sur la place de la Bastille. Mais le maire est découragé. — Vous voyez bien que c'est inutile, me dit-il, tristement; la Régence n'est pas acceptée. Et vous avez parlé ici dans un milieu où vous êtes connu, où vous êtes aimé! A la Bastille, vous trouveriez le peuple révolutionnaire du faubourg, qui vous ferait un mauvais parti peut-être. — J'irai, dis-je, je l'ai promis à Odilon Barrot. — J'ai changé de chapeau, reprit en souriant le maire, mais rappelez-vous mon chapeau de ce matin. — Ce matin, l'armée et le peuple étaient en présence, il y avait danger de conflit; à l'heure qu'il est, le peuple est seul, le peuple est maître. — Maître... et hostile, prenez-y garde! — N'importe! j'ai promis, je tiendrai ma promesse.

Je dis au maire que sa place à lui était à la mairie et qu'il y devait rester, mais plusieurs officiers de la garde nationale se présentèrent spontanément

pour m'accompagner, et, parmi eux, l'excellent M. Launaye, mon ancien capitaine. J'acceptai leur offre amicale, et cela fit un petit cortège, qui se dirigea, par la rue du Pas-de-la-Mule et le boulevard Beaumarchais, vers la place de la Bastille.

Là s'agitait une foule ardente, où les ouvriers dominaient. Beaucoup armés de fusils pris aux casernes ou livrés par les soldats. Cris et chant des Girondins, *Mourir pour la patrie!* Groupes nombreux qui discutent et disputent avec passion. On se retourne, on nous regarde, on nous interroge : — Qu'est-ce qu'il y a de nouveau? qu'est-ce qui se passe? Et l'on nous suit. J'entends murmurer mon nom avec des sentiments divers : Victor Hugo! c'est Victor Hugo! Quelques-uns me saluent. Quand nous arrivons à la colonne de Juillet, une affluence considérable nous entoure. Je monte, pour me faire entendre, sur le soubassement de la colonne.

Je ne rapporterai de mes paroles que celles qu'il me fut possible de faire arriver à mon orageux auditoire. Ce fut bien moins un discours qu'un dialogue, mais le dialogue d'une seule voix avec dix, vingt, cent voix plus ou moins hostiles.

Je commençai par annoncer tout de suite l'abdication de Louis-Philippe, et, comme à la place Royale, des applaudissements à peu près unanimes accueillirent la nouvelle. On cria cependant aussi : — Non! pas d'abdication! la déchéance! la déchéance. — J'allais décidément avoir affaire à forte partie.

Quand j'annonçai la Régence de la duchesse d'Orléans, ce furent de violentes dénégations : — Non! non! pas de Régence! à bas les Bourbons! Ni roi, ni reine! Pas de maîtres! Je répétai : — Pas de maîtres! je n'en veux pas plus que vous, j'ai défendu toute ma vie la liberté! — Alors pourquoi proclamez-vous la Régence? — Parce qu'une régente n'est pas un maître. D'ailleurs, je n'ai aucun droit de proclamer la Régence, je l'annonce. — Non! non! pas de Régence!

Un homme en blouse cria : — Silence au pair de France! à bas le pair de France! — Et il m'ajusta de son fusil. Je le regardai fixement, et j'élevai la voix si haut qu'on fit silence. — Oui, je suis pair de France et je parle comme pair de France. J'ai juré fidélité, non à une personne royale, mais à la monarchie constitutionnelle. Tant qu'un autre gouvernement ne sera pas établi, c'est mon devoir d'être fidèle à celui-là. Et j'ai toujours pensé que le peuple n'aimait pas que l'on manquât, quel qu'il fût, à son devoir.

Il y eut autour de moi un murmure d'approbation et même quelques bravos çà et là. Mais quand j'essayai de continuer : — Si la Régence... les protestations redoublèrent. On ne me laissa en relever qu'une seule. Un ouvrier m'avait crié : — Nous ne voulons pas être gouvernés par une femme. — Je ri-

postai vivement : — Hé ! moi non plus je ne veux pas être gouverné par une femme, ni même par un homme. C'est parce que Louis-Philippe a voulu gouverner que son abdication est aujourd'hui nécessaire et qu'elle est juste. Mais une femme qui règne au nom d'un enfant ! n'y a-t-il pas là une garantie contre toute pensée de gouvernement personnel ? Voyez la reine Victoria en Angleterre... — Nous sommes français, nous ! cria-t-on. Pas de Régence ! — Pas de Régence ? Mais alors quoi ? Rien n'est prêt, rien ! C'est le bouleversement total, la ruine, la misère, la guerre civile peut-être ; en tout cas, c'est l'inconnu. — Une voix, une seule voix, cria : Vive la République ! Pas une autre voix ne lui fit écho. Pauvre grand peuple, inconscient et aveugle ! il sait ce qu'il ne veut pas, mais il ne sait pas ce qu'il veut !

A partir de ce moment, le bruit, les cris, les menaces devinrent tels que je renonçai à me faire entendre. Mon brave Launaye me dit : — Vous avez fait ce que vous vouliez, ce que vous aviez promis ; nous n'avons plus qu'à nous retirer.

La foule s'ouvrit devant nous, curieuse et inoffensive. Mais à vingt pas de la colonne, l'homme qui m'avait menacé de son fusil me rejoignit et de nouveau me coucha en joue, en criant : — A mort le pair de France ! — Non, respect au grand homme ! — fit un jeune ouvrier, qui vivement avait abaissé l'arme. Je remerciai de la main cet ami inconnu et je passai.

A la mairie, M. Ernest Moreau, qui avait été, paraît-il, fort anxieux sur notre sort, nous reçut avec joie et me félicita avec cordialité. Mais je savais que, même dans la passion, ce peuple est juste, et je n'avais pas eu le moindre mérite, n'ayant pas eu la moindre inquiétude.

Pendant que ces choses se passaient place de la Bastille, voici ce qui se passait au Palais-Bourbon :

Il y a en ce moment un homme dont le nom est dans toutes les bouches et la pensée dans toutes les âmes ; c'est Lamartine. Son éloquente et vivante *Histoire des Girondins* vient pour la première fois d'enseigner la Révolution à la France. Il n'était jusqu'ici qu'illustre, il est devenu populaire, et l'on peut dire qu'il tient dans sa main Paris.

Dans le désarroi universel, son influence pouvait être décisive. On se l'était dit aux bureaux du *National,* où les chances possibles de la République venaient d'être pesées et où l'on avait ébauché un projet de gouvernement provisoire, dont n'était pas Lamartine. En 1842, lors de la discussion sur la Régence, qui avait abouti au choix de M. le duc de Nemours, Lamartine avait chaleureusement plaidé pour la duchesse d'Orléans. Était-il aujourd'hui dans les mêmes idées ? que voulait-il ? que ferait-il ? il importait de le savoir. M. Armand Marrast, le rédacteur en chef du *National,* prit avec lui trois ré-

publicains notoires, M. Bastide, M. Hetzel, l'éditeur, et M. Bocage, l'éminent comédien qui a créé le rôle de Didier dans *Marion de Lorme*. Tous quatre se rendirent à la Chambre des députés. Ils y trouvèrent Lamartine et allèrent conférer avec lui dans les bureaux.

Ils parlèrent l'un après l'autre, ils dirent leurs convictions et leurs espérances : ils seraient heureux de penser que Lamartine était avec eux pour la réalisation immédiate de la République. S'il jugeait pourtant que la transition de la Régence était nécessaire, ils lui demandaient, du moins, de les aider à obtenir des garanties sérieuses contre tout retour en arrière. Ils attendaient avec émotion sa décision dans ce grand arbitrage.

Lamartine écouta silencieusement leurs raisons, puis les pria de vouloir bien le laisser se recueillir pendant quelques instants. Il s'assit à l'écart devant une table, prit sa tête dans ses mains et songea. Les quatre consultants, debout, le regardaient respectueusement en silence. Minute solennelle. — Nous écoutions passer l'histoire, me disait Bocage.

Lamartine redressa la tête et leur dit : — Je combattrai la Régence.

Un quart d'heure après, la duchesse d'Orléans arrivait à la Chambre, tenant par la main ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. M. Odilon Barrot n'était pas auprès d'elle. Le duc de Nemours l'accompagnait.

Elle était acclamée par les députés. Mais, la Chambre dissoute, y avait-il des députés ?

M. Crémieux montait à la tribune et proposait nettement un gouvernement provisoire. M. Odilon Barrot, qu'on était allé chercher au ministère, se montrait enfin et plaidait la cause de la Régence, mais sans éclat et sans énergie. Puis, voilà qu'un flot de peuple et de gardes nationaux, avec armes et drapeaux, envahissait la salle. La duchesse d'Orléans, entraînée par des amis, se retirait avec ses enfants.

La Chambre des députés alors s'évanouissait submergée sous une sorte d'assemblée révolutionnaire. Ledru-Rollin haranguait cette foule. Puis venait Lamartine, attendu et acclamé. Il combattit, comme il l'avait promis, la Régence.

Tout était dit. Les noms d'un gouvernement provisoire étaient jetés au peuple. Et, par des cris oui ou non, le peuple élut ainsi successivement : Lamartine, Dupont de l'Eure, Arago et Ledru-Rollin, à l'unanimité, Crémieux, Garnier-Pagès et Marie à la majorité.

Les nouveaux gouvernants se mirent aussitôt en route pour l'Hôtel de Ville.

A la Chambre des députés, dans les discours des orateurs, pas même

dans celui de Ledru-Rollin, pas une fois le mot *République* n'avait été prononcé. Mais maintenant, au dehors, dans la rue, ce mot, ce cri, les élus du peuple le trouvèrent partout, il volait sur toutes les bouches, il emplissait l'air de Paris.

Les quelques hommes qui, dans ces jours suprêmes et extrêmes, tenaient dans leur main le sort de la France, étaient eux-mêmes, à la fois outils et hochets, dans la main de la foule, qui n'est pas le peuple, et du hasard, qui n'est pas la providence. Sous la pression de la multitude, dans l'éblouissement et la terreur de leur triomphe qui les débordait, ils décrétèrent la République, sans savoir qu'ils faisaient une si grande chose.

On prit une demi-feuille de papier en tête de laquelle étaient imprimés les mots : *Préfecture de la Seine. Cabinet du Préfet.* M. de Rambuteau avait peut-être, le matin même, employé l'autre moitié de cette feuille à écrire quelque billet doux galant ou rassurant à ce qu'il appelait ses petites bourgeoises.

M. de Lamartine traça cette phrase sous la dictée des cris terribles qui rugissaient au dehors :

« Le gouvernement provisoire déclare que le gouvernement provisoire de la France est le gouvernement républicain, et que la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du gouvernement provisoire et du peuple de Paris. »

J'ai tenu dans mes mains cette pièce, cette feuille sordide, maculée, tachée d'encre, qu'un insurgé emporta et alla livrer à la foule furieuse et ravie. La fièvre du moment est encore empreinte sur ce papier, et y palpite. Les mots, jetés avec emportement, sont à peine formés. Appelée est écrit *appellée.*

Quand ces six lignes furent écrites, Lamartine signa et passa la plume à Ledru-Rollin.

M. Ledru-Rollin lut à haute voix la phrase : « Le gouvernement provisoire déclare que le gouvernement provisoire de la France est le gouvernement républicain... »

— Voilà deux fois le mot *provisoire,* dit-il.

— C'est vrai, dirent les autres.

— Il faut l'effacer au moins une fois, ajouta M. Ledru-Rollin.

M. de Lamartine comprit la portée de cette observation grammaticale qui était tout simplement une révolution par escamotage.

— Il faut pourtant attendre la sanction de la France, dit-il.

— Je me passe de la sanction de la France, s'écria Ledru-Rollin, quand j'ai la sanction du peuple.

— Mais qui peut savoir en ce moment ce que veut le peuple ? observa Lamartine.

— Moi, dit Ledru-Rollin.

Il y eut un moment de silence. On entendait la foule comme une mer. Ledru-Rollin reprit :

— Ce que le peuple veut, c'est la République tout de suite, la République sans attendre!

— La République sans sursis, dit Lamartine, cachant une objection dans cette traduction des paroles de Ledru-Rollin.

— Nous sommes provisoires, nous, repartit Ledru-Rollin, mais la République ne l'est pas.

M. Crémieux prit la plume des mains de Lamartine, raya le mot *provisoire* au bas de la troisième ligne et écrivit à côté : *actuel.*

— Le gouvernement *actuel?* dit Ledru-Rollin, à la bonne heure. J'aimerais mieux définitif. Pourtant je signe.

A côté de la signature de Lamartine, signature à peine formée, où l'on retrouve toutes les incertitudes qui bouleversaient le cœur du poëte, Ledru-Rollin mit sa signature tranquille ornée de ce banal paraphe de clerc d'avoué qu'il partage avec Proudhon. Après Ledru-Rollin et au-dessous, Garnier-Pagès signa avec la même assurance et le même paraphe. Puis Crémieux, puis Marie, enfin Dupont de l'Eure, dont la main tremblait de vieillesse et d'épouvante.

Ces six hommes signèrent seuls. Le gouvernement provisoire en ce moment-là ne se composait encore que de ces six députés.

Le cachet de la Ville de Paris était sur la table. Depuis 1830, le navire voguant sous un ciel semé de fleurs de lys, avec la devise : *Prælucent certius astris,* avait disparu du sceau de la Ville. Ce sceau n'était plus qu'un simple cercle figurant un grand zéro et portant à son centre ces seuls mots : *Ville de Paris.* Ledru-Rollin prit le cachet et l'apposa au bas du papier, si précipitamment qu'il l'imprima renversé. Personne ne songea à mettre une date.

Quelques minutes après ce chiffon de papier était une loi, ce chiffon de papier était l'avenir d'un peuple, ce chiffon de papier était l'avenir du monde. La République était proclamée. *Alea jacta,* comme l'a dit plus tard Lamartine.

---

25 février.

... Dans la matinée, le mouvement de va-et-vient à la mairie du VIII^e^ arrondissement et aux alentours était relativement calme, et les mesures

d'ordre, prises la veille d'accord avec M. Ernest Moreau, semblaient assurer la sécurité du quartier [1].

Je crus pouvoir quitter la place Royale et me diriger vers le centre avec mon fils Victor. Le bouillonnement d'un peuple (du peuple de Paris!) le lendemain d'une révolution, c'était là un spectacle qui m'attirait invinciblement.

Temps couvert et gris, mais doux et sans pluie. Les rues étaient toutes frémissantes d'une foule en rumeur et en joie. On continuait avec une incroyable ardeur à fortifier les barricades déjà faites et à en construire de nouvelles. Des bandes, avec drapeaux et tambours, circulaient criant : Vive la République! ou chantant *la Marseillaise* et *Mourir pour la patrie!* Les cafés regorgeaient, mais nombre de magasins étaient fermés, comme les jours de fête; et tout avait l'aspect d'une fête, en effet.

J'allai ainsi par les quais jusqu'au Pont-Neuf. Là, je lus au bas d'une proclamation le nom de Lamartine, et, ayant vu le peuple, j'éprouvai je ne sais quel besoin d'aller voir mon grand ami. Je rebroussai donc chemin, avec Victor, vers l'Hôtel de Ville.

La place était, comme la veille, couverte de foule, et cette foule, autour de l'Hôtel de Ville, était si serrée qu'elle s'immobilisait elle-même. Les marches du perron étaient inabordables. Après d'inutiles efforts pour en approcher seulement, j'allais me retirer, quand je fus aperçu par M. Froment-Meurice, l'orfèvre artiste, le frère de mon jeune ami Paul Meurice. Il était commandant de la garde nationale et de service, avec son bataillon, à l'Hôtel de Ville. Je lui dis notre embarras. — Place! cria-t-il avec autorité, place à Victor Hugo! — Et la muraille humaine s'ouvrit, je ne sais comment, devant ses épaulettes.

Le perron franchi, M. Froment-Meurice nous guida, à travers toutes sortes d'escaliers, de corridors et de pièces encombrées de foule. En nous voyant passer, un homme du peuple se détacha d'un groupe et se campa devant moi. — Citoyen Victor Hugo, dit-il, criez : Vive la République! — Je ne crie rien

[1] Dans la soirée du 24, on avait eu à craindre, dans le VIII[e] arrondissement, des désordres qui, pour n'être pas de nature politique, n'en étaient pas moins graves. Les rôdeurs et malfaiteurs, qui semblent sortir de terre aux jours de trouble, promenaient par les rues leurs mines patibulaires. A la prison de la Force, rue Saint-Antoine, les criminels de droit commun avaient eu un commencement de révolte et avaient enfermé leurs gardiens. A quelle force publique recourir? La garde municipale était dissoute, l'armée enfermée dans ses casernes; quant à la police, on n'aurait su où la trouver. Victor Hugo, dans une harangue, qui cette fois fut acclamée, confia les biens et les personnes à la protection et au dévouement du peuple. Une garde civique en blouse fut improvisée. On transforma les boutiques à louer en corps de garde, on organisa des patrouilles, on posa des sentinelles. Les révoltés de la Force, terrifiés par la fausse menace de canons braqués à leurs portes, firent leur soumission et rentrèrent dans le devoir. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

par ordre, dis-je. Comprenez-vous la liberté ? Moi, je la pratique. Je crierai aujourd'hui : Vive le peuple ! parce que ça me plaît. Le jour où je crierai : Vive la République ! c'est parce que je le voudrai. — Il a raison ! c'est très bien ! murmurèrent plusieurs voix. Et nous passâmes.

Après bien des détours, M. Froment-Meurice nous introduisit dans une petite pièce et nous quitta pour aller m'annoncer à Lamartine.

La porte vitrée de la salle où nous étions donnait sur une galerie, où je vis passer mon ami David d'Angers, le grand statuaire. Je l'appelai. David, républicain de vieille date, était rayonnant. — Ah ! mon ami, le beau jour ! s'écria-t-il. Il me dit que le gouvernement provisoire l'avait nommé maire du XI^e^ arrondissement. — On vous a mandé, je crois, pour quelque chose de pareil. — Non, dis-je, je ne suis pas appelé. Je viens de moi-même pour serrer la main à Lamartine.

M. Froment-Meurice revint et me dit que Lamartine m'attendait. Je laissai Victor dans cette salle où je viendrais le reprendre et je suivis de nouveau mon obligeant conducteur à travers d'autres couloirs aboutissant à un grand vestibule plein de monde. — Un monde de solliciteurs ! — me dit M. Froment-Meurice. C'est que le gouvernement provisoire siégeait dans la pièce à côté. Deux grenadiers de la garde nationale gardaient, l'arme au pied, la porte de cette salle, impassibles et sourds aux prières et aux menaces. J'eus à fendre cette presse ; un des grenadiers, averti, m'entr'ouvrit la porte ; la poussée des assaillants voulut profiter de l'issue et se rua sur les sentinelles qui, avec l'aide de M. Froment-Meurice, la refoulèrent, et la porte se referma derrière moi.

J'étais dans une salle spacieuse faisant l'angle d'un des pavillons de l'Hôtel de Ville et de deux côtés éclairée par de hautes fenêtres. J'aurais souhaité trouver Lamartine seul, mais il y avait là avec lui, dispersés dans la pièce et causant avec des amis ou écrivant, trois ou quatre de ses collègues du gouvernement provisoire, Arago, Marie, Armand Marrast... Lamartine se leva à mon entrée. Sur sa redingote boutonnée comme d'habitude, il portait en sautoir une ample écharpe tricolore. Il fit quelques pas à ma rencontre et, me tendant la main : — Ah ! vous venez à nous, Victor Hugo ! c'est pour la République une fière recrue ! — N'allez pas si vite, mon ami ! lui dis-je en riant, je viens tout simplement à mon ami Lamartine. Vous ne savez peut-être pas qu'hier, tandis que vous combattiez la Régence à la Chambre, je la défendais place de la Bastille. — Hier, bien ; mais aujourd'hui ! Il n'y a plus aujourd'hui ni régence, ni royauté. Il n'est pas possible qu'au fond Victor Hugo ne soit pas républicain. — En principe, oui, je le suis. La République est, à mon avis, le seul gouvernement rationnel, le seul digne des nations. La République universelle sera le dernier mot du

progrès. Mais son heure est-elle venue en France? C'est parce que je veux la République que je la veux viable, que je la veux définitive. Vous allez consulter la nation, n'est-ce pas? toute la nation? — Toute la nation, certes. Nous nous sommes tous prononcés, au gouvernement provisoire, pour le suffrage universel.

En ce moment, Arago s'approcha de nous, avec M. Armand Marrast qui tenait un pli.

— Mon cher ami, me dit Lamartine, sachez que nous vous avons désigné ce matin comme maire de votre arrondissement.

— Et en voici le brevet signé de nous tous, dit Armand Marrast.

— Je vous remercie, dis-je, mais je ne puis accepter.

— Pourquoi? reprit Arago; ce sont des fonctions non politiques et purement gratuites.

— Nous avons été informés tantôt de cette tentative de révolte à la Force, ajouta Lamartine; vous avez fait mieux que la réprimer, vous l'avez prévenue. Vous êtes aimé, respecté dans votre arrondissement.

— Mon autorité est toute morale, dis-je, elle ne peut que perdre à devenir officielle. D'ailleurs je ne veux, à aucun prix, déposséder M. Ernest Moreau, qui s'est loyalement et vaillamment comporté dans ces journées.

Lamartine et Arago insistaient. — Ne nous refusez pas notre brevet. — Eh bien, dis-je, je le prends... pour les autographes; mais il est entendu que je le garderai dans ma poche. — Oui, gardez-le, reprit en riant Armand Marrast, pour que vous puissiez dire que, du jour au lendemain, vous avez été pair et maire.

Lamartine m'entraîna dans l'embrasure d'une croisée. — Ce n'est pas une mairie que je voudrais pour vous, reprit-il, c'est un ministère. Victor Hugo ministre de l'instruction publique de la République!... Voyons, puisque vous dites que vous êtes républicain! — Républicain... en principe. Mais, en fait, j'étais hier pair de France, j'étais hier pour la Régence, et, croyant la République prématurée, je serais encore pour la Régence aujourd'hui. — Les nations sont au-dessus des dynasties, reprit Lamartine; moi aussi, j'ai été royaliste... — Vous étiez, vous, député, élu par la nation; moi, j'étais pair, nommé par le roi. — Le roi, en vous choisissant, aux termes de la Constitution, dans une des catégories où se recrutait la Chambre haute, n'avait fait qu'honorer la pairie et s'honorer lui-même. — Je vous remercie, dis-je, mais vous voyez les choses du dehors, je regarde dans ma conscience.

Nous fûmes interrompus par le bruit d'une fusillade prolongée qui éclata tout à coup sur la place. Une balle vint briser un carreau au-dessus de nos têtes. — Qu'est-ce encore que cela? s'écria douloureusement Lamartine. M. Armand Marrast et M. Marie sortirent pour aller voir ce qui se passait.

— Ah! mon ami, reprit Lamartine, que ce pouvoir révolutionnaire est dur à porter! on a de telles responsabilités, et si soudaines, à prendre devant la conscience et devant l'histoire! Depuis deux jours je ne sais comment je vis. Hier j'avais quelques cheveux gris, ils seront tous blancs demain. — Oui, mais vous faites grandement votre devoir de génie, lui dis-je.

Au bout de quelques minutes, M. Armand Marrast revint. — Ce n'était pas contre nous, dit-il. On n'a pas pu m'expliquer cette lamentable échauffourée. Il y a eu collision, les fusils sont partis, pourquoi? était-ce malentendu? était-ce querelle entre socialistes et républicains? on ne sait. — Est-ce qu'il y a des blessés? — Oui, et même des morts.

Un silence morne suivit. Je me levai. — Vous avez sans doute des mesures à prendre? — Hé! quelles mesures? reprit tristement Lamartine. Ce matin, nous avons résolu de décréter ce que vous avez déjà pu faire en petit dans votre quartier : la garde nationale mobile; tout français soldat en même temps qu'électeur. Mais il faut le temps, et, en attendant... — Il me montra, sur la place, les vagues et les remous de ces milliers de têtes. — Voyez, c'est la mer!

Un jeune garçon portant un tablier entra et lui parla bas. — Ah! fort bien! dit-il, c'est mon déjeuner. Voulez-vous le partager, Hugo? — Merci! mais à cette heure, j'ai déjeuné. — Moi pas! et je meurs de faim. Venez du moins assister à ce festin; je vous laisserai libre après.

Il me fit passer dans une pièce donnant sur une cour intérieure. Un jeune homme, d'une figure douce, qui écrivait à une table, se leva et fit mine de se retirer. C'était le jeune ouvrier que Louis Blanc avait fait adjoindre au gouvernement provisoire. — Restez, Albert, lui dit Lamartine; je n'ai rien de secret à dire à Victor Hugo. Nous nous saluâmes, M. Albert et moi.

Le garçonnet montra à Lamartine, sur la table, des côtelettes dans un plat de terre cuite, un pain, une bouteille de vin et un verre. Le tout venait de quelque marchand de vin du voisinage. — Eh bien, fit Lamartine, et une fourchette? un couteau? — Je croyais qu'il y en avait ici. S'il faut aller en chercher!... J'ai déjà eu assez de peine à apporter ça jusqu'ici! — Bah! dit Lamartine, à la guerre comme à la guerre! Il rompit le pain, prit une côtelette par l'os et déchira la noix avec ses dents. Quand il avait fini, il jetait l'os dans la cheminée. Il expédia ainsi trois côtelettes et but deux verres de vin.

— Convenez, me dit-il, que voilà un repas primitif! Mais c'est un progrès sur notre souper d'hier soir; nous n'avions, à nous tous, que du pain et du fromage, et nous buvions de l'eau dans le même sucrier cassé. Ce qui n'empêche qu'un journal, ce matin, dénonce, à ce qu'il paraît, la grande orgie du gouvernement provisoire!

Je ne retrouvai pas Victor dans la salle où il devait m'attendre. Je pensai que, perdant patience, il était retourné seul à la maison.

Quand je descendis sur la place de Grève, la foule était encore tout émue et consternée de l'inexplicable collision de l'heure d'auparavant. Je vis passer le cadavre d'un blessé qui venait d'expirer. C'était, me dit-on, le cinquième. On le transportait, comme les autres, à la salle Saint-Jean, où étaient déjà exposés les morts de la veille, au nombre de plus de cent.

Avant de regagner la place Royale, je fis un tour pour visiter nos postes. Devant la caserne des Minimes, un garçonnet d'une quinzaine d'années, armé d'un grand fusil de la ligne, montait fièrement la garde. Il me sembla l'avoir déjà vu le matin ou même la veille. — Vous êtes donc en faction de nouveau? lui dis-je. — Non, pas de nouveau, toujours; on n'est pas venu me relever. — Ah çà! depuis quand donc êtes-vous là? — Eh! voilà bien dix-sept heures! — Comment! vous n'avez pas dormi? vous n'avez pas mangé? — Si, j'ai mangé. — Oui, vous avez été chercher de la nourriture? — Oh! non! est-ce qu'une sentinelle quitte son poste? Ce matin, j'ai crié à la boutique en face que j'avais bien faim, et on m'a apporté du pain. — Je me hâtai de faire remplacer le brave enfant.

En arrivant place Royale, je demandai Victor. Il n'était pas rentré. Un frisson me saisit; je ne sais pourquoi la vision de ces morts transportés à la salle Saint-Jean traversa ma pensée. Si mon Victor avait été surpris dans cette sanglante bagarre? Je donnai un prétexte pour sortir de nouveau. Vacquerie était là, je lui dis tout bas mon angoisse, il s'offrit à m'accompagner.

Nous allâmes d'abord trouver M. Froment-Meurice, dont les magasins étaient rue Lobau, à côté de l'Hôtel de Ville, et je le priai de me faire entrer à la salle Saint-Jean. Il essaya d'abord de me détourner de ce spectacle hideux; il l'avait vu la veille et en gardait encore l'impression d'horreur. Je crus saisir comme des ménagements dans ces réticences, j'insistai d'autant plus, et nous partîmes.

Dans la grande salle Saint-Jean, transformée en une vaste morgue, s'étendait sur des lits de camp la longue file des cadavres, méconnaissables pour la plupart. Et je passai la sinistre revue, frémissant quand un des morts était jeune et mince avec des cheveux châtains. Oh! oui, le spectacle était horrible de ces pauvres morts ensanglantés! Mais je ne saurais le décrire; tout ce que je voyais de chacun d'eux, c'est que ce n'était pas mon enfant. J'arrivai enfin au dernier et je respirai.

Comme je sortais du lieu lugubre, je vis accourir à moi Victor bien vivant. Il avait quitté la salle où il m'attendait lorsqu'il avait entendu la fusillade, il n'avait pas retrouvé son chemin, et il avait été voir un ami.

NOTES SUR LES JOURNÉES DE FÉVRIER.

[NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER.]

Ouvre la fenêtre. — Écoute. — *Oui, c'est le tocsin.*

Le roi a dit dans la nuit à trois heures du matin au colonel... aide de camp : — Il faut faire taire ces polissons qui sonnent le tocsin. — Cependant fait réveiller la reine.

La famille royale passe le reste de la nuit au balcon et l'angoisse croît avec le jour.

Le jeudi matin j'entendais chanter dans les barricades :

Mais on dit qu'en quatrevingt-treize,
Il vota la mort de Louis seize.
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Cadet-Roussel est bon enfant !

Le citoyen Égalité
Veut qu'on l'appelle majesté.
Ma foi, cela me paraît drôle,
Lui qui dansait la Carmagnole !
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment, etc.

[LE PILLAGE DU MAGASIN LEPAGE.]

Voici comment le magasin de Lepage, rue Richelieu, fut forcé le 24 au matin. La devanture était fermée. Cette devanture était doublée de fer en dedans et en dehors; en outre, en arrière des volets, l'armurier Lepage, dans la prévision des émeutes, avait fait poser un rideau de tôle pareil aux rideaux de fer des théâtres pour les cas d'incendie. Ce rideau, manœuvré comme une toile d'avant-scène, se lève et s'abaisse à volonté, tout d'une pièce. Le rideau du magasin Lepage était baissé et faisait une seconde armature derrière la

devanture. Les insurgés attaquèrent cette devanture à coups de crosse, mais en vain. Ils l'ébranlaient à peine. Il fallait y renoncer.

En ce moment, un omnibus passe. Les assaillants arrêtent l'omnibus et font descendre les gens qui étaient dedans. — Que vont-ils faire? disaient les voisins. Les insurgés dételent les chevaux, tournent l'arrière de l'omnibus vers le magasin Lepage, saisissent la voiture par le timon, et quarante hommes à la fois, poussent l'omnibus d'un seul effort contre la devanture. On entend un craquement formidable. Volets et rideau de fer se défoncent, et l'omnibus entre dans la boutique. Un moment après, les deux cents fusils de Lepage étaient aux mains des insurgés. Puis, ils couchèrent l'omnibus en travers dans la rue et en firent une barricade.

Il a été fait à Paris dans la nuit du 24 février 1,574 barricades.

En février 1848, il fut employé aux barricades dans Paris quinze milliards cent vingt et un millions deux cent soixante-dix-sept mille pavés et quatre mille treize arbres. (Relevé du colonel du génie Leblanc.)

FUITE DE LOUIS-PHILIPPE.

Ce fut M. Crémieux qui dit au roi Louis-Philippe ces tristes paroles : — Sire, il faut partir.

Le roi déjà avait abdiqué. Cette signature fatale était donnée. Il regarda M. Crémieux fixement.

On entendait au dehors la vive fusillade de la place du Palais-Royal, c'était le moment où les gardes municipaux du Château-d'Eau luttaient contre les deux barricades de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré.

Par moment d'immenses clameurs montaient et couvraient la mousqueterie. Il était évident que le peuple arrivait. Du Palais-Royal aux Tuileries, c'est à peine une enjambée pour ce géant qu'on appelle l'émeute.

M. Crémieux étendit la main vers ce bruit sinistre qui venait du dehors et répéta :

— Sire, il faut partir.

Le roi, sans répondre une parole, et sans quitter M. Crémieux de son regard fixe, ôta son chapeau de général qu'il tendit à quelqu'un au hasard près de lui, puis il ôta son cordon rouge, puis il ôta son uniforme à grosses épaulettes d'argent, et dit, sans se lever du large fauteuil où il était comme affaissé depuis plusieurs heures :

— Un chapeau rond! une redingote!

On lui apporta une redingote et un chapeau rond. Au bout d'un instant, il n'y avait plus qu'un vieux bourgeois.

Puis il cria d'une voix qui commandait la hâte :

— Mes clefs! mes clefs!

Les clefs se firent attendre.

Cependant le bruit croissait, la fusillade semblait s'approcher, la rumeur terrible grandissait.

Le roi répétait : Mes clefs! mes clefs!

Enfin on trouva les clefs, on les lui apporta. Il en ferma un portefeuille qu'il prit sous son bras, et un plus gros portefeuille dont un valet de pied se chargea. Il avait une sorte d'agitation fébrile. Tout se hâtait autour de lui. On entendait les princes et les valets dire : Vite! vite! La reine seule était lente et fière.

On se mit en marche. On traversa les Tuileries. Le roi donnant le bras à la reine ou, pour mieux dire, la reine donnant le bras au roi. La duchesse

de Montpensier s'appuyant sur M. Jules de Lasteyrie; le duc de Montpensier sur M. Crémieux.

Le duc de Montpensier dit à M. Crémieux :

— Restez avec nous, Monsieur Crémieux, ne nous quittez pas. Votre nom peut nous être utile.

On arriva ainsi à la place de la Révolution. Là, le roi pâlit.

Il chercha des yeux les quatre voitures qu'il avait fait demander à ses écuries. Elles n'y étaient pas. Au sortir des écuries, le cocher de la première voiture avait été tué d'un coup de fusil. Et au moment où le roi les cherchait sur la place Louis XV, le peuple les brûlait sur la place du Palais-Royal.

Il y avait au pied de l'obélisque un petit fiacre à un cheval, arrêté.

Le roi y marcha rapidement, suivi de la reine.

Dans ce fiacre il y avait quatre femmes portant sur leurs genoux quatre enfants.

Les quatre femmes étaient M^mes^ de Nemours et de Joinville et deux personnes de la cour. Les quatre enfants étaient des petits-fils du roi.

Le roi ouvrit vivement la portière et dit aux quatre femmes : — Descendez! Toutes! toutes!

Il ne prononça que ces trois mots.

Les coups de fusil devenaient de plus en plus terribles. On entendait le flot du peuple qui entrait aux Tuileries.

En un clin d'œil les quatre femmes furent sur le pavé, — le même pavé où avait été dressé l'échafaud de Louis XVI.

Le roi monta, ou, pour mieux dire, se plongea dans le fiacre vide; la reine l'y suivit. M^me^ de Nemours monta sur la banquette de devant. Le roi avait toujours son portefeuille sous le bras. On fit entrer l'autre grand portefeuille, qui était vert, dans la voiture avec quelque peine. M. Crémieux l'y fit tomber d'un coup de poing. Du reste le portefeuille ne contenait pas d'argent. Deux jours après, le gouvernement provisoire, apprenant que Louis-Philippe était à Trouville, empêché par le défaut d'argent, fit porter par M. de Lamartine à M. de Montalivet trois cent mille francs pour le roi.

— Partez! cria le roi.

Le fiacre partit. On prit l'avenue de Neuilly.

Thuret, le valet de chambre du roi, monta derrière. Mais il ne put se tenir sur la barre qui tenait lieu de strapontin. Il essaya alors de monter sur le cheval, puis finit par courir à pied. La voiture le dépassa.

Thuret courut jusqu'à Saint-Cloud, pensant y retrouver le roi. Là, il apprit que le roi était reparti pour Trianon.

En ce moment Mme la princesse Clémentine et son mari, le duc de Saxe-Cobourg, arrivaient par le chemin de fer.

— Vite, Madame, dit Thuret, reprenons le chemin de fer et partons pour Trianon. Le roi est là.

Ce fut ainsi que Thuret parvint à rejoindre le roi.

Cependant, à Versailles, le roi s'était procuré une grande berline et une espèce de voiture omnibus. Il prit la berline avec la reine. Sa suite prit l'omnibus. On mit à tout cela des chevaux de poste et l'on partit pour Dreux.

Chemin faisant, le roi ôta son faux toupet et se coiffa d'un bonnet de soie noire jusqu'aux yeux. Sa barbe n'était pas faite de la veille. Il n'avait pas dormi. Il était méconnaissable. Il se tourna vers la reine, qui lui dit : — Vous avez cent ans.

En arrivant à Dreux il y a deux routes, l'une à droite, qui est la meilleure, bien pavée, et qu'on prend toujours, l'autre à gauche, pleine de fondrières et plus longue. Le roi dit : — Postillon, prenez à gauche.

Il fit bien, il était haï à Dreux. Une partie de la population l'attendait sur la route de droite avec des intentions hostiles. De cette façon il échappa au danger.

Le sous-préfet de Dreux, prévenu, le rejoignit et lui remit douze mille francs : six mille en billets, six mille en sacs d'argent.

La berline quitta l'omnibus, qui devint ce qu'il put, et se dirigea vers Évreux. Le roi connaissait là, à une lieue avant d'arriver à la ville, une maison de campagne appartenant à quelqu'un de dévoué, M. de ...

Il était nuit noire quand on arriva à cette maison.

La voiture s'arrêta.

Thuret descendit, sonna à la porte, sonna longtemps. Enfin quelqu'un parut.

Thuret demanda : — M. de ...?

M. de ... était absent. C'était l'hiver; M. de ... était à la ville.

Son fermier, appelé Renard, qui était venu ouvrir, expliqua cela à Thuret.

— C'est égal, dit Thuret, j'ai là un vieux monsieur et une vieille dame de ses amis, qui sont fatigués, ouvrez-nous toujours la maison.

— Je n'ai pas les clefs, dit Renard.

Le roi était épuisé de fatigue, de souffrance et de faim. Renard regarda ce vieillard et fut ému.

— Monsieur et Madame, reprit-il, entrez toujours. Je ne puis pas vous ouvrir le château, mais je vous offre la ferme. Entrez. Pendant ce temps-là, je vais envoyer chercher mon maître à Évreux.

Le roi et la reine descendirent. Renard les introduisit dans la salle basse de la ferme. Il y avait grand feu. Le roi était transi.

— J'ai bien froid, dit-il. Puis il reprit : J'ai bien faim.

Renard dit : — Monsieur, aimez-vous la soupe à l'oignon ?

— Beaucoup, dit le roi.

On fit une soupe à l'oignon, on apporta les restes du déjeuner de la ferme, je ne sais quel ragoût froid, une omelette.

Le roi et la reine se mirent à table, et tout le monde avec eux, Renard le fermier, ses garçons de charrue, et Thuret, le valet de chambre.

Le roi dévora tout ce qu'on lui servit. La reine ne mangea pas.

Au milieu du repas, la porte s'ouvre. C'était M. de ...; il arrivait en hâte d'Évreux.

Il aperçoit Louis-Philippe et s'écrie : — Le roi !

— Silence ! dit le roi.

Mais il était trop tard.

M. de ... rassura le roi. Renard était un brave homme. On pouvait se fier à lui. Toute la ferme était pleine de gens sûrs.

— Eh bien ! dit le roi, il faut que je reparte tout de suite. Comment faire ?

— Où voulez-vous aller ? demanda Renard.

— Quel est le port le plus proche ?

— Honfleur.

— Eh bien ! je vais à Honfleur.

— Soit, dit Renard.

— Combien y a-t-il d'ici là ?

— Vingt-deux lieues.

Le roi effrayé s'écria :

— Vingt-deux lieues !

— Vous serez demain matin à Honfleur, dit Renard.

Renard avait un tape-cul dont il se servait pour courir les marchés. Il était éleveur et marchand de chevaux. Il attela à son tape-cul deux forts chevaux.

Le roi se mit dans un coin, Thuret dans l'autre, Renard, comme cocher, au milieu ; on mit en travers sur le tablier un gros sac plein d'avoine, et l'on partit.

Il était sept heures du soir.

La reine ne partit que deux heures après dans la berline, avec des chevaux de poste.

Le roi avait mis les billets de banque dans sa poche. Quant aux sacs d'argent, ils gênaient.

— J'ai vu plus d'une fois le moment où le roi allait m'ordonner de les jeter sur la route, me disait plus tard Thuret en me contant ces détails.

On traversa Évreux, non sans peine. A la sortie, près l'église Saint-Taurin, il y avait un rassemblement qui arrêta la voiture.

Un homme prit le cheval par la bride et dit : — C'est qu'on dit que le roi se sauve par ici.

Un autre mit une lanterne sous les yeux du roi.

Enfin une espèce d'officier de garde nationale qui, depuis quelques instants, semblait toucher aux harnais des chevaux dans une intention suspecte, s'écria :

— Tiens! c'est le père Renard, je le connais, citoyens!

Il ajouta à voix basse en se tournant vers Thuret : — Je reconnais votre compagnon du coin. Partez vite.

Thuret m'a dit depuis :

— Il m'a parlé à temps, cet homme-là. Car je croyais qu'il venait de couper les traits d'un cheval, et j'allais lui donner un coup de couteau. J'avais déjà mon couteau tout ouvert dans la main.

Renard fouetta et l'on quitta Évreux.

On courut toute la nuit. De temps en temps on s'arrêtait aux auberges du bord de la route, et Renard faisait manger l'avoine à ses chevaux. Il disait à Thuret : — Descendez. Ayez l'air à votre aise. Tutoyez-moi. — Il tutoyait aussi un peu le roi.

Le roi abaissait son bonnet de soie noire jusqu'à son nez et gardait un silence profond.

A sept heures du matin on était à Honfleur. Les chevaux avaient fait vingt-deux lieues sans s'arrêter, en douze heures. Ils étaient harassés.

— Il est temps, dit le roi.

De Honfleur le roi gagna Trouville. Là, la reine le rejoignit.

A Trouville, ils espéraient se cacher dans une maison autrefois louée par M. Duchâtel quand il venait prendre les bains de mer aux vacances. Mais la maison était fermée. Ils se réfugièrent chez un pêcheur.

Le général de Rumigny survint dans la matinée et faillit tout perdre. Un officier le reconnut sur le port.

Enfin le roi parvint à s'embarquer. Le gouvernement provisoire s'y prêtait beaucoup.

Cependant, au dernier moment, un commissaire de police voulut faire du zèle. Il se présenta sur le bâtiment où était le roi en vue de Honfleur et le visita du pont à la cale.

Dans l'entre-pont, il regardait beaucoup ce vieux monsieur et cette vieille

dame qui étaient là assis dans un coin et ayant l'air de veiller sur leurs sacs de nuit.

Cependant il ne s'en allait pas.

Tout à coup le capitaine tira sa montre et dit :

— Monsieur le commissaire de police, restez-vous ou partez-vous?

— Pourquoi cette question? dit le commissaire.

— C'est que, si vous n'êtes pas à terre en France dans un quart d'heure, demain vous serez en Angleterre.

— Vous partez?

— Tout de suite.

Le commissaire de police prit le parti de déguerpir, fort mécontent et ayant vainement flairé une proie.

Le bâtiment partit.

En vue du Havre il faillit sombrer. Il se heurta — le temps était mauvais et la nuit noire — dans un gros navire qui lui enleva une partie de sa mâture et de son bordage. On répara les avaries comme on put, et le lendemain matin le roi et la reine étaient en Angleterre.

[EXPULSIONS, ÉVASIONS.]

I

Le 24 février, le duc et la duchesse Decazes furent à la lettre chassés du Luxembourg. Et par qui? Par les habitants mêmes du palais, tous employés de la Chambre des pairs, tous nommés par le grand référendaire. Le bruit courait dans le quartier que les pairs devaient se réunir dans la nuit, qu'ils feraient un acte contre-révolutionnaire et publieraient une proclamation, etc. Tout le faubourg Saint-Jacques se préparait à marcher contre le Luxembourg. De là, terreur. On vint supplier d'abord, puis presser, puis enfin contraindre le duc et la duchesse de quitter le palais. — Mais demain nous partirons. Nous ne savons où aller. Laissez-nous passer la nuit ici! — Non, pas même la nuit. — On les chassa.

Ils allèrent coucher dans un hôtel garni. Le lendemain, ils prirent gîte rue de Verneuil, 9.

M. Decazes était fort malade. On l'avait taillé quelque huit jours auparavant. M^me^ Decazes prit tout cela avec gaieté et courage, ce qui est la vertu des femmes au milieu des sottises des hommes.

II

Les ministres, le 24 février, ne s'évadèrent pas sans peine.

M. Guizot avait, depuis trois jours, quitté l'hôtel des Capucines et s'était installé au ministère de l'intérieur. Il vivait là en famille avec M. Duchâtel.

Le 24 février, ils attendaient M. Odilon Barrot et la régence, ce fut M. Ledru-Rollin qui vint, et la révolution.

MM. Duchâtel et Guizot étaient au moment de déjeuner, ils allaient se mettre à table, lorsqu'un huissier accourut tout effaré. La tête de colonne de l'émeute débouchait de la rue de Bourgogne. Les deux ministres laissèrent la table servie et n'eurent que le temps de s'enfuir par le jardin. Leurs familles les suivaient : la jeune femme de M. Duchâtel, la vieille mère de M. Guizot, les enfants.

Une particularité, c'est que le déjeuner de M. Guizot devint le dîner de M. Ledru-Rollin. Ce n'est pas la première fois que ce qui est servi à la monarchie est mangé par la République.

Cependant les fugitifs avaient pris la rue Bellechasse. M. Guizot marchait le premier, donnant le bras à Mme Duchâtel, son pardessus de fourrure boutonné, son chapeau comme à l'ordinaire renversé sur le derrière de la tête, fort reconnaissable. Rue Hillerin-Bertin, Mme Duchâtel s'aperçut que des hommes en blouse regardaient singulièrement M. Guizot. Elle le fit entrer dans une porte cochère; il se trouva qu'elle en connaissait la portière. On fit monter M. Guizot au cinquième étage, dans une chambre inhabitée, et on l'y cacha.

M. Guizot passa un jour dans cette cachette, mais il n'y pouvait rester. Un de ses amis se souvint d'un libraire, grand admirateur de M. Guizot, qui avait souvent, dans des temps meilleurs, déclaré qu'il se dévouerait et donnerait sa vie pour celui qu'il appelait un «grand homme», et qu'il en souhaitait l'occasion. (On ne m'a pas dit le nom de ce libraire.) On l'alla trouver. On lui rappela ses paroles, on lui dit que l'heure qu'il avait désirée était venue. Le brave homme de libraire ne faillit pas à ce qu'on attendait de lui. Il offrit sa maison et cacha M. Guizot dix jours entiers.

Au bout de ces dix jours, on loua les huit places d'un compartiment du chemin de fer du Nord. M. Guizot s'y transporta à la nuit tombante. Les sept personnes qui l'accompagnaient et qui se dévouaient à son évasion prirent place près de lui dans le compartiment. On gagna ainsi Lille, puis Ostende. De là, M. Guizot passa en Angleterre.

L'évasion de M. Duchâtel fut plus compliquée.

Il resta caché dans Paris jusqu'au 27. Le 28, M. Arago lui fit remettre un passeport ainsi conçu : — Les autorités de la République laisseront circuler librement le sieur Masson auquel j'ai donné une mission de confiance pour le service de la République. *Signé :* Arago. — M. Duchâtel se grima, se mit des moustaches et partit pour le Havre. Il fut arrêté trois fois en route. Le passeport le tira d'affaire. Au Havre, le commissaire de marine, M. de la Gâtinerie, lui dit en souriant : — Monsieur Masson, je vous connais bien, passez, — et le fit embarquer.

Il commençait à s'installer, lorsqu'on vint le prévenir que le paquebot ne partait pas. Il se crut découvert et perdu. Le paquebot était tout simplement retenu par le consul d'Angleterre, probablement pour favoriser au besoin la fuite de Louis-Philippe. M. Duchâtel revint à terre et passa la nuit et la journée du lendemain dans l'atelier d'une femme peintre qui lui était dévouée.

Le lendemain autre paquebot, autre embarquement. M. Duchâtel des-

cendit dans la salle basse en attendant le départ du navire. Il ne respirait pas, croyant à tout moment se voir reconnu et saisi. Enfin la machine chauffe, les premiers tours de roue battent l'eau. On part. Tout à coup, un cri s'élève du quai et du navire : Arrêtez! arrêtez! Le navire s'arrête court. Cette fois, le pauvre diable de ministre se crut perdu.

C'était un officier de la garde nationale qui s'était attardé à faire ses adieux sur le pont, et qui ne voulait pas aller en Angleterre malgré lui. Voyant que le navire s'ébranlait, il avait crié : Arrêtez! et sa famille lui avait répondu du quai. On mit l'officier à terre et le paquebot partit.

Ce fut ainsi que M. Duchâtel quitta la France et gagna l'Angleterre.

Ce fut également avec un passeport d'Arago au nom de M. Estienne que M. Pasquier quitta Paris. Il gagna Tours et ne s'y voyant pas inquiété, il y resta.

Arago me disait plus tard : — C'est égal, en revenant en France, Duchâtel aurait dû mettre une carte chez moi.

[LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE À ALGER.]

L'annonce du Banquet avait inquiété toute la France, et Alger non plus n'était pas tranquille. Tout le mois de février on s'y préparait à des nouvelles sinistres de Paris. Le 25 février, M. le duc d'Aumale [1] donnait un grand dîner. On savait que le 22 la question avait dû se décider. On attendait l'arrivée du courrier avec anxiété. Le prince était soucieux. Au dessert, il dit en s'efforçant de sourire : — *Ce qui se passe à Paris en ce moment doit être curieux.*

L'évènement arriva en plusieurs morceaux; d'abord le 27, Odilon Barrot, la régence, puis le gouvernement provisoire, enfin le 1er mars, la République. Le prince lui-même la fit proclamer.

Il visita une dernière fois avec M. de Joinville les fortifications afin de s'assurer qu'elles étaient en bon état, il ordonna à tous ses officiers de rester au service, leur disant d'être fidèles à la France, et qu'il les enviait.

Comme il n'avait pas d'argent, il ne put quitter la colonie qu'en se faisant payer ses appointements. Sur trente mille francs qu'il toucha, il fit donner vingt mille francs aux ouvriers qui avaient travaillé pour le palais du Gouvernement, et partit avec dix mille francs.

Mai 1848.

[1] Le duc d'Aumale était gouverneur général de l'Algérie. En 1848, après la révolution de Février, il se retira en Angleterre. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. LIBRI.

Le lundi qui suivit la révolution (le 28 février), M. Libri vint comme à l'ordinaire à l'Académie des sciences. Il avait une large cocarde tricolore fixée par une épingle sur sa poitrine. En entrant, il demanda à M. Pingard : — Est-ce qu'il n'y a pas ici de liste de souscription pour les blessés? — Non, Monsieur, répondit Pingard. — Ah! — M. Libri parut surpris et presque mécontent, et ajouta : — Si l'on ouvre une liste, vous me le direz, que j'y mette mon nom.

Cela dit, il alla s'asseoir à sa place habituelle. Il y était depuis quelques instants lorsqu'un billet écrit au crayon et plié en quatre lui fut remis par M. Pingard jeune. Ce billet venait de la part d'un spectateur mêlé au public, et qu'on a supposé être un journaliste. M. Libri ouvrit le papier, lut et pâlit. Il resta encore à sa place un quart d'heure environ, puis il se leva, fit le tour de la salle et sortit. On ne l'a plus revu depuis à l'Académie.

Il paraît que le billet était un avis de la pièce trouvée et des poursuites commencées contre lui[1].

M. Libri rentra à son logis, ressortit au bout d'une heure, et dit à son domestique de ne pas s'inquiéter s'il ne revenait pas coucher. Il fut en effet deux jours absent, puis il reparut un soir et coucha une nuit chez lui. Le lendemain il prit la fuite. Il paraît qu'il n'a pu emporter aucun papier. Avant de quitter Paris, il fit un paquet de livres qu'il renvoya à la bibliothèque.

M. Libri avait mauvaise renommée à l'Institut. Il passait pour avoir dérobé force autographes précieux, de Descartes entre autres, dans les cartons du secrétariat, du temps du vieux bonhomme Cardot. Un jour, Pingard, le voyant fouiller dans les cartons, prit le parti de s'installer au secrétariat et de n'en point bouger. Ceci impatientait fort M. Libri qui lui disait : — Mais allez donc à vos affaires! — Pingard tint bon.

[1] Libri, membre de l'Académie des sciences, s'était fait confier, à titre de mission, l'inspection des bibliothèques et des dépôts d'archives. Accusé de détournements, une instruction démontra qu'il avait dérobé des livres et des manuscrits. Au lendemain de la chute de Louis-Philippe, l'arrestation fut décidée et Libri s'enfuit en Angleterre. (*Note de l'éditeur.*)

CONTÉ PAR ODILON BARROT.

Cinq ou six jours après le 24 février, M. Odilon Barrot en habit de garde national était au corps de garde. Quelqu'un entra et lui toucha l'épaule, M. Barrot se retourna. C'était le général Lamoricière.

— Monsieur Barrot, un mot, s'il vous plaît?

Ils se retirèrent à part, et Lamoricière demanda à Odilon Barrot *si c'est qu'on allait en rester là,* que la république était *une indigne surprise,* qu'*il fallait répondre à un coup de main par un autre coup de main,* que *l'armée était exaspérée d'avoir été chassée de Paris la crosse en l'air,* qu'*il y avait d'un côté trois cents gueux et de l'autre tous les honnêtes gens et tous les braves gens,* que *quant à lui Lamoricière il était prêt,* qu'il *s'offrait formellement,* et que *si Odilon Barrot voulait être la tête, lui Lamoricière serait le bras.*

M. Barrot refusa.

Novembre 1848.

Après juillet 1830, le ministre de l'intérieur s'appela Bondy. Après février 1848, il s'appela Senart. Il a fallu deux révolutions pour que ces deux forêts arrivassent aux affaires.

[UNE RÉUNION PUBLIQUE.]

Mars 1848.

Cependant toutes sortes de passions fermentaient, les anciennes rancunes, les vieilles haines, qui jadis se dressaient contre le gouvernement, et qui maintenant, le gouvernement terrassé, montaient vers la société.

Dans les premiers jours de mars, une nouvelle et étrange classe d'hommes, classe exaltée et fanatique, irritée quelquefois à tort, quelquefois justement indignée, les *condamnés politiques,* s'assemblaient dans la salle Valentino. Sobrier avait provoqué la réunion ; Hubert, Barbès, Blanqui l'avaient organisée.

Cette assemblée ne fut qu'un long tumulte. Elle commença comme un orage et finit comme un combat. Sobrier y parla avec sa passion ardente, Blanqui avec sa colère froide. D'autres encore. Mille violences, contre le roi tombé, contre le gouvernement provisoire, contre Guizot, contre Lamartine, contre tous et contre tout.

— Les condamnés politiques étaient les vrais auteurs de la révolution de février. — Ils avaient préparé l'explosion, ils avaient fait l'idée. Or, faire l'idée, c'est faire la chose. — Et on les oubliait! eux, les vrais, les purs, les seuls républicains! eux, les vainqueurs, on les traitait en vaincus! évidemment le gouvernement provisoire trahissait. —

Hubert, qui était sorti des cachots du Mont Saint-Michel perclus de tous ses membres, se fit porter sur le théâtre dressé au fond de la salle. Il était assis sur un fauteuil, pâle et furieux, suppléant aux gestes par le regard. Il cria : — Citoyens, savez-vous ce que j'ai vu ? Je suis allé à l'Hôtel de Ville. On a refusé devant moi la porte à nos frères des barricades, à nos frères des cabanons, à nos frères de 1829 et de 1848! On chasse les pieds nus et l'on admet les bottes vernies! Ce sont les gens bien mis, les gens en habit, les riches, qui sont les maîtres! De toutes parts on allonge des griffes vers les places, mais ce sont des griffes en gants jaunes! Ceux qui sont en haut veulent rester en haut. Est-ce que ceux qui sont en bas ne vont pas monter à la fin ? La vieille société se défend, faisons-lui brèche et ouvrons l'assaut! et commençons par jeter bas ce méchant mur de plâtre qu'on appelle le gouvernement provisoire!

Cette imprécation acheva l'exaspération. Toutes les têtes prirent feu. Une immense clameur remplit la salle : — Aux armes! à l'Hôtel de Ville! à bas le gouvernement provisoire!

Beaucoup crièrent : *A bas les riches!* — Non! non! dirent les autres, républicains austères qui ne voulaient pas transformer l'idée de février et dépasser les proportions d'une révolution politique. Un conflit éclata. La scission se fit sur-le-champ, tout de suite, violemment, à coups de poing, entre ceux qui se contentaient de Robespierre et ceux qui allaient jusqu'à Babeuf. L'amphithéâtre de la salle, qui sert d'orchestre quand on y danse, servit de champ de bataille.

Occupés à la querelle entre eux, ils oublièrent pour un moment l'Hôtel de Ville et le gouvernement provisoire. Cette petite guerre empêcha la grande.

APRÈS LA RÉVOLUTION. — NOTES.

Hier 13 mars, sous les arcades de la place Royale, une affiche jaune annonçait la réapparition du *Père Duchêne.*

---

14 mars. — Le cadran des Tuileries arrêté à *trois heures.* (N'a pas été remonté depuis la révolution.) Marque l'heure de la chute de la monarchie. — La façade, toutes les vitres brisées. Plus de rideaux. On aperçoit à travers les carreaux cassés le spectre noir des lustres qui se découpe en silhouette sur les fenêtres de l'autre façade. Si cette façade eût apparu en rêve à Louis-Philippe il y a un mois! — Une fenêtre chez M. de Joinville et deux chez M^me^ Adélaïde ont conservé des rideaux blancs. — Les grilles des Tuileries descellées et arrachées, redressées à la hâte, rapiécées avec des palissades en bois. La grille sur la rue de Castiglione fermée avec des chaînes et contre-butée avec de grosses pierres. — Les passants regardent dans les caves du pavillon Marsan. Ce sont les cuisines. Elles sont dévastées. On voit encore une grande pile de poëlons verts en terre cuite sur une immense table de cuisine. Tout le reste brisé. — A la grille sur le Pont Royal, un crieur vend, pour un sou chaque, les deux numéros uniques du journal de Raspail, *l'Ami du peuple.* Il crie : *le journal du citoyen Raspail!* Un soldat de *la mobile,* reconnaissable à sa casquette qui porte le numéro de sa légion sur un carton blanc, achète un numéro et le rend en disant : — *Un vieux journal! je n'en veux pas! tu nous vends les journaux d'il y a quinze jours à présent!*

Au Palais-Royal, sous la galerie des Princes, encore encombrée de démolitions et de débris, un homme vendait des brochures et criait : — *Les crimes de Louis-Philippe. Pour deux sous. Louis-Philippe a fait tuer le duc de Berry. Pour deux sous. Louis-Philippe a fait pendre le prince de Condé. Pour deux sous.*

Place des Victoires, la statue de Louis XIV est coiffée d'un bonnet rouge. Bonnet énorme qui couvre la perruque et qu'on a dû faire exprès.

Entre autres papiers on a trouvé aux Tuileries une lettre de M^me^ de Joinville à son mari où il y a ce passage :

— Mon bon vieux, je ne te parlerai pas politique, on ne nous dit rien. Paf sait quelque chose, mais il est à Vincennes.

Paf était le sobriquet de M. de Montpensier. Chaque prince de la famille avait le sien.

Rue Saint-Anastase. — Un groupe d'hommes et de femmes, violon en tête, sautait et dansait en poussant toutes sortes de cris de joie devant un poste de minuit. Un gamin criait :

— Vivent les propriétaires qui font grâce de leur terme aux locataires!

Il s'interrompit et dit : *Cré coquin, j'ai la gorge sec!*

---

6 avril.

Un marmot de trois ans chantait *Mourir pour la patrie.* Sa mère lui demande :

— Sais-tu ce que c'est que cela, mourir pour la patrie?

— Oui, dit l'enfant, c'est se promener dans la rue avec un drapeau.

Cette nuit quatre hommes ont traversé le faubourg Saint-Antoine portant un drapeau noir avec cette inscription : *Guerre aux riches.* Ils ont été arrêtés par une patrouille de garde mobile commandée par un jeune capitaine de dix-huit ans appelé Baudoin. Le drapeau était fait avec un jupon de femme.

[L'ÉGALITÉ DES RACES.]

Mai [1848].

La proclamation de l'abolition de l'esclavage se fit à la Guadeloupe avec solennité. Le capitaine de vaisseau Layrle, gouverneur de la colonie, lut le décret de l'Assemblée du haut d'une estrade élevée au milieu de la place publique et entourée d'une foule immense. C'était par le plus beau soleil du monde.

Au moment où le gouverneur proclamait l'égalité de la race blanche, de la race mulâtre et de la race noire, il n'y avait sur l'estrade que trois hommes, représentant pour ainsi dire les trois races, un blanc, le gouverneur, un mulâtre qui lui tenait le parasol, et un nègre qui lui portait son chapeau.

LE ROI JÉRÔME.

Un matin de mars 1848, je vis entrer dans mon salon de la place Royale un homme de moyenne taille, d'environ soixante-cinq ou six ans, ayant un habit noir, un ruban rouge et gros bleu à la boutonnière, un pantalon à sous-pieds, des bottes vernies et des gants blancs. C'était Jérôme Napoléon, roi de Westphalie.

Il avait une voix très douce, un sourire charmant, quoique un peu timide, les cheveux plats et grisonnants, et quelque chose du profil de l'empereur.

Il venait me remercier de son retour en France, qu'il m'attribuait, et me prier de le faire nommer gouverneur des Invalides. Il me conta que M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, lui avait dit la veille : — Si Victor Hugo le demande à Lamartine, cela sera. Autrefois tout dépendait de l'entrevue de deux empereurs, maintenant tout dépend de l'entrevue de deux poëtes. — J'ai répondu au roi Jérôme : — Dites à M. Crémieux que c'est lui qui est le poëte.

En novembre 1848, le roi de Westphalie habitait au premier au-dessus de l'entresol, rue d'Alger, n°3. Il avait là un petit appartement meublé de velours de laine et d'acajou.

Son salon, tendu en papier gris, éclairé par deux lampes, était orné d'une lourde pendule dans le goût empire et de deux tableaux peu authentiques, quoique le cadre de l'un portât ce nom : *Titien,* et le cadre de l'autre cet autre nom : *Rembrandt.* Il y avait sur la cheminée un buste en bronze de Napoléon, ce buste convenu que l'empire nous a légué.

Les seuls vestiges de son existence royale qui restassent au prince étaient son argenterie et sa vaisselle ornées de couronnes royales richement gravées et dorées.

Jérôme, à cette époque, n'avait encore que soixante-quatre ans et ne les paraissait pas. Il avait l'œil vif, le sourire bienveillant et charmant, la main petite et encore belle. Il était habituellement vêtu de noir et avait une chaînette d'or à sa boutonnière où pendaient trois croix, la Légion d'honneur, la Couronne de fer et son ordre de Westphalie, créé par lui à l'imitation de la Couronne de fer.

Jérôme causait bien, avec grâce toujours et souvent avec esprit. Il était plein de souvenirs et parlait de l'empereur avec un mélange de respect et de fraternité qui était touchant. Un peu de vanité perçait en lui, j'aurais préféré l'orgueil.

Du reste, il prenait avec bonhomie toutes les qualifications variées que lui attirait cette situation étrange d'un homme qui n'est plus roi, qui n'est plus proscrit et qui n'est pas citoyen. Chacun le nommait comme il voulait. Louis-Philippe l'appelait *Altesse,* M. Boulay de la Meurthe lui disait : *Sire* et *Votre Majesté,* Alexandre Dumas l'appelait *Monseigneur,* je lui disais : *Prince* et ma femme lui disait : *Monsieur.* Il mettait sur sa carte : *le général Jérôme Bonaparte.* A sa place, j'aurais compris autrement ma position. Roi ou rien.

[LOUIS-PHILIPPE EN EXIL.]

3 mai 1848.

La famille d'Orléans en Angleterre est à la lettre dans la misère; ils sont vingt-deux à table et boivent de l'eau. Ceci sans la moindre exagération. Ils n'ont absolument pour vivre qu'une quarantaine de mille livres de rente ainsi composées : 24,000 francs de rente de Naples, dot de la reine Marie-Amélie, et le revenu d'une somme de 340,000 francs que Louis-Philippe avait oubliée en Angleterre, voici à quelle occasion : à ce dernier voyage tout triomphal qu'il fit en octobre 1844 avec le prince de Joinville, le roi se fit ouvrir un crédit de 500,000 francs chez un banquier de Londres; il ne dépensa sur ces 500,000 francs que 160,000 francs. Il a été fort ébahi et fort agréablement surpris de trouver le reste de la somme à sa disposition en arrivant à Londres.

M. Vatout est avec la famille royale. Ils n'ont à eux tous que trois domestiques dont un, un seul, venu des Tuileries. Dans ce dénûment, ils ont réclamé à Paris la restitution de ce qui leur appartenait en France; leurs biens sont sous le séquestre et y sont restés nonobstant leurs réclamations. Pour différentes raisons. Un des motifs allégués par le gouvernement provisoire est la dette de la liste civile qui est de trente millions. On avait d'étranges idées sur Louis-Philippe; il était peut-être cupide, mais à coup sûr il n'était pas avare; c'était le plus prodigue, le plus dissipateur et le moins rangé des hommes; il avait des dettes, des comptes et des arriérés partout. Il devait à un menuisier 700,000 francs, il devait à son verdurier 70,000 francs de *beurre.*

On n'a donc pu lever aucun scellé et tout est resté pour le gage des créanciers, tout, jusqu'aux biens personnels du prince et de la princesse de Joinville, rentes, diamants, etc. Jusqu'à une somme de 198,000 francs appartenant en propre à M^me^ la duchesse d'Orléans.

Tout ce que la famille royale a pu obtenir, c'est la restitution des hardes et des effets personnels, du moins de ce qu'on en a pu retrouver. On a dressé dans la salle de spectacle des Tuileries trois longues tables sur lesquelles on a apporté tout ce que les combattants de Février avaient déposé entre les mains du gouverneur des Tuileries, M. Durand-Saint-Amand. Cela formait un pêle-mêle bizarre : des robes de cour tachées et déchirées; des grands cordons de la Légion d'honneur traînés dans la boue, des plaques d'ordres étrangers, des épées, des couronnes de diamant, des colliers de perles, un collier de la Toison d'or, etc. Chaque fondé de pouvoir des princes, aide de

camp ou secrétaire des commandements, a pris ce qu'il a reconnu. Il paraît qu'en somme on a retrouvé peu de chose. M. le duc de Nemours s'était borné à demander du linge et surtout de gros souliers.

En bas de la réclamation émanée de Louis-Philippe se trouvait une liste singulière d'objets perdus. Note évidemment ironique et qu'on suppose écrite par quelque mystificateur républicain. Cette note était ainsi conçue : *Je réclame en outre un paquet de cure-dents, deux vieux caleçons, un gilet de flanelle, mes pantalons et une paire de bretelles.*

M. le prince de Joinville a abordé ainsi M. le duc de Montpensier : — Ah vous voilà, Monsieur; vous n'êtes pas tué, vous n'avez pas eu de chance !

Gudin, le peintre de marine, qui arrive d'Angleterre, a vu Louis-Philippe. Le roi est très accablé; il a dit à Gudin : — Je ne comprends pas. Que s'est-il passé à Paris? quel vent a traversé la cervelle des parisiens? je ne sais!... Un jour ils reconnaîtront que je n'ai eu aucun tort. — Il n'a eu aucun tort, et il les a eus tous.

Il en était du reste arrivé à un degré d'optimisme inexprimable; il se croyait plus roi que Louis XIV et plus empereur que Napoléon. Le mardi 22, il était d'une gaieté qu'on peut dire folle. Du reste, ce jour-là même, encore occupé uniquement de ses propres affaires et de ses affaires les plus petites. A deux heures, comme les premiers coups de fusil se tiraient, il conférait avec MM. de Gérante, Scribe et Denormandie, ses gens d'affaires, sur le parti à tirer du testament de Madame Adélaïde. Le mercredi, à une heure, au moment même où la garde nationale se prononçait, ce qui entraînait une révolution, le roi mandait près de lui M. Hersent pour lui commander je ne sais quel tableau.

Charles X était un lynx.

Du reste, Louis-Philippe en Angleterre porte dignement son malheur. La reine Victoria a été très sèche pour Louis-Philippe. Pas une marque d'intérêt, pas une offre d'argent. L'aristocratie anglaise a mieux agi. Louis-Philippe a reçu dix lettres des principaux pairs d'Angleterre ouvrant leurs bourses et le priant d'y puiser. Il a répondu : — Je garde les lettres.

En ce moment (mai 1848), les Tuileries sont déjà réparées, et M. Empis me disait ce matin : On va frotter et il n'y paraîtra plus. En revanche, Neuilly et le Palais-Royal ont été dévastés. La galerie des tableaux du Palais-Royal, assez médiocre d'ailleurs, est à peu près détruite. Il n'est resté qu'un seul tableau parfaitement intact, c'est le portrait de Philippe-Égalité. Est-ce un choix de l'émeute? est-ce une dérision du hasard? Les gardes nationaux s'amusaient et s'amusent encore à découper carrément et proprement les figures qui leur conviennent dans les toiles des tableaux qui n'ont pas été entièrement brûlés.

LAMARTINE.

[Mai.]

Lamartine, averti par le télégraphe[1], arriva en hâte à Paris. Il était chez lui rue de l'Université, 80, le vendredi soir, veille du jour où le combat devait s'engager entre Cavaignac et la commission exécutive. Plusieurs amis étaient venus le recevoir au débotté. Mme de Girardin, toujours attachée à ce grand et noble esprit, était du nombre. La conversation s'engagea. Mme de Girardin pressa Lamartine. — Vous allez combattre, j'espère. C'est votre dernière chance. Faites le jour sur Cavaignac et sur vous. — Lamartine ne répondait pas, ou était évasif. Il dit enfin : — Non. Je ne parlerai pas. Je ne veux pas monter au pouvoir sur le cadavre de Cavaignac. — Sa femme qui l'écoutait avec anxiété, et qui n'avait pas encore dit une parole, laissa échapper ce cri : — Il y est bien monté sur le tien!

1848.

Samedi 6 mai, Lamartine fit à l'Assemblée le rapport du Gouvernement provisoire. Il fut très applaudi. Le soir, rumeur et colère au club Blanqui. Après un discours d'Alphonse Esquiros sur les sourds-muets contre l'instituteur Delanno, un homme aux bras nus, le menton englouti dans une énorme cravate rouge, s'écria : — Je viens d'entendre le citoyen de Lamartine à l'Assemblée (appuyant sur le *de*). Jusque-là j'étais sa dupe. Je ne le suis plus. Je croyais à son éloquence, à sa politique, à son humanité. Aujourd'hui je le vois tel qu'il est. Le citoyen de Lamartine n'est pas un orateur, n'est pas un ministre, n'est pas un homme. Il trompe la France et trahit le peuple. J'ai été longtemps séduit moi-même par cette parole emmiellée, mais aujourd'hui je vois que sa langue n'a pas de racine dans son cœur.

Le discours se terminait en escopette. Il fut frénétiquement applaudi, notamment par Esquiros. Le reste de la séance se passa en motions à propos des évènements de Rouen qu'on ne qualifiait que *boucherie, tuerie, massacre, Saint-Barthélemy des ouvriers.* Une caricature circulait dans le club. Cette caricature représentait Lamartine ayant dans sa manche Henri V dont on voyait passer la tête. Lamartine le renfonçait doucement dans sa manche en disant : *Monseigneur, attendez encore un peu. Tout à l'heure! Tout à l'heure!*

[1] Après la révolution de Février, le gouvernement provisoire, ayant procédé aux élections de l'Assemblée constituante, remettait le 10 mai le pouvoir à une commission exécutive de cinq membres : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin. Le 17 mai, le ministère de la guerre fut offert au général Cavaignac, qui l'accepta par dévouement et obtint de la commission exécutive, moins aveugle que le gouvernement provisoire, l'autorisation de constituer une armée de Paris. (*Note de l'éditeur.*)

LE QUINZE MAI[1].

L'invasion du 15 mai fut un étrange spectacle.

Qu'on se figure la halle mêlée au sénat. Des flots d'hommes déguenillés descendant ou plutôt ruisselant le long des piliers des tribunes basses et même des tribunes hautes jusque dans la salle, des milliers de drapeaux agités de toutes parts, les femmes effrayées et levant les mains, les émeutiers juchés sur le pupitre des journalistes, les couloirs encombrés; partout des têtes, des épaules, des faces hurlantes, des bras tendus, des poings fermés; personne ne parlant, tout le monde criant, les représentants immobiles; cela dura trois heures.

Le bureau du président, l'estrade des secrétaires, la tribune, avaient disparu et n'étaient plus qu'un monceau d'hommes. Des hommes étaient assis sur le dossier du président, à cheval sur les griffons de cuivre de son fauteuil, debout sur la table des secrétaires, debout sur les consoles des sténographes, debout sur les rampes du double escalier, debout sur le velours de la tribune. La plupart pieds nus. En revanche les têtes couvertes.

L'un d'eux prit et mit dans sa poche une des deux petites horloges qui sont des deux côtés de la tribune pour l'usage des rédacteurs du *Moniteur*.

Brouhaha effrayant. La poussière comme de la fumée, le vacarme comme le tonnerre. Il fallait une demi-heure pour faire entendre une demi-phrase.

Blanqui pâle et froid au milieu de tout cela.

Aussi ce qu'on voulait dire on l'écrivait, et on hissait à chaque instant, au-dessus des têtes, des écriteaux au bout d'une pique.

Les émeutiers des tribunes frappaient de la hampe de leurs drapeaux sur les chapeaux des femmes; la curiosité luttant avec l'effroi, les femmes tinrent bon pendant trois quarts d'heure, mais elles finirent par s'enfuir et elles disparurent toutes. Une seule resta quelque temps, jolie, parée, avec un chapeau rose, épouvantée et prête à se jeter dans la salle pour échapper à la foule qui l'étouffait.

[1] Le mouvement du 15 mai fut provoqué par les malheurs de la Pologne. Une vive agitation régnait dans Paris. Une foule énorme se porta le 15 à la place de la Bastille, défila sur les boulevards aux cris de : Vive la République! vive la Pologne! La démonstration paraissait devoir être pacifique, lorsque, arrivé place de la Concorde, un grand nombre de manifestants, sous prétexte d'une pétition à présenter à l'Assemblée en faveur de la Pologne, envahit la Salle des séances où Walewski développait à la tribune une interpellation sur la Pologne. (*Note de l'éditeur.*)

Un représentant, M. Duchaffaut, fut pris à la gorge et menacé d'un poignard. Plusieurs autres furent maltraités.

Un chef des émeutiers, qui n'était pas du peuple, homme à face sinistre, avec des yeux injectés de sang et un nez qui ressemblait à un bec d'oiseau de proie, criait : Demain nous dresserons dans Paris autant de guillotines que nous y avons dressé d'arbres de liberté.

---

19 mai.

Lamartine, en dînant hier avec Alphonse Karr, lui a dit : Je vais donner ma démission; car si je ne m'en vais pas dans trois jours, ils me chasseront dans quatre.

[ARRESTATIONS DE BLANQUI.]

La police de sûreté de l'Assemblée nationale est distincte de la police de Paris. Elle se fait au moyen de quatre agents placés directement et exclusivement sous les ordres du commissaire spécial de police Yon. M. Yon ne fait de rapports qu'au président de l'Assemblée et aux questeurs. Ceci froisse le préfet de police et amène souvent des conflits.

Ce commissaire Yon est un homme de quarante ans, de bonnes manières et d'une figure agréable. Il ressemble à M. de Langsdorff, le gendre de M. de Sainte-Aulaire.

C'est un personnage intelligent, expéditif et fin, qui sait bien la police et qui la fait bien. La police politique a cela de particulier qu'elle se fait toujours un peu contre ceux qui l'emploient, et qu'elle est toujours prête à passer du côté de ceux qu'elle pourchasse. Elle donne la main aux gouvernants et touche le coude aux conspirateurs. Pour être instruite, elle a besoin de confiance des deux côtés. Chose bizarre, elle en inspire.

En 1834, M. Yon reçut l'ordre de visiter les papiers de Barbès; il était en même temps porteur d'un mandat d'amener contre Blanqui qu'il n'avait jamais vu. Blanqui avait disparu.

M. Yon arrive inopinément chez Barbès de grand matin. Barbès était couché. Il n'était pas seul. Il y avait un homme dans son lit. M. Yon ne connaissait pas cet homme.

On les fait lever tous deux. On procède à la visite.

M. Yon interroge l'homme qui était couché avec Barbès. L'homme répond avec calme et le plus simplement du monde. Il donne un nom et une adresse quelconques, à Batignolles. On le fouille, on ne trouve rien sur lui, qu'une clef.

M. Yon allait le faire relâcher.

Cependant : — Voyons la clef, dit-il.

Il regarde la clef et il regarde l'homme.

— Qu'est-ce que c'est que cette clef?

— Pardieu, c'est la clef de mon logement.

— Alors, dit M. Yon, vous êtes Blanqui.

Et il ajouta : — Vous demeurez rue de l'Estrapade, n° 27, au troisième.

C'était Blanqui en effet.

Le mois d'auparavant, M. Yon, cherchant Blanqui, était allé au lieu où il

savait bien qu'il ne le trouverait pas, c'est-à-dire chez lui. C'était de grand matin. Mme Blanqui était couchée. Pendant qu'elle se levait, M. Yon était resté à la porte, et tout en attendant, il s'était amusé à regarder la clef.

De cette façon il s'en était gravé la figure dans l'esprit.

Ce fut encore M. Yon qui arrêta Blanqui après le 15 mai. Blanqui était caché rue Montholon. M. Yon, accompagné d'agents, pénétra brusquement dans sa cachette, au moment où Blanqui se mettait à table avec trois autres dont Flotte et Delcambre.

— Ne faites pas de mal à Blanqui! cria Delcambre.

Flotte se jeta sur des pistolets.

— Ne bougez pas, dit Blanqui.

Il avait reconnu Yon.

Il sourit et dit : — Allons, il faut marcher.

— Soyez tranquilles tous, dit M. Yon. Mon devoir est de vous rendre sains et saufs à la loi.

Cependant Blanqui porta brusquement sa main à sa bouche et se mit à mâcher quelque chose.

M. Yon pensa que c'était du poison. Il se jeta sur lui et s'efforça de le lui faire revomir.

— Est-ce que c'est vraiment du poison? demanda-t-il à Blanqui.

Blanqui se mit à rire.

— Du poison! dit-il. C'est du papier.

Et il recracha ce qu'il avait dans la bouche. C'était en effet des papiers qu'il venait de mâcher.

— Ah! dit M. Yon, vous, un chef de complots, avoir des papiers sur vous! Est-ce que vous ne devez pas avoir tout dans votre tête? Vous me faites de la peine. Je vous croyais plus conspirateur que cela.

Ceci toucha Blanqui. Il devint sombre.

— Allons, dit-il, police, paix-là!

M. Yon reprit : — Franchement, ce n'était pas la peine de mâcher ceci. Si vous m'aviez dit que vous aviez des papiers, je suis tellement sûr que vous ne feriez pas la folie d'écrire les choses essentielles, que je vous les aurais laissé brûler.

Blanqui emmené, on essaya de déplier les papiers qu'il avait mâchés, on tâcha d'y lire quelque chose; on ne put rien retrouver.

Septembre 1848.

[UNE TABLE HISTORIQUE.]

L'autre jour, j'étais au ministère de l'Intérieur, dans le cabinet de M. Charles Blanc, frère de Louis Blanc, directeur des Beaux-Arts. Il s'agissait de faire donner des secours aux associations d'art. Tout en causant, je remarquais la table où s'accoudait M. Charles Blanc, table énorme, massive, rectiligne, à larges jambages carrés, chargée de cuivres dorés, thyrses et médaillons avec palmettes. C'était hideux, l'acajou empire mêlé au bronze Ravrio. Ledit bahut fort délabré.

Comme je regardais cette chose, M. Charles Blanc me dit : — Vous examinez cette table? savez-vous ce qu'elle a coûté?

— Je n'en donnerais pas cent sous.

— Elle a coûté quarante mille francs.

— Bah!

— Et savez-vous à qui elle a appartenu?

— À qui?

— À l'empereur.

Au fait, je m'en doutais. Cela était assez empire pour avoir été à l'empereur.

Napoléon commanda une table pour son cabinet en 1810. On lui fit ce meuble avec toute la splendeur d'alors, acajou massif, et l'on fit exécuter les bronzes par les sculpteurs de l'Institut. Les médaillons qui font le tour de l'entablement ont en effet toute la sécheresse de l'Académie. J'y ai remarqué Socrate et Démosthènes. Cette immondice coûta donc quarante mille francs. Vers 1812, comme le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, admirait fort cette table, Napoléon la lui donna. La table passa du cabinet de l'empereur dans le cabinet du ministre. Après 1815, M. de Corbières la donna à M. de Lourdoueix, Lourde-oie, comme on disait alors. Nouvelle chute. Du cabinet du ministre au cabinet du commis. De Lourdoueix, sous Charles X, elle a passé à Cavé, sous Louis-Philippe, et de Cavé à Charles Blanc, sous la République. Maintenant elle va tomber au bric-à-brac.

J'ai dit à M. Charles Blanc : — C'est égal, elle est horrible, mais c'est la table de Charlemagne. Il faut la mettre dans un musée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PHYSIONOMIE DE CETTE ASSEMBLÉE.

13 juin.

Un petit jeune homme blond, tondu, chauve au sommet, à barbe châtaine pointue, au col de chemise rabattu, aux oreilles larges et rouges, vêtu d'une petite redingote et d'un pantalon de cheval, est à la tribune. C'est le ministre des finances [1].

---

22 juin

Pendant que l'amiral Cazy, surnommé le quasi-ministre, lisait à la tribune les fatales dépêches des Antilles, annonçant que le quartier *les pêcheurs* à Saint-Pierre avait été livré le 22 mai *au meurtre, au pillage et à l'incendie,* M. Armand Marrast, maire de Paris, un lorgnon dans l'œil, lorgnait du banc des ministres les femmes de la tribune publique.

La Chambre républicaine a des laquais en livrée, à peu près la même livrée que celle de la chambre des pairs, habit bleu à collet rouge, gilet rouge, boutons de métal.

Le citoyen Bastide, ministre des affaires étrangères, est maigre, sec, triste, laid, grisonnant, vêtu de noir et boutonné. Il parle avec l'embarras d'une pucelle et la mine rogue d'un assommeur. Il a dans l'assemblée un ménechme qui est huissier et que je prends toujours pour le ministre. Cependant je reconnais l'huissier à son épée à poignée d'argent.

Hier le citoyen Lagrange, qualifié sur la liste officielle des représentants de Paris *ex-détenu politique* et auteur du coup de pistolet auteur de la révolution de Février, a commencé une interpellation par cette phrase : — *Je regrette que M. le président n'ait pas suivi la prière que je lui avais demandée.*

Un autre orateur vient de dire : *L'approvisionnement du combustible qui est l'âme de notre flotte à vapeur.*

Des bruits d'émeutes circulent dans la salle. — Le choc est imminent, m'a dit Lamartine, ce sera ce soir, demain, cette nuit! — Louis Blanc parcourt la crête de la Montagne et cause successivement avec tous les montagnards. Leroux, qui était au commencement de la séance, est parti.

[1] Duclerc, ministre des finances, du 11 mai au 24 juin 1848. (*Note de l'éditeur.*)

[LES JOURNÉES DE JUIN.]

L'émeute de juin présenta, dès le premier jour, des linéaments étranges[1]. Elle montra subitement à la société épouvantée des formes monstrueuses et inconnues.

La première barricade fut dressée dès le vendredi matin 23 à la porte Saint-Denis; elle fut attaquée le même jour. La garde nationale s'y porta résolument. C'étaient des bataillons de la première et de la deuxième légion. Quand les assaillants, qui arrivaient par le boulevard, furent à portée, une décharge formidable partit de la barricade et joncha le pavé de gardes nationaux. La garde nationale, plus irritée qu'intimidée, se rua sur la barricade au pas de course.

En ce moment, une femme parut sur la crête de la barricade, une femme jeune, belle, échevelée, terrible. Cette femme, qui était une fille publique, releva sa robe jusqu'à la ceinture et cria aux gardes nationaux, dans cette affreuse langue de lupanar qu'on est toujours forcé de traduire : — Lâches, tirez, si vous l'osez, sur le ventre d'une femme.

Ici la chose devient effroyable. La garde nationale n'hésita pas. Un feu de peloton renversa la misérable. Elle tomba en poussant un grand cri. Il y eut un silence d'horreur dans la barricade et parmi les assaillants.

Tout à coup une seconde femme apparut. Celle-ci était plus jeune et plus belle encore; c'était presque une enfant, dix-sept ans à peine. Quelle profonde misère ! c'était encore une fille publique. Elle leva sa robe, montra son ventre, et cria : — Tirez, brigands ! — On tira. Elle tomba trouée de balles sur le corps de la première.

Ce fut ainsi que cette guerre commença.

Rien n'est plus glaçant et plus sombre. C'est une chose hideuse que cet héroïsme de l'abjection où éclate tout ce que la faiblesse contient de force; que cette civilisation attaquée par le cynisme et se défendant par la barbarie. D'un côté le désespoir du peuple, de l'autre le désespoir de la société.

[1] A la fin de juin, quatre mois après la proclamation de la République, le travail régulier s'était arrêté, et les inutiles ateliers, dits *ateliers nationaux,* venaient d'être dissous par l'Assemblée nationale. La misère fit alors éclater une des plus formidables insurrections qu'ait enregistrées l'histoire. Le pouvoir était encore aux mains d'une Commission exécutive de cinq membres, Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie. Le général Cavaignac était ministre de la guerre. (*Note de l'éditeur.*)

Samedi 24 juin.

La barricade était basse, elle barrait la place Baudoyer. Une autre barricade étroite et haute la protégeait dans la rue ***. Le soleil égayait le haut des cheminées. Les coudes tortueux de la rue Saint-Antoine se prolongeaient devant nous dans une solitude sinistre.

Les soldats étaient couchés sur la barricade qui n'avait guère plus de trois pieds de haut. Leurs fusils étaient braqués entre les pavés comme entre des créneaux. De temps en temps, des balles sifflaient et venaient frapper les murs des maisons autour de nous, en faisant jaillir des éclats de plâtre et de pierre. Par moments une blouse, quelquefois une tête coiffée d'une casquette, apparaissait à l'angle d'une rue. Les soldats lâchaient leur coup. Quand le coup avait porté, ils s'applaudissaient. — Bon! Bien joué! Fameux!

Ils riaient et causaient gaiement. Par intervalles, une détonation éclatait et une grêle de balles pleuvait des toits et des fenêtres sur la barricade. Un capitaine à moustaches grises, de haute taille, se tenait debout au milieu du barrage, dépassant les pavés de la moitié du corps. Les balles grêlaient autour de lui comme autour d'une cible. Il était impassible et serein et criait : — Là, enfants! on tire! Couchez-vous! Prends garde à toi, le picard, ta tête passe. Rechargez!

Tout à coup une femme débouche de l'angle d'une rue. Elle vient lentement vers la barricade. Les soldats éclatent en jurons mêlés d'avertissements : — Ah! la garce! veux-tu t'en aller, p...! Mais dépêche-toi donc, poison! Elle vient observer. C'est une espionne! Descendons-la! A bas la moucharde!

Le capitaine les retenait : — Ne tirez pas! C'est une femme!

La femme, qui semblait observer en effet, est entrée, après vingt pas, sous une porte basse qui s'est refermée sur elle.

Le samedi 24 juin au matin, il était onze heures, je revenais de ma visite à la barricade de la place Baudoyer où j'étais allé à quatre heures du matin, je m'étais assis à ma place ordinaire à l'Assemblée, un représentant que je ne connaissais pas et que j'ai su, depuis, être M. Belley, ingénieur, républicain rouge, demeurant rue des Tournelles, vint s'asseoir près de moi et me dit : — Monsieur Victor Hugo, la place Royale est brûlée, on a mis le feu par votre maison, les insurgés sont entrés par la petite porte sur le cul-de-sac Guéménée. — Et ma famille? dis-je. — En sûreté. — Comment le savez-vous? — J'en arrive. J'ai pu, n'étant pas connu, franchir les barricades pour arriver jusqu'ici. Votre famille s'était réfugiée d'abord à la mairie. J'y étais

aussi. Voyant le danger grossir, j'ai engagé Mme Victor Hugo à chercher quelque autre asile. Elle a trouvé abri, avec ses enfants, chez un fumiste appelé Martignoni qui demeure à côté de votre maison, sous les arcades.

Je connaissais cette digne famille Martignoni. Cela me rassura. — Et où en est l'émeute? dis-je à M. Belley. — C'est une révolution. L'insurrection est maîtresse de Paris en ce moment. Nous sommes perdus.

M. Belley paraissait consterné.

Je quittai M. Belley et je traversai rapidement les quelques salles qui séparaient le lieu de nos séances du cabinet où se tenait la Commission exécutive.

C'était un petit salon appartenant à la présidence, précédé de deux pièces plus petites encore. Il y avait dans ces antichambres des officiers et des gardes nationaux, l'air éperdu, bourdonnant pêle-mêle. Cette cohue effarée n'opposait d'ailleurs aucune résistance au passage de quiconque voulait entrer.

Je poussai la porte du cabinet de la Commission exécutive, et je me trouvai brusquement face à face avec tous ces hommes qui étaient le pouvoir. Cela ressemblait plutôt à une cellule où des accusés attendaient leur condamnation qu'à un conseil de gouvernement. M. Ledru-Rollin, très rouge, était assis une fesse sur la table. M. Garnier-Pagès, très pâle, et à demi couché sur un grand fauteuil, faisait une antithèse avec lui. Le contraste était complet, Garnier-Pagès maigre et chevelu, Ledru-Rollin gras et tondu. Deux ou trois colonels, dont était le représentant Charras, causaient dans un coin. Je ne me rappelle Arago que vaguement. Je ne me souviens plus si M. Marie était là. Il faisait le plus beau soleil du monde.

M. de Lamartine, debout dans l'embrasure de la fenêtre de gauche, causait avec un général en grand uniforme, que je voyais pour la première et pour la dernière fois, et qui était Négrier. Négrier fut tué le soir de ce même jour devant une barricade.

Je courus à Lamartine qui fit quelques pas vers moi. Il était blême, défait, la barbe longue, l'habit non brossé et tout poudreux.

Il me tendit la main : — Ah! bonjour, Hugo.

Voici le dialogue qui s'engagea entre nous et dont les moindres mots sont encore présents à mon souvenir.

— Où en sommes-nous, Lamartine?

— Nous sommes f.....!

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Cela veut dire que dans un quart d'heure l'Assemblée sera envahie.

(Une colonne d'insurgés arrivait en effet par la rue de Lille. Une charge de cavalerie, faite à propos, la dispersa.)

— Comment! et les troupes?

— Il n'y en a pas.

— Mais vous m'avez dit mercredi, et répété hier, que vous aviez soixante mille hommes!

— Je le croyais.

— Comment, vous le croyiez! vous vous êtes borné à le croire! vous ne vous en êtes pas assuré, vous gouvernement!

— Que voulez-vous!

— Eh bien! mais on ne s'abandonne pas ainsi. Ce n'est pas vous seulement qui êtes en jeu, c'est l'Assemblée, et ce n'est pas seulement l'Assemblée, c'est la France, et ce n'est pas seulement la France, c'est la civilisation tout entière! Voilà ce que vous perdez dans une partie mal jouée et où évidemment quelqu'un triche! Pourquoi n'avoir pas donné hier des ordres pour faire venir les garnisons des villes dans un rayon de quarante lieues? Cela vous ferait tout de suite trente mille hommes.

— Nous avons donné les ordres.

— Eh bien?

— Les troupes ne viennent pas.

Je haussai la voix et je le regardai fixement, j'étais indigné, hors de moi, injuste. — Ah çà! dis-je, quelqu'un trahit ici.

Lamartine me prit la main et me répondit :

— Je ne suis pas ministre de la guerre!

En ce moment, quelques représentants entrèrent avec bruit. L'Assemblée venait de voter l'état de siège. Ils le dirent en trois mots à Ledru-Rollin et à Garnier-Pagès.

Lamartine se tourna à demi vers eux et dit à demi-voix :

— L'état de siège! l'état de siège! Allons, faites, si vous croyez cela nécessaire. Moi, je ne dis rien!

Il se laissa tomber sur une chaise, en répétant :

— Je n'ai rien à dire. Ni oui, ni non. Faites!

Cependant le général Négrier était venu à moi.

— Monsieur Victor Hugo, me dit-il, je viens vous rassurer, j'ai des nouvelles de la place Royale.

— Eh bien, général?

— Votre famille est sauvée, mais votre maison est brûlée.

— Qu'est-ce que cela fait? dis-je.

Négrier me serra vivement le bras :

— Je vous comprends. Ne songeons plus qu'à une chose. Sauvons le pays.

Comme je me retirais, Lamartine sortit d'un groupe et courut à moi :

— Adieu, me dit-il. Mais n'oubliez pas ceci : ne me jugez pas trop vite. Je ne suis pas ministre de la guerre.

J'avais depuis quelques jours des défiances dans l'esprit sur Cavaignac. Le mot de Lamartine les changea en soupçons.

La veille, comme l'émeute grandissait, Cavaignac, après quelques dispositions prises, avait dit à Lamartine :

— En voilà assez pour aujourd'hui.

Il était cinq heures.

— Comment! s'écria Lamartine. Mais nous avons encore quatre heures de jour! Et l'émeute en profitera pendant que nous les perdrons!

Il ne put rien tirer de Cavaignac que : — En voilà assez pour aujourd'hui!

---

24 juin. Journée du samedi.

Vers trois heures, au moment le plus critique, un représentant du peuple, en écharpe, arriva à la mairie du IIe arrondissement, rue Chauchat, derrière l'Opéra. On le reconnut. C'était Lagrange.

Les gardes nationaux l'entourèrent. En un clin d'œil, le groupe devint menaçant. — C'est Lagrange! l'homme du coup de pistolet! Que venez-vous faire ici? Vous êtes un lâche. Allez derrière les barricades, c'est votre place. Les vôtres sont là et pas avec nous. Ils vous proclament leur chef. Allez-y! Ils sont braves, eux, au moins. Ils donnent leur sang pour vos folies. Et vous, vous avez peur! Vous avez un vilain devoir, mais faites-le au moins! Allez-vous-en! Hors d'ici!

Lagrange essaya de parler, les huées couvrirent sa voix.

Voilà comment ces furieux accueillaient l'honnête homme qui, après avoir combattu pour le peuple, voulait se dévouer pour la société.

---

24 juin.

Voici comment les soldats de la ligne qualifient la garde mobile. Tout à l'heure, sur le perron de la Chambre, ils disaient : *Les voyous* ont mis la crosse en l'air.

Quelques heures après la garde mobile se comportait héroïquement.

---

25 juin.

Les insurgés tiraient, sur toute la longueur du boulevard Beaumarchais, du haut des maisons neuves. Beaucoup s'étaient embusqués dans la grande maison en construction vis-à-vis la Galiote. Ils avaient mis aux fenêtres des mannequins, bottes de paille revêtues de blouses et coiffées de casquettes.

Je voyais distinctement un homme qui s'était retranché derrière une petite barricade de briques bâtie à l'angle du balcon du quatrième de la maison qui fait face à la rue du Pont-aux-Choux. Cet homme visait longtemps et tuait beaucoup de monde.

Il était trois heures. Les soldats et les mobiles couronnaient les toits du boulevard du Temple et répondaient au feu. On venait de braquer un obusier devant la Gaîté pour démolir la maison de la Galiote et battre tout le boulevard.

Je crus devoir tenter un effort pour faire cesser, s'il était possible, l'effusion du sang; et je m'avançai jusqu'à l'angle de la rue d'Angoulême. Comme j'allais dépasser la petite tourelle qui est tout près, une fusillade m'assaillit. La tourelle fut criblée de balles derrière moi. Elle était couverte d'affiches de théâtre déchiquetées par la mousqueterie. J'en ai détaché un chiffon de papier comme souvenir. L'affiche auquel il appartenait annonçait pour ce même dimanche une fête au Château des Fleurs avec *dix mille lampions.*

Depuis quatre mois, nous vivons dans une fournaise. Ce qui me console, c'est que la statue de l'avenir en sortira, et il ne faut pas moins qu'un tel brasier pour fondre un tel bronze.

Quatorze balles ont frappé ma porte cochère, onze en dehors, trois en dedans. Un soldat de la ligne a été atteint mortellement dans ma cour. On voit encore la traînée de sang sur les pavés.

Le souterrain des Tuileries fut construit pour le passage de M^me^ la duchesse de Berry quand elle se promenait, dans sa grossesse, sur la terrasse du bord de l'eau après la mort de M. le duc de Berry. Je l'ai souvent vue à cette époque marcher lentement sous les arbres, vêtue de noir avec son gros ventre, seule ou suivie à distance par quelques femmes en deuil. Ce souterrain a seize lucarnes grillées sur le jardin, ces lucarnes sont rondes et la disposition de leurs barreaux les fait ressembler à des roues. C'est dans ce souterrain qu'on enferma d'abord les insurgés de juin. Il leur était défendu de mettre la tête aux soupiraux. Les sentinelles tiraient sur toute figure qui apparaissait. On voit encore le trou d'une balle au bas d'une lucarne, la troisième à partir du château.

A la barrière Rochechouart, les insurgés s'étaient embusqués dans la boutique d'un perruquier nommé *Bataille.* Cette boutique a été criblée de balles.

[MORT DE CHATEAUBRIAND.]

4 juillet 1848.

M. de Chateaubriand est mort le 4 juillet 1848 à huit heures du matin. Il était depuis cinq ou six mois atteint d'une paralysie qui avait presque éteint le cerveau et, depuis cinq jours, d'une fluxion de poitrine qui éteignit brusquement la vie.

La nouvelle parvint par M. Ampère à l'Académie, qui décida qu'elle ne tiendrait pas de séance.

Je quittai l'Assemblée nationale où l'on nommait un questeur en remplacement du général Négrier tué dans les journées de Juin, et j'allai chez M. de Chateaubriand, rue du Bac, 110.

On m'introduisit près du gendre de son neveu, M. de Preuille. J'entrai dans la chambre de M. de Chateaubriand.

M. de Chateaubriand était couché sur son lit, petit lit en fer à rideaux blancs avec une couronne de fer d'assez mauvais goût. La face était découverte; le front, le nez, les yeux fermés apparaissaient avec cette expression de noblesse qu'il avait pendant la vie et à laquelle se mêlait la grave majesté de la mort. La bouche et le menton étaient cachés par un mouchoir de batiste. Il était coiffé d'un bonnet de coton blanc qui laissait voir les cheveux gris sur les tempes; une cravate blanche lui montait jusqu'aux oreilles. Son visage basané semblait plus sévère au milieu de toute cette blancheur. Sous le drap on distinguait sa poitrine affaissée et étroite et ses jambes amaigries.

Les volets des fenêtres donnant sur un jardin étaient fermés. Un peu de jour venait par la porte du salon entr'ouverte. La chambre et le visage du mort étaient éclairés par quatre cierges qui brûlaient aux coins d'une table placée près du lit. Sur cette table un crucifix en argent et un vase plein d'eau bénite avec un goupillon. Un prêtre priait à côté. Derrière le prêtre, un haut paravent de couleur brune cachait la cheminée dont on voyait la glace et laissait voir à demi quelques gravures d'églises et de cathédrales.

Aux pieds de M. de Chateaubriand, dans l'angle que faisait le lit avec le mur de la chambre, il y avait deux caisses de bois blanc posées l'une sur l'autre. La plus grande contenait le manuscrit complet de ses Mémoires, divisé en quarante-huit cahiers. Sur les derniers temps, il y avait un tel désordre autour de lui qu'un de ces cahiers avait été retrouvé le matin même par M. de Preuille dans un petit coin sale et noir où l'on nettoyait les lampes.

Quelques tables, une armoire et quelques fauteuils bleus et verts en désordre encombraient plus qu'ils ne meublaient cette chambre.

Le salon voisin, dont les meubles étaient cachés par des housses de toile écrue, n'avait rien de remarquable qu'un buste en marbre de Henri V posé sur la cheminée. En avant de ce buste une statuette de M. de Chateaubriand en pied. Des deux côtés d'une fenêtre, M^me^ de Berri et son fils enfant, en plâtre.

M. de Chateaubriand ne disait rien de la République, sinon : Cela vous fera-t-il plus heureux ?

Les obsèques de M. de Chateaubriand se firent le 8 juillet 1848, précisément au jour anniversaire de cette seconde rentrée de Louis XVIII en 1815 à laquelle il avait puissamment contribué. Je dis les obsèques et non l'enterrement, car M. de Chateaubriand avait depuis longtemps son tombeau bâti d'avance à Saint-Malo sur un rocher au milieu de la mer.

Paris était comme abruti par les journées de Juin, et tout ce bruit de fusillades, de canon et de tocsin qu'il avait encore dans les oreilles l'empêcha d'entendre, à la mort de M. de Chateaubriand, cette espèce de silence qui se fait autour des grands hommes disparus. Et puis c'était le troisième enterrement depuis trois jours, la veille, l'archevêque[1]; l'avant-veille, les victimes de Juin.

Il y eut peu de foule et une émotion médiocre aux obsèques de M. de Chateaubriand. La cérémonie se fit à la chapelle-église des Missions étrangères, rue du Bac, à quelques pas de la maison que M. de Chateaubriand habitait.

L'église des Missions, étroite, petite, laide, tendue de noir à mi-mur; au milieu de l'église, un cénotaphe de bois couleur bronze surmonté d'un drap de velours noir à croix blanche semé d'étoiles d'argent; aux quatre coins du cénotaphe, quatre candélabres de bois bronzé et argenté portant une flammèche verte qui s'éteignit avant la fin; deux rangées de cierges sur les degrés du catafalque; aucun insigne; pour toute famille des collatéraux; quelques centaines de personnes; Cousin en noir, Ampère avec l'habit de l'Institut, Villemain avec la plaque, M. Molé en redingote, sept femmes dans les tribunes hautes, un peu de peuple sous l'orgue, l'évêque de Quimper dans le

[1] M^gr^ Affre, tué devant les barricades du faubourg Saint-Antoine, le 24 juin 1848. (*Note de l'éditeur.*)

chœur, quatre fusiliers auprès de l'autel, une trentaine de soldats du 61e dans l'église commandés par un capitaine, deux membres de l'Assemblée nationale en écharpe, presque tout l'Institut; la messe chantée en faux-bourdon, deux séminaristes des Missions regardant à droite de l'autel de derrière une statue, M. Antony Thouret tenant un des quatre coins du poële, M. Patin faisant un discours; telle fut cette cérémonie, qui eut tout ensemble je ne sais quoi de pompeux qui excluait la simplicité et je ne sais quoi de bourgeois qui excluait la grandeur.

C'était trop et trop peu. J'eusse voulu pour M. de Chateaubriand des funérailles royales, Notre-Dame, le manteau de pair, l'habit de l'Institut, l'épée du gentilhomme émigré, le collier de l'ordre, la Toison d'or, tous les corps présents, la moitié de la garnison sur pied, les tambours drapés, le canon de cinq en cinq minutes, — ou le corbillard du pauvre dans une église de campagne.

Il y avait dans l'église un vieux missionnaire à longue barbe qui avait l'air vénérable.

Le cadavre ne pouvait partir immédiatement pour Saint-Malo, car le flot ne lui permettait de prendre possession de son tombeau que le 18 juillet.

Après la cérémonie religieuse et la cérémonie académique, dont M. Patin fut l'officiant, dans la cour, par un soleil ardent, les femmes aux fenêtres, on descendit le mort illustre dans le caveau de l'église. On le plaça sur un tréteau dans un compartiment voûté à porte cintrée qui est à gauche au bas de l'escalier. J'y entrai.

Le cercueil était encore couvert du drap de velours noir. Une corde d'argent à gland en effilé était jetée dessus. Deux cierges brûlaient de chaque côté.

J'y rêvai quelques minutes. Puis je sortis et la porte se referma.

NOTES ÉPARSES.

I

Août 1848.

Voici ce que doit savoir un ambassadeur qui part pour Saint-Pétersbourg :

En Russie il n'y a que l'empereur et dans l'empereur il n'y a que le premier mouvement. Plaisez à l'empereur, et plaisez le premier jour. Tout est là. L'empereur ne revient pas de son premier coup d'œil et tout Pétersbourg et toute la Russie voient comme a vu l'empereur. Si l'empereur a été froid, la Russie vous tourne le dos; s'il vous a souri, vous êtes un dieu.

Or pour plaire à l'empereur tout d'abord, il fallait en 1830 lui bien parler de la garde royale, il faut en 1848 lui bien parler de la garde nationale et de la garde mobile en juin. Soyez libéral, français, philosophe, voltairien tant que vous voudrez, mais pas un mot de la Pologne. La Pologne, entrevue dans une allusion même la plus lointaine, lui fait froncer le sourcil; et tout est dit.

Parlez-lui de l'Afrique. Il nous voit volontiers en Algérie. La France y fait contrepoids à l'Angleterre en Égypte. En 1830, quand il apprit la prise d'Alger, quelque temps avant les évènements de juillet, il dit à M. de Bourgoing, alors premier secrétaire de l'ambassade française : — *Bravo! je voudrais vous aider! Mais je ne puis que vous applaudir. Des soldats français là me font autant de plaisir que des soldats russes.*

Après Juillet, le général Atthelin vint comme ambassadeur. Nicolas le mit tout de suite sur la garde royale. — *Ces braves grenadiers! Voilà comme on comprend le devoir!* — Il ajouta ce mot remarquable : — *Je voudrais leur donner à chacun une statue d'or.*

Atthelin resta froid devant l'éloge des grenadiers royaux, et fut perdu. L'empereur le regarda à peine; le lendemain personne ne le regarda plus.

II

15 octobre 1848.

J'ai quitté le n° 5 de la rue d'Isly pour le n° 37 de la rue de la Tour-d'Auvergne.

Pendant que mes meubles déménagent de la rue d'Isly, les principes déménagent de la Constitution. Je m'occupe le plus que je peux du premier de ces déménagements pour ne pas prendre part à l'autre.

Du reste, lord Byron, Rossini et Paganini auraient refusé d'entrer chez moi dans les circonstances où j'y entre.

J'ai quitté ma chambre à coucher de la place Royale le vendredi 23 juin, mes premiers meubles sont entrés dans ma chambre à coucher de la rue de la Tour-d'Auvergne le vendredi 13 octobre. En déposant la glace de la cheminée de cette chambre, on a trouvé écrit au charbon derrière cette glace le n° 13; la chambre-mansarde que j'occupe provisoirement dans la maison au quatrième porte le n° 13. Les présages sont mauvais, comme dit Nuño Saledo.

PORTRAITS.

I

M. THIERS.

M. Thiers veut traiter des hommes, des idées et des évènements révolutionnaires avec la routine parlementaire. Il joue son vieux jeu des roueries constitutionnelles en présence des abîmes et des effrayants soulèvements du chimérique et de l'inattendu. Il ne se rend pas compte de la transformation de tout; il trouve des ressemblances entre les temps où nous sommes et les temps où il a gouverné, et il part de là; ces ressemblances existent en effet, mais il s'y mêle je ne sais quoi de colossal et de monstrueux. M. Thiers ne s'en doute pas, et va son train. Il a passé sa vie à caresser des chats, à les amadouer par toutes sortes de procédés câlins et de manières félines; aujourd'hui il veut continuer son manège, et il ne s'aperçoit pas que les bêtes ont démesurément grandi, et que ce qu'il a maintenant autour de lui, ce ne sont plus des chats, ce sont des tigres.

Spectacle étrange que ce petit homme essayant de passer sa petite main sur le mufle rugissant d'une révolution.

Quand M. Thiers est interrompu, il se démène, croise ses bras, les décroise brusquement, puis porte ses mains à sa bouche, à son nez, à ses lunettes, puis hausse les épaules et finit par se saisir convulsivement, des deux mains, le derrière de la tête.

Voici un mot de M. Thiers qui peint M. Thiers : — Je n'ai pas de collègues!

PAROLE VRAIE DE THIERS. (SYSTÈME HYPOTHÉCAIRE.)

«Je ne suis pas novateur, je ne suis pas novateur, cependant, cependant, cependant (*crescendo*) je ne veux pas défendre des traditions fâcheuses, fâcheuses.

Je vous accorde l'expérience, je vous l'accorde; je ne vous accorde pas la routine, je ne vous l'accorde pas. Savez-vous pourquoi ?

« Que si vous voulez imiter le système prussien, le système polonais, je ne m'y oppose pas pour ma part, je ne m'y oppose pas pour ma part. Ce à quoi je m'oppose, avec toute l'énergie dont je suis capable, c'est la création du papier forcé, du papier forcé, du papier-monnaie. Savez-vous pourquoi ?»

M. Thiers, M. Scribe, M. Horace Vernet, c'est le même homme sous les trois espèces différentes de l'homme politique, de l'auteur dramatique et de l'artiste. Ce qui prouve que cela est vrai, c'est que l'assimilation leur plairait à tous les trois. Talents faciles, clairs, abondants, rapides; sans imagination, sans invention, sans poésie; sans science, sans correction, sans philosophie, sans style; improvisateurs quelquefois charmants, mais toujours vulgaires lors même qu'ils sont charmants; prenant la foule par tous ses petits côtés, jamais par les grands; bourgeois plutôt que populaires; compris plutôt qu'intelligents; faits à l'image du premier venu, par conséquent triomphant toujours; ayant les défauts qui plaisent sans les qualités qui choquent; capables au besoin d'un vaste tableau, d'une longue pièce ou d'un énorme livre, mais où le petit se fera toujours sentir; hommes du présent, vivant dans la minute, sans le souvenir d'hier et sans la divination de demain, n'ayant ni le sens du passé ni l'instinct de l'avenir, également antipathiques aux nouveautés et aux traditions; travaillant beaucoup, pensant peu; promis à une immense renommée et à un immense oubli; créés pour faire vite, pour réussir vite, et pour passer vite.

M. Thiers, c'est le petit homme à l'état complet. De l'esprit, de la finesse, de l'envie; de la supériorité par instants, quand il a réussi à se hisser sur quelque chose; force gestes pour dissimuler la petitesse par le mouvement; de la familiarité avec les grands évènements, les grandes idées et les grands hommes, pour marquer peu d'étonnement, et par conséquent quelque égalité; de l'entrain, du parlage, de l'impertinence, des expédients, de l'abondance, qualités qui prennent les gens médiocres; dans la conversation, ni rayons, ni éclairs, mais cette espèce particulière d'étincelles qui éblouit les myopes; dans le style, beaucoup de vulgarité naturelle, que le gros des lecteurs érige en clarté; par-dessus tout, de l'aplomb, de l'audace, de la confiance, taille basse

et tête haute; derrière soi, à portée de la main, dans le bagage, une foule de théories de toutes dimensions, c'est-à-dire des échelles pour monter à tout.

J'ai toujours éprouvé pour cet illustre homme d'État, pour cet éminent orateur, pour cet historien distingué, pour cet écrivain médiocre, pour ce cœur étroit et petit, un sentiment indéfinissable d'enthousiasme, d'aversion et de dédain.

II

CAVAIGNAC.

Juillet 1848.

C'était un peintre.

Voici comment il faisait le portrait du chef du pouvoir exécutif :

Cavaignac, un nez dans du poil.

III

DUFAURE.

M. Dufaure est un avocat de Saintes qui était le premier de sa ville vers 1833. Ceci le poussa à la Chambre. M. Dufaure y arriva avec un accent provincial et enchifrené qui était étrange, mais c'était un esprit clair jusqu'à être parfois lumineux, précis jusqu'à être parfois décisif. Avec cela une parole lente et froide, mais sûre, solide, et poussant avec calme les difficultés devant elle.

M. Dufaure réussit. Il fut député, puis ministre. Ce n'est pas un sage, c'est un homme honnête et grave, qui a tenu le pouvoir sans grandeur, mais avec probité, et qui tient la tribune sans éclat, mais avec autorité.

Sa personne ressemble à son talent, elle est digne, simple et terne. Il vient à la Chambre boutonné dans une redingote gris-noir, avec une cravate noire et un collet de chemise qui lui monte aux oreilles. Il a un gros nez, les lèvres épaisses, les sourcils épais, l'œil intelligent et sévère, et des cheveux gris en désordre.

M. Dufaure est extrêmement lié avec M. Vivien qui est enchifrené comme lui.

Le jour où Cavaignac le choisit comme ministre à la place de M. Sénart, M. Portalis l'attaqua comme ancien ministre de Louis-Philippe. M. Dufaure,

à son banc de ministre, haussa les épaules en riant d'un rire un peu embarrassé. Le lendemain, le général Bedeau le défendit comme homme de haute probité et de complet désintéressement; M. Ledru-Rollin cria de sa place : — Qu'est-ce que cela prouve ? Et M. Guizot!

M. Dufaure, en arrivant de Saintes à la Chambre des députés, avait des habitudes d'avocat de province, la lecture des journaux au café tous les soirs et la partie de dominos. Après le 12 mai 1839, on le fit ministre de l'Intérieur. Le soir de son installation à l'hôtel du ministère il reçut force visites, une moitié de la Chambre des députés, beaucoup de pairs. La cohue écoulée, vers dix heures, trois ou quatre intimes restés dans le salon, M. Dufaure dit : — Qui veut faire une partie de dominos? L'offre fut acceptée. Mais où trouver un jeu de dominos? On bouleversa tout l'hôtel, point de dominos. On finit par s'adresser au portier qui avait dans un coin de sa loge une vieille boîte à dominos qui servait aux laquais et dont le ministre se régala. Le lendemain ce quatrain fut affiché sur la porte de l'hôtel :

Dans ce lieu que les bourrasques
Remplissent d'hommes nouveaux,
On n'a point de dominos,
Mais on y trouve des masques.

IV

ODILON BARROT.

Odilon Barrot monte à la tribune marche à marche et lentement, solennel avant d'être éloquent. Puis, il pose sa main droite sur la table de la tribune, rejetant sa main gauche derrière son dos, et se présentant ainsi à l'Assemblée de côté, dans l'attitude de l'athlète. Il est toujours en noir, bien brossé et bien boutonné.

Sa parole, d'abord lente, s'anime peu à peu, de même que sa pensée. Mais en s'animant, sa parole s'enroue et sa pensée s'obscurcit; de là une certaine hésitation dans l'auditoire, les uns entendant mal, les autres ne comprenant pas. Tout à coup, du nuage il sort un éclair et l'on est ébloui. La différence entre ces hommes et Mirabeau, c'est qu'ils ont tous des éclairs : Mirabeau seul a le coup de foudre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

V

CHANGARNIER.

Changarnier a l'air d'un vieil académicien, de même que Soult a l'air d'un vieil archevêque.

Changarnier a soixante-quatre ou cinq ans, l'encolure longue et sèche, la parole douce, l'air gracieux et compassé, une perruque châtaine comme M. Pasquier et un sourire à madrigaux comme M. Brifaut.

Avec cela c'est un homme bref, hardi, expéditif, résolu, mais double et ténébreux.

Il siège à la Chambre à l'extrémité du quatrième banc de la dernière section à gauche, précisément au-dessous de M. Ledru-Rollin. Il se tient là, les bras habituellement croisés. Ce banc où siègent Ledru-Rollin et La Mennais est peut-être le plus habituellement irrité de la gauche. Pendant que l'Assemblée crie, murmure, hurle, rugit, rage et tempête, Changarnier bâille.

Changarnier est hautain et brave. Il supporte avec impatience la suprématie de son ancien subordonné Cavaignac. Il en parle toujours comme de l'homme qui doit lui céder le pas dans les grandes occasions. L'autre jour il disait :

— *Soyez tranquille. Le cheval de Cavaignac est bien dressé. Il sait son devoir. Il viendra toujours de lui-même se placer derrière le mien.*

VI

LAGRANGE.

Lagrange a, dit-on, tiré le coup de pistolet du boulevard des Capucines[1], fatale étincelle qui a mis le feu aux colères et allumé l'embrasement de Février. Il s'intitule : détenu politique et représentant du peuple.

Lagrange a des moustaches grises, une barbe grise, de longs cheveux gris; il déborde de générosité aigrie, de violence charitable et de je ne sais quelle démagogie chevaleresque; il a dans le cœur de l'amour avec lequel il attise toutes les haines; il est long, mince, maigre, jeune de loin, vieux de près,

[1] La légende a été, depuis, reconnue fausse. (*Note de l'éditeur.*)

ridé, effaré, enroué, ahuri, gesticulant, blême avec le regard fou; c'est là Don Quichotte de la Montagne. Lui aussi donne des coups de lance aux moulins, c'est-à-dire au crédit, à l'ordre, à la paix, au commerce, à l'industrie, à tous ces mécanismes d'où sort le pain. Le bon lourdaud Deville est son Sancho Pança.

Avec cela point d'idées; des enjambées continuelles de la justice à la démence et de la cordialité à la menace. Il proclame, acclame, réclame et déclame. Il prononce *cito-ïens*. C'est un de ces hommes qu'on ne prend jamais au sérieux, mais qu'on est quelquefois forcé de prendre au tragique.

VII

PROUDHON.

Proudhon est le fils d'un tonnelier de Besançon. Il est né en 1808. Il a des cheveux blonds rares, en désordre, mal peignés, une mèche ramenée sur le front, qui est haut et intelligent. Il porte des lunettes. Son regard est à la fois trouble, pénétrant et fixe. Il y a du doguin dans son nez presque camard, et du singe dans son collier de barbe. Sa bouche, dont la lèvre inférieure est épaisse, a l'expression habituelle de l'humeur. Il a l'accent franc-comtois, il précipite les syllabes du milieu des mots et traîne les syllabes finales, il met des accents circonflexes sur tous les *a*, et prononce comme Charles Nodier, comme M. Droz : honorâble, remarquâble. Il parle mal et écrit bien. A la tribune, son geste se compose de petits coups fébriles du plat de la main sur son manuscrit. Quelquefois il s'irrite et écume, mais c'est de la bave froide. Le principal caractère de sa contenance et de sa physionomie, c'est l'embarras mêlé à l'assurance.

J'écris ceci pendant qu'il est à la tribune.

Dans les derniers temps, il demeurait rue Dauphine et y faisait son journal, *le Représentant du Peuple*. Ceux qui avaient affaire au rédacteur montaient là à une espèce de châssis et y trouvaient Proudhon rédigeant, en blouse et en sabots.

Hier, Antony Thouret a rencontré Proudhon.

— Ça va mal, a dit Proudhon.

— Quelle cause assignez-vous à tous nos embarras? a demandé Antony Thouret.

— Pardieu! tout le mal vient des socialistes!

— Comment! des socialistes? mais vous-même, n'êtes-vous pas un socialiste?

— Moi, un socialiste! a repris Proudhon, par exemple!

— Ah çà! qu'êtes-vous donc?

— Je suis un financier.

VIII

ARMAND MARRAST.

M. Armand Marrast, qui est, du reste, un homme d'esprit, et que je crois galant homme, avant de faire *la Tribune,* puis *le National,* avait été maître d'études à un collège, je ne sais plus lequel, Louis-le-Grand, je crois. Le jour où il a été fait président de l'Assemblée, on s'est dit : — Ce pauvre Marrast! lui président de l'Assemblée nationale! Avec sa petite voix pointue et sa mine chétive! lui, cet ancien pion! Comme ça va le couler! — Point du tout. M. Marrast a été un président remarquable.

Pourquoi? Précisément parce qu'il avait été maître d'études. Il s'est trouvé que ces habitudes de pion composaient précisément le talent de président d'une assemblée. — Silence, Messieurs! — Monsieur un tel, à votre place! — Pan! pan! pan! (Le couteau de bois sur la table.) — Monsieur de La Rochejaquelein, je n'entends que vous! — Messieurs les ministres, vous causez si haut qu'on ne s'entend pas! — Etc., etc.

C'est tout simple. Mener les écoliers, mener les hommes, c'est la même chose. C'est qu'il y a déjà de l'homme dans l'écolier et qu'il y a toujours de l'écolier dans l'homme.

M. Marrast, avant d'être président de l'Assemblée nationale, avait été dix-huit ans spectateur des débats des Chambres dans la tribune des journalistes. Là, il se faisait claqueur ou siffleur acharné, riant, ricanant, raillant, moquant, criant, interrompant sans cesse. C'était le chat-huant. La révolution de Février survint, et en fit brusquement le chancelier en frac de cette espèce de Convention bête qu'on appelait l'Assemblée constituante.

La tribune des journalistes, veuve de son agitateur Marrast, n'en resta pas moins un guêpier, un coin tumultueux et tapageur, d'où partaient sans cesse les interruptions et les vacarmes. Ordinairement on s'apercevait peu de ces jappements qui étaient couverts par les rumeurs de l'Assemblée.

Un jour, c'était, je crois, vers le milieu de décembre 1848, M. Bastide, ce grand pâle à favoris noirs, qui avait la physionomie de Basile tempérée par la majesté d'un sergent de ville et dont *le National* avait fait un ministre des affaires étrangères, M. Bastide demanda la parole. Quand il était ministre il ne parlait jamais. La tribune le glaçait de terreur. Or il n'était plus ministre en ce moment-là. Stupéfaction générale de voir Bastide demander la parole sans y être forcé. La tribune des journalistes fit un *Oh!* qui cette fois éclata au milieu du silence et fit retourner toute l'Assemblée. Scandale et colère des représentants. Le président Marrast prit son air le plus imposant et déclara que si une pareille insolence se renouvelait, il ferait immédiatement évacuer la tribune des journalistes. Les choses reprirent leur train. Le Bastide se mit à parler et les représentants à causer.

Les journalistes ne songeaient plus à rien, quand tout à coup la porte de leur tribune s'ouvre. Un huissier en cravate blanche apparaît et leur dit : — Messieurs les rédacteurs en chef, Monsieur le président m'envoie vous dire que s'il vous arrive encore de troubler l'ordre, il vous fera immédiatement sortir.

Les journalistes se retournent. Un d'eux prend la parole et répond : — Va dire à ton maître que nous faisons moins de bruit à nous tous dans cette tribune qu'il n'en faisait autrefois à lui tout seul!

IX

BABAUD-LARIBIÈRE. — GOUDCHAUX. — PIERRE LEROUX. LUCIEN MURAT.

M. Babaud-Laribière est une grande barbe, une grosse voix et un petit homme.

Il y a dans l'Assemblée les géants et les nains. Les géants : Caussidière, Ledru-Rollin, Antony Thouret, Lucien Murat, Larochejaquelein. — Les nains : Louis Blanc, Thiers, Marrast, Crémieux. Babaud-Laribière est un des nains à la suite.

M. Goudchaux : rose, énorme, joufflu, le dos d'un homme de soixante ans, l'air naïf et juif, le regard pudique, un banquier.

Pierre Leroux : un de ces hommes dont l'esprit bégaie.

Lucien Murat : un ventre.

X

LA MENNAIS.

L'abbé de La Mennais, figure de fouine, avec l'œil de l'aigle, cravate de couleur en coton mal nouée, redingote brune usée, vaste pantalon de nankin, trop court, bas bleus, gros souliers. La décoration de représentant à la boutonnière. Voix si faible qu'on vient se grouper au pied de la tribune pour l'entendre et qu'on l'entend à peine.

Après les journées de Juin, Blaise, le neveu de La Mennais, s'en va voir son oncle pour lui dire : — Je me porte bien. — Blaise était un officier de la garde nationale. Du plus loin que l'abbé de La Mennais l'aperçoit, il lui crie, sans même donner à Blaise le temps d'ouvrir la bouche : — Va-t'en! tu me fais horreur, toi qui viens de tirer sur des pauvres!

Le mot est beau.

La Mennais siège à la troisième place du troisième banc de la Montagne, seconde travée à gauche du président, à côté de Jean Reynaud. Il a son chapeau devant lui et, comme il est petit, son chapeau le cache. Il passe son temps à se rogner les ongles avec un canif.

Il a longtemps demeuré quartier Beaujon, tout à côté de Théophile Gautier. Delaage allait de l'un chez l'autre. Gautier lui disait en parlant de La Mennais : — Va-t'en voir ton vieux dans ses nuages.

XI

LÉON FAUCHER.

Janvier 1848.

M. Léon Faucher, le nouveau ministre de l'intérieur, est à la fois absolu et médiocre. M. de Larochejaquelein me disait : — *Il est tranchant, non comme une lame de sabre, mais comme un couteau de cuisine.*

XII

VAULABELLE.

Septembre 1848.

M. Vaulabelle, ministre actuel de l'instruction publique, s'appelle Quénaille ou Kénaille. Une assonnance possible lui a fait quitter ce nom. Son frère, Eléonor Vaulabelle, rédigeait *l'Entr'acte* et fait des vaudevilles sous le nom de Jules Cordier. Du temps où Rabbe habitait rue des Petits-Augustins, vers 1825, le ministre était clerc de notaire. Rabbe avait tous les soirs dans sa chambre quelques amis poëtes, entre autres Méry et Barthélemy, plus tard Gauja, plus tard Carrel. Le clerc de notaire fit la connaissance de Rabbe au cabinet de lecture de la rue Saint-Benoît et se faufila.

— Que voulez-vous faire? lui dit Rabbe un jour. — Du notariat. — Faites plutôt de l'histoire, dit Rabbe. Cela se vend. Fabriquez pour Lecointe et Durey, quai des Augustins, quelque résumé de quelque chose. — Ça me va, dit Vaulabelle.

Ceci le fit historien, puis journaliste, puis ministre.

XIII

VIVIEN.

M. Vivien est un de ces hommes qui ne disent que la moitié de leur pensée et n'adoptent que la moitié de la pensée d'autrui, qui ne sont jamais complètement pour ni jamais complètement contre quoi que ce soit, qui sont composés dans une proportion presque égale du oui et du non. Ces hommes-là réussissent. Les philosophes les proclament sages; les politiques les déclarent modérés; les penseurs les trouvent médiocres. Or ne sont-ce point là les trois conditions du bonheur : sagesse, modération, médiocrité.

XIV

BLANQUI.

Blanqui en était venu à ce point de ne plus porter de chemise. Il avait sur le corps les mêmes habits depuis douze ans, ses habits de prison, des haillons, qu'il étalait avec un orgueil sombre dans son club. Il ne renouvelait que ses chaussures, et ses gants, qui étaient toujours noirs.

A Vincennes, pendant ses huit mois de captivité pour l'affaire du 15 mai, Blanqui ne mangeait que du pain et des pommes crues, refusant toute autre nourriture. Sa mère seule parvenait quelquefois à lui faire prendre un peu de bouillon.

Avec cela des ablutions fréquentes, la propreté mêlée au cynisme, de petites mains, de petits pieds, jamais de chemise, toujours des gants. Il y avait dans cet homme un aristocrate brisé et foulé aux pieds par un démagogue.

Une habileté profonde; nulle hypocrisie. Le même dans l'intimité et en public. Âpre, dur, sérieux, ne riant jamais, payant le respect par l'ironie, l'admiration par le sarcasme, l'amour par le dédain, et inspirant des dévouements extraordinaires. Figure sinistre.

Il n'y avait dans Blanqui rien du peuple, tout de la populace. Avec cela, lettré, presque érudit. À de certains moments, ce n'était plus un homme, c'était une sorte d'apparition lugubre dans laquelle semblaient s'être incarnées toutes les haines nées de toutes les misères.

Après Février, j'ai régné huit jours dans le VIII^e^ arrondissement. Quelque jour je conterai cette étrange semaine. Le peuple m'adorait, je le haranguais du balcon de la mairie, les ouvriers m'envoyaient des baisers quand je passais dans les rues. J'organisais les postes, je faisais défaire les barricades, remettre les pavés, garder les prisons, illuminer les rues.

Un matin, j'étais encore couché, un homme effaré entre dans ma chambre. C'était M. Adolphe Blanqui, professeur au Conservatoire des arts et métiers, membre de l'Institut, et huit jours auparavant député de la nuance Sallandrouze. Il était épouvanté et pâle, il me prend les mains en me criant : — Sauvez-moi!

— De qui?

— De mon frère.

Son frère, Auguste Blanqui, arrivait en effet de prison et était venu se loger dans le VIII^e^ arrondissement où demeurait aussi l'aîné. Seulement Adolphe demeurait sur le boulevard près la rue Ménilmontant et Auguste au rond-point de la barrière du Trône.

Septembre 1848.

Auguste Blanqui, de sa prison de Vincennes, s'est fait candidat. C'est son droit. Et le droit du peuple est de le nommer. Le peuple a le droit d'aller choisir l'homme auquel il croit, partout, au fond d'un cachot comme au

fond d'un palais, comme au fond de l'exil. Et toute barrière qui n'est pas la loi doit tomber devant l'appel souverain du peuple.

Du reste, Blanqui a fait une affiche, et cette affiche, dit-on commence, par cette phrase :

«Citoyens,

«La province entière trahit.»

La province entière, qu'est-ce? c'est la France. Ainsi «la France trahit».

En 1848, quand Blanqui sortit de prison (hôpital de Tours), il vint sur-le-champ à Paris. Sa vieille mère, qui l'adorait, se mit à sa recherche, allant chez lui cinq ou six fois par jour sans le trouver. Le troisième jour de son arrivée, il alla à *la Réforme* et dit à Ribeyrolles : — J'ouvre un club. Annonce-le. — J'annonce tous les clubs, dit Ribeyrolles. J'annoncerai le tien. As-tu vu ta mère? — Il s'agit bien de ma mère, dit Blanqui, il s'agit de mon club.

Conté par Ribeyrolles, hier 18 mars 1857 à Guernesey.

XV

[UN RÉVOLUTIONNAIRE ANONYME[1].]

... était le vrai conspirateur vénitien. Il avait passé neuf ans de sa vie en prison, quatre en cellule, ses cheveux y avaient blanchi, il en était joyeux. C'était la seule joie qu'il connût, il y avait de la vengeance au fond de cette joie. Nature triste et profonde. Rien dans ce cœur; pas un goût, pas une affection, pas un amour, pas un vice, pas une femme. Il passait sa vie à construire des plans mystérieux, des labyrinthes de galeries souterraines pour miner la société; il était inépuisable en imaginations de ce genre; la *Société des familles,* la *Société des saisons,* toutes ces sociétés secrètes sortirent de son cerveau, armées. Le 11 mai 1839, il enterra une sœur qui l'avait élevé et tendrement aimé, il sortit du Père-Lachaise pour s'en aller de rue en rue reconnaître les positions de l'émeute et combiner l'attaque du lendemain. Il portait des habits râpés, des chapeaux troués, des bottes percées, buvait de l'eau, mangeait du pain, couchait où il pouvait, et vivait avec six sous par jour. Partout où il y avait une paillasse à terre, il avait ce qu'il lui fallait. Au Mont Saint-Michel, il passait son temps à inventer des chiffres pour correspondre au dehors; il avait trouvé jusqu'à cinquante-quatre combinai-

[1] Le nom est resté en blanc sur le manuscrit.

sons de cette sorte, toutes impénétrables. Son esprit était vide de toute autre chose. Il avait eu une femme et un enfant qui étaient morts de misère pendant qu'il était en prison. Il était inaccessible aux jouissances qui énervent les sens et aux passions qui domptent l'âme. Il était brave; dans les émeutes, comme il avait la vue basse, il allait reconnaître avec un lorgnon les bataillons qui tiraient sur lui. C'était un furieux froid. Ce qu'il voulait était simple : — mettre en bas ce qui est en haut et en haut ce qui est en bas. — Il exprimait un jour son but de cette façon : — Je veux désarmer les bourgeois et armer les ouvriers; je veux déshabiller les riches et habiller les pauvres. — Comme on le voit, sa liberté emprisonnait, son égalité dégradait, et sa fraternité tuait. C'était un de ces hommes qui ont une idée. Leur pays d'un côté, leur idée de l'autre, ils préfèrent leur idée. Leur logique tombe sur tous les sentiments humains comme le couteau de la guillotine. Vous leur dites : — Mais votre idée dresse l'échafaud! — Sans doute. — Pour tous. — Je l'espère. — Pour vous-même. — Je le sais.

Leur propre tête roulant dans le panier de Sanson leur sourit.

Les privations, le dénuement, les fatigues, les complots, les cachots l'avaient usé. Il était pâle, de taille médiocre et de constitution chétive. Il crachait le sang. A quarante ans il avait l'air d'un vieillard. Ses lèvres étaient livides, son front était ridé, ses mains tremblaient, mais on voyait dans ses yeux farouches la jeunesse d'une pensée éternelle. Cet homme violent disait des choses implacables avec un accent calme et un sourire tranquille. Son regard était si sombre et sa voix était si douce qu'on se sentait pris de terreur devant lui. On comprenait que sous cette douceur se cachaient et se condensaient les explosions inouïes de la haine. Après Février, il sortit de prison (de Doullens, je crois, où il avait été transféré en quittant le Mont Saint-Michel) et il écrivit à son frère qu'il haïssait : — *Je sors une fourche de fer rouge à la main.* Ce fut en effet au milieu de cette révolution, pleine de clartés mystérieuses et de ténèbres inconnues, une apparition terrible.

... se mit à l'œuvre sur-le-champ, et ouvrit un club qu'il présida. Il avait là, au milieu des rumeurs furieuses, une attitude réfléchie, la tête un peu inclinée, laissant pendre ses mains entre ses genoux. Dans cette posture et sans hausser la voix, il demandait la tête de Lamartine et il offrait la tête de son frère.

Toutes les lueurs de 93 étaient dans sa prunelle. Il avait un double idéal, pour la pensée Marat, pour l'action Alibaud. Homme effrayant, promis à des destinées sombres, qui avait l'air d'un spectre lorsqu'il songeait au passé et d'un démon lorsqu'il songeait à l'avenir.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Je suis allé pour la première fois à l'Assemblée nationale le 20 juin.

La salle est d'une laideur rare. Des poutres au lieu de colonnes, des cloisons au lieu de murailles, de la détrempe au lieu de marbre, quelque chose comme la salle de spectacle de Carpentras élevée à des proportions gigantesques.

La tribune, qui porte la date des journées de Février, ressemble à l'estrade des musiciens du café des aveugles. Un panneau peint en granit rouge avec une bordure peinte en marbre gris, sur ce fond rouge trois guirlandes de grisaille entourant ces trois dates *22, 23, 24 février;* au-dessous de ces guirlandes les figures placides de quatre huissiers en habits noirs et en cravates blanches avec des épées à pommeau d'argent; près des huissiers, des sténographes debout, barbus, en redingotes, griffonnent sur des pupitres cloués aux retours du panneau; des deux côtés un escalier de sept marches recouvert d'un tapis de velours rouge à fleurs; une bordure de velours rouge, un verre d'eau, deux lampes le soir; pour fond, un petit bureau d'acajou soutenu par quatre cariatides de cuivre séparées par des palmettes; au milieu un homme mal vêtu qui se démène; voilà ce que c'est que cette tribune qui remue le monde.

En somme le goût monarchique, quoique plus orné, est tout aussi pauvre que le goût républicain. Mesquinerie bourgeoise des deux parts.

Je retrouve là plusieurs huissiers de la Chambre des pairs. L'un d'eux me regarde longtemps *d'un air mélancolique.*

Les trois premiers représentants qui m'ont fait accueil et auxquels j'ai serré la main sont MM. Boulay de la Meurthe, Edgar Quinet et Altaroche.

Les premiers orateurs que j'ai entendus sont MM. Duclerc, ministre des finances, Bethmont, ministre de la justice, et Flourens, ministre du commerce. Lamartine était à son banc à gauche, à côté d'un ministre que je ne connais pas.

Je suis allé m'asseoir sur les bancs élevés de la droite à la place de Dupont de l'Eure, qui est malade en ce moment.

L'Assemblée constituante de 1848 a de l'honnêteté et du courage. Son malheur est d'être médiocre, ce qui la fait hostile aux grandes intelligences qu'elle contient. L'éloquence vraie, mâle et ferme l'étonne et la hérisse. Le beau langage lui est patois. Elle est presque entièrement composée d'hommes qui, ne sachant pas parler, ne savent pas écouter. Ils ne savent que dire, et ils ne veulent pas se taire. Que faire? Ils font du bruit.

On sent que cette assemblée est d'hier et qu'elle n'a pas demain. Elle vient de naître et elle va mourir. De là un bizarre amalgame des défauts de l'enfance et des misères de la décrépitude. Elle est puérile et sénile. Elle discute, dispute, avance, recule, dit oui et non, se fâche, s'impatiente, boude, bougonne; elle se hâte et elle se traîne. Jamais de hauteur, jamais de profondeur, même dans la colère. Pas de tempêtes, des giboulées.

Je contemple souvent en rêvant l'immensité de la salle et la petitesse de l'Assemblée.

Juillet.

L'Assemblée a entendu aujourd'hui les développements de la proposition Proudhon, présentés par l'auteur.

On voit paraître à la tribune un homme d'environ quarante-cinq ans, blond, avec peu de cheveux et beaucoup de favoris. Il était vêtu d'un gilet noir et d'une redingote noire. Il ne parla pas, il lut. Il tenait ses deux mains crispées sur le velours rouge de la tribune, son manuscrit entre elles. Il avait un son de voix vulgaire, une prononciation commune et enrouée et des besicles. Le début fut écouté avec anxiété, puis l'assemblée éclata en rires et en murmures, enfin chacun se mit à causer. La salle se vida et l'orateur termina au milieu de l'inattention le discours commencé au milieu d'une sorte de terreur.

Proudhon n'était ni sans talent ni sans puissance. Cependant il plia visiblement sous l'insuccès et n'eut rien de l'effronterie sublime des grands novateurs.

La Mennais a écouté la fin du discours de Proudhon, son mouchoir rouge sur les yeux, comme s'il pleurait.

Août 1848.

La commission d'enquête[1], présidée par Odilon Barrot, entendit Lamartine; à la fin de l'audition, qui ressembla beaucoup à un interrogatoire, le

[1] Enquête sur les journées de juin et sur leur corrélation avec l'émeute du 15 mai. (*Note de l'éditeur.*)

président redevint collègue et demanda à Lamartine s'il ne souhaiterait pas qu'on négligeât, ou même qu'on omît certaines pièces dans le rapport, ajoutant qu'en ce qui touchait Lamartine la commission, usant d'égards, voulait ne rien approfondir et ne point pousser la curiosité à outrance.

Lamartine répondit : — Allez droit devant vous, au fond, nettement, franchement. Vous y trouverez mon innocence et j'y retrouverai ma popularité.

Séance du 3 août.

Lecture du rapport de la commission d'enquête.

Caussidière, d'abord absent, arrive à deux heures et demie et se place à son banc, au haut de la Montagne. Gilet blanc. Redingote noire.

Louis Blanc[1] est assis au sommet de la Montagne à côté de Ferdinand Gambon et passe sa main dans ses cheveux.

Pierre Leroux est au troisième banc, au-dessous de Louis Blanc, à côté de La Mennais. Pierre Leroux et La Mennais ont des lorgnons. Leroux promène le sien sur les tribunes publiques, La Mennais baisse la tête et semble lire. De temps en temps, il épluche ses ongles et plonge son pouce dans sa tabatière.

Cavaignac arrive après le commencement et s'assied, les bras croisés, près de Marie, au banc des ministres.

Lamartine est à sa place ordinaire, à l'extrémité du banc inférieur de la seconde travée de gauche, séparé de Garnier-Pagès par Pagnerre. Lamartine croise les bras comme Cavaignac; il est pâle et calme, ce qui contraste avec Ledru-Rollin, qui est au-dessus de lui, rouge et agité.

Ledru-Rollin est un gros homme à belles dents, l'idéal d'Anne d'Autriche. Il a de grosses mains blanches dont il caresse son collier de barbe.

Flocon est absent; on le remarque. Jules Favre est venu s'asseoir à droite à côté de Portalis. Jules Favre est armé comme toujours de son gros portefeuille noir. Jules Favre a un visage blême, à menton avancé, collier de barbe noire, besicles.

Proudhon est assis à côté de Lagrange, à la dernière travée triangulaire de gauche, au fond de la salle. Les femmes de la tribune diplomatique, au-dessus de sa tête, le regardent avec une sorte d'horreur et disent tout haut : C'est ce monstre! Proudhon a les jambes croisées, pantalon gris et redingote brune, et est à demi couché sur son banc, de façon que sa tête n'atteint pas le haut du dossier.

Lagrange, à côté de lui, se tient droit dans son habit noir boutonné. On

[1] Louis Blanc n'avait cessé de faire appel au calme lors du mouvement du 15 mai, et avait conjuré le peuple de se retirer et de laisser l'Assemblée délibérer librement. Il fut néanmoins accusé d'avoir participé à l'émeute. (*Note de l'éditeur.*)

remarque sa figure anguleuse, honnête et égarée. Il a un col rabattu et des manchettes blanches.

Caussidière s'est souvent agité pendant la lecture du rapport. Louis Blanc a demandé la parole d'un ton indigné. Caussidière a crié : C'est ignoble! Au mot *stupides bourgeois* que le rapport lui attribue, il a dit : Calomnie!

Pendant la seconde partie du rapport, Ledru-Rollin a pris une plume et a écrit des notes. La lecture de la première partie a duré une heure.

Le rapporteur Bauchart, avocat à Saint-Quentin, a une voix et un geste de procureur général.

A la seconde partie du rapport, Marrast avait quitté le fauteuil et était remplacé par M. Corbon, l'ouvrier horloger. Le rédacteur de *l'Atelier* a succédé dans la présidence au rédacteur du *National.*

Pendant le rapport, il m'a été impossible de ne pas croire entendre un rapport de Franck Carré à la cour des pairs.

François Arago est absent. Étienne Arago est à son banc au bas de la troisième travée de gauche avec le ruban de représentant à la boutonnière. Ce ruban commence à tomber en désuétude. Il n'y a plus guère qu'une moitié des représentants qui le portent.

3 heures et demie. — Odilon Barrot monte par l'escalier de la Montagne et sort de la salle. Les tribunes remarquent son habit vert russe et sa couronne de cheveux blancs qui ressemble à la coiffure des évêques.

Bastide arrive tard et se place au banc des ministres à côté de Goudchaux. Dupont de l'Eure est à sa place, trois bancs au-dessous de moi à côté de Nachet. Dupont de Bussac au banc des ministres promène lentement un binocle sur les femmes des tribunes.

A un moment où le rapporteur a parlé de la déposition d'un représentant, David d'Angers s'est levé au deuxième banc de la Montagne et a crié : Nommez-le! (*Violent tumulte.*)

SÉANCE DE NUIT.

25 août.

Les tribunes regorgent de foule. Tous les représentants sont à leur banc. Les huit lampes et les sept lustres de l'Assemblée sont allumés.

On parle d'une émeute qui s'amasse, dit-on, sur les boulevards. Ces jours-ci il y a eu des rassemblements dans le jardin du Palais-Royal. — Que n'a-t-on fait fermer les grilles! s'écrie M. de Champvans.

On dit que les troupes sont sur les dents.

L'Assemblée a un aspect sombre. Huit heures sonnent avec le bruit lugubre d'un tocsin.

La salle est à peine éclairée. On distingue sous le premier lustre la tête vénérable et accablée d'Arago et, près de lui, le profil doux, calme et sévère de Lamartine.

Cavaignac est à sa place, le premier sur le banc des ministres de gauche, séparé de Goudchaux et de Marie par son chapeau posé sur le banc des ministres.

Caussidière et Ledru-Rollin ne sont pas encore arrivés.

Louis Blanc prend la parole.

Comme je traversais le parquet de la Chambre, Lamartine m'a appelé. Il était assis, causant avec Vivien debout. Il m'a dit : — Que me conseillez-vous? Faut-il que je parle ou que je me taise?

Je lui ai dit : — Ne parlez pas. Gardez le silence. Vous êtes peu en cause. Tout cela s'agite en bas. Restez en haut.

Il a repris : — C'est bien mon avis.

— C'est aussi le mien, a dit Vivien.

— Ainsi, a reparti Lamartine, je ne dirai rien.

Il a repris, après un silence :

— A moins que la discussion ne vienne à moi et ne m'égratigne.

J'ai répondu : — Pas même dans ce cas-là, croyez-moi. Ayons des cris de douleur pour les plaies de la France, et non pour nos égratignures.

— Merci, a dit Lamartine. Vous avez raison.

Et je suis retourné à mon banc.

Pendant une interruption causée parce que Louis Blanc s'est mis en parallèle avec Lamartine, Caussidière arrive, monte au bureau du président, et cause un moment avec Marrast; puis il va à sa place.

On aperçoit un homme en manches de chemise, un curieux, qui s'est juché sur le plafond même de l'Assemblée, près du trou d'un lustre, et qui écoute et regarde de là.

L'abbé Fayet, évêque d'Orléans, et le général Lamoricière, ministre de la guerre, viennent s'asseoir au banc des ministres, à côté de MM. Goudchaux et Marie.

Vers la fin du discours de Louis Blanc, le colonel de Ludre, qui est venu s'asseoir à côté de moi, et mon autre voisin, M. Archambault, s'endorment profondément au milieu de l'agitation de l'Assemblée.

Louis Blanc a parlé une heure quarante minutes. Il a terminé éloquemment et par une protestation qui m'a paru venir du cœur.

A dix heures, le préfet de police Ducoux est arrivé et est venu s'asseoir à côté de Cavaignac.

Il était près de minuit quand Caussidière a paru à la tribune, avec une énorme liasse de papiers qu'il a annoncé l'intention de lire. Rumeur d'effroi dans l'Assemblée. En réalité, le manuscrit avait beaucoup de feuilles, mais l'écriture était si grosse que chaque feuille tenait peu de mots; ceci parce que Caussidière lit avec quelque difficulté et qu'il lui faut de grosses lettres comme à un enfant.

Caussidière avait une redingote noire à un seul rang de boutons, boutonnée jusqu'à la cravate. Il y avait un singulier contraste entre sa figure de tartare, ses larges épaules, sa stature colossale, et son accent timide et son attitude embarrassée. Il y a du géant et de l'enfant dans cet homme. Cependant, je le crois fort mêlé aux choses de mai. Quant à juin, nulle preuve.

Il a donné, entre autres pièces, lecture d'une lettre de Ledru-Rollin, à lui adressée le 23 avril; lui préfet, Ledru-Rollin ministre. Cette lettre lui donne avis d'un complot pour l'égorger et se termine par ceci : « Bonne nuit comme à l'ordinaire, en ne dormant pas. »

Dans un autre moment, Caussidière, refusant de s'expliquer sur des ouï-dire, s'est écrié : — La tribune nationale n'a pas été fondée pour bavarder sur des bavardages!

A une heure du matin, au milieu d'un profond silence qui s'est fait tout à coup au milieu du tumulte, le président Marrast a lu une demande en autorisation de poursuites du procureur général Corne contre Louis Blanc et Caussidière.

Ceci a amené à la tribune Louis Blanc, qui a protesté. Sa protestation était énergique, mais sa voix était altérée. On disait autour de moi : — Il a peur.

A de certains moments, les cris éclataient de toutes parts, et les spectateurs se dressaient debout dans les tribunes.

Les lustres se sont éteints plusieurs fois, et l'on a été obligé de les rallumer dans le cours de la séance.

A deux heures et demie du matin, Lamartine s'en est allé, baissant la tête et les deux mains dans ses goussets. Il a traversé la salle d'un air abattu. Il est revenu une heure après.

Au moment où on allait voter, Caussidière s'est approché du banc des ministres et a dit au général Cavaignac :

— C'est donc dit?

Cavaignac a répondu :

— C'est mon devoir.

— Général, a repris Caussidière, est-ce que vous allez me faire arrêter comme cela ici? J'ai là ma mère et mes sœurs, que diable!

— Que voulez-vous que j'y fasse? a dit Cavaignac.

— Donnez-moi quarante-huit heures. J'ai des affaires. Il me faut le temps de me retourner.

— Je veux bien, a répondu Cavaignac. Seulement, entendez-vous avec Marie.

(Le ministre de la justice a consenti aux quarante-huit heures, et Caussidière en a profité pour s'évader.)

Quand le jour a paru, l'Assemblée délibérait encore. Les lustres pâlissaient. On voyait à travers les fenêtres le ciel gris et morne du crépuscule. Les rideaux blancs des croisées s'agitaient au vent du matin. Il faisait très froid dans la salle. Je distinguais de ma place des silhouettes d'hommes juchés sur la corniche extérieure des croisées, qui se découpaient sur la clarté du ciel.

On votait par billets bleus et billets blancs. Les billets blancs étaient pour l'accusation, les billets bleus contre. Chaque billet, selon l'usage de l'Assemblée, portait le nom du député votant.

Au dernier tour, j'ai fait mettre des billets bleus à presque tous mes voisins, même à M. Isambert, qui était fort animé contre les représentants inculpés.

L'urgence a été votée par 493 voix contre 292. La majorité nécessaire était 393. — 93 deux fois [1].

A six heures et demie du matin tout était terminé, les femmes des tribunes descendaient en foule par l'unique escalier, la plupart cherchant des maris représentants. Les journalistes s'appelaient dans les couloirs, les huissiers couraient affairés, on disait avoir vu des gendarmes dans la salle des pas-perdus, les yeux étaient mornes, les visages étaient pâles, et le plus beau soleil du monde emplissait la place de la Concorde.

---

11 septembre.

En descendant de la tribune, j'ai demandé au général Cavaignac la grâce de quatre transportés désignés et enfermés pour partir au fort de l'Est, un poëte et trois peintres, Simon Chaumier, Bourguignon, Doublemard père et fils. Le général m'a présenté une feuille de papier et m'a dit : Écrivez les

[1] L'Assemblée a accordé l'autorisation des poursuites. (*Note de l'éditeur.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

noms. Je les ai écrits; il a pris la plume de mes mains et a ajouté ceci : *Ordre au général Bertrand de surseoir immédiatement. G^al C.*

Il a écrit *sursoir,* mais qu'importe que l'orthographe soit mauvaise si l'action est bonne.

---

17 septembre 1848.

On dit dans l'Assemblée nationale qu'il y a quatre évêques parmi nous : Fayet, évêque d'Orléans; Graveran, évêque de Quimper; Parisis, évêque de Langres, et Montalembert. Les gens de la droite appellent Fayet *lætificat,* Graveran *tædificat,* Parisis *ædificat,* et Montalembert *magnificat.*

Septembre 1848.

L'autre jour on causait au banc des ministres. On parlait femmes. M. Dupin aîné flânait aux alentours. M. Vaulabelle, le ministre de l'Instruction publique, contait un peu ses bonnes fortunes, tout en dissimulant sous des théories sa pratique. Il convenait qu'il fallait payer, mais, disait-il, les femmes se rendent plus aisément aux beaux et aux aimables qu'aux laids et aux fâcheux. On paie plus ou moins cher selon l'homme. — Oui, dit Dupin intervenant, *tant vaut l'homme, tant vaut la belle.*

---

5 octobre 1848.

On se passait ce quatrain fait avec le mot de Dupin :

Un ministre aux désirs ardents
Prend chaque soir femme nouvelle.
Il lui donne jusqu'à trois francs;
Tant vaut l'homme, tant vaut la belle.

---

21 septembre.

Deux évêques ont parlé aujourd'hui, l'abbé Parisis, évêque de Langres, et l'abbé Fayet, évêque d'Orléans. — Il s'agissait de la liberté d'enseignement.

L'abbé Parisis, homme au visage coloré, aux cheveux gris, aux gros yeux bleuâtres et ronds à fleur de tête, porte ses cinquante-cinq ans d'un air où il entre plus de gravité ecclésiastique et d'humilité officielle que de gravité vraie

et d'humilité simple. Il a dit, de mémoire, avec un peu de pompe, quelques phrases qui ont été accueillies par des *très bien!* A la tribune, l'effet de la soutane est divers : avec l'abbé Parisis, elle porte respect; avec l'abbé Fayet, elle fait rire.

L'abbé Fayet est un bonhomme, vraie bête à bon Dieu, qui ressemble plus à un hanneton qu'à un évêque. A l'Assemblée, il va de banc en banc, s'asseoit sur les chaises des huissiers, rit avec les bleus, avec les blancs, avec les rouges, rit avec tout le monde et se fait rire au nez par tout le monde. Il a une calotte de velours noir, des cheveux blancs qui sont vénérables malgré lui, un accent gascon, et il monte à la tribune en se mouchant dans un vaste mouchoir de couleur qui a toute la mine d'un mouchoir d'invalide. On rit. Il dit en gasconnant que le grand danger de l'époque c'est l'école romantique. On rit. Il propose un amendement. On rit. — Est-il appuyé? — Non! non! — Il descend de la tribune et se mouche. On rit.

Voilà nos deux évêques.

DÉBATS SUR LES JOURNÉES DE JUIN.

[CONVERSATIONS DE COULOIRS SUR L'ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE.]

26 septembre 1848.

Louis Napoléon a paru aujourd'hui à l'Assemblée. Un M··· parlait sur les deux Chambres, il resta court au milieu d'un discours appris par cœur. Louis Bonaparte est allé s'asseoir au septième banc de la troisième travée à gauche, entre M. Vieillard et M. Havin.

Il paraît jeune, a des moustaches et une royale noires, une raie dans les cheveux, cravate noire, habit noir boutonné, col rabattu, des gants blancs. Perrin et Léon Faucher, assis immédiatement au-dessous de lui, n'ont pas tourné la tête. Au bout de quelques instants, l'émotion s'est évanouie, les tribunes se sont mises à lorgner le prince, et le prince s'est mis à lorgner les tribunes.

Il est monté à la tribune (3 h. 1/4). Il a lu, avec un papier chiffonné à la main. On l'a écouté dans un profond silence. Il a prononcé le mot *compatriotes* avec un accent étranger. Il ressemble à Lockroy. Quand il a eu fini, quelques voix ont crié : Vive la République!

Il est retourné lentement à sa place. Son cousin Napoléon, fils de Jérôme, celui qui ressemble tant à l'empereur, est venu le féliciter par-dessus M. Vieillard.

Du reste, il s'est assis sans dire un mot à ses deux voisins. Il se tait, mais il paraît plutôt embarrassé que taciturne.

5 octobre 1848.

Le général Cavaignac siégeait à l'extrémité du banc des ministres, côté gauche, au plus près de la tribune; il avait l'escalier de la Montagne derrière lui, et en montant les passants lui touchaient l'épaule ou lui poussaient la tête. Pour se garantir des coups de coude, il a fait garnir l'angle supérieur de son banc d'une planche de sapin. Ceci a fait rumeur. On y a vu un commencement de privilège, un commencement de trône; car le trône en effet commence par le sapin. L'égalité a crié. Le lendemain on a vu le même dossier au banc d'en face. L'égalité s'est calmée.

9 octobre.

Pendant qu'on agitait la question de la présidence, Louis Bonaparte s'est absenté de l'Assemblée. Cependant, lorsqu'on a discuté l'amendement d'Antony Thouret et de Ludre qui excluait les membres des familles royales ou impériales, il a reparu. Il s'est assis à l'extrémité de son banc, à côté de son ancien précepteur, M. Vieillard, et il a écouté en silence, tantôt s'accoudant, le menton dans la main, tantôt tordant sa moustache.

Tout à coup, il s'est levé et s'est dirigé lentement vers la tribune, au milieu d'une agitation extraordinaire, une moitié de l'Assemblée criant : Aux voix! L'autre criant : Parlez!

M. Sarrans était à la tribune. Le président a dit : — M. Sarrans cède la parole à M. Louis Napoléon Bonaparte.

Il n'a dit que quelques mots insignifiants et est redescendu de la tribune au milieu d'un éclat de rire de stupéfaction.

Dans les premiers jours d'octobre il y eut à l'Assemblée constituante un incident singulier et dont *le Moniteur* ne parla pas. Au milieu d'un orage venu je ne sais plus à quel propos, quelqu'un cria de la Montagne en montrant les bancs de la droite : *Vous êtes des royalistes!* Un jeune représentant de la Nièvre qui siège habituellement près de M. Parisis, évêque de Langres, répliqua avec violence : *Nous acceptons l'épithète.* Immense rumeur sur tous les bancs d'alentour. On cria : *Rétractez! rétractez!* Ce qui aggravait la parole dite, c'est que M. Grangier de la Marinière était un des secrétaires de la rue de Poitiers. M. Edgar Quinet se lève, M. Lacrosse se retourne, l'évêque de Langres s'éloigne, M. Dupont de l'Eure, qui siège sur les mêmes bancs, s'agite et gesticule tout courbé qu'il est par ses quatrevingts ans. L'orateur qui tenait la tribune s'interrompt. L'Assemblée s'étonne. Toute la droite répète d'une seule voix à M. de la Marinière : *Rétractez! rétractez!* Quelques-uns disent : Expliquez! M. Grangier de la Marinière, pâle, debout, demande la parole. Mais M. Marrast sent que l'explication sera une aggravation et que le mot lâché est mauvais pour tout le monde. Il refuse la parole à M. Grangier de la Marinière. M. Grangier de la Marinière assiège la tribune et en redescend trois fois au milieu d'un tumulte inexprimable, il crie : — Je veux m'expliquer! M. Marrast lui répond : — Vous vous expliquerez avec vos voisins.

Ceci clôt l'incident; le lendemain *le Moniteur* se tait, et il ne résulte de la chose qu'une lettre de M. Grangier de la Marinière au *Journal des Débats.*

Dans la séance du 24 octobre, l'Assemblée, malgré la très vive opposition du ministre des finances Goudchaux, décida, sur la motion de M. Creton, qu'il serait fait une enquête sur la gestion financière du gouvernement provisoire du 24 février au 24 juin. Ce vote fit prendre feu à Goudchaux qui envoya immédiatement sa démission à Cavaignac.

Après la séance, j'étais resté à mon banc et j'écrivais. La salle s'était vidée, je levai la tête par hasard et je vis Goudchaux qui était demeuré à son banc et qui gesticulait en criant à haute voix au milieu d'un groupe de représentants :

— C'est fini. J'ai donné ma démission. Vous avez manqué de délicatesse envers moi, je suis libre de m'en aller, et je m'en vais. Je ne suis plus là à l'heure qu'il est. Laissez-moi tranquille. Vous avez battu ces messieurs sur mon dos (Ledru-Rollin, etc.). Je ne veux pas de ce vote-là contre moi. Il y avait un sentiment qu'on n'a pas compris. Je ne veux pas du décret Creton. Je réponds à mon origine et à mon caractère en m'en allant. J'aime bien périr dans une bataille, et comme personne n'est tué avec moi cela me va.

Marrast essayait de le calmer. Il ne tenait compte de rien. Les représentants étaient montés sur les bancs et l'entouraient avec des murmures confus. Une partie du public écoutait des tribunes. Les lustres s'éteignaient. Les journalistes se penchaient pour entendre. Les valets et les huissiers étaient béants. Une femme jeune et jolie, donnant le bras à un étranger, était entrée dans la salle, et regardait.

Novembre 1848.

A mesure que l'époque de l'élection approchait, les deux généraux qui gouvernaient perdaient contenance. Cavaignac devenait soucieux, Lamoricière[1] furieux.

L'humeur de Cavaignac perçait même à la Chambre. Un jour, Crémieux vient s'asseoir au banc des ministres. De là, il jette à l'orateur qui tenait la tribune quelques *très bien!* C'était précisément un orateur de l'opposition.

[1] Le général Lamoricière était ministre de la guerre. (*Note de l'éditeur.*)

— Monsieur Crémieux, dit Cavaignac, vous faites bien du bruit.
— Qu'est-ce que cela vous fait? répond Crémieux.
— Cela me fait que vous êtes au banc des ministres.
— Voulez-vous que je m'en aille?
— Mais!...
Crémieux se lève et sort du banc, en disant :
— Général, vous m'en faites sortir et je vous y ai fait entrer.
Crémieux, en effet, avait, étant du gouvernement provisoire, fait nommer Cavaignac ministre de la guerre.

Le général Lamoricière rencontrait M. Grandin à la bibliothèque.
— Eh bien, Grandin, pour qui voteront vos ouvriers?
— Pour Louis Bonaparte.
Lamoricière bondissait. — Ah! les gueux! ah! les gredins! ils veulent Louis Bonaparte. Eh bien, voyez-vous, je vous donnerai à tous une trempée, mille noms de noms, comme en Afrique, sacrebleu! Je ne voulais pas de la République, moi, mais puisque j'y suis, j'en suis! Ah! vous voulez l'aigle à présent! eh bien, je lui mangerai les tripes!
M. Léon Faucher, vice-président de la rue de Poitiers, croyait devoir se plaindre à deux ministres, hommes graves et raisonnables, MM. Dufaure et Vivien, des façons du général Lamoricière, et ceux-ci répondaient : — Ah! bah! vous savez bien que Lamoricière est un étourneau.
Il y avait en effet de l'étourneau dans Lamoricière, mais il y avait aussi de l'épervier.

Un autre jour, on voyait Cavaignac se promener à grands pas, de long en large, dans l'avant-salle au milieu des valets de la Chambre et des huissiers ébahis. C'était à propos d'un malheureux jeune homme qui était là tout tremblant et qui avait eu l'audace de lui faire remettre une pétition quelconque avec ce mot : *pressée.*
Le général criait avec tous les jurements qui n'ont pas d'orthographe :
— Me déranger pour ça! niais! imbécile! animal! — C'était son dépit qui éclatait en colère.
Une autre fois, c'était encore ce même Crémieux que Cavaignac accostait au pied même de la tribune, et l'on entendait ce dialogue étrange :
— Maître Crémieux, quand aurez-vous fini de me noircir?
— Général, je ne vous comprends pas très bien.
— Je vous dévoilerai!

— Et moi, je vous démasquerai!

— Je dirai tous vos crimes.

— Et moi tous les vôtres!

Les deux généraux avaient des conciliabules en dehors du conseil. Des bruits sinistres circulaient. Des représentants étaient assaillis d'avis ou de menaces anonymes. M^me^ Cavaignac mère disait à son fils, dans le salon princier de la rue de Varennes :

— Vous n'entendez rien à la politique. Il devrait déjà y avoir une vingtaine de ces gens-là au delà des mers.

Ces gens-là, c'étaient les représentants de l'opposition.

C'est au sortir de cette conversation que M. Porion, maire d'Amiens et représentant, qui l'avait entendue, dit à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il pensait de la mère Cavaignac : — *Elle me fait l'effet d'une vieille guillotine.*

Cependant on parlait de préparatifs mystérieux. Deux sous-officiers étaient arrêtés aux environs d'Amiens, achetant des fusils aux paysans gardes nationaux. On leur demandait : — Pour le compte de qui ? — Ils répondaient : — Pour le ministre de la guerre.

Des querelles éclataient aux barrières de Paris entre la ligne et la garde mobile. Les soldats appelaient les gardes mobiles : *les bouchers de Cavaignac.* On disait qu'à la première occasion le gouvernement ferait lui-même les barricades et que la moitié de la garnison passerait du côté de l'émeute.

Le 19 novembre, à la chute du jour, je comptais douze caissons chargés de munitions de guerre longeant silencieusement le quai des Tuileries et allant à l'École militaire. Tout devenait question, la trahison comme la fidélité. Où serait l'attaque? où serait la défense? Ombre, doute, péril et figures suspectes de tous les côtés. On était à cette heure crépusculaire, si étrange en politique, où l'on ne sait plus si les loups sont des chiens, et si les chiens sont des loups.

---

11 novembre 1848.

La promulgation de la Constitution aura lieu demain. La place de la Révolution, devenue définitivement place de la Concorde, est couverte d'échafaudages. Le temps est froid et sombre. Quelques curieux s'arrêtent, regardent et passent. Il y a plus de maçons et de charpentiers que de curieux. Des affiches qualifient la cérémonie *Fête de la Constitution.*

[14 novembre.]

Pendant qu'on promulguait cette pauvre Constitution dans une espèce de décoration de théâtre qui cachait sous de la toile peinte et du carton la magnifique ornementation de marbre et de pierre de la place Louis XV, les représentants causaient de cent bagatelles tout en grelottant sous la première neige de l'année qui tombait en ce moment-là même. On se racontait la *Vraie conversation* de M. Véron et de M. le général Cavaignac. M. Véron, invité à faire visite au général, a *eu soin* d'y aller parfaitement gris. C'était le soir à la sortie de l'Opéra. A la question du général Cavaignac : — *Qui choisissez-vous de M. Louis Bonaparte ou de moi?* M. Véron a répondu : — *Couchez-moi dans un lit entre le général Cavaignac et le prince Louis, je choisirai après.*

Il y avait dans les tribunes de fort belles tapisseries empruntées au garde-meuble et qui servaient les hivers passés aux bals des Tuileries.

L'ornementation de la place se composait d'un demi-cercle de faisceaux placés en avant des tribunes. Chaque faisceau portait le nom d'un département. De trois en trois faiceaux il y avait le coq tel que l'a fait la révolution de Février. Les réactionnaires loustics remarquaient à l'un des bouts de la place les noms de trois départements ainsi disposés : l'Oise, l'Eure, la Somme. Ils lisaient : *L'oiseleur l'assomme.*

On disait Caussidière présent à Paris et caché.

Le soir, le gouvernement avait invité Paris à illuminer.

De la rue de la Tour-d'Auvergne à la rue Charlot, j'ai compté trois lanternes allumées à une seule maison. Le seul théâtre qui ait obéi à l'injonction, ç'a été le petit spectacle-concert qui est au coin du bazar Bonne-Nouvelle.

Le lendemain, un banquet réunissait quinze cents ouvriers socialistes à la barrière du Maine. On y criait beaucoup : *Vive Raspail! Vive Cabet! Vive Pierre Leroux!* ce qui forçait le ministre de la guerre à tenir trois bataillons cachés dans le palais de l'Assemblée.

A propos du feu d'artifice annoncé pour le dimanche suivant, un colonel me disait : — Voilà un feu d'artifice qui fera tenir soixante-cinq mille hommes sous les armes.

Novembre 1848.

J'ai dîné le 19 novembre chez Odilon Barrot à Bougival.

Il y avait MM. de Rémusat, de Tocqueville, Grandin, Léon Faucher, un

membre du Parlement anglais et sa femme, laide avec de belles dents et de l'esprit, Mme Odilon Barrot et sa mère.

Vers le milieu du dîner, Louis Bonaparte est venu avec son cousin, le fils de Jérôme, et M. Abbatucci, représentant.

Louis Bonaparte est distingué, froid, doux, intelligent avec une certaine mesure de déférence et de dignité, l'air allemand, des moustaches noires, nulle ressemblance avec l'empereur.

Il a peu mangé, peu parlé, peu ri, quoiqu'on fût très gai.

Mme Odilon Barrot l'a fait asseoir à sa gauche, l'anglais étant à sa droite.

M. de Rémusat, qui était assis entre le prince et moi, m'a dit assez haut pour que Louis Napoléon ait pu l'entendre : — Je donne mes vœux à Louis Napoléon et mon vote à Cavaignac.

Louis Bonaparte, pendant ce temps-là, faisait manger des goujons frits à la levrette de Mme Odilon Barrot.

Novembre 1848.

Les bruits de coup d'état continuant, l'Assemblée en était émue. Les souvenirs de fructidor rendaient tout possible. Parmi les représentants indiqués comme devant être violemment arrachés de leurs sièges, quelques-uns ne couchaient plus chez eux, d'autres souriaient. Le sourire est la meilleure arme contre cette sorte d'audaces et la violence se déconcerte devant l'ironie. Un homme courageux pourtant, M. Émile de Girardin, passait les nuits hors de sa maison. Il est vrai qu'en juin il avait pu apprendre à se défier.

Voici du reste ce qu'on disait avec une certaine abondance de détails. Trente ou quarante représentants (dont j'étais, voir la liste que le colonel Ambert m'a donnée) devaient être saisis une nuit dans leur logis : on allait jusqu'à désigner la nuit choisie qui était celle du 23 au 24 novembre. Avec eux les rédacteurs de l'*Évènement*, M. Véron, rédacteur du *Constitutionnel*, M. de Girardin et M. Laurent, un des journalistes de *la Presse*. Tous devaient être transportés hors de Paris immédiatement par un convoi spécial de chemin de fer et enfermés dans la citadelle de Lille.

Cela était absurde, mais ce qui caractérise le pouvoir de ce temps-là, c'est que l'Assemblée se préoccupait de l'absurdité. *Credo quia absurdum.*

Les uns attribuaient l'inspiration à Mme Cavaignac, les autres à tort au lieutenant-colonel Charras, homme hardi et brave qui avait été ministre de la guerre au 15 mai et tenait lieu d'âme à Cavaignac et à Lamoricière. D'autres enfin, les mieux informés, disait-on, attribuaient le plan à MM. Recurt et Marrast.

Selon cette version, le conseil avait été donné dans ces termes précis par MM. Marrast et Recurt au gouvernement. Un représentant (M. Louvet, je crois) ami de M. Freslon, ministre de l'instruction publique, et son ami particulier, crut devoir lui en parler. M. Freslon, au dire des mêmes gens, n'avait point nié et avait répondu : — Oui, l'expédient a été en effet proposé au conseil des ministres qui l'a repoussé avec horreur.

Il était déjà bien grave que des entremetteurs politiques eussent jugé le gouvernement capable d'entendre une pareille ouverture.

Aussi quand, dans la séance du 24, M. Dufaure vint enfin s'expliquer sur ces rumeurs devant l'Assemblée, il eut beau parler avec les raisons d'un homme d'état et l'accent d'un honnête homme, quelque chose demeura dans l'esprit de tous, et l'ombre d'un coup d'état avorté resta sur la figure indécise et sombre de Cavaignac.

Dans les trois jours qui séparèrent la demande d'explication du débat fixé au samedi 25, la Chambre fut agitée et inquiète. Les amis de Cavaignac tremblaient secrètement et essayaient de faire trembler. Ils le sentaient perdu. Ils disaient : — On verra! — Ils affectaient l'assurance. Jules Favre ayant parlé à la tribune du *grand et solennel débat* qui allait s'ouvrir, ils éclatèrent de rire. M. Coquerel, le pasteur protestant, rencontrant Cavaignac dans l'avant-salle, lui dit : — Tenez-vous bien, général! — Moi! répliqua Cavaignac avec des yeux étincelants, dans un quart d'heure j'aurai balayé ces misérables! — Ces misérables, c'étaient Lamartine, Garnier-Pagès et Arago. Cependant on doutait d'Arago; il s'était rapproché de Cavaignac; on le supposait ébranlé et douteux à cause de l'ambassade de Berlin qu'avait son fils et de la direction des postes qu'avait son frère.

Cavaignac, dans le même moment, donnait la Légion d'honneur à l'évêque de Quimper, l'abbé Graveran, qui l'acceptait. — Une croix pour une voix, disait-on dans l'assemblée. Et l'on riait de ces rôles retournés : un général donnant la croix à un évêque.

25 novembre. En séance.

Nous voici en pleine querelle pour la présidence. Les candidats se montrent le poing. Cavaignac se défend contre Garnier-Pagès. L'Assemblée hue, gronde, murmure, trépigne, écrase l'un, applaudit l'autre.

Cette pauvre Assemblée est une vraie fille à soldats, amoureuse d'un troupier. Pour l'instant, c'est Cavaignac. Qui sera-ce demain?

Le général Cavaignac fut habile et parfois même éloquent. Il se défendit comme on attaque. Il me parut souvent vrai, à moi, parce qu'il était louche depuis si longtemps. L'Assemblée l'écouta près de trois heures avec une attention profonde, où perçait à chaque instant la sympathie, toujours la confiance, quelquefois une sorte d'amour.

Cavaignac, avec sa taille haute et souple, sa petite redingote noire, son col militaire, ses épaisses moustaches, ses sourcils froncés, sa parole brève, brusque, coupée de saccades et de parenthèses, son geste rude, était par moments tout à la fois farouche comme un soldat et farouche comme un tribun. Vers le milieu il fut avocat, ce qui pour moi gâta l'homme; la harangue tournait au plaidoyer. Mais à la fin il se releva avec une sorte d'indignation vraie, il frappa du poing la tribune et fit tomber le verre d'eau au grand émoi des huissiers, et quand il termina en disant : — J'ai parlé je ne sais combien de temps, je parlerai encore tout ce soir, toute cette nuit, tout demain dimanche, s'il le faut, et ce ne sera plus maintenant l'avocat, ce sera le soldat, et vous l'entendrez! — toute l'Assemblée éclata dans une immense acclamation.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui attaqua Cavaignac, était un orateur froid, roide, un peu sec, qui ne convenait pas à la lutte, ayant de la colère sans éclat et de la haine sans passion. Il commença par lire un factum, ce qui déplaît toujours aux assemblées. L'Assemblée, mal disposée et furieuse en secret, voulait l'accabler. Elle ne demandait que des prétextes, il lui donna des raisons. Son mémoire avait ce grave défaut d'asseoir sur de petits faits de grosses accusations, surcharge qui fit plier tout le système. Et puis, ce petit homme blême, qui jetait à chaque instant sa jambe en arrière et se penchait, les deux mains sur le rebord de la tribune comme sur la margelle d'un puits, faisait rire ceux qui ne huaient pas. Au milieu des violences de l'Assemblée, il affectait d'écrire longuement sur les feuilles de son cahier, de sécher l'encre avec de la poudre et de reverser cette poudre à loisir dans la poudrière, trouvant ainsi moyen d'augmenter le tumulte avec son calme. Quand M. Barthélemy Saint-Hilaire descendit de la tribune, Cavaignac n'était encore qu'attaqué et déjà il était absous.

M. Garnier-Pagès, républicain éprouvé, honnête homme, mais ayant le fond vaniteux et la forme emphatique, succéda à M. Barthélemy Saint-

Hilaire. L'Assemblée essaya de l'accabler lui aussi, mais il se redressa sous les murmures. Il invoqua son passé, attesta les souvenirs de la salle Voisin, compara les séides de Cavaignac aux séides de Guizot, montra sa poitrine «qui avait affronté les poignards de la République rouge», et finit par attaquer résolument le général, avec trop peu de faits et trop de paroles, mais de front et comme la Bible veut qu'on prenne le taureau, par les cornes. Garnier-Pagès releva l'accusation presque terrassée. Il mêla trop souvent son *moi* à la discussion; il eut tort, car toute personnalité doit s'effacer devant la gravité du débat et l'anxiété du pays. Il se tourna de tous les côtés avec une sorte de furie désolée; il somma Arago d'intervenir, Ledru-Rollin de parler, Lamartine de s'expliquer. Tous trois gardèrent le silence, manquant à la fois au devoir et à la destinée.

L'Assemblée, cependant, poursuivait Garnier-Pagès de ses huées, et, quand il dit à Cavaignac : — *Vous avez voulu nous jeter par terre!* elle éclata de rire, et à cause du sentiment et à cause de l'expression. Garnier-Pagès la regarda rire avec un air désespéré.

On criait de toute part : — La clôture!

L'Assemblée était à ce moment où elle ne voulait plus écouter et où elle ne pouvait plus entendre.

M. Ledru-Rollin parut à la tribune.

Ce cri éclata sur tous les bancs : — Enfin!

On fit silence.

Ledru-Rollin, espèce de Danton bâtard, appuyant sur la tribune son gros ventre boutonné, avait le son de voix enroué de Pétion et le balancement d'épaules de Mirabeau sans son éloquence.

Sa parole avait une sorte d'effet physique; grossier, mais puissant. Garnier-Pagès avait signalé les fautes politiques du général, Ledru-Rollin signala ses fautes militaires. Lui aussi occupa l'Assemblée de son moi, et la fit rire. M. Ledru-Rollin disait Ledru-Rollin comme César disait César. Cela réussissait quelquefois, mais pas toujours. Avec tout cela, quelque adresse d'avocat mêlée à la violence du tribun. Il termina par un vœu de clémence. Somme toute, il ébranla Cavaignac.

Quand il revint s'asseoir à son banc, à côté de Pierre Leroux et de La Mennais, un homme à longue chevelure grisonnante, en redingote blanche, traversa l'Assemblée et vint serrer la main à Ledru-Rollin. C'était Lagrange.

Cavaignac monta pour la quatrième fois à la tribune. Il était dix heures et demie du soir. On entendait les rumeurs de la foule et les évolutions de

cavalerie sur la place de la Concorde. L'aspect de l'Assemblée devenait sinistre.

Cavaignac, fatigué, prit le parti d'être hautain. Il s'adressa à la Montagne et la défia, déclarant aux montagnards, aux acclamations de la majorité et des réactionnaires, qu'il préférerait toujours *leurs injures à leurs éloges.* Ceci parut violent et était habile; Cavaignac y perdit la rue Taitbout, qui représentait les socialistes, et y gagna la rue de Poitiers, qui représentait les conservateurs.

Il s'arrêta après cette apostrophe et resta quelques instants immobile, passant la main sur son front. L'Assemblée lui cria : Assez! assez!

Il se tourna vers Ledru-Rollin et lui jeta cette parole : — Vous avez dit que vous vous retiriez de moi. C'est moi qui me retire de vous. Vous avez dit : pour longtemps. Je vous dis : pour jamais!

C'était fini. L'Assemblée voulait clore le débat.

Lagrange parut à la tribune et gesticula au milieu des huées. Lagrange était une espèce de déclamateur à la fois populaire et chevaleresque qui exprimait des sentiments vrais avec une voix fausse. — Représentants, dit-il, tout cela vous amuse, eh bien! cela ne m'amuse pas! — L'Assemblée éclata de rire et l'éclat de rire dura tout le reste du discours. Il appela M. Landrin M. Flandrin, et la gaieté devint folle.

J'étais de ceux auxquels cette gaieté serrait le cœur, car il me semblait entendre les sanglots du peuple à travers ces éclats de rire.

Pendant tout ce vacarme, on faisait circuler de banc en banc une liste qui se couvrait de signatures et qui portait un ordre du jour motivé proposé par M. Dupont de l'Eure.

Dupont de l'Eure lui-même, courbé, chancelant, vint lire, avec l'autorité de ses quatrevingts ans, son ordre du jour à la tribune au milieu d'un profond silence interrompu par les acclamations.

503 voix contre 34 accueillirent cet ordre du jour, qui renouvelait purement et simplement la déclaration du 28 juin : *Le général Cavaignac a bien mérité de la patrie.*

Je fus des trente-quatre. Pendant qu'on dépouillait le scrutin, Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, s'approcha de moi et me dit :

— Vous vous êtes abstenu?

Je répondis :

— De parler, oui. De voter, non.

— Ah! reprit-il. Nous nous sommes abstenus de voter. La rue de Poitiers aussi s'est abstenue.

Je lui pris la main, et je lui dis :

— A votre aise. Moi je ne m'abstiens pas. Je juge Cavaignac, et le pays me juge. Je veux le jour sur mes actions, et mes votes sont des actions.

Ce fut pendant le dépouillement de ce scrutin que M. Félix Pyat donna un soufflet à M. Proudhon qui lui rendit un coup de poing.

Avant l'échange du coup de poing et du soufflet, comme Félix Pyat abordait Proudhon en lui disant : — Pourquoi donc attaquez-vous tous les jours la Montagne ? — Proudhon s'est écrié : — Vous, une Montagne! vous êtes un Parnasse de niais!

En novembre 1848, MM. Thiers et Molé passaient quelquefois la durée entière des séances en conférences dans le couloir de la Chambre qui est derrière mon banc.

Un fait qu'on n'a pas su, c'est que le général Cavaignac faisait partie du gouvernement provisoire proclamé le 15 mai à la tribune par les envahisseurs de l'Assemblée. Il était désigné comme ministre de la guerre. Il était en ce moment absent de Paris où il n'arriva que le 17 mai.

Je tiens le fait de M. Denis Lagarde, rédacteur des procès-verbaux de l'Assemblée, qui resta le dernier dans la salle quand les représentants l'eurent évacuée, et qui entendit le nom de Cavaignac proclamé à la tribune et en fut frappé.

En ce moment (novembre) on arme les faubourgs, on a déjà distribué plus de trois mille fusils au faubourg du Temple. On fait venir à Paris les régiments d'Afrique qu'on croit plus dévoués aux généraux Cavaignac et Lamoricière.

Il y a quelques mois je disais à Louis Blanc un jour que nous entrions ensemble à l'Assemblée : — Personne n'est plus rien. Nous sommes tous déconcertés, la droite parce que la gauche lui a ôté la royauté, la gauche parce que la droite lui a ôté la république.

---

30 novembre.

Ce matin les soldats libérés du service militaire ont traversé Paris par bandes se dirigeant vers les divers chemins de fer en criant : *A bas Cavaignac!*

Un paysan des Basses-Alpes qu'on essayait de détourner de voter pour Louis Bonaparte résistait. On lui disait les choses convenues : — Mais c'est un homme incapable, un sot, un niais, etc. — *Oui,* dit le paysan, *j'ai bien entendu dire qu'il n'était pas bien fort; eh bien! il prendra un bon commis!*

[LA VEILLE DE L'ÉLECTION.]

Décembre 1848.

La nuit s'était faite sur tout.

Cependant la situation se dessinait. Personne dans l'Assemblée ne mettait en question la République. Chacun l'acceptait, à la seule condition de la définir. J'avais dit pour ma part et tout haut : — *Ce que la République sera pour la France, je le serai pour la République. Bonne, elle me trouvera bon.* Seulement la lutte éclatait entre les deux partis formés des débris de tous les autres, les deux seuls qui restassent, dont l'un voulait une halte en attendant que le jour revînt, tandis que l'autre voulait continuer la marche dans les ténèbres.

Les députés qu'on appelait *les rouges* placardèrent une proclamation. On remarqua qu'ils abandonnaient le rouge, couleur habituelle de leurs placards. L'affiche était jaune. Elle était franchement intitulée : *Déclaration des représentants de la Montagne* et signée, au nom de la réunion Taitbout, par les membres du bureau : *La Mennais, Félix Pyat, Buvignier, Deville, Martin-Bernard* et *Th. Bac.*

L'affiche faisait les promesses habituelles des partis extrêmes, théories, spéculations, utopies, qui n'ont souvent d'autre tort que de vouloir devenir immédiatement des réalités. Tort grave, car la première condition de toute moisson, c'est la maturité. Que dirait-on de celui qui faucherait le blé en avril, engerberait de l'herbe comme des épis et déclarerait qu'il va en faire immédiatement du pain?

L'affiche recommandait au peuple Ledru-Rollin. Elle promettait en son nom deux choses assez malaisément conciliables : l'abolition immédiate de presque tous les impôts, et la fondation du crédit public.

Vers cette époque on vint me proposer de signer une affiche qui recommandait Louis Bonaparte. Je refusai. Je dis en propres termes : *Je ne réponds de personne, pas même de moi. Je réponds que je ne ferai jamais une lâcheté, mais je ne réponds pas que je ne ferai jamais une bêtise.*

Cependant, comme il arrive toujours aux époques où les éléments de tout se mêlent, le bouffon apparaissait parmi le terrible. Tous les cœurs se serraient dans une anxiété secrète et par moments le spectacle devenait si grotesque et si petit qu'on éclatait de rire. Le 9 décembre, la veille de l'élection, une affiche bleue couvrait les murs des boulevards. On y lisait en substance : *Français, vous avez d'un côté Cavaignac, un sabreur, dont la liberté ne veut pas, de l'autre Louis-Napoléon, un prince, dont la République s'inquiète; pour vous tirer d'embarras, nommez le docteur Watbled. Signé Watbled.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

D'autre part, tout se précipitait. À un certain tremblement de la chose publique, on sentait l'approche des évènements.

Pendant que les hommes équivoques qui tenaient le pouvoir balbutiaient le mot *coup d'état,* les ouvriers disaient dans les faubourgs : *Nous allons avoir un coup de chien.* Les symptômes de juin revenaient en décembre; les solstices sont favorables aux révolutions. À ces époques, il semble que le pouls des masses s'élève. De même que les hautes marées de l'océan correspondent aux équinoxes, les hautes marées du peuple correspondent aux solstices. Le peuple des faubourgs se remettait à chanter. Dans la nuit du 7 au 8, des hommes qui descendaient le boulevard en chantant *la Marseillaise* désarmèrent un garde-mobile.

Les clubs, qu'une législation maladroite n'avait fait qu'exaspérer, redoublaient de violence. Tous les soirs, trois ou quatre mille individus, parmi lesquels beaucoup d'hommes de police, se rassemblaient place Vendôme en criant : *Vive Bonaparte!* La police faisait tout son possible pour leur faire crier : *Vive l'empereur!* espérant que l'émeute sortirait du cri comme l'incendie sort de l'étincelle. On eût tout éteint d'un coup, la candidature en même temps que l'insurrection.

Le point d'irritation cette fois, ce n'était pas la Bastille, ce n'était pas la porte Saint-Martin, c'était la place Maubert. Les chiffonniers y tenaient club toutes les nuits. Des hommes sinistres de tous les temps reparaissaient et erraient parmi les groupes. On voyait souvent rôder place Maubert un homme de haute taille, vêtu d'un large paletot bleu, vieux, gris, visage inquiet et farouche, un éclair de joie dans les yeux, l'air d'un vieux tigre. C'était le général Donnadieu.

Le gouvernement Cavaignac faisait faute sur faute. Il raccommodait la sottise des récompenses nationales par la sottise des malles-postes. Comme à tous ceux qui ont tort, des paroles de colère lui échappaient. M. Dufaure qualifiait *crime* à la tribune la publication d'un document officiel. Le général Lamoricière écumait au nom de Louis Bonaparte et disait : — Nommé, c'est bon. Installé, c'est autre chose. — Le maréchal des logis Clément Thomas, que la rédaction du *National* avait fait général et chef de la garde nationale de Paris, s'écriait : — Il faut en finir avec la liberté de la presse! — La République répétait le cri de Charles X. Le ministre des affaires étrangères Bastide, figure qui tenait le milieu entre le sergent de ville et le sacristain, disait au représentant Parisis, évêque de Langres : — *Je vois qu'il faut renoncer à la politique honnête.*

A travers cela toujours des pauvretés misérables. Un ouvrier horloger qui présidait l'Assemblée le 9 décembre, Corbon, croyait pouvoir supprimer de son chef les maréchaux de France; il proclamait représentants du peuple le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély et le *citoyen* Bugeaud. La Chambre éclatait de rire, et le lendemain la niaiserie était rectifiée au *Moniteur.*

En même temps des menaces d'assassinat. Quelques représentants qui résistaient à la coterie étaient désignés. Dans une des dernières nuits de novembre une tentative mystérieuse avait eu lieu chez M. Odilon Barrot, à Bougival; son valet de chambre, Victor L'Homme, avait été frappé de coups de couteau et laissé pour mort. On avait tiré un coup de fusil sur les fenêtres de M. Thiers. Le 9 décembre au matin, je reçus la visite très inattendue du vieux Gentil, pauvre homme de lettres devenu homme de police, plein d'esprit et de cœur du reste, réduit par la misère aux extrémités, mais demeuré honnête. Il venait de la part du commissaire de police de l'Assemblée, M. Yon, me prévenir de veiller à ma sûreté. On m'engageait à ne plus sortir que le jour, en voiture et accompagné. Je répondis : — Je sortirai comme il me plaira, la nuit, à pied et seul. — Déjà, le mois précédent, au moment où quelques hommes du pouvoir, habitués aux razzias d'Afrique, rêvaient je ne sais quel 18 fructidor, j'avais reçu par un républicain de la veille, membre de l'Assemblée, l'avis de ne plus coucher chez moi, et qu'on devait enlever une vingtaine de représentants dans la nuit du 24 au 25; j'avais répondu : — Je loge en ce moment rue de la Tour-d'Auvergne, 37, au quatrième, dans le grenier n° 13[1]; je laisserai désormais la clef à la porte jour et nuit. — Ce que je fis.

Pendant que ces choses se passaient à Paris, la famille d'Orléans vivait à Claremont dans la gêne, presque dans la misère, tous, le vieux roi et les jeunes princes, fixant leurs yeux avec anxiété sur l'Assemblée et sur la France. Ils lisaient avidement les journaux, recherchaient les nouveaux arrivants, interrogeaient, attendaient. Quoi? Aucun vent d'en haut ne soufflait de leur côté. Etranges combinaisons du sort! Ils faisaient des vœux ardents pour Louis Bonaparte. *Je suis napoléonien,* disait Louis-Philippe. M. Guizot s'était retiré dans un faubourg de Londres. Il habitait là un petit appartement avec sa famille ayant pour tout domestique une servante anglaise. Le Val-Richer ne rapportait rien, sa maison de la rue de la Ville-l'Évêque n'était pas louée, il négociait vainement avec M. Bastide pour les vingt-trois jours de ses appointements de février, on lui refusait même son traitement de l'Académie française; ses filles vendaient leurs bracelets pour vivre. Il aspirait ardemment à rentrer en France et surtout à rentrer dans la politique, sa vraie et sa seule patrie. — *Hors de là, je ne vis pas,* disait-il.

Que tout cela était petit! et cependant tout marchait vers le progrès et vers le peuple, et Dieu faisait son travail avec ces misères.

[1] En attendant que son appartement fût complètement aménagé, Victor Hugo s'était réfugié dans une des mansardes de la maison. (*Note de l'éditeur.*)

[LA PROCLAMATION À LA PRÉSIDENCE.]

Décembre 1848.

La proclamation de Louis Bonaparte comme président de la République se fit le 20 décembre.

Le temps, admirable jusque-là et qui ressemblait plutôt à la venue du printemps qu'au commencement de l'hiver, avait brusquement changé. Ce fut le premier jour froid de l'année. Les superstitions populaires purent dire que le soleil d'Austerlitz se voilait.

Cette proclamation se fit d'une manière assez inattendue. On l'avait annoncée pour le vendredi. Elle eut lieu brusquement le mercredi.

M. Marrast, le Talleyrand de ce Directoire, jugea prudent de dérober la chose au peuple.

Vers trois heures, les abords de l'Assemblée se couvrirent de troupes. Un régiment d'infanterie vint se masser derrière le palais d'Orsay; un régiment de dragons s'échelonna sur le quai, les cavaliers grelottaient et paraissaient mornes. La population accourait, inquiète, et ne sachant ce que cela voulait dire. Depuis quelques jours on parlait vaguement d'un mouvement bonapartiste. Les faubourgs, disait-on, devaient se porter sur l'Assemblée en criant : — Vive l'empereur! La veille, les fonds avaient baissé de trois francs. Napoléon Bonaparte, le fils de Jérôme, était venu me trouver fort alarmé.

Des groupes, où bourdonnaient toutes sortes de rumeurs confuses, couvraient la place de la Concorde. On y discutait l'élection de Louis Bonaparte. On y blâmait l'Assemblée de n'avoir point exigé avant tout son serment. On y annonçait la venue de dix mille socialistes du faubourg Saint-Antoine qui allaient dissoudre l'Assemblée et « défaire l'empereur ». Les Tuileries étaient fermées et pleines de troupes. La rue de Rivoli était interceptée.

L'Assemblée ressemblait à la place publique. C'étaient plutôt des groupes qu'un parlement. On discutait à la tribune, sans que personne écoutât, une proposition, fort utile d'ailleurs, de M. Leremboure pour régler la publicité des séances et substituer l'imprimerie de l'État, l'ancienne imprimerie royale, à l'imprimerie du *Moniteur*. M. Bureaux de Puzy, questeur, tenait la parole.

Tout à coup, l'Assemblée s'émeut, un flot de représentants, arrivé par la porte de gauche, l'envahit, l'orateur s'interrompt. C'était la commission chargée du dépouillement des votes qui entrait et venait proclamer le nou-

veau président. Il était quatre heures, les lustres étaient allumés, une foule immense aux tribunes publiques, le banc des ministres au complet. Cavaignac, calme, vêtu d'une redingote noire, sans décoration, était à sa place. Il tenait sa main droite dans sa redingote boutonnée et ne répondait pas à M. Bastide qui se penchait par moments à son oreille. M. Fayet, évêque d'Orléans, était sur une chaise devant le général. Ce qui fit dire à l'évêque de Langres, l'abbé Parisis : C'est la place d'un chien et non d'un évêque.

M. de Lamartine était absent.

Les quatre assaillants du 25 novembre, MM. Garnier-Pagès, Pagnerre, Duclerc et Barthélemy Saint-Hilaire étaient à leur banc. Le dernier causait assez cordialement avec M. Altaroche, son voisin, ancien rédacteur en chef du *Charivari,* fait représentant du peuple par la révolution de Février.

Le rapporteur, M. Waldeck-Rousseau, lut un discours froid, froidement écouté. Quand il vint à l'énumération des suffrages obtenus et qu'il arriva au chiffre de Lamartine, 17,940 votes, la droite éclata de rire. Chétive vengeance, sarcasme des impopularités de la veille à l'impopularité du lendemain!

Cavaignac prit congé en quelques paroles dignes et brèves, auxquelles toute l'Assemblée battit des mains. Il annonça que le ministère se démettait en masse et que lui, Cavaignac, déposait le pouvoir. Il remercia l'Assemblée d'une voix émue. Quelques représentants pleuraient.

Titus reginam Berenicem invitus, invitam dimisit.

Puis le président Marrast proclama « le citoyen Louis Bonaparte » président de la République.

Quelques représentants assis autour du banc où avait siégé Louis Bonaparte applaudirent. Le reste de l'Assemblée garda un silence glacial. On quittait l'amant pour prendre le mari.

Armand Marrast appela l'élu du pays à la prestation du serment. Il se fit un mouvement.

Louis Bonaparte, vêtu d'un habit noir boutonné, la décoration de représentant et la plaque de la Légion d'honneur sur la poitrine, entra par la porte de droite, monta à la tribune, prononça d'une voix calme le serment dont le président Marrast prit Dieu et les hommes à témoin, puis lut, avec son accent étranger, qui déplaisait, un discours interrompu par quelques rares murmures d'adhésion. Il fit l'éloge de Cavaignac, ce qui fut remarqué et applaudi. Après quelques minutes, il descendit de la tribune, couvert, non, comme Cavaignac, des acclamations de la Chambre, mais d'un immense cri de : Vive la République! Une voix cria : Vive la Constitution!

Avant de sortir, il alla serrer la main à son ancien précepteur, M. Vieillard, assis à la troisième travée de gauche. Puis le président de l'Assemblée

invita le bureau à accompagner le président de la République et à lui faire rendre jusqu'à son palais les honneurs dus *à son rang.* Le mot fit murmurer la Montagne. Je criai de mon banc : — *A ses fonctions!*

Le président de l'Assemblée annonça que le président de la République avait chargé M. Odilon Barrot de composer le ministère et que l'Assemblée serait informée du nouveau cabinet par un message; que, le soir même, du reste, on distribuerait aux représentants un supplément du *Moniteur.*

On remarqua, car on remarquait tout dans ce jour qui commençait une phase décisive, que le président Marrast appelait Louis Bonaparte *citoyen* et Odilon Barrot *monsieur.*

Cependant les huissiers, leur chef Duponceau à leur tête, les officiers de la Chambre, les questeurs, et parmi eux le général Lebreton en grand uniforme, s'étaient groupés au pied de la tribune; plusieurs représentants s'étaient joints à eux; il se fit un mouvement qui annonçait que Louis Bonaparte allait sortir de l'enceinte. Quelques députés se levèrent, on cria : *Assis! assis!*

Louis Bonaparte sortit; les mécontents, pour marquer leur indifférence, voulurent continuer la discussion de la proposition Leremboure. Mais l'Assemblée était trop agitée pour pouvoir même rester sur ses bancs. On se leva en tumulte et la salle se vida. Il était quatre heures et demie. Le tout avait duré une demi-heure.

Quelques groupes restèrent çà et là. Un représentant, M. Hubert-Delisle, se mit à écrire paisiblement sa correspondance privée à la place que Cavaignac venait de quitter.

Comme je sortais de l'Assemblée, seul, et évité comme un homme qui a manqué ou dédaigné l'occasion d'être ministre, je côtoyai dans l'avant-salle, au pied de l'escalier, un groupe où je remarquai Montalembert, et qui entourait Changarnier en uniforme de lieutenant général de la garde nationale. Changarnier venait de reconduire Louis Bonaparte jusqu'à l'Élysée. Je l'entendis qui disait : Tout s'est bien passé.

Quand je me trouvai sur la place de la Révolution, il n'y avait plus ni troupes, ni foule, tout avait disparu, quelques rares passants venaient des Champs-Élysées, la nuit était noire et froide, une bise aigre soufflait de la rivière, et, en même temps, un gros nuage orageux qui rampait à l'occident couvrait l'horizon d'éclairs silencieux. Le vent de décembre mêlé aux éclairs d'août, tels furent les présages de cette journée.

[NOTES.]

Waldeck-Rousseau. — Son rapport tient une colonne et demie du *Moniteur*. On y remarque cette phrase : C'est le sceau de son inviolable puissance que la nation, par cette admirable exécution donnée à la loi fondamentale, pose elle-même sur la Constitution pour la rendre sainte et inviolable.

Il dit les suffrages exprimés : 7,327,345.

Le citoyen Napoléon Bonaparte.....	5,434,226
Le citoyen Cavaignac.....	1,448,107
Ledru-Rollin.....	370,119
Raspail.....	36,920
Lamartine.....	17,940
Changarnier.....	4,790
Voix perdues.....	12,600

Il rendit compte, sans y insister, des protestations qui contestèrent l'éligibilité de N. B. rappelant sa perte de la qualité de français et sa naturalisation en pays étranger.

Il finit ainsi : Citoyens représentants, il y a neuf mois bientôt vous proclamiez sur le seuil de ce palais la République sortie des luttes populaires du 24 février. Aujourd'hui vous imprimez à votre œuvre le sceau de la ratification nationale. Ayez confiance. Dieu protège la France! (*Très bien! très bien!*)

Ce fut M. Lacrosse, vice-président de l'Assemblée et grand partisan de Cavaignac, qui reçut du président Marrast la mission de reconduire Louis Bonaparte à l'Élysée national le soir de son installation. On avait des craintes assez sérieuses sur le trajet. Un rapport de police, fort explicite, annonçait qu'un *groupe de rouges* stationnerait sur la place Louis XV à la tête du pont de la Concorde, du côté des Champs-Élysées, afin de pouvoir s'échapper plus aisément, et que de ce groupe plusieurs coups de pistolet seraient tirés sur la voiture du président de la République.

M. Lacrosse, sans parler à Louis Bonaparte de ce détail, prit la gauche au fond de la voiture, à côté du président, place qui était la sienne et qui le mettait du côté des coups de pistolet.

Du reste on passa le pont, et l'on ne trouva personne à l'endroit indiqué. Les assassins avaient reculé ou les espions avaient menti. Deux suppositions vraisemblables entre lesquelles on peut choisir.

[LE PREMIER DÎNER.]

24 décembre 1848.

Louis Bonaparte a donné son premier dîner, hier samedi, 23, deux jours après sa proclamation comme président de la République.

La Chambre chômait à cause de la Noël.

J'étais chez moi, à mon nouveau logis de la rue de la Tour-d'Auvergne, occupé à je ne sais quelles bagatelles, *totus in illis,* lorsqu'on me remit un pli à mon adresse, apporté par un dragon. Je décachetai l'enveloppe et j'y trouvai ceci :

« L'officier d'ordonnance de service a l'honneur d'informer M. le général Changarnier qu'il est invité à dîner à l'Élysée-National, aujourd'hui samedi, à sept heures. »

J'écrivis au-dessous : « Remis par erreur à M. Victor Hugo », et je renvoyai la lettre par le dragon qui l'avait apportée.

Une heure après arriva une lettre de M. de Persigny, ancien compagnon de complots du prince Louis, aujourd'hui son secrétaire des commandements. Cette lettre contenait force excuses pour l'erreur commise et me prévenait que j'étais du nombre des invités. Ma lettre avait été adressée par mégarde au représentant de la Corse, M. Conti.

En tête de la lettre de M. de Persigny, il y avait ceci, écrit à la main : *Maison du Président.*

Je remarquai la forme de ces invitations tout à fait semblable à la forme employée par le roi Louis-Philippe. Comme je tenais à ne rien faire qui pût ressembler à de la froideur calculée, je m'habillai, il était six heures et demie, et je me rendis sur-le-champ à l'Élysée.

Sept heures et demie sonnaient quand j'y arrivai.

Je jetai en passant un coup d'œil au sinistre portail de l'hôtel Praslin qui touche à l'Élysée. La grande porte cochère verte, encadrée entre deux colonnes doriques du temps de l'empire, était close, morne, vaguement dessinée par la lueur du réverbère.

La porte de l'Élysée était fermée à un battant, deux factionnaires de la ligne la gardaient, la cour était à peine éclairée, un maçon la traversait dans ses habits de travail, portant une échelle sur son dos, presque toutes les vitres des fenêtres des communs à droite étaient brisées et raccommodées avec du papier.

J'entrai par la porte du perron. Trois hommes de service en habit noir m'y reçurent, l'un m'ouvrit les portes, l'autre me débarrassa de mon manteau, le troisième me dit : — Monsieur, au premier. — Je montai par l'escalier d'honneur, il y avait un tapis et des fleurs, mais je ne sais quoi de froid et de dérangé qui sentait l'emménagement.

Au premier, un huissier me dit : — Monsieur vient pour dîner? — Oui, dis-je, est-ce qu'on est à table? — Oui, Monsieur. — En ce cas, je m'en vais.

L'huissier se récria :

— Mais, Monsieur, presque tout le monde est arrivé qu'on était déjà à table, entrez. On compte sur Monsieur.

Je remarquai cette exactitude militaire et impériale, qui était l'habitude de Napoléon. Chez l'empereur, *sept heures* voulait dire *sept heures.*

Je traversai l'antichambre, puis un salon où je laissai mon chapeau, et j'entrai dans la salle à manger.

C'était une pièce carrée, lambrissée dans le goût empire, à boiseries blanches. Aux murs, des gravures et des tableaux, du choix le plus misérable, entre autres la *Marie Stuart écoutant Rizzio* du peintre Ducis. Autour de la salle un buffet. Au milieu une table longue arrondie aux deux extrémités où siégeaient une quinzaine de convives. Cette table avait un haut bout dirigé vers le fond de la salle où était assis le président de la République. Il avait à ses côtés deux femmes, à sa droite, la marquise du Hallays-Coëtquen, née princesse de Chimay (Tallien); à sa gauche, M^me^ Conti, mère du représentant.

Le président se leva quand j'entrai. J'allai à lui, nous nous prîmes la main. — J'ai improvisé ce dîner, me dit-il, je n'ai que quelques amis chers, j'ai espéré que vous voudriez bien être du nombre. Je vous remercie d'être venu. Vous êtes venu à moi, comme je suis allé à vous, simplement. Je vous remercie.

Il me prit encore la main. Le prince de la Moskowa, qui était à côté du général Changarnier, me fit une place à côté de lui et je m'assis à la table. Je me hâtai et mis les morceaux doubles, car le président avait fait interrompre le dîner pour me donner « le temps de rejoindre ». On était au second service.

J'avais en face de moi le général Rulhières, ancien pair, ministre de la guerre, le représentant Conti et Lucien Murat. Les autres convives m'étaient inconnus. Il y avait parmi eux un jeune chef d'escadron, décoré de la Légion d'honneur. Ce chef d'escadron seul était en uniforme; les autres étaient en frac. Le prince avait un habit noir, avec la rosette de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

Chacun causait avec son voisin. Louis Bonaparte paraissait préférer à sa voisine de gauche sa voisine de droite. La marquise du Hallays a trente-six ans, et les paraît. De beaux yeux, peu de cheveux, la bouche laide, la peau blanche, la gorge éclatante, le bras charmant, les plus jolies petites mains du monde, les épaules admirables. Elle est séparée en ce moment de M. du Hallays. Elle a fait huit enfants, les sept premiers avec son mari. Il y a quinze ans qu'elle s'est mariée. Dans les premiers temps de son mariage, elle venait trouver son mari au salon en plein jour, elle lui disait : — Viens donc! — et elle l'emmenait se coucher. Quelquefois un domestique venait dire : — M^me^ la marquise demande M. le marquis. — Le marquis obéissait. Cela faisait sourire les assistants.

Aujourd'hui le marquis et la marquise sont brouillés.

— Vous savez, me dit tout bas La Moskowa, elle a été la maîtresse de Napoléon, fils de Jérôme, elle est maintenant à Louis. — Eh bien, fis-je, changer un Napoléon pour un Louis, cela se voit tous les jours.

Ces méchants calembours ne m'empêchaient pas de manger, et j'observais.

Les deux femmes assises aux côtés du président avaient des chaises carrées par le haut. Celle du président était surmontée d'un petit chef arrondi. Au moment d'en tirer quelque induction, je regardai les autres chaises et je vis que quatre ou cinq convives, du nombre desquels j'étais moi-même, avaient des chaises pareilles à celle du président. Ces chaises étaient en velours rouge à clous dorés. Une remarque plus sérieuse, c'est que tous les assistants appelaient le président de la République *Monseigneur* et *Votre Altesse.* Moi qui l'appelais *Prince,* j'avais l'air d'un démagogue.

Le prince me demanda des nouvelles de ma femme, puis s'excusa beaucoup de la rusticité du service.

— Je ne suis pas encore installé, me dit-il, avant-hier, quand je suis arrivé, c'est à peine si j'avais un matelas pour me coucher.

Cela n'était pas étonnant, Cavaignac ayant fait le lit de Bonaparte.

Le dîner était médiocre et le prince avait raison de s'excuser. Le service en porcelaine blanche commune, l'argenterie bourgeoise, usée et grossière. Au milieu de la table, il y avait un assez beau vase en craquelé, monté en cuivre doré du mauvais goût Louis XVI.

Cependant nous entendions une musique dans une salle voisine. — C'est une surprise, nous dit le président, ce sont les musiciens de l'Opéra.

Un moment après, on nous passa un programme écrit à la main qui indiquait les cinq morceaux qu'on était en train d'exécuter :

1° Prière de *la Muette;*

2° Fantaisie sur des airs favoris de la Reine Hortense;

3° Final de *Robert Bruce;*

4° *Marche républicaine;*

5° *La Victoire,* pas redoublé.

Dans la disposition d'esprit assez inquiète que je partageais avec toute la France, au moment où j'écrivais ceci, je ne pus m'empêcher de remarquer cette *Victoire,* pas redoublé, venant après la *Marche républicaine.*

Je me levai de table ayant encore faim.

Nous passâmes dans le grand salon, séparé de la salle à manger par le salon d'attente que j'avais traversé en entrant.

Ce grand salon était fort laid, blanc avec des figures dans le goût de Pompéi sur les panneaux, tout l'ameublement dans le style empire, excepté les fauteuils en tapisserie et or d'un assez beau goût rocaille. Il y avait trois fenêtres cintrées auxquelles répondaient de l'autre côté du salon trois grandes glaces de même forme, dont l'une, celle du milieu, était une porte. Les rideaux des fenêtres étaient d'un beau satin blanc à ramages perse fort riches.

Pendant que nous causions, le prince de la Moskowa et moi, socialisme, montagne, communisme, etc., Louis Bonaparte vint et me prit à part.

Il me demanda ce que je pensais du moment. Je fus réservé. Je lui dis que les choses s'annonçaient bien, que la tâche était rude, mais grande, qu'il fallait rassurer la bourgeoisie et satisfaire le peuple, donner aux uns le calme et aux autres le travail, la vie à tous; qu'après trois petits gouvernements, les Bourbons aînés, Louis-Philippe et la République de février, il en fallait un grand; que l'empereur avait fait un grand gouvernement par la guerre, qu'il devait, lui, faire un grand gouvernement par la paix; que le peuple français, étant illustre depuis trois siècles, ne voulait pas devenir ignoble; que c'était cette méconnaissance de la fierté du peuple et de l'orgueil national qui avait surtout perdu Louis-Philippe; qu'il fallait, en un mot, décorer la paix.

— Comment? me dit Louis-Napoléon.

— Par toutes les grandeurs des arts, des lettres, des sciences, par les victoires de l'industrie et du progrès. Le travail populaire peut faire des miracles. Et puis, la France est une nation conquérante. Quand elle ne fait pas de conquête par l'épée, elle veut en faire par l'esprit. Sachez cela et allez. L'ignorer vous perdrait.

Il a paru pensif et s'est éloigné. Puis il est revenu et m'a remercié vivement.

Nous nous remîmes à causer. Nous parlâmes de la presse. Je lui conseillai de la respecter profondément, et de faire à côté une presse de l'État. — L'État sans journal, au milieu des journaux, lui dis-je, se bornant à faire du gouvernement pendant qu'on fait de la publicité et de la polémique, ressemble aux chevaliers du XIV^e^ siècle qui s'obstinaient à se battre à l'arme

blanche contre les canons à feu; ils étaient toujours battus. Je vous accorde que c'était noble, vous m'accorderez que c'était bête.

Il me parla de l'empereur. — C'est ici, me dit-il, que je l'ai vu pour la dernière fois. Je n'ai pu rentrer dans ce palais sans émotion. L'empereur me fit amener et posa sa main sur ma tête. J'avais sept ans. C'était dans le grand salon d'en bas.

Puis Louis Bonaparte me parla de la Malmaison.

— On l'a respectée. Je l'ai visitée en détail, il y a six semaines. Voici comment. J'étais allé voir M. Odilon Barrot à Bougival. — Dînez avec moi, me dit-il. — Je veux bien. — Il était trois heures. — Qu'allons-nous faire en attendant le dîner? — Allons voir la Malmaison, dit M. Barrot.

Nous partîmes. Nous étions tous deux seuls. Arrivés à la Malmaison, nous sonnâmes. Un portier vint ouvrir la grille. M. Barrot prit la parole : — Nous voudrions voir la Malmaison.

Le portier répondit : — Impossible.

— Comment! impossible!

— J'ai des ordres.

— De qui?

— De Sa Majesté la reine Christine, à qui est le château à présent.

— Mais monsieur est un étranger qui vient exprès.

— Impossible.

— Parbleu! s'écria M. Odilon Barrot, il est curieux que cette porte soit fermée au neveu de l'empereur!

Le portier tressaillit et jeta son bonnet à terre. C'était un vieux soldat, auquel on avait fait cette retraite.

— Le neveu de l'empereur! s'écria-t-il. Oh! sire, entrez!

Il voulait baiser mes habits.

Nous visitâmes le château. Tout y est encore à peu près à sa place. J'y ai presque tout reconnu, le cabinet du premier consul, la chambre de ma mère, la mienne. Les meubles sont encore les mêmes dans beaucoup de chambres. J'ai retrouvé un petit fauteuil que j'avais quand j'étais enfant. —

Je dis au prince : — Voilà. Les trônes tombent, les fauteuils restent.

Pendant que nous causions, quelques personnes vinrent, entre autres M. Duclerc, l'ex-ministre des finances de la Commission exécutive, puis une vieille femme en velours noir que je ne connaissais pas, puis lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, que le prince emmena vivement dans un salon voisin. J'ai vu le même lord Normanby emmené de même par le roi Louis-Philippe.

Le prince dans son salon avait l'air timide et point chez lui. Il allait et venait d'un groupe à l'autre plutôt comme un étranger embarrassé que

comme le maître de la maison. Du reste, il parle à propos et quelquefois avec esprit.

Il a vainement essayé de me faire expliquer sur son ministère. Je ne voulais lui en dire ni bien ni mal.

Ce ministère n'est d'ailleurs qu'un masque, ou pour mieux dire, un paravent qui cache un magot. Thiers est derrière. Cela commence à gêner Louis Bonaparte. Il faut qu'il tienne tête à huit ministres qui tous cherchent à l'amoindrir. Chacun tire la nappe à soi. Parmi ces ministres, quelques ennemis avoués. Les nominations, les promotions, les listes, arrivent toutes faites de la place Saint-Georges. Il faut accepter, signer, endosser.

Hier, Louis Bonaparte se plaignait au prince de la Moskowa; il disait spirituellement : — Ils veulent faire de moi le prince Albert de la République.

Odilon Barrot paraît triste et découragé. Aujourd'hui, il est sorti du Conseil, l'air accablé. M. de la Moskowa était là. — Eh bien? a-t-il dit, comment vont les choses? Odilon Barrot a répondu : — Priez pour nous!

— Diable! a dit La Moskowa, voilà qui est tragique!

Odilon Barrot a repris : — Que voulez-vous que nous fassions! Comment rebâtir cette vieille société où tout s'écroule? L'effort qu'on fait pour l'étayer achève de l'ébranler. On y touche, elle tombe. Ah! priez pour nous!

Et il a levé les yeux au ciel.

Je suis sorti de l'Élysée vers dix heures. Comme je m'en allais, le président m'a dit : — Attendez un instant. — Puis il est entré dans une pièce voisine, et est ressorti un moment après avec des papiers qu'il m'a remis dans la main en disant : — Pour M^me^ Victor Hugo. — C'étaient des billets d'entrée pour voir la revue d'aujourd'hui, de la galerie du Garde-Meuble.

Et tout en m'en allant je songeais. Je songeais à cet emménagement brusque, à cette étiquette essayée, à ce mélange de bourgeois, de républicain et d'impérial, à cette surface d'une chose profonde qu'on appelle aujourd'hui : le président de la République, à l'entourage, à la personne, à tout l'accident. Ce n'est pas une des moindres curiosités et un des faits les moins caractéristiques de la situation, que cet homme auquel on peut dire et on dit en même temps et de tous les côtés à la fois : prince, altesse, monsieur, monseigneur et citoyen.

Tout ce qui passe en ce moment met pêle-mêle sa marque sur ce personnage à toutes fins.

[LOUIS BONAPARTE INCOGNITO[1].]

Louis Bonaparte était à Paris depuis deux jours, logé à l'*hôtel du Rhin,* place Vendôme, que personne dans l'hôtel, pas même le maître de la maison, ne s'en doutait. Ce sont les fils Bertrand qui, en leur qualité de quêteurs de soupe et de tondeurs de nappe, ont découvert le prince. Ils l'ont flairé, épié, guetté, observé, dépisté, puis ils ont couru à l'*hôtel du Rhin.*

Ils ont dit au maître de l'auberge : — Savez-vous qui vous avez chez vous? — Non, bah, qui? — Le prince Louis Napoléon. — Ça? c'est un nommé monsieur ..... (un nom quelconque que le prince avait donné. Je l'ai su et oublié). — Nous vous disons que c'est le prince Louis.

Le maître de l'hôtel n'en a rien cru. Il lui semblait nécessaire que le prince Louis ressemblât à l'empereur Napoléon. Or, le prince Louis ne ressemble qu'à Lockroy, du Théâtre-Français. Cependant l'aubergiste rencontrant le prince dans l'escalier s'est hasardé à lui dire en ôtant son bonnet : — Monsieur ne sait pas ce qu'on dit? — Non, a répondu M. Louis. — On dit que Monsieur est le prince Louis Bonaparte. — On a raison. C'est moi.

L'aubergiste est tombé du haut de la colonne.

A son arrivée à Paris, Louis Bonaparte se logea place Vendôme. M^lle^ George alla le voir. Ils causèrent assez longtemps. Tout en causant, Louis Bonaparte mena M^lle^ George à une fenêtre d'où l'on voyait la colonne et lui dit : — Je passe ma journée à regarder cela.

— C'est bien haut! dit M^lle^ George.

Septembre 1848.

[1] Le manuscrit de ce fragment ne date pas cette anecdote. Victor Hugo fait-il allusion au très court passage de Louis Bonaparte à Paris pendant la révolution de février? En effet, Louis Bonaparte n'attendit même pas la chute de Louis-Philippe pour rentrer à Paris secrètement; et ayant offert, le 25 février, ses services au gouvernement provisoire, celui-ci l'invita à repartir sur-le-champ. Cet ordre fut exécuté le 26, mais Louis Bonaparte protesta de la pureté de ses intentions. (*Note de l'éditeur.*)

THIERS ET MOLÉ.

Décembre 1848.

Deux hommes gênaient Louis Bonaparte à force de trop vouloir le servir, M. Thiers et M. Molé. Ils le servaient jusqu'à se substituer à lui. M. Molé représentait les vanités de tous les anciens pouvoirs groupés et coalisés autour du nouveau; M. Thiers représentait les peurs de la bourgeoisie. Or, les vanités et les peurs, deux forces immenses, les mettre contre soi, c'était sombrer à coup sûr et avant peu. Louis Bonaparte voulut écarter les deux hommes, ce qui déjà était difficile, et les satisfaire en les écartant, ce qui était plus difficile encore. Il offrit à M. Thiers l'ambassade de Londres; M. Thiers déclina l'offre avec hauteur. Il offrit à M. Molé l'ambassade d'Espagne, M. Molé répondit : *Il y a vingt-huit ans que j'ai refusé cela.*

Tous deux restèrent donc, froissés et mécontents, près de Louis Bonaparte inquiet.

Décembre 1848.

Une curiosité du moment qui s'écoule, c'est que Louis Bonaparte a pour ministre M. de Malleville qui, en 1840, le fit arrêter (étant sous-secrétaire d'État de l'intérieur) et, pour conseillers intimes, M. Thiers qui, comme président du conseil, le fit juger, et M. Molé qui, comme pair, le condamna.

[LES DÉBUTS DU MINISTÈRE.]

Cette première séance (du 26 décembre) fut mauvaise pour le nouveau ministère. Succès de surface, échec au fond. On s'étonna de voir Odilon Barrot, vieux jurisconsulte, trébucher du premier pas à un texte de loi. L'avocat rencontra une chicane à son début, et Ledru-Rollin fut pour Odilon Barrot en 1848 ce qu'Odilon Barrot avait été pour Guizot en 1830.

Et puis, le jour où Odilon Barrot, après dix-huit ans d'opposition, passa du banc des tribuns au siège des hommes d'État, son éloquence parut ce qu'elle était, toute de sentiment, trop haute pour les affaires, pas assez grande pour les idées. Or, les esprits propres au gouvernement ne sont que de deux sortes, hommes d'affaires ou hommes d'idées. En politique, les hommes de sentiment dégénèrent promptement en hommes d'opinions et d'hommes d'opinions en hommes de partis. Avec ces éléments, sentiment, opinion, logique des partis, on fait de la passion, on ne fait pas du pouvoir. C'est un danger qu'un trop long séjour dans l'opposition; cela gâte la main. On ne tient pas le gouvernail de la même manière dont on pousse le bélier. Les habitudes d'impulsion se prennent selon le travail qu'on fait, et vous restent. Odilon Barrot l'éprouva. Le pas était difficile, il s'en tira mal. Pendant qu'il parlait, les hommes qui se souvenaient du gouvernement de la veille disaient : *Où est Dufaure?* et ceux qui se souvenaient du gouvernement de l'avant-veille disaient : *Où est Guizot?*

M. Guizot et M. Dufaure en effet, quoique fort divers et fort inégaux, avaient l'un et l'autre cette rare qualité de l'orateur homme d'État, peu enviable pour les cœurs honnêtes, mais la plus utile de toutes peut-être, qui consiste à embrouiller les questions par une série d'éclaircissements. Ils expliquent si bien les choses qu'on n'y comprend plus rien. Ils ont une clarté qui obscurcit. Ils sont si nets, si lucides, qu'on se récrie à chaque instant : Comme c'est vrai! comme c'est juste! comme c'est lumineux! Ils font le jour, et quand ils ont bien fait le jour, on n'y voit plus goutte. Qualité rare, je le répète, triste, mais nécessaire dans les assemblées, car ces cohues se conduisent bien plutôt par les ombres qu'on y jette que par les lumières qu'on y répand. Voulez-vous gouverner un parlement? ne mentez sur rien, ne trompez personne, cela est grossier; embrouillez tout.

L'Assemblée nationale, toujours éprise en secret de Cavaignac, livrée par la nation à Louis Bonaparte comme une fille mariée contre son gré qui songe

à son amant dans le lit de son mari, reçut mal Odilon Barrot, et lui céda pourtant. Elle lui accorda tout, même l'illégalité qu'il lui demandait; car n'ayant pas su mourir avec honneur, elle ne pouvait plus désormais que vivre avec déshonneur.

Elle se montra tout à la fois taquine et plate, ne voulant pas acclamer et n'osant pas résister. Elle en était à mettre entre elle et le pouvoir nouveau on ne sait quelles misères qui étaient des griefs et qui n'étaient pas des obstacles. Son président, M. Marrast, avait été jusqu'à marchander sa visite au président de la République.

— Quelle politesse lui avez-vous faite? demandait M. Lacrosse à M. Marrast.

— Je lui ai envoyé ma carte.

— Votre carte?

— Oui.

— Vous appelez cela une politesse?

— Oui.

— J'appelle cela une impertinence.

M. Marrast comprit et fit la visite.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[L'INCIDENT MALLEVILLE.]

Décembre 1848.

Voici comment le cabinet Odilon Barrot s'est formé. On a pris des queues auxquelles on a dit de chercher des têtes. Ainsi c'est M. de Tracy qui a amené M. Passy. — Comment voulez-vous que je sois de ce ministère? disait Passy. — J'en suis bien, moi! a dit Tracy.

On eût dû faire le contraire : les têtes d'abord.

La situation du président était, du reste, et est fort difficile. Il est obligé de s'entendre avec son cabinet, qui est forcé de s'entendre avec la rue de Poitiers, qui est contrainte de s'entendre avec le parti légitimiste, qui s'entend avec le duc de Bordeaux. Vous voyez les deux bouts du fil, l'un au pied de Louis Bonaparte, l'autre dans les mains de Henri V. Il est désagréable de se rêver empereur et de se réveiller pantin. C'est un peu là le résultat du suffrage du 10 décembre.

Hier, 29 décembre, le conflit a éclaté, la première rupture s'est faite. Louis Bonaparte a voulu nommer directeur des Musées le comte de Nieuwerkerke, amant de la princesse Mathilde Demidoff, fille de Jérôme. M. de Nieuwerkerke est un homme du monde, sculpteur distingué et beau garçon. Le choix était fort acceptable. Mais il s'est trouvé que, par grand hasard, février avait eu la main heureuse en remplaçant M. de Cailleux dans la direction des Musées. Les gens d'alors avaient pris Jeanron, républicain et peintre de talent. Jeanron a admirablement fait. Il a tiré de l'ombre un tas de merveilles inconnues et aujourd'hui le vieux musée, grâce à lui, est un musée nouveau. Le chasser pour sa peine, c'était gauche. Et puis, me disait B., le chasser pour un gentilhomme, pour un amant de la princesse, ceci eût fait crier à la fois la démagogie qui est envieuse et la bourgeoisie qui est prude. On mettait du coup contre soi ces deux choses farouches, l'esprit d'égalité des sans-culottes et la vertu des bourgeois.

M. de Malleville, ministre de l'intérieur, a résisté. Il a dit : — J'en parlerai au conseil. — Le prince Louis, oubliant le président, a riposté par une lettre impérative, et le ministre, oubliant le prince, a répliqué par un billet impertinent. Brouille complète. M. de Malleville a dit : *Ce président est un polisson.* Deux heures après, sa démission était donnée. Il se mêlait à cela un massacre de préfets *rouges* qu'il voulait, et l'amnistie dont il ne voulait pas. Ainsi, une

cause politique, l'amnistie, et une cause domestique, Nieuwerkerke, il n'en fallait pas tant, le cabinet s'est fêlé. L'échec sur le sel a achevé l'ébranlement. Tout ce qui ne tenait pas à un bon clou est tombé. Malleville a entraîné Bixio. Passy, quoique plus secoué en apparence par le choc de la Chambre, est resté en place, son clou, à lui, étant solide. Le clou de Passy, c'est Thiers.

L'affaire Nieuwerkerke est mauvaise. On en chuchote, et l'on ajoute que Louis Bonaparte est bien forcé d'en passer par où veut la princesse Mathilde, sa cousine étant sa caissière. Le 10 décembre aurait coûté, dit-on, deux cent mille francs, avancés par M^me^ Mathilde. Il est curieux que ce soit l'argent de ce mougick russe Demidoff qui fasse les frais de nos élections républicaines.

A propos du comte Demidoff, on a fait sur lui ce distique :

Mon père m'a fait serf,
Ma femme m'a fait cerf.

Les détails sur l'incident Nieuwerkerke ont foisonné dans les racontages des salons. Le président aurait écrit à M. de Malleville une lettre ainsi conçue : — Monsieur le Ministre, vous ne m'avez pas encore apporté à signer la nomination de M. de Nieuwerkerke. Je suis forcé de vous en témoigner mon mécontentement. — Vous ne me communiquez pas vos correspondances secrètes avec l'extérieur. J'entends qu'elles me soient soumises. — Vous négligez de me transmettre à leur arrivée les dépêches télégraphiques. Ayez ce soin à l'avenir. — J'attends toujours les dossiers des affaires de Strasbourg et de Boulogne. Veuillez me les envoyer. Je vous en avais prié, je vous l'ordonne. — Occupez-vous aussi d'exécuter mes intentions quant aux changements de préfets. (La nomination de M. Bohain.) — Il ne faut pas que les ministres que j'ai nommés s'imaginent qu'ils feront de moi quelque chose comme le grand électeur de l'abbé Sieyès. — Louis Bonaparte.

M. de Malleville envoya la missive à M. Odilon Barrot avec ce mot : — *Ci-joint une lettre insolente du président, et ma démission.*

Le lendemain matin, Odilon Barrot entrait chez le prince de grand matin.

— Vous attendez sans doute ma visite?

— Ma foi, non.

— Voici la démission du cabinet.

Le prince s'amenda, le cabinet resta. Seuls Malleville et Bixio s'obstinèrent.

Au milieu de tout cela, Louis Bonaparte donnait hier à dîner à Émile de Girardin, recevait les frères Dupin et disait à mon fils qui lui parlait d'Odilon Barrot : — *Ce n'est pas un homme pratique.* Il ajoutait en parlant de son cabinet et du vote de la Chambre sur le sel : — *Donneront-ils leur démission? Comment vont-ils se tirer de là?* prenant ainsi des façons de roi constitutionnel qui ne vont pas à un président, croyant bien faire, mais se trompant. Ce qui

est excellent dans la bouche du roi d'Angleterre est absurde dans la bouche du président des États-Unis. Pourquoi? C'est que le roi n'est pas responsable et que le président l'est.

Chose étrange et frappante, il a ce droit, que n'a pas le roi constitutionnel, de dire à la majorité du parlement : — Je ne veux pas de votre volonté. Je veux gouverner sans vos hommes. — En effet, sa tête est en jeu. Le gouvernement d'un président de république doit être de toute nécessité un gouvernement personnel. Nous sommes destinés peut-être à ceci qu'après avoir vu tomber le roi Louis-Philippe pour avoir voulu gouverner comme un président, nous verrons tomber le président Louis Bonaparte pour vouloir gouverner comme un roi.

En attendant la Chambre fait des calembours à la fin de cette année 1848, fatale au vieux régime. — Nous entrons dans l'empire, disait un député. — Comment! nous en sortons! a dit un autre.

Et puis on dit du changement de ministère : — *Faucher fauche Malleville et Lacrosse crosse Faucher.*

[CHEZ LAMARTINE.]

Le 30 décembre 1848 fut un samedi. Le samedi était le jour de réception de M. de Lamartine; M. de Girardin alla le voir; tant d'évènements étaient survenus depuis leur rupture que le rapprochement était devenu possible. En politique, les évènements qui éloignent les dates rapprochent les hommes. On parla de l'élection du président. M. de Lamartine, blanc, courbé depuis février, vieilli de dix ans en dix mois, était calme, souriant et triste. Il prenait avec gravité son échec. — *Je n'ai rien à dire, le suffrage universel m'a conspué. Je n'accepte ni ne refuse le jugement. J'attends.* — Il avait raison d'attendre, car les personnages comme Lamartine peuvent être jugés en première instance par la raison des hommes, mais ne sont jamais jugés en dernier ressort que par la raison des choses.

Du reste toujours le même; noble, tranquille, généreux, tout entier au pays, poussant le patriotisme jusqu'au dévouement, et le dévouement jusqu'à l'abnégation. Il y eut un moment où il dit une parole remarquable. — Émile de Girardin lui disait : — Le ministère chétif qu'on vient de faire, sur le conseil intéressé de Thiers, est une faute peut-être irréparable. Louis Bonaparte eût dû appeler à lui toutes les renommées, tous les talents, toutes les illustrations de la France et en composer son cabinet. —

Quelqu'un interrompit : — Mais comment auriez-vous fait pour vous assurer le consentement de tous ces hommes?

— Je ne le leur eusse pas demandé, répondit Girardin. J'eusse simplement mis dans *le Moniteur,* moi, Louis Bonaparte, chef de l'État, un manifeste dans lequel j'aurais invoqué le patriotisme de tous les hommes capables, les nommant aux plus hautes fonctions, et les rendant responsables devant la France de leur refus, et à la suite de ce manifeste j'eusse publié, sans avoir consulté les intéressés, un cabinet où on eût trouvé M. Odilon Barrot, M. Thiers, M. Molé, M. Bugeaud, M. Berryer, M. Dufaure, M. Changarnier, M. Victor Hugo et M. de Lamartine ici présent. J'affirme que, la chose ainsi faite, tous eussent accepté.

— Vous avez raison, s'écria M. de Lamartine, en ces termes et de cette façon, j'eusse accepté du président de la République un ministère quelconque, le dernier, celui dont personne n'aurait voulu.

Et évidemment, en parlant ainsi, il entendait au fond de sa conscience une voix qui lui disait : — *Et plus ce ministère aurait été petit, plus tu aurais été grand.*

NOTES COMPLÉMENTAIRES.

CHAMBRE DES PAIRS. — VOTE NOMINAL.

I

PROCÈS DE JOSEPH HENRI. — 1846.

Avant l'appel du premier nom, le chancelier, voulant faire comprendre aux nouveaux pairs qu'il leur serait peut-être utile de connaître avant de voter l'avis des anciens, a rappelé que, bien que l'usage fût de commencer l'appel par les derniers reçus, chaque pair avait le droit de s'abstenir au premier tour et de réserver son vote pour le second.

Peu de pairs ont usé de cette faculté.

Le marquis de Malleville, dernier pair reçu, s'est levé le premier. Il est petit, brun, maigre, d'une quarantaine d'années. Il a parlé assez facilement, trop longuement, surtout pour une première fois. Autour de moi on disait : Est-ce qu'il a été avocat? Il a cité le fait d'un vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet pendu en 1595 pour avoir dit : *Est-ce qu'il ne se rencontrera pas par la volonté divine un homme de bien qui fasse à Henri IV comme il a été fait à Henri III?*

Le général Marbot s'est écrié derrière moi : Voilà qui est remonter un peu haut. — M. de Malleville a conclu en déclarant Joseph Henri coupable d'attentat contre la personne du roi.

Le comte de Cornudet, son voisin et qui paraît son ami, grand bel homme de haute taille avec un collier de barbe et la mise d'un élégant, a voté comme lui. C'est aussi un nouveau pair.

Plusieurs votes ont suivi. Le général Trézel a déclaré l'accusé coupable d'attentat à la vie du roi. Le général Trézel était colonel il y a vingt ans et chef d'état-major du comte Guilleminot dans la guerre d'Espagne de 1823.

Le général Fabvier, qui commandait presque à la même époque la légion philhellène dans la guerre de l'indépendance de la Grèce, a émis un vote laconique où perçait l'indulgence.

Rien de remarquable dans les votes suivants qui se rattachaient tous à l'attentat contre la vie ou à l'attentat contre la personne, sans qu'il fût possible de distinguer si, dans la pensée des juges, cette différence dans le crime apportait une différence dans la pénalité, la peine prononcée par le code étant la même pour les deux cas, la mort. MM. Vincent Saint-Laurent et le baron Crouzeilles, conseillers à la cour de cassation, ont seuls fait entrevoir qu'il y avait une nuance dans leur esprit.

Un incident a pourtant marqué le commencement du tour d'opinion. Le général Jacqueminot, appelé un des premiers, a déclaré qu'il y avait attentat contre la vie de Sa Majesté, et, pour le prouver, a raconté une conversation qu'il avait eue avec l'accusé immédiatement après son arrestation, conversation dans laquelle Joseph Henri, qui était garde national, lui aurait dit : — Monsieur le général Jacqueminot, j'ai tiré sur le roi. Je suis un homme perdu. — De toutes parts on s'est écrié : — Mais vous vous faites témoin, vous n'êtes plus juge! M. le chancelier a fait observer au général Jacqueminot qu'en effet il venait de quitter le rôle de juge pour la fonction de témoin, et qu'il conviendrait qu'il s'abstînt de juger. — Le général, avec quelque humeur, a dit que c'était bien et qu'il se départait.

Trente-deux pairs ont voté avant moi. A l'appel de mon nom, je me suis levé et j'ai dit :

— Il me répugne presque de déclarer cet homme coupable et de le déclarer innocent.

J'y répugne surtout à cause de la manière dont les questions sont posées.

On me demande s'il y a eu attentat contre la vie ou contre la personne du roi; je réponds, non. Il n'y a pas eu attentat contre la vie du roi, la vie du roi n'a pas été, n'a pas pu être atteinte. Il n'y a pas eu attentat contre la personne du roi. La personne du roi n'a pas été, n'a pas pu être atteinte. Cependant, Messieurs, quelque chose a été atteint; ce n'est pas la vie du roi, ce n'est pas la personne du roi. — C'est la majesté royale.

Il y a eu attentat contre la majesté royale.

Maintenant, cet attentat a-t-il été volontaire, prémédité, intentionnel?

Examinons :

Messieurs les pairs, cette étrange affaire peut être considérée sous deux aspects; elle offre à l'esprit deux hypothèses : l'hypothèse de l'intention du régicide, l'hypothèse de l'intention du suicide.

Placez-vous au point de vue de l'intention du régicide, tout est obscur; placez-vous au point de vue de l'intention du suicide, tout devient clair. Est-ce un régicide? Les motifs manquent, les moyens sont chétifs; deux pistolets de poche tenus par deux mains qui tremblent; point de haine contre le roi; nul dissentiment politique; l'accusé n'est d'aucun parti; l'accusé ne lit pas de journaux; l'accusé a horreur de *tous ceux-là*, comme il les appelle, qui ont attenté à la vie du roi; le procureur général déclare que l'accusé professe *admiration et respect pour Sa Majesté*, l'homme fait un signe de tête et s'incline en marque d'assentiment; je le répète, au point de vue du régicide toute l'affaire est obscure et impénétrable, au point de vue du suicide, je l'ai dit, elle est parfaitement claire; quel besoin en effet de motifs de haine, de fanatisme politique, de pistolets sûrs, de coup d'œil ferme, de main énergique, quel besoin de combinaisons habiles et infaillibles pour un crime simulé, pour un attentat qui n'en est pas un? Le fait ne sera qu'un prétexte, l'apparence suffira, si grossière qu'elle soit. L'accusation s'y trompera, du moins l'accusé l'espère; la peine capitale sera prononcée, le régicide sera manqué; oui, mais le suicide sera consommé.

Pour qu'aucun élément essentiel ne fasse défaut à l'accusation, Joseph Henri prépare et laisse derrière lui un écrit où il se charge le plus qu'il peut. Cet écrit, il l'intitule *préméditation*, chose absurde, si c'est un régicide; logique, si c'est un suicide.

Vous le voyez, Messieurs, d'un côté, obscurité profonde; de l'autre, clarté parfaite; d'un côté, trouble, embarras, doute, contradiction, mystère, problème; de l'autre, évidence. Ainsi l'accusation examinée, point de régicide.

Intention de suicide! Rien de plus.

En deux mots, c'est un suicide avec des pistolets chargés à poudre.

Rien de plus? Est-ce là vraiment tout? Ne reste-t-il pas quelque chose encore? Est-ce que nous devons nous borner, cela posé, cela dit, cela établi, cela prouvé, à renvoyer l'accusé et à le déclarer, sinon acquitté, du moins absous?

Non, Messieurs, le déclarer innocent ce ne serait pas moins immoral que le déclarer coupable : je m'explique, coupable de régicide.

Que reste-t-il donc, Messieurs, je l'ai indiqué en commençant, ce qui reste le voici : c'est l'attentat à la dignité royale, c'est l'ancien crime de lèse-majesté. Non, Messieurs, parce qu'il sera prouvé que la distance du point où était l'accusé au point où était le roi était trop grande, et je l'admets; parce qu'il sera prouvé que l'accusé n'était pas entièrement sain d'esprit, et je l'admets; parce qu'il sera prouvé que ses pistolets n'étaient pas chargés, et je l'admets, parce que tout cela sera prouvé, tout ne sera pas dit.

Tout cela prouvé, il reste un crime.

Un crime considérable, un attentat odieux et stupide, une violation de la paix publique, une offense à la plus haute personne de l'empire, un trouble immense jeté par le caprice d'un individu, dans la France, dans l'Europe, dans les idées pacifiques et graves qui sont les éléments de la civilisation même et qui sont en travail chez tous les peuples. Travail auguste que

les attentats politiques interrompent. Enfantement pénible dont de tels crimes peuvent faire un avortement.

Il reste, dis-je, un fait hautement punissable dont la cour des pairs devait connaître et que la cour des pairs doit réprimer au double point de vue de la politique et de la justice.

Pourtant, ne l'oublions pas quand le moment sera venu d'arbitrer la peine, nous avons là devant nous non un esprit ferme, une raison saine, une nature passionnée, violente, robuste, une volonté intelligente même dans le fanatisme; mais un cerveau troublé, une intelligence en désordre, une volonté faible, une âme malade. Nous devrons proportionner le châtiment, non au crime qui est grand, mais au criminel qui est petit.

Je me résume.

Voilà, Messieurs, ce que je vois dans la cause. Un attentat contre la vie du roi? Non. Un attentat contre la personne du roi? Non. Un attentat contre la majesté du roi? Oui.

Tout en tenant compte de l'état mental de Joseph Henri, je le déclare coupable de cet attentat, je me réserve d'appliquer sa peine.

Le premier président Boullet a demandé que la question d'offense à la personne royale fût posée comme résultant des débats.

Le marquis de Gabriac a réservé son vote, comme il avait fait dans la délibération sur Pierre Lecomte. Il paraît que c'est son habitude.

M. Viennet a voté dans le même sens que moi, en évitant soigneusement de citer et de rappeler mon opinion. Il a bien parlé.

Le comte de la Redorte a déclaré énergiquement que dans sa pensée il n'y avait point de régicide; que de deux choses l'une : ou les coups de pistolet avaient pu atteindre jusqu'au château, ou ils ne l'avaient pu; que dans le second cas il n'y avait point de régicide; que dans le premier, il fallait, pour porter jusque-là, que les pistolets fussent chargés à balle forcée; la balle forcée exclut la bourre; or l'accusation s'appuie sur une bourre trouvée; donc point de balle forcée; donc point de choc possible, donc point de régicide. Sur la question d'offense à la majesté royale, il s'est réservé.

Le prince de la Moskowa a appuyé, comme homme de métier, les observations de M. de la Redorte. Aucune preuve de l'attentat à la vie du roi; aucune preuve de l'attentat à la personne; quant à l'attentat à la majesté royale, Joseph Henri n'était point accusé de cela. Le prince de la Moskowa a conclu au renvoi de l'accusé.

M. Persil a estimé que l'offense à la personne impliquait l'offense à la majesté, que le vague de la loi était le fait exprès du législateur pour admettre des cas comme ceux-ci, que la personne royale était symbolique et signifiait au besoin la royauté, que la violation de la royauté pouvait donc se qualifier attentat à la personne royale sans que la chair du roi ait été atteinte ou même menacée. Il a conclu à l'attentat contre la personne. Toute cette discussion a été savante et faite en fort bons termes.

Le marquis de Boissy a commencé par protester contre le départ du général Jacqueminot. Il a réclamé que le droit de vote lui fût rendu, ajoutant qu'il faisait cette réclamation quoique d'une opinion contraire à l'opinion du général sur le fond de l'affaire. Il a rappelé que M. le chancelier, dans le procès Lecomte, avait opiné en racontant ses conversations particulières avec l'accusé; que le général Jacqueminot n'avait pas fait autre chose; que, dans tous les cas, c'était à la cour à statuer et non au chancelier. (Ici le chancelier a dit : Vous avez raison.)

M. de Boissy a lui-même raconté ses conversations avec le capitaine-expert pour démontrer que les expertises ont été mal faites, puis continuant et abordant la cause, il a critiqué vivement la commission d'instruction, ce qu'avait fait aussi M. de la Moskowa. M. de la Moskowa avait blâmé l'omission d'un témoin Ulm favorable aux dires de l'accusé. M. de Boissy a signalé le rapport de M. Laplagne-Barris comme ayant dit à tort que les pistolets avaient une ligne de tir. Ceci a fort fâché M. Laplagne-Barris qui s'agitait dans son fauteuil en haussant les épaules, et montrait des passages de son rapport à ses voisins MM. Portalis, Girod de l'Ain, Decazes et d'Argout. M. de Boissy a déclaré que, pas plus dans cette affaire que dans le procès Lecomte, il ne s'associerait à une condamnation capitale. Il a du reste réservé son vote.

M. le premier président Franck-Carré, qui était présent à l'appel, n'a pas répondu quand son tour est venu. Le chancelier a dit : *Absent pour indisposition subite.*

M. Cousin, qui m'avait fait beaucoup de signes d'adhésion pendant que je parlais, a commencé en excellents termes. Tout ce qu'il a dit d'abord était juste et vrai. Mais peu à peu il s'est embrouillé. Il s'est engagé dans une discussion métaphysique parfaitement obscure pour tous, même pour lui. Il a répété jusqu'à dix fois des phrases comme celle-ci : *Que vois-je dans la cause? Des pistolets chargés? Oui, chargés, c'est évident. Maintenant distinguons. Chargés comment? Chargés d'une certaine façon. De quelle façon? De façon à produire, quoi? L'effet produit.* L'assemblée a éclaté de rire et s'est mise à causer à haute voix. Personne n'écoutait plus; M. Cousin parlait toujours. Un pair lui a crié : Abrégez. — J'abrégerai, Monsieur, a dit M. Cousin avec hauteur. Il a descendu un degré du gradin et a continué plus d'un quart d'heure. Devant moi le général d'Hautpoul dormait bruyamment. Le chancelier s'était accoudé sur sa table, la tête dans ses mains. M. Cousin a conclu à l'attentat contre la personne du roi.

M. Villemain s'est borné à dire : Je déclare l'accusé coupable d'attentat à la personne du roi.

Il était déjà visible que les pairs qui votaient ainsi ne voulaient pas la mort. La majorité en ce sens se prononçait de plus en plus.

MM. Laplagne-Barris et Girod de l'Ain, membres de la commission d'instruction et l'un d'eux rapporteur, ont dit qu'éclairés par la délibération, ils se ralliaient à cette opinion. Ils ont voté la culpabilité d'attentat contre la personne royale. M. Laplagne-Barris a répondu aux reproches de M. de Boissy en prouvant que son rapport n'avait fait que reproduire les dires des experts.

Le tour des plus anciens pairs arrivait. Presque tous ont voté successivement dans le sens le plus sévère, déclarant l'accusé coupable d'attentat à la vie de Sa Majesté. Le comte Portalis, premier président de la cour de cassation, a longuement opiné. Il s'est efforcé de démontrer le régicide. Il a fait appel à la pairie gardienne de la royauté et protectrice de la tête royale. Il a dit que les châtiments les plus graves pouvaient seuls épouvanter le régicide qui recommençait.

Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur à Londres, a fait une vive allocution aux pairs. Il a dit que sa pitié était du côté de la plainte et de l'accusation, et il a rappelé les paroles de Tacite : *Misericordia accusantibus.* Il a conclu comme le comte Portalis.

Le comte d'Argout a opiné dans le sens le plus doux; le duc Decazes, son voisin et son ami, dans le sens le plus rigoureux. Le comte d'Argout s'est dit décidé par cette considération que, sur quatorze magistrats, premiers présidents ou conseillers à la cour de cassation siégeant dans l'assemblée, douze avaient estimé qu'il n'y avait pas attentat à la vie de Sa Majesté.

Le vicomte Dubouchage a déclaré qu'il lui était impossible de voir dans l'affaire quelque chose de plus que l'offense à la personne royale.

Le comte de Pontécoulant, vieillard de quatrevingt-six ans, a commencé par réclamer, comme M. de Boissy, contre le départ du général Jacqueminot. Sur sa demande, la cour a décidé que le général serait admis à opiner comme juge. M. de Pontécoulant a d'ailleurs établi que le départ du pair ne pouvait jamais résulter que de son consentement ou de sa volonté. M. de Pontécoulant a déclaré Henri coupable d'attentat à la personne royale.

Les derniers pairs ont voté d'un mot, presque tous admettant le régicide. Tous les pairs aides de camp du roi, tous les généraux, tous les ambassadeurs avaient successivement opiné dans ce sens.

Ont voté l'attentat *contre la vie* MM. les généraux Trézel, Jacqueminot, Doguereau, Marbot, Petit, d'Audenarde, Aymard, Dutaillis, Dode de la Brunerie, M. Raguet-Lépine, M. Anisson-Duperron, M. Bertin de Veaux, le baron de Bussières, le marquis d'Harcourt, le comte de Murat, le chevalier Jaubert, le baron de Saint-Didier, Odier, le comte de Monthyon, le comte de Rambuteau, le comte de Saint-Aignan, le baron Feutrier, le comte de Ham, le baron de Fréville, le comte de Sainte-Aulaire, le duc de Périgord, le marquis de Lauriston, le duc de Noailles, le comte Boissy d'Anglas, le duc de Plaisance, le comte d'Haubersart, le comte de

Tascher, le comte Portalis, le baron de Barante, le duc Decazes, le duc de Massa, le comte de Noé, le comte d'Haussonville, le duc de Broglie et le duc de Mortemart.

Enfin après M. le duc de Mortemart qui est le plus ancien pair reçu, M. le chancelier s'est levé pour opiner. Il s'est fait un grand silence. M. Pasquier a parlé comme il parle toujours, en termes excellents, avec déférence pour la cour, autorité pourtant et mesure, avec une entière liberté d'esprit quoique ramenant tout à une pensée et à un but. Clarté d'intelligence, clarté de parole, qualités rares toujours, admirables à quatrevingts ans. Il a parlé près d'un quart d'heure, toujours écouté et accueilli. — Il a rappelé à ses collègues qu'il était bien vieux, et qu'en cette qualité il avait droit peut-être à quelque attention. Il a dit que tout se relâchait de nos jours et qu'il fallait aviser; que les crimes se multipliaient sous les formes les plus fatales, et quelquefois avec je ne sais quoi d'étrange et de bizarre qui déroutait; qu'il y avait beaucoup de maladies sociales à notre époque, que la principale était la *perte du respect;* que le respect s'en allait, que c'était là l'opinion d'un homme considérable et grave, M. Royer-Collard, lequel s'applaudissait avec lui, dans leurs entretiens intimes, d'avoir dans sa jeunesse et avant la révolution, *appris le respect,* comme il disait, à cette vénérable grand'chambre du parlement de Paris *où je siégeais comme conseiller,* a ajouté M. Pasquier, *au moment où M. Royer-Collard y assistait comme stagiaire.* Eh bien, la société moderne est travaillée d'un mal profond. Il faut la guérir et la sauver. La Chambre des pairs est le plus grand corps de l'État, le plus auguste tribunal du royaume; elle a tout à la fois la plus haute autorité politique et la plus haute compétence judiciaire. Elle doit protéger la société et garder la royauté. Garder la royauté! comment laisserait-elle échapper cette occasion? Le crime de Henri tient à ce manque de respect qui est partout. Il faut châtier sévèrement cet attentat, et ramener le respect par l'intimidation. Une majorité imposante semble se prononcer contre une punition sévère, définitive, capitale; le chancelier regrette profondément de n'être pas d'accord avec cette majorité; il l'adjure de se défier des systèmes, de se garantir des théories, et de réfléchir. Dans une assemblée qui résume l'État tout entier et qui domine toutes les juridictions, la raison d'État doit passer avant le sentiment.

Le chancelier est vieux, il le sait, il est le premier à s'en souvenir; on a tort de le croire sec, dur, froid, sans pitié. Il est plein de pitié, mais pour le malheur honnête, non pour la misère criminelle. Le crime de Henri lui est donc prouvé; l'accusé est sain d'esprit; il a tiré deux coups de feu sur le roi. Que faut-il de plus? Le chancelier a terminé en déclarant en son âme et conscience l'accusé Henri *coupable d'attentat contre la vie et la personne de Sa Majesté.*

Restaient les votes réservés. Mon opinion ayant été considérée comme vote réservé, mon nom a été appelé de nouveau, je me suis levé et j'ai dit :

— Il résulte de l'ensemble de la délibération et des opinions graves qui se sont produites, que, dans la pensée de tous les juges, le mot « personne du roi » a un double sens, et qu'il signifie personne physique et personne morale. Ce double sens se distingue dans la conscience, quoiqu'il se confonde dans le vote. La personne physique n'a pas été atteinte, n'a pas été sérieusement menacée, presque tous mes nobles collègues en conviennent, c'est là ce que j'avais dit à l'assemblée; la personne morale a été non seulement menacée, mais même atteinte, or la personne morale, c'est ce que j'ai appelé la majesté du roi; c'est la royauté; je retrouve donc là encore ce que j'ai dit. Cette explication donnée et sous cette réserve qu'il est bien entendu que c'est la personne morale seule qui a été offensée, je me rallie à l'immense majorité de mes nobles collègues qui déclarent l'accusé Joseph Henri coupable d'attentat contre la personne du roi.

Presque tous les pairs qui s'étaient abstenus ont opiné dans le sens de la majorité et n'ont pas été plus loin que l'attentat à la personne. Le général Jacqueminot, reprenant possession de ses fonctions de juge, a seul déclaré Joseph Henri coupable de régicide. J'ai oublié de noter que M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, et M. Gabriel Delessert, préfet de police, avaient émis le même vote.

Les opinions qui se rapprochaient le plus de la mienne avaient été émises par MM. Fabvier, Vincent Saint-Laurent, Boullet, Viennet, Cousin et Dubouchage. La Moskowa et Boissy avaient conclu au renvoi. La Moskowa avait persisté. Boissy s'était rallié à la majorité.

On est rentré en séance, il était quatre heures et demie.

M. de Malleville, appelé le premier, a déclaré qu'il condamnait Joseph Henri aux travaux forcés à vie. Un mouvement d'approbation presque unanime a accueilli ce vote.

En effet, presque toute la cour a voté les travaux forcés à perpétuité.

M. Renouard a dit qu'il votait les travaux forcés à perpétuité par douceur et mansuétude, mais qu'entre une peine moindre et la peine plus élevée il n'hésiterait pas pour une peine plus élevée, de telle sorte que si, au premier tour, une majorité quelconque se manifestait pour une peine trop douce, la détention perpétuelle, par exemple, lui n'hésiterait pas à revenir à l'avis le plus sévère et voterait la peine de mort.

Quand mon tour est venu, je me suis borné à dire : *la détention perpétuelle.*

Plusieurs pairs ont émis le même vote, quatorze en tout. J'avais énoncé mon vote sans le commenter. M. Pelet de la Lozère, en s'y conformant, l'a expliqué et a rappelé à la Chambre que tous ses précédents, à l'exception d'un seul, le précédent Mialou, répugnaient à la peine infamante des travaux forcés.

Au deuxième tour d'opinion, je me suis borné à dire : Pour les motifs que M. le comte Pelet de la Lozère vient d'exposer, motifs qu'il appartenait à un ancien pair de rappeler, j'ai émis le vote de la détention perpétuelle, et j'y persiste.

Le comte de Noé a déclaré qu'il votait la peine capitale, l'intention de régicide lui étant démontrée, et même matériellement prouvée; il avait visité avec soin et examiné lui-même la partie basse de la façade des Tuileries, et il avait remarqué sous le balcon de la salle des maréchaux, près de la porte, deux cassures toutes fraîches évidemment produites par des projectiles. (Ici on a crié : Vous vous faites témoin!) Il a invité ses collègues à vérifier le fait. Cette preuve acquise à sa conscience, il votait sans hésiter, disait-il, la peine la plus sévère.

Avant M. de Noé, M. Viennet avait opiné avec une extrême vivacité, et m'avait un peu rappelé les ultra-royalistes d'il y a vingt-cinq ans. — La royauté est en péril. — L'état social s'écroule. — Ne songeons qu'à sauver la monarchie. Qu'importe le reste? — L'orgueil et la vanité sont partout, et le bas mine le haut. — Les travaux forcés, c'est bien peu; cependant on s'en contente, etc. — Hors les mots religion, trône et autel, sang de saint Louis, tout y était. — Je suis convaincu que M. Viennet raillait très fort en 1820 M. de Salaberry; que dirait aujourd'hui M. de Salaberry de M. Viennet?

Au premier tour, sur l'application de la peine, il y avait cent soixante-quatre pairs. Quatorze ont voté la peine de mort; onze la détention perpétuelle; quatre la déportation; un vingt ans de travaux forcés (M. le président Boullet); un la détention perpétuelle dans une maison de santé (M. le prince de la Moskowa); cent trente-trois les travaux forcés à perpétuité.

Au deuxième tour, on n'était plus que cent soixante-trois, le comte Corbineau s'étant absenté. Un a voté la mort (Bertin de Veaux), treize la détention perpétuelle, cent quarante-neuf les travaux forcés à perpétuité.

Les treize qui ont voté la détention perpétuelle étaient, moi compris, MM. Villemain, Cordier, Bérenger de la Drôme, le marquis de Boissy, le marquis de Raigecourt, le prince de la Moskowa, le comte Pelet de la Lozère, le marquis de Béthisy, le marquis de Gouvion-Saint-Cyr, le vicomte Dubouchage et le comte de Pontécoulant.

Les deux tours finis, le chancelier a demandé si un troisième tour était réclamé. — Non! non! c'est inutile! — Le pair qui avait seul voté la peine de mort au second tour s'est levé alors et a dit que, sans réclamer un troisième tour, il se ralliait à la majorité pour les travaux forcés. Deux des treize qui avaient voté la détention perpétuelle, les marquis de Raigecourt et de Béthisy, ont fait la même déclaration. L'arrêt a donc été ainsi rendu : il n'y avait plus que cent soixante-trois pairs par l'absence du comte Corbineau, cent cinquante-deux avaient voté les travaux forcés à vie, onze la détention perpétuelle.

Le chancelier a lu l'arrêt rédigé et l'a mis aux voix. Je n'ai pas levé la main.

L'arrêt voté, le comte Beugnot s'est levé et a demandé si le condamné subirait l'exposition, dont la loi fait l'accessoire obligé des travaux forcés, indiquant par là la nécessité d'en écrire la dispense dans l'arrêt. Le président Barthe a répondu qu'il n'était pas nécessaire d'écrire cette dispense; qu'il suffirait que l'arrêt fut muet sur ce point pour qu'aucun procureur général n'osât prendre sur lui d'ajouter, même légalement, quoi que ce fût à l'arrêt souverain et inattaquable de la haute cour. On a passé outre.

On a signé l'arrêt, j'ai été le signer à mon rang. Je signe après le duc de Trévise. Cela se fait dans l'hémicycle, sur deux petites tables. Le premier greffier appelle une moitié des pairs, le second appelle l'autre.

II

AFFAIRE TESTE ET CUBIÈRES. — 1847.

CUBIÈRES. — CULPABILITÉ.

14 juillet.

Le prince DE LA MOSKOWA demande la parole sur la position de la question. On refuse de l'entendre. Il échange des paroles aigres avec M. le chancelier.

1er tour : Troplong parle. Cherche à faire la part de chacun. Il dit qu'il faut savoir être sévères, même envers le général Cubières, et justes, même envers Parmentier. Il tâche d'établir que la pensée de corruption est venue non de Parmentier, mais de Cubières.

M. MESNARD établit que la question est complexe et ne peut être résolue par un simple *oui* ou *non*.

A mon tour j'ai dit : *oui, sous toutes réserves*. Il y a eu rumeur. On a dit : il réserve son vote. Le chancelier l'a répété. Je me suis levé et j'ai dit — Je ne réserve pas mon vote. Je dis : *oui*, sous toutes réserves; parce que, comme l'a fort bien dit M. Mesnard, la question n'est pas simple.

GOURGAUD. — A dit *non*, ce qui a fait sourire Molé.

Le prince DE LA MOSKOWA. — Établit que Cubières, n'ayant eu aucune relation de corruption avec Teste, n'est pas auteur, ni principal coupable, mais seulement complice, et demande que la question de complicité soit posée, regrettant que la cour n'ait pas voulu l'entendre en temps utile avant l'ouverture de la délibération. Le prince de la Moskowa conclut : *oui, coupable de complicité*.

Général CASTELLANE. — Avec douleur déclare Cubières coupable.

Général PELET. — Doutes, troubles dans la conscience. Ne peut dire *oui*. — Dit *non*.

Général MONTHYON. — *Oui, mais dans mon opinion, moins coupable que les autres.*

Vicomte PERNETEY. — *Sous toutes réserves, oui.*

MONTALEMBERT. — *Oui, avec des circonstances atténuantes.*

Baron DUVAL. — Comme M. de Montalembert.

Amiral JURIEU. — *Non.*

Villemain. — Comme moi.

Comte Desroy. — *Je dis non.* Et ajoute quelques mots. Cubières n'a pas reçu d'argent. En a donné au contraire.

Cousin. — *Oui.* Tiendra compte des circonstances atténuantes dans l'application de la peine.

Dubouchage. — *Oui, mais bien loin de croire, comme M. Troplong, que le général Cubières eſt le plus coupable, je suis de l'avis contraire, je le crois le moins coupable.*

Le duc de Coigny. — Pense comme M. le prince de la Moskowa. Dit *oui,* parce qu'il est dans la ferme conviction que l'omnipotence de la Chambre n'appliquera pas toute la peine.

Comte Molé. — *Oui, sans les circonſtances atténuantes. Je serais fâché que cette formule se produisît parmi nous parce qu'elle reſtreindrait notre prérogative. Arbitrez la peine, vous êtes souverains. Point de circonſtances atténuantes déclarées. Atténuez la peine. Vous êtes maîtres.*

Le Chancelier. — Dit *oui,* et appuie l'observation de M. Molé.

Le baron Duponthiers, le duc de Trévise, le comte de Montesquiou, le prince de la Moskowa avaient réservé leur vote. Disent *oui.*

1er tour : 186 votants; 182 *oui;* 4 *non.*

Le général Pelet revient sur son vote. *Oui, avec circonſtances atténuantes.*

2e tour : 186 votants; 183 *oui;* 3 *non.*

TESTE. — CULPABILITÉ DE CORRUPTION.

A l'unanimité : *oui.*

PARMENTIER. — CULPABILITÉ.

1er tour : A l'unanimité *oui.* On ne réclame pas de second tour.

APPLICATION DES PEINES. — TESTE.

1er tour : La dégradation civique à l'unanimité, moins la voix de M. le comte de Montesquiou-Fesenzac qui a dit *non.*

1er tour, l'amende; j'ai dit :

— Je veux frapper un coupable, je ne veux pas ruiner une famille, c'est-à-dire frapper des innocents. La restitution de la somme reçue me suffit. Point d'amende.

Au 2e tour, à six heures du soir, j'ai dit :

— L'heure avancée m'empêche de développer et de soutenir comme je voudrais l'avis que j'ai ouvert devant la cour. Je le regrette profondément. Ce n'est pas que j'aie et que je puisse avoir le moindre espoir, mais c'est par devoir que je parle. On l'a reconnu, il n'y a que deux systèmes logiques, ou l'amende de la loi, ou pas d'amende du tout. C'est vers le dernier système que j'inclinais, et j'y persiste. Messieurs, l'exemple n'est pas dans l'amende, l'exemple est dans les choses terribles que vous avez vues, l'exemple est dans la chose terrible que vous venez de faire. L'amende diminue l'exemple. Elle met une question d'argent à la place d'une question d'honneur. Et puis, maintenant, un dernier mot. Que ceux qui ont voté une amende énorme en songeant à la clémence royale y réfléchissent. Messieurs, je rappelle à la cour des souvenirs; tout à l'heure des orateurs écoutés [1] ont dit que, s'il en était besoin, la clémence

[1] Séguier, Molé, Montalembert. (*Note de Victor Hugo.*)

royale modérerait les condamnations pécuniaires qui vont peser sur la malheureuse famille Teste. Eh bien, Messieurs, prenez garde, rien n'est plus grave, rien ne serait plus impolitique, il ne faudrait pas qu'on pût dire qu'en matière de corruption, la Chambre des pairs a été sévère et la couronne indulgente.

L'amende de 94,000 francs est votée.

A six heures et demie, lettre du général Cubières disant qu'il vient de demander sa retraite. Le malheureux jette à chaque instant quelque chose à la mer.

15 juillet, midi et demi.

Appel nominal. La Chambre est profondément et douloureusement agitée. Un groupe m'entoure, composé du premier président Legagneur, de M. Trognon, des ducs d'Albufera, d'Harcourt et de Valençay; les magistrats veulent toute la loi, toute la peine pour Cubières; les ducs *sont plus hommes.*

TESTE. — LA PRISON.

1er tour :

Troplong. — Cinq années.

Renouard. — Paroles touchantes — mais cinq ans de prison.

Flourens. — Contre la prison. Parle.

M. le premier président Rousselin. — *Cinq ans. Pour l'exemple.*

Mesnard. — *Cinq ans. Parce que le crime a été commis dans les conditions de la plus haute gravité.*

Fulchiron. — *Cinq ans. Parce qu'il a volé les corrupteurs.*

Marquis de Raigecourt. — Contre la prison. *L'article de la loi n'a rien d'impératif.* Paroles émues.

J'ai dit :

— Messieurs, le coupable est déjà bien puni. A l'heure qu'il est, il a soixante-sept ans, dans cinq ans il aura soixante-douze ans. Je n'ajoute pas un mot. Point de prison!

Président Franck-Carré. — Deux ans.

Amiral Bergeron. — *Je le tuerais. Point d'emprisonnement.*

Romiguières. — *La dégradation civique est énorme pour Teste, et suffit. Il vient d'être précipité du sommet de l'échelle sociale. Que voulez-vous de plus? Pas de prison.*

Gabriac. — Plaide les circonstances aggravantes. — Cinq ans.

Montesquiou. — Général Fabvier. — M. de Malleville. — M. Delessert. — Montalembert. — Villemain. — La Moskowa. — Boissy. — Viennet. — Pas de prison.

Bérenger de la Drôme. — Comte Daru. — Le duc de Brancas. — Cinq ans.

Persil. — Le comte de Ham. — Thénard. — Comte de Montalivet. — Marquis de Pange. — Comte d'Argout. — Trois ans.

Président Laplagne-Barris. — Veut toutes les peines de la loi. Cinq ans.

Comte Pelet de la Lozère. — Veut une peine sérieuse et modérée. Trouve dans le code pénal des peines diverses. Cherche à les combiner de façon à être juste. — Trois ans.

Général Pelet. — A voté la dégradation et le maximum. Plus que la peine de mort. N'y veut rien ajouter. *Laissez-lui la liberté de s'exiler. Pas de prison.*

Mérilhou. — Contre tout emprisonnement. Parle d'une voix altérée, ne sera pas long, est malade. — Discute le code contre Laplagne-Barris. — L'article 177 ne prononce que la dégradation civique. La plénitude de la pénalité est atteinte. *Aller plus loin, c'est outrepasser la sévérité de la loi, ce que l'omnipotence de la cour n'a jamais fait ni voulu faire.*

Comte Bresson. — *Soyons sévères, mais ne soyons pas excessifs. M. Teste est frappé. N'ajoutons rien à cette misère. Point de prison.*

Barthe. — *La loi ne demande pas d'emprisonnement, mais elle ne l'exclut pas. La peine est facultative. Crime éclatant, répression éclatante. Trois ans.*

Baron Neigre. — Réserve son vote.

Comte Desroys. — *L'emprisonnement jusqu'à parfait paiement de l'amende.*

Cousin. — *Les magistrats vont trop loin dans leur culte de la loi. Je veux être juste, ni indulgent, ni barbare. Cinq ans! à ce vieillard!* — Va produire, dit-il, un argument nouveau, mais décisif. L'amende est tout. Elle est obligatoire. L'emprisonnement est facultatif. Il fallait l'amende. On peut s'en tenir là. *Cependant M. Teste ne peut pas se promener dans quinze jours au Luxembourg ou aux Tuileries. Trois ans.*

Baron Atthelin. — Songe aux autres accusés. — Le maximum. Cinq ans.

Barthélemy. — Ne voit rien d'atténuant. Deux ans.

Vicomte Dubouchage. — *C'est le plus coupable. Il a pris de l'argent sans faire une chose injuste. Cela aggrave son crime. C'est lui qui est cause que nous jugeons cette scandaleuse affaire. S'il avait voulu rapporter seulement le tiers de la somme, point de procès. Il est infâme. Trois ans.*

Vicomte Dode. — *La cour doit être d'accord avec elle-même. Elle a atténué l'amende, elle doit atténuer la prison. Trois ans.*

Duc de Coigny. — Voudrait ne pas être cruel, voudrait pouvoir dire : pas de prison! *Mais ce serait un grand scandale de voir l'accusé se promener dans les rues de Paris. Un an de prison.*

Comte Portalis. — *L'application entière de la loi. Ne point user de notre toute-puissance en ce cas.* Il a voté l'amende. Mais la prison est facultative. M. Barthe a démontré qu'elle ne pouvait point être une aggravation pour les délits les moins graves. On est libre d'appliquer cette peine ou de ne point l'appliquer. (Avec des larmes.) *L'arrêt ne peut contenir une omission. J'en suis déchiré, mais je vote la prison. Trois ans.*

Comte de Pontécoulant. — *Cinq ans.* (M. de Pontécoulant a 85 ans.)

Baron de Barante. — Désirerait user avec indulgence de la faculté que lui laisse la loi. Mais votera la prison parce qu'on a dit que la prison était bonne pour d'autres délinquants. Veut l'égalité des peines. Regrette qu'on ait parlé de cruauté. Un an de prison.

Duc Decazes. — Ne veut exercer aucune influence sur ses collègues. Est dans une position spéciale à cause de ses devoirs comme référendaire. Il voit tous les jours l'accusé. Il serait accessible à la pitié. Mais non. Le crime est trop grand. Raconte ses conversations avec Teste. (Interruptions : *Toujours des commérages!*) Trois ans.

Baron Séguier. — *Teste a menti dans sa défense. Point de grâce. Il a eu du talent dans sa défense. Je m'en défiais quand il était avocat. Il faisait toujours des crochets à droite et à gauche. Qu'a-t-il fait? Un premier crime. Puis un deuxième. Ce suicide. Sénèque s'est tué, mais Socrate sut attendre la mort, Cicéron a écrit contre la mort volontaire. Teste a offensé celui dont l'image nous manque ici, dans cette salle où siège la première cour de justice du monde. Teste a mis crime sur crime. Je veux qu'il soit en prison. Le maximum ne passera pas. Cependant, je dis les cinq ans.*

Comte Molé. — *Nous n'avons point de jurisprudence. C'est la première fois qu'un tel cas se presente, et le cas est énorme. La prison est un maximum. Il faut un maximum. Trois ans.* A cause de l'âge, sans quoi il voterait toute la peine.

Duc de Brissac. — A cause de l'âge, se borne à trois ans.

M. le Chancelier. — *J'ai le cœur brisé, je le voyais tous les jours, pardonnez-moi quelque faiblesse dans mon vote. Trois ans.*

Le général Neigre, qui s'était réservé : *trois ans.*

2e tour : Trois ans à la majorité.

CUBIÈRES. — APPLICATION DE LA PEINE.

1er tour. — Tous votent la dégradation civique excepté deux ou trois. Plusieurs réservent leur vote.

A mon tour, j'ai dit :

— Je sens la cour fatiguée, je suis moi-même en proie à une émotion qui me trouble; je me lève cependant, mais je ne dirai que quelques mots. J'ai étudié comme vous tous, Messieurs, avec tout ce que je puis avoir d'intelligence et de force d'attention, toutes les pièces de ce déplorable procès. J'ai examiné les faits, j'ai confronté les personnages. J'ai tâché de pénétrer, non seulement au fond de la cause, mais au fond du cœur de ces hommes que vous jugez en ce moment. Eh bien, pour moi, voici où je suis arrivé : Dans ma conviction, le général Cubières a été entraîné. Entraîné par Pellapra, escroqué par Parmentier, voilà en deux mots toute sa position. Dans cette situation, il y a, je le reconnais, place pour une faiblesse, pour une faiblesse reprochable, inexcusable, gravement coupable même, mais ce n'est enfin qu'une faiblesse, et une faiblesse n'est pas une bassesse, et je ne veux pas punir une faiblesse par l'infamie.

Je l'avouerai, et la cour me pardonnera cet aveu, depuis tant d'heures que cette désastreuse affaire nous préoccupe, je m'étais figuré autrement l'arrêt que vous allez rendre dans votre toute-puissante et souveraine justice. J'aurais voulu laisser dans son isolement terrible cette grande et douloureuse figure du principal accusé. Cet homme dont M. Villemain vous parlait hier si éloquemment, cet homme qui, à force de talent, a su — miracle que pour ma part j'aurais toujours cru impossible — être grand dans la bassesse et touchant jusque dans la honte, cet homme-là, j'aurais voulu le frapper seul de la dégradation civique, j'aurais voulu ne rien ajouter à cette peine effrayante. — En pareil cas, ce qui ajoute diminue. — J'aurais voulu qu'il restât libre et que désormais, pour l'exemple de tous, tombé du rang de pair de France au rang de forçat, ce malheureux homme portât à jamais sur le front ce mot, ce stigmate : *déchu !* — Pour le faible et infortuné général Cubières, j'aurais voulu l'interdiction correctionnelle, pour un temps donné, des droits civiques et civils mentionnés en l'article 401 — Et enfin, pour les hommes d'argent, j'aurais voulu les peines d'argent, pour les misérables les peines humiliantes, pour Parmentier l'amende et la prison. — Pour des coupables si divers, j'eusse voulu des peines diverses, que votre omnipotence vous permettait d'arbitrer, et cette proportion gardée entre les fautes et les châtiments me semblait d'accord avec la conscience, et j'ajoute, quoique cela me touche moins, d'accord avec l'opinion. Vous en avez jugé autrement dans votre sagesse, quant au principal accusé. Je m'incline devant elle, mais je vous prie cependant de trouver bon que je persiste dans mon sentiment.

J'ajoute, Messieurs, que l'équité est ici d'accord avec la pitié. Je le répète, les fautes ont été diverses, les châtiments doivent être divers. Mettre sur la même ligne, frapper de la même peine, envelopper dans je ne sais quelle égalité de déshonneur tous les accusés, Teste et Cubières, Cubières et Parmentier, la dupe et le fripon, la victime et le bourreau, ce serait peut-être une justice devant le texte rigide de la loi; aux yeux de la conscience, qui est au-dessus même de la loi, ce serait une suprême injustice.

Dans une assemblée où siègent tant d'hommes considérables qui ont occupé ou qui occupent encore les plus hautes fonctions de l'état ou du gouvernement, je comprends, j'honore, je respecte cette pudeur si noble qui vous porte à exagérer les peines en cette grave conjoncture et à donner, non seulement les plus justes, mais les plus cruelles satisfactions à l'opinion publique indignée. Moi, Messieurs, je ne suis point magistrat, je ne suis point militaire, je ne suis point fonctionnaire public, je suis un simple contribuable, je suis un membre quelconque de cette foule d'où sort cette opinion publique que vous consultez, et c'est pour cela, c'est parce que je ne suis que cela, que j'ai peut-être qualité pour vous dire : C'est assez! arrêtez-vous! Atteignez la limite de la justice, ne la dépassez pas. L'exemple est fait! Ne détruisez pas cet isolement du condamné Teste qui est le grand aspect, qui est la grande leçon morale du procès.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tant qu'il ne s'est agi que de ce malheureux Teste, je vous ai parlé le langage de la pitié, je vous parle maintenant le langage de l'équité, de la stricte et sévère équité.

Tenez compte, je vous en conjure, tenez compte au général Cubières de soixante années d'honneur, tenez-lui compte du supplice qu'il a subi, de cette torture de quatre ans dans les mains hideuses de Parmentier, de cette exposition publique sur ce banc pendant quatre jours; tenez-lui compte de cette injuste accusation d'escroquerie, qui a été aussi un supplice; tenez-lui compte de son hésitation généreuse à perdre Teste en se sauvant; tenez-lui compte enfin de sa conduite héroïque sur le champ de bataille de Waterloo, où je regrette qu'il ne soit pas resté!

Je propose formellement d'appliquer à M. Cubières les dispositions de l'article 401, combiné avec l'article 42, c'est-à-dire l'interdiction des droits civils et civiques pendant dix ans. Je vote contre la dégradation civique.

Comte Jaubert. — Dans le même sens que moi.

Hipp. Passy. — Comme moi. *On ne corrompt pas les ministres, on les trouve tout corrompus.*

Le président Boullet. — *Je veux punir de la même peine le corrompu et le corrupteur.*

Comte A. de Saint-Priest. — Général Gourgaud. — Comte de Bondy. — Général Bergeron. — Comte de Montesquiou. — Vicomte de la Redorte. — Lebrun. — Général Pelet : — Comme moi.

Romiguières. — Marquis de Gabriac. — Marquis de Boissy. — Pelet de la Lozère : — La dégradation civique.

Prince de la Moskowa. — Comme moi. Produit un fait nouveau, la conversation de Cubières avec Pellapra dans l'antichambre de Teste. Dit la tenir d'un magistrat. Pellapra aurait dit à Cubières : Vous êtes un enfant de croire que les choses vont toutes seules. Combien donnez-vous à Teste?

Viennet. — A dit violemment : — *Depuis une heure, je suis persécuté, à la lettre, par la gloire militaire du général Cubières. Il est coupable. Je fais de vains efforts pour violenter ma conscience. La dégradation civique.*

Vicomte Sébastiani. — *Avec douleur, la dégradation civique.*

Laplagne-Barris. — Combat mon opinion. Discute l'article 463. La dégradation civique.

Duc d'Harcourt [1]. — *Les plus sévères pour eux-mêmes sont les plus indulgents pour autrui. Je remarque que dans cette assemblée les plus jeunes et les plus purs sont aussi les plus miséricordieux. Il ne manque pas de gens dans ce monde qui font consister la vertu à fouler aux pieds ceux qui sont déjà par terre. Quant à moi, ce n'est pas ma manière.* — Vote comme j'ai voté.

Baron Charles Dupin. — Trouve l'interdiction insuffisante, demande la dégradation. (Conversations qui couvrent sa voix. Le chancelier lui-même cause avec MM. Barthe et Portalis. M. Charles Dupin s'interrompt. M. Molé s'écrie : Monsieur le chancelier, on n'écoute pas! Tout le monde cause. Faites faire silence! Le silence se rétablit.)

Il est tard, près de sept heures. Quatrevingts pairs encore restent qui n'ont pas opiné.

Le chancelier propose le renvoi à demain. On se récrie : — Le renvoi au milieu d'un tour d'opinion! — M. Cauchy lit un précédent du procès Quénisset. Tumulte. Le renvoi est ordonné. On se réunira à onze heures.

16 juillet.

Continuation du tour d'opinion sur l'application de la peine au général Cubières.

Baron Darrigle. — Neigre. — Daru. — Colbert. — Duc de Richelieu. — Comte de Montalivet. — Réservent leur vote.

[1] Le duc d'Harcourt est petit, le nez pointu, gris, l'air spirituel et bon. Il vient à la Chambre en paletot vert-bouteille, pantalon de nankin et chapeau gris. (*Note de Victor Hugo.*)

Marquis DE BELBEUF. — La dégradation civique. *La loi a été sage lorsqu'elle a assimilé le corrupteur au corrompu.*

Comte DE MONTHYON. — Vote la prison. *L'arrêt ne doit pas être violent.*

Vicomte PERNETEY. — Réserve son vote. Ne peut se résoudre à assimiler Cubières aux autres.

MONTALEMBERT. — Sera très court, s'abstiendra de répéter tout ce qui a été dit éloquemment. — S'empare de l'aveu de M. Laplagne-Barris qui, en étant sévère, est convenu que la culpabilité de Cubières était moindre que celle de Teste. Il faut faire sentir cette différence dans l'arrêt. Il y a deux infamies, l'infamie morale et l'infamie légale. Ôtons du moins à Cubières l'infamie légale. Lit l'article 34 et l'article 401. L'identité est presque complète, à l'infamie près. Vote pour l'application de l'article 401.

CAMBACÉRÈS. — S'accuse d'arriver tard, venant de la campagne. Vote l'article 401.

Comte DE LA RIBOISIÈRE. — Rappelle que, dans le procès Hourdequin et Gisquet, les corrupteurs n'ont comparu que comme témoins. Vote l'article 401, dix ans de privation des droits civiques.

Baron AYMAR. — A commencé sa vie militaire comme volontaire et, depuis longtemps soldat, a remarqué que les tribunaux spéciaux militaires ont été toujours plus sévères que d'autres. Sera sévère pour Cubières. Vote la dégradation civique.

A mesure que la délibération s'avance, on n'appelle plus Cubières le général, on ne l'appelle plus M. de Cubières, on l'appelle Cubières, puis enfin le condamné Cubières.

M. BARTHE. — Examine la loi tout en déclarant que la cour est au-dessus d'elle. Veut une répression sévère. Rappelle que la loi impériale condamnait corrupteur et corrompu au carcan. Emploie souvent le mot *vilité*. Conclut à la dégradation civique.

M. VILLEMAIN. — Sa conviction persiste. On a beau dire, ce qui fait la force de la conscience, c'est que le poids de la logique la plus accablante ne parvient pas à la déraciner de notre cœur. Cubières n'est pas aussi coupable que Teste. Teste, *le coupable incomparable,* dit-il. Vote contre la dégradation civique et pour l'article 401.

Baron DE FRÉVILLE. — Deux opinions en présence. Éloquence et compassion, éloquence et sévérité. Se prononce pour la dernière. Dégradation civique.

Comte DESROYS. — Est plein de doutes. Vote contre la dégradation civique.

COUSIN. — Voudrait se borner à voter silencieusement comme ses éloquents amis, mais a besoin de protester contre l'excès de sévérité. Non, la conscience ne fléchit pas devant la logique. La conscience, à raison, traite la question logique. En parlant de Parmentier, dit que la logique et la loi conduiront *à dégrader la dégradation.* Vote l'article 401.

Marquis BARTHÉLEMY. — *La corruption est la peste des états.* Vote *provisoirement* la dégradation civique.

Duc DE PÉRIGORD. — La dégradation civique.

Duc DE NOAILLES. — Regarde Cubières comme le principal corrupteur. Prononce la dégradation civique. (J'ai peur que M. de Noailles ne soit un esprit faux.)

Vicomte DUBOUCHAGE. — *Non! point de dégradation civique. Qu'est-ce que l'amende et l'emprisonnement lorsqu'il s'agit d'un pair et d'un pair militaire?* — Vote l'interdiction des droits civils.

Duc DE COIGNY. — Ne peut appliquer la même peine aux deux coupables. Ne comprend pas qu'on n'établisse pas de distinction. Vote comme moi.

Comte PORTALIS. — Aurait voulu ne pas motiver son vote. Y est forcé pourtant. Défend la loi, défend les magistrats. Dit qu'il n'est pas exact qu'ils aient *une conscience légale;* qu'ils sont

jurés avant d'être juges, et se décident comme tous sur leurs impressions morales. Plaide la culpabilité absolue de Cubières. Vote la dégradation civique. Pleure.

Pontécoulant. — La dégradation civique.

Barante. — Croyait qu'il n'aurait qu'à juger des accusés, voit qu'il a à défendre les lois du pays. Les défendra. Beaucoup de phrases. Vote la dégradation civique.

Comte d'Argout. — Pense que le pouvoir discrétionnaire doit être réservé aux cas politiques seulement, et non exercé pour les délits communs. Vote la dégradation civique.

Duc Decazes. — Cède à un devoir impérieux. Cela lui est bien pénible. Le remplit avec douleur. Vote la dégradation civique.

Baron Séguier. — Un des avantages du royaume de France, c'est que nous avons une loi invariable. On vous dit que la logique doit influer sur la législation. Hélas! Grand Dieu! Mais il y a autant de logiques que d'hommes. Il y a la logique des jansénistes, il y a la logique des jésuites. Il y a Port-Royal, il y a Loyola. Il y a une logique par professeur. Faire varier le code selon la logique, c'est insupportable. A Dieu ne plaise que pareille doctrine l'emporte. La vraie logique, c'est que les hommes doivent porter la peine de leurs sottises (on rit); je ne puis qu'appliquer la loi à tous ces gens-là. Autre point. Les circonstances atténuantes? Mais c'est fait pour les tribunaux d'en bas, pour la cour d'assises, pour les jurés. Non pour vous, la plus haute des justices! La corruption est un grand crime, c'est le premier crime. Le premier crime est la corruption d'Ève vis-à-vis d'Adam (on rit). Ce crime-là a précédé le fratricide. Ce crime-là a été jugé et puni par un juge qui nous jugera tous. Par celui qui est représenté par un triangle lumineux. Ce juge a été sévère pour Ève et pour Adam (on rit). Soyons sévères pour Cubières. Remarquez même que le premier juge et le premier législateur a été plus sévère pour le corrupteur que pour le corrompu. Il a puni Satan plus qu'Ève, Ève plus qu'Adam (on rit). Je vote la dégradation civique.

Le duc d'Harcourt vient à mon banc et me dit : — Le vieux Séguier n'a plus que deux dadas, l'ancien parlement et son confessionnal. Et puis que pensez-vous de ceux qui copient Portalis et qui se mettent à pleurer en condamnant. Il me semble voir des veaux. J'ai répondu : — Dites des crocodiles.

Comte Molé. — Ne se préoccupe pas de la culpabilité comparée des deux accusés. Veut l'égalité de la peine, qui est la peine naturelle. Vote la dégradation civique. A passé hier toute la soirée à relire toute la correspondance de Cubières avec un désir ardent d'y trouver des circonstances atténuantes. N'en a point trouvé.

Duc de Brissac (petit, bossu, poudré, grand nez aquilin). — L'accusé était au rang le plus élevé de l'échelle sociale. En est plus coupable. Un grand exemple doit être donné. Il doit être donné par ce qu'il y a de plus haut, la Chambre des pairs. Vote la dégradation civique.

M. le Chancelier. — Voudrait ne pas développer son opinion, mais croit qu'il doit à la cour de parler, ayant suivi cette affaire dans tous ses plis et replis. Vote comme son ami M. Portalis. Croit, du reste, les corrupteurs plus dangereux que les corrompus. Veut atteindre les hommes d'argent. L'an dernier, à propos de Joseph Henri, réclamait le respect pour la majesté royale, aujourd'hui réclame le respect pour la majesté de la loi.

Les pairs qui ont réservé leur vote sont appelés.

La dégradation civique est prononcée par 130 voix contre 48. — Avant de suspendre la séance, M. le baron Feutrier se plaint que le secret n'est pas gardé. M. le chancelier fait de nouveau à ce sujet les plus pressantes instances à MM. les pairs.

Au deuxième tour, sur l'application de la peine, j'ai dit sans me lever : — Je dis non quant à la dégradation civique. Je crois l'omnipotence de la cour parfaitement applicable à cette affaire; la cour le croit comme moi; elle l'a prouvé en réduisant de moitié, malgré le texte précis et impératif de l'article 177, l'amende infligée au principal accusé. Mais dans le cas présent je n'ai point recours à notre omnipotence. Il n'en est pas besoin. Aujourd'hui comme hier, je me

borne à user des facultés que la loi confère aux juges ordinaires, et je persiste à demander l'application des articles 463, 401 et 49 du code pénal.

PARMENTIER. — LA DÉGRADATION CIVIQUE.

17 juillet. — Suite de la délibération intérieure.

1er tour. — MM. DE MALLEVILLE et RENOUARD ont parlé, l'un contre, l'autre pour la dégradation civique.

A mon tour je me suis levé et j'ai dit : — J'aurais voulu, la cour le sait, pour que l'exemple fût plus grand, laisser le président Teste dans son isolement infamant, seul sous le poids de la dégradation civique. La cour ne nous en a pas cru; elle a jugé à propos de lui associer le général Cubières. Je ne peux faire autrement que de lui associer aujourd'hui Parmentier. Je vote la dégradation civique, en regrettant profondément d'être obligé, après que cette grande peine sociale et politique a été appliquée à deux anciens ministres, à deux pairs de France, pour qui elle est tout, de l'appliquer à ce misérable pour qui elle n'est rien.

COUSIN, le général PELET et le comte D'ALTON-SHÉE ont dit : — Pas de dégradation civique. — COUSIN avait dit hier : — Ce serait dégrader la dégradation.

Le deuxième tour, ni le troisième par conséquent, n'ont pas été réclamés. On passe à la question de l'amende.

1er tour. Sur l'amende.

M. MOLÉ a dit : — Quelle que soit mon horreur pour l'homme, je ne crois pas pouvoir dépasser la peine infligée au général Cubières, et je me réunis à l'opinion la plus douce.

J'ai réservé mon vote. Les uns proposent 10,000 francs, les autres 65,000 francs dans les deux cas pour qu'il soit traité comme Cubières.

Au réappel j'ai dit que je voyais avec bonheur, après avoir longtemps hésité, après avoir tout écouté en moi et hors de moi, que je pouvais voter pour la peine la plus sévère. J'ai voté 65,000 francs.

DEUXIÈME TOUR.

Pour 2,000,000 francs	1 voix.
Pour 65,000 francs	48 —
Pour 10,000 francs	139 —

PREMIER TOUR. SUR LA PRISON.

Pas de prison	154 voix.
Six mois	2 —
Un an	5 —
Trois ans	15 —

J'ai voté trois ans de prison.

2e tour.

On s'oppose au second tour. Vives rumeurs. Tumulte. M. le président Laplagne-Barris déclare ce second tour contraire à l'intérêt du condamné (Tumulte). M. de Pontécoulant fait remarquer avec quelle sobriété il a opiné jusqu'à ce moment. Combat M. Laplagne-Barris, et

dit, en invoquant les traditions, qu'on a toujours distingué entre le vote et le tour d'opinion, et qu'il n'y a vote qu'après deux tours d'opinion; que les opinions se prenant par les dates les plus récentes d'admission, les jeunes parlant avant les vieux, on a toujours jugé deux tours nécessaires afin de laisser aux nouveaux pairs la faculté de tenir compte de l'avis des anciens, et d'y revenir s'ils le jugent bon. Il demande les deux tours. Le deuxième tour est décidé.

Pas de prison	153 voix.
Six mois	1 —
Un an	3 —
Trois ans	24 —

Pas de prison prononcée.

NOTES

DE CETTE ÉDITION

LE MANUSCRIT

DE

CHOSES VUES.

Le manuscrit de *Choses vues* se compose d'un amas de feuilles volantes de toutes dimensions et de toutes sortes, écrites dans une période de quarante-cinq années et classées maintenant chronologiquement, reliées non dans l'ordre où elles ont été écrites, mais selon les dates des faits qu'elles évoquent.

On remarquera dans ce manuscrit plusieurs lacunes, c'est que certains récits ou passages d'un récit, un portrait, le compte rendu d'un procès ou d'une séance académique se trouvent tantôt dans un album à dessins, tantôt dans un carnet, tantôt enfin dans le Journal de 1846-1848 [1]. De plus, tel récit, relatant un fait de 1830, est écrit sur la même feuille qu'une anecdote datant de 1848.

Victor Hugo n'a constitué de dossiers, en ce qui concerne ce volume, que pour quelques récits importants, *Journal d'un passant pendant l'émeute du 12 mai 1839, Affaire Joseph Henri, Visite à la Conciergerie, l'Affaire Teste et Cubières;* pour une cinquantaine de feuillets, notamment en 1847, leur seul lien de parenté est une note en tête : *Faits contemporains.*

Notre tâche se trouvera, cette fois, réduite, car nous ne pouvons donner la description, ni du Journal de 1846-1848, ni des Carnets, qui, en raison de leur caractère intime, restent la propriété de la famille.

Le manuscrit que nous avons constitué et fait relier offre peu de ratures et de retouches, Victor Hugo n'ayant sans doute jamais relu ces feuilles éparses au point de vue de leur publication. Nous passerons donc une revue rapide des pages nous fournissant l'occasion de quelques remarques intéressantes.

Pas de titre sur la plupart des manuscrits; le premier, l'*Exécution de Louis XVI,* est une copie, moins le premier paragraphe et un ajouté marginal.

Le Pillage. — En tête, la mention : *Dicté par moi le 25 septembre 1845;* les quatre premières pages sont en effet d'une écriture étrangère; Victor Hugo continue le récit à partir de la cinquième page.

1842. La mort du duc d'Orléans. — Tout ce récit est une copie; les derniers feuillets qui relatent le rêve portent en tête : *Dicté le 14 novembre 1842.*

1843. Royer-Collard. — *Dicté le 16 juin 1843;* à l'autre coin, ces mots : *chapitre colère,* font présumer une étude projetée sur ce sujet.

1843-1851. Académie. — Le premier feuillet de ces notes, sur M. de Roquelaure, est écrit au verso d'une convocation de l'Institut. Le compte rendu de la séance du

[1] Voir Historique, page 446.

11 février 1847 (élection Empis) a été certainement écrit dans la salle même, les chiffres sont à peine formés, l'écriture à peine lisible et le feuillet surchargé de notes en tous sens. Victor Hugo a écrit posément le dernier paragraphe seul, sans doute en rentrant chez lui.

Même remarque pour la séance du 11 janvier 1849 et pour celles concernant l'élection de Musset.

1844. Le roi Louis-Philippe. — Il est certain que Victor Hugo, en revenant des Tuileries ou de Saint-Cloud, écrivait tout de suite de mémoire ses conversations avec le roi et les bruits qu'il avait recueillis sur les princes et leur entourage. Pas de ratures, mais de nombreux petits bouts de papier, sortes de post-scriptum ajoutés à mesure que les souvenirs et les détails se précisaient.

1846. Attentat de Lecomte. — Pour ce manuscrit, trois sortes de papier; quatre pages, datées par erreur 25 avril *1845* et écrites le lendemain même de son dîner chez M. Decazes; un dossier en papier de fil fort, contenant des notes prises en séance de la Chambre des pairs et le croquis suivant, représentant Lecomte :

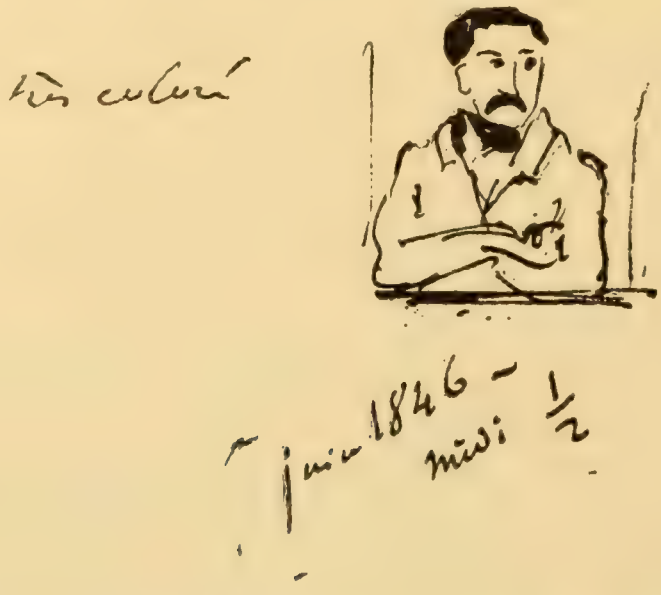

Puis un cahier de papier à lettre portant en tête : *Dicté par moi ce 6 juin 1846* et donnant le texte du discours de Victor Hugo et les votes motivés des autres pairs (voir Notes complémentaires, pages 423 à 429). Ce dernier dossier ne contient que quelques corrections de l'écriture de Victor Hugo. Enfin, la conclusion sur le rejet par le roi de la grâce de Lecomte est écrite tout entière de la main de Victor Hugo.

En regard du portrait de Lecomte, Victor Hugo a écrit :

A la fois calme et farouche. Il a des mouvements de bête prise qui cherche à s'échapper à travers des barreaux.

Au verso de la page, cette même remarque est répétée, en vers cette fois :

Cet homme.....
Avait des mouvements de bête prise au piège
Qui cherche à s'échapper à travers des barreaux.

ATTENTAT DE JOSEPH HENRI. — Manuscrit rempli d'intercalations, d'ajoutés collés en marge; entièrement de la main de Victor Hugo, sauf le texte de ses discours; en tête de ce texte, une note : *27 août. Dicté par moi en rentrant de la séance secrète.*

Deux croquis représentant Joseph Henri : le premier biffé; le second, reproduit page 157, porte en marge : *Très ressemblant.*

A LA CHAMBRE DES PAIRS. 1846-1847. — Chaque feuillet porte en tête le titre : *Faits contemporains,* sauf le premier, sur le général Fabvier, qui ne porte qu'un mot : *Profils.*

VISITE À LA CONCIERGERIE. — Sur la couverture de ce dossier, au-dessous du titre, un croquis représentant un bonhomme aux rares cheveux hérissés, à l'œil rond, au nez long et pointu, montrant des dents inquiétantes dans une bouche férocement entr'ouverte et faisant un magistral pied de nez.

En marge du texte, Victor Hugo a dessiné la table de torture.

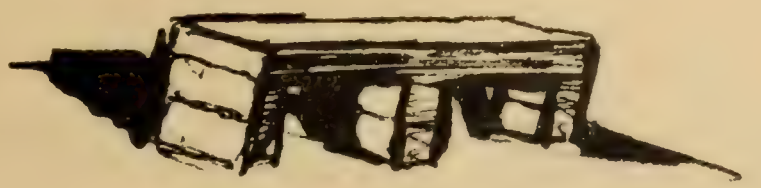

Quelques ajoutés. Pas de ratures.

1847. PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES. — Pour ce dossier de soixante-dix-sept pages, entièrement écrites par lui, Victor Hugo a pris les premières feuilles de papier qui lui tombaient sous la main; deux de ces feuilles sont des convocations de la Chambre des pairs. Sur une page datée 10 juillet, le croquis reproduit page 257, et le portrait de l'huissier.

AFFAIRE PRASLIN. — Tout le début de ce récit est dans le *Journal* de 1847. Le manuscrit ne commence qu'aux débats à la Chambre des pairs.

1848. — La plupart des récits de cette année étaient sous une chemise portant pour titre : RÉVOLUTION DE 1848. — *Faits, pièces,* etc. Outre les récits publiés, on trouve dans ce dossier une lettre intéressante publiée dans l'Historique, page 448; une autre lettre demandant à Victor Hugo sa protection; un feuilleton de l'Assemblée natio-

nale, donnant le texte du discours prononcé par Louis Bonaparte le 20 décembre 1848, le jour de sa nomination à la Présidence.

La veille de la Révolution. — Copie sans annotations de Victor Hugo.

Les journées de Février. — Manuscrit très incomplet, la journée du 24 et une partie de la journée du 25 manquent.

Expulsions, évasions. — La première page, sur l'expulsion du duc et de la duchesse Decazes, est écrite sur une convocation adressée à Victor Hugo, et datée du *9 mai 1848, Ministère de l'instruction publique, comités historiques.*

Une des curiosités de ce manuscrit est bien certainement le brevet de maire de Victor Hugo; nous avons fait relier ce document dans le manuscrit, et nous en donnons le fac-similé page 457.

Louis-Philippe en exil. — Copie; à la suite nous avons fait relier des notes, utilisées en partie, et qui forment la première ébauche de ce récit.

Au coin d'une page sur Lamartine, cette pensée :

Quand l'homme d'art reste artiste, il fait la civilisation; quand il consent à devenir homme politique, il fait les révolutions.

Croquis pris à l'Assemblée nationale. — Le premier portrait, celui de Thiers, est écrit en plusieurs fois et sur six papiers différents.

Au revers d'une page de détails sur Changarnier, se trouve la copie d'une lettre de Victor Hugo et signée de sa main, adressée au rédacteur d'un journal non désigné :

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de faire cesser un malentendu dont je n'avais pas cru devoir occuper le public jusqu'à ce moment, convaincu que l'erreur en ce qui me concerne tomberait d'elle-même.

Je suis absolument étranger au journal *l'Évènement*[1]. Je n'y prends aucune part, directe ou indirecte.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Victor Hugo.

6 août 1848.

Le portrait de Blanqui a été, comme celui de Thiers, tracé en plusieurs fois.

Le croquis terminant la série et dont le nom est resté en blanc nous semble désigner Blanqui; à l'époque où ce portrait fut écrit (1848), Blanqui avait en effet subi déjà neuf années de prison, deux à Fontevrault et sept autres, de 1840 à 1847, dans diverses prisons, notamment au Mont Saint-Michel, où il apprit la mort de sa femme.

Assemblée nationale. — Toutes les notes sur la séance du 3 août ont été prises à l'Assemblée même.

Le récit du séjour incognito de Louis Bonaparte à l'*Hôtel du Rhin* est écrit au verso d'une réponse d'Étienne Arago à Victor Hugo. Étienne Arago était alors *Directeur de l'Administration générale des Postes de la République.*

[1] Journal fondé en 1848, et dans lequel écrivaient les deux fils de Victor Hugo. (*Note de l'éditeur.*)

NOTES DE L'ÉDITEUR.

I

HISTORIQUE DE *CHOSES VUES.*

Victor Hugo, dès son adolescence, a écrit des *Choses vues;* l'une de ses premières poésies, *le Rétablissement de la statue d'Henri IV,* n'est-elle pas une *Chose vue?* Son premier volume d'*Odes* donne, en vers, le récit des événements contemporains, *la Mort du duc de Berry, la Naissance du duc de Bordeaux,* etc.; vers la même époque, nous retrouvons, en prose des *Choses vues :* le *Journal d'un jeune Jacobite de 1819,* et plus tard le *Journal d'un révolutionnaire de 1830.*

Il avait une telle puissance de travail et une telle activité qu'indépendamment des œuvres en cours, il trouvait encore le temps de noter, au fur et à mesure des événements, des incidents, personnels ou non; comment, par exemple, en 1830, préoccupé des cabales qui troublent les premières représentations d'*Hernani,* travaillant à *Notre-Dame de Paris,* préparant *les Feuilles d'automne,* comment pense-t-il, en rentrant après un dîner chez Joanny, à écrire cette page typique, rude leçon aux critiques contemporains qui, en vingt-quatre heures, formulent un jugement sur une œuvre théâtrale et lui assignent un rang dans la postérité [1]?

Victor Hugo amasse, sans but déterminé encore, des matériaux : Talleyrand meurt, un détail appris amène tout naturellement le poète à peindre de pied en cap le personnage, condensant une vie entière dans une page; l'émeute du 12 mai 1839 éclate, il la suit d'heure en heure, tel le plus habile reporter d'un de nos journaux les mieux informés; c'est à propos de cette émeute qu'il a demandé à Louis-Philippe la grâce de Barbès, fort compromis dans cette affaire [1]. *Les Funérailles de Napoléon,* qu'on retrouve magnifiées par le lyrisme dans *le Retour de l'Empereur,* sont décrites ici dans ces *«Notes prises sur place»;* pas un détail omis, ni dans la description du cortège, ni dans les impressions de la foule, on croit y assister, on suit le char, on voit le tombeau. Un incident survenu dans la rue et noté à propos lui donnera l'un des plus poignants épisodes des *Misérables* [2].

Jusqu'en 1843, il n'apparaît pas que Victor Hugo se soit assigné un but, mais des deux lignes qui terminent le récit de son entretien avec Royer-Collard on peut conclure que le poète a eu un moment l'idée de faire un volume d'histoire; il n'y a cependant là qu'une indication.

Plus décisifs sont les comptes rendus des séances de l'Académie, sans suite pourtant et sur des feuilles volantes; telle séance, où a été discutée l'élection d'Alfred de Musset, par exemple, a été griffonnée d'une écriture à peine lisible, mais le fait d'avoir préféré Nisard à Alfred de Musset semblait à Victor Hugo assez caractéristique pour le noter.

[1] Voir page 21.

[1] *Les Rayons et les Ombres* (*A Louis-Philippe*).
[2] *Origine de Fantine.*

La série des portraits, tant en 1844 qu'en 1848, semble écrite en vue d'une publication possible, de même plusieurs pages volantes portant le même titre : *Faits contemporains.* Classons aussi dans le même ordre d'idées les conversations écrites en sortant des Tuileries, de Saint-Cloud, les descriptions de fêtes, de bals, tout ce compte rendu étincelant intitulé : *Aux Tuileries;* là encore aucun détail n'est omis : coutumes, costumes, étiquette, silences mêmes, tout est scrupuleusement relaté, ce qui nous confirmerait dans la supposition émise plus haut.

Les procès aussi sont suivis méticuleusement; en tête d'un feuillet on a pu remarquer cette phrase significative : *Ces notes sont destinées à dire ce que les journaux ne disent pas.* Dire à qui? et quand?

Enfin, en 1846, un Journal, un vrai journal est commencé par Victor Hugo, mais, dans sa pensée, ce Journal n'était pas destiné tel quel à la publicité, il l'écrivait pour son édification personnelle, comme l'indique la première page :

J'ai remarqué qu'il ne se passe pas de jour qui ne nous apprenne une chose que nous ignorions, surtout dans la région des faits. Souvent même ce sont des choses que nous sommes surpris et presque honteux d'ignorer. Un homme quelconque qui tiendrait note, jour par jour, de ces choses, laisserait un livre intéressant. Ce serait le registre curieux des accroissements successifs d'un esprit — du moins de la partie de l'esprit qui peut s'accroître par ce qui arrive du dehors. Une pensée contient toujours deux sortes de choses, celles qui y sont venues par inspiration, et celles qui y sont venues par alluvion. Ce serait l'histoire de ces dernières. J'ai l'intention, pour ce qui me concerne, d'écrire ce journal. Je le ferai sommairement, car le temps me manque. Je le commence aujourd'hui, 20 juillet 1846, jour de ma fête. Je regrette de le commencer si tard.

V. H.

La première page a pour titre : *Journal de ce que j'apprends chaque jour* et débute par un détail du cérémonial à la cour papale de Rome, continue le 21 juillet par un problème chimique et le 22 par une remarque sur les morses. Des détails scientifiques et impersonnels Victor Hugo glisse tout naturellement aux faits journaliers qui l'intéressent plus directement et, dès la deuxième page, il note les bruits qu'il recueille sur l'attentat de Joseph Henri. Nous avons donné plusieurs extraits de ce *Journal* où, de plus en plus, la personnalité du poète se mêle aux notes historiques ou scientifiques. C'est là aussi que sont relatées les premières phases des procès Joseph Henri, Lecomte, Teste et Cubières.

Un an après avoir commencé ce *Journal,* Victor Hugo ajoute ce post-scriptum à la première page :

29 juillet 1847. Après un an, je reconnais et je conviens que le plan que je me traçais est presque impossible à réaliser. Je le regrette, car cela eût pu être neuf, intéressant, curieux. Mais le naturel et la vie manqueraient à un pareil livre. Comment écrire froidement, chaque jour, ce qu'on a appris ou cru apprendre? Cela, à travers les émotions, les passions, les affaires, les ennuis, les catastrophes, les évènements, la vie? D'ailleurs, être ému, c'est apprendre. Il est impossible, quand on écrit tous les jours, de faire autre chose que de noter chemin faisant ce qui vient de vous toucher. C'est ce que j'ai fini par faire, presque sans m'en douter, en tâchant pourtant que ce livre de notes fût aussi impersonnel que possible.

J'écris tout ceci en songeant à ma fille, que j'ai perdue, il y a bientôt quatre ans, et je tourne mon cœur et mon âme vers la providence.

Pourtant, en 1847, il présente encore çà et là quelques remarques scientifiques, mais la partie la plus importante a trait au procès Teste et Cubières, au duc de Praslin, au comte Mortier, ce qui ne l'empêche pas de constituer un dossier pour chaque procès intéressant.

Le Journal ouvre l'année 1848, puis cesse brusquement au milieu de la page à la date du 20 février. La révolution fermente, puis éclate.

Un autre journal, tout politique celui-là, est tenu par Victor Hugo sur des feuilles volantes, pendant les années 1848 et 1849. Un dossier spécial est constitué portant le titre RÉVOLUTION DE 1848, *faits, pièces*, etc. Il ne contient pas seulement des manuscrits de Victor Hugo, mais deux lettres à lui adressées; la première, datée du 3 mars 1848, est naïve et convaincue, la suscription porte :

Monsieur VICTOR HUGO
Ex-pair de France.

La voici à titre de document :

Citoyen,

Ma conscience me dicte un devoir que je crois devoir remplir spontanément.

Dans le cas où mes paroles auraient été mal interprétées et auraient donné ou donneraient prise à suspecter un seul instant votre patriotisme, votre dévouement au pays (ce que je ne crois pas possible), car ce n'est pas d'aujourd'hui que date votre amour pour le peuple, je viens relater exactement ce qui s'est passé le 24 février 1848, de 2 à 3 heures.

Je déclare donc que vous vous êtes présenté sur la place de la Bastille, porté en ttiomphe par les flots du peuple et de la garde nationale, que vous vous êtes placé un moment devant la colonne de Juillet, donnant le bras à deux officiers de la garde nationale.

Prenant alors la parole vous avez annoncé que M. Odilon Barrot avait été appelé au ministère, que des réformes larges allaient être accordées, que satisfaction complète serait donnée aux vœux du peuple, que le roi avait abdiqué, que la régence allait être proclamée. Toutes vos paroles, qu'il m'a été impossible de retenir, respiraient du reste le plus grand patriotisme.

Je vous ai répondu avec le peuple entier qu'il n'était plus temps, que la couronne devait tomber. C'est alors qu'un cri presque unanime : *Marchons sur les Tuileries!* s'est fait entendre sur la place de la Bastille.

Aussitôt fait que dit, le peuple en armes, franchissant les barricades, s'est mis à marcher vers les Tuileries.

Je ne recherche pas la publicité, je suis républicain et connu pour tel depuis dix-sept ans, ma déclaration ne peut donc être suspecte, vous en ferez usage si vous le jugez convenable.

Veuillez agréer l'expression de ma considération et me croire votre dévoué citoyen.

DELELOU, de Bordeaux,
Hôtel de Tours, place de la Bourse.

L'autre lettre émane d'un chef d'état-major de la légion Pie IX, arrêté arbitrairement, et qui réclame à Victor Hugo aide et secours.

On trouve également dans ce dossier deux feuilletons de l'Assemblée nationale.

Enfin cette note, écrite en mars 1870, sur la chemise d'un dossier de notes :

RÉVOLUTION DE 1848.

Tout ceci est à revoir sévèrement.

J'ai écrit ces notes, très consciencieuses du reste, dans les premiers mois de 1848. Les républicains du *National*[1] régnaient et .... J'observais cela dans un étrange état d'esprit, comprenant peu cette révolution et craignant qu'elle ne tuât la liberté. Plus tard, la révolution s'est faite en moi-même; les hommes ont cessé de me masquer les principes. J'ai compris que Révolution, République et Liberté sont identiques. La Liberté est le principe, la Révolution est le moyen, la République est le résultat.

Cette note explique d'une façon définitive l'évolution politique de Victor Hugo; comme il le dit ailleurs, il n'est devenu républicain que lorsqu'il a vu la République étranglée et l'empire établi. En 1848, il n'est que spectateur attentif, observant « dans un étrange état d'esprit »

[1] Le bord du papier se trouvant arraché, les trois dernières lettres du titre de ce journal manquent, ainsi que le mot que nous laissons en blanc.

les événements et les relatant jour par jour; comme il le dira en janvier 1849, il « tâte le pouls à la situation », recueillant çà et là dans l'Assemblée, dans les salons, dans la rue, dans les réunions publiques, les symptômes alarmants ou rassurants et surtout les différents « états d'âmes » des diverses classes de la société. Toute une série de *croquis pris à l'Assemblée nationale* complète le récit des événements par le portrait de ceux qui les font ou qui les subissent et donne un relief saisissant à cette histoire en marge de l'Histoire, peut-être plus vraie, parce qu'elle nous montre les hommes politiques pris pour ainsi dire en instantanés, dépouillés du masque dont les couvre le respect humain ou l'hypocrisie.

Les deux volumes de *Choses vues*, parus le premier en 1887, le deuxième en 1900, furent une révélation pour ceux-là mêmes qui connaissaient le mieux l'œuvre du poète; on trouva là un Victor Hugo familier, intime, moderne, passé maître dans l'art de présenter les grands et menus faits, ceux qui sont en marge des événements, et qui éclairent et complètent l'Histoire.

Nous remettons au tome II de *Choses vues* la publication de la Revue de la critique et des notices bibliographique et iconographique.

ILLUSTRATION DES ŒUVRES

REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS

IMPRIMERIE NATIONALE.

ŒUVRES INÉDITES

DE

VICTOR HUGO

CHOSES VUES

PARIS

J. HETZEL & Cie — 18, RUE JACOB

A. QUANTIN — 7, RUE SAINT-BENOIT

M DCCC LXXXVII

Couverture de l'Édition originale.

451

Dessin de Victor Hugo. — *Album de caricatures.*

Origine de Fantine. — Composition de G. Rochegrosse.

Maison de Victor Hugo.

Arrêté du gouvernement provisoire

Mr Victor Hugo est nommé

maire provisoire du 8me arrondt

son nommé adjoint

adjoint Mr Langlois et Richard

Paris 25 fév. 1848.

Louis Blanc l'un des membres du gouvernement provisoire

Marie

Garnier-Pagès

Marie Arago

Fac-similé du brevet de maire. (Voir page 323.)

c. 1848
29 [illegible] vendredi

Hier jeudi j'avais deux devoirs à la même heure, l'assemblée et l'académie, je guettai du sol d'un pas, et l'autre le guetta beaucoup plus petite de deux fauteuils vacants. j'ai pensé donné la préférence à la dernière, voici pourquoi. ~~à l'hôtel Bourbon~~ au palais Bourbon il s'agissait d'empêcher les pays Catalans de tuer le nouveau roitelet, ~~à l'académie~~ au palais Mazarin il s'agissait d'empêcher l'académie d'outrager la mémoire de Chateaubriand. il y a encore des morts plus puissants que les vivants; je suis allé à l'académie.

L'académie avait décidé hier jeudi dernier, à l'unanimoins ~~qui n'est~~ venu [illegible] de cinq qu'elle était autorisée à compléter le 11 janvier, (c'est à dire dans trois semaines) les deux places laissées vacantes par MM. de Chateaubriand et Nodier, cette étrange alliance je ne dis pas de noms, mais

Fac-similé du manuscrit. À l'Academie. (Voir page 92.)

TABLE.

Pages.

Avertissement de l'éditeur VII

RÉCITS DE TÉMOINS OCULAIRES.

I. L'exécution de Louis XVI 1
II–III. Sur Voltaire 6
IV. Le pillage 7
V. Le cardinal Maury 11
VI. Sébastiani 14
VII. Conté par le roi Jérôme 15
VIII. Arrivée de Napoléon à Paris 18
IX. Le général Allard 20

1830.

FAITS CONTEMPORAINS 21

1835.

FIESCHI 25

1838.

TALLEYRAND 29

1839.

JOURNAL D'UN PASSANT PENDANT L'ÉMEUTE DU 12 MAI 31

1840.

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON 39

IMPRIMERIE NATIONALE.

1841.

Origine de Fantine 59
Notes éparses 63
Panneau d'armoiries 65
La pâquerette 67

1842.

Notes éparses 69
La mort du duc d'Orléans 70
A Alger 77

1843.

Dans la rue 79
Royer-Collard 80
La reine Christine 84
A l'Académie. — 1843–1851 85

1844.

Portraits 101
I. Le grand-duc Michel 101
II. Le duc de Saxe-Weimar 101
III. Une mère de roi 103
IV. Salvandy 104
V. Santy, Centi, Santhi ou Sentil 105
VI. Le chancelier Pasquier 105
Le Bouge 107
Faits contemporains 111
Aux Tuileries. — 1844 113
I. Le roi Louis-Philippe 113
II. La duchesse d'Orléans 126

1845.

Les derniers ministres de Charles X. 127
Grégoire XVI. 129
Villemain 130

1846.

La vision des *Misérables*. 137
Attentat de Lecomte. 138
Théâtre 148
I. Méry à l'Opéra. 148
II. Anniversaire de la révolution de Juillet. 148
III. Mlle Déjazet 149
IV. Potier. 149
V. Rachel 150
VI. Un mot de Mlle Mars. 151
VII. Théophile Gautier et *la Juive de Constantine*. 151
VIII. Conversations entendues au Vaudeville. 152
IX. Les tableaux vivants. 152
Attentat de Joseph Henri. 154
Faits contemporains 163
À la Chambre des pairs. — 1846-1848. 168
Visite à la Conciergerie. 176
Notes éparses. 199
Soirée chez M. Guizot. 202

1847.

Faits contemporains. 207
Aux Tuileries. — 1847. 212
I. Le roi Louis-Philippe. 212
II. Les princes. 215
Abdul Medjid. 230
Mme de Chateaubriand. 231

Théâtre 234
I. Mlle Mars 234
II. Alexandre Dumas et Adolphe Dumas 236
III. Mlle George 237
IV. Frédérick Lemaître 238
Notes éparses 240
La prison des condamnés à mort 242
Procès Teste et Cubières 251
Faits contemporains 271
Le duc de Praslin 273
Un rêve 284
Les plaisirs de Spa 286
Conté par le roi Jérôme 287
Béranger 288
Le comte Mortier 290
Guizot 293
Notes éparses 294
Mort de Madame Adélaïde 296

1848.

Avant la Révolution 299
L'interpellation 301
Les journées de Février 305
Notes sur les journées de Février 326
Fuite de Louis-Philippe 328
Expulsions, évasions 334
La proclamation de la République à Alger 337
M. Libri 338
Conté par Odilon Barrot 339
Une réunion publique 340
Après la Révolution. — Notes 342
Le roi Jérôme 344
Louis-Philippe en exil 346

Lamartine. 348

Le quinze mai 349

Arrestations de Blanqui. 351

Une table historique 353

Physionomie de cette assemblée. 354

Les journées de Juin 355

Mort de Chateaubriand. 361

Notes éparses 364

Portraits. 366

I. M. Thiers. 366
II. Cavaignac 368
III. Dufaure. 368
IV. Odilon Barrot 369
V. Changarnier. 370
VI. Lagrange 370
VII. Proudhon. 371
VIII. Armand Marrast. 372
IX. Babaud-Laribière. — Goudchaux. — Pierre Leroux. — Lucien Murat 373
X. La Mennais. 374
XI. Léon Faucher. 374
XII. Vaulabelle. 375
XIII. Vivien. 375
XIV. Blanqui 375
XV. Un révolutionnaire anonyme. 377

Assemblée nationale. 379

La veille de l'élection. 401

La proclamation à la présidence. 404

Le premier dîner. 408

Louis Bonaparte incognito. 414

Thiers et Molé. 415

Les débuts du ministère. 416

L'incident Malleville 418

Chez Lamartine. 421

Notes complémentaires. — Chambre des pairs. — Vote nominal. 423

NOTES DE CETTE ÉDITION.

LE MANUSCRIT DE *CHOSES VUES*. 441

NOTES DE L'ÉDITEUR. 445

Historique de *Choses vues*. 445

ILLUSTRATION DES ŒUVRES. — REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS. 449

Couverture de l'édition originale. — *Le roi n'a pas été blessé!* (croquis par Victor Hugo). — *Origine de Fantine* (G. Rochegrosse). — Brevet de maire remis à Victor Hugo par le gouvernement provisoire.

Fac-similé du manuscrit : *À l'Académie.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

POUR

LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

LE 14 JUIN 1913

013127
Na'ian
blio hè
SURPLUS
JUN 8 1972

137
8465 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

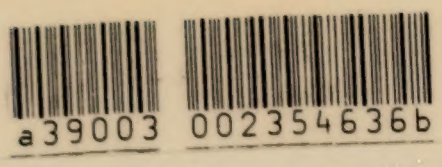
a39003 002354636b

CE PQ 2285
.C5 1913 V001
C03 HUGO, VICTOR CHOSES VUE
ACC# 1434092